LUCIENNE DESCHAMPS

ETUDE SUR
LA LANGUE DE VARRON
DANS LES SATIRES MENIPPEES

TOME I

THESE PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE BORDEAUX III
- LE 26 OCTOBRE 1974 -

ATELIER
REPRODUCTION DES THESES
UNIVERSITE LILLE III
LILLE

DIFFUSION
LIBRAIRIE HONORE CHAMPION
7, QUAI MALAQUAIS
PARIS

1976

COMPOSITION DU JURY

M. COLLART *Président, Professeur à l'Université de Paris IV,*
M. BURGUIERE, *Rapporteur, Professeur à l'Université de Bordeaux III,*
Melle DESPORT, *Professeur à l'Université de Bordeaux III,*
M. HAURY, *Professeur à l'Université de Bordeaux III,*
M. CEBE, *Professeur à Aix - Marseille.*

LUCIENNE DESCHAMPS

ETUDE SUR
LA LANGUE DE VARRON
DANS LES SATIRES MENIPPEES

TOME I

THESE PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE BORDEAUX III
- LE 26 OCTOBRE 1974 -

ATELIER
REPRODUCTION DES THESES
UNIVERSITE LILLE III
LILLE

DIFFUSION
LIBRAIRIE HONORE CHAMPION
7, QUAI MALAQUAIS
PARIS

1976

L'Atelier de Reproduction des Thèses décline toute responsabilité touchant la qualité technique des documents qu'il reproduit.

La loi du 11 mars n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, «toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite» (alinéa 1er de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

© Lucienne DESCHAMPS, 1976

A tous ceux qui, de quelque façon
que ce soit, m'ont aidée .

AVERTISSEMENT

Il s'agit, d'entrée de jeu, de bien préciser les bornes de mon travail. Le sujet de cette thèse est l'étude de la langue des Satires Ménippées de Varron. J'ai essayé de m'en tenir à ces limites. Pour cette raison, on ne trouvera ici ni étude métrique, ni, a fortiori, étude littéraire ou philosophique (1).

On se limitera, donc, pour le moment au travail du gram-mairien :" Sutor, ne supra crepidam ! "

Cela ouvre, toutefois, bien des perspectives !

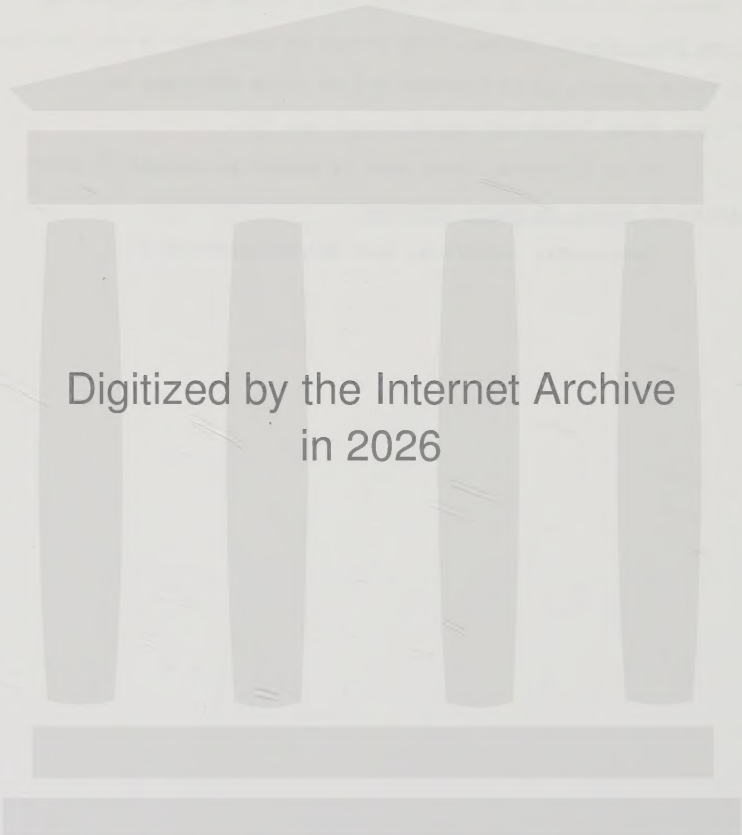
Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41547319_0007

INTRODUCTION

Il était une fois un cardinal du nom de M. Terentius Varro, disparu depuis des siècles. Durant sa longue vie, il avait beaucoup agi, il avait beaucoup écrit. Les ouvrages sérieux qu'on avait conservés de lui l'avaient fait considérer par les générations successives comme un grand bourgeois conservateur, au savoir encyclopédique, "travailleur acharné, bourreau de lecture et infatigable écrivain ". (2)

Divers indices laissent soupçonner qu'il était un réactionnaire grincheux, archaïsant jusque dans son langage, peu facile à vivre et, de plus, fort pédant. (3). Si l'on ajoute qu'il inclina vers la fin de sa vie vers un "pythagorisme aristocratique et semi-religieux" (4), cela donne un personnage finalement assez rébarbatif, pour ne pas dire antipathique.

A ses moments de loisir, semble-t-il, cet homme d'action écrivait des "oeuvrettes", en un mélange original de prose et de vers, des satires qu'il plaçait lui-même sous le patronage du philosophe cynique Ménippe de Gadara.(5)

Plus tard, pour illustrer leurs définitions, des grammairiens, comme Nonius, dans le De Compendiosa Doctrina, ont cité des fragments de ces satires. C'est ainsi qu'elles n'ont pas disparu tout à fait.

Or, que se passerait-il si l'on avait la curiosité de regrouper ces fragments, si l'on tentait de reconstituer chaque satire, si l'on essayait de les étudier ? Comment apparaîtraient-elles ? Quelle serait leur atmosphère ?

A travers leur langue, par la prononciation, par l'emploi d'une forme, la construction d'une phrase, le choix de tel ou tel vocable, l'auteur, chaque fois, se révèle un peu. Ces touches, à peine appuyées, mises côte à côte, finiront par faire un portrait. Sera-t-il ressemblant à l'austère et rude statue qu'ont érigée les siècles ?

Ce travail de détective peut être passionnant. Partons à la rencontre de Varron !

——ooOoo——

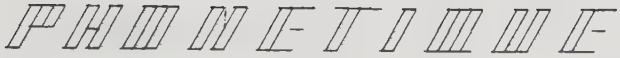
PHOTOTIME

Chapitre I

Les Sons et les Signes

// a façon de prononcer d'un homme est la première chose qu'on connaisse de lui. De sa phonétique, on va pouvoir dégager, - quitte à le retoucher par la suite -, un premier portrait de Varron. (6)

PRONONCIATION

VOYELLES

1 - L'Apophonie .

En général, Varron emploie les formes normales à son époque.(7). Or certains mots se signalent justement par leur absence d'apophonie.

Tel est le cas du nom de la divinité Peranna , (Σχιαμ.510). Certes, Peranna se rencontre ailleurs, mais la forme la plus fréquemment attestée semble être Perenna (8). Les légendes concernant cette divinité italique sont diverses. La plupart la représente comme une vieille femme, soit une vieille femme de Rome, qui aurait évité la famine au temps de la sécession de la plèbe sur le Mont Sacré, et qui, pour ce fait, aurait par la suite reçu les honneurs divins, soit la vieille nourrice de Didon, Anna, venue à Rome après diverses péripéties et transformée en nymphe sous le nouveau nom de Perenna, "immortalité". Plus tard, choisie par Mars comme entremetteuse dans ses amours pour Minerve, elle se moqua de lui (9).

Il semble qu'on retrouve anus, "la vieille femme", dans ces traditions. Anna viendrait de anus avec une gémination de consonnes propre aux hypocoristiques. Or, le nom le plus fréquent de cette divinité est Anna Perenna. Varron est le seul, justement dans l'extrait cité, à disjoindre ces deux mots : Anna ac Peranna. En fait-il deux divinités, ou invoque-t-il la même divinité sous deux noms différents ?

Très souvent également, Perenna est rattaché à la famille de annus, "l'année",(10).+ Perannis donne perennis après apophonie, avec un doublet perennus, - de même qu'existe imberbus à côté de imberbis (11) -. Ce doublet figurerait dans Anna Perenna . M. DUMEZIL, (12), interprète ce

nom comme "la nourrice d'immortalité". (On a, en effet, anna nutrix en C I L, III, 2012, mais c'est peu probant.)

Peut-être, à l'origine, était-ce la déesse de l'année considérée dans son écoulement régulier et son retour perpétuel.(13)

Dans un article récent, (14), Mme D. Porte envisage une autre possibilité ; elle suppose que Anna ac Peranna était à l'origine un souhait de "Bonne et Heureuse Année", composé de deux impératifs : anna et peranna , d'où l'on aurait tiré le nom d'une nouvelle divinité, Anna ac Peranna, qui verra son nom perdre ac devenu inexplicable entre les deux termes d'un nom propre.

Quelle que soit l'hypothèse à laquelle on se rallie, on doit constater que la forme sans apophonie semble être un choix personnel de Varron. Quelle en est la raison ?

Peut-être est-ce pour y mettre en valeur soit le mot [illegible], (15), soit le mot anna . Peut-être, aussi, - et ce doit être même la raison la plus forte -, est-ce pour établir une sorte d'incantation par écho, procédé quasi-magique qui ne serait pas sans faire penser à certains phénomènes du même genre relevés chez Virgile.(16).

Varron n'a pas utilisé la forme apophonique en Rer., 445 ; anates est employé au lieu de anites. La langue hésite entre les deux. Plaute, (Capt., 1003) , présente anites , Cicéron, (Nat.,2, 124), présente anitum . Mais Varron et les écrivains postérieurs ont le radical anat-, (17). La même hésitation se retrouve dans les dérivés.

Comment expliquer l'assimilation de la voyelle intérieure à la voyelle initiale ? Est-ce un phénomène d'harmonie vocalique ? Ou une prononciation plus ou moins rurale, donc plus ou moins archaïsante, soutenue, peut-être, par une recherche d'harmonie imitative . La voyelle /a/ est celle que l'on prononce avec la plus grande ouverture de la bouche, or l'image qu'on se fait du canard est celle d'un animal ouvrant fréquemment le bec. D'autre part, la plupart du temps, le cri de ce volatile est représenté onomatopéiquement par deux sons jumelés : "coin-coin", par exemple ; c'est peut-être cette tendance qui a entraîné la répétition de a.

Varron passait pour spécialiste en de nombreuses matieres, en particulier en ce qui concernait la vie rurale ; la forme qu'il a employée a pu faire ensuite autorité. Il se peut aussi que pour le nom de cet animal vivant à la campagne, la forme rurale l'ait emporté sur la forme citadine, comme c'est arrivé au nom bos, par exemple. Certains pouvaient également trouver anites affecté, comme on va le voir plus bas.

On trouve quatre mots composés dans lesquels l'apophonie n'est pas faite par Varron : neglegens, (Lex M., 257), intellegentia , (And., 32), intellego , (Eum., 120 ; Pap. pap., 382), defraudo , (Myst., 330).

On voit ici des traces d'une querelle qu'évoque M. COLLART, (18): "Une querelle qui dura jusqu'au temps de Varron, au moins, opposait les partisans de la forme pertisum, comme Scipion Emilien, et les partisans de pertaesum, qui, comme Lucilius, trouvaient pertisùm affecté. Varron, en tant que grammairien, n'indique pas sa position sur ce différend, (19). Cicéron révèle dans l'Orator que de son temps certaines gens employaient des formes concaesum, inaequum, et que, poussant plus loin leur principe, ils disaient même insapientem, tricapitem , formes absolument contraires à l'usage, (20). Varron, "conclut M. COLLART, "devait dire comme la majorité, comme Cicéron, pertaesum , de même qu'il disait par ailleurs succidia. "

Avec neglegens, Varron utilise la forme qui semble la plus employée, et se trouve d'accord avec Cicéron. Il semble suivre de même l'usage courant en utilisant intellego, intellegentia , ce qui permet de mettre en valeur la racine +leg-, dans son sens intellectuel.

Pour defraudo, au contraire, le dictionnaire d'ERNOUT-MEILLET n'atteste que defrudo . Il doit s'agir de ce que M. NIEDERMANN, (21), appelle une "recomposition". Les effets de l'apophonie ont été contrebalancés par l'analogie du simple, mais les formes recomposées ont parfois mis longtemps à prévaloir. Varron semble vouloir employer ici la forme la plus expressive : le passage, où il est question de "voler un aubergiste", consiste en une série d'adynata, (Myst., 330). D'autres indices montrent par ailleurs que le ton est assez populaire : la forme bouam , l'expression serram duxe ; or on sait que la langue populaire est avide d'expressivité.

En conclusion, on peut remarquer que ces exemples "d'entorses à la règle" sont peu nombreux par rapport à toutes les formes normalement apophoniques qui se trouvent dans les Satires Ménippées. Ce sont d'ailleurs des formes dont la possibilité existe dans la langue ; Varron ne crée pas ici de néologismes. En général, elles s'expliquent par le ton du passage et la recherche d'un effet : incantation magique, évocation rustique, ironie, etc... C'est une première approche du caractère profond de Varron.

o
o o
o

II - La Syncope .

Le phénomène de la syncope est extrêmement bien défini par M. NIEDERMANN, (21) :" Cette absorption de brèves intérieures, (comme en français celle de e muet), semble avoir dépendu avant tout de la rapidité plus ou moins grande du débit et du degré de netteté de l'articulation. Elle est plus fréquente dans la conversation familière courante que dans la langue oratoire soutenue. "

La plupart du temps, il n'y a pas obligation, mais choix du locuteur.

Sur le plan d'une oeuvre écrite, le fait de trouver de nombreuses syncopes prouvera donc que l'auteur a cherché à reproduire la langue de la conversation courante.

Comme il n'y a aucune obligation, on vient de le voir, mais plusieurs registres, ceci entraînera l'existence de nombreux doublets : caldus et calidus, (22), soldus et solidus , balneum et balineum, porgo et porrigo.

La répartition de la langue est assez capricieuse. Dans certains mots, la forme syncopée est d'usage courant, dans d'autres de même structure, la brève intérieure s'est au contraire maintenue ; ainsi trouve-t-on auceps en face de opifex, propter en face de breuiter, mais *breuima a donné bruma.

Comment en use Varron dans les Satires Ménippées ? (23)

Certaines formes se présentent toujours syncopées. Cela reflète-t-il une habitude de l'auteur, ou est-ce un hasard dû à l'état extrêmement

fragmentaire dans lequel a survécu cette oeuvre ?

C'est le cas par exemple de balneum, (Εὐρ. ἡ λ. τ. ἡ, 166). Plaute et Térence ont plutôt balineae, les poètes dactyliques balneum, choix dû à une impossibilité rythmique. Les inscriptions dénotent la même hésitation. Cicéron a souvent la forme syncopée.

Le fragment de Varron, ici, ne semble pas en vers ; en revanche, il comporte une forme plutôt populaire : plodere et une forme murmurari , au lieu de murmurare, qui intéresse Nonius. C'est donc de la langue parlée.

Autre mot qui, dans ce qui reste des Satires Ménippées, ne présente, soit par hasard, soit par volonté de l'auteur, qu'une forme syncopée : dextra . Il est utilisé comme adjectif en Ag., 7 : in manu dextra, comme substantif en Ἔχω σέλλ : tela dextra uibrant . Le dictionnaire d'ERNOUT-MEILLET enseigne qu'en latin formes pleines et formes sans e se rencontrent indifféremment à toutes les époques. Les secondes, cependant, semblent plus fréquentes, surtout à l'époque impériale. On remarque que les formes pleines donnent un crétique ; or, dans les deux exemples de Varron, le crétique devait être évité. Ag., 7 est en sénaires iambiques :

nūmnām/caĕlā/tŭs ĭn / mănū / dĕxtrā / scўphŭs

caelo dolitus, artem ostentat Mentoris ? (24)

Le ton est assez soutenu .

Ἔχω σέλλ est en dimètres crétiques :

tēlă dĕx/trā uĭbrānt / rūss(a) hāstī/lj(a) ēmĭtānt ...

Le ton est celui de la poésie épique, donc aussi assez soutenu. (25)

Pour les mots comme calidus, aridus , Varron présente deux types de formes. On trouve une forme syncopée caldus en περὶ κερ., 112 :

cum dixisset Vitulus, ecce tibi caldis pedibus quidam nauicularius semustilatus irrumpit se in curiam.

En revanche, on trouve en Eum., 143 :

simul ac languido

corpori solis calidior uisa est aura

Horace, (S., 1, 3, 53), a la forme caldior, qui est loin d'être inattestée en latin, Cicéron, (Tusc., I, 42) , a calidior.

En Περὶ κτ., 412, le rythme de la phrase pourrait aussi bien s'accommoder de la forme non syncopée, et Rum., 143 pourrait peut-être accep-ter également la forme syncopée. Est-ce une question de ton ? Dans le premier cas, le ton est celui de la description vive, comme le montre, entre autres faits, l'usage de ecce tibi ; dans l'autre, le ton est plus poétique, - c'est du moins ce que l'on pourrait induire de l'abondance des liquides et des i qui crée un effet de douceur par harmonie imitative -.

En revanche, si l'on a solidus en Sex., 4/1, on n'a jamais soldus. On a aridus en Γν. Ϛε., 205 et Man., 268, (peut-être avec l'orthographe haridus), mais jamais ardus. Il est intéressant de noter cependant qu'en Γν. Ϛε., 205, Varron joue sur la racine du mot. (On retrouvera souvent ces sortes de jeux, très fréquents chez Varron, dans lesquels se montrent à la fois l'étymologiste et l'amateur de jonglerie verbale.) :

non uidetis unus ut
paruulus Amor ardifeta lampade arida agat amantis
aestuantis ?

Le ton est poétique et assez soutenu.

En Man., 268, la phrase paraît contournée et prétentieuse, - il s'agit peut-être des paroles d'un parasite - :

et cum corrigia disruptast, tonat, haridum relicum pedem penula scortea
pertegere

Ce serait un mélange de langue populaire et de tours qui se veulent élégants, et qui ne sont que pédants : cela dénote l'ironie de Varron !
- Par ailleurs, la forme ardus semble appartenir à un style très relâché (26), cette raison a peut-être contribué à faire qu'elle n'apparaisse pas dans le texte. -

Il faut se pencher aussi sur le sort des mots en -culum. La question ne se pose pas exactement dans les mêmes termes. On sait, en effet, que dans ces mots, le suffixe indo-européen est +-tle/o-, (27). Le grec le conserve plus ou moins, le latin le fait passer à +-kle/o-. Puis, une voyelle vélaire peut naître par épenthèse entre k et l .

Dans les Satires Ménippées, on trouve en Myst., 327, la forme oracla, et en Serr., 462, oraclo.

Oraculum semble être le plus courant à l'époque classique. Mais on lit oraclo chez Ennius, oracla chez Accius (28). Or oraculum semble inattesté dans les Satires Ménippées. Le fragment Myst., 327 se dénonce comme archaïsant, ne serait-ce que par l'emploi du vieux mot creper ou creperus ; ceci peut justifier le maintien de la forme ancienne oraclum. Avec son âme intimement pénétrée de religiosité, peut-être Varron a-t-il voulu conserver à ce mot son aspect d'autrefois qui évoquait pour lui une religion plus sincère et plus simple, celle des ancêtres.

Le ton de Serr., 462 est assez populaire :

occipitium Argiuo deo ostendo, ex oraclo elimino me

Il faut bien noter qu'en Myst., 327, fragment en iambiques sénaires, on pourrait avoir oracula pour le rythme, tout comme oraculo en Serr., 462 qui est en prose. Il s'agit donc d'un choix délibéré de Varron.

En revanche, chez Varron, on n'a toujours que uinculum, (Ἐκ., 98), cubiculum, (Γν. σε., 206; Mod., 318 ; Nesc. q. u. s. u., 337), alors que cubiclum existe chez Martial, par exemple. On a poculum, (Sesc., 464 ; Mod., 309), cenaculum, (Sat. inc., 589).

Sauf en ce qui concerne uinclum, qui existe, et poclum, (qui est dans Plaute, Curc., 359, mais de façon douteuse), il semble que les formes sans syncope soient les formes "normales" en latin. Donc Varron suit les habitudes de la langue courante de son temps.

Il emploie de même sans syncope calefacere, (Ὑδρ., 570) dans un passage assez technique concernant les vins, rapporté comme étant de Mnésithée. C'est peut-être ce caractère technique qui a maintenu la forme pleine, car ailleurs, et chez Cicéron en particulier, on trouve des formes syncopées.

Mais Est m. m., 113 semble un fragment de langue plutôt populaire :

quis, in omni uita heluo, πιὼν δέπας , olfacit temetum ?

Il s'agit de l'évocation d'un goinfre parasite, au milieu de laquelle, par ironie, Varron insère une expression homèrique.

Enfin, à côté des formes aetas , (Eum.,123), et aetatula, (Deu., 87), Varron emploie aeuitas en Tith., 548 :

qua uoluptate aeuitatis extimam attigit metam

et aeuiternus en Pseudaen., 440 :

per

aeuiternam hominum domum,

tellurem, propero gradum

Il s'agit de deux fragments d'un style très poétique : on trouve, par exemple, en Tith., 548 l'image meta uitae, la forme recherchée extimam, et en Pseudaen., 440, une périphrase et une construction appositionnelle.

Donc, comme par ailleurs Varron utilise le terme courant aetas, il est évident qu'il a cherché ici à tirer un effet de la forme archaïque, qu'il connaissait d'autant mieux qu'il était grammairien. La loi des XII Tables, en effet, présente aeuitas. Ce mot se trouve aussi dans Cicéron, (Leg., 3, 7) , au sens de "temps", et en Apulée, (Plat., I 120), au sens de "immortalité". Ces deux mots, aeuitas et aeuiternus, sont cependant assez rares pour intéresser, l'un Nonius, l'autre Priscien,qui ont conservé ces passages.(29)

Le fragment Oct., 345 doit s'expliquer par la volonté de créer un effet :

postquam auida libido rapere ac concedere coepit

seque opificio non probiter clepere

Il doit s'agir d'un faux, forgé par Varron sur le modèle de l'expression se fraude,(30), par dérision, avec la préposition archaïque se. Opificium , forme étymologique de officium, se trouve en Varron, (R. R., 3, 16) et Apulée, (Flor., 9) C'est l'étymologiste qui met ici sa science au service de l'ironiste, montrant comment la loi des XII Tables a été tournée.

o

o o

III - Hésitation de timbre vocalique .

a) Voyelles brèves devant labiale.

Le sort des voyelles brèves devant labiale, Varron, en tant que grammairien ne l'a pas ignoré, comme en témoigne un fragment conservé par

Annaeus Cornutus et reproduit par Cassiodore, (31). Il y est dit explicite-
-ment que, selon ce que rapportait Varron, César avait l'habitude de pro-
-noncer , (32), et d'écrire les mots de ce genre avec i et que par suite de cela, l'habitude en fut prise.

On remarque deux faits : d'abord, Varron n'envisage le problème que devant m, et non devant p, b, f. Or il se pose aussi pour aurifex et aurufex. Donc, Varron n'a peut-être pas reconnu que le phénomène avait lieu devant labiale en général. Est-ce cette méconnaissance qui explique sa création multunummus , (Τὸ ἐπὶ τῇ φ.μ.553), où u n'est pas devant labiale ?

En second lieu, Annaeus Cornutus est trop catégorique. La "déci-
-sion" de César de normaliser l'écriture et la prononciation en i n'a pas créé de "consuetudo" puisque Quintilien témoigne du contraire et que selon Velius Longus, (G L K VI p. 67), l'empereur Auguste prononçait u en ces cas .

Est-ce une généralisation abusive de Annaeus Cornutus ? Varron avait-il souhaité cette normalisation en tant que théoricien, mais en tant que théoricien seulement ? Dans la pratique, et même dans sa propre pratique, cela serait-il resté à l'état de voeu platonique ? (33)

En fait, il ne reste pas assez de témoignages précis pour que le lecteur moderne puisse se faire une opinion : on ne sait pas comment prononçait Varron. Pour le De Lingua Latina , (34), l'orthographe du mss. F est très irrégulière. Cela doit venir plutôt de Varron que d'un scribe, qui, lui, aurait sans doute uniformisé. Dans les Satires Ménippées, on trouve le plus couramment les formes en i, mais quelques formes en u aussi.

Quoi qu'en dise Annaeus Cornutus, il devait s'agir, d'ailleurs, plus d'un fait de graphie que d'un fait de prononciation. En réalité, tout le monde devait prononcer à peu près de la même manière. Quintilien enseigne que la voyelle avait un son intermédiaire entre i et u (35). Ce son qui était d'avant comme i, mais labial comme u, à cause des labiales subséquentes, devait en fait correspondre à /ü/, phonème que ne notait aucun signe dans l'alphabet latin. C'est pourquoi ce son aurait requis un caractère alphabétique spécial, au dire de Quintilien, comme le voulaient

d'ailleurs certains grammairiens, que Quintilien ne norme pas.

V semble avoir été la graphie archaïque, i la graphie classique (36). Cette répartition dans la graphie est confirmée par les inscriptions et les meilleurs manuscrits.

En ce qui concerne les Satires Ménippées, on posera le principe suivant : lorsqu'on a la graphie i, qui correspond à la graphie "normale", on a affaire à une prononciation "normale", c'est à dire, vraisemblablement, à ce son /ü/ que Quintilien ne sait pas bien définir. Quand on trouve u, on a affaire à un archaïsme, et cela doit recouvrir, par opposition, une prononciation /u/.

Une des catégories les plus affectées par ce phénomène est celle des superlatifs ; c'est là, d'ailleurs, que Quintilien prend ses exemples. Varron, dans les Satires Ménippées, présente la plupart du temps les formes en -imus :

derisissimus, (Bim., 61)
dextimam, (περὶ ἁἰρ. 403)
diutissime, (Mod., 322)
extimam, (Tith. 548)
furacissimus, (Pap. pap., 377) (37)
intimus, (Marcop., 289)
modestissime, (Mod., 322)
nequissimus, (Pap. pap., 377)
penitissimae, (Τἀφ. Μεν. 526)
purissimus, (Περιπλ. 418) (38)
stupidissimo, (περὶ ἐξ., 407)

Il y a cependant quelques superlatifs en -umus. Certains sont tres intéressants car la forme en -umus alterne avec une forme en -imus, elle aussi attestée dans les Satires Ménippées. D'autres sont joints dans le même fragment à des superlatifs présentant la forme en -imus. D'autres, enfin, ne présentent dans les morceaux des Satires Ménippées, que la forme en -umus. Est-ce par volonté de Varron? par hasard ? Ou à cause de la perte d'une grande partie de cette oeuvre ?

En face de extimus en Tith., 543, (39), passage que divers indices

ont déjà dénoncé comme poétique, on lit en περὶ αἰῶ., 403 :

> porro inde ab uno quoque compito ternae uiae oriuntur, e quibus singulae extumae exitum ac τέλος habent proprium, a primo compito dextimam uiam munit Epicurus

Il faut remarquer que dans le même fragment dextimam qui présente à peu près les mêmes sonorités a une forme en i, (on prétend parfois, en effet, que les syllabes environnantes déterminent le choix de i ou celui de u, et on donne l'exemple de accipio en face de occupo). Priscien dans la glose qui accompagne ce fragment, (G G L, 3, 98, 8 K), écrit : extimus quoque pro extremus dicebant antiqui. Il utilise alors la forme en -imus.

Peut-être y a-t-il ici volonté délibérée d'archaïsme de la part de Varron pour évoquer Épicure ; c'est ce dont semblent témoigner le terme dextimus , le nom compitum au singulier, (40), de même que l'emploi d'une image donne une allure poétique au passage.

Peut-être y a-t-il aussi influence sur extumae de la répartition des sonorités dans singulae . La mélodie tient une grande place dans l'oeuvre de Varron. Recherchait-il d'une façon systématique les effets d'incantation ? (41)

On a aussi des formes qui n'apparaissent qu'avec u dans les Satires Ménippées. Optume est en Bim., 63 :

> aui et ataui nostri, cum alium ac cepe eorum uerba olerent, tamen optume animati erant

Varron veut peut-être là justement créer un effet par évocation en reprenant le langage qui "sentait l'ail et l'oignon".

Le climat est sensiblement le même en Mod., 322 :

non eos optume uixisse qui diutissime uixent, sed qui modestissime où se trouve une autre forme destinée à créer un effet par évocation : uixent . Il s'agit de faire allusion à la vie simple et mesurée des époques passées qui s'oppose à l'existence folle des contemporains de Varron.

Optume, qui est cité justement par Quintilien comme le modèle même des mots de ce genre, avait peut-être plus qu'un autre, en raison de son emploi, de son ancienneté, de sa fréquence, du o initial, gardé la

forme ancienne. Optime n'est pas attesté dans les Satires Ménippées. Il est à remarquer que des superlatifs moins usuels, plus récents, dont la formation en tant que superlatifs est plus évidente, comme diutissimus ou modestissimus, ont des formes en -i dans ce même fragment.

Proximus n'est pas attesté dans les Satires Ménippées ; en revanche, on trouve proxumus en Parm., 392 :

alia traps pronis in humum accidens proxumae
frangit ramos cadens

On y rencontre en outre une forme due à la prononciation populaire, traps, que signale Nonius, ainsi que l'adjectif pronis, hapax, pour pronus, -a, -um. Proxumae peut être un archaïsme dû à la diction poétique.

Peut-être à cause du o et du k de la syllabe précédente, dans la langue populaire, proxumus avait-il, comme optumus, gardé u plus que d'autres formes. De même qu'un simple opt- n'existait pas, un simple prok- auquel on aurait ajouté -simus n'existait pas non plus ; on ne sentait donc pas le besoin de mettre en évidence les éléments constitutifs du superlatif.

Minime, non plus, ne semble pas attesté dans les Satires Ménippées. En revanche, dans le fragment Flaxt., 176, tous les codd. sont unanimes à donner une forme en u, soit minume, soit minumo :

quare, o Marce, pransum ac paratum esse te hoc minume oportet

A coup sûr, ce n'est pas le timbre de la première syllabe qui soutient u dans la seconde ! Ce superlatif semble bâti avec le suffixe simple de super--latif -*me/o-, ajouté à minu-, "racine" de minus, qu'on trouve aussi dans minu-o ; sur minus, minor a été refait secondairement et par analogie. Minumus conserve donc un u étymologique, sous l'influence de minus et celle de son contraire maxumus, - où le u, sans doute, est soutenu en partie par a de la première syllabe -. Cependant, peut-être à cause de la syllabe initiale en i, minimus est la forme la plus courante et le dictionnaire de ERNOUT-MEILLET va même jusqu'à déclarer que c'est la seule correcte.

Ici Varron a sans doute voulu utiliser un tour populaire, comme le laisse supposer par ailleurs la redondance allitérante : pransus ac

paratus. L'harmonie vocalique a peut-être aussi joué un rôle, les voyelles vèlaires l'emportent, en effet, dans ce fragment.

Si l'on quitte le domaine des superlatifs, on rencontre la même hésitation entre i et u dans les mots de la famille de lubet.

La forme étymologique est bien lubet, issue d'une racine indo-européenne de caractère populaire attestée par l'osque loufir, -qui correspond pour le sens au latin uel -, racine qui apparaît dans l'Inde avec l, c'est à dire sous une forme empruntée à la langue parlée (42). Lorsque cet u se trouvait en latin en syllabe intérieure, il était parfois entraîné vers i par l'analogie des multiples i apophoniques, comme dans quodlibet. Des composés de ce genre, on a tiré un simple libet qui a concurrencé la forme primitive et à fini par la faire sortir de l'usage. Libet a été soutenu par licet avec lequel souvent il allitérait.

Dans les Satires Ménippées, on trouve lubentius en Sesc., 485 :

quid enim est quod homo masculus lubentius uidere debeat bella uxore ?

Varron a-t-il cherché un ton de simplicité un peu archaïsant ?

On lit en Tay. M&v., 525 :

"ubi lubet, ire licet accubitum "...

C'est une citation de Plaute, mais il faut remarquer le souci de l'harmonie vocalique : u i , u e - i e , i e - a u i u .

On lit enfin lubido en Mod., 310 :

quare meas lubidines ac tibias bilinguos

mais, au contraire, en Oct., 343 :

postquam auida libido rapere ac concedere coepit

seque opificio non probiter clepere

L'emploi de la vieille préposition se et de la forme non syncopée opificio traduit une certaine recherche, mais peut-être, comme on l'a déjà suggéré, est-ce une parodie de la formule qu'on retrouve assez souvent dans la loi des XII Tables, se fraude. Pour le reste, il s'agit d'un phénomène courant, celui de la cupidité des magistrats, énoncé par conséquent avec le terme courant : libido . Quant au fragment Mod., 310, il est trop

mutilé pour qu'on puisse en dire quoi que ce soit. L'adjectif bilinguus peut induire à penser qu'il y a une certaine recherche ou un certain archaïsme.

La voyelle de timbre incertain i/u peut être aussi une voyelle de liaison à la jonction des deux termes d'un mot composé. C'est le cas de quadripes, (leçon des codd.), en Sex., 506 :

an si equam emisses, quadripedem ut meo asino Beatino admitteres, quantum poposcissem dedisses equimenti ?

et de quadrupedem , (leçon des codd.) en 'Ov. Λυρ., 365 : (43)

... cum uidissent quadrupedem galli tympanis adeo fecerunt mansuem ut tractarent manibus

Le fragment Sex., 506 est écrit dans la langue de tous les jours. En 'Ov. Λυρ., 365, Varron se montre peut-être, volontairement ou involon-tairement, plus conservateur. Il s'agit de traditions du culte, et le fond de son âme strictement religieuse et profondément attachée à la rigueur antique peut s'y dévoiler.

Plus qu'on ne croirait au premier abord doit entrer en ligne de compte la musique de la phrase. Ainsi, en Sex., 506, les voyelles se répartissent harmonieusement :

â i e â e i e	(an si equam emisses)
a i e ê	(quadrupedem)
u e o	(ut meo)
a i o	(asino) , etc...

Est-ce une question d'oreille simplement ? Ou y a-t-il influence , -consciente, ou inconsciente -, d'une croyance selon laquelle le poète agit sur le monde par la musique ? (44)

En 'Ov. Λυρ., 365, l'écho de mansuem peut avoir attiré la forme quadrupedem avec u .

Le radical quadrip- est celui des meilleurs manuscrits de Cicéron ; quadrup- ne semble apparaître que chez les archaïques, ou les auteurs désireux d'en tirer un effet : Ennius, Caton, Térence, Virgile, Ovide, Apulée, Pline, Columelle, Suétone, etc...

Varron avait si net le sentiment de la répartition phonétique entre i et u selon l'entourage que, créant un composé dans le style de la poésie astronomique, il a fait stellumicans (Dol. aut ser., 92), alors qu'il a ailleurs stelligeras , par exemple, en Sesc., 468.

Mais, en outre, il a usé de cette possibilité en dehors des cas où elle était phonétique. Comme l'alternance stelliger / stellumicans lui en offrait le modèle, il a créé en face de multicupidus (Tith., 548), multisignis (Ἡλιῶν μ. 62, 21), multiplex, où i est pourtant devant p, (Ag., 6), il a créé multunummus en Τὸ ἐπὶ πηλῷ μ., 553, où justement u ne se trouve pas à côté de labiale. Le choix peut être dû ici à des raisons d'harmonie vocalique. Ou bien est-ce une façon de se moquer de la pronon-ciation affectée de certaines personnes parlant du prix de l'helops ? Dans les Res Rusticae, Varron emploie ce même adjectif, - ce sont ses deux seules attestations en latin -, sous la forme multinummus (45).

Enfin, Varron a peut-être joué de cette possibilité en un autre endroit où elle n'était pas phonétique. Dans Περὶ κτρ., 412, on lit semustilatus, alors que la forme normale du dérivé de uro est ustulo , (46). Peut-être l'auteur s'est-il permis cette substitution à cause de ustilago ? Peut-être la raison en est-elle à chercher dans le jeu des sonorités ?

cum dixisset Vitulus, ecce tibi caldis pedibus quidam nauicularius semustilatus irrumpit se in curiam

u i a (pedibus quidam)
a i u (nauicu-
a i u -larius)
i a u (semustilatus)

\+ +
\+

b) La séquence : u + O + r/s fin de syllabe, ou t début de syllabe.

On sait que o après u et devant r ou s fin de syllabe, ou t au début de la syllabe suivante, est passé à e vers le milieu du II s^{a}. On trouve des formes avec o chez Ennius, Plaute, Térence, et dans les

inscriptions anciennes.(47)

Varron ne présente pas dans les Satires Ménippées de formes archaïsantes. (48).

La conclusion qu'on peut en tirer immédiatement, et qui s'imposera souvent encore par la suite, est que, contrairement à ce qui est parfois dit, Varron n'est pas un auteur systématiquement archaïsant.

\+ +
\+

c) Hésitation entre o et u .

Une hésitation entre o et u se remarque dans deux mots qui ne semblent pas avoir leur forme "classique" dans les Satires Ménippées : rutundus et eboratus.

Rutundus est employé deux fois : en Ἀλλ' οὐ μ. δέ, 21 :

quem secuntur cum rutundis uelites leues parmis
antesignani quadratis multisignibus tecti

et en Deu., 88 :

quis rutundam facere cetram nequeat ?

Cette dernière phrase doit être proverbiale, car la cetra était un bouclier en forme de demi-lune.

La forme normale est rotundus, elle doit son o à rota et se trouve être l'adjectif en +-nde/o- d'un verbe +reto, correspondant à l'irlandais rethim. Rutundus , (cf. Non., p. 60, 8), est sans doute une forme populaire, et le premier u y est dû à l'assimilation du second. Le français "rond", issu de l'ancien français reont , suppose au contraire une dissimilation aboutissant à +retundus. Est-ce la preuve que la séquence o - u était gênante et que l'on cherchait à l'éviter ? Rutundus est également dans Caton, (Agr., 18, 6) , Lucrèce, (2, 402 par exemple), etc...

Dans les deux citations des Satires Ménippées, il est question de soldats, ou de matériel militaire, et ceci pourrait expliquer que Varron ait choisi, peut-être inconsciemment, la forme populaire.

Mais on constate que rotundus n'est pas attesté dans les Satires. Dans le De Lingua Latina , c'est aussi rutundus qui apparaît , (49); c'est la seule forme dans les Res Rusticae , (50). On est obligé d'en conclure

qu'en fait, rutundus est la forme varronienne et que Varron n'en connaît pas d'autre. Cette mauvaise prononciation est-elle la trace d'une habitude dialectale ? Sabine, par exemple ? Cette tendance à l'assimilation existait sûrement dans les couches populaires, puisque, beaucoup plus tard, l'Appendix Probi est obligé de préciser, (193) : bitumen, non butumen.

En Quinqu., 449, on lit eboratus, "orné d'ivoire", au lieu de eburatus qui est déjà dans Plaute, (Stich., 377).

Eburatus est dû à l'influence du nominatif ebur, mot d'emprunt dont la déclinaison a été sans doute calquée sur celle de robur. Eboratus correspond à la tendance phonétique du latin à ouvrir ŭ en o devant r . Il existe, par ailleurs, eboreus, eborarius. Eboratus peut être aussi soutenu par marmoratus. Tous ces mots ont d'ailleurs réagi les uns sur les autres, si bien que l'on trouve aussi des formes de nominatif ebur, robor, et inversement, marmur d'après ebur.

\+ +
\+

d) Hésitation entre ē et ī .

On ne trouve pas dans les Satires Ménippées d'hésitation entre ū et ō ,ce qui serait un sabinisme. Mais on y décèle peut-être la trace d'un autre sabinisme, l'hésitation entre ī et ē. Varron parle de ces rusticismes dans le De Lingua Latina . En V, 37, il signale la forme speca pour spica , "l'épi", mais en Sex., 507, dans les Satires, il emploie spica. On lit uilicus dans les Ménippées, (alors qu'il signale uella pour uilla en L. L., V 35), uia en Marc., 270 ainsi que Liber en Est m. m., 115 et Quinqu., 446 .

Cependant, en Serr., 455, si la lecture est bonne, se trouve pelum pour pilum :

ait consulem mihi pelum cedere. Subsilio et hostias et extispicis disputantis relinquo

Le mot est formé à partir d'une base *pei-s- signifiant "pilonner". Il vient de *pei-s-lom, "le pilon", nom donné par la suite à l'arme de jet qu'est le javelot en raison de la ressemblance dans la forme (51). Lorsqu'elle subit en latin une évolution normale, la diphtongue

-ei- aboutit à -ī- , en passant par un stade -ē- très fermé, dont témoignent des mots comme deus, oleum, seu, etc...

La forme pēlum est-elle un souvenir de ce stade, après chute de s devant l et allongement compensatoire ? Il s'agirait alors de l'emploi d'une sorte de fossile phonétique pour mettre en valeur une expression "pelum cedere" , peut-être archaïque et rituelle, - dont on n'a pas gardé de trace par ailleurs dans la littérature latine - .

Ou bien, comme en sabin cette même diphtongue -ei- évolue vers -ē- fermé, peut-être a-t-on ici une forme sabine. Varron, avec une ironie moqueuse, chercherait à rendre ainsi l'accent et la façon de parler d'un personnage.

En Sat. inc.,590, les codd. sont unanimes à donner pelleum :

"est ibi", inquit, "si festinas, pelleum"

La forme pelleum est parfaitement inattestée par ailleurs. On connaît, -bien qu'on hésite sur l'étymologie -, pīleum alternant avec pilleum suivant une variation rythmique qui se retrouve dans d'autres mots en latin. Ce pīleum pouvait être prononcé pēleum en sabin, et le ē de peleum aurait été étendu fautivement à pilleum qui, lui, comportait un i bref.

Le fragment :"Il y a ici si tu te hâtes un bonnet", est trop court pour qu'on en tire des conclusions assurées, mais il peut s'agir d'une phrase tirée d'un dialogue entre esclaves, dont le pilleum était la coiffure en certaines circonstances, ce qui expliquerait que Varron se soit amusé à reproduire textuellement une forme plus ou moins fautive.

o
o o
o

IV - Voyelles en hiatus .

La dernière question de phonétique envisagée à propos des voyelles sera celle des voyelles en hiatus.

En général, les langues ne conservent pas les hiatus, mais tendent à les réduire par des procédés divers. En latin, quand la première voyelle est longue, la "loi" dite de "correptio uocalis" est un de ces procédés.

Dans la mesure où l'on peut le voir lorsque les fragments sont en vers, Varron garde en général une voyelle longue en hiatus dans des

mots empruntés au grec, mais ceci est assez commun chez les autres auteurs latins : Aenēae, (Κοσμ. 226), Aegēus , (Κοσμ., 227), etc... (52).

Varron garde encore une premiere voyelle longue en hiatus dans fugāi, (Parm., 386), terrāi, (Eum., 130), militiāi, (Κοσμ., 224), - mais il y a diphtongue en aquâi, (Sat. inc., 580) -. La forme même de la désinence de ces génitifs singuliers indique qu'il s'agit d'archaïsmes. Varron a conservé, pour créer un effet par évocation, une prononciation disparue de son temps.

Partout ailleurs, il y a eu abrégement d'une premiere voyelle longue en hiatus, pour le verbe fio, pour des formes telles que fui, etc...

Toutefois, à cause de cette même propension à la réduction des hiatus, une voyelle brève en cette position tendra à se fermer et à s'abréger encore davantage, parfois jusqu'à devenir une semi-voyelle qui sera prononcée alors comme une consonne. C'est le cas en particulier des ĕ en hiatus devant a ou o, comme dans aurea ou uinea . Dans la langue populaire, cet e tend, en se fermant et en s'abrégeant, à passer à i (53).

Varron conserve, en général, ces e en hiatus ; il a cependant quelques cas présentant i.

En Mel., 301, on trouve uiracius , qui semble d'ailleurs un hapax. C'est un terme bâti sur le modèle des adjectifs en -eus à partir d'une forme +uirax , comme furax , à côté de laquelle existe uirago. Faut-il le faire venir de uir, "l'homme", ou de uis , "la force" ? Nonius, (p. 187, 15), le glose : "magnarum uirium", mais ce peut être par calembour ou par étymologie populaire.

Il est certain que ce doit être une forme populaire, (54), ce qui convient très bien à l'inspiration du fragment :

si non malit uir uiracius uxorem habere Atalantam

Dans le fragment Ὠν. λυρ., 349, on lit :

Φωνακία sum, uocis suscitabulum

cantantiumque gallus gallinacius

Gallinaceus , passé en français sous une forme savante, semble

classique. On doit avoir affaire ici à une forme populaire, (55) ; le fragment dans son ensemble, peut-être déclamé par un orateur pompeux et ridicule, est un mélange d'emphase et de vulgarité . Tout ceci ne va pas sans ironie de la part de Varron, ne serait-ce que dans la comparaison avec le coq, qui rappelle le proverbe latin: "Le coq n'est roi que sur son fumier."

En Kopf., 228, il est difficile de déterminer quelle est la forme de Varron : le codd. A^A donne tineam, les autres codd. ont tiniam ou insaniam , (cette dernière leçon est d'ailleurs à exclure).

Varron semble jouer avec cette possibilité en Ps. Ap., 442 :

> quod in eius dei templa calceati intro eunt, nam in oppido quae est aedes Apollinis et quae ibi ad Herculis, ut intro eat, nemo se excalcietur

La voix déponente pour excalcior paraît une innovation de Varron, mais la variation -ceo / -cio est attestée ailleurs. Dans cette famille de mots, les formes avec -e- en hiatus sont aussi nombreuses que celles avec -i-. Ici, toutefois, il se pourrait que Varron jouât sur le rythme, et que la différence entre calceati et excalcietur tînt à une différence de longueur entre ces mots.(56)

Soit pour ĭ, soit pour ŭ en hiatus, dans les fragments métriques des Satires Ménippées, la scansion atteste parfois une consonantisation. On en relève quatre exemples pour i et quatre pour u (57) . Parfois, l'orthographe même en est affectée comme dans promisque en Capr. pr., 1, leçon de tous les codd. . Mais très souvent la brève en hiatus est conservée et même parfois cette brève, suivie d'une longue, forme le dernier pied d'un sénaire iambique, comme dans scientĭā ou uestigĭā, (Ag., 6). Dans les cas de consonantisation, il ne s'agit pas toujours de fragments dont le ton est vulgaire, mais plutôt de licences métriques : la poésie satirique est assez souple sur ce chapitre en latin.

Une autre manière de réduire l'hiatus est la constitution d'une diphtongue. On trouve ainsi quelques synizèses dans la scansion de Varron. Cela doit correspondre à un certain ton, assez traditionnel dans le genre de la satire.

En Bim., 48, se lit la forme très vulgaire, labdeae .

En Eum., 130 et [illegible], 596, il faut scander cui, ce qui est tout à fait classique, - ce n'est que chez les poètes de basse époque qu'on trouvera d'autres scansions, (58) - .

Si en Eum., 130, on est amené à prononcer eodem, dans les sénaires trochaïques d'Eum., 133, il y a eodem.

Les autres fragments où apparaissent des formes de ce genre n'enseignent rien, n'étant pas métriques.

Encore une fois, il semble que ceci ne prouve rien en ce qui concerne Varron lui-même ; ce sont des facilités inhérentes au genre de la satire ; elles font partie de l'atmosphère, de la langue propres à ces poèmes. Varron en use, sans excès ni réticence, avec un équilibre discret, mais assez nettement, toutefois, pour ne pas s'écarter de la tradition de Lucilius et des autres.

" "

"

DIPHTONGUES .

I - Hésitation entre ae et ē .

On étudiera plus bas les problèmes posés par les mots empruntés au grec, dans lesquels la graphie ae note certainement un ē, (correspondant à η), tandis que la graphie e y est une simple translittération.

Pour commencer, il est une difficulté à ne pas se dissimuler : les codd. conservent-ils vraiment la graphie voulue par Varron ?

En latin, ai a donné ae qui est courant au III s^{a}. Ae semble devenir /ē/ dans la prononciation au début du II s^{a} par monophtongaison de la diphtongue. Cette évolution est masquée par la conservation de la graphie ae dans l'écriture courante. Par conséquent, lorsqu'un Romain de l'époque "classique", (I s^{a}), écrivait ae, il prononçait, semble-t-il, /ē/. Lorsqu'il

voulait avoir une prononciation moins vulgaire, plus archaïsante, il avait recours à la graphie ai. Par exemple, plus tard, l'Empereur Claude, qui portait un vif intérêt aux questions grammaticales, reprit la graphie ai et exigea notamment que son titre fût toujours orthographié : Caisar, comme en témoignent les inscriptions datant de son règne. On se mit par affectation à prononcer Caisar.(59)

Donc Varron écrivant ae prononçait /ɛ̄/ comme tout le monde, et quand il voulait rétablir l'ancienne prononciation, il devait écrire, semble-t-il ai.

Mais dans les campagnes autour de Rome, ae devenait /ę̄/ de timbre très fermé. Varron l'atteste en tant que grammairien dans le De Lingua Latina , sans avoir peut-être bien senti toute la complexité du probleme, ni avoir vu en particulier la variation : e / ę , (60) .

Cette prononciation était condamnée par le bon usage et passait pour un signe de rusticité durant toute la république, (61).

"Varron, ajoute M. COLLART, (62), essaie de persuader son lecteur, qu'à la ville, il y a hésitation sur ce point." Mais il n'a pas dû voir la différence essentielle entre la ville et la campagne, celle d'ouverture. M. NIEDERMANNN donne des preuves de cette différence, dans sa Phonétique Latine :" Lorsque dans le latin vulgaire postérieur, la différence entre les quantités vocaliques s'efface, (si bien que longues et brèves ne se distinguent plus que par le timbre), ae est confondu avec ĕ , par exemple dans les inscriptions de cette époque, où on lit : prefectus , pretor . En français, caelum donne ciel, comme mĕl, miel. "

Mais dans certains termes essentiellement ruraux, qui avaient par conséquent conservé une prononciation "rustique", ae donne le même résultat en roman que ę̄ latin ; de saepes , "haie", le vieux français a tiré soif , saeta a donné soie, comme tēla, toile.

Que trouve-t-on dans les Satires Ménippées ?

On trouve le plus souvent la graphie ae comme partout ailleurs à cette époque ; elle doit correspondre aussi à la prononciation courante /ɛ̄/, et là, Varron adopte l'usage normal (63).

Parfois il y avait, en latin même, possibilité de choix. Au lieu de paene, on a quelques formes vulgaires pene . Mais Varron a toujours paene, (cf. Mel., 302). Ainsi, semble-t-il, dans la vie courante, il ne parlait pas une langue spécialement relâchée.

A propos du nom du chevreau, Varron dit que c'est un emprunt au sabin. En réalité, ce doit être un mot italique commun, reposant sur +ghaidos . La forme rurale en est edus et fedus en sabin , (64).

Mais en περὶ ἐδ., 404, lorsque Varron énumère les plats recherchés des gourmets, les codd. sont unanimes à donner "hedus ex Ambracia". Ceci s'explique puisque Varron considère le mot latin comme emprunté au sabin : pour lui, par conséquent, la diphtongue ae qui apparaît dans haedus est un hyperurbanisme à supprimer. Il faut remarquer cependant, - si l'on peut se fier aux codd. -, que Varron emploie une forme hybride présentant h initial issu de +gh- en latin, alors que +gh- donne phonétiquement f- en sabin et ne laisse aucune trace ailleurs. Peut-être l'auteur a-t-il estimé qu'un sabinisme, ou simplement un rusticisme, n'avait aucune raison de se glisser ici, sachant h étymologique , - alors que ae était pour lui adventice -.

De même Varron emploie la forme de Rome en Τοῦ π. τὸ π., 557: baetere . Certains érudits ont reconnu là une citation d'une ancienne loi, peut-être de la loi des XII Tables.

Sans parler de bīto , que l'on trouve parfois, mais qui a été tiré des composés, il faut mentionner l'existence de bēto.

L'étymologie de ce mot est obscure ; si on le rapproche du grec ἥβην , (dor. ἥβᾱν), on reconnaîtrait une origine rurale dans le traitement de la labio-vélaire initiale, (comme dans bōs) . La racine en serait comme pour uenio, celle reconnue par E. BENVENISTE, (65) : +Hg^{w}- , suivie d'un suffixe, peut-être expressif et populaire, en diphtongue (66). En ombrien, on trouve e-b-e-t-r-a-f-e , (in exitus ?), en osque un nom propre au génitif B A I T E I S, ("Baeti".), (67).

Beto serait donc la forme rurale. On attendrait à Rome +uaito , +uaeto , qui aurait été transformé en baeto par adoption de la labiale des

parlers du Latium.

Serr., 456 présente faecem . Faex est sans doute emprunté à une langue méditerranéenne comme beaucoup de mots relatifs à la vigne et au vin. Vu la signification du mot, il est normal qu'on rencontre souvent la forme rurale fex (68). Mais ici Varron l'emploie au sens figuré et ne lui conserve aucune trace rustique.

Il y a une famille pour laquelle les Satires Ménippées présentent des hésitations, mais elles doivent être en rapport avec le ton des fragments. Ainsi Varron "écrit" saepio en Ἐφ., 185 :

uel decem mensis ubi una saepiant granaria

La satire semble évoquer la campagne à l'âge d'or. Cette forme, entre autres détails, prouve-t-elle qu'il s'agit d'une évocation littéraire ? Il se pourrait que l'auteur reproduisît ici des modèles orphiques, ou pythagoriciens, dont on trouverait un écho aussi chez Virgile, ou chez Tibulle. Mais on n'a pas le vrai parler de la campagne, avec son "accent", cette campagne où les réalités sont moins poétiques et plus dures ! Est-ce ironique de la part de Varron ? Il faut noter que les manuscrits en capitales de Virgile ont toujours la diphtongue, ce qui peut renforcer l'hypothese d'une tradition littéraire, qui affleurerait ici aussi, car dans le de Lingua Latina , où Varron parle pour son propre compte, le manuscrit F a toujours sepio (69). Est-ce uniquement par hasard ?

En revanche, on a e rustique en Ὀν. λυρ., 350 : praesepibus . (Prae- a la graphie courante, -sepibus est une sorte de citation avec l'accent.)

Saepes est un terme technique. On le rapproche parfois du grec φάρος, "buisson", φραγμός, "clôture d'épines ou de pierres sèches", mais cela n'explique pas le détail du mot latin.

Ὀν. λυρ., 350 :

si quis μελῳδεῖν δεινός ἐστ', ὄνος λύρας,

praesepibus se retineat forensibus

est un mélange volontaire et cocasse de grec distingué et d'accent rustique.

S'agit-il d'un paysan pédant qui se veut orateur et qui n'est qu'un ridicule à chasser, comme on chasse un animal indésirable loin d'un enclos où il n'a que faire ? (Varron s'amuse en apposant justement au sujet le terme ὄνος .)

Septo se trouve en Pap. pap., 371 :

quos calliblepharo naturali palpebrae
tinctae uallatos mobili septo tenent

Ici e s'explique moins, sauf si septum est une forme empruntée aux parlers ruraux devenue forme courante à Rome ; en ce cas, elle a perdu son pouvoir d'évocation et s'est en quelque sorte "neutralisée".

Il y a des cas où sans hésitation, Varron emploie toujours la forme en e.

Il est inutile de parler de tĕtricus en Ling. lat., 558. Tĕtricus est seul correct ; taetricus n'apparaît que dans les gloses, sous l'influence de taeter, à la suite d'un rapprochement sans fondement.

Mais on relèvera qu'en Mod., 305, c'est la forme populaire tētrē, qu'il faut peut-être lire, si la conjecture est bonne :

sed, o Petrulle, ne meum taxis librum
si te tetre piget hic modus scenatilis

Cela irait avec la prononciation de scenatilis, néologisme ne déparant pas, d'ailleurs, ce fragment, où l'on trouve l'archaïsme ne taxis. S'agirait-il d'une langue "macaronique" par ironie ?

En Ἄνθρ., 37, on lit :

uulgoque auarus fenerator spe lucri
rem scriptione duplicarat

Pour faenerator, Varron a donné lui-même une étymologie conservée par Aulu-Gelle : "fenus ... a fetu et quasi a fetura quadam pecuniae parientis atque increscentis. Idcirco et M. Catonem et ceteros aetatis eius feneratorem sine a littera pronuntiasse tradit (Varro) sicuti fetus ipse et fecunditas appellata" (70).

Les inscriptions et les manuscrits hésitent entre fenus et faenus . (71)

Varron écrivain est donc, ici, fidèle à sa doctrine de grammairien.

Les fragments 88 et 89 de Deu. semblent mettre en scène un pugiliste vaincu :

quis rutundam facere cetram nequeat ?

et :

... quaero a uobis, si aduersarius supercilia mihi cestis discobinarit, numquis uestrum sua mihi est daturus ?

Le ton en est très vulgaire : on remarque la construction quaero a uobis, donnée par tous les codd. (72). Les formes cetra et cestis créent donc un effet par évocation. Ce sont des termes du langage des soldats , dont on ne connaît pas très bien l'étymologie. Peut-être sont-ce des emprunts apportés par les mercenaires étrangers ? Le rapport établi parfois par les glossaires entre caestus et caedo , (73), est douteux, car le ceste ne sert ni à couper ni à tailler.

C'est la forme cetra qu' utilise Virgile dans l'Enéide , (VII, 732), César a cetrati dans le De Bello Ciuili , (I, 70), mais Tite Live caetra en 28, 5, 11. Ce sont, par conséquent deux mots de forme mal fixée, car le sujet parlant essayait de rendre tant bien que mal en latin ce qu'il entendait dans le prototype étranger ; Varron a volontairement choisi la prononciation la plus populaire.

Reda en Marcip., 285 :

dixe regi Medeam aduectam per aera in reda anguibus

est aussi un mot d'emprunt, probablement d'origine gauloise, donc venu à Rome par les spécialistes de certains métiers (74). Il est à remarquer que César, - qui est un soldat -, emploie redis, (en B. G., I, 51 et 6, 30), tandis que Cicéron emploie dans ses discours à Rome les formes à diphtongue (75). Pour BONFANTE, (76), la graphie ae de raeda sert, comme dans scaena, emprunté au grec σκηνη , à rendre ē d'une langue

étrangère, ē̆ que le latin ne possède pas.

Une des Satires Ménippées est intitulée, si la conjecture est bonne, " Postumi, cui Seplasia fetet. " Le verbe fetere , ne fût-ce que par son sens, est populaire ; il y a peut-être ici recherche d'un effet par évocation, souligné encore par le rapprochement avec Seplasia, nom du marché aux parfums de Capoue : "Postumius, toi pour qui Seplasia pue". En latin apparaît parfois foetet, (palimpseste de Plaute, Cas., 727) ; les manuscrits palatins ont généralement fetet. Mais il semble qu'on puisse préférer une graphie faetere, avec la diphtongue qu'on trouve dans taeter , laedere , (77) .

Enfin, en Ag., 10, on lit obscenus. Ce mot doit être sans rapport avec scaena, car le sens le plus ancien semble être technique, comme le montre Festus :"... cum apud antiquos omnis fere obscena dicta sint quae mali ominis habebantur " (Fest., 218, 16).

Faut-il dans ces conditions l'intéprêter comme +ob - scae - ne/o- "qui est à gauche", et le rapprocher de +scae - ue/o- ? Ou alors, est-ce un emprunt ?

De toute façon, ici, la prononciatiom est volontairement triviale, elle évoque l'atmosphère de la scène ; il s'agit d'une noce et l'on sait que chez les Romains, dire des grossiéretés lors d'un mariage portait bonheur aux jeunes époux.

Au contraire, lorsque Varron voulait suggérer une prononciation distinguée, la graphie devait être ai, ainsi en Sat. inc., 580 :

et ratione

aŭt frī/gĭdōs / nĭmbōs / ăquāi / cădū/cĭtēr / rŭēn/tĭs

pertimuerunt aquatilis querquetulae natantes

Une certaine affèterie, se traduisant par une prononciation archaïque de la diphtongue, n'est pas pour étonner dans un fragment de style assez recherché et soutenu. (78)

o
o o

II - La variation au / ō .

A Rome, semble-t-il a eu lieu un effort particulier pour éviter le passage à ō de au et lui garder une prononciation diphtonguée. Cette prononciation diphtonguée était celle que devaient enseigner les écoles. Elle s'est si bien conservée qu'en vieux français, causa a donné chose, avec palatalisation de k devant a avant la monophtongaison de au , ce qui montre que cette monophtongaison a été tardive. En effet, dans le latin vulgaire de l'empire, lorsque sous l'effet d'un u ou d'un o se trouvant dans la syllabe suivante, il y a eu modification de au , c'est a qui est resté, preuve qu'il était l'objet d'une particulière attention (79).

En revanche, dans certains dialectes, notamment en ombrien, au est devenu o, et dans les mots d'origine dialectale, cet o tendait à s'introduire dans la capitale (80).

Cependant cet o dialectal avait fini par se glisser dans le parler de la société cultivée : dans le style familier, dans les lettres de Cicéron, (81), dans l'usage général. En témoigne lōtus, à côté de lautus , - la langue a gardé les deux mots, en ce cas précis, et leur a attribué des sens différents -. Une différence de ton se manifestait encore, toutefois ; deux passages de Plaute le montreront : on lit si audes , en Mil., 799 , dans un contexte de style soutenu, mais sodes en Men., 547 , au milieu de style familier.

Par hyperurbanisme, à certains o anciens, on a substitué au (82). Mais les langues romanes, par l'aboutissement des évolutions phonétiques, prouvent qu'il n'y a pas eu confusion.

La plupart du temps Varron utilise dans la graphie la forme diph-tonguée, comme ses contemporains : taurus , (Τν. 62 , 203), audire, auris, (pass.), paululum , (Ταφ Μεν. 527) (83).

La question de la prononciation personnelle de Varron n'a pas à se poser pour les noms propres. C'est ainsi que dans les Satires Ménippées, le nom de l'auteur comique est partout Plautus, (Αιτ. 40 ; Parm. 400 ; Ταφ Μεν. 526), alors que l'adjectif d'où est tiré ce surnom présente

en latin les deux formes : plautus et plotus (84). En revanche, en parlant d'un autre personnage, en Man., 258, Varron le nomme Plotius. Il est évident qu'on ne peut guere modifier les noms propres, surtout dans l'écriture.

De même en Bim., 45, Varron parle de Quintipor Clodius qui a écrit beaucoup de comédies sans inspiration. La réduction de au à ō, qu'on trouve parfois dans les inscriptions pour les noms propres comme Claudius, n'est, semble-t-il, pas due ici à Varron.

Encore une fois, on constate que Varron, quelles que soient ses opinions en tant que grammairien, (85), suit la façon de parler du plus grand nombre.

Comment agissait-il en face des hyperurbanismes des Romains maniérés qui remplaçaient ō par au même quand l'étymologie s'y opposait ?

C'est le cas, semble-t-il, du mot coda, (Ταφ. Μεν., 572) (86) . Si l'on compare avec causa qui, en français, a donné chose , coda ayant abouti à queue devait avoir un o (87). Diomède, (G L K, X 383, 3), ne prend pas parti :"Dicimus caudam et codam". Cauda doit être un hyperurbanisme (88) . Ne voulant pas créer d'effet spécial, Varron doit utiliser la forme courante.

Son attitude n'est pas tout à fait la même pour plodo . Plodo doit être la forme ancienne, et plaudo un hyperurbanisme. Le français applaudir , étant savant, ne prouve rien. Mais on peut cependant trouver une preuve de l'ancienneté de o radical dans la forme des composés complōdo , displōdo, explōdo (89). D'ailleurs Quintilien, (90), rapporte qu'à la fin des tragédies et des comédies anciennes, un acteur disait "plodite". Or, à la fin des pièces de Plaute et de Térence, on ne lit que "plaudite". C'est donc que du vivant de ces auteurs, on disait plodere, mais plaudere lors des reprises.

Varron a plodere dans Εὑρ. ἡλ. τὸ π., 166. Le ton y est familier, il pourrait s'agir d'un bavardage, aux bains, ayant pour sujet le mariage.

En revanche, en Γν. σε., 207, on trouve plaudis, dans une évocation

d'Aratos, le poète grec. Est-ce la raison d'un certain maniérisme et d'une prononciation affectée ?

On rencontre deux cas dans les Satires Ménippées, où la diphtongue est étymologique et où Varron la remplace par un o (91).

L'expression en Bim., 68 est la suivante : nouae lagoenae ollarum figurantur et Περ., 191 présente parmi les tâches de la ménagère : oculis obseruare ollam.

Ni aula, ni aulla, ne se trouve dans les Satires Ménippées. L'explication :"aulas antiqui dicebant quas nos dicimus ollas quia nullam litteram geminabant" (92) ne recouvre pas exactement la vérité et, en particulier, ne tient pas compte de la variation au / o.

Les langues issues du latin attestent que la forme panromane a été olla, passée aussi en germanique, (93). Pour ce mot de contexte plus ou moins populaire, c'est donc, comme il fallait s'y attendre, la forme populaire qui l'a emporté. Car l'étymologie semble bien attester que la forme ancienne était à diphtongue. Ainsi le sanskrit a ukhā, "marmite", le gotique aúhns de *ukʷnos. (Le suffixe latin est -sla, dont s se conserve dans auxilla.)

Pour Varron, la forme populaire, qui va très bien d'ailleurs avec le contexte des deux fragments, devait être la plus courante, puisque dans le De Lingua Latina, il affirme que le nom du légume, olus, serait issu de celui de la marmite.

Là encore, peut-être, Varron suit la prononciation habituelle.

En Myst., 330, on trouve coponem. C'est un mot populaire, d'origine obscure, qui rappelle, de loin, le grec κάπηλος, "revendeur", et qui, comme lena, doit être emprunté à une langue méditerranéenne. Il faut remarquer qu'il est passé en germanique sous sa forme à diphtongue, dans le verbe gotique kaupōn, "faire du commerce".

Le féminin copa est toujours sans diphtongue. Est-ce par dissimila-tion, ou parce qu'il apparaît toujours dans des contextes plus ou moins vulgaires ?

Cicéron parle d'un copo, (Clu., 165), de la via Latina, mais Tertullien, (Anim., 3), a la forme caupones.

Ici, comme Varron énonce une série d'adynata sur un mode vulgaire, peut-être dans une parodie burlesque de l'épopée, la forme populaire, celle qu'on trouve dans les inscriptions (94) est tout à fait à sa place.

" "

"

SEMI - VOYELLES

En ce qui concerne les yod, il n'y a rien à signaler. On ne rencontre aucune graphie double, du type maiior, comme Cicéron le demandait (95). Il n'y a pas, non plus, de génitif singulier du genre de Pompeiii (96). Il est vrai qu'on n'a gardé aucune trace de la doctrine grammaticale de Varron sur ce point. On trouve dans les Satires des formes comme facui, mais elles sont plutôt à étudier d'un point de vue morphologique.

Pour -u-, qu'il propose d'appeler uau, Varron a conscience d'une chute entre deux voyelles semblables (97).

Cette chute en latin n'est pas obligatoire, et les conditions en sont difficiles à définir. Lorsque la seconde voyelle porte le ton, on note que cette chute, en général, n'a pas lieu (98).

Dans les Satires Ménippées, cette chute de -u- entre deux voyelles de même timbre se produit uniquement dans des formes verbales de parfait (99).

On a audisset, (Τοῦ π. τὸ π., 558), desierunt, (Lex M., 241) (100), scisse, (Ταφ. Μεν. 521), munit, (περὶ αἱρ., 403), munisse, (Sesc., 486), nescisse, (Bim., 59) (101).

Mais il ne faudrait pas croire que toutes les formes verbales de ce type ont subi la chute de -u- intervocalique. On lit en effet audiui (Sesc., 464), siuit (Marcop., 20), iui (Κοσμ., 224), quiuit (Τὸ ἐπὶ τῇ φ. μ., 555). La répartition ne vient pas des verbes, puisqu'on a audiui et audisset, desierunt et siuit. Elle doit obéir plutôt à des impératifs de rythme, rythme du mot, et surtout rythme de la phrase (102). On peut également

supposer des raisons métriques. C'est le cas de iui en Vog., 224, qui est formé de trimètres anapestiques (103) :

toga

trăct(a) ēst / ĕt ăbōl/lă dăt(a) ēst,/ ād tūr/b(am) Ĭuĭ,/ sērĕ

militiai munera belli ut praestarem

A l'époque de Cicéron, on pouvait, en effet, employer indifféremment les formes pleines et les formes contractes. A l'époque de Quintilien, seules, les secondes étaient encore en usage et dans l'Institution Oratoire, (I, 6, 17), Quintilien se moque de ceux qui employaient les formes pleines.

En Lex M., 241, desĭuērūnt était possible, mais le rythme du sénaire trochaïque eût été moins net :

signa tunc sacra esse

dēsĭ/ērūnt / pōstĕ/ā qu(am) hŏmĭ/nēs sūnt / fācti

Nesciuisse, déjà un peu long par lui-même pour les habitudes latines, eût été métriquement impossible en Bim., 59.

On remarque que les formes dans lesquelles -u- s'est conservé sont soit des troisièmes personnes du singulier (104), soit des premières personnes. Cela doit provenir d'un souci de clarté, audii, par exemple, ayant tendance à se contracter (105).

Chaque fois, par conséquent, la position de Varron semble justifiée.

En dehors des formes verbales, on note le maintien de -u- dans diuitis Crassi, (? A Vie, 36). C'est d'une part une nécessité métrique ; d'autre part, le volume un peu important du mot s'accorde avec l'évocation de l'abondance qui est faite dans ce fragment. On a également diuitum en End., 104 ; là encore, le volume du mot a dû jouer pour le sens et le rythme ; presque tous les termes de la phrase sont des trissyllabes, sauf Chias, que cette différence met ainsi en relief, et ad, mot accessoire soudé par proclise à ce qui suit :

diuitum amphoras Chias ad communem reuocat matellam

La forme à radical dit- ne se trouve pas dans les Satires Ménippées.

On a oliuitas en Ingl., 220, mais ce mot qui se trouve seulement ici

et chez Columelle, est fait sur oliua, et la règle ne peut jouer sous peine de le rendre méconnaissable (106).

Dans le latin vulgaire, la chute de -u- intervocalique a été étendue, par exemple dans pao, au lieu de pauo, (d'où vient le français paon), dans paor au lieu de pauor. Ce vulgarisme ne se trouve pas chez Varron qui, justement, en Sex., 504, écrit : pauonis collum. On voit, une fois de plus ce qu'on a déjà remarqué à maintes reprises, que la langue quotidienne de Varron, telle qu'elle apparaît dans les Satires Ménippées, n'est pas vulgaire.

On rencontre chez Varron un exemple du maintien de -u- intervoca--lique, attesté ailleurs dans des glossaires (107). C'est en Marcop., 291 où le corps humain est assimilé à une ville :

sensus portae, uenae hydragogiae, clauaca intestini

On a affaire ici à une forme populaire, pour un mot lui-même populaire, qui, de ce fait, a subi plusieurs évolutions. Les Anciens en pressentaient l'étymologie. Ainsi Pline, (15, 119), écrit : "myrtea uerbena Romanos Sabinosque ... purgatos in eo loco qui nunc signa Veneris Cluacinae habet. Cluere enim antiqui purgare dicebant." et Servius, (108) : "Cloacina quia ueteres cloare purgare dixerunt."

Le dictionnaire d' ERNOUT - MEILLET fait remarquer que ce verbe +cloare, ou +cluere, est inattesté, c'est donc peut-être une invention de grammairien. Cependant, il correspond au grec κλύζω, "je lave", au vieux haut allemand (h)lūtar, "pur, propre", etc...

On pourrait alors voir en cloāca un mot composé avec un premier terme de la racine +kleu-, "purifier", et un second terme de la famille de aqua, soit avec un allongement à l'initiale de second terme de composé, soit avec redoublement à cette même initiale, - comme des composés du type hydragogia, ὑδραγωγία, etc...., semblent en témoigner indirectement - . On partirait donc de +kleu - H₂eH₂kʷ-, +cleuāqua, "écoulement d'eau qui purifie, égoût". Puis e serait passé à o sous l'influence de u subséquent, (1[illegible] On aboutit alors à +clouāqua. A ce moment se placerait la dissimilati-

-on de l'appendice labio-vélaire de k^w par -u- précédent : clouaca , qui est attesté dans les inscriptions. A partir de là se dessinent plusieurs évolutions pour ce mot populaire. Dans le groupe ou peut se produire une dissimilation de o en a (110) . C'est ainsi que s'expliquerait clauaca , qui est la forme ici attestée .

Il peut y avoir aussi chute de -u- intervocalique, comme dans pauor, pauo, bien qu'ici l'ordre des phonèmes soit inverse. Ce passage à cloaca pouvait être favorisé par le fait qu'on a pu prendre -u- pour un -u- de transition, - comme il en naissait dans boare, forme ancienne, refaite en bouare, qui subissait, en outre , l'influence de bouis , ou dans boua pour boa qu'on verra plus bas -.

Une autre évolution a pu consister encore en une monophtongaison de ou en ū : clūaca, puis en un abrégement de ū en hiatus : cluaca, forme populaire qu'on trouve dans Varron, (L. L., V 157) , dans Salluste, et qui est blâmée par l'Appendix Probi (111).

Cluaca peut venir aussi d'une fermeture et d'une consonantisation de o en hiatus dans cloaca , de même que coagulare a donné kwagulare, cailler en ancien français.

(Au lieu de voir en -āca , un second terme de composé, on peut également y reconnaître un suffixe $^{+}$-āka.)

Varron atteste la présence d'un -u- transitoire entre o et a, - ce qui n'est qu'une fermeture de la fin de o destinée à pallier l'hiatus -, dans boua en Myst., 330 : ".. bouam luto obleuisse... "

L'étymologie de ce nom du serpent semble inconnue (112) . Les manuscrits de Pline, (24, 53), ont la forme boa.

Le fragment 330 est très populaire, comme on l'a déjà remarqué à propos de coponem, rien d'étonnant à ce que Varron veuille peut-être insister sur une prononciation gouailleuse. D'autre part, il a pu rechercher un effet d'évocation par les sonorités : l'accumulation des vélaires dans "luto bouam obleuisse" donnerait au lecteur l'impression qu'il s'englue.

" "

"

CONSONNES

I - L'aspiration et la graphie h .

Ici encore, on s'occupera, pour l'instant, des mots proprement latins et non des emprunts au grec.

" Avant l'apparition des premiers textes littéraires, explique M. NIEDERMANN, dans sa Phonétique historique du Latin, la fricative vélaire sourde h qui, primitivement, avait la valeur de ch allemand s'était réduite à un souffle laryngal très faible à l'initiale, presque imperceptible à l'intérieur. Il a très vite disparu entièrement de l'une et l'autre position." Ceci se remarque déjà chez Plaute, où les mots commençant par h sont traités, à peu de chose près, comme ceux qui ont une initiale vocalique. Quant à h intérieur, il n'empêche ni le rhotacisme (113), ni la contraction (114).

Dans la campagne du Latium, il semble que cette disparition se soit produite plus tôt qu'à Rome. On en donne comme preuve les noms d'animaux et de plantes empruntés à des parlers ruraux : aedus, ircus, olus.

Par réaction, déjà avant l'époque de Varron, la société cultivée citadine rétablit l'aspiration. Négliger h passait, à l'époque classique, pour une marque de mauvaise éducation ou de basse extraction, si bien que naquit une certaine mode consistant à multiplier les h à l'initiale et à l'intervocalique (115).

Il semble que Varron, en bon Sabin, répugnait à l'aspiration (116). Il refuse au signe h le droit de figurer dans l'alphabet (117) . Au moyen de l'étymologie, il cherche à justifier l'élimination de certaines aspirations qu'il ne fait sans doute pas entendre lui-même et qu'il croit parasites. Cependant, selon Annaeus Cornutus (118), Varron connaissait et admettait la graphie avec h pour certains mots.

Il avait donc une position assez souple et assez nuancée en théorie, et encore plus en pratique, pour autant que les manuscrits permettent d'en juger.

Il est possible de conclure de ce qui précède que, dans les Satires Ménippées, lorsqu'on trouve une graphie avec h, elle peut être justifiée d'abord par le fait que h est étymologique de l'avis de Varron. En

ce cas, lui-même ne le faisait peut-être pas entendre dans sa propre prononciation, mais il l'écrivait... Ce peut être aussi parce que c'était la forme courante, et que Varron, n'étant pas sûr de l'étymologie qui supprimerait h, n'ose pas aller à contre-courant. Ce peut être, encore, parce que, chacun sachant qu'il ne faut pas h, Varron se moque de ceux qui l'y mettent ; cela correspond, alors, à la recherche d'un effet.

D'autre part, lorsqu'on trouvera des formes sans h, cela s'expli-quera soit par le fait que c'est la forme courante, soit par le fait que Varron est sûr qu'il n'en faut pas, soit par un effet d'évocation de langue populaire.

Dans les Satires Ménippées, Varron présente h initial ou intervo-calique dans tous les mots où il se justifie et où la langue classique l'emploie en général : habena, habito, hic, haec, hoc, heres, hiems, hiare, hodie, homo, hornus, horridus, hortari, hospitium, hostis, hostia, hosticus, humanus, humus, etc... De même, il a uehiculum, uehere, etc...

On lit hirundo dans les Satires Ménippées, (Des., 86 ; Lafaye, Msv, 529) alors qu'il semble avoir écrit, - peut-être par sabinisme -, irundo en L. L., V 75 (119). Cette graphie "conformiste" s'explique parce que Des., 86 "adest hospes hirundo" ne cherche pas à provoquer d'effet spécial, pas plus que Lafaye, Msv., 529.

Graphie étymologique certainement aussi que celle de nihil que l'on trouve treize fois dans les Satires. Dans les deux fragments métriques où il apparaît, il faut le scander en deux syllabes. H y est étymologique, puisque le mot vient de +ne-hilum, mais il sert aussi à marquer l'hiatus, la prononciation populaire, semble-t-il, étant nīl. Varron, du moins s'il faut en croire les codd., n'utilise qu'une fois nil en Lafaye, Sat., 202, dans des dimètres anapestiques.

C'est ce qui se passe aussi avec mihi. H y est étymologique, puis-que la forme viendrait de +me-bhei, passé à +mehei, à la suite d'une dissi-milation de la seconde labiale par la première (120). La prononciation

populaire était mĭ .

Sur 20 apparitions de ce pronom dans les Ménippées, 17 sont écrites mihi et 3 mi , mais deux fragments seulement peuvent être scandés : mi en Ingl., 219, où i s'élide et mihi en Eum., 138, dans des septenaires iambiques . En principe, il peut y avoir trois types "d'atmosphères" pour ce mot : une prononciation assez soutenue et dissyllabique, une prononciation relâchée et monosyllabique, mais avec insistance sur ce relâchement et même affectation dans le cas de la graphie mĭ . Les fragments confirment-ils cette hypothèse ?

Mi en Ingl., 219 est presque une cheville pour éviter une élision :

adeste et a me quae feram mi ignoscite

Il s'agirait d'un prologue de comédie, prologue comportant par ailleurs de nombreuses répétitions, marques, peut-être, d'une certaine bonhomie.

On a mi en Pap. pap., 375 où l'auteur interpelle avec impatience un convive un peu trop blasé à son goût :

dominum conuiui, uinum, aliudue quid mi laudato !

Le ton concorde avec ce qu'on a dit plus haut.

On remarque dans ces deux cas que, chaque fois, mi est un datif éthique, - ce qui ne se produit pas pour mihi -, donc, qu'il marque un tour vif, mais n'a pas grande valeur sémantique.

En Quinqu., 443, le ton est aussi impatient :

quid medico mist opus ? nempe tuo ! absinthium ut bibam grauem et castoreum leuemque robur ?

Malheureusement, lorsqu'on a la graphie mihi dans les Ménippées, sauf en Eum., 138, on ne peut savoir à quelle prononciation elle correspond.

On ne peut rien dire de la forme hastilia en Ἔχω ὃς, 171, étant donné que c'est une conjecture et que les codd. ont russatia . Varron préconisait asta et non hasta, car il le faisait venir de astare (121).

En Syn., 518, on peut lire honestos et en Serr., 454, honores . Or, d'après le de Lingua Latina (122), honor est issu de onus et ne doit pas pre... h. Varron a-t-il répugné à aller seul à contre-courant d'une graphie

traditionnelle bien établie ? Cela se peut.

De même, on lit en Sesc., 475 :

uentus buccas uehementius sufflare et calcar admouere

Or, il veut, dans un passage conservé par Velius Longus, que l'on écrive et prononce uemens (123).

Vehementer, (ou uehemens), est la forme que présentent tous les manuscrits de Caton et ceux de Varron dans les Res Rusticae (124). Pourtant, Varron rattachait uehemens à uis et à mens, et non à ueho (125) .

L'étymologie moderne ne rattache pas, non plus, ce mot à ueho , mais elle voit en ue- un préfixe privatif, (comme dans ue-sanus), et dans la graphie uehe- une façon de noter uē-, influencée peut-être par l'étymologie populaire qui, elle, rapprochait le mot de ueho et le comprenait comme "agité de mouvements violents" (126).

Ici, dans un morceau de style poétique, Varron emploie la forme des "elegantiores" ; il y a peut-être effet par évocation. De plus, comme il s'agit du souffle du vent, en ce passage précis, par souci d'harmonie imita--tive, il se peut qu'il ait prononcé effectivement l'aspiration.

En Lex M., 240, on lit :

ad biuiras uenio ; cum uellem ostendere quid uellem, Metamelos
Inconstantiae filius me reprehendit

Toujours d'après la notice de Velius Longus évoquée plus haut, l'usage était de dire prendo et reprehendo. Or J. HEURGON fait remarquer (127) que les manuscrits de Caton et ceux de Varron présentent toujours reprehendo (128) et prendo (129), ainsi que comprendo (130). On retrouve ici la tendance de Varron à se conformer à l'usage. Dans les Ménippées, on ne rencontre ni prehendo, ni prendo, ni comprendo (131).

Même lorsqu'on a la graphie prehendo en latin, la scansion est souvent dissyllabique, mais ici, le fragment n'est pas métrique.

En Τρ.τρ., 562, il semble que Varron ait employé la forme haruspicem. En tant que grammairien, il n'y écrivait pas h, car il expliquait

ce mot, - en transformant u en i selon une facilité qu'il se permettait souvent -, par ariuga , "bélier de sacrifice" (132). Ariuga n'avait pas h, car Varron le rapprochait de aries.

En fait, haru- serait peut-être plus proche de hernia (133), ou, d'après l'étymologie proposée par G. BOISSIER (134), longtemps abandonnée, mais aujourd'hui parfois reprise, de l'assyrien har-, "foie", car il y a des ressemblances entre l'haruspicine étrusque et l'haruspicine babylonienne. De toutes façons, h y serait étymologique.

En [illegible], 562, Varron a dû vouloir se conformer à la façon de parler du plus grand nombre. Peut-être aussi a-t-il recherché un effet de prononciation emphatique, ce qui pourrait aller avec le sens du fragment : " Je me vante devant tout le monde de ne pas craindre le hharuspice ..."

Un autre mot auquel Varron s'est intéressé en tant que théoricien est hedus ([illegible] 404). La forme Romaine semble en être haedus, la forme rurale, edus , la forme sabine fedus. L'aspiration y est étymologique, le mot remontant à +ghaidos (135). A f- initial sabin correspond h- à Rome. Mais il semble, d'après les manuscrits du De Lingua Latina par exemple, que s'il connaissait et admettait pour autrui la prononciation avec h, Varron, quant à lui, prononçait et écrivait edus. Cependant, quand il ne prenait pas le mot à son compte, comme en [illegible] 404, où il énumère, non sans malice, les plats recherchés des gourmets, il est très possible qu'il mette un h urbain, en le combinant, peut-être par dérision avec e vulgaire.

En Prom., 437, on trouve hara ; c'est pourtant un mot qui semble rustique. Priscien, (I, 2, 14), donne ara . Certes, h doit s'expliquer par l'étymologie ; peut-être le mot vient-il d'un ancien +gh°ra, de la racine +gher-, "prendre", ce qui l'apparenterait à hortus et à cohors. Mais Varron le sentait-il, - d'autant plus qu'il proposait une autre étymologie pour cohors (136) -. A-t-il voulu créer un effet spécial ?

in tenebris ac suili uiuunt nisi non forum hara atque homines qui nunc plerique sues sunt existimandi

Y a-t-il hara avec h aspiré, comme si on s'arrêtait pour mettre le mot en

valeur, ce qui rend plus pittoresque encore la chute de la phrase avec sues.

Le nom propre Hannibal, qui est un emprunt, est toujours ortho-graphié avec h initial dans les Satires Ménippées, (Herc. t. f., 214 ; περὶ ἐξ., 408). Cela note peut-être l'effort que faisaient les Romains pour rendre la prononciation d'un mot étranger telle qu'ils l'entendaient, effort qu'on ne faisait pas dans la langue relâchée, - d'où les graphies du type Ann- -, mais que Varron, sentant et sachant qu'il s'agissait d'un emprunt a noté consciencieusement ; il n'avait aucune raison d'introduire un vulgarisme dans ces fragments.

H est certainement voulu et prononcé par Varron dans les trois mots suivants : heluo (Est m. m., 113), heia (Eum., 139), ah (Ὄν. λυρ., [illegible]).

Ah et heia sont des exclamations et h y note une prononciation emphatique. En effet, eia existe et correspond au grec εἶα, avec un esprit doux.

A, l'exclamation, existe aussi en latin, mais elle n'est pas dans les Satires Ménippées. Le dictionnaire d' ERNOUT - MEILLET fait remarquer que ce type d'interjection destiné à exprimer des émotions ou des passions assez fortes appartient surtout à la langue parlée et à la poésie ; h y serait une façon de noter la longue ou la prononciation emphatique. On peut penser aussi au "ach !" de l'allemand.

Enfin, il existe une forme elluo à côté de hel(l)uo. C'est un mot expressif, comme le prouve la gémination qui n'est d'ailleurs pas constante, et d'origine inconnue. La gémination n'est qu'un procédé qui rejoint l'aspira-tion, prononcée effectivement en cet exemple précis : c'est Festus qui le dit (p.70), on prononce h dans helluo pour rendre le mot plus expressif, "quo auiditas magis exprobretur". Tout ce fragment 113 est rempli d'ironie avec sa citation homérique appliquée au parasite.

Les codd. présentent en Περιπλ., 416, la forme harenosos sans variante. Le nom du sable est un de ceux que Varron a justement étudiés sans prendre parti. Si le mot vient de haereo, il faut garder l'aspiration, dit-il,

mais s'il vient de aridus, il faut la supprimer (137). Ailleurs (138), on peut lire :" harenam dicimus ..., propter originem uocis, si quidem, ut testis est Varro, a Sabinis fasena dicitur, et sicut s familiariter in r tran-sit, ita f in uicinam aspirationem mutatur." Donc, Varron hésitait (139). Mais, malgré ses hésitations en théorie, il semble que, dans la pratique, Varron adoptait h, qui d'ailleurs devait être étymologique.

Si harena est parent de aridús , dit Varron, il ne faut pas h. Et, en effet, Varron écrit aritudine (Prom., 426), aritudinem (Prom., 430), arida (Fr. 65, 205), ce qui semble correspondre à l'étymologie qui l'apparente à ἀζω , "je sèche", ἀζαλέος , "sec" (140). Mais, en Man., 268, on lit aridum (W m. p. ; H) et haridum (B;L;W m. s.) La seconde leçon paraît s'imposer. Il doit s'agir d'un hyperurbanisme, influencé par harena, commis par un personnage de basse extraction qui désire "bien parler". La phrase est d'ailleurs assez amphigourique pour soutenir cette opinion et contient des vulgarismes :

> et cum corrigia disruptast, tonat, haridum relicum pedem penula scortea pertegere (141) .

Le dictionnaire d' ERNOUT - MEILLET avoue que la famille de umor est d'origine peu claire. Elle comprend aussi ūueo, ūuidus, (ūdus) ; on en rapproche encore ὑγρός . Il ne semble pas qu'il yait h dans l'étymologie.

Il doit, toutefois, y en avoir un, aux yeux de Varron (142) qui l'apparente à humus. En Prom., 430, il le note ; en revanche, en Rer. Men., 527, on trouve la forme : ut umorem ecfugerent. En 430, sur l'origine de la race humaine, le ton est assez noble. En 527, il est plus familier : il s'agit des moyens simples mis en oeuvre par les Anciens pour fuir l'humidité. Il se peut que la différence vienne de là : umorem doit noter une prononciation rurale (143).

Dans un passage conservé par Velius Longus, Varron pense que cohors, "basse-cour", vient de coorior, et que l'aspiration y est injustifiée. (1). Toutefois, dans ce passage, le mot cohors, "cohorte", est considéré comme nettement distinct de cohors, "basse-cour", et apparenté à cohortari.

Dans le De Lingua Latina, (V, 88), au contraire, ils ne font qu'un seul et même mot, dont les deux significations se rejoignent dans l'idée de rassem--blement.

D'après ce que rapporte Velius Longus, cohors, "cohorte", pourrait avoir un h, et cohors, "basse-cour", n'en devrait pas avoir ; d'après le De Lingua Latina, ni l'un ni l'autre de ces mots n'en devrait présenter (145).

Dans les Satires Ménippées, en Bim., 66, on lit cohortes dans tous les codd., au sens de "cohortes". En Bim., 55, chortis cocorum présente encore la signification de "troupe". Les codd. se partagent entre la graphie cohortis et la graphie choortis, (sic), plus fréquente. La scansion de ce fragment de trochaïque octonaire réclame chortis. Mais le sens de "basse-cour" apparaît en Pap. pap., 384, et tous les codd. ont chortibus :

dum uixi, promisca auis mei in chortibus pauit

Cohors est souvent dissyllabique chez les poetes et dans les trans--criptions en grec ancien (146) . Mais dans les inscriptions de l'époque impériale, il est fréquemment monosyllabique et on le transcrit, alors, en grec par χώρτη ou χώρς, ou κώρτης ; la scansion correspondante n'est pas rare (147). Le français en a tiré cour. Cors, graphie attendue, existe (148).

Varron, dans les Satires Ménippées, écrit chors, comme Martial, (7, 54, 7). H provient peut-être d'un report fautif de l'aspiration dans la graphie, puisque cette forme prouve justement qu'il n'y avait plus d'aspiration dans la prononciation. On pourrait y déceler aussi une influence du grec χόρτος, qui correspond étymologiquement à hortus. Dans cohors, pourtant, h est étymologique, puisque ce terme vient de $^{+}$co-ghr$_{o}$-ti-s, sur la racine $^{+}$gher-, comme hortus de $^{+}$ghr$_{o}$-te/o- .

L'usage de Varron dans les Ménippées s'explique par sa théorie, d'une part, et, d'autre part, par le fait que ce mot n'apparaît que dans des fragments de langue familière.

Il y a un certain nombre de termes pour lesquels on ne trouve jamais d'aspiration dans les Satires Ménippées, alors qu'ils en présentent ailleurs.

C'est la graphie étymologique que propose l'auteur pour arundo (Sat. inc., 562). Il se peut en effet que, pour ce mot, h initial soit un hyperurbanisme si l'on admet le rapprochement, - douteux, il est vrai -, avec le nom de plante grec ἄρον. De toutes façons, c'est un mot d'origine rurale.

Auet, du verbe auere, "aspirer à", (Cr. cr. h. n., 79), ne prend pas h, lui non plus, ce qui correspond à l'étymologie. Hauet doit être un hyperurbanisme, influencé par habere, et l'aspiration peut y avoir une valeur expressive correspondant au sens du verbe.

En Man., 256, dans "erili dolori non defuit", la forme erili est sans variante, et, en effet, h n'y semble pas nécessaire (149). Les graphies qui présentent cette lettre doivent être influencées par heres, le maître étant celui qui a hérité du domaine.

De même, c'est à juste titre que Varron présente une forme sans h pour umerus (Parm., 590 ; Virg. diu., 573). Le correspondant grec ὦμος, bien que peu clair, porte un esprit doux.

Ainsi, pour ces formes qui se trouvent dans des fragments de style assez neutre, Varron utilise, peut-être grâce à ses connaissances de gram-
-mairien, la juste graphie.

Pour le verbe lurcor, en Eum., 140 :

contra cum psalte Pisia et cum Flora lurcare ac strepis

il emploie une forme sans h, alors que lurchor est attesté (150) . Ce terme, "manger voracement, bâfrer", de voix mal définie, est populaire , il se peut donc que l'aspiration y soit plus ou moins expressive, comme dans heluo. De plus, on a pu, à un moment donné, avoir l'impression qu'il s'agissait d'un mot grec, le grec ayant fourni à Rome beaucoup de termes se rapportant à la vie de plaisir ; h serait, alors, un hyperhéllénisme .

Varron ne note pas h dans aenus (Marcip., 288), pas plus, semble-t-il,

que dans coerceo (Virg. diu., 576). Mais dans ces formes, h ne marquait pas une aspiration étymologique, il s'était simplement glissé, à date assez récente, pour maintenir l'hiatus (151). Toutefois, on le trouve déjà dans le Sénatus-Consulte des Bacchanales (152) . Chez Varron, en Marcip., 288, l'hiatus est maintenu sans cet artifice, la scansion indique que ae dans aeno est dissyllabique.

Il est un mot où la suppression de l'h révèle un rusticisme. C'est en Sex., 496 :

se circumspexe atque inuenisse se, cum dormire coepisset tam glaber
quam Socratis calua, esse factum ericium e pilis albis cum proboscide.

La perte de l'aspiration initiale dans ericium dénonce une forme de la campagne. Varron n'est pas le seul à l'employer. Plaute, (Capt., 184), a irim - avec i également dialectal, issu de ē -, accusatif du simple er, eris , dont ericius est un dérivé. Le mot semble parent de χήρ , glosé ἐχῖνος par Hésychius (153). Ce rusticisme, ici, est-il volontaire de la part de Varron, ou est-ce le nom sous lequel il connaissait couramment cet animal ? On ne sait.

o
o o
o

II - Confusion d / l .

Le sabinisme de Varron se manifeste parfois, aussi, par la confu-sion de d et de l, ainsi dans l'emploi de Melicae , pour Medicae , ce qui se produit à deux reprises. (154).

En ce qui concerne les mots purement latins, on trouve dans les Satires Ménippées les formes habituelles chez les autres auteurs. On lit olere en Bim., 63 et olfacio en Est m. m., 113, qui doivent être dialectaux, et plus précisément, sabins, mais qui sont couramment employés à Rome. Festus atteste l'existence d'un odefacio, conforme à la phonétique latine, qui n'apparaît pas ici.

On a les formes pecudes (Sex., 495) et peculium (Eum., 130), conformément aux habitudes latines, bien que peculium soit à l'origine un terme rustique.

Varron se conforme donc à l'usage de son temps, parce qu'il ne

veut pas créer d'effets spéciaux.

o
o o
o

III - Les Géminées .

En ce qui concerne la gémination, les formes de Varron semblent être celles qu'atteste l'usage le plus courant. S'il s'en distingue en de rares cas, c'est toujours pour créer un effet.

Les géminées sont chez lui simplifiées apres longue (155). Il a milibus (περὶ ἕδ., 405), avec un seul l puisqu'il se trouve devant i, donc qu'il est palatal, et uilicus (Ἐπ., 195), pour la même raison.

Il suit encore l'usage courant en écrivant narrare (Τὰ Μεν., 524), alors qu'il avait pourtant bien remarqué le caractère secondaire de la gémination dans ce mot (156).

Mais Varron a senti tout le parti que l'on pouvait tirer de la gémination en ce qui concerne l'expressivité, ce phénomene marquant une sorte d'insistance dans la prononciation.

Il le sent si bien que, selon J. COLLART, (157), il est lui-même "le premier à transcrire avec une gémination graphique les mots auxquels il entend donner une prononciation expressive pour telle ou telle consonne. Par exemple, c'est chez lui que pour la première fois, on rencontre, entre autres, gibber, "bossu", (R. R., III, 9, 18) ". Il se trouve que l'on a gibbero en Eum., 156 , avec deux b .

Quand le choix est possible en latin entre la forme à géminée et la forme sans gémination, il y a des cas où Varron emploie la forme expres--sive, celle à géminée, mais ces cas sont peu nombreux, (six sur seize possibles). Il n'en abuse pas ; on peut conclure que, malgré les apparences , peut-être, l'art de Varron est assez subtil, voire assez discret. Il ménage ses effets, ne s'en sert qu'à bon escient et ne les dévalue pas.

C'est ainsi qu'il a sario, non sarrio , en Vin., 568, paululum en Τὰ Μεν., 527, cotidianus en Herc. Socr., 213, cotidie en Eum., 120. (158). Il a lium (Bim., 65 ; Περὶ λ., 418), heluo (Est m. m., 113) où h est déjà

expressif ; (Veut-il en n'employant pas la gémination éviter une surcharge ?). On trouve littera en Ingl., 219, Mod., 521, Syn., 519, Tav Msv., 521. Les deux t sont peut-être la façon de rendre -φθ- dans cet emprunt ancien fait sans doute par la voie étrusque au grec διφθέρα. En revanche, il a litus, graphie la plus correcte et la plus ancienne, en Arm. iud., 42, Des., 84, περὶ αἰῶ., 407 (159).

On lit pupa (Ab., 1), type de mot enfantin à redoublement, - mais ici Varron ne veut pas imiter le langage des enfants -; on rencontre pupus (Tith., 550), pupula (Pap. pap., 376 et Parm., 429), scaturex (Est m. m., 142), où le redoublement de la "littera canina", lorsqu'il a lieu, doit viser un effet d'harmonie imitative.

On ne peut rien affirmer de sûr a propos de pilleum, pelleum ou pilleus, "bonnet". Les formes avec deux l sont mieux attestées en latin que les autres. Mais ce sont, peut-être, toutefois, des formes expressives. Il s'agit d'un bonnet qui, à l'origine, avait un caractère rituel ; le portaient les pontifes, les flamines, les Saliens ; on le donnait aux esclaves en signe d'affranchissement. Mais on ignore l'origine du mot : faut-il le rapprocher de pila, "pile, pilier", de pilus, "poil", de πίλος, "feutre" ? Comme beaucoup de termes, généralement techniques, en -eus, il est susceptible d'avoir été emprunté et d'être passé par un intermédiaire étrusque.

En Sat. inc., 590 où il l'emploie, Varron a donc, en ce qui concerne la gémination, la forme la plus courante, mais e au lieu de i doit être un vulgarisme.

Lorsqu'il le juge bon, Varron utilise des formes à géminées, même peu attendues (160). Ainsi, c'est pour des raisons expressives, sûrement, qu'il a conservé une gémination ancienne, alors que phonétiquement elle devait tomber (161).

En Bim., 50, il écrit :

ūt lĕ/ŭis tĭp/pūlă / lўmphŏn / frĭgĭ/dŏs trăn/sĭt lă/cŭs

La scansion de ce septenaire trochaïque montre que u est long. On devrait donc avoir tipūla, - correction que les éditeurs ont souvent faite -, mais

le maintien des deux p obéit sans doute à un souci d'expressivité ; il tend à rendre la légéreté sautillante de l'araignée.

On ne trouve dans les Satires Ménippées que la forme Iuppiter (And., 54 ; Sat. inc., 585). Il y a là de façon tres évidente une gémination expressive. A partir d'un vocatif *Iū pater, "ô Dieu vénerable", dont les deux termes se sont soudés au point de subir l'apophonie, les fideles ont eu tendance à redoubler p, pour donner au mot un caractère affectif, signe d'une priere plus intense. Comme il faut tenir compte, en phonétique, de la durée maximale d'une syllabe, la gémination a entrainé l'abrégement de u.(162)

Il n'est pas indifférent de remarquer que Varron emploie toujours la forme correspondant à une ferveur plus grande, - dans des phrases qui n'ont souvent rien à voir avec la prière, d'ailleurs -. Ce fait est peut-être révélateur d'un trait de son caractère et de son inconscient.

Gémination certainement expressive aussi que celle que l'on trouve dans caecuttio, (And., 30 ; Περ., 194). Cette finale en -u(t)tio se rencontre dans un certain nombre de verbes indiquant des infirmités ou des bruits : balbu(t)tio, frigu(t)tio ; chaque fois, la possibilité d'une gémination de la dentale est attestée. On y remarque, en outre, d'autres effets : ainsi, caecuttio contient deux gutturales successives avant la géminée, évoquant une sorte de tatonnement, k... k.. tt... ; balbuttio fait se succéder deux labiales, b... b... tt..., pour imiter le bégaiement.

Il est possible, d'autre part, que dans caecuttio, les deux t soient soutenus par la forme du verbe grec τυφλώττω.

Il doit y avoir aussi gémination expressive, mais de r cette fois, dans uerrutum en Ὀν. λυρ., 363 :

> nempe suis siluaticos in montibus sectaris uenabulo aut ceruos qui tibi mali nihil fecerunt uerrutis ; ah ! artem praeclaram !

Il s'agit d'une sorte de dard. La forme la plus fréquente est uerūtum, (163). Verrutum ne se trouve que dans quelques manuscrits. La gémination de la littera canina" comme l'appelle Perse, que les Anciens trouvaient si

désagréable, peut suggérer la cruauté de la chasse. D'ailleurs, la dernière phrase comprend une certaine accumulation de r (164).

Expressive également est la forme recciderís en End.,107 :

quare si in somnium recciderís et δ' οὐδ' ἐγήσεαι eris experrectus

La géminée est ici consécutive à un phénomène d'haplologie syllabique : le parfait de cado étant cecidi, dans un composé, il devient, par exemple, recicidi, puis reccidi, où la consonne est bientôt réduite à une simple. Mais, surtout pour un verbe du sens de "tomber", la gutturale redoublée devait avoir une valeur imagée et insister en quelque sorte sur la chute.

On ne peut pas dire que la forme relligiones (Ἀνθρ., 36) soit due uniquement à une nécessité métrique. Certes, elle forme un excellent dactyle cinquième dans un hexamètre dactylique, mais pour un bon poète, il y a toujours possiblité d'arranger une phrase, de sorte que les lois de la versification ne constituent pas un carcan.

Si Varron a choisi, au lieu de religio, la graphie avec deux l, il se peut qu'il ait obéi à une volonté, plus ou moins inconsciente, de noter par cette gémination d'une liquide, liante, le lien que constituent les "religiones".

Religio, où le radical indique déjà par lui-même la notion de lien, est bâti avec le préverbe re-, qui se présentait en latin sous la forme red- devant voyelle (165). Or, certains préverbes, en se soudant à un terme commençant par l, donnaient naissance à une gémination, comme c'est le cas pour alligo. Ceci a pu amener par analogie la création de relligio, avec le red- de redeo et le traitement -ll- de alligo (166).

Il est à remarquer que Varron présente relligio dans la seule attestation de ce mot pour les Ménippées, mais il a religiosus (Ἐρ., 182) (167). Or le fragment Ἀνθρ., 36 est cité justement par Nonius à cause du mot religio pris en mauvaise part (168) :

...
non demunt animis curas ac relligiones
Persarum montes ...

Ces relligiones, c'est à dire ces superstitions, ligotent en quelque sorte

l'homme.

Par contraste, on lit en Trip., 182 :

ergo tum sacrae religiosae castaeque
fuerunt res omnes

Faut-il y déceler une manifestation de l'inconscient de Varron et une prise de position de sa part sur la vraie religion, celle des ancêtres, pure, sainte, et les folles superstitions astreignantes de son temps qui trou-
-blent les âmes et les empoisonnent ?

Enfin, une gémination qui constitue un hapax apparaît dans Flaxt., 180 :

quid ? tu non uides in uineis, quod tria pala habeant, tripalles
dici ?

Tripalles est bizarre, car il vient évidemment de palus, (palum chez Varron), et le fragment le souligne. Or tous les dérivés ou les composés de ce mot ont un seul l : palare, palatio, depalo, (im- , pro-), tripalium, tripaliare. Ici, pourtant, les codd. sont unanimes à attester les deux l.

Peut-être s'agit-il d'un dérivé rustique, ce qui n'aurait rien d'étonnant car le passage concerne une activité agricole ? C'est d'ailleurs un terme technique de champ sémantique très restreint. Il pourrait être dérivé non de palus, mais de +pallus diminutif peut-être utilisé à la campagne.

Pālus est en effet de la même racine que pango, +pā-g- ou pā-k-, exprimant le sens de "ficher". De +pāk-sle/o- , pālus, le diminutif est + pāxl-(e)le/o- , pax°llus, paxillus. Après que +pāxlus a donné pālus et s'est ainsi éloigné de paxillus , on a pu, surtout à la campagne, éprouver le besoin de créer un autre diminutif dont le rapport avec palus fût plus évident : +pāl-(e)lus , +pallus . La différence entre palus et pallus viendrait de la variation entre l palatal et l vélaire. Et c'est sur ce pallus que les vignerons auraient créé tripallis, (dans lequel la graphie -ll- pour noter l palatal ne s'impose plus devant i) (169) .

La gémination, ici, serait donc, aux yeux de Varron doublement expressive, d'une part, parce qu'elle révèlerait une origine rurale, d'autre part, parce que les diminutifs sont toujours, en eux-mêmes, expressifs.

Ceci amène à parler des diminutifs dans les Satires Ménippées.

C'est au moyen du suffixe +-le/o- que le latin a formé la plupart de ses diminutifs. D'ailleurs, ce nom de diminutif est donné à tort ; ce sont souvent des formes plus expressives que le simple correspondant, parce que plus pleines. L'usage de ces suffixes destinés à donner plus de corps aux mots est particulièrement répandu dans la langue populaire. Mais ces suffixes, à force d'être utilisés, se dévaluent ; ainsi naissent des formations à suffixes combinés en +-cule/o-, +-elle/o-, +-ille/o-, +-celle/o-, (ce sont souvent les formes qu'ont gardées les langues romanes).

Il est certain que dans ces vocables, la longueur du mot jouait son rôle, mais la présence de deux l devait ajouter à l'expressivité, ne serait-ce que par la prononciation spéciale et le lcaractère palatal que cela leur conférait.

Une fois de plus, on peut remarquer que Varron, s'il use de cette possibilité, le fait avec discrétion et toujours à bon escient. Les diminu--tifs sont nombreux dans les Satires Ménippées, mais il s'en faut de beaucoup que tous aient des suffixes à géminée. Sur une centaine de diminutifs que l'on peut environ y recenser, on trouve à peu près 45 fois seulement une géminée. Encore parmi ces derniers diminutifs, faut-il faire une distinction entre les vraies formes de suffixe à géminée et celles où -ll- ne fait pas partie du suffixe, mais provient de l'assimilation de la consonne finale du radical avec l simple du suffixe. (170). Mais il n'en est pas moins clair que, même dans cette dernière catégorie de mots, l géminé ajoute à l'expres--sivité, et si Varron avait voulu l'éviter, il aurait pu employer d'autres formes de diminutifs, en -culus, par exemple, ou même d'autres synonymes.

Lorsque l'on compare deux dérivés de la même racine, l'un avec un seul l, l'autre avec une géminée, on n'arrive guere à des conclusions très nettes. Ainsi, en Nesc. q. u. s. u., 336, on lit homunculus :

"... (conuiuium) ... tum denique omnibus suis numeris absolutum est,
si belli homunculi conlecti sunt ...

Le sens ici n'est pas celui d'un diminutif, mais cherche à rendre sensible un certain raffinement.

En Dol. aut ser., 92 :

mundus domus est maxima homulli ...

on voit la raison de l'emploi d'une forme expressive ; il s'agit de souligner une opposition. Le sens est peut-être plus nettemnt diminutif qu'en 336, mais sans que ce soit très sûr. Chaque fois, plutôt qu'une forme dont le choix est motivé par tel ou tel critère, on doit avoir le vocable attendu par "l'oreille" de Varron. Or, on l'a déjà noté, son "oreille" était très sensible à la musique des mots.

Homullus apparaît encore en Λογομ., 243 :

haec lanigeras detonderi docuit tunicareque homullum

On perçoit la raison affective de l'emploi d'une forme expressive.

On le trouve, enfin, en Sex., 493 :

senibus crassis, homulli, non uidemus quid fiat ?

En conclusion, il semble que la forme à géminée convienne mieux à des idées de pitié en ce cas précis, mais sans qu'on puisse vraiment en faire une théorie.

Varron emploie matula, "pot" et matella . De matula l'étymologie est inconnue, mais ce terme pouvait passer aux yeux des Latins pour un diminutif ; il apparaît chez Varron dans un proverbe qui constitue le titre d'une satire : Est modus matulae, "il y a une limite au pot de chambre".

En revanche, matella est employé deux fois, d'abord en End., 104 :

diuitum amphoras Chias ad communem reuocat matellam

L'opposition entre le début et la fin de la phrase est peut-être mieux mise en valeur par l'utilisation de la forme à géminée, (bien que matula , lui-même, n'eût pas désigné un pot de chambre beaucoup plus élégant !). Peut-être y a-t-il aussi une volonté musicale ?

Ces hypothèses sont également valables pour Man., 263 :

lecto strato, matellam, lucernam, ceteras res esui usuique prae se portant

Peut-être y a-t-il encore plus nettement ici un souci certain des sonorités : a e a dans matellam répondraient à u e a de lucernam .

La preuve que les conditions métriques, si elles ont joué un rôle dans le choix des formes à l simple ou à l géminé, n'ont tout de même pas

été déterminantes, est fournie par le cas de tippula en Bim., 50 :

ūt lĕ/uīs tĭp/pŭlă / lўmphŏn / frĭgĭ/dŏs trān/sĭt lă/cŭs

Il s'agit d'un septenaire trochaïque et la métrique réclame ū, si bien que certains éditeurs sont allés jusqu'à modifier la leçon unanime des codd. et à écrire tippulla, metri causa. (171)

Mais les codd. paraissent formels, et si l'on peut se fier à eux, Varron a bien écrit tippula : c'est donc qu'il tenait à conserver l vélaire, et il faut par conséquent voir ici plutôt un allongement de brève au temps fort, ou l'utilisation d'un suffixe -ūlus, -ūla.

Pourquoi cet entêtement à garder l vélaire, quitte à tourner un peu les règles de la métrique ? Certainement pour des raisons d'harmonie. Le vers, comme on l'a dit plus haut, avec ses dentales et ses liquides, doit chercher à évoquer les mouvements légers, à la fois glissants et sautillants, de l'araignée d'eau à la surface de l'onde. L devant ĕ de lĕuis doit être assez indéfini, l de lymphon et l de lacus sont vélaires ; c'est peut-être le motif qui a entraîné celui de tippula vers la vélarité. (172)

Il arrive dans les Satires Ménippées que certains fragments, en raison de leur sens, contiennent plusieurs diminutifs groupés, mais on ne peut tirer aucune conclusion de leur observation. Il n'y a pas, par exemple, dans ces groupes que des formes à l simple, ou que des formes à l géminé. Ainsi, dans la satire intitulée Papia Papae, qui traite des éloges, les formes expressives sont multiples : en 376, il y a

ante auris modo ex subolibus paruuli, intorti, demittebantur sex cincinni; oculi suppaetuli, nigellis pupulis, (quam hilaritatem significantes animi !), rictus paruissimus ut refrenato risu roseo

On trouve des formes avec un seul l et des formes avec deux l ; il est vrai que dans tous les exemples, ces l sont palataux devant i, mais certains sont implosifs et explosifs, d'autres explosifs seulement. On peut remarquer un arrangement très savant entre les consonnes et les voyelles : dans nigellis pupulis, par exemple, on entend i, e, une consonne double, une consonne, u, la même consonne, (et non une consonne double), u, l simple, i. Dans cincinni, oculi suppaetuli, il y a un effet d'accumulation des c et des

n, puis une rime en -uli et une accumulation de p . Vraiment, l'oreille de Varron devait être très fine et plus ensible même que la nôtre à ces subti--lités.

Le fragment 372 de la même satire :

sigilla in mento impressa Amoris digitulo
uestigio demonstrant mollitudinem

donnerait lieu aux mêmes réflexions . A supposer qu'elle existât, une forme comportant deux l au lieu de digitulo eût été une surcharge.

Ab., 5 se présente ainsi :

sed neque uetulus canterius quam nouellus melior ...

Les deux l de nouellus, ajoutés à l palatal de melior donnent une impression de légéreté et de jeunesse que l vélaire de uetulus, avec son u initial et ses deux u voyelles, n'a pas.

Parfois, ces diminutifs à géminée sont groupés avec d'autres formes à géminée expressive. Ainsi Virg. diu. rend le pépiement des oisillons dans le fragment 569 :

et pullos peperit fritinnientes

L'harmonie y est due aux labiales et aux dentales, ainsi qu'à la disposition des deux l et des deux n qui se répondent, les deux l entre voyelles vélaires, les deux n entre voyelles palatales.

Expressives aussi sont les formes verbales à géminée : conscribillo (Col. Herc., 77 ; Marcip., 281) et obstrigillo (Man., 265), verbes qui intéressent Nonius dans les gloses accompagnant ces fragments.

o
o o
o

IV - Débilité de certaines consonnes finales .

a) Cas de s final . -

S final tendait à s'amuir dès le latin préclassique lorsqu'il était précédé d'une voyelle brève et que le mot suivant commençait par une consonne (173). Dans ce cas, s parfois n'est pas noté dans les inscriptions du III sa et du II sa. En revanche, s final devait se maintenir après brève,

s'il était devant initiale vocalique, ou après longue.

Il y a eu évidemment des confusions. Ce sont elles qui expliquent la naissance de doublets, comme magis et mage , potis et pote . En Marcop., 290, dans l'expression : qui pote plus, urget , "celui qui est plus puissant, accable les autres", on a une trace de ce masculin singulier +potĭ avec chute de s. (174);. Mais pote a également été employé par la suite devant initiale vocalique (175) .

De la même manière s'expliquent les formes satis et sat. Les formes avec s semblent moins populaires que les autres, elles semblent refaites, ou du moins maintenues par les lettrés. Sat figure une fois, en Prom., 431 :

cum sumere coepisset, uoluptas retineret, cum sat haberet, satias manus de mensa tolleret

Satis se trouve deux fois dans les Satires , en Sat., 195 :

uilico, quod habent satis ciui, exputant lautum

et Tab. Mar., 521 :

Diogenem litteras scisse domusioni quod satis esset ...

Ces deux derniers fragments ne présentent aucune intention particulière, ils ont donc une forme neutre. Le premier contient l'expression "sat habere" , plus ou moins figée, - où sat est justement devant initiale vocalique -. Varron y recherche un effet, ne serait-ce que dans le rapprochement de sat et du néologisme satias . Il y est question d'hommes satisfaisant prosaïque--ment leurs besoins matériels, d'où la simplicité presque maladroite du vocabulaire.

La langue littéraire, elle, avait rétabli tous les s finaux. Dans les grandes inscriptions du II s^{a}, (S. C. Bac. ou Lex Repet. ou Sent. Minuc.), ils ne manquent jamais. En Gaule, dans la péninsule Ibérique, en Rhétie, où le latin était divulgué surtout dans les écoles et par les lettrés, s s'est conservé (176). En revanche, en italien et en roumain, où les langues sont issues du latin vulgaire des paysans ou des soldats,-s semble avoir été éliminé.

Les poètes ont profité de cette double possibilité, maintien ou chute de -s final, en employant dans certains cas la forme courante chez les lettrés,

et dans d'autres, la prononciation vulgaire.

Les cas où -s "fait position" dans les fragments métriques des Satires Ménippées sont beaucoup plus nombreux que ceux où il est négligé . Il est négligé environ une vingtaine de fois,(parmi lesquelles 6 au moins peuvent s'expliquer également par la loi des mots iambiques). Certaines de ces élisions se trouvent dans des fragments d'inspiration familière : Ab.,4 ; Ag.,9 ; Ἀνθρ., 36 qui reflète la sagesse populaire et où ce peut-être un effet par évocation :

non fit thesauris, non auro, pectu' solutum,
non demunt animis curas ...
... atria diuiti' Crassi

Mais il ne faudrait pas croire que les fragments où apparaît ce phénomène sont franchement vulgaires, ils sont la plupart du temps simplement familiers.

Toutefois, ce n'est pas vrai de tous, et certains ne présentent aucune familiarité, ainsi, en Bum., 136 :

tibi typana, non inanis sonitus matri' deum ;
tonimus tonos tibinos, tibi nunc semiuiri ...

il s'agit d'un chant des prêtres de Cybèle, et on ne comprendrait pas qu'il fût vulgaire.

Ὄν. λυρ., 357 fait allusion à l'image de la "catena poetarum" :

Pacui discipulus dicor, porro is fuit Enni,
Enniu' Musarum, Pompilius clueor

Ce distique élégiaque n'est certes pas familier.

Parm., 391 semble aussi d'un ton assez soutenu :

caeditur lotos alta, alta fros decidit
Palladis, platanu' ramis

On ferait les mêmes remarques à propos de Parm., 393, 394, et, pourtant, les élisions s'y multiplient. Il doit s'agir, dans cette poésie à résonance bucolique, d'évoquer très discrétement la prononciation rustique, - on y relève aussi fros, traps, etc... -

En Περιπλ., 418, on lit :

nulla ambrosia ac nectar, non alium et sardae, sed :
"panis, pemma, lucuns, cibu' qui purissimu' multo est"

O l'hexamètre dactylique est une citation d' Ennius 1368. Ce fait doit

mettre le lecteur sur le chemin de l'explication. Dans les fragments qui sont visiblement de style soutenu et où se trouve ce phénomène, Varron a voulu en quelque sorte rehausser ses vers en leur donnant un caractère antique, en pastichant les grands Anciens : Ennius, Lucilius, etc... , où ce fait se rencontre assez souvent.

Ov. Lup. 357 ne peut que confirmer cette interprétation. Dans les fragments bucoliques de Parmeno, où est décrite la bonne vie saine de jadis (177) , il y a, en plus de l'évocation de l'accent paysan, le désir de remonter aux sources. Est-ce à la suite d'un Maître ? d'un catéchisme ? Varron se conforme-t-il, ici, à une tradition orphique, comme peut-être Virgile, Ovide, Tibulle, sur ce même sujet ? (178)

Donc, nulle vulgarité grossière dans les Satires Ménippées. Rien de gratuit, non plus : tout traduit une intention, consciente, ou inconsciente. Cela n'a pas toujours été compris, et un poète ennemi de Varron tel que Seius Nicanor a pu railler ce qu'il prenait pour des maladresses (179) .

\+ +
\+

b) Cas de m final .

La lettre m était aussi souvent que s muette en finale, autant qu'on puisse en juger par les fragments qui restent des Anciens. Devant initiale vocalique, il y avait élision, et en cela, Varron ne se distingue pas des autres auteurs. Cette élision, en effet, est aujourd'hui expliquée par la nasalisation de la voyelle précédant m .

Mais il semble, en outre, d'après les fragments d' Ennius, de Lucilius, d'après les Satires d' Horace, que -m ne "faisait pas toujours position" devant initiale consonantique (180). Toutefois, dans l'état actuel de la scansion des Ménippées, aucun des fragments métriques ne présente de cas de ce genre.

\+ +
\+

c) Cas de dentale finale .

D'après un exemple d' Ennius (181), il semble aussi qu'anciennement une dentale finale pouvait être muette. Mais ce cas, lui non plus, ne se pré-sente pas dans les Satires Ménippées.

\+ +
\+

A la fin de cette étude, on ne peut guere trouver un caractère particulièrement relâché à la prononciation Varronienne. Cet auteur devait prononcer comme tous les "honnêtes gens" de ce temps le faisaient dans la vie courante, sans exces ni de soin ni de vulgarité.

Lorsqu'il utilise, par exemple, l'élision de -s, ce n'est jamais uniquement par facilité, - en quoi il prouve qu'il était poète, et non simple versificateur, ce qu'on eût pu croire à première vue de ce "grammairien - amiral" -. Il s'en sert pour créer un climat qui corresponde à l'inspiration du morceau ; aucun exemple ne va là - contre .

o
o o
o

V - Relâchement et hésitation dans la prononciation des consonnes intérieures.

Dans la langue populaire, les consonnes sourdes intervocaliques avaient tendance à se sonoriser, par assimilation de sonorité avec les voyelles qui les entouraient. Cette évolution est attestée par l'aboutissement des mots latins dans les langues romanes.

Varron lorsqu'il y avait possibilité de choix, choisit la forme correcte, avec sourde, s'il n'y a pas d'effet par évocation à créer.

C'est ainsi que pour le mot querquetula, "sarcelle", (Sat. inc., 580), qui n'est attesté qu'à partir de lui, il présente la sourde intervoca--lique (182).

C'est la forme "correcte" aussi, pourrait-on dire, que Varron utilise avec uiceni (Eum., 158)

primum iste qui meret sestertios uicenos

Vigeni existe parfois, il est évidemment influencé par uiginti (183).

+ +
+

La forme grundit que présentent tous les codd. en Ab., 3 est normale à Rome. Cependant, le lemme de Nonius qui accompagne cet exemple de Varron ne parle que de grunnire, et il est de fait que l'on trouve pour le cri du porc grundire et grunnire. Le changement de -nd- en -nn-, qui corres--pond à une plus grande assimilation entre les dentales, est régulier en os.-ombrien (184). Il apparaît en latin dans quelques exemples isolés, tous

suspects d'influence dialectale ou populaire (185).

Varron n'a donc pas éprouvé le besoin de glisser ici un dialectisme (186), car il désirait simplement donner un renseignement de vocabulaire en indiquant le cri du porc.

\+ +
+

Il semble qu'il y ait eu également dans la langue populaire de Rome des confusions de prononciation entre -kky- et -tty- , par exemple des confusions entre Attius et Accius (187).

Varron a toujours la forme Attius, ainsi dans le titre proverbial Idem Atti quod Tetti , l'équivalent de " C'est bonnet blanc et blanc bonnet ", et en Test., 547 : Idem Attio quod Tettio (188).

Entre Attius et Accius , y avait-il simple confusion de la part de certaines personnes ? Ou étaient-ce deux mots différents ? D'apres le dictionnaire d'ERNOUT - MEILLET, ces deux cognomina n'ont pas même origine. L'un viendrait de attae (189). L'autre serait dérivé de Acca , terme du langage enfantin désignant la maman (190), employé ensuite comme nom propre et entré dans la mythologie.

Ici, le proverbe que cite Varron utilise la forme Attius, car elle fait une paranomase plus apparente avec Tettius.

Jusqu'ici, par conséquent, on ne relève ni vulgarisme ni dialectisme .

\+ +
+

Une autre confusion typique de la langue populaire était celle de -b- et de -u-. Cette faiblesse se manifestait en deux cas : dans le cas d'un -b- ou d'un -u- intervocalique ou initial, et dans le cas d'un b ou d'un u appuyé par r ou par l.

1er cas . En position intervocalique, -b- passe à la fricative labiale sonore à partir du I s^p. Et à partir de la seconde moitié du I s^p, la semi-voyelle passe, elle aussi, à cette même fricative labiale sonore. (Cette date est bien postérieure à Varron, mais on peut imaginer que de son temps, cette évolution avait déjà commencé dans la langue populaire.)

Il en fut de même de tout b- initial suivi de voyelle, si le mot

précédent se terminait par une voyelle ; dans cette dernière position, toutefois, la prononciation occlusive qui s'était toujours maintenue après finale consonantique du mot précédent et aussi lorsque b- était suivi de consonne, semble avoir été rétablie par suite d'un nivellement analogique.

Mais dans l'orthographe des gens peu instruits, comme le montrent certaines inscriptions, on avait tantôt b , tantôt u, sans égard pour l'éty--mologie, si bien que Cassiodore a dû écrire un traité "de b muta et u uocali".

Les langues romanes répondent par -v- à b intervocalique : habere a donné avoir , mais b- initial subsiste, comme dans barba devenu barbe.

On trouve dans les Satires Ménippées des traces de cette confusion.

Le mot bulga a la forme correcte, certes, en Oct., 544 :

in quo nobilius est Philippeum quod accipimus quam quod bibimus, cum alterum addamus in bulgam, alterum in uesicam ?

Mais Sex., 498 présente la forme vulgaire :

eo ut uiaticum ex arcula adderem in uulgam

Ce terme, emprunté peut-être au gaulois, était sans doute familier. Il semble que si les Romains ont bien répété ce qu'ils entendaient, la forme ancienne chez eux doit avoir b- (191).

En Oct., 544, le ton est familier, sans plus, avec un jeu de mots entre bulga et uesica. En Sex., 498, il doit être nettement vulgaire, mais le fragment est trop bref pour qu'on puisse s'en rendre compte. (Le fait qu'il y ait une consonne finale au mot précédent ne joue pas ici, puisque m n'était pour ainsi dire pas prononcé en latin, et se contentait de nasaliser plus ou moins la voyelle précédente.)

2ème cas :_ La fricative u est devenue occlusive labiale b après l et r, tout au moins dans une partie des provinces de l'Empire (192). L'ancien français et le français moderne ont courber en face de curuare latin . Mais, sauf en roumain, cette évolution ne s'est pas faite sans résistance, comme le prouvent en français des mots tels que mauve, selve, cerf ... (195).

En Sat. inc., 564, Varron écrit : de bulbis dixi ... . Or, pour ce terme, les formes étaient nombreuses. On trouve buluus,uuluus, uoluus (194). C'est un emprunt au grec βολβός, la forme étymologique comporte donc

deux b. C'est cette forme que présente Varron, parce qu'il n'y avait aucune raison de faire des effets de vulgarisme dans ce texte où il donne un renseignement quasi-scientifique concernant les plantes.

Il semble qu'il faille lire uolua en Gum., 191, dans une série d'injures adressées aux philosophes, peut-être - bien que les codd. très corrompus pour ce fragment présentent souvent boluae: existent aussi en latin uulua, uulba, bulba, (Macr., S., 3, 186). Si c'est donc bien uolua qu'il faut voir dans les Ménippées, Varron utilise la forme courante (195).

Si l'on fait venir le mot de $^{+}g^{w}e/ol-bh-$, la forme étymologique en latin serait uolba. Malheureuseemnt, si cette forme existe, on n'est pas sûr de son ancienneté, car elle figure seulement dans l'édit de Dioclétien.

o
o o
o

VI - Nasale devant s, devant f, et ailleurs.

1) Devant f et s, la nasale dentale n a perdu de bonne heure son occlusion. Ses vibrations glottales se sont alors assimilées à celles de la voyelle précédente et ont allongé celle-ci (196).

On possede la preuve que Varron ne prononçait pas n dans cette position puisqu'il déclare que pos et pons sont pour lui homophones (197). De plus, Charisius, (p. 33, Barwick), enseigne que Varron admet pour le nom de la table les graphies mesa et mensa, qui représentent les deux étymologies entre lesquelles il hésite (198). EN L. L., V, 138, cet auteur écrit piso, au lieu de pinso, - si l'on en croit le manuscrit F -, parce que cela reflète sa prononciation d'une part, et permet d'autre part le rapprochement avec pistrinum.

Cicéron disait, semble-t-il, plus volontiers forēsia, hortēsia, Megalēsia, que forensia, etc..., mais le fait même que le grammairien Velius Longus (G L, VII, p. 79), accorde une mention spéciale à cette prononciation prouve qu'elle ne devait pas être conforme à la norme commune du latin littéraire de l'époque classique, qui devait être forensia, etc...

De bonne heure, en effet, des considérations étymologiques firent réintroduire d'abord dans l'orthographe, ensuite, et de plus en plus, dans la langue parlée des couches sociales supérieures, n devant f et s. Il est

resté des doublets du type quoties et quotiens, tous les deux usuels.

Dans la langue populaire, la restitution de n a été plus limitée, elle s'est opérée seulement dans les préfixes con- ou in- . La langue littéraire, en rétablissant n maintenait longue la quantité de la voyelle ; au contraire, la langue populaire, dans infans, consilium, etc..., rendait à la voyelle sa quantité breve originelle.

Dans tous les cas, sauf un, les Satires Ménippées présentent n devant s ou f, ce qui, d'apres ce que l'on vient de voir, reflète donc l'usage des couches supérieures de la société, (mais non la prononciation de Varron). Peut-être est-ce simplement une question d'orthographe ? En ce cas, Varron utiliserait l'orthographe des gens cultivés, et prononcerait, quant à lui, sans la nasale dentale.

Quoi qu'il en soit, on lit, pour ne citer que quelques-uns des mots évoqués précédemment : consul (Γερ., 196) et (Serr., 455), forensis (Eum., 151 ; "Ὄν. λύρ., 350), mensa (Prom., 431) - malgré l'hésitation de Varron dans le De Lingua Latina -, pinseret (Ταφ. Μεν., 530), rapproché pourtant de pistor et de pistrinum, ici aussi :

nec pistorem ullum nossent nisi eum qui in pistrinum pinseret farinam

Une fois de plus, on peut constater que Varron est plus audacieux en théorie qu'en pratique et que si le grammairien est hardi, l'auteur des Ménippées se conforme à la norme de son temps, sans excès de manièrisme ni de vulgarité. Son but ? Etre compris, plaire aux "honnêtes gens", séduire ...

Bien que quotiens et quoties soient également attestés en latin, c'est la forme quotiens que l'on trouve chez Varron, (Γερ., 187), sans variante. Peut-on parler d'un parti-pris ? Peut-être. Varron aurait choisi, systématiquement, la graphie, sinon la prononciation, restituée, et au fond, étymologique. Faut-il souligner une fois de plus son goût pour l'archaïsme ?

Il n'y a qu'un seul cas où Varron se départit de l'usage qu'il sem-blait avoir adopté. C'est en Parm., 391 :

caeditur lotos alta, alta fros decidit
Palladis, platanu' ramis

Malgré l'hésitation des codd., la forme est sûre, puisque c'est elle qui

motive le lemme de Nonius (199). Varron a voulu ici créer un effet, comme cela se retrouve à d'autres endroits de cette satire. Peut-être, par ce vulgarisme, a-t-il cherché à rendre la prononciation de la campagne ? Peut-être, aussi, et surtout, y a-t-il une volonté musicale dans l'agencement :

e i u o o a a a a o e i i
a a i a a u a i

Fros comporte une liquide comme lotos ; la construction en chiasme (200) serait une marque de plus de savant travail, ainsi que le jeu des dentales et les allitérations. (Il ne faut pas oublier que, pour Virgile, par exemple, et dans la tradition orphique, le poète est celui "qui fait chanter le monde".)

En revanche, Varron écrit dans Flaxt., 177, sur les magistrats qui partent en province :

multi enim qui limina intrarunt integris oculis strabones sunt facti ; habet quidam enim ζηλωτικὸν prouincialis formonsula uxor

Dans les autres apparitions des mots de cette famille, on trouve dans les Ménippées , formosus (L. f. q. s. f., 246 ; Prom., 454), qui est la forme correcte (201).

Il faut donc voir là où la nasale s'est insérée un hyperurbanisme de gens peu instruits, et peut-être aussi le désir de marquer la longueur de la voyelle et le caractère sourd de la sifflante récente. Mais ces formes sont sans conteste populaires, et on les trouve dans les inscriptions (202). En Flaxt., 177, Varron veut donc créer un effet par évocation, ce qu'attestent en outre la présence d'un mot grec, le diminutif, la métaphore , populaire et ironique, gouailleuse, et un peu libre ...

\+ +
\+

2) Les Anciens, ou du moins les théoriciens anciens, lorsqu'ils ont voulu expliquer les traitements de n devant s ou f, ont parlé de chute de n et d'allongement de la voyelle précédente. On peut se demander s'ils n'ont pas confondu allongement et nasalisation ; ceci expliquerait que dans certains mots, n soit tantôt noté, tantôt omis, sans grande différence peut-être pour

l'oreille, (du moins, pour une oreille de finesse moyenne). Mais un homme à l'oreille exercée comme Varron en usera en maître.

C'est ainsi qu'il utilisera les possibilités de jeu entre typanum et tympanum, suivant les besoins du metre, (comme le fait aussi Catulle). Mais il convient de noter que le modèle grec offre la même alternative, puisqu'on trouve τύπανον à côté de τύμπανον.

En M. m. sc., 525 et Κόλλ., 223, on lit pollictor. (203). Pollinctor est dans Martial, (10, 97, 5). Pollinctor a dû être influencé par pollingo, "laver les cadavres", verbe attesté de Plaute à la vulgate. D'après le dictionnaire d'ERNOUT - MEILLET, "une explication probable ne pourrait sortir que d'une histoire précise des usages". J. VENDRYES (204) rattache ce verbe à l'irlandais nigim, "je lave".

On peut admettre que pollingo est un verbe composé sur lingo, -xi, -ctum, -ere, "lécher" (205), de la même manière que polluo est issu de +por-luo (206). Ce serait un verbe où la nasale infixée au présent se serait généralisée à tous les thèmes. Le nom d'agent correspondant ne devrait pas présenter de nasale, et Varron offrirait la vraie forme du mot. On pourrait noter encore une fois son souci de conserver la pureté originelle de la langue.

Enfin, il semble bien qu'il faille lire en Ag., 8 : uirgindemia. En effet, les codd. donnent tous uirgarundemiam , qui doit venir d'une fausse lecture d'un archétype portant uirgîdemiam.

Virgîdemia, "cueillette de coups", se trouve en Plaute, (Ru., 636) , et doit être forgé d'apres uin-demia, +uirg-i-demia . I, voyelle de liaison, vient soit de e/o en apophonie (207), soit de i fin d'un thème ancien neutre en i (208). Les sonorités de uindemia ont pu influencer ce néologisme, et faire naître uirgindemia. Varron ici s'amuse. (209) .

o
o o
o

VI - Les consonnes complexes .

Une autre difficulté phonétique est constituée par les consonnes

complexes. Elles sont difficiles à prononcer dans toutes les langues et les locuteurs, lorsqu'ils ne font pas l'effort nécessaire, agissent de deux manières : ou ils simplifient ces groupes complexes, ou ils y insèrent des voyelles d'anaptyxe ; soit i , soit e (210).

A partir du moment où la prononciation vulgaire a ainsi ajouté des voyelles, la tendance distinguée a dû être de supprimer ces voyelles prothé--tiques, et certains faits d'hyperurbanisme ont dû consister à les supprimer là-même où elles étaient étymologiques. C'est peut-être la raison pour laquelle on lit en Mod., 314 :

quam storum quorum uitreae togae ostentant tunicae clauos

Il s'agit, sans doute, de la description de jeunes "gandins" et un hyperur--banisme convient bien au contexte.

Cette forme avec apocope n'est pas propre à Varron : on en trouve deux autres attestations, l'une chez Plaute, l'autre chez Caecilius (211). Mais on ne peut conclure à un hyperurbanisme de façon catégorique, car une explication morphologique est également possible (212). On peut aussi en 314 expliquer ce storum par un phénomène d'élision inverse sur le quam qui précède, dans une prononciation rapide. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ici Varron a voulu créer un effet et certainement railler les "trossuli".

Dans un certain nombre de cas, Varron présente dans les Satires Ménippées des termes où les groupes consonantiques complexes ont été sim--plifiés, par exemple en Est m. m., 116 :

cupas uinarias sirpare noli. Adde cyathum uini in uxorculae pocillum

La forme la plus courante est scirpare , dénominatif de scirpus , "jonc", et le sens est "lier avec du jonc". On trouve parfois sirpus, mais très rarement. Le vieux haut allemand offre sciluf , ce qui semble bien prouver que le groupe sk- initial est étymologique. Y a-t-il eu dans la langue vulgaire début de palatalisation de k devant i et passage à un son tsy- , puis simplification du groupe stsy- en ssy- ? Les diminutifs que l'auteur accumule ici semblent chercher à suggérer une scène familière.

Le groupe sk est un des groupes difficiles à prononcer et c'est un

de ceux où en latin tardif naîtra une voyelle prothétique. Mais le groupe ks- , lui aussi, fait difficulté, et encore plus le groupe ks+s . Varron simplifie le plus souvent ce dernier comme cela devait se faire couramment dans la langue parlée latine. Il ne doit pas falloir voir là une preuve de vulgarisme.

C'est ainsi qu'on lit exequior (Bim.,47 ; Mel.,304), au lieu de exsequior , expecto (Pr. par.,423), au lieu de exspecto, exto (Epit.,110). Il ne semble pas que l'on trouve dans les Ménippées le groupe initial exs- qui devait correspondre à une prononciation affectée et artificielle.

Varron, en revanche, pour créer des effets de vulgarisme, semble-t-il, a deux exemples de simplification de -x- intervocalique. En Syn.,517, où il doit s'agir d'un dialogue entre deux anciens compagnons d'esclavage, dont l'un est peut-être affranchi mais a gardé un parler et une mentalité vulgaires :

> crede mihi, plures dominos serui comederunt quam canes. Quod si Actaeon occupasset et ipse prius suos canes comedisset, non nugas et saltatoribus in theatro fieret

on attend nugax avec le suffixe -ax désignant parfois des possesseurs d'un défaut (213) .-Ks a été simplifié en -ss (214).

En Sesc.,474, c'est Ulysse qui parle, mais ce marin peut avoir un langage argotique, selon un procédé burlesque familier à Varron, comme il le sera à Scarron, plus tard. Ou bien, c'est Varron lui-même, Ulysse et demi, qui dit :

> aduersi uenti ceciderunt. Quod si pergunt diutius mare uoluere, uereor ne me quoque, prom domum ab Ilio cossim uenero, praeter canem, cognoscat nemo

Coxim, forme attendue, est, d'ailleurs, un mot rare et populaire. L'étymologie populaire le rapproche de coxa , "la hanche", mais, en fait, la racine doit être la même que dans conquinisco (215). Cet adverbe peut se traduire par "en se tenant accroupi" chez Pomponius (Com., 129) et chez Apulée, (M.,3, 1). Chez Varron, d'après le contexte, il signifierait plutôt "en boîtant". Donc, Varron paraît le rapprocher de coxa et de coxus, "boiteux".

Dans les deux cas que l'on vient de voir, Varron veut suggérer une atmosphère en utilisant certaines prononciations typiques, - ou des mots également typiques -. Mais il ne s'agit pas d'un fait de prononciation qui lui serait personnel et habituel. Partout ailleurs, x est rendu normalement chez lui.

" "

"

PHENOMENES D'ASSIMILATION OU DE SANDHI.

Dans la chaîne parlée, soit à l'intérieur des mots, soit à l'intérieur de la phrase, les phonèmes réagissent les uns sur les autres. Une sourde en position forte provoquera une assimilation de sonorité, etc...

On parle d'assimilation quand le phenomène a lieu à l'intérieur d'un mot, de sandhi, quand il a lieu dans un "mot phonétique" ou dans un syntagme. En fait, ces phénomènes se chavauchent, en particulier dans le cas où un même mot est tantôt préverbe, tantôt préposition.

Un premier problème est posé par les mots de la troisième déclinaison dont le radical terminé par une consonne sonore rencontre un s au nominatif singulier, (urbs, trabs, etc...) . Dans la prononciation, mis à part le cas d'un effort particulier fourni par le locuteur, c'est une consonne sourde qu'on entend, non une sonore. Que faut-il écrire alors ? Varron, dans un fragment conservé par Terentius Scaurus (216) donne pour les mots de ce type une règle nette : il faut écrire le nominatif singulier avec -bs, si le génitif comporte b, comme dans urbs, urbis , mais avec -ps, s'il comporte p, comme Pelops, Pelopis . Cette regle est d'ailleurs fondée en raison puisqu'elle s'appuie sur la notion de radical (217).

Dans les Satires Ménippées , la règle énoncée par Varron paraît partout appliquée sauf en Parm. 392 :

alia traps pronis in humum accidens proxumae
frangit ramos cadens

La forme ici est d'autant plus sûre qu'elle fournit le motif du lemme de Nonius (p. 178, 32). Il ne s'agit donc pas de l'orthographe d'un scribe.

Si on prononçait couramment /traps/ pour le mot correspondant à une graphie trabs , il semble que Varron n'aurait pas eu besoin d'utiliser

la graphie avec p. S'il l'a fait, c'est pour insister sur cette prononciation, en souligner la rusticité, ce qui est tout à fait dans le ton de la satire Parmeno, où l'on a déjà relevé d'autres rusticismes, ce qui a amené à penser qu'elle cherchait à évoquer l'heureuse simplicité de la "vie vraie".

Le problème de l'assimilation des sourdes et des sonores en contact se posera à nouveau à propos des préverbes et des prépositions.

On rencontre quelques cas d'assimilation du point d'articulation.

En Parm., 38, on lit anfractum avec n. La forme la plus attestée en latin paraît être celle-là, mais il existe aussi une forme avec m. L'étymologie de ce mot est peu claire. A la suite de Varron, lui-même, (218), de nombreux glossateurs ont rapproché ce terme de frangere, comme le prouvent leurs explications par "circumfractum est".

D'après le dictionnaire d'ERNOUT - MEILLET, le mot serait à découper plutôt en +amfr - actus, et ce serait un emprunt à un parler osque. En osque, amfr- est le correspondant du latin ambi-.

F est une labiale; on attendrait donc amfractus. Pourquoi anfractus est-il plus utilisé ? (219). Est-ce sous l'influence de anculus, anquino, où am(bh)- se trouvait devant consonne non labiale ?

Ou bien ce début de mot n'a-t-il rien à voir avec am(bh)- et n y est-il étymologique ? Dans ce cas, ce serait la forme en m qui serait analogique des composés en am(bh)-.

Quoi qu'il en soit, Varron a utilisé la graphie la plus courante ; il n'a donc pas cherché à créer d'effet spécial.

L'hésitation entre m et n devant k^w, dans unquam, nunquam, nonnunquam, vient aussi d'une assimilation du point d'articulation. On est sûr ici que la forme étymologique comporte m. Lorsqu'on veut la faire ressortir, on garde m ; dans une prononciation plus relâchée se produit l'assimilation.

Dans les Satires Ménippées on observe à ce propos un certain flottement. On rencontre unquam en Eum., 122 :

neque furentem eculeum Damacrinum
insanus equiso ex his hebi' morbi fluctibus

educet umquam

Il y a insistance ici sur umquam . On retrouve la même orthographe en Lex M., 235 :

non hoc Pactolus aureas undas agens

eripiet umquam e miseriis

où l'insistance est soulignée par la disseciation " non... umquam" . Enfin, en Prom., 429, même forme, même dissociation, et partant, même insistance, semble-t-il.

En revanche, on lit en Flaxt., 178 :

... neque irato mihi habenas dedi unquam ...

La phrase est dite à soi-même, sur un ton familier, et ce n'est pas sur unquam que porte l'accent.

Ni numquam ni nunquam n'est attesté dans les Satires Ménippées. Varron utilise nonnumquam en Pap. pap., 365. Il doit y avoir une insistance ironique sur ce mot comme le suggère son détachement dans la phrase :

imperito nonnumquam conca uidetur margarita, ut ἀρμῖτις σμάραγδος

En latin, lorsque'un s implosif se trouve devant une explosive sonore, il passe à z par assimilation de sonorité, puis s'amuit en tant qu'articulation, mais ses vibrations glottales s'ajoutent à celles de la voyelle précédente en s'y assimilant et l'allongent. Dans un verbe composé du préfixe dis- et de rumpo , la forme phonétique attendue est donc dīrumpo. C'est aussi, semble-t-il, la forme la plus attestée. Cependant en Man., 268, on doit lire : ... et cum corrigia disruptast ...

Il doit s'agir d'une recomposition analogique d'après distorqueo, dispono , dissocio, par exemple, pour rendre ce verbe plus expressif dans le fragment cité. D'autre part, on a déjà remarqué que ce n'était pas une personne distinguée, loin de là, qui semblait, ici, mise en scène.

Le phénomène inverse, mais cette fois à l'intérieur d'un groupe de mots, semble s'être produit en Lex M., 256 :

si qui patriam maiorem parentem extinguit ...

Ce fait de sandhi paraît avoir été assez courant dans la langue

parlée populaire, mais dans le cas où le mot suivant commençait par une consonne sonore (220).

A partir de ce point de départ peut-être, et , aussi, à cause de la complexité du systeme (221), il y a eu confusion entre quis et qui, si bien qu'ici, "si qui patriam" peut être analogique des cas où quis est devant initiale sonore, - puisque phonétiquement, devant une sourde, s ne devrait pas tomber -. Mais on peut également avoir affaire à une confusion relevant du domaine morphologique (222).

Certainement, Varron a voulu tirer un effet de ce passage de syntaxe et de style peu orthodoxes :

si qui patriam
maiorem parentem extinguit in eo est culpa quod facit
pro sua parte is qui se eunuchat aut ali qui liberos
producit

Peut-être Varron a-t-il voulu imiter la forme "rocailleuse" des vieilles lois latines et les pasticher ainsi. Car partout ailleurs, même devant sonore, on lit la forme quis (223) .

Dans la même catégorie de faits entrent les diverses formes que peuvent revêtir prépositions et préverbes suivant les phonemes qui les suivent (224).

En un long passage, Terentius Scaurus (225) rapporte les idées de Varron sur la prononciation et la graphie des prépositions ex et ab selon l'initiale du mot qui les suit immédiatement. Devant consonne et devant i et u jouant le rôle de consonnes, Varron préfère les formes e et a, par euphonie(226) semble-t-il . Devant voyelle et devant i et u en fonction de voyelles, il préfere les formes ex et ab, pour éviter l'hiatus (227).

Pour ab, cette tendance générale est respectée dans les Ménippées.

Si on se fixe, au contraire, sur les regles plus précises qu'ont dégagées les phonéticiens modernes, à savoir qu'on trouve ab devant voyelle, h, i, d, l, n, r, s, abs devant c et t, a devant labiales sonores, (c'est à dire m, u, b), on s'aperçoit que cela n'est pas toujours vrai dans les Sa[illegible] de Varron. Mais chez les autres auteurs latins, et, à plus forte rai-

-son, dans la langue parlée, ce n'était pas le cas non plus (228). En Caue c., 75, on lit a scopulo, alors qu'on attend ab scopulo, en Eum., 137 , a domo , en Trp ,193, a nescio quo , en Ingl., 219, a theatro , en περὶ ἕξ., 404 , a sano . On voit que ces emplois, s'ils ne correspondent pas tout à fait à la théorie moderne, correspondent à celle énoncée par Varron. On est tenté de croire que, à propos de la langue latine, l'oreille de Varron était plus exercée que celle des grammairiens d'aujourd'hui.

On trouve une fois, en Herc. t. f., 217, abs te . On ne lit nulle part a te . Or Varron ne parle pas de abs dans la règle rapportée par Scaurus ; on remarque cependant la sûreté de son instinct.

Pour e ou ex, les règles d'emploi repérées par les grammairiens modernes sont les suivantes : ex s'emploie devant voyelle, ec , en composition devant f, comme dans ecfero , mais avec tendance à l'assimilation, e devant b, d, g, l, m, n, r, i, u . On trouve excutio, exquiro , mais ex- s'y réduisait peut-être à es- dans la prononciation, ce que semblerait attester la graphie esquiliae, par exemple... Devant p, il y a e ou ex.

Lorsque ex est préposition, ces règles restent les mêmes, mais elles sont suivies moins strictement. On a constamment ex lege, ex parte , ex loco, et inversement e somno (229). D'une façon générale la langue populaire ou parlée préfère, en toutes circonstances, ex, qui est plus étoffé et plus expressif. E, par conséquent, est plutôt une forme de langue écrite.

Dans le cas des mots à préfixe ex-, Varron suit à peu près, non sa théorie rapportée par Scaurus, mais les lois euphoniques reconnues par les phonéticiens modernes. On lit ecfugere (Τὰφ Μεν., 527), ecfatus (Sex., 489), qui sont normaux, bien que légèrement archaïsants. Cet archaïsme convient au ton du passage ; Τὰφ Μεν., 527 rappelle les constructions primitives simples et pratiques ; ecfatus en incise, crée en Sex., 489 un effet épique.

Ailleurs, il y a assimilation, comme dans efficio, etc...

Exlex , (Σιμ., 511), est le seul mot qui puisse surprendre ; mais il s'agit d'un composé rare (230) dont l'auteur tient à montrer l'ori-gine. Cet adjectif n'a pas d'autre forme en latin, d'ailleurs.

En ce qui concerne l'emploi de ex en fonction de préposition, on peut remarquer "ec liquida uita" (Serr., 456), ce qui est une recherche destinée peut-être à évoquer et souligner la vie simple et archaïque des premiers magistrats romains, (cette vie qui a bien changé depuis, et c'est pourquoi Varron oppose l'état de fait primitif à "in faecem curiae uestrae" !)

Pour le reste, il semble que Varron se soit fié au ton du morceau et à son oreille, sans doctrine très précise. Il a "e rythmis" (Parm., 399) dans un fragment littéraire donnant une série de définitions, mais "ex rebus" en Nesc. q. u. s. u., 336 : conuiuium constat ex rebus quattuor . Peut-être le fragment est-il plus familier ?

On lit e scaena (Eum., 116) dans la description d'une cérémonie religieuse grave, mais ex sese en Eum., 130, dans une raillerie dirigée familièrement contre un avare : ... furando ... ex sese aliquid quaerat, - il faut noter que ex scaena eût été difficile à prononcer ! - . Ex salo se trouve dans l'énumération de ce qui rapporte de l'argent au pêcheur (Τὸ ἐκ τῆς θαλάττης, 553), mais e Samo dans l'énumération des plats que recherchent les gourmets raffinés (περὶ ὄψων, 404), e theatro (Ingl., 219), dans une sorte de prologue de comédie, fictif ou pastiché, e tritico, e catello , dans une phrase qui, bien que proverbiale, a une allure très littéraire, avec chiasme, opposition, "responsio", parallélisme, en Sex., 507 :

sic canis fit e catello, sic e tritico spica

Dans ce dernier fragment, en outre, deux sons -ks- de plus auraient nui à l'harmonie, car les phonèmes -s- et -k- abondent déjà.

On a ex terra en Eum., 163 :

natos homines ex terra ait ut blitum

Mais devant -k- et -kʷ- , Varron n'a que e, peut-être par souci d'euphonie : e cauo (Parm., 388), e quibus (περὶ αἱρ., 405), e cupis (Sesc., 487). Encore une fois, il n'y a rien à remarquer, sinon la finesse de l'oreille Varronienne et un sens très sûr des effets à produire.

Bien que Varron n'ait pas abordé cette question en théoricien, sub pose les mêmes problèmes, mais en tant que préverbe seulement. En tant que préverbe, en effet, sub , comme ob, ab, ec, peut être renforcé par s : subs-

donne sus- devant les explosives sourdes et sans doute devant sp-.

Le b de sub- demeure devant voyelle et devant b, d, i, l, n, s, t, u. Il s'assimile régulièrement devant f, g, et devant m et r. Ces tendances sont à peu près respectées par Varron dans les Satires Ménippées . On doit relever seulement la double présence de subsilio et de sussilio. Il y a en effet en Tv. St., 207 :

non subsilis ac plaudis et ab Arato posces astricam
coronam ? quid enim hoc mirius ?

et en Serr., 455 :

ait consulem mihi pelum cedere ; subsilio et hostias et extispicis
disputantis relinquo

Mais la forme change en Tap. Msv., 525 :

"ubi lubet, ire licet accubitum". Accedo. Strenue sussilimus quod
esurigo findebat costas

La forme phonétique est subsilio. La forme avec assimilation doit être analogique de suscito, par exemple, et d'autres formes du même type, et donc plus populaire. C'est par conséquent une question de ton qui a déter-miné un choix certainement inconscient.

Même chose dans le cas de ob- . Mais pour ob- , comme pour sub- , le témoignage des grammairiens établit sans équivoque que l'on prononçait toujours optineo , par exemple, c'est à dire que la consonne s'assourdissait au contact d'une sourde (231) . On écrivait donc obtineo , subtilis , etc..., d'après obduro, ou subdolus.

Mais, précisément, il y a deux cas où Varron paraît avoir écrit ce que l'on entendait : en Pap. pap., 374

omni opstant in ministerio inuidum tabes

Opsto , mis pour obsto , se trouve aussi chez Lucrece. Il existera, d'ailleurs, dans la langue populaire un + osto tardif, par simplification du groupe consonantique, ce qui atteste toujours la même tendance à la facilité.

On rencontre en Pap. pap., 379 :

quare resides lingulacae optrectatores tui iam nunc murmurantes dicunt :
" μυμήσεταί τις μᾶλλον ἢ μιμήσεται "

Dans les deux cas, l'auteur parle des envieux qui essaient de nuire à celui qui réussit ; on peut supposer qu'il pastiche ironiquement leur langage assez vulgaire.

En ce qui concerne le préverbe ad-, il semble ne rien y avoir à signaler dans les Ménippées. D se maintient devant voyelle, il s'assimile le plus souvent devant consonne. (252).

On trouve peut-être un désir de mettre en relief les éléments composants et de garder la dentale en Quinqu.,4-5, où elle répond à celles de nido et de potili :

quam lympha melius e lacuna fontium
adlata nido potili permisceat

Priscien (253) dit que la dentale finale de ad s'élimine devant les groupes -gn-, -sc-, -sp-. On a, en Serr.,460, aspicio au lieu de adspicio, forme plus soutenue :

dum in agro studiosius ruror, aspicio Triptolemum sculponeatum bigas
sequi cornutas

Il s'agit d'une forme de la conversation familière.

Priscien signale également que devant f et u surtout, ad- devient ar- (254). Ar- aurait peut-être une origine dialectale. Ces formes ne sont pas chez Varron (255) qui, on le remarque une fois de plus, ne cultive pas l'originalité à tout prix.

En ce qui concerne les préfixes in-, (soit celui issu de la négation, soit celui qui indique le lieu), l'assimilation n'est pas toujours faite. On peut relever inluuies (Man.,225), inlecebra (Nesc. q. u. s. u., 338) et surtout inbuo (GK, 95), d'autant plus curieux, s'il s'agit bien de la forme de Varron, que l'on a imbuo ailleurs (AL.,II; Syr.,339).

Peut-être en Nesc. q. u. s. u.,338, inlecebra est-il utilisé par symétrie avec inuitabilis qui contient in- :

sermones igitur id temporis habendos censet non super rebus anxiis aut tortuosis, sed iucundos atque inuitabiles et cum quadam inlecebra et uoluptate utiles.

Il cebra existe en latin, mais n'est pas dans les Satires Ménippées.

Man., 255 présente la forme inluuies , (illuuies est attesté en dehors de Varron) :

ager derelinqueretur ac periret
"squale scabieque inluuie et uastitudine"

Mais il semble que le sénaire iambique soit une citation de Pacuvius (236) ; Varron n'en est donc peut-être pas responsable, ou s'il l'est, il a employé la forme archaïque, celle que l'on trouve aussi chez Lucilius, et qui est plus de circonstance (237).

Les autres attestations de imbuere dans les Satires Ménippées prouvent que la graphie la plus fréquente est avec m. Toutefois, Varron écrit en Ἐκ., 95 :

at regis ensis sanguine inbutus nigro

afin de montrer peut-être qu'il y voit un composé de in et de †buo . C'est le grammairien qui se manifeste, puisque justement il y a doute sur l'étymologie de ce mot (238). Celle que Varron paraît ici adopter a dû faire école, car on a une glose : butum : imbutum ab imbuendo (239) où imbuere a été découpé en im + buere (240).

C'est peut-être pour des raisons d'expressivité, afin de mieux montrer que l'épée est imprégnée de toute part, qu'elle est entièrement pénétrée de sang, que Varron a insisté sur le préverbe qu'il voyait dans imbutus , en ne faisant pas l'assimilation.

Dans le cas du préfixe co- / con- , il n'y a rien à signaler chez Varron, à part une seule forme, conligo (Nesc. q. u. s. u., 336), où l'assi-
-milation aurait pu être faite. Il est probable que l'auteur a voulu insis-
-ter sur l'étymologie de ce mot. Mais il ne faut pas oublier que la satire Nescis quid uesper serus uehat , si elle présente les idées de Varron, ne présente peut-être pas le texte même qu'il a écrit. On trouve en effet :ait, censet (Varro) à chacun des paragraphes que rapporte Aulu-Gelle, et il s'agit peut-être d'un résumé de la main de ce dernier.

C'est pourquoi, on ne pourra rien conclure en ce qui concerne Varron du fait que l'on trouve, toujours en Nesc. q. u. s. u., 337 : aput

subsellia, étant donné que partout ailleurs dans les Satires, on ne lit que apud (241).

\+ +
\+

Un autre fait de phonétique syntactique, bien qu'on ne puisse déterminer exactement les conditions dans lesquelles il se produit, est la chute de ĕ en finale absolue dans certains mots.

Peut-être ĕ tombait-il devant initiale consonantique et se main--tenait-il devant initiale vocalique, où jouait l'élision, du moins dans les mots accessoires. C'est ainsi que deinde, forme la plus ancienne, perdait son ĕ, puis passait à dein par simplification d'un groupe consonantique complexe en finale absolue (242). Ce phénomène semble être propre à la langue parlée.

On trouve tout à fait normalement : deinde accedit (Virg. diu., 578), deinde in legitimis nuptiis (Sat. inc., 584). Si l'on rencontre : deinde conuiuium en Nesc. q. u. s. u., 536, c'est qu'il s'agit de règles fixées par écrit, pour un banquet idéal. D'autre part, il ne faut pas oublier que ce texte n'est peut-être pas dans ses termes mêmes de Varron.

En [illegible], 201, on trouve normalement : dein certo ... fluctu. Enfin, en Marcip., 283, dans un fragment de ton et d'inspiration assez vulgaires, l'assimilation due au sandhi est notée pour insister justement sur la vulgarité du passage :

deim mittit uirile ueretrum in frumen, offendit buccam Volumnio

La même évolution s'est produite pour atque et neque . En principe, on doit trouver atque devant voyelle et devant h, ac devant consonne, mais la règle n'est pas stricte, et il est évident que les questions de rythme ont leur rôle à jouer.

Varron, dans les Satires Ménippées, n'emploie ac que devant consonne. Il emploie atque dans les conditions décrites plus haut, sauf en deux endroits. En Flaxt., 179 :

atque si addam quanta misericordia mea heredibus meis stet ...

le ton assez grave de la phrase justifie peut-être la forme pleine.

En Sesc., 464 :

Ips(um) au/diui / uin(o) in/uita/ri po/culis

larg(e) at/que beni/ne

c'est peut-être dû à une question de rythme, bien que le sénaire iambique eût pu s'accommoder de ac. Peut-être y a-t-il une certaine recherche dans la séquence : a e a e e i e ? Ou y a-t-il mise en valeur de benigne par une sorte de pause correspondant à une césure du vers ?

On attend de même nec devant consonne et neque devant voyelle. En gros, cette alternance est respectée dans les Satires. On trouve cependant quelques "irrégularités", ainsi "nec omnia" , mais c'est en Mesc. q. u. s. u., 341, dont Varron n'est peut-être pas responsable. (D'autre part, il semble qu'on ait ici, non pas le nec issu de neque , mais celui qui apparaît, par exemple, dans l'expression figée "nec opinans" , puisqu'on lit :"et in conuiuio legi nec omnia debent ...")

On trouve neque devant consonne en Ab., 5 :

sed neque uetulus canterius quam nouellus melior nec canitudini comes uirtus

mais l'emploi de neque souligne la dissymétrie entre les deux parties de la phrase, dissymétrie qui se marque par leur longueur et leur construction. Art très savant et assez discret que celui de Varron !

En Eum., 122, on lit :

neque furentem eculeum Daedalinum

insanus equiso ex his hebi' morbi fluctibus

educet umquam

La présence de la forme entière ici aussi répond à une exigence du rythme, mais elle doit, en outre, donner plus de gravité à l'affirmation ; on n'a pas affaire au ton familier, mais à la langue soutenue.

L' "honnête homme" de Flaxt., 178 affirme :

nec dolorem ἀδιάφορον esse quod philosophia commalaxarem ea πάθη , neque irato mihi habenas dedi unquam, neque cupiditati non imposui frenos

La répétition de neque dans neque irato mihi ... neque cupiditati..., montre qu'il faut lier ces deux membres de phrase et qu'ils forment un groupe

binaire qui se trouve être lui-même le second élément d'un autre groupe binaire dont le premier élément est "nec ... πάθη " .En même temps que les nécessités du rythme, cela doit justifier la présence de neque devant cupiditati . Il faut faire sentir ici une sorte de balancement (243) .

Balancement aussi et "responsio" en Man., 261 :

habens antepositam alimoniam; sedens altus alieno sumptu, neque post respiciens neque ante prospiciens sed limus intra limites culinae

Pourquoi dans ce cas avoir employé neque deux fois, au lieu de deux fois nec ? Certainement cela doit correspondre à un rythme qui chantait dans l'esprit de Varron , ainsi que, peut-être, au désir d'utiliser la forme la plus pleine, partant la plus expressive. Cette explication vaut aussi, sans doute, pour Man., 265 :

lex neque innocenti propter simultatem obstrigillat neque nocenti propter amicitiam ignoscit

Enfin, en Sex., 495, Varron écrit :

neque quas agipennis anates tremipedes buxeis rostris pecudes paludibus nocte nigra ad lumina lampadis sequens

peut-être pour une raison d'euphonie, afin déviter nec quas . Il se peut aussi que, par recherche d'harmonie imitative, Varron veuille avec "-que quas", évoquer le cri des canards.

" "

"

CONCLUSION :

Après l'étude des faits phonétiques dans les Satires Ménippées, on s'aperçoit qu'il ne faut pas confondre Varron grammairien et Varron poète. Le grammairien a des principes rigoureux et parfois des idées originales, voire révolutionnaires. Le poète n'est plus l'homme qui réflé-chit sur sa langue. Il écrit sa langue familière d'homme cultivé, c'est à dire une langue sans vulgarité ni manièrisme.

Certes, sa façon de prononcer traduit parfois des nuances de sa personnalité ; bonhomie, simplicité de bon aloi, goût du passé, souvent d'ailleurs inconsciemment.

Lorsque Varron emploie une forme "marquée", c'est toujours délibé-

-rément, pour créer un effet ; c'est l'évocation d'une atmosphère, d'un accent , c'est la peinture, par un seul trait, d'un personnage. Cela dénote, certes, beaucoup d'érudition et de connaissances dans tous les domaines ; mais cela révèle surtout une intelligence vive, fine, apte à saisir le trait dominant qui "fera tableau". C'est la marque encore d'un grand esprit d'observation et d'un certain humour devant la vie. Etait-ce un homme grincheux, comme certaines allusions de Cicéron le laisseraient penser ? On en doute, car il semble ne rien prendre au tragique, malgré un ton un peu grondeur, qui doit être plus voulu que réel (244).

Enfin, il faut reconnaître que Varron possède une grande sensibilité auditive. Son sens du rythme et de l'harmonie détermine inconsciemment, - car on sent bien que la phrase n'a pas été faite exprès -, l'emploi de telle ou telle forme phonétique. On ne sent aucune application acharnée. Aucune phrase n'est contournée parce que trop travaillée , mais tout semble couler de source avec cette grande facilité qui est la marque du génie.

Certes, les effets tirés de la phonétique sont nombreux, mais ils ne sont jamais gratuits, et il n'y a ni surcharge ni lourdeur. Ils paraissent d'autant plus nombreux, d'ailleurs, que Nonius et les autres grammairiens ont conservé les fragments présentant des particularités. Dans sa majeure partie, qui ne devait rien offrir d'extraordinaire, le texte des Satires a été perdu. S'il avait été conservé en entier, les "irrégularités" apparaîtraient encore moins nombreuses !

---ooOoo---

LES SIGNES

On rangera dans cette rubrique les faits pour lesquels Varron, lorsqu'il parle, a la même prononciation que tous les Latins, mais pour lesquels sa graphie diffère. Cependant, il est parfois difficile de séparer entièrement graphie et prononciation, surtout lorsque la graphie influence ensuite la prononciation.

1 - Graphie de Ī .

A l'époque de Varron, l'ancienne diphtongue -ei- est passée à Ī depuis longtemps (245). Lorsqu'on trouve un Ī à cette époque, ce phonème peut donc remonter soit à une ancienne diphtongue, soit à un Ī ancien. Ei se prononçant Ī, on s'est parfois servi de ce digramme pour noter le phonème /Ī/, quelle que soit son origine.

Varron s'est intéressé à cette question. Dans un fragment conservé par Terentius Scaurus (246), il demande qu'on adopte la graphie -ei- s'il s'agit d'un Ī dans un mot au pluriel, et la graphie i, s'il s'agit d'un Ī dans un mot au singulier (247). Par là, il se mêle à la querelle d'Accius et de Lucilius (248) sur la représentation des voyelles longues (249).

Varron, toutefois, semble s'intéresser uniquement au cas des finales, et en ce sens, sa théorie concerne autant la morphologie que la graphie. D'après J. COLLART, étant donné qu'il condamnait les étranges subtilités de Lucilius, il faut probablement entendre que, pour lui, en toute autre position, Ī devait s'écrire i, et, en finale, i pour les désinences du singulier, ei pour celles du pluriel. Ce n'est certainement pas la quantité de la voyelle qui préoccupe Varron (250), mais l'expressivité.

De façon générale, Varron a-t-il mis son enseignement en pratique ? Un passage du De Lingua Latina semble prouver qu'il utilisait le pluriel en ei (251).

D'une façon plus particulière, comment se comporte l'auteur des Ménippées à cet égard ?

Il ne semble pas que ni au singulier, ni au pluriel, ī soit écrit ei, sauf en un fragment, Bum., 128, pour le nom de l'oreille à l'accusatif pluriel :

propter percrepis
uocibu' uolitans aureis uolgi

On trouve les accusatifs pluriels aures (Ag., 10) et auris (Ag., 11 ; Pap. pap., 376) sans variante. Il semble donc que Varron n'ait pas mis en pratique sa théorie et qu'il ait usé de cette possibilité graphique en Bum., 128 à titre exceptionnel, pour créer un effet d'ampleur, par exemple, en décrivant le vol de la Renommée allant d'homme à homme, à travers le monde entier (252).

J. COLLART se demande [illegible] si Varron n'aurait pas recours, çà et là, "à des graphies provinciales utilisa[illegible] par exemple e (-ē-) , pour représenter -ei- ". Car Caton le Censeur, vieux paysan, écrivait systémati--quement sibe, quase, etc... (253). Cette remarque pourrait s'appliquer à pelum (Serr., 455). Mais il semble que, si assurément on a une graphie dialectale dans pelum , cela doit correspondre à une prononciation dialec--tale /ē/ , et non à un simple fait d'écriture (254).

o
o o
o

II - Graphie de u + o/u .

Dans certains cas, soit devant l vélaire, soit en syllabe finale fermée, ŏ passait phonétiquement à u. Mais s'il était précédé de u consonne la graphie o s'est maintenue jusqu'à la fin de l'ère républicaine, pour éviter les ambiguités de la graphie -uu- , qui d'ailleurs, en ancien latin, notait plutôt ū, d'après l'enseignement de Lucilius. Mais ce pis-aller entrainait également des confusions, aussi l'orthographe phonétique a-t-elle fini par triompher.

Qu'écrivait Varron ? J. COLLART note (255) : "Il est certain que Varron écrivait -uo- et non -uu- selon l'usage contemporain. On comprendrait que le copiste du manuscrit F du De Lingua Latina ait systématiquement rajeuni la graphie, mais précisément F présente 6 exemples de -uo- en syllabe finale et inversement écrit -uo- à l'initiale dans la majorité mais non dans la totalité des cas."

On retrouve pareille hésitation dans les Satires Ménippées. Pour les finales, la graphie semble être constamment -uu- .

Ailleurs, on a paruulus (Γν. σε., 205), paruum (Bim., 46), uulpinor (Myst., 328), Vulcanus (Bim., 68), uulgus (pass.), uulgas (Ὄν. λυρ., 361). Mais en Eum., 128, il semble qu'on lise uolgi (256) et en Eum., 131 uoluae . Si cela provient du texte ancien, pourquoi y aurait-il eu ailleurs rajeunissemnt par un scribe ? Pourquoi n'est-ce pas uniforme ?

On peut penser, en ce qui concerne les Satires Ménippées, vu la quasi-régularité qui se fait jour, que Varron a dû utiliser l'orthographe phonétique -uu-, qui correspondait à ce que l'on prononçait, sauf lorsqu'il voulait créer un effet. Le fragment Eum., 128 a déjà été examiné :

propter percrepis
uocibu' uolitans aureis uolgi

Varron a pu y employer la forme légerement archaïsante, avec une prononciation archaïsante voulue, pour lui conférer plus de noblesse. Il faut y relever également la séquence uo- uol- uol-.

En Eum., 131, où l'on a une accumulation de formes populaires et même grossières, c'est peut-être pour donner un relief tout particulier à l'injure que Varron a utilisé une forme archaïque, -ici encore, à la fois dans la graphie et la prononciation - :

quid dubitatis ? utrum nunc sitis cercopitheci an colubrae an uoluae ... ?

Les deux derniers termes, en outre se répondent : an colubrae an uoluae.

Pour ce mot populaire, les gloses ne connaissent que uulua.

Lorsque la graphie phonétique s'est répandue à Rome, au lieu d'écri-re flouius, par exemple, on a écrit fluuius, mais cela s'est immédiatement réduit à fluius, -u- considéré comme transitoire n'étant pas noté. On a deux exemples de cette graphie dans les Satires Ménippées : en Est m.m., 115, simpuio , en Ὄν. λυρ., 357 et Parm., 398 , Pacui , génitif singulier de Pacuvius. Dans ces deux fragments, 357 :

Pācwī / dīscĭpŭ/lūs dī/cōr pōr/r(o) īs fŭĭt / Ēnnī . . .

et 398 :

Pācw(i) huīus / nāscūn/tūr pŭĕ/rī rȳth/mŭs ēt / mĕlōs

la graphie a si bien réagi qur la prononciation que non seulement -u- transitoire n'est pas noté, mais encore que -u en hiatus s'est consonantisé. Peut-être dans cette prononciation relâchée faut-il voir un pastiche de la versification "rocailleuse" des anciens poetes, de Pacuvius, en particulier, que Varron essaie ainsi d'évoquer.

Pour simpuium, il est vrai que l'on trouve le plus souvent en latin la notation de -u- transitoire : simpuuium. Mais dans les Acta Fratrum Aru., est attesté l'ablatif pluriel sumpuis, où sum- vient peut-être d'un rapprochement, juste ou faux, avec le préfixe grec σύν-.

Mais dans ce terme, il se peut que la forme sans -u- transitoire soit authentique, et celle avec -u- ne serait que la notation d'un artifice phonétique destiné à faciliter la prononciation. En effet, l'origine de ce mot est obscure, mais, enfin, il peut s'agir d'un emprunt au grec σιπύη avec modification de la première syllabe par contamination avec le préfixe σύν-, et passage au genre neutre normal pour un nom d'instrument (257).

o
o o
o

III - Cas de qu + o/u .

On est presque étonné de trouver dans les Satires Ménippées la lettre Q que Varron voulait supprimer au témoignage de Quintilien et de Priscien (258).

Mais Priscien, en procédant par allusion à la théorie de Varron, offre un élément tronqué de sa doctrine, et dupe involontairement sur l'intention véritable de l'auteur. Pour M. KENT (259), l'emploi du signe Q par Varron ne fait aucun doute.

Si Varron écrit bien locutus, etc..., il est difficile d'admettre qu'il ait écrit *cuam, *cuem, que l'on ne trouve jamais attestés dans les manuscrits de ses oeuvres, malgré ce que peut dire Velius Longus, - qui, d'ailleurs, ne nomme pas Varron - (260). Cet auteur semble avoir généralisé d'une façon trop absolue la doctrine qui excluait le signe Q. Mieux inspirés, certains grammairiens plaident la cause de ce signe pour la représentation de la labio-vélaire (261) . Il est assez vraisemblable que

Varron voulait réserver la lettre Q à cet emploi exclusif de représentation de la labio-vélaire, en l'éliminant des autres emplois.

Selon l'hypothese de J. COLLART, peut-être voulait-il aussi s'élever contre l'abus que, d'apres l'ingénieuse théorie de RITSCHL, voulait en faire son maître Accius. D'apres RITSCHL, en effet, le maître de Varron proposait d'écrire QVRA, PEQVITA, peut-être en se référant au vieil usage hérité du grec, et sans doute passé par l'étrusque, qui tendait à utiliser Q devant la voyelle u de préférence à tout autre signe de gutturale sourde. Puis q+u fut spécialisé dans la représentation de la labio-vélaire, et des lors, ses autres emplois disparurent.

On trouve des graphies telles que QVRA dans les inscriptions contemporaines d'Accius, ou légerement postérieures (262). Mais il n'y en a aucune trace chez Varron (263). Dans les Satires Ménippées, q+u note la labio-vélaire sourde, et c'est son seul emploi.

Mais, dans certaines positions, l'occlusive labio-vélaire sourde perdait phonétiquement son appendice labio-vélaire. C'était le cas lorsqu'elle se trouvait devant u ou devant ŏ (264).

Dans les Satires Ménippées, on lit ainsi secuntur (Ἀπόκ. 21), secutus (Cycn., ; Mel., 294 ; Sesc. 486). Dans la flexion du nom du cheval, et dans ses dérivés, c se présente toujours lorsque qu se trouverait devant u ou devant o : eculeum (Eum., 122), ecum (Sesc., 482 ; id., 485), ecus (Τρ. Τρ., 563). On lit aecus (L. f. q. s. f., 246), aecor, -oris (Marcop., 209) (265). Varron emploie donc les formes "normales", phonétiques.

Une des Satires a pour titre Sesculixes, nom forgé par Varron à partir de sesque, issu de semisque, et de Vlixes. Dans Sesqu(e)ulixes, "un Ulysse et demi", qu perd devant u son appendice labio-vélaire.

On lit cotidie (Eum., 120; M. m. sc., 326 ; Myst., 329), et cotidianis (Herc. Socr., 213). C'est la seule forme que l'on trouve pour ce radical dans les Satires. C'est en effet la forme phonétique ; celles qui commencent par qu- ont été refaites d'apres quis, quod, quot. (Quot, lui, n'avait pas perdu son appendice car il était senti comme faisant partie d'un systeme, celui de l'interrogatif-indéfini, et de ce fait devant

garder l'initiale qu-) (266). Etant isolé de quot, cotidie n'a pas subi dès le début l'action analogique par laquelle qu- de quis était restauré dans les formes de l'interrogatif-indéfini.

On voit, par conséquent, surtout d'après aecor, cotidie, que Varron avait assez le sens du latin pour choisir la forme phonétique et ancienne ; on note aussi, en même temps, un léger goût pour l'archaïsme qui lui fait éviter les formes refaites.

De même, on peut lire en Bim., 5[illegible], cocorum, génitif pluriel de cocus "le cuisinier", issu de coquus ; mais on rencontre coquinarius en [illegible]., 197 et coquam en [illegible]., 402 de coquere (Syn., 516).

Pour ce qu'il est convenu de nommer "la conjonction de subordi-nation" cum, Varron présente cette forme environ 45 fois dans les Ménippées. Mais il a 2 fois quom.

Quom n'est pas phonétique, puisque l'appendice de qu tombe devant ŏ (267). C'est une forme archaïque datant d'avant la chute de cet appendice et la fermeture de ŏ devant m en syllabe finale. L'emploi de quom prouve donc que Varron a voulu "marquer" la phrase . En Scrap., 453, le texte a une légère teinture archaïque et juridique, peut-être rituelle, comme le laisserait supposer cette allusion à une purification :

> recte purgatum scito quom uidebis Romae in foro ante lanienas pueros pila expulsim ludere

En Sesc., 474 :

> aduersi uenti ceciderunt. Quod si pergunt diutius mare uoluere, uereor ne me quoque, quom domum ab Ilio cossim uenero, praeter canem cognoscat nemo

quom, comme quod si et albus, - ce dernier mot n'est pas attesté dans le texte, mais sa présence est prouvée par la glose (268)-, contribue à donner un ton épique au passage. Ce n'est, d'ailleurs, dans doute pas une épopée véritable, mais une parodie burlesque (269).

Encore une fois, on remarque que rien n'est fait à la légère

dans les Satires Ménippées, mais le comble de l'art est que tout paraît couler de source.

Deux termes vont demander une étude un peu plus particulière. L'un est l'adjectif relicuus . Cet adjectif est formé grâce au suffixe +-ue/o- (270) , sur le radical de relinquo, débarrassé de l'infixation nasale du thème de présent : +reliqu-ue/o- , et par perte de l'appendice labio-vélaire devient relicuus. la poésie de l'époque républicaine ne connaît que la scansion quadrissyllabique. Reliquus qui apparaît à partir du I s^p chez Juvénal, Martial, Silius Italicus, semble dû à l'influence de reliquiae.

Dans le fragment 268 de Manius , dont on a déjà remarqué à plusieurs reprises la caractère à la fois pédantesquement prétentieux et populaire, on lit, -ce qui est la leçon des codd. - :

et cum corrigia disruptast, tonat, haridum relicum pedem penula
scortea pertegere

Pour expliquer cette forme vulgaire, on peut partir de reliquum , déjà né sans doute dans la langue vulgaire (271), dans lequel il y aurait eu chute de l'appendice labio-vélaire devant u, comme dans aecus, ecus, etc...

Il est évident que Varron, en utilisant cette forme, a voulu produire un effet par évocation. Elle ne devait pas s'écrire, même si elle se disait dans certains milieux.

Le fragment Pap. pap., 364 est le suivant :

dum uixi, promisca auis mei in chortibus pauit

Promiscuus est un adjectif composé et dérivé sur le radical misc- de misceo, avec le suffixe +-ue/o- . On peut admettre une consonantisation de u en hiatus, d'où +promisquus dans la langue populaire (272) . Or justement on trouve en Capr. pr., 71 :

ūnăm / uĭrtū/tĕm prŏprĭ/ām mōr/tālĭbŭ' / fēcĭt
cētĕră / prōmĭs/quē uŏlŭ/ĭt cōm/mūnĭ(a) hă/bērĕ

Puis, dans +promisquus, qu aurait perdu son appendice labio-vélaire, ce qui serait à l'origine d'une forme promiscus, sur laquelle on aurait re un féminin promisca.

Promiscus, -a, -um et l'adverbe promisce ne sont pas attestés par le seul Varron. Ce sont, en général, des formes post-classiques (273). Mais un adverbe promiscam apparaît chez Plaute (274). Peut-être la forme promiscus est-elle moins populaire que relicus ? (275)

o
o o
o

IV - Existence de K .

On a vu plus haut que parmi les lettres à supprimer Varron plaçait k (276).

A l'origine, pour noter la gutturale sourde, la répartition était la suivante : on se servait de C devant i et e , ainsi dans citra , censor ; on se servait de K devant a et devant consonne, ainsi dans kaput, liktor , sakros , (CIL, I^2 1) ; on se servait de Q devant o et u .

On a vu plus haut le destin de Q. De bonne heure, C a été généra-lisé et K a disparu. Il n'a subsisté que dans quelques abréviations à caractère rituel ou technique, (c'est à dire appartenant à des langues conservatrices), telles que K. ou Kal. , pour Kalendae , etc...

Caput est ainsi orthographié à peu près partout en latin. La graphie avec k est archaïque (277). Or, dans les Satires Ménippées, où k n'apparaît qu'une seule fois, il est dans le mot kaput justement, en Sesc., 478, alors que dans tous les autres exemples de ce mot dans cette oeuvre, on a caput (278) , sur lequel il n'y a rien à dire .

Sesc., 478 évoque la vie publique, politique, du Romain moyen vivant en démocratie et pouvant accéder à tous les honneurs :

> hic enim omnia erat : idem sacerdos, praetor, parochos, denique idem senatus, idem populus, kaput

Il est probable que la graphie avec k cherche à évoquer les temps antiques et à donner au fragment par son archaïsme la majesté des vieux Romains démocrates , majesté que lui confèrent aussi la répétition de idem, l'énumération, le groupe ternaire en asyndète, les rimes , et, enfin, la chute sur le mot kaput isolé. (279) .

o
o o
o

V - Existence de X .

La lettre x est condamnée par Varron, comme elle l'avait été par Nigidius Figulus (280), car elle est double : elle vaut c + s ou g + s ; il n'y a donc pas plus de raison de l'adopter que d'adopter Ψ grec .

Est-ce simplement une constatation théorique ? Pratiquement, Varron avait-il recours aux graphies cs et gs ? (281)

Dans un passage du De Lingua Latina (282), Varron fait remarquer que, si pour certains substantifs, le nominatif pluriel donne le nominatif singulier par élimination de e, par exemple, pour ops , lorsqu'on considère duces et trabes, on ne voit pas très bien comment on peut aboutir à dux et trabs . Pour dux , il s'agit d'une question de graphie ; Varron veut dire, d'après J. COLLART, "que le signe x n'est pas immédiatement révélateur de la présence d'un c. Par le fait même, il avoue, semble-t-il, qu'il écrit le mot avec un x " (283).

Par conséquent, Varron se servait, semble-t-il, dans la pratique du signe x. D'ailleurs, dans les Satires Ménippées, on lit ex (pass.), maximus (Dol. aut ser., 92), maxime (Nesc. q. u. s. u., 542), Sexagessis (titre), uix (pass.), etc..., tout cela sans variante (284).

Dans les Satires Ménippées, pourtant, à deux reprises, une forme mérite qu'on la remarque. En Trp., 192, décrivant les anciennes coutumes de Rome, les coutumes "pures" à ses yeux, Varron parle ainsi d'une cérémonie antique, qui doit être celle du mariage, et qui avait lieu de nuit :

confluit mulierum tota Roma ; quae noctu fieri initia solita etiam nunc pinea faxs indicat

Tous les codd. donnent faxs et Nonius, dans sa glose, (p. 112, 19), dit : faxs pro face.

En Sex., 492, dans une citation partielle d'un vers d'Ennius (285) on lit : adest faxs inuoluta incendio

les codd. donnent ici fax, mais ce passage est cité par Nonius dans le même lemme que le précédent et avec la même glose ; c'est donc qu'il faut restituer faxs.

Il se trouve que ce double exemple , unique dans les Satires Ménipnées, rejoint la graphie de certaines inscriptions (286) .

On pourrait expliquer faxs par le désir de recaractériser le nomi--natif grâce à la désinence -s qui graphiquement n'apparaissait plus. Mais cette explication ne s'appliquerait pas à proxsumus des inscriptions . Peut-être faut-il penser que la graphie -xs- a été une tentative , à un moment donné, pour noter le son /ks/ avec le signe de l'alphabet grec occi--dental X, mais en cherchant à y introduire un signe marquant la présence de -s-, (selon le principe, "à son double, lettre double"). Y a-t-il eu influence de l'autre signe X notant /kh/ sans sifflante ?

Il y a eu une autre tentative pour noter la présence de la guttu--rale dans ce signe x, qui était décidément peu clair pour des Latins, et on a essayé cx. On trouve ecx dans des inscriptions (287).

Théoriquement, on pourrait avoir aussi -cxs- , qui ne semble pas attesté. Est-ce parce que les témoignages épigraphiques de cette graphie ont disparu ? Est-ce parce que c'est trop compliqué ..., et que x n'y sert plus à rien ?

En employant cette orthographe pour le seul mot faxs, Varron a agi volontairement. Peut-être l'expression pinea faxs , ou faxs tout seul, étaient-ils liés à des idées rituelles de cérémonie religieuse, et Varron aurait été amené ainsi à utiliser la graphie rituelle, celle des vieilles inscriptions et des vieilles lois du culte ? En ce sens, en Rer. 192 , ce serait une attestation supplémentaire de son attachement au passé. En Sex., 492, ce serait une sorte de vision, ou de malédiction, inspirée, où la forme rituelle du mot introduirait une dimension religieuse. On aurait ici une sorte de prophétie, - qui ne serait pas sans rappeler celles de l'Ancien Testament -, sur le monde desaxé des contemporains de Varron, monde qui court à sa perte .

o
o o
o

VI - Graphie de -ng- et de -nc- .

On sait que dans un mot latin, une nasale suivie de g ou de c

devenait vélaire par assimilation. Elle acquérait de ce fait un son spécial que les Latins entendaient, mais pour lequel ils n'avaient aucun signe de notation (288) . Varron s'y est lui-même intéressé et on peut lire dans Priscien (289) ce qu'il rapporte des tentatives de son maître Accius, à ce sujet :" Vt Ion scribit, quinta et uicesima est littera, quam uocant agma, cuius forma nulla est et uox communis est Graecis et Latinis, ut his uerbis : aggulus, aggens, agguilla, iggerunt. In eius modi Graeci et Accius noster bina g scribunt, alii n et g, quod in hoc ueritatem uidere facile non est. Similiter agceps, agcora. "

Le projet d'Accius n'eut pas de suite, et Varron, on le voit, ne prend pas parti en théorie. Dans la pratique, il continua à noter n vélaire par n comme les autres Latins.

Dans les Satires Ménippées , on trouve donc partout l'usage courant, Varron n'ayant aucune envie spéciale de surprendre ni de choquer.

o
o o
o

On ne pourra donc que reprendre la conclusion de J. COLLART (290). Varron a des principes rigoureux en tant que grammairien. Dans la pratique, il semble "avoir obéi à un assez large esprit de conciliation et avoir fait une part généreuse à l'usage dans son orthographe personnelle."

---ooOoo---

Chapitre II

Etude Phonétique des Emprunts au Grec .

Dans les Ménippées, Varron se montre très accueillant aux termes grecs. C'est une des lois de la Satire qui demande en latin une verve et une fantaisie débridées. Varron, comme beaucoup de lettrés de son temps a séjourné en Grece ; non seulement, il lit le grec, mais il le parle et l'écrit. Dans son oeuvre satirique, il affecte une sorte de langage hybride où se trouvent mêlés le grec et le latin ; ainsi il parle en Flaxt., 178 de "dolorem διάφορον "...Plus de la moitié des titres est en grec. (291).

On étudiera pour l'instant les emprunts au grec du point de vue de la phonétique et de l'orthographe, ce qui se recoupe parfois, mais pas toujours.

Lorsque Varron a la même forme que les autres auteurs Latins, il n'y a rien à dire. On s'intéressera donc aux formes qui, phonétiquement ou orthographiquement, sont chez Varron différentes de ce qu'elles sont ailleurs.

I - Upsilon, sa transcription chez Varron .

Y, à l'origine, en grec, correspondait à une prononciation /u/. La plupart des parlers helléniques ont conservé cette prononciation, (béotien, arcado-cypriote, éolien, crétois et parlers ioniens d'Eubée et d'Italie). Après palatalisation, en ionien d'Asie et en Attique, il s'est prononcé /ü/. Cette dernière prononciation est celle de l'époque classique. Quand l'Attique est devenu langue de civilisation pour les Hellènes, cette prononciation a fait difficulté, et on a eu tendance à la remplacer par /ī/ (292).

En latin, il n'y a pas de signe pour noter /ü/, le signe u correspond à /u/. La preuve en est que les Latins transcrivent Musa , Μοῦσα du grec, (Bim.,45). On trouve chez Varron amusia ("D v. lor., 351), eunuchare (Lex M., 256), dérivé latin sur eunuchus , emprunt au grec εὐνοῦχος . On peut citer aussi Pseudulus dans le titre Pseudulus Apollo, si cela vient de Pseudodoulŏs , "faux esclave", avec haplologie

syllabique (293).

Le signe i en latin correspond à la prononciation /i/.

Dans les Satires Ménippées, on rencontre trois graphies pour upsilon grec : u, i, y. La graphie y surprend un peu, car Diomède (294) signale que Varron condamnait l'usage de la lettre y qu'il jugeait inutile. Mais le texte est peu clair : Varron condamnait-il son usage en général, ou simplement dans les mots purement latins ? En s'appuyant sur la majorité des cas présentés par les manuscrits du De Lingua Latina et des Ménippées, ainsi que sur les habitudes d'esprit de Varron, on a l'impression qu'il utilisait le signe y bien qu'il l'eût condamné. Cela signifie peut-être que Varron avait déclaré ce signe "étranger à l'esprit du latin", pour lutter contre une certaine affectation d'écriture hellénisante qui se manifestait de son temps.

Cependant, la graphie y devait correspondre à un son spécial, puisque Quintilien remarque (295) que le langage latin est plus dur que celui des Grecs, puisqu'aussi bien les deux sons les plus agréables du grec font défaut, l'un, une voyelle, y, l'autre, une consonne, z, qu'on entend par exemple dans zephyrus et zophorus. "Et, ajoute-t-il, si dans ce cas nous recourions à l'orthographe proprement latine, il en résulterait une prononciation terne et barbare".

Donc, semble-t-il, la graphie y ne faisait double emploi ni avec u ni avec i. Le son qu'elle notait devait être le fameux /ü/, si difficile à rendre pour les Latins. Varron le laisse entendre, lui-même, dans un passage conservé par Diomède (296).

On peut, a priori, poser la théorie générale suivante : quand on a la graphie u en latin, cela correspond à un emprunt ancien, ou pratiqué hors de l'attique. Il semble qu'on trouve u jusqu'au I s^{a} (297).

Lorsqu'on a la graphie i, cela correspond à un emprunt latinisé.

Lorsqu'on a la graphie y, cela doit correspondre à un emprunt fait depuis le début du I s^{a}, avec un effort conscient de prononciation savante /ü/.

Est-ce que ce qu'on trouve dans Varron répond à ces principes ?

Pour la plupart des mots, Varron a la même graphie que ses

contemporains : Aegyptus, hydragogia, lyra, Libyssa, sympathia (298). Ce sont des formes dont on voit clairement qu'elles sont empruntées.

Quand on trouve i, il faut bien noter qu'il s'agit de formes remontant à Varron lui-même, et non à des copistes du Moyen-Age. C'est le cas de pelamis, "jeune thon qui n'a pas un an", et de clamida, nom d'une espèce de vêtement.

Pelamis, -idis, - ou pelamys, -ydis -, est emprunté à πηλαμύς (299). Il s'agit d'un terme plus ou moins technique dans l'énumération des mets recherchés par les gourmets en περὶ ὀψ. 404. Nous remarquons, par ailleurs, dans cette énumération, des formes populaires, prononcées toute-fois avec une certaine affectation : hedus, par exemple. I note peut-être la prononciation de gens qui ne faisaient pas l'effort nécessaire pour dire /ü/, (marins, par exemple, ou revendeurs de poissons). Varron ironise aux dépens de ces gourmets peu raffinés.

Dans un passage assez obscur, mais qui semble de langue populaire, Herc. Socr., 213, on lit :

in omnibus rebus bonis cotidianis, cubo in Sardianis tapetibus,
clamida sed purpurea amicula

Ce mot est un emprunt à χλαμύς, qui désigne à l'origine une casaque militaire sans manche, peut-être primitivement thessalienne ou macédonienne (300), puis une casaque en général, chez Plutarque, par exemple. A l'époque classique, il s'applique aussi à une couverture. La forme la plus courante pour l'emprunt latin est chlamys, mais chez Plaute (301), dans un passage de langue populaire, se rencontre clamis, sans aspirée et avec i. La forme clamida de Varron peut être rapprochée de chlamyda chez Apulée (302) où l'emprunt a été à nouveau hellénisé. Il s'agit, en cet exemple, d'une tradi-tion populaire puisque c'est la forme d'accusatif qui a été empruntée et qui est passée à la première déclinaison latine (303).

Ainsi, Varron écrivait avec i des mots depuis longtemps popularisés et qui, dans son esprit, devaient avoir reçu droit de cité, comme clamida d'aspect tout à fait latin, ou qui allaient le recevoir, comme pelamis.

L'explication vaut peut-être aussi pour ciminum, attesté plus

souvent en latin sous la forme cuminum, et parfois cyminum, lorsqu'on veut en souligner le caractère étranger. On la trouve en Enn.,142 :

in somnis uenit, iubet me cepam esse et uesci ciminum

Il s'agit d'un emprunt ancien au grec κύμινον, lui-même sans doute d'origine orientale (304). Caton, Horace, et Varron lui-même dans le De Lingua Latina (305) semblent présenter cuminum. D'après le dictionnaire d' ERNOUT - MEILLET, ce n'est qu'à basse époque que sont apparues les formes cominum, cominus et ciminus, représentées dans les langues romanes. Varron use peut-être ici d'une forme populaire ; la phrase s'y prêterait assez. Le dieu apparaît en songe au malade et lui conseille de ne pas compromet--tre sa santé avec des remèdes compliqués, mais de manger des nourritures simples que fournit la nature. Ciminum est placé sur le même plan que cepe, il semble donc traité comme un légume parfaitement latin, et c'est pourquoi il se pourrait que Varron eût employé une forme qui ne rappelât en rien la forme grecque .

On peut se demander alors pourquoi l'auteur n'a pas choisi cuminum attesté ailleurs (306). En Enn.,142, Varron pouvait opter entre i "vulgaire" et u (307). Une question d'harmonie vocalique a dû jouer, (car il ne faut jamais oublier la valeur magique de l'incantation) :

in somnis uenit , iubet me cepam esse et uesci ciminum

i - o i - e i - u e - e - e (a) e (e) e - e i - i-i-u

Enfin se présentent les cas où à un upsilon dans le mot grec correspond u dans le mot latin.

Muraena est la seule forme en face de μύραινα , Varron l'utilise comme ses compatriotes.

Pour thunnus (Fr. gr., 210), Varron a employé la forme ancienne, tandis que d'autres auteurs latins rétabliront y dans ce nom (308). Tunnus sans aspiration existe parfois. Varron ne recherche systématiquement ni l'archaïsme ni l'hellénisme ; ce fragment ne visant aucun effet spécial, il doit utiliser la forme de la langue courante de son temps.

En Ἀνθρ.,40, on rencontre murrinam, accusatif féminin d'un substantif tiré de l'adjectif emprunté à μύρρινος . C'est un dérivé de

μύρρα , "la myrrhe" et un emprunt ancien. La forme ancienne se comprend d'autant mieux qu'il s'agit justement d'une citation de Plaute, chez qui cet emprunt apparaît pour la première fois :

non modo uinum dare, sed etiam ut Plautus ait : murrinam, passum, defrutum

En Ἐν., 96, Varron présente Ludon :

Ludon fluens sub Sardibus flumen tulit
aurum, later quod conquadrauit régius

C'est un adjectif neutre dans lequel l'auteur a conservé la morphologie grecque. Le ton est assez noble, car c'est la vie et la fin de Crésus qui doivent être ici évoquées. Certes, la forme Ludon atteste un emprunt ancien (308). Mais Cicéron, Ovide, Valerius Flaccus ont Lydus . Pourquoi cet archaïsme ici ?

De même en Man., 250 :

harum aedium
summetria confutabat architectones

le ton est assez technique et assez hellénisant : aedes est noble, architec--tones est une transcription du grec ἀρχιτέκτων avec désinence latine. Certes, Plaute (309) a déjà cette transcription, mais elle est rare et non classique (310) . Cela prouve donc qu'il y a ici une certaine recherche.

Les auteurs latins qui utilisent ce terme ont, en général, symmetria ; il est vrai qu'ils sont postérieurs à Varron (311) . Pourquoi ce dernier, ici encore, a-t-il une forme correspondant à un emprunt ancien ?

Comme on ne relève aucune raison d'archaïser, c'est peut-être par souci d'euphonie. Dans le cas de l'allusion au Pactole, les voyelles vélaires et les liquides évoquent l'écoulement des ondes. On note également une certaine symétrie dans la répartition des voyelles :

u - ô u - ê u - a i - u // u - ê - u i

Dans le second cas, en Man., 250, les vélaires marquent l'étouffement, l'accablement des architectes.

Donc les choix s'expliquent soit par le ton et les effets par évocation à produire, soit par la musique. En cette dernière hypothèse, est-

ce entierement volontaire de la part de Varron ? On ne sait. De toutes façons, ce souci de la musique, que l'on relève si souvent chez cet auteur, semble prouver que derrière l'homme narquois, se cache le poete à la sen-sibilité frémissante pour qui sourire et cynisme ne sont que boucliers.

Pour marsupium en Rust.,39 :

et hymenaeus qui primo lauere aluum marsupio solet

l'hésitation qu'on relève en latin entre u et i s'explique par un emprunt ancien de la langue populaire (312), mais aussi par une hésitation du grec lui-même, ce qui laisse penser qu'il s'agit déjà en grec d'un mot emprunté dont la forme est mal fixée (313) . En outre, pour des Latins pouvait jouer un phénomene plus ou moins semblable à celui de l'apophonie, et devant p, il y avait hésitation entre i et u. Peut-être est-ce justement la labiale qui a entraîné ici u, ainsi que la présence dissimilatrice de i dans la syllabe suivante.

Le cas n'est pas le même pour supparus (Rum.,125) qui se présente parfois en latin sous la forme siparium ou siparum , ou encore siparus . Il semble que ce soit un emprunt au grec σίπαρος, "voile de navire" (314). Mais Varron, parlant en tant que grammairien, y voit un dérivé de supra (315) . Il est à peu près évident que u initial est dû à ce rapproche-ment.

Enfin, on peut lire en Rim.,68 :

Vulcanum nec cum nouae lagoenae ollarum figurantur precantur

Lagoena est un emprunt au grec ὁ ou ἡ λάγυνος, lui-même d'origine étrangere (316). Ce mot est attesté depuis Plaute, mais la forme en est mal fixée, puisqu'on rencontre lagōna, lagūna, lagoena, lagēna, lagaena, lacūna, laguena, laguina.Lagoena est sans doute un contrepel de laguna (317) dû à la difficulté de rendre l'upsilon, - qui est long, ici - . A ce moment-là, la diphtongue -oe- alliait un élément vélaire et un peu labialisé à un élément palatal, donc pouvait se rapprocher de ū (318). L'orthographe populaire correspond ici au ton du fragment et à l'évocation des artisans.

o
o o
o

II - Transcription de -H- .

Il semble qu'il y ait deux types dans les emprunts latins opérés

sur des mots grecs comportant η : une catégorie pour laquelle le latin, en général, et Varron en particulier, présentent toujours ae , et une seconde catégorie où il y a hésitation entre une graphie ae et une graphie e.

Les raisons de cette répartition sont obscures, mais ce n'est pas un phénomène personnel à Varron (319). Quoi qu'il en soit, il est conscient que pour un certain nombre de termes empruntés au grec, on peut écrire ae ou e,(320) comme il le montre dans un passage du De Lingua Latina. Dans ce passage, il mêle, d'ailleurs, plusieurs phénomenes : la prononciation de la diphtongue ae d'origine latine, différente à Rome de ce qu'elle est dans les campagnes, et d'autre part, la question de scaena, scaeptrum, etc... Le problème posé par Faeneratrix , (titre d'une pièce perdue de Plaute), qu'il évoque aussi, est d'une troisième sorte encore. Si Varron cite ici ce mot, c'est parce que la tradition créée par Hypsicrates rattachait ce terme au mot grec φαινερώτερος , issu de φαίνεσθαι ἐπὶ τὸ γνησιώτερον(321). Si cela était, serait en question l'évolution de la diphtongue αι, non la transcription de η . Mais d'autre part, personnellemnt, Varron rattache faenus à fētus, fētura,- ce qui semble juste à la linguistique moderne -, soit qu'il condamne implicitement Hypsicratès, soit qu'il rattache, en mêlant les deux enseignements, fetus et fetura à φαίνεσθαι (322).

Les phonéticiens modernes se sont interrogés pour savoir comment σκήνή ou σκῆπτρον, (ou leurs formes doriennes σκᾶνά , σκᾶπτρον), justifient une graphie et une prononciation scaena, scaeptrum. La théorie de SCHULTXE, (323) est celle d'un intermédiaire étrusque (324) . SOLMSEN suppose l'existence d'une forme + σκαινα , FLECKEISEN, suivi par WALDE et SOMMER, pense à un hyperurbanisme. BONFANTE (325), s'appuyant sur l'hypothèse de MAROUZEAU (326), selon laquelle ae , prononcé /ɛ̄/ en latin, peut rendre un /ɛ̄/ étranger, a montré par le rapprochement avec le mot gaulois raeda , "chariot", le mot germanique glaesum, "ambre jaune", que ē latin étant fermé, c'est par la graphie et la prononciation ae, /ɛ̄/ approximativement que les Latins rendaient ē du grec et des autres langues .

Que représente la graphie scena d'Accius ? BONFANTE y voit la main du savant qui, lisant et sachant le grec, voulait transcrire le mot emp[illegible], signe par signe, en un calque littéral, d'autant plus que pour lui,

par ailleurs, ae représentait $\alpha\iota$.

Quelle est l'attitude de Varron sur ce point ? Il semble présenter le citadin Accius comme un novateur. Cela laisserait supposer que la graphie ae est la plus ancienne. Mais il dit bien que ses contemporains hésitent dans la graphie, et sans doute dans la prononciation, entre ae et e . Et comme il fait allusion aux "rustici", il semble qu'on puisse en tirer les conclusions suivantes : la graphie et la prononciation anciennes sont ae, qui était une diphtongue à l'origine. Cela a dû paraître la façon la plus approchée de rendre η issu de $\bar{\alpha}$ en ionien-attique. Les érudits, quant à eux, transcrivaient signe par signe, et sans doute, prononçaient-ils à la grecque, sachant que le mot était grec. Mais, pour le "Romain moyen", ae suivait l'évolution de la diphtongue ae proprement latine, celle de haedus par exemple, et par monophtongaison devenait /ɛ̄/ en ville , /ɛ̣/ à la campagne.

Par conséquent, la graphie ae est normale, la graphie e dénote soit une forme savante, soit une forme rustique.

Que trouve-t-on dans les Satires Ménippées ?

Il n'y a pas le mot scaeptrum. Il semble qu'en Sim., 31, on ait la forme à diphtongue scaena :

scaena quem senem Latina uidit derisissimum

On peut supposer que ne visant aucun effet spécial, Varron a employé une forme normale, "neutre".

En revanche, dans les deux dérivés créés par Varron, - ce sont deux "hapax" -, il semble qu'on ait la graphie e en Ὄν. λυρ., 354 :

ut comici nothi dii scenatici

et en Mod., 305 :

sed, o Petrulle, ne meum taxis librum,
si te tetre piget hic modus scenatilis

Dans les deux fragments l'adjectif est impressif ; Varron cherche à suggérer le mépris de certains pour les choses du théâtre ; c'est pourquoi, sans doute, il emploie une prononciation vulgaire. Cet effet va de pair avec la création d'un néologisme.

Quant à la forme obscenis , qu'on lit en Ag., 10, dans le passage cité plus haut (327), Varron semble dire qu'il s'agit d'un dérivé de scaena. Mais ce n'est peut-être pas la véritable étymologie ni le sens primitif de ce mot. Quoi qu'il en soit, on a en Ag., 10 une forme populaire voulue même si elle n'est pas à classer parmi les emprunts au grec :

pueri obscenis uerbis nouae nuptulae aures returant

Dans les mots d'emprunt, lorsque η se trouve devant une sifflante, pour rendre la longue, le latin use parfois de la graphie -ens- . C'est ainsi qu'en face de θησαυρός , se trouve l'emprunt ancien thensaurus ou thesaurus ; Varron paraît avoir utilisé la forme thesauris en LL, 36 :

non fit thesauris ... pectu' solutum ...

C'est la leçon de tous les codd., sauf la première main du Leidensis. Cela doit venir de ce que Varron savait assez de grec pour écrire la forme qui correspondait à la forme grecque ; thensaurus est en effet un contrepel de gens peu cultivés.

o
o o
o

III - La transcription de la diphtongue AI .

On a vu que si Accius et d'autres érudits préconisaient la graphie scena au lieu de scaena, c'est peut-être, entre autres raisons, parce que ae leur semblait devoir noter en latin pour les mots empruntés au grec la diphtongue αι . (328)

Pour αι du grec, on relève trois graphies dans les Satires Ménippées de Varron : ae, comme chez ses contemporains, (c'est le plus courant), e et ai.

Lorsque l'auteur utilise la graphie ae, c'est qu'il ne doit pas chercher d'effets spéciaux : aegyptus (Περὶ ἕδ, 404), aether (Dol. aut ser., 92) et (Sesc., 468), Lernaeus (Mel., 360) (329), tropaeum (Bim., 61) (330), et pour le mot qu'il crée lui-même sur ἐμπαίω , empaestati en Περὶ 198 .

Lorsque Varron veut insister sur la prononciation grecque, par une

sorte de coquetterie d'helléniste, il présente la graphie ai ; c'est le cas en Pap. pap., 360 :

ille ales gallus qui suscitabat aitharum Musarum scriptores an hic qui greges rabularum

selon la leçon des codd. Il s'agirait d'un emprunt personnel de Varron à αἰθός, -ή, -όν, "étincelant" (351).

Au contraire, il semble que ce soit quand il veut créer un effet populaire que Varron utilise la graphie e, peut-être pour noter une pro-nonciation rustique, ou simplement plus vulgaire que la prononciation courante, une sorte d'accent "faubourien". C'est ainsi qu'on lit en 227, Aegeus fluctus (352), qui vient de Αἰγαῖος .

L'emprunt au grec γάγγραινα, attesté depuis Lucilius, est orthographié gangrena en περὶ ἕξ. 209 ;

... si ... gangrena non sit ad bracchium uentura

Il est à remarquer que Varron n'utilise pas la forme tout à fait populaire cangrena, influencée par cancer ; sa langue dans les Ménippées est familière, elle n'est jamais, - sauf en de rares exceptions, et c'est toujours volontaire alors -, franchement vulgaire .

On trouve murena en περὶ ἓξ., 404, fragment dont on a déjà noté le caractère familier, avec des effets "distingués" de loin en loin.

Un bon exemple de la différence qu'établit Varron entre la graphie ae et la graphie e est fourni par deux mots qui présentent l'un et l'autre les deux formes dans les Satires Ménippées. En Eum., 164, on lit :

ubi dicatur primus Zenon nouam haeresim nouo paxillo suspendisse

Il s'agit d'un emploi assez technique du vocabulaire de la philo-sophie ; on relève des mots grecs avec une morphologie plus ou moins grecque: Zenon, haeresim . Cela s'oppose, d'ailleurs, par dérision au terme paxillo , comme pour réduire Zénon au rang d'un boutiquier mettant sur son enseigne un produit nouveau. Haeresis est la forme que présentent Cicéron (353) et de façon générale, les lettrés latins.

En revanche, dans son testament ironique, Varron (Test., 546) désigne des tuteurs pour ses "enfants", - il faut entendre pour ses écrits - :

e mea Φιλοφθονία natis, quos Menippea heresis nutricata est, tutores do .....

Le ton, plein de bonhomie et de familiarité n'a rien de savant, au contraire ! C'est ce "clin d'oeil" que souligne la forme populaire.

De même, quand il ne veut créer aucun effet, utilisant le mot emprunté au grec φαινόλης (334), Varron écrit en Virg. diu., 575, où le manque d'aspiration dénonce un emprunt assez ancien que l'on rencontre déjà chez Plaute :

non quaerenda est homini qui habet uirtutem paenula in imbri ?

En revanche, dans une phrase contournée , déjà souvent citée pour sa vulgarité, Man., 268, on lit :

et cum corrigia disruptast, tonat, haridum relicum pedem penula scortea pertegere

o
o o
▫

IV - Transcription de la diphtongue OI .

Dans les mots empruntés au grec qui présentent la diphtongue οι , Varron a la graphie oe , comme les autres auteurs latins : Oedipus , Oedipothyestes, moechas , (qui vient de μοιχάς, "femme adultère", hapax en latin).

o
o o
o

V - Transcription de la diphtongue EI .

Pour la transcription de la diphtongue ει, Varron a en général les mêmes formes que les autres auteurs latins : Aenea (Age m., 16), Aeneae (Kosk., 226), Pseudaeneas , (titre), tous correspondant de diverses manières au grec Αἰνείας . C'est la forme de Virgile. Le seul endroit où l'on puisse scander le mot, Kosk., 226, montre que e est long. C'est aussi le cas chez Virgile.

En Bim., 70, Varron présente Augeas , emprunté à Αὐγείας . La forme latine commune est Augeus (335). On a donc ici une transcription pure et simple du grec. On lit Medēa (Marcip., 285 et 286), Menippea (Test., 5/).

Mais en Bim.,60, on trouve Odyssian, sans variante, alors que la forme courante en latin est Odyssēa :

ebrius es Marce ; Odyssian enim Homeri ruminari incipis cum περὶ τρόπων scripturum te Seio receperis

La forme grecque est Ὀδυσσεία, et il existe un radical Ὀδυσσηϊ-, poétique. Ει se prononce /ī/ en koiné grecque. S'il ne s'agit pas ici d'une erreur du scribe, Varron a volontairement cherché à noter une prononciation étrangère , sans doute par ironie .

o
o o
o

VI - L' aspiration .

Certains termes grecs présentent, devant la voyelle initiale, une aspiration, vestige d'un ϝ, d'un Ϝ, parfois d'un y ; d'autres ont des consonnes aspirées , (φ, θ, χ, et, plus ou moins, ρ, toujours marqué à l'initiale de l'esprit rude).

La langue latine ignore les occlusives aspirées ; elle n'a pas conservé celles que connaissait l'indo-européen. Cicéron avoue que "les Ancêtres n'usaient de l'aspiration que devant voyelle" et confesse qu'il a lui-même, à leur exemple, prononcé pulcri, Cetegos, triumpos (556) . L'épigraphie populaire confirme ces prononciations.

Il faut bien faire attention aux termes mêmes de Cicéron :"les Ancêtres n'usaient de l'aspiration que devant voyelle." Cette aspiration provenait, par exemple, de l'évolution de *gh-, comme dans haedus. Mais à la campagne, et dans les milieux populaires de Rome, même cette aspiration-là n'était pas prononcée.

Cependant, l'influence grecque, la volonté de reproduire la prononciation exacte des termes empruntés, surtout pour les noms propres, ont amené les Romains à rétablir l'aspiration devant voyelle, à prononcer les consonnes aspirées. La mode aidant, l'aspiration pénétra, en dehors des mots proprement latins, dans des termes empruntés depuis longtemps, et où, jusque-là, h n'avait pas été rendu. Il va sans dire que les mots empruntés à l'époque même où se faisait cet effort conservaient les aspirées du grec.

La position théorique de Varron est très nette à ce sujet : pour

maintenir, certainement, la vraie tradition du latin, - on connaît son goût du passé considéré comme "pur" -, plus que par rusticisme, Varron refuse les aspirées. D'ailleurs, pour lui, le signe h ne doit pas figurer dans l'alpha--bet : l'aspiration est un souffle, ce n'est pas une "littera" (337).

Ce n'est pas que Varron ne se rende pas compte que certains mots sont empruntés au grec, mais c'est qu'il prétend, malgré Cicéron et malgré la coutume, prononcer à la Romaine des termes purement grecs, en y supprimant l'aspiration. C'est une façon de les latiniser, de montrer qu'il ne fait pas violence au latin. Ainsi, d'après Annaeus Cornutus, Varron préconise la prononciation retorem et Rodum (338).

Mais il est sûr que, sur ce point, Varron allait à contre-courant de son temps. Aussi est-il obligé de faire des concessions, car l'influence grecque et la transcription des mots grecs avaient déjà implanté des habitu--des. Et, toujours d'après Annaeus Cornutus, il déclare que, si l'on veut transcrire correctement et logiquement une de ces consonnes aspirées, (que par ailleurs il condamne), représentées selon l'habitude latine récente par h adjoint au signe de la consonne non aspirée correspondante, il faut placer h avant ladite consonne. Il ajoute (339) : et tanto magis hoc temptat suadere quod uocalibus quoque dicit anteponi, ut heres, hircus.

Il va sans dire que ces théories Varroniennes n'ont pas eu grande influence sur les Latins. Mais il faut bien constater qu'il ne les a pas davantage appliquées lui-même : on ne trouve chez lui ni hretor ni Hrodus. Quant à la suppression pure et simple de l'aspiration et à la prononciation à la Latine, il ne les a utilisées, - en dehors des mots pour lesquels elles étaient passées dans les moeurs, comme ampulla -, que dans de rares formes, et toujours pour créer un effet. Il n'y a pas là de quoi s'étonner . Il n'est pas rare de voir Varron théoricien assez révolutionnaire, mais écrivain assez traditionaliste dans la pratique. Il voyait ce qu'il fallait faire, mais il devait suivre la coutume, ne fût-ce que pour être compris.

On trouve, dans les Satires Ménippées, de nombreux exemples où l'aspiration est notée par h ; parfois cela vient de ce qu'elle a été rétablie a[illegible]rès abandon d'une forme ancienne sans aspirée, comme dans amphora (End., 104 ;

Mod., 311) (340) . Varron n'a donc pas la forme vulgaire, ce qui correspond bien au ton des fragments. Le premier d'entre eux, par exemple, établit un contraste entre l'élégante amphore de vin de Chio et le pot de chambre commun, "communis matella".

C'est l'orthographe que l'on trouve ailleurs, correspondant peut-être à un emprunt récent, qu'a Varron pour rhetorem (L. f. q. s. f., 246 ; Man. 258); il a également Rhodius en περὶ ἑδ., 404. Il semble qu'il utilise rythmus (Parm., 398 et 399), emprunt savant qui n'est pas attesté avant lui et eurythmos (Parm., 399) avec une morphologie grecque. Est-ce par dissimilation que r n'y est pas aspiré ?

On lit aitharum (Pap. nap., 360), arphitapos (Man., 254), Pythaules (Πρ. Τρ., 565), architectones (Man., 250), distichon (Parm., 399), cyathus (Est m. m., 116), athleta (Eum. 162 ; Παρ. Μαν. 523), etc... Cela fait en tout 96 formes où l'aspirée est notée.

Bracchium , en περὶ ἑξ., 409, a une graphie -cch- qui pourrait être une façon de rendre χ ; la géminée, en dehors de Varron, est attestée par la quantité longue de a et les emprunts italo-celtiques ; peut-être est-elle plus ou moins expressive et populaire, comme dans bucca ? Peut-être aussi est-ce une façon de garder une "gutturale dure" et d'éviter la confusion avec -ty- (341).

Schola (Eum., 146), scholasticus (Eum., 148) et scholicus (ibid.) sont orthographiés avec h alors que des formes sans h existent par ailleurs, parce que tous les fragments où ils apparaissent cherchent à évoquer une ambiance grecque, à rendre l'atmosphère d'une secte philosophique athénienne.

Charteus (Παρ. Μαν. 523) est un dérivé de c(h)arta , emprunt ancien et latinisé au grec χάρτης . Lucilius (342) a cartus , ce qui est une tentative pour conserver le genre masculin de la forme étrangère, tout en adaptant sa phonétique au latin. Si Varron utilise une forme révisée d'après le grec, c'est que le fragment veut créer une impression d'hellénisme :

in charteo stadio .... ἐπὶ τὸ χάρτιον ἀγῶνα qui certasset ...

Il est évident que dans les cas de ce genre où Varron note le signe h, cela correspond réellement à une aspiration dans sa prononciation.

Cette aspiration est bien quelque chose d'effectif pour lui,

puisque lorsqu'il crée lui-même un mot mi-latin, mi-grec, il la note (Quinqu., 444) :

hic bipennis, ille forcipem dentharpagae

Il sentait donc que ἁρπάγη commençait par une aspiration , car il ne faut pas oublier qu'il parlait grec couramment, et qu'il prononçait par conséquent les mots grecs comme il convenait, même si pour sauvegarder la pureté de la langue latine, il eût souhaité que la prononciation de ces hellénismes fût latinisée (343)

\+ +
\+

Donc, pour toutes ces raisons, lorsque Varron omettra le signe de l'aspiration dans des mots empruntés au grec où ses contemporains le mettaient, ce sera volontairement pour créer un effet (344).

C'est ainsi qu'il utilise une forme clamida (vue plus haut pour son i) en Herc. Socr., 213. Clamis sans aspiration est dans Plaute. C'est un des rares mots pour lequel Varron a tenu bon et a mis en pratique son procédé de latinisation . C'est un mot qu'il a voulu "naturaliser". Alors que ses contemporains y avaient rétabli h, il écrit toujours clamis , même dans le De Lingua Latina (345), tout en reconnaissant que c'est un terme grec. Il convient d'ajouter que le fragment 213 des Ménippées est de ton populaire :

in omnibus rebus bonis cotidianis, cubo in Sardianis tapetibus, clamida sed purpurea amicula

De même on lit sans aspiration conca en Pap. pap., 383 :

imperito nonnumquam conca uidetur margarita, ut χαμῖτις σμάραγδος

Sans aspiration, ce mot évoque peut-être la façon de parler du profane, celui qui confond perle et simple coquillage . Cicéron présente concha , mais Caton conca , c'est à dire la forme ancienne de l'emprunt et peut-être sa prononciation rustique (346).

Mot rustique, sans aucun doute, que Varron veut prononcer avec l'accent du paysan : canterius (Ab., 5). Il s'agit d'un proverbe dû à la sagesse campagnarde :

sed neque uetulus canterius quam nouellus melior ...

" Mais un vieux cheval hongre n'est pas meilleur qu'un poulain ..."

On trouve parfois ailleurs cantherius (347).

Varron paraît aussi tenir à la prononciation de coturnus sans h en Virg. diu.,574, dans une sorte de parodie burlesque du style tragique :

" Ego, nunc, postulem, Agamemno, meum ? "

tantis coturnis accipit Critonia caliandrum

Le mot caliandrum , en rejet à la fin de la phrase, est destiné à créer un effet comique. Coturnus , emprunt latinisé, puisqu'il a subi l'apophonie intérieure, du grec κόθορνος , a ici le sens , semble-t-il, de "style enflé" . La non-aspiration est une ironie de plus de la part de Varron qui se moque d'un acteur vieilli sous le harnais qui ne peut demander sa perru-que sans employer le style tragique.

En Eum., 159, on lit :"... quaestus tricinus erat", "le gain était mince comme un cheveu" . Il s'agit d'un emprunt personnel à Varron, et d'un jeu de mots, semble-t-il . En effet, τρίχινος en grec a le sens de "fait de crin ou de poil" (348) . Peut-être Varron veut-il donner un ton populaire à sa phrase . On ne peut le déterminer car le fragment est trop bref. Peut-être veut-il souligner un rapport qui aurait existé d'après lui entre tricinus d'une part, et tricae et extricare, de l'autre, qui sont tous deux en Rr., 199. En effet, ces formes ne sont jamais écrites en latin avec une occlusive aspirée :

putas eos non citius tricas Atellanas quam id extricaturos ?

Pourtant les Anciens les rapprochaient de θρίξ (349) . Il est vrai que Pline proposait de rapprocher ce mot de Trica , nom d'une petite ville d'Etrurie (350) . Ces deux étymologies doivent être fausses l'une et l'autre, et l'emploi que fait Columelle de extricare laisse supposer que tricae appartenait à l'origine à la langue rustique et devait désigner quelque chose comme les mauvaises herbes (351). Par conséquent, il n'y avait pas d'aspira-tion dans ce groupe.

Murrinam (ΑΛΦ.40) déjà étudié par ailleurs n' a pas d'aspiration, mais c'est dans une citation de Plaute et cela ne concerne donc pas directe-ment Varron.

\+ +
\+

On a déjà constaté combien l'attitude pratique de Varron était plus souple que sa théorie. On le touchera du doigt mieux encore en voyant ce

grammairien qui refuse l'aspiration dans la langue latine, l'ajouter lui-même à des mots qui ne l'ont pas en grec, pour les rendre plus expressifs. Les personnages mis en scène par Varron qui cherchent à donner par ces hyper-urbanismes, aux mots tirés du grec, un air plus grec que nature, ne sont pas sans rappeler le parvenu dont se moque Catulle.

Expressive, sans doute, se veut la présence de h dans l'exclamation heia, interjection marquant l'étonnement, l'exhortation, l'admiration, en Hum., 159 : "... Pergis ? Heia ! " .

On trouve en latin la forme eia qui reproduit exactement le mot grec εἶα avec un esprit doux. C'était déjà en Grèce une interjection très courante dans la langue parlée, et il n'est pas étonnant que le latin l'ait empruntée et ait cherché à la rendre plus expressive. (352)

C'est par hyperhellénisme, certainement, que h s'est glissé dans helops (περὶ ἐδ., 404 ; Τὸ ἐπὶ τῇ φ. μ., 553), ainsi que dans Hiber (Ἔχω σε, 171) et son dérivé Hibericus (περὶ ἐδ., 404).

Le premier mot, nom d'une espèce de poisson, est orthographié tantôt avec h, tantôt sans h. C'est un emprunt au grec ἔλοψ ou ἔλλοψ dont la forme est mal fixée, mais l'esprit doux attesté partout (353) . H qui apparaît parfois en latin peut être dû à l'influence des noms de poissons ou de pêcheurs commençant par une aspiration , halieus , halieuticus , qui sont des emprunts au grec. Le mot aurait pu être rapproché de la racine +swel- , "prendre".

Peut-être aussi h donne-t-il du prestige à ce terme ? (354) . En περὶ ἐδ., 404, ce poisson est cité comme un mets estimé ; c'est aussi le cas en Τὸ ἐπὶ τῇ φ. μ., 553 :

nec multunummus piscis, ex salo captus,
helops, neque ostrea illa magna captata
quiuit palatum suscitare

A l'aspiration de helops , pour mettre le mot en valeur, s'ajoute le rejet et la place de ce terme devant la pause, dans le sénaire iambique.

Hiber est en latin un mot poétique, comme hibericus (355) et les formes avec h sont données comme les plus correctes. Or , en grec Ἴβηρ, -ηρος et Ἰβηρικός comportent un esprit doux. Varron note le signe h

comme les poètes érudits qui présentent ces mots, par hyperhellénisme. Cela doit révéler une intention railleuse chez lui et aller de pair avec le génitif en -ōn. Ἴλιος, 171 peut se présenter comme une satire de la poésie épique, d'où l'emploi de formes "prestigeuses" : (356)

tela dextra uibrant, russa hastilia emicant
atque in insignibus Martis torques aureae,
scuta caelata Hiberon argento graui
crebra fulgent

De même en ηφὶ ῥδ., 404, glans Hiberica, avec h, semble avoir plus de prix pour un gourmet . (357)

o
o o
▫

VII - Correspondance -l- / -d- .

Varron, en tant que grammairien, a suggéré assez clairement, par de nombreux exemples, la correspondance entre -d- latin et -l- sabin. Il montre aussi que cette correspondance, si elle est vraie du sabin au latin, l'est également du sabin au grec (358).

Il y aurait donc en sabin confusion entre l et d, d étant prononcé parfois l (359). A la suite de ces faits, on est amené à se demander si pour melica (Est m. m., 114 ; ηφὶ ῥδ., 404), Varron n'a pas employé la forme sabine de l'emprunt grec.

En ηφὶ ῥδ., 404, le mot est employé, semble-t-il, comme adjectif : grues Melicae , ce qui correspond tout à fait à l'origine qu'on lui suppose. Ce serait, par conséquent, un emprunt dialectal à Μηδικός, -ή, όν. La forme Medicus existe en latin, chez Lucain, Pline, Ausone, etc... Cicéron et Horace se servent de Medus , emprunté à Μῆδος .

Ici, grues Melicae seraient "des grues de Médie". Melica , au féminin, substantivé, désigne la pintade (360) . Et ce sens pourrait se retrouver dans le fragment 404, si l'on plaçait une virgule entre grues et Melicae : " des grues, des pintades ...". Quoi qu'il en soit, il n'est pas étonnant de voir Varron utiliser une forme dialectale, pour le nom d'un animal que fournissait la campagne. Il doit l'appeler du nom qu'on lui donnait en Sabine.

En Est m. m., 114 :

dolia atque apothecas triclinaris, Melicas , Calenas obbas et Cumanos calices

Melicus s'applique à une sorte de vase. Est-ce un substantif ? Est-ce un adjectif désignant le lieu d'où le vase tire son origine ? Faut-il comprendre Melicas, Calenas obbas, "des coupes (obbas) de Médie, de Calès " ou bien Melicas, " des 'mèdes'", Calenas obbas, "des coupes de Calès" ?

Quelle que soit la solution retenue, il n'est peut-être pas abusif d'y voir le même mot que le précédent, et de penser à une forme dialectale de Medicus (361).

On verrait ici, si l'on accepte ces explications, les seuls traits de Sabinisme gratuit des Ménippées. En effet, Varron ne veut pas y créer d'effet par évocation, il ne veut pas évoquer la Sabine. Il semble cependant qu'on ne puisse pas conclure à une faute ou à un rusticisme. Varron ne s'est pas laissé aller à employer une forme campagnarde, comme un paysan à qui il serait impossible de bien parler et qui trahirait ses origines au détour des phrases. Non ; Varron a dû employer pour certaines réalités le nom qu'on leur donnait couramment et qui venait d'éleveurs ruraux, ou le nom dont lui, les appelait, d'après ce qu'il avait appris par son expérience enfantine, si, à Rome, il n'y avait pas pour elles de nom bien précis.

o
o o
o

VIII - Hésitation entre sourde et sonore .

Une hésitation se produit en cours d'emprunt, entre consonne sourde et consonne sonore, dans un certain nombre de mots (362). Elle a, semble-t-il, vu les mots dont il s'agit, une valeur expressive.

C'est le cas, par exemple de querquetula , "la sarcelle", (Sat. inc., 580). La forme avec t est donnée par tous les codd. . Il faut donc assurément la conserver. Varron lui-même connaissait pour ce terme une autre forme, puisqu'il emploie querquedula dans les Res Rusticae. (363) .

Les étymologistes modernes pensent qu'il s'agit d'un emprunt au grec κερκιθαλίς (364) ou κερκίς, -ίδος (365). Cet emprunt a pu être influencé par des onomatopées cherchant à reproduire le cri de l'oi-

-seau (366) . Les formes attestées par les langues romanes sont nombreuses et variées ; outre les deux déjà citées, on peut trouver quercedula, cercedu--la, circetula.

La forme querquedula vient peut-être de la tendance à la sonori--sation d'une consonne sourde intervocalique, - qui se développera ensuite en latin tardif. Elle a dû également être influencée par d'autres noms d'oiseaux, tels que ficedula, monedula, acredula. En outre, l'étymologie populaire faisait-elle de cet oiseau, sinon un "becqueteur de chênes", du moins un mangeur de glands, et cherchait-elle de ce fait à y rendre évidente la racine de edo ?

En Sat. inc., 580, Varron a choisi la sourde qui correspondait davantage au θ grec. Scrupule d'un helléniste ? Désir d'éviter une forme populaire dans un poème au ton noble ? Il y a peut-être recherche d'un effet d'harmonie imitative pour rendre le cri rauque de l'oiseau par le martellement des dentales sourdes dans le vers :

... pertimuerunt aquatilis querquetulae natantes

On a déjà maintes fois remarqué que Varron était très sensible à ce genre d'effet (367). Cela a dû constituer la raison essentielle de sa préférence ici, car ce ne sont pas des considérations étymologiques qui ont été déterminantes, puisque lui-même dans le De Lingua Latina donne une étymologie qui justifierait plutôt la sonore (368).

Varron a conservé les consonnes sourdes du grec dans l'exclamation qui constitue le titre d'une de ses Satires : Papia papae . On peut lire, à ce propos dans Auct. de dub. nor. : "Babae uitiose dicitur, sed papae dicendum est ut Varro in saturis." (369).

Babae (370), ou papae, est une exclamation empruntée par la langue de la comédie au grec παπαῖ . Varron qui savait le grec a conservé la forme avec labiale sourde.

La premiere partie de l'exclamation papia est plus difficile à expliquer. Elle n'est pas inventée par Varron (371). Le grec présente soit des formes redoublées παπαῖ παπαῖ (372), soit des formes παπαπαπαῖ (373) , ou encore παπαπα παπαπαῖ (374) , dans lesquelles les géminées sont expressives.

S'agit-il d'un accident survenu à une forme à géminée +παπαπα

devenu +παπιαπαπαῖ, avec un jeu sur les sonorités a - ya a - ay ?
S'agit-il d'un croisement avec une sorte de vocatif παππία (Aristoph., pass.), "petit père", ce qui correspondrait à un type d'exclamation populai--re qu'on retrouve dans toutes les langues (375). On ne peut donner aucune conclusion sûre, ce genre de mots évoluant , en général, d'une façon tout à fait irrégulière, pour des raisons d'expressivité ou de mode.

o
o o
o

IX - Simplification ou chute de consonnes .

En ce qui concerne le consonantisme final après longue, des varia--tions du type Zenon, (au lieu de Zeno, au nominatif singulier), en face de Agamenno, relèvent plutôt de la morphologie. Dans le premier cas, Varron a conservé au mot sa déclinaison grecque, dans le second cas, il le fléchit selon un paradigme latin.

De même la présence concomitante déjà relevée dans les Satires Ménippées, des deux formes tympanum (Γυν λυρ., 365) et typanum (Eum., 136), ne prouve rien en ce qui concerne Varron. C'est une simple facilité métrique dont il use (376). En effet, si τύμπανον est la forme grecque la plus connue, τύπανον existe aussi (377). Dans τύμπανον, la nasale est peut-être, plus ou moins, onomatopéïque, le nom se rattachant à τύπτω, sur lequel τύπανον a pu être refait directement. L'emploi de typanum prouve l'érudition de Varron, mais ne relève pas du domaine de "sa" phonétique.

Relève du domaine phonétique, en revanche, la simplification de s géminé après voyelle longue qui se remarque dans l'adjectif Tartesius en περὶ ἐδ., 404 : murena Tartesia ...

Cicéron, Ovide, Silius, (378) écrivent Tartessius, -a, - um, et c'est aussi une forme à géminée que présente le grec : Ταρτήσσιος, -α, -ον (379). Il s'agit d'un dérivé de Ταρτησσός, cité à l'embouchure du Bétis.

La règle de simplification des géminées après voyelle longue est u... le de phonétique latine ; le mot est donc ici latinisé par Varron ,

qui semble, en cela, en avance sur son temps, car dans ces cas l'usage de la consonne simple n'est devenu général que vers les premiers temps de l'Em-pire (380). On a déjà pu constater que les formes populaires étaient nombreuses en [illegible], 404 ; c'en est une de plus.

Il y a un cas où Varron a utilisé la forme grecque à géminée, alors que, si elle existait en latin, il existait aussi parallèlement une forme plus populaire avec simplification de la consonne ; c'est en Eum., 129 :

Aiax tum credit ferro se caedere Vlixem
cum bacchans siluam caedit porcosque trucidat

Bacchari est un dénominatif proprement latin construit sur le grec [illegible]. La graphie avec deux c indique un retour à la forme grecque. On trouve en effet Bacas, avec un seul c et pas d'aspirée, dans le Senatus - Consulte des Bacchanales. Il est vrai qu'à cette époque, même les géminées latines n'étaient pas régulièrement notées.

La forme Bacchis en Mod., 308 ne peut rien enseigner car c'est une restitution, mais il est à remarquer qu'à sa place, les codd. ont uaccitis avec deux c.

Dans [illegible], [illegible], [illegible], en grec, les deux c doivent être onomatopéïques et expressifs ; ou bien, il se pourrait qu'ils servent à rendre un son étranger, car le mot grec est certainement lui-même emprunté au lydien ou à une langue de ce genre (381).

o
o o
o

X - Traitement des consonnes complexes .

a) Une première question surgit avec les mots tels que conca, gangrena, empruntés à [illegible], [illegible], pancratium, impancrare (Sat. inc., 588), pancarpineus (Virg. diu., 571) - ces deux derniers termes étant fabriqués par Varron lui-même -. Il y avait là un son spécial : n vélaire . Ce son existait aussi dans un certain nombre de mots latins, comme on l'a vu plus haut.

La tentative d'Accius pour noter ce son, qui calquait le subterfuge hellénique, eût été encore plus indiquée pour les mots empruntés au grec. Mais, même en ce cas, la graphie des codd. semble indiquer, sans exception,

que Varron écrivait -nc-, ou -ng- , comme la grande majorité de ses contem-
-porains.

+ +
+

b) Les emprunts au grec amenaient à prononcer certains groupes consonantiques complexes plus ou moins étrangers aux mots purement latins, par exemple, les groupes -ps- , (correspondant à la graphie ψ du grec), et -pt- .

La plupart du temps, Varron transcrit ces groupes assez fidèlement : on lit orthopsalticum, par exemple (Ὀρθ. ψαλτ., 353).

S'il a absinthius (Quinqu., 443), en face du grec ἀψίνθιον, c'est que la forme +apsinthius, n'existe pas en latin. Ab- s'est infiltré dans ce mot, par analogie avec absum et les autres composés à préfixe ab- (382) .

On trouve depso (Myst., 332), eclipsis (Κυνηγ., 231), psalterium (Ὀρθ. ψαλτ., 353), psephistus (Bim., 48), Pseudaeneas (titre), Pseudulus Apollo (titre).

Le groupe -pt- est conservé dans crypta (Τάφ. Μαν., 539).

Varron, sachant le grec et ne voulant pas créer d'effets spéciaux, s'applique à bien prononcer.

Cependant en Mod., 320 :

hanc eandem uoluptatem tacitulus taxim consequi lapathio et tisana possum

tous les codd., - sauf un qui a cisana -, semblent attester tisana . On a évidemment affaire à un mot populaire dont la prononciation a été simplifiée en face de l'original grec πτισάνη (383). Cette forme familière convient bien au ton du passage. L'auteur est en train d'expliquer, en effet, qu'il est inutile de chercher des raffinements coûteux, car on peut obtenir autant de plaisir en toute simplicité. Cette simplicité, cette bonhomie, la simplification de -pt- les évoque peut-être.

+ +
+

D'autres groupes consonantiques créaient parfois dans la langue v[illegible]aire des difficultés de prononciation. Ils existaient aussi cependant

dans certains mots latins. Il s'agit, entre autres, des groupes -sp-, -st-, -sc- .

L'auteur fait un effort pour les conserver intacts (384).

Ces groupes, cependant, étaient instables et la langue populaire avait tendance à modifier la coupe syllabique pour en faciliter la prononciation. Ainsi naissait un point vocalique, soit e soit i, extrêmement bref, qui faisait basculer s dans la syllabe précédente (385).

Pour réagir contre cette tendance populaire, par hyperurbanisme, les gens qui se voulaient distingués ont dû affecter de ne pas prononcer de voyelle initiale devant s suivi de consonne, même lorsque cette voyelle était étymologique. C'est ainsi que pour créer un effet, certainement, Varron écrit en Virg. diu., 577 :

> oleum in lucubrationem seruabimus quam in sparagos totum lecythum euertamus

Ce mot est emprunté au grec ἀσπάραγος, (en attique, ἀσπάρᾱγος). L'hyperurbanisme doit renforcer ici l'opposition entre les deux utilisations de l'huile : l'une est noble, c'est l'éclairage d'un travailleur nocturne, l'autre consiste en l'assaisonnement des asperges. Il faut remarquer que cette dernière éventualité est placée à la chute de la phrase, créant ainsi au moins un effet de surprise, et contient plusieurs termes grecs, sans doute pour fustiger une certaine affectation que la suppression de a initial trahit également. (386).

\+ +
\+

d) Le grec présentait deux consonnes complexes que le latin n'avait pas ; il s'agit de ζ et de ξ. Ces phonèmes ont été rendus à Rome par les graphies z et x. Or Diomède rapporte, entre autres choses, que l'opinion de Varron était de supprimer ces deux lettres (387).

Si Varron condamne z, c'est dans les mots latins, car il le considère comme un caractère étranger (388). Par cette lutte, il est bien dans la tradition des grammairiens latins depuis la fin du IV s^{a} et le début du III s^{a}, (avec Appius Claudius Caecus), jusqu'à Quintilien. Ces grammairiens préconisaient, dans certains mots plus ou moins latinisés, de remplacer z par s géminé (389).

Mais, dans les Satires Ménippées, on ne rencontre pas de graphie -gg- correspondant au grec ζ .

En revanche, on trouve g dans des emprunts au grec : Zenon (Est m. m., 164 ; Sesc., 486), gona (Del. aut ser., 92), par exemple, (alors que Plaute utilise une forme sona).

Pour le nom propre du philosophe Zénon, on conçoit l'effort de Varron afin de le rendre le plus exactement possible. Dans le fragment 92 de Delium aut seria, il s'agit de poésie cosmogonique savante , et il est naturel d'y trouver la forme la plus proche du terme grec original.

On a vu le désir de Varron de supprimer x (390), car, pour lui, c'était une lettre double représentant c + s ou g + g et il n'y avait pas plus de raison de l'adopter que d'adopter Ψ .

Pourtant, dans les Satires Ménippées, pour les emprunts au grec, il n'y a nulle trace d'un remplacement de x par gg ou gg. Encore une fois, malgré ses positions théoriques, dans la pratique, l'auteur a suivi la coutume et on lit xystus, par exemple, en Ἰὰχ Μεν., 539. On trouve, comme ailleurs, Vlixes (Eum., 129 ; Sesc., 472) et le titre Sesculixes (391) , lexis (Parm., 399), buxeus, exedium , commalaxare (392). On ne peut rien affirmer pour baxea (Eum., 155) qui est une restitution.

A la fin de cette première partie concernant la phonétique, il faut définitivement faire le départ entre Varron grammairien sourcilleux, érudit dogmatique, tenant à la pureté originelle de sa langue, et Varron auteur des Satires Ménippées, beaucoup plus souple et détendu. Ce dernier se laisse aller et s'adresse à son lecteur comme à l'un des amis qu'il fréquentait dans la vie quotidienne : il conte des anecdotes, il joue divers personnages, il pique la curiosité par l'exotisme, la surprise . En un mot, par tous les moyens, il tente de plaire. Il n'enseigne pas, mais se livre avec son humeur et son esprit. Les pastiches, les effets par évocation de toutes sortes et de tous les milieux, révèlent une personnalité fine, aimant la [illegible] et la bonne humeur.

Certes, il n'oublie pas ce qu'il sait, et les connaissances qu'il a amassées apparaissent parfois en filigrane, mais sans qu'il les impose avec pédantisme. Bien souvent, elles ne sont utilisées qu'à des fins d'agrément.

Et puis, il y a un poète en lui, - et non un simple versificateur à ses moments de loisirs -, un poète si sensible à la musique des mots qu'on se demande si ce n'est pas en relation avec des croyances profondes. Car, inconsciemment, ses convictions religieuses se révèlent ici. Dans sa prononciation même, on le sent attaché de toutes ses forces à certaines traditions qu'authentifie le passé.

L'étude de la morphologie confirmera-t-elle cette première approche ? Fera-t-elle apparaître d'autres traits ?

---ooOoo---

NOTES

1 - On trouvera en appendice le texte ayant servi de base à cette étude.

2 - J. BAYET, Littérat. Lat., Paris, 1960, p. 275.

3 - M. LAURAND, (Manuel des ét. grecques et latines, Paris, 1918, p. 555), écrit :" Ce n'était point un savant aimable ; son caractère était plutôt un peu grincheux, susceptible, pointilleux..." et L. RICCOMAGNO, (Studio sulle satire Menippee di Marco Terenzio Varrone Reatino), rapporte p. 183, sans le prendre à son compte, ce jugement sur les satires :" pédantisme, manque de sincérité, style négligé, bancal, érudition suffocante...".
M. J. COLLART, d'ordinaire plus tendre vis à vis de Varron, juge dans "Une victime de Varron, Marcus Nicanor", (Mél. ERNOUT, Paris, 1940, p. 75) que Varron était "ombrageux, agressif, parfois déloyal" et qu'il garda une froideur silencieuse au moment de l'exil de Cicéron.
Cf. également G. BOISSIER, Etude sur la vie et les ouvrages de M. Terentius Varro, Paris, 1861, p. 19 et suiv.
Cicéron le dit 'de commerce rude", (en particulier ad Att., XIII, 25, commentant Epist., XI 8), mais comme le remarque M. A. HAURY, ("Ce brave Varron", in Mél. CARCOPINO, Paris, 1966, p. 509), "il faut faire la part de l'humour cicéronien".

4 - J. HUMBERT, Histoire illustrée de la litt. lat., Paris, 1962, p. 159.

5 - Cf. Test., 546.

6 - La grande question qui se pose dès le début de cette étude est celle de la confiance à accorder au texte. Une forme présentée par ce texte reflète-t-elle la prononciation ou la graphie de Varron lui-même, ou bien celle d'un copiste ?
On a essayé le plus possible de se rapprocher de ce que prononçait ou écrivait Varron. C'est à cette seule condition qu'un étude était concevable. Il n'est pas sûr qu'on y soit entièrement parvenu. Toutes les affirmations doivent donc s'entendre comme précédées de "Si c'est bien Varron lui-même qui

prononçait ..., cela dénote que ... "

7 - cf. incipio en Bim., 60 ; Eum., 110, etc... Les exemples en sont innombrables.

8 - cf. Ovide, F., 3, 654 ; Macr., Sat., I, 12, 6 .

9 - cf. P. GRIMAL, Dictionnaire mythologique grec et latin, s. u.

10 - cf. ERNOUT - MEILLET, Dict. ét. l. l., s. u.

11 - cf. F. BADER, Les Composés nominaux en latin, Paris, 1962 .

12 - G. DUMEZIL, Le Festin d'immortalité, Paris, p. 133, 1924 .

13 - Sa fête avait lieu au commencement de l'ancienne année en mars . Ovide, (F., 3, 146, 573 suiv.), en fait une déesse lunaire : Sunt quibus haec luna est, quia mensibus / impleat annum ...

14 - Revue de Philologie, XLV, p. 282 et suiv.

15 - C'est par exemple ante annum dans la langue populaire qui a donné antan.

16 - cf. Mlle M. DESPORT, L'Incantation Virgilienne, essai sur les mythes du poète enchanteur , Paris, Bordeaux, 1952 .

17 - anates , Varr., R. R., 3, 5, 5; etc... ; anatum , Varr., R. R., 3, 5, 14 ; anatum , Plin., 25, 6 ; 29, 104, etc...

18 - J. COLLART, Varr., gr. lat., p. 87 .

19 - Fest., p. 354 , Lindsay ; G R F ,p. 4 .

20 - Cic., Or., 159 .

21 - M. NIEDERMANN, Ph. lat.,Paris , p. 32 et suiv.

22 - calidus est qualifié de pédant et d'affecté par l'empereur Auguste, - cf. Quint., Inst., I, 6, 19 -, détail intéressant car il renseigne sur le régistre de la syncope et de la non-syncope. Il est vrai qu'Auguste est postérieur à Varron et que dans l'intervalle les faits ont pu changer.

23 - Il faut d'abord écarter le groupe de dixe , (Marcip., 285), duxe (Myst., 330), uixent (Mod., 322), qui pose, semble-t-il, un problème de morphologie plutôt qu'un problème phonétique de syncope ou d'haplologie syllabique. La preuve en est qu'en Mod., 322 :

non eos optume uixisse qui diutissime uixent, sed qui modestissime

on a côte à côte uixisse et uixent, or le ton du fragment ne varie pas. S'il n'y avait pas une différence morphologique, il n'y aurait pas de raison pour lire uixisse et non uixe . On y reviendra dans la seconde partie.

24 - La traduction des citations des Satires Ménippées est donnée avec le texte en appendice.

25 - En latin, des mots comme conicio, obicio, présentent parfois une syncope. On trouve obicias chez Plaute,(Asin., 814), avec syncope. Ennius (Ann., 72), et Virgile, (En., 6, 421) , commencent des hexamètres par conicit, obicit. Aulu-Gelle enseigne que dans ces composés de iacio la première syllabe n'est pas brève mais longue par position. Cf. Gell., 4, 17, 8 : "uerbum ipsum, qui supradictae particulae praepositae sunt, non est icio, sed iacio ... id ubi compositum est, a littera in i mutatur ... atque ita uim consonantis capit, et idcirco ea syllaba productius latiusque paulo pronuntiata priorum syllabam breuem esse non patitur, sed reddit eam positu longam."

"Cette innovation, remarque M. NIEDERMANN, (Ph. lat., p. 35), s'est effectuée par la voie de l'analogie : conjicio pour conicio par exemple est refait sur un modèle comme conficio d'après la formule proportionnelle : facio : conficio = iacio : conjicio . Si, à l'époque post-classique, Sénèque, Martial, Juvénal, comptent de nouveau pour une brève la première syllabe des composés de ce type, cela tient sans doute à une réaction de l'orthographe sur la prononciation."

Il faut donc envisager trois états : un état avec la première syllabe brève après syncope et déplacement de la coupe syllabique, un second état avec première syllabe longue par reconstruction analogique, un troisième état, postérieur à Varron, avec à nouveau une première syllabe brève.

Ma pour les Satires Ménippées, on ne peut poser aucune conclusion, car Varron présente le verbe conicio , mais au parfait et à l'adjectif en +-io ,

de qui empêche de juger, et présente eicit, (Enn.,161), et eiciuntur, (Sat. inc.,589), dans des fragments en prose.

26 -Cf. Thesaurus Linguae Latinae, I, p. 577 . D'une façon générale, il va sans dire que le Thesaurus a été consulté pour toutes ces recherches ; pour gagner du temps, on ne le signalera pas chaque fois.

27 - Cf. par exemple, *po-tlom, devenu poclum, puis poculum.

28 - Oraclo est chez Ennius ap. Cic., Diu., I, 21, 42 , ou Trag., 65 Vahlen oracla est chez Accius ap. Non., 488, 2, ou Trag., p. 185 Rib. ; oracla est aussi chez Ov., M., I 321 .

29 - La forme aeuitas ou aeuita n'a peut-être pas entièrement disparu de la langue courante, puisque c'est sur elle que reposent certaines formes des langues romanes.

30 - Cf. Lex XII Tab., ap. Gell., 20, 1, 49; ap. Cic., Leg., 2, 24, 60.

31 - Cf. G R F, p. 291, fg. 269, (G L K, VII p. 150) : " Lacrumae an lacrimae, maxumus an maximus, et si qua similia sunt, quomodo scribi debeant, quaesitum est. Terentius Varro tradidit Caesarem per i eius modi uerba solitum esse enuntiare et scribere ; inde propter auctoritatem tanti uiri consuetudinem factam."

32 - Ce n'est donc pas uniquement un problème de graphie.

33 - Il est vrai que selon M. KENT, (édition du De Lingua Latina, introd., p. XIX), et aussi selon A. MULLER, (De Formis, 2) , Varron devait opter pour la graphie en u.

34 - Cf. J. COLLART, Var. gr. lat., p. 125 .

35 - Cf. Quint., Inst., I, 4, 8 :" medius est quidam u et i litterae sonus : non enim sic optumum dicimus uel optimum."

36 - Quint., Inst., I, 7, 21 :"iam optimus, maximus ut mediam i litteram, quae ueteribus u fuerat, acciperint Gai primum Caesaris in scriptione traditur factum."

37 - Texte établi par A. NAUCK. Cf. Philol., 1849, p. 299

38 - Dans une citation de Lucilius

39 - Tith., 548 :" qua uoluptate aeuitatis extimam attigit metam "

40 - Caton l'a aussi à ce nombre, mais le plus fréquemment il est au pluriel.

41 - J. GRANAROLO, (D'Ennius à Catulle, Recherche sur les antécédents Romains de la poésie nouvelle, Paris, 1971,), reconnaît, (p. 175), le mélodiste délicat qu'est Varron.

42 - Skt : lúbhyati, "il désire".

43 - Il est à remarquer que la forme française, forme savante, est quadrupède.

44 - Cf. Mlle M. DESPORT, op. cit., et ses conclusions en ce domaine.

45 - Il ne faut pas s'étonner de voir Varron se permettre ces jeux : pour les besoins de l'étymologie, il avait bien écrit (h)arispex , au lieu de haruspex, - ce dernier est dans les Satires Ménippées sous sa forme normale et véritablement étymologique, pensent les modernes, en Tρ. Tρ., 562, Cf. Varr., ap. Vel. Long., in G R F, p. 295, fr. 275 : "Item arispex ab ariuga quae esset hostia, non aruspex."

46 - Cf. Plaute, Ru., 770 : ambustulatus ; cf. égalemnt Catulle.

47 - D'après Quintilien, (Inst., I, 7, 25), les formes modernes auraient succédé aux anciennes du temps de Scipion l'Africain, (sans doute le Second, I85 - I29). Térence ne fait que quelques concessions à l'orthographe nouvelle à laquelle se ralliait son ami Scipion.

48 - Vester, (Pap. pap., 381) ; uestrae, (Tv. 62., 202) et (Serr., 456) ; diuersus, (Eum., 121) ; aduersi, (Sesc., 474) ; aduersarius, (Deu., 89) ; uertilabundus , (End., 208) .

49 - Cf. L. L., V .., 26

50 - Cf. R. R., I, 51, 1 ; III, 5, 12 ; III, 16, 19 .

51 - Cf. A. MEILLET, Esquisse d'une histoire de la langue latine, Paris, 1952, (6eme édition.)

52 - On y reviendra d'une façon plus détaillée à propos de l'étude phonétique des emprunts grecs de Varron.

53 - En latin, habiat, ualiat, pour habĕat, ualĕat , eux-mêmes venant de habēat , ualēat , sont attestés épigraphiquement. Ce phénomène est mentionné dans l'Appendix Probi , (ALL. II, 343). Un mot comme uinea se trouve sous la forme VINIA dans une inscription; en français, il aboutit à la prononciati--on /vinyə/ .

54 - Cf. le français "hommasse" avec une formation un peu comparable.

55 - Cf. Plaute, Aul., 462 .

56 - Le cas de Odyssia en Bim., 60 est un peu particulier. C'est un emprunt à Ὀδύσσεια, qui est passé en latin, en général, sous la forme Odyssēa. Au temps de Varron, ει se prononçait ī en Grèce. Donc Varron qui était bilingue prononçait peut-être /Odüssian/, d'autant plus qu'ici on a une forme à morphologie grecque. Il est vrai qu'il peut s'agir également d'une faute des codd.

57 - Aljus, (Des., 84), hastilja, (Ἔχω σε, 171), superciljis , (Γν. σε., 206), Thasjae, (περὶ ἐδ., 404) ; pwerae, (Deu., 87), fluctwanti, (Eum., 127), swauem (Κοσμ. 225), swa (Lex M., 236).

58 - Chez Paulin de Nole, 28, 297, on trouve cŭī , chez Prudence, Cath., 3, 167 : cŭi, monosyllabe bref.

59 - C'est sous cette prononciation que le mot parvint aux Germains et aux Gots. Il est à l'origine de Kaiser.

60 - Varr., L. L., V 99 : ... in Latio rure edus qui in urbe, ut in multis, a addito, aedus. et Varr., L. L., VII 96 : Rustici, Pappium Mesium (dicunt) non Maesium.

61 - Lucilius s'en moque : G R F, p. 44, fr. 34 : Cecilius pretor ne rusticus fiat.

62 - J. COLLART, op. cit., p. 88 .

63 - Ainsi, on a chez lui les formes : Caecilius, (Parm., 400), Caecubus (Ἀνθρ., 38), caecus (And., 29), caecuttio, (And 30 ; Ἑρ., 194), caedo (Eum., 120 ; Parm., 391), caelare (Ag., 7 ; Ἐχω δε 171), caelatura (Post. c. s. f., 422), caeles (Bim., 56), caelum (Ag., 1)"ciseau", caelum (Αὐλ. μ. δε 23; Ἐν. δε., 203; etc...) "ciel" qu'il fait venir de caelatura (Post. c. S. f., 422), alors qu'en L. L., V 18, il rattache caelum "ciel" à celare , "cacher", preuve, peut-être malgré tout, d'une certaine prononciation rurale. On lit encore caementum, (Bim. 56), caeruleus (Marcip., 276), Lex Maenia , etc... C'est là la graphie, et, peut-être, la prononciation courantes à Rome.

64 - Cf. Varr., L. L. , V 97 ; P. F., 74, 9 et Quint., Inst., I, 5, 19 et 20.

65 - E. BENVENISTE, Histoire de la formation des noms en indo-européen, Paris, 1932

66 - Cf. des verbes comme caedo, laedo , où se trouve cette même diphtongue.

67 - cf. Lette gaita , "fait d'aller".

68 - cf. les manuscrits de Columelle, par exemple.

69 - Cf. ERNOUT - MEILLET, Dict. ét. l. l. , s. u.

70 - Aulu-Gelle, 16, 12, 7 ; l'enseignement est le même dans P. F., 76, 9 .

71 - On reviendra sur fenerator à propos de la phonétique des mots empruntés au grec.

72 - Les éditeurs ont souvent corrigé cette formule, mais la construction, (correcte), quaero a uobis doit être voulue par Varron en vue d'un effet.

73 - "Caestus corium quo manus suas pugiles armant et in uicem caedunt."

74 - Cf. Quint., Inst., I, 5, 57 et 68 .

75 - Cic., Mil., 28 ; Cic., Phil., 2, 58 .

76 té par J. MAROUZEAU, dans son Traité de Stylistique Latine.

77 - Est-ce qu'on ne pourrait pas voir dans certains de ces mots une sorte d'**infixe palatal**, -i-, sur un thème II ou un thème III, infixe à sens factitif pour les verbes ? Ainsi, on rapprocherait laedere de lassus, caedo de cado et cassus ; on le trouverait également dans baeto. En ce qui concerne les adjectifs, caecus pourrait être parent de κάκος, et serait une façon détournée de désigner un aveugle, (cf. grec κάικίας avec -i-, "vent du Nord-Est qui amène le mauvais temps"). Cela pourrait constituer une piste pour des recherches ultérieures.

78 - Filitiāī, (Κοσμ., 224), temāī, (Enn., 130), fugāī, (Perm., 306), ne sont pas à évoquer, car il y a un hiatus dans ces finales et non une prononciation diphtonguée des deux voyelles.

79 - Cf. Agustus, C I L, II 4510, etc...

80 - Cf. Fest., p. 196, 26 et suiv. : orata (daurade), genus piscis appellatur a colore auri quod rustici orum dicebant.

81 - Cf. Cic., ad Att., 5, 20, 4 .

82 - Austia pour ostia en C I L, I^2 2216 . Cf. l'anecdote contée par Suétone dans la biographie de Vespasien, (21).

83 - alors que dans L. L., c'est de polluli qu'il fait venir puluinar.

84 - Fest., p. 257, 9 : ⟨plotos appellant⟩ Vmbri pedibus planis ⟨natos. Hinc soleas dimidiatas, qui⟩bus utuntur in uenando ⟨quo planius pedem ponant uo⟩cant semiplotia et ... ⟨Macci⟩us poeta, qui Vmber Sarsinae erat, a pedum planitia, initio Plotus, postea Plautus coeptus est dici. Plautus est sans doute un hyperurbanisme de Plotus .

85 - Cf. le rapprochement de polluli et de puluinar dans le De Lingua Latina , (in COLLART, op. cit., p. 88), évoqué plus haut. Peut-être est-ce une trace de prononciation personnelle ?

86 - C'est justement en raison de cette forme que Nonius a conservé ce fragment.

87 - L'étymologie de ce mot est inconnue et le rapport qu'on a supposé avec cudo est injustifiable.

88 - On le trouve dans Cicéron, Perse (4, 15), Horace (S., 2, 352). Varron a toujours coda, (cf. par exemple, R. R., 2, 7, 5), ainsi que Pétrone.

89 - On attendrait autrement +complūdo, comme on a exclūdo de claudo.

90 - Cf. Quint., Inst., 6, 1, 52 .

91 - C'est d'ailleurs pour cela que Nonius rapporte les deux fragments en question.

92 - P. F., 21, 30 .

93 - v. h. a. : ūla .

94 - Inscr. Orel. 4169 ; Inscr. Mons. 5078 ; nombreux exemples dans les glossaires, cf. Th. L. L. , s. u.

95 - Cic., ap. Vel. Long., G L K, VII p. 54 .

96 - Ces., ap. Prisc., G L K, II p. 14 .

97 - puisqu'en L. L., V 68 , cela lui sert à expliquer Diana par l'étymologie Diuiana.

98 - Ainsi a-t-on dīuīnus, sēuērus, āuārus, lāuātio, oblīuīscor, mais l'analogie a joué et parfois tout nivelé.

99 - On laissera de côté pour l'instant le type defraudasse, (Myst., 330), fellasse , (Men., 262), qui n'est pas phonétique, mais analogique, et dont l'étude relève plutôt de la morphologie.

100 - La chute a dû se produire au stade +desiuisont.

101 - On reverra ces formes lors de l'étude morphologique de la langue des Satires.

10 W. JURET, Dominance et Résistance, p. 213 et suiv.

103 - Car le parfait de eo, ire, est ii et A. ERNOUT, dans sa Morphologie historique du latin, p. 211, fait remarquer que les formes en iui, si elles ont été transmises correctement, comme iuerat de Catulle, 66, 12, ou obiuit de Virgile, (En., VI, 801), ont été créées pour éviter le tribraque.

104 - bien qu'on ait, une seule fois, munit.

105 - Il faut tenir compte, cependant, de l'accent exceptionnel audī, issu de audíui, de la forme résultante.

106 - Oleitas, fait sur oleum, existe chez Caton, puis Minucius Felix.

107 - Gloss., IV, 454, 26 ; IV, 595, 8 ; V, 545, 18. Cf. Th. L. L., s. u. Il existe également clabaca, (gloss.)

108 - Cf. Seru., ad Aen. 1, 720.

109 - cf. +neuos, donnant νέ(Ϝ)ος en grec, nouus en latin.

110 - Cf. +fouilla donnant faujlla, cauus correspondant au grec κό(Ϝ)ος, lauo à λούω.

111 - App. Pr., G L K, IV, 198, 12 : cloaca, non cluaca.

112 - P. Fest., p. 27, 29 et suiv. le définit : "boua serpens aquatilis, quam Graeci ὕδρον uocant, a quo icti obturgescunt", mais sans en donner l'origine.

113 - Cf. +dis-habeo, diribeo.

114 - Cf. +ne-hemo, nemo.

115 - On connaît l'épigramme célèbre où Catulle se moque d'Arrius qui dit chommoda et hinsidias, (Epig., 84) ; cf. Quint., Inst., I, 4, 19 - 21. Deux cents ans plus tard, Aulu-Gelle relève encore cet abus chez ses contemporains, (N. Att., III, 3).

116 - Cf. J. COLLART, op. cit., p. 95.

117 - G R F, p. 268, fr. 240, conservé par Prisc., G L K, II, p. 13.

118 - Annaeus Cornutus, G R F, p. 297, fr. 279.

119 - Ce mot, correspondant à χελιδών du grec, doit être un emprunt à une langue méditerranéenne, comme beaucoup de noms d'oiseaux, (cf. J. ANDRE, Noms d'oiseaux , Paris, 1972), et il doit y avoir une aspiration initiale.

120 - selon l'explication qu'en donne P. MONTEIL, dans Eléments de Phonétique et de Morphologie du latin, Paris, 1970 .

121 - Cf. L. L., V, 115 .

122 - Cf. L. L., V, 73.

123 - Cf. G R F, p. 297, fr. 280 : ... h se inseruit ut in his uehemens, reprehendit, cum elegantiores et uecmenter dicant et reprendit secundum primam positionem ; prendo enim dicimus, non prehendo.

124 - Cf. R. R., 1, 2, 24, par exemple.

125 - Cf. G R F, p. 299, fr. 280 c.

126 - Cf. ERNOUT - MEILLET, Dict. ét. l. l., s. u.

127 - in J. COLLART, op. cit., p. 131, note 5 .

128 - R. R., 1, 2, 24 .

129 - R. R., 1, 50, 2 ; LLL, 10, 5 ; cf. Cat., Ag., 90 ; 160.

130 - R. R., 1, 27, 1 ; 1, 1, 10 ; 1, 7, 3 ; 1, 9, 1 ; 1, 40, 6 ; 1, 50, 2.

131 - D'après le dictionnaire d'ERNOUT - MEILLET, reprehendo est la seule forme possible, tandis qu'on trouve soit praehendo, soit prehendo, usuel dans Plaute, soit prendo , et pour les composés, soit -ehen- , soit -en- , (par exemple, appre(he)ndo). L'étymologie de ce mot fait difficulté. Prae-hendo s'explique bien. On peut penser que le mot est passé à *prēhendo, puis prehendo par abrégement de la première voyelle en hiatus par suite du faiblissement de h, et enfin prendo, ce verbe étant courant dans la langue parlée ; c'est cette forme qui a subsisté dans le français prendre.

132 - Varr., ap. Vel. Long., in G L K, p. 295, fr. 275 : Item arispex et ariuga quae esset hostia, non aruspex. Rapprochement fourni aussi par DONAT, ad Phorm., IV, 4, 16, peut-être d'après Varron.

133 - Cf. également v. sl. : gorne, "intestin", grec : χορδή, "boyau".

134 - in M S L, XI, 330 et XII, 35.

135 - Cf. le nom germanique de la chèvre : gaits.

136 - Cf. L. L., V, 88.

137 - Varr., ap. Serv., ad Aen., 1, 1/2.

138 - Cf. Vel. Long., G L K, VII, p. 76.

139 - J. HEURGON, dans une note in J. COLLART, op. cit., p. 150, après avoir étudié les mss. des Res Rusticae, remarque qu'il y a 9 fois harena, (R. R., 1, 9, 1 et 2 ; 1, 20, 2 ; 1, 59, 5 ; II, 4, 15), confirmé par un autre manuscrit (P) 3 fois.

140 - Cf. v. h. a. : asca, "cendre" et skt. ásah, "cendre".

141 - Cf. Th. L. L., 1, p. 565 : " aridus as iratur, Itala, Matth, 25, 15, cod. cantab. "

142 - Cf. L. L., V, 24 : humor hinc (s. ex humo)... , Pacuuius (366 R) terra ex(h)alat auram atque auroram humidam. humectam ; hinc ager uliginosus, humidissimus, etc...

143 - Dans sa note, p. 150, in J. COLLART, op. cit., J. HEURGON relève qu'on trouve une fois humor chez Varron dans les Res Rusticae, (R. R., 1, 59, 1), dans tous les mss., mais en revanche 10 fois la forme umor (A), confirmée 7 fois par P : R. R., 1, 8, 4 ; 1, 40, 5 (bis) ; 1, 41, 5 (bis) ; 1, 57, 2 et 7 ; 1, 6, 4 ; II, 4, 15 ; III, 10, 4 .

144 - Le raisonnement est le même en L. L., V, 88 .

145 - J. HEURGON, (loc. cit.), remarque que dans les mss. des R. R., cohors est toujours écrit avec h.

146 - Polybe a κόορτις , l'aspiration n'étant pas sentie à cette époque-là ; cf. Diomede, G L K, I, 431, 22.

147 - Cf. Th. L. L. , III, p. 1549, 81 et suiv.

148 - Glaucia ap. Cic., de Or., 2, 263 et Col., 2, 14, 8 .

149 - Cf. hittite ēśha , "maître", skt. ásurah, "divinité". Le gaulois a des noms propres du type Esus.

150 - Pl., Pers., 421 ; Lucil., 5, 41 ; Suet., Cr., 15 ; P. Fest., 120. Caton, dans Quint., Inst., 1, 6, 42, a une forme avec h : lurchinabundus "qui mange gloutonnement" ; pour le surnom Romain Lurco, Varron, (R. R., 3, 6, 1) a une forme sans h.

151 - comme dans le français envahir, par exemple.

152 - S. C. des Bacc., 1, 26 : in tabolam ahenam .

153 - Peut-être s'apparente-t-il à une série de mots signifiants "piquants durs" : κοῖρος , "porc" de +κορ-γος , et peut-être hirpus, horreo ...

154 - Comme il s'agit d'un mot emprunté au grec, on y reviendra dans le chapitre suivant.

155 - Cf. ēsus (Man.) , ēsurienti (Rum.), ēsurire (Mel.), ēsurige (Τάφ Μεν).

156 - Cf. G R F , p. 269, fr. 277 : narare per unum r scribitur ut Varroni placet ; secutus est enim etymologiam nominis eius, qua gnarus dicitur qui scit et accipit quod loqui debeat. Denique compositio uerbi ita scribitur ignorare, quod non per duo r, sed per unum scribitur. Idee et naratio unum r habere debet.

157 - Cf. op. cit., p. 129 .

158 - Le double t dans cottidie est sans doute expressif, comme celui de la forme romane +tottus, "tout".

15 [illegible]ditera, d'ailleurs, doit venir de l'influence de litus, et littus de celle de littera, et par ailleurs des variations du type Iupiter / Iuppiter.

160 - Le cas de cūpa et cuppa n'est pas pertinent, car il doit s'agir, non d'une gémination expressive, mais de deux mots différents : cupa, "tonne, barrique", (Est m. m., 116 ; Sesc., 407), et d'autre part , cuppa , "coupe". Cf. Glose, C G L, V, 564, 1 , qui prouve bien qu'il s'agit de deux termes distincts. Le second ne figure pas dans les Satires Ménippées.

161 - En effet, phonétiquement, une consonne double était en latin réduite à une simple apres voyelle brève devant une syllable non finale longue par nature ou par position, ainsi dans omitto, de *ormitto. Mais l'analogie a amené la restauration de la géminée dans une foule de mots de ce genre : cf. possēdi de possideo.

162 - A partir du nom des divinités ou des mots de ce genre, est née et s'est répandue l'alternance rythmique : longue + consonne simple = brève + consonne double .

163 - Cf. Ces., B. G., 5, 44, 7 .

164 - Varron lui-même, en tant que théoricien sentait la valeur de r, puis-qu'il dit, dans un fragment rapporté par Diomède, in G L K, I, p. 426, in G R F, p. 269, fr. 243 :"syllabae ut ait Varro, aliae sunt asperae, aliae leues ... Asperae sunt ut trux, crux, trans ..." On voit que c'est la présence de r et peut-être de u à côté qui rend rugueuses ces syllabes. Cicéron dit que la répétition de r produit une certaine "asperitatem" en Orat., 48, 164, et J. MAROUZEAU, dans sa Styl. Lat., p. 27 et suiv., montre par des exemples que cette lettre concourait en latin à rendre l'impression d'une vibration, d'un déchirement, d'un roulement, d'un grincement, de la fureur, du hérissement et de l'horreur.

165 - ainsi dans redeo, redarguo, etc...

166 - On a peut-être créé de la même manière remmotus, attesté chez Lucrece et relliquiae.

167 - Il a reliquus avec un seul l .

168 - Non., p. 379, 7 : religio, metus uel sollicitudo.

169 - Cette explication s'inspire de celle que M. NIEDERMANN donne pour aulla, (Ph. Lat., p. 126) .

170 - Cf. libellus (Bim., 45), de liber , misellus (Tv. Ba., 206), nigellus (Pap. pap., 376), cultellus (Ter., 198), satullare , dérivé de satullus (περὶ αἰρ., 409), bellus de *duen-los, puellus (pass.), etc...

171 - ou tipulla ; cf. supra.

172 - Ce mot est d'étymologie assez obscure ; il s'apparente sans doute à τίφη . Il est à remarquer que si tippula est la forme généralement adoptée, la métrique réclame souvent ŭ, comme chez Plaute, par exemple, (Pers., 244), dans des troch. sept. :

nĕquĕ tĭp/pūlāe (stipulae codd.) leuius pondust quam fides lenonia

173 - M. NIEDERMANN, op. cit., p. 96. Cicéron le rapporte (Or., 161) : "quin etiam, quod iam subrusticum uidetur, olim autem politius, eorum uerborum, quorum eaedem erant postremae duae litterae, quae sunt in optimus, postremam litteram detrahebant, nisi uocalis insequebatur."

174 - Il s'agit d'une relative sans verbe , cf. ch. II de la partie Syntaxique de la présente étude.

175 - d'où pote est , qui est à l'origine de potest, dont on a tiré un radical pot- sur lequel on a fabriqué possum . Cf. aussi des locutions comme mage amat, (Pl., Truc., 177), et inversement, magis facete , (Pl., Mil., 539) .

176 - comme le prouvent les formes du cas sujet singulier et du cas régime pluriel en ancien français.

177 - L. RICCOMAGNO reconnaît dans les Ménippées la "diuina gloria ruris" et évoque Virgile, (G., I, 167) .

178 - Sur le mythe de l'âge d'or, et d'une façon générale, les rapports de Varron avec le pythagorisme, cf. H. PETER, Die Epochen in Varros Werk "De Gente Populi Romani" , Rh. Mus., 1902, p. 231.

179 - Aussi F. DELLA CORTE, (Riv. Fil., 1935, p. 242 et suiv.), pense que dans

les deux vers rapportés par Suétone (de gramm. et rhet., V) , il parodie la métrique archaïsante de Varron :

Seuius Nicanor Marci libertus ; negabit

Seius Nicanor Pothus idem : at Marcus docebit

J. COLLART, (Mélanges ERNOUT, p. 64), les intérprète comme un fragment d'un Trimarcus parodique.

180 - Cf. L. NOUGARET, Traité de métrique latine classique, Paris , p. 54.

181 - Cité également par L. NOUGARET, op. cit., p. 54.

182 - On y reviendra plus bas, car c'est peut-être un emprunt.

183 - La sonore de uiginti, issu de +dwī-dkm̥t-i, peut être due à une assimila-tion de sonorité de k par m .

184 - Cf. BUCK, Osc. Umbr. , paragr. 135 . (A grammar of Oscan and Umbrian 2ème tirage, Boston, 1928 .)

185 - Cf. dispennite , distennite, dans Pl., Mil., 1407 .

186 - Les langues romanes attestent l'existence de grunium, "groin", qu'on trouve, d'ailleurs, dans la traduction latine d' Oribase, et de gruniare , "grogner", avec changement de conjugaison.
Les formes en -nn- pour les cris d'animaux élevés à la campagne sont dialectales, (cf. toutefois gannio, hinnio). Quant à la forme récente grunium , M. NIEDERMANN suggère qu'elle peut être un post-verbal de +grunīre, issu régulierement de grunnīre , d'apres la loi dite de "mamilla" . Grunnire aurait été rétabli d'apres grunnĭo, grunnĭunt, etc...

187 - Et de fait, il semble qu'en ancien français, ces deux groupes aient subi la même évolution : +bisaccia a donné besace , comme mattea, masse et +blettiare, blecier .

188 - Dans ce dernier exemple, un cod. donne Accio.

189 - P. Fest., 11, 17 : Attae : appellantur qui propter uitium crurum aut pedum plantis insistunt et adtingunt terram magis quam ambulant, quod cognomen Quintio poetae adhaesit.

190 - Cf. skt. : akkā, gr. : ἈΚΚΏ , mater Cereis .

191 - d'apres got. : balgs, "soufflet", gaulois : bulga, "sac de cuir", irl.: bolg , "sac", v. isl. : bolgia , "gonfler".

192 - Cf. les inscriptions comme salbus, CIL, VI, 31066, etc..., les témoi-gnages des langues romanes, la forme de certains emprunts latins des langues germaniques et les recommandations des grammairiens. L'appendix Probi enseigne qu'il faut prononcer alueus et non albeus, par exemple.

193 - Ce manque d'uniformité n'a d'ailleurs semble-t-il pas trouvé d'expli-cation .

194 - Il est à remarquer que ces inconvénients n'ont pas affecté uoluo, uolgus ; ils semblent avoir été localisés dans les mots populaires.

195 - La forme courante n'est peut-être pas la forme étymologique si l'on accor-de quelque crédit au rapprochement tenté parfois avec le skt.: gárbhah , le grec δελφύς, ce qui conduit à un étymon $^{+}g^{w}e/ol$-bh-

196 - On a de nombreux témoignages de ce phénomene. La dentale dans cette position est fréquemment omise dès les inscriptions archaïques et dans les inscriptions vulgaires de l'Empire. Les abréviations du type cos pour consul en sont une preuve ainsi qu'une notice de Quintilien, (Inst., I, 7, 29) : "consules exempta n littera legimus". Les contrepels et hyperurbanismes, de même que les langues romanes, - sauf dans le cas spécial des préfixes in- et con- sentis encore comme préfixes -, renforcent cette conviction.

197 - Cf. L. L., V, 4 :"Videtur enim pos significare potius pontem quam potentem ". Varron isole ici artificiellement pos , second élément de composés comme impos, compos.

198 - Varron rattache ce mot soit au grec μέσα parce que la table est au milieu de la pièce, soit à mensus , participe de metior , (cf. L. L., V, 118), parce que les mets qu'on sert sont dosés.

199 - Non., p. 146, 10 : fros (frons libri) pro fronde.

200 - sur le goût du chiasme chez Varron, cf. J. HEURGON, L'effort de style de

style de Varron dans les Res Rusticae, Rev. Phil., XXIV, 1950, p. 64.

201 - Probus, (198, 9) ; condamne les formes en -ons- , (cf. Scau., 21, 10).

202 - formonsa , CIL IV, 6885, etc...

203 - Cette même forme se trouve dans Plaute, (As., 910), et Nonius la cite en 157, 20.

204 - J. VENDRYES, R. Celt., 47, (1930), p. 442.

205 - présentant le même type d'image que le français "croque-mort".

206 - Le préverbe peut être aussi por- dans pollingo.

207 - Mais, pourquoi y aurait-il une voyelle thématique ici, alors que uirga est athématique. Est-ce par analogie du type Marcipor , pour prendre un composé de Varron. Dans uindemia , comme uinum est thématique, il n'est pas interdit de partir de +uin-e/o- demia avec syncope.

208 - Cf. F. BADER, La formation des composés nominaux en latin, Paris, 1962.

209 - Dans le cas de Ag., 8, la scansion n'enseigne rien pour la forme à lire, étant donné qu'une brève va aussi bien qu'une longue à cet endroit d'un sénaire iambique.

210 - de même qu'en français, il arrive d'entendre "une estatue", et de même qu'en roman, on a dit espada, "épée".

211 - ste , Pl. d. Gell., 3, 3, 5 et Caecil., Com., 137.

212 - Cf. plus bas.

213 - loquax , par exemple.

214 - Ce phénomène se produit également en français : Bruxelles est parfois prononcé /Brüsele/, Vlixes latin est devenu Ulysse.
Pour nugas, il y a d'autres explications possibles, cf. plus bas. Cf. également l'hypothèse de J. GRANAROLO, D'Ennius à Catulle, Paris, 1972, p. 211.

215 - Conquinisco , (caput inclino), est lui-même rare et archaïque : il y en a 2 exemples chez Plaute, 1 dans Pomponius; et ce verbe est dans Priscien, (GLK, II, 508, 28) et Nonius, p. 84, 14. Avec un autre préverbe, on trouve ocquinisco , (Non., p. 146, 22 avec 2 exemples de Pompon.), glosé "proprie est inclinari".

216 - Ter. Scau., G R F, p. 294, fr. 274.

217 - Cependant on note que les mss. des Res rusticae présentent à cet égard un certain flottement puisqu'on y trouve par exemple urps , (R. R., 1, 16, 3).

218 - Varron, (L. L., VII, 15), déclare : "amfractum est flexum, ab origine duplici dictum, ab ambitu et frangendo : ab eo leges iubent in directo pedum VIII esse uiam, in anfracto XVI, i. e. flexu".

219 - Cf. Cic., Nat., 2, 47 ; Rep.,6, 12; ...

220 - comme en témoigne le vers de Pl., Aul., 350 :

Heus, Staphyla, prodi atque ostium aperi .

- Qui uocat ?

La chute de s est ici due à des conditions de phonétique syntactique : quis uocat devient quĭ uocat , comme disuello donne dĭuello.

221 - Cf. E. Löfstedt, Syntactica, II p. 79 suiv.

222 - Quĭ peut être un ancien *quī sans désinence, dont ĭ se serait allongé comme il est de règle en latin dans les monosyllabes non enclitiques ou proclitiques. Cf. A. MEILLET, MSL, XXII, 202.

223 - Deu .,88 : quis rutundam ; Od. λυρ., 380 : si quis μελωδεῖν ; Test.,547 : si quis mihi ; End.,105 : si quis melius ...

224 - Il n'est pas nécessaire, en effet, de séparer les deux études étant donné que la plupart de ces mots qui devant un nom sont devenus "prépositions", sont devenus aussi plus ou moins proclitiques, et ne forment dans la pronon-ciation qu'un seul "mot phonétique" avec le terme qu'ils "régissent".

225 - Ter. Scau., GLK, VII, p. 29 et suiv.

226 - "e dictum leuius uidebitur" .

227 - "aliter enim fiant hiulca" .

228 - Le dictionnaire d'ERNOUT - MEILLET signale , s. u., qu'on trouve abs te aussi fréquemment que a te , a te étant une extension de a me .

229 - Cic., Rep., 6, 14 : ex corporum uinculis et e carcere

230 - Outre Varr., d. Non., p. 19, 19, cf. Lucil., 83 ; Cic., Clu., 94 ; Hor., C., 224.

231 - Cf. Quint., Inst., 1, 7, 7 : quaeri solet in scribendo praepositiones sonum quem iunctae efficiunt an quem separatae obseruare conueniat, ut cum dico optinere, secundam enim b litteram ratio poscit, aures magis audiunt p.

232 - Cf. accurat (Coeus 76). Adcuro est évité par la plupart des écrivains (Thes. L. L., 1, 342).

233 - Prisc. , G L K, II, 47, 20.

234 - S. C. Bac., CIL 12581 : arfuisse, aruorsum...

235 - Adfuisse ne se trouve pas dans les Ménippées, mais il y a adueho (Marcip., 285), aduentor (Man., 264), aduentus (M. m. sc., 325), aduersarius (Deu., 89), aduersus, -a, -um (Sesc., 474).

236 - Pac., Teuc., fr. 314 R3 .

237 - Lucil., ap. Non., p. 126, 2 : hic cruciatur fame / frigore, inluuie ...

238 - En fait il n'est pas sûr que ce soit un composé et de nos jours on le rapproche du skt. ambúh, "eau". Ce rapprochement est phonétiquement possible, mais il suppose la persistance en latin d'un nom qui n'est pas attesté hors du sanskrit et dont le b suffit à rendre problématique le caractère indo-européen, (cf. ERNOUT - MEILLET, Dict. et. L. L., s. u.)

239 - C G L, IV, 592, 20 .

240 - de même qu'on a tiré un bustum de combustum fait d'après ambustus.

241 - par exemple, apud Plotium (Man., 258).

242 - Cf. Cic., Or., 154 : ain pro aine, dein etiam saepe et exin pro deinde et exinde dicimus. (La comparaison avec dehinc prouve que deinde est antérieur à dein .)

243 - Le goût du balancement est très grand chez Varron. Cf. J. HEURGON, l'effort de style .... , p. 64: "Même dans les passages les plus négligés, on a la surprise de le voir soudain s'amuser à des effets gratuits de concinnitas ".

244 - J. COLLART, op. cit., p. 130, reconnaît à Varron un large esprit de conciliation.

245 - Ter. Scau., GLK, VII, p. 18 ; GRF, p. 292, fr. 272 : "Quam inconstantiam (Lucili) Varro arguens in eumdem errorem diuersa uia delabitur, dicens plurali quidem numero debere litterae i e praeponi, in singulari uero minime, cum alioqui i non aliud quam in extrema syllaba sonet, ut in uerbis manifestum est ."

247 - J. COLLART, op. cit., p. 120.

248 - Horace, (S., 3, 10, 53) , et Aulu-Gelle, (N. A., XVII, 21, 49), s'en souviendront encore .

249 - Accius proposait de géminer les signes correspondants sauf i . Cette réforme n'eut pas grand succès. On ne la rencontre appliquée que très irrégulièrement dans les inscriptions contemporaines. Pour I, il conseille la notation par ei .
Lucilius condamne la géminaton des voyelles et la graphie d'Accius pour I. Il veut qu'on écrive tantôt i et tantôt ei selon les cas : par exemple, pueri, génitif singulier, illi datif singulier, mais puerei, illei, nominatif pluriel...., pilum au singulier, peila au pluriel "ut plenius fiat" (GRF, p. 30). Cela viendrait de ce qu'il essayait de rendre plus évident le rapport du signe à la chose signifiée, en employant un signe plus étoffé

pour le pluriel. Ce rapport entre signifiant et signifié est un des princi-
-pes de L' Etymologicum Magnum : συνέπαθεν ἡ φωνὴ τῷ σημαινομένῳ .

250 - J. COLLART, loc. cit., fait remarquer qu'il y demeure en général indifférent dans sa doctrine.

251 - L. L., IX, 80, ed. KENT, II, p. 502, note b :"Item negant esse analogias quod alii dicunt cupressus, alii cupressi, item de ficis, platanis, et plerisque arboribus, de quibus alii extremum us alii ei faciunt. Id est falsum : nam debent dici e et i, fici ut nummi, quod est ut nummis ficis, ut nummorum ficorum." Cette règle n'était-elle valable que pour les noms d'ar-
-bres ? Ce serait bizarre .

252 - Dans ce cas, ei note un ancien Ī, non une ancienne diphtongue, puisque la finale de l'accusatif pluriel des thèmes sonantiques en -i- vient de +-i-ns , qui donne -īs .

253 - Cf. Quint., Inst., 1, 7, 23 .

254 - Cf. supra.

255 - J. COLLART, op. cit., p. 129 .

256 - uulgus (Cycn.,82) et (Eum.,150) ; uulgi (Eum.,127), uulgo (Varr.,37) (Sesc.,483).

257 - Pour u notant uv, cf. L. HAVET, Manuel de critique verbale, par. 914 ; BEINHMANN, ALL G 15 (1908), p. 139 et suiv.

258 - Cf. Quint., Inst., 1, 4, 9 :" At grammatici ... in hanc descendent rerum tenuitatem, desintne nobis aliquae necessariae litterae ... an rursus aliae redundent, praeter illam adspirationis quae, si necessaria est, etiam contrariam sibi poscit, ut K, quae et ipsa quorundam nominum nota est, et Q cuius similis effectu specieque, nisi quod paulum a nobis obliquatur, coppa apud Graecos nunc tantum in numero manet."
Priscien (GRF, p. 268, fr. 240), note de son côté :"Auctoritas tam Varronis quam Macri teste Censorino nec K nec Q nec H in numero adhibet litterarum."
J. COLLART, (op. cit., p. 117) , fait remarquer que dans ce fragment, Varron

semble, à première vue, avoir oublié la valeur particulière du signe Q accompagné de la semi-voyelle U . Cette valeur de labio-vélaire affectée aux deux caractères combinés avait pourtant été notée par Lucilius , cf. le fragment d'Annaeus Cornutus, conservé par Cassiodore : Lucil., libr. IX sec. Ann. Corn., ap. Cassiod., in GRF, p. 40, fr. 14 : "Q littera tunc recte ponitur cum illi statim V littera et alia qualibet una plurcsue uocales coniunctae fuerint ita ut una syllaba fiet ; cetera per C scribuntur. Hoc Lucilio quoque uidetur."

259 - Cf. L. L., Introd., p. XXVI, par. 19.

260 - Cf. GLK, VII, p. 55 .

261 - Victorinus, GLK, VI, p. 195 ; Donat, GLK, IV, p. 366 ; Pompeius, GLK, V, p. 110 ; Diomede, GLK, I, p. 425 .

262 - comme les exemples de géminées pour noter les voyelles longues.

263 - Cette théorie devait vivre malgré tout dans l'esprit de certains grammairiens, puisque, même après Varron, le grammairien Antonius Rufus, contemporain d'Auguste, continue à plaider pour periculum, etc... Cf. GRF, p. 506, fr. 1 .

264 - Dans les Res Rusticae , Varron semble avoir obéi à cette loi phoné-tique, si souvent battue en breche, par ailleurs, par l'analogie, puisqu'au lieu de relincunt attendu, on trouve relinquunt, d'après relinquis , relinquit, etc...
Dans les Satires Ménippées, aucune des attestations de linquo, relinquo, derelinquo, ne peut fournir de renseignements à ce sujet, qu ne s'y trouvant jamais dans les conditions phonétiques voulues pour perdre son appendice labio-vélaire.

265 - Aecor est la forme phonétique, on a refait un nouvel aequor par la suite pour remettre en évidence le radical aequ- , que l'on tirait de aequ-ī, aequ-a, etc...

266 - Cf. ERNOUT - MEILLET, Dict. et. L. L., s.u. cotidie, graphie la plus anciennemnt attestée.

267 - Cf. incola en face de inquilino.

268 - Non., p. 247, 30 : album, mite uel placidum.

269 - En ce sens Sesculixes annonce L'Enéïde travestie de Scarron.

270 - comme continuus, contiguus, etc...

271 - issu comme on vient de le dire de relicuum par influence de reliquiae et tendance à la consonantisation de u en hiatus.

272 - C'était un phénomène assez courant pour que l'Appendix Probi (14, 15), fût obligée de rectifier : uacua non uaqua, uacui non uaqui.

273 - Cf. Tite - Live et Tacite. Promisce toutefois est dans Cic., de Or., 3, 72 ; Font., 12 .

274 - Pl., Ps., 1062.

275 - Ou bien, sur le radical de misceo, peut-être y avait-il deux dérivés : un adjectif thématique dérivé directement, -°miscus, -a, -um , et un autre adjectif thématique avec le suffixe -ue/o- . La langue aurait eu tendance à éliminer l'un des deux puisqu'ils faisaient double emploi, et aurait gardé plutôt celui en -uus, dans promiscuus, sous l'influence d'un certain nombre de composés tels que contiguus de sens voisin, assiduus, etc... En ce cas, promisca auis n'aurait rien à voir avec cette rubrique-ci, mais promisque (Capr. pr., 71) mériterait toujours un commentaire. Il faut noter que le ton du fragment 71 n'a rien de vulgaire ni de relâché.

276 - Cf. Quint., Inst., 1, 4, 8 - 9 ; Prisc., GRF, p. 268, fr. 240.

277 - On la trouve dans Vel. Gram., 7, 53, 7, et dans les vieilles inscrip-tions.

278 - Eum., 156 ; Eum., 161 ; Marcop., 292 ; Mod., 308 ; περὶ τῆς, 411 ; Sat. inc., 586 ; Sat., 452 .

279 - On remarque que lorsqu'on peut expliquer une forme de Varron par un effet à créer, d'autres éléments du contexte corroborent cet effet. L'expli-
-cation s'en trouve renforcée et de ce fait n'apparaît pas comme un simple jeu d'esprit ni comme un sophisme.

280 - Nig. Fig., GRF, p. 168, fr. 19.

281 - J. COLLART, (op. cit., p. 126), fait remarquer que, si l'on a cru trou-
-ver des traces d'un tel usage dans tel ou tel passage du manuscrit F, (L. L., VII, 44 et VII, 66), c'est loin de constituer un argument décisif d'une part, de surcroit les passages en question sont corrompus et les gra-
-phies cs constituent des restitutions , (cf. ed. KENT, Intr., p. XX - XXII ; encore en L. L., VII, 66, cela peut être artificiel, pour mettre en éviden-
-ce une étymologie.)

282 - Varr., L. L., X, 27 :"Videmus enim ex his uerbis, trabes, duces de extrema syllaba e litteram exclusam et ideo in singulari factum esse trabs, dux. Contra ex singularibus non tam uidemus quemadmodum facta sint ex b et s trabs, et c et s, dux."

283 - On peut tirer la même conclusion de L. L., IX, 44 :" Quid similius uidetur quam in his est extrema littera crux, Phryx ? quas qui audit uoces, auribus discernere potest nemo, cum eadem non esse similes ex declinatis uerbis intellegamus, quod cum sit cruces et Phryges et de his extremis syllabis exemptum sit e, ex altero fit ut ex c et s crux, ex altero g et s Phryx. Quod item apparet ; cum est demptum s, non fit unum cruce, alterum Phryge."

284 - On n'envisage pas ici les mots empruntés au grec, pour lesquels Varron aurait pu tolérer le signe x tout en le refusant pour les mots latins.
Il semble qu'il ne faille accorder qu'un crédit très limité à l'affirmation suivante d'Isidore de Séville (Etym., 1, 4, 44):"X usque ad Augusti tempus nondum apud Latinos erat ... sed pro eo c et s scribebant unde et duplex uocatur." Isidore a dû prendre un voeu de grammairien pour une réalité.

285 - Enn., Alex., VIII.

286 - Cf. Faxseis , dedic. de Mummius, ERNOUT, Recueil, 3, p. 74 ; proxsumeis , Loi de Bantia, ERNOUT, ibid., p. 86 .

287 - CIL, II, 2576, p. 360.

288 - Cela avait frappé Nigidius Figulus. Cf. Nig. Fig., ap. Gell., N. A., XXX, 7 :"Inter litteram n et g est alia uis."

289 - Prisc., GRF, p. 185, fr. 3 .

290 - J. COLLART, op. cit., p. 130 .

291 - La première difficulté qui surgit est celle de la transcription alphabétique. Faut-il transcrire en alphabet grec, ce qui constitue une sorte de citation entre guillemets, correspondant à une pause de mise en valeur dans le débit ? Faut-il transcrire en alphabet latin, ce qui laisse supposer que le mot est plus ou moins adopté par le latin ?
Un exemple français peut aider à comprendre. Lorsqu'on déclare :"Il faut s'arrêter à un stop.", on n'a pas l'impression d'un emprunt, mais on en est conscient au contraire dans "J'aime rentrer le soir dans un 'home' accueillant." Il y a donc certains mots qui restent sentis comme étrangers et que l'on prononce comme tels, soit par affectation, soit parce qu'il s'agit d'un terme savant dont la langue maternelle ne fournit pas l'équivalent, (spatnik, par exemple).
On peut adopter, pour essayer de décider sur cette question, la théorie de L. LAURAND, (Etude sur le style des discours de Cicéron, p. 85). Par nationa-lisme ombrageux, timidité dans l'innovation, plutôt que de créer en latin des néologismes plus ou moins calqués sur le grec, Cicéron préfère employer le mot grec lui-même.

Une autre question délicate posée par cette étude, comme par toute étude sur la phonétique ou l'orthographe, est celle de la confiance à accorder aux codd. Ils présentent certaines formes en alphabet grec, mais il arrive que ce soient des formes latines, par exemple en Est m. m., 113 : ΟΛfacit .
Parfois ils ont des mots grecs écrits phonétiquement en alphabet latin, et le lecteur doit faire la restitution.

D'autre part rapportent-ils fidélement la prononciation de Varron ? On a essayé d'établir le texte le plus exact possible ; c'est sur lui que repose cette étude ; on ne peut être absolument sûr que ce soit celui-même de Varron. Le grand principe a été d'adopter la forme des codd., quand tous les codd. étaient d'accord . Quand ils différaient, on a choisi la forme offerte par le plus grand nombre, ou par les meilleurs.

292 - Cette palatalisation, due à une tendance évolutive de la langue, se fera complètement au cours du Moyen-Age. Cela explique la valeur de y français.

293 - Mais cela peut recouvrir un diminutif en -°le/o- , -ulus ; il est impossible de voir la longueur de u ce qui permettrait de décider entre les deux hypotheses, ici.

294 - Cf. GLK, 1, p. 423 .

295 - Quint., Inst., 12, 10, 28 :"namque est ipsis statim sonis durior (sc. Latina facundia) quando et iucundissimas ex Graecis litteras non habemus, uocalem alteram (sc. y), alteram consonantem (sc. z), quibus nullae apud eos dulcius spirant, quas mutuari solemus quotiens illorum nominibus utimur ; quod cum contingit, nescio quomodo uelut hilarior protinus renidet oratio , ut in zephyris et zophoris : quae si nostris litteris scribantur, surdum quiddam et barbarum efficient."

296 - Diom., GLK, I, p. 426 ; in GRF, p. 269, fr. 243 :(sur l'expressivité des sons) "syllabae, ut ait Varro, aliae sunt asperae, aliae leues, aliae procerae, aliae retorridae, aliae barbarae, aliae graeculae, aliae durae, aliae moll s, ... graeculae ut hymnos, Zenon..."

297 - Cf. la tradition des mss. de Plaute. Le palimpseste ambrosien a sumbolus en Ps., 652, etc... , surus en Ps., 636.

298 - que Cicéron n'ose pas écrire autrement qu'en grec.

299 - Ce mot se trouve dans Pline, (32, 150) et Juvénal (7, 120).

300 - Aristt., fr. 458 ; Philem., ds Com. fr. 413 .

501 - Pl., *Ps.*, 735 .

502 - Apulée, *M.*, 10, 39.

503 - comme dans amp(h)ora, statera, athatena, (qui est dans les Ménippées (περὶ ἐδ. 404).

504 - Cf. *Thes. L. L.*, IV, p. 1379, 16 et suiv.

505 - Cat., *Ag.*, 11[illegible] ; Varr., *L. L.*, V, 1[illegible] ; [illegible]or., *[illegible]*, 1, 19, 1[illegible] .

506 - La question ne se posait pas pour clamis et pelamis pour lesquels la forme en u n'apparaissait pas en latin. Pour eux, le choix vers i a pu être orienté par la présence de m qui a dissimilé préventivement un u possible.

507 - pour clamis et pelamis, entre /i/ et /ü/ affecté.

508 - thynni , Hor., *S.*, 2, [illegible], [illegible] ; Plin., 9, [illegible] .

508' - En Pl., *Ba.*, 129, le jeu de mots : non omnis aetas, Lude, ludo conuenit prouve que la graphie Lyde est une retouche du copiste, et que Λύδος était Ludus à cette époque-là en latin.

509 - Pl., *Mo.*, 760 .

510 - La forme courante et classique, celle qu'a Cicéron, est architectus.

511 - Vitr., 1, [illegible] ; Plin., [illegible]4, [illegible] .

512 - Pl., *[illegible]as.*, 4[illegible]0 ; id., *[illegible]*, [illegible] .

513 - On trouve μάρσιπος (Xen.), μαρσίπιον (Hcc.), μάρσιππος (Xen., Soran., Gall.), μαρσίππιον (Ar.) et dans les gloses μάρσυπος, -σύπιον .

514 - parfois σίφαρος chez Arrien, par exemple.

515 - Varr., *L. L.* , V, 131 : [indutui] alterum quod supra, a quo supparus, nisi id quod item dicunt Osce. Le dernier fragment de phrase est une intui-tion juste, l'emprunt a dû se faire par l'osque, sinon on attendrait en latin +sipperus .

316 - La forme tardive λάγηνος semble avoir été influencée par le latin.

317 - comme goerus en est un de gyrus . On trouve Antamoenides, personnage de soldat dans Plaute pour Ἀνταμυσίδης, coloephium "boulette de viande" dans Plaute et colyphion.

318 - Il ne faut pas oublier que -oe- semble passé à ē, dès le commencement du II s^a, mais faute d'un signe alphabétique spécial, on continua à l'écrire oe, de même que ae notait ē.

319 - Il ne semble pas que cette discrimination repose sur la dualité η ancien ē et η ancien ā en ionien-attique. En effet, parmi les mots où la diphtongue n'apparaît jamais en latin, on a cetus , emprunt au grec κῆτος , phaselus correspondant à φάσηλος , et lecythus qui correspond à λήκυθος (λᾶκυθος en dorien), cera correspondant à κηρός , pour lequel on signale une forme dorienne κᾱρός , d'ailleurs douteuse.

La variation peut être due à la date de l'emprunt : lecythus semble avoir été emprunté pour la première fois par Varron, on le retrouve ensuite dans la Vulgate, mais cera est ancien. Dans cette hypothèse, on attendrait une variation ; elle n'a pas lieu. (Cera peut être, il est vrai, un emprunt direct du latin à une langue méditerranéenne à laquelle le grec aurait emprunté de son côté ; mais on a toujours Athenae , sans diphtongue). Donc cette hypothèse est à rejeter.

320 - Varr., L. L., VI, 96 :" Obscaenum dictum ab scaena ; eam ut Graeci et Accius scribit scenam. In pluribus uerbis a ante e alii ponunt, alii non, ut quod partim dicunt scaeptrum, partim sceptrum, alii Plauti Faeneratricem, alii Feneratricem, sic faenisicia ac fenisicia ac rustici pappum Fesium, non Maesium, a quo Lucilius scribit : Cecilius pretor ne rusticus fiat. Quare turpe ideo obscaenum quod nisi in scaena palam dici non debet."

321 - Hypsicr., in GRF, p. 103, fr. 2 .

322 - A partir du moment où l'on rapproche faenus et fēnus , (mot rural), on a affaire à une variation latine qui ne concerne plus les emprunts au grec.

323 - Cf. ERNOUT - MEILLET, Dict. ét. L.L., s. u. scaena, où cette théorie est déclarée "possible".

324 - Cf. Calaina pour Γαλήνη, Saeturnus, Aesculapius, et inversement crapula.

325 - BONFANTE, La diphtongue ae dans les mots scaena, scaeptrum, raeda, glaesum, aeracura, in REL XII, 1934, p. 158 ; id., Encore ae, REL, XIV, 1936, p. 269 .

326 - J. MAROUZEAU, in MSL, XVII, 1911 - 1912, p. 271.

327 - cf. note 320 .

328 - C'est une vraie diphtongue en attique, mais en Béotie, dès le début du V s^{a}, elle est parfois écrite αε, au IV s^{a}, l'assimilation est terminée, et la diphtongue, réduite à ē noté ῃ, qui plus tard tendra à se fermer. Le béotien devance de plusieurs siècles les autres parlers grecs. Car c'est seulement au milieu du II s^{a} qu'apparaissent en koiné dans les papyri les premiers flottements entre αι et ε. En grec moderne, αι note ē .

329 - C'est la forme qu'on trouve chez Lucrèce, chez Virgile, chez Properce.

330 - Tropaeum vient de τρόπαιον, emprunt ancien qu'on trouve déjà chez Accius. Varron a conscience de l'emprunt, cf. Lin., 61 :

> ideo fuga hostium graece uocatur τροπή . Hinc spolia capta fixa in stipitibus appellantur tropaea

331 - [illegible], P., 5, 40 .

332 - Toujours chez Varron, on trouve aegeum pelagus en R. R., 2, 1, 8 .

333 - Cic., Fam., 15, 16, par exemple.

334 - peut-être par un intermédiaire dorien. Cf. Hésychius : φαινόλα τὸ ὕφασμα .

335 - Sen., Herc. fur., [illegible] .

336 - Cic., Or., 160 .

337 - Cf. GRF, p. 261, fr. 240, conservé par Priscien , (in GLK, II, p. 13) : Auctoritas Varronis nec K, nec Q, nec H, in numero adhibet litterarum.

338 - Cf. GRF, p. 23, Marx ... p. 298, fr. 280 a :"Varroni placet r litteram si primo loco ponatur non aspirari , lector enim ipse, inquit, intellegere debet Rodum tamen, etsi h non habet, Rhodum esse, retorem rhetorem.

339 - Cf. GRF, p. 297, fr. 279 et fr. 280 ; et p. 299, fr. 280 c .

340 - La forme populaire ancienne a dû cependant se conserver assez longtemps puisque l'Appendix Probi signale : amfora non ampora .

341 - En vieux français, +bracchia a donné brace / brasse ; cette gémination a dû aussi se produire ailleurs :+glacia , glace , facia(m), face / fasse comme a y garde son timbre, c'est qu'il devait être en syllabe fermée.

342 - Lucil., 709 .

343 - Mais Buecheler, Bemerkungen über die Varronischen Satiren, Rh. Mus., 1859, p. 429, refuse l'aspiration à dentharpaga , et si on admet en Magn. tal., 247, la création d'un adjectif uitarpis , on remarque que les codd. ne présentent pas h, alors que ἁρπη a en grec un esprit rude . Le fragment se veut archaïsant, avec detotonderat, est-ce une raison pour refuser h ? On note dans uitarpis l'absence d'apophonie, ce qui est normal pour une création Varronienne "à la demande".
On pourrait objecter à cette conjecture que Nonius ne signale pas cet adjectif : est-ce une raison suffisante pour la repousser ? D'autres néologismes ne sont pas signalés non plus .

344 - Il faut mettre à part le cas des emprunts anciens comme purpura , p(a)enula, où les Latins ne sentaient plus un mot étranger et n'avaient pas réintroduit h. Varron use alors de la même forme que ses contemporains.

345 - Cf. L. L., V, 133 et V, 7 .

346 - Cat., Agr., 13, 2 et 66, 1 a conca de κόγχη .

347 - Cela rappelle le grec κάνθωνες κανθήλιος (ὄνος). Cf. l'étude de ce mot dans la partie consacrée au vocabulaire.

348 - Cf. Xen., An., 4, 8, 3 ; Plat., Pol., 279, etc... En grec existe l'expression ἄξιος τρίχος (Ar., Ran., 613) qui signifie "de la valeur d'un cheveu" , mais n'a jamais le sens que Varron semble ici attribuer à tricinus.

349 - Cf. Non., p. 8, 11 :"tricae sunt impedimenta et implicationes ... dictae quasi tricae (τρίχες ?) quod pullos gallinaceos inuoluant et impediant capilli pedibus implicati.

350 - Cf. Plin., 3, 104 . Cf. Apina , avec évolution de sens similaire.

351 - Col., 3, 11, 3 : siluestris ager facile extricatur.

352 - de même que certains font hhhâ en français, (cf. les bandes dessinées), ou chchchut.

353 - Theos. ; Hes. ; Lyc. ; Nic. ; Opp. ; Arstte.

354 - J. MAROUZEAU, Tr. de St. Lat., p. 88 explique que h donne au mot sepulchrum , par exemple, "un certain prestige".

355 - On rencontre le premier chez Hor., O., 2, 20, 30 ; Luc., 6, 258, et le second chez Sil., 13, 510 ; Plin., 3, 6 .

356 - Cependant dans ces dimètres crétiques :

scūtă cāe/lāt(a) hĭbĕ/rōn ārgēn/tō grăuī

h ne maintient pas l'hiatus ; c'est une preuve que sa conservation est surtout graphique.

357 - On ne peut rien tirer de Fi exprimant le dégoût ou le dédain en Τυφ. Μιν. 532. Le fait qu'il existe en grec φῦ (Aristoph., pass.) ne prouve rien, ce type d'onomatopée figurant dans toutes les langues - cf. en fran-çais fi ! -. Cette interjection a parfois été orthographiée phy ou fy ou phi en latin, par hyperhellénisme .

358 - Ainsi, en L. L., V, 123, il introduit un rapport entre lepestae ,

"carafons", terme du rituel sabin, et un mot [illegible], par ailleurs inconnu, mais proche parent de [illegible], "coupe".

359 - Ainsi lumecta, "broussailles" (cf. L. L., V, 137) serait la forme sabine de dumecta, attesté par Festus (p. 59, Lindsay), bâti sur dumus, "buisson". A l'inverse, oder serait une forme latine, olere une forme dialectale, et c'est sur le solium que siègent, (sedent), les rois Sabins.

360 - C'est du substantif que parle Varron en R. R., III, 9, 19 :"...gallinis ... quas Melicas appellant falso, quod antiqui ut Thetim Thelim dicebant, sic Medicam Melicam uocabant. Hae prime dicebantur qua(e) ex Medica propter magnitudinem erant allatae quaeque ex iis generatae postea propter simili--tudinem amplae omnes." Melicus se trouve ensuite chez Col., 8, 2, 4 .

361 - Varron n'a pas Medicus dans les Satires Ménippées ; mais cela ne prouve rien car ce peut être un hasard.

362 - On laissera de côté les formes telles que gubernare ("Cv λυρ, 352) en face de κυβερνᾶν, ou Catamitus en face de Γανυμήδης, étant donné que la variation entre sourde et sonore s'y produit au cours du passage du grec au latin, peut-être du fait d'un intermédiaire comme l'étrusque. Var--ron n'a donc pas la possibilité d'employer une autre forme.
Certes, Ganymedes existe en latin, il a été réemprunté directement. Mais Catamitus a pris un sens particulier et Ganymedes ne peut le remplacer.

363 - Cf. R. R., 3, 3, 3 et 3, 11, 4 .

364 - Κερκιθαλὶς ἐρωδιός (Hsch.) "héron".

365 - Κερκίς, -ίδος, (Hsch.) , "espèce d'oiseau".

366 - On retrouve ce même type de formation expressive dans quarquara , nom de la caille.

367 - En [illegible], 184, P. LENKEIT, (Varros Menippea Gerontodidascalos, diss., 1966, p. 26), voit également dans l'agencement des voyelles et des consonnes une imitation du cri du paon.

368 - Cf. L. L., V, 7 : querquerula serait issu de [illegible], (mot attesté dans les glossaires ; cf. CGL Goetz, III, p. 519, 13 et III, p. 526, 62 : κερκίδης *querquedula .)

369 - Cf. Auct. de dub. nom., CGL, 5, 572, 12 K.

370 - Pl., Ru., 1320 ; Ter., Eun., 229 ; etc...

371 - Cf. Auct. de dub. nom., CGL, I, 283, 22 ; 239, 3 K ; Papia papae admirationem significat.

372 - Chez Sophocle, par exemple.

373 - Cf. Aristoph., Th., 1191.

374 - Cf. Esch., Pers., 1029 .

375 - Cf. en français :"Ah, mes aïeux ! ", "Ah, mon vieux !", "Oh lala, maman !".

376 - Catulle fait de même en 63, 8 .

377 - Hh., 13, 3 ; Esch., fr. 58, 10 ; Eur., H. f., 888 ; Arst., Ath., 45,1 ; Phld., Mus., p. 49 K.

378 - Cic., C. M., 69 ; Ov., M., 14, 416 ; Sil., 10, 538 et 13, 673 .

379 - Aristoph., Ran., 4, 193 et 475 ; Hérodote l'a aussi.

380 - Cf. Quint., Inst., 1, 7, 20.

381 - Cf. P. CHANTRAINE, Dict. et. du gr., s. u. .

382 - Dans absum , la prononciation devait être /aps-/, par assimilation de sonorité, comme dans le français absent.

383 - de même qu'on trouve parfois tisicus au lieu de phtisicus .

384 - On lit spatule (Marcip., 277), spongia (Med., 306), stadium (Τυφ Μιν., 523), statera (Περιηλ., 420), stoïcus (Marcep., 292 ; Τυφ Μιν., 523), stola (Eum., 124 ; ibid., 155; Κοσμ., 230), strabe (Flaxt., 177), strabus

(Oct., 345), strigile (Bim., 62), strophium (Sesc., 466), etc...

385 - L'évolution des langues romanes l'atteste : espée, eschelle: viennent de (e)spada, (e)scala, etc...

386 - C'est un emprunt ancien (Ennius, Caton). On trouve sparagus en Th. Prisc., 1, 5 ; Diosc., 2, 109 et bas gloss. Il existe aussi des formes esparages, isparagas, isparrages, etc... (gloss.). Cf. Th. L. L., I, 799 .

387 - Diom. GLK, I, p. 423 : Quidam Latino sermoni sufficere decem et septem litteras crediderunt, si quidem ex uiginti et tribus una adspirationis nota est H, una duplex X, duae superuacuae K et Q, duae Graecae X et Z.

388 - Cependant, si au temps de Varron il n'était plus utilisé en ce cas, z avait été employé dans des mots purement latins pour marquer l'étape inter--médiaire du rhotacisme, - et Varron le sait, lui qui cite un passage du chant des Saliens en L. L., VII, 26 : Cozendoderi eso , mais il n'y a pas d'exemple de ce type de z dans les Satires Ménippées.

389 - Isidore de Séville, (Etym.,1, 4, 15), signale que jusqu'à l'époque d'Auguste, les "Anciens" représentaient -z- par -ss- ; il donne comme exemple hilarissat . De fait, Varron présente le verbe transcrit par lui gargarissare comme calqué sur le grec ἀνακαρκαρίζεσθαι . Les formes en -ss- , seules généralement usitées du temps de Plaute, ont dû longtemps se conserver dans les mots courants, ou populaires ; les formes en -z- sont peut-être des restitutions de philologues hellénisants.

390 - La lettre X représente le son -cs- dans les alphabets grecs occiden--taux et correspond à Ξ des autres alphabets grecs.

391 - correspondant non pas directement à Ὀδυσσεύς , mais à des formes comme Οὐλιξεύς (Hdn., Gr., 1, 14) ou à des noms de héros attestés en Anatolie Λύξης , ou Λίξος , héros Lydien.

392 - Commalaxo (Flaxt., 178) est une forme hybride comprenant un préfixe latin et un radical emprunté au grec μαλάσσω / -ττω . Elle est bâtie sur l'aoriste du verbe grec, (comme compso) . C'est un hapax de Varron,

Malaxo existe, mais c'est une forme rare (Laber. ap. Gell. ; Plin. ; Sen .). Ici, étant donné la forme ionienne, on aurait pu s'attendre à trouver -ss- à la place de -x- .

MORPHOLOGIE

Chapitre I

Le Genre .

Au premier abord, il pourrait sembler que la partie morphologique dans l'étude de la langue des Satires Ménippées dût être la plus facile. Les fragments conservés des satires l'ont été en majorité par des grammairiens qui illustraient par eux une forme rare. Cela pourrait donner une opinion fausse de la langue de Varron. Du fait que les fragments qui subsistent contiennent presque tous des formes inhabituelles, il ne faudrait pas croire a priori que le style de Varron fût systématiquement archaïsant ou systématiquement vulgaire, ou systématiquement précieux. Car beaucoup d'autres passages ont disparu, peut-être justement parce qu'ils étaient "normaux".

Il faut donc étudier ce qui se présente sans idée préconçue ni parti-pris pour en tirer des conclusions qui en découleront, d'ailleurs, d'elles-mêmes.

En ce qui concerne le genre, dans leur immense majorité, les noms que Varron emploie, ont, dans les Satires Ménippées, le genre qu'ils ont partout ailleurs. Les statistiques sont impossibles à faire, mais les cas de "genre anormal" apparaissent, en gros, réduits à une infime minorité.

Il y a des mots qui, en latin, n'ont qu'un genre : ils sont soit masculins, soit féminins, soit neutres. On pourrait arguer, alors, que Varron, pour eux, n'avait pas le choix. Mais cette objection serait réfutée par certains termes pour lesquels Varron utilise un genre autre que celui qui se trouve partout. En ces cas, il y a innovation de sa part, innovation due à l'analogie des mots où la possibilité de choix existe.

Il y avait en effet en latin certains vocables pour lesquels s'observait un flottement qui pouvait avoir, d'ailleurs, deux origines : dans certains cas, il remontait à l'indo-européen, dans d'autres, il provenait d'une confusion morphologique.

Certains mots avaient, en effet, en indo-européen (1) , un genre

différent selon qu'on les considérait comme des éléments ou comme des forces agissantes, ainsi aeuom et aeuos, etc... Pour les parties du corps, le genre animé s'étendait aux parties considérées comme "actives", l'inanimé aux autres. Mais la répartition était parfois difficile à faire, d'où l'existence d'hésitations, comme pour nasus et nasum . Cette tendance se retrouve dans des langues indo-européennes, autres que le latin, et sanskrit, par exemple.

Il y avait aussi, au sein même de l'animé, des confusions entre masculin et féminin (2).

Un autre type de flottement, celui entre le masculin et le neutre , était de date latine et remontait à des erreurs des locuteurs. Ainsi, aux cas autres que le nominatif-accusatif, pour les deuxième, troisième et quatrième déclinaisons, les mots masculins-féminins, d'une part, les mots neutres de l'autre, avaient des formes semblables. Cela a pu amener, à la suite d'une extrapolation erronée, un nominatif animé dans des mots primi-tivement de genre inanimé.

D'autre part, un certain nombre de termes avait, à côté d'un singulier et d'un pluriel animés, un collectif marqué, comme tous les collectifs, par le suffixe "d'opposition" $^{+}$-(e)H_2. Or dans les inanimés, ce suffixe servait aussi à former le collectif, qui était utilisé comme pluriel (3).

D'autre part, ces formes en -a collectives ont pu être confondues avec d'autres formes présentant ce même suffixe -a d'opposition, les féminins (4).C'est ainsi qu'en latin tardif, le collectif folia a été pris pour un féminin.

Enfin, il faut tenir compte des forces d'analogie jouant à l'inté-rieur de petits groupes de mots formant pour le sens une famille. (5)

o
o o
o

I - Mots dont le genre n'apparaît pas .

Il y a dans les Satires Ménippées, un certain nombre de termes dont le genre est flottant en latin. Mais parfois, ils sont employés de telle façon que celui-ci n'apparaît pas. Dans ces conditions, il semble raisonna-

-ble de les classer dans la catégorie du "genre normal". En effet, lorsque Varron, pour une raison ou pour une autre, - car on verra qu'il y a toujours une raison à ces faits -, voulait employer pour un mot un genre autre que le genre attendu, il s'arrangeait pour que cela fût signalé par le cas ou par la présence d'un adjectif. S'il n'a pas pris ces dispositions pour un certain nombre de termes, c'est que cela ne l'intéressait pas. On pourrait donner un grand nombre d'exemples, mais l'énumération en serait fastidieuse. On citera uolucribus (Ag., 13) et uolucris (Virg. diu., 572) ; or uolucris est le plus souvent féminin en latin, mais on le trouve parfois au masculin (6). Ici on ne sait pas le genre qu'a choisi l'auteur. On lit en Papp. aut Ind., 385 : ... quod nasum torqueat , sans que rien indique si cela vient du masculin nasus (7), ou du neutre nasum (8). En Nonius, 223,

propter cunam capulum positum
nutrix tradit pollictori

s'agit-il de capulus, masculin (9), ou de capulum ?

Parfois, Nonius a cru pouvoir prendre parti, mais il est impossible de le suivre dans cette voie. C'est ainsi que p. 555, 23, il glose Mel., 294 de la façon suivante : sparum : telum agreste , ce qui laisserait supposer (10) que sparum est au neutre, or rien ne le prouve dans :

aut ille qui uolabili currens
sparo secutus tragulaue traicit

De même pour le fragment Pap. Ov. Lyr., 350 :

si quis μελῳδεῖν δεινός ἐστ', ὅνος λύρας,
praesepibus se retineat forensibus

on trouve dans Auct. de dub. nom. (11) la glose suivante :"Varro haec praesepis et alibi hoc praesepe". A coup sûr, cette glose ne peut être tirée du fragment cité ci-dessus.

Ces exemples pourraient être multipliés. Cela ne prouve rien, ou plutôt, cela prouve que dans ces cas-là, Varron ne jugeait pas utile de tirer un effet de la variation de genre. La preuve en est que, comme grammairien, il a noté les flottements que subissaient ces mots. Ainsi, on lit en Ab., 4 : ... ouis balat ... , où le genre n'apparaît pas . Pourtant, lorsqu'Aulu - Gelle (12) rappelle d'après Varron la forme de la minima multa, amende qui consistait en "unus ouis" , il ajoute "ac nisi eo genere diceretur

negauerunt iustam uideri multam " . Varron , encore, précisait "ouis mas" (13). Il faut toujours avoir en mémoire que ce n'est pas le grammairien, mais le poète, qui a écrit les Satires Ménippées.

o
o o
o

II - Mots qui ont le genre "classique" .

Il y a une autre catégorie de mots, celle pour laquelle existe une possibilité de choix et où Varron a pris nettement parti en adoptant le genre le plus "classique".

Les termes pour lesquels le genre le moins "classique" date de l'Empire ou de basse époque, en principe, ne devraient pas entrer en ligne de compte. Cependant, il ne faut pas oublier qu'un phénomène qui se manifeste dans les textes littéraires sous l'Empire n'est pas né du jour au lendemain, par une sorte de génération spontanée, mais qu'au contraire, il a dû exis--ter dans la langue parlée sous la République, "couver" longtemps en quelque sorte avant d'apparaître comme plus ou moins normal du fait de l'évolution de la langue. Il ne faut pas oublier, non plus, que peu de textes en langue vulgaire ont été conservés, et que, partant, on manque de témoignages sur ce qui se disait tous les jours.

Si Varron, en Τὰφ Μέν, 534, utilise calceos , : ... at in humu calceos facis elixos, comme Cicéron et Pline, le parler populaire disait sans doute +calcea , forme qui a subsisté dans les langues romanes.

On pourrait faire les mêmes remarques pour eruca (Sat. inc., 584), féminin chez Varron, neutre en latin tardif, corrigia (Flaxt., 181 ; Man., 268) féminin à date classique, neutre plus tard (14), fons (And., 32 ; Parm., 388 ; περὶ ἑδ., 406 ; Quinqu., 445 ; Serr., 461) normalement masculin, mais qui passera au féminin par la suite (15), peut-être par attraction des autres thèmes en -i- syncopés, lectus (Κοσμ., 228 ; Man., 265 ; Prom., 436 ; Quinqu. 449 et 450 ; Τὰφ Μέν. 543 ; Sat. inc., 585) d'abord masculin, puis devenu neutre en bas latin, peut-être d'après τὸ λέκτρον .

De même Varron emploie palpebrae au féminin en Pap. pap., 371 :

quos calliblepharo naturali palpebrae
tinctae uallatos mobili septo tenent

où Nonius, (p. 218, 27), glose : palpebrae feminino, mais le féminin est le genre classique, palpebrum étant de basse époque (16).

En Ἐκ, 96 :

Ludon fluens sub Sardibus flumen tulit
aurum, later quod conquadrauit regius

Nonius, p. 520, 16, fait remarquer :"Lateres apud quosdam ut scrobes cuius generis habeantur incertum est. Sunt autem generis masculini." Il reconnaît donc que Varron a la forme classique, de même qu'en Man., 249 et en Sesc., 477.

En Εἰρ, 198, on lit :

noctu cultro coquinari se traiecit nondum enim hi inuenti erant
cultelli empaestati e Bithynia

où Nonius, (p. 195, 15), ajoute : culter et cultellus generis sunt masculini. Pour un nom d'instrument, le genre animé est remarquable. Le neutre est attesté dans l'abrégé de Festus et dans les gloses, sans doute par analogie de rastrum, rutrum, etc... (17)

C'est encore la forme classique dont se sert l'auteur en Eum., 131 :

quid dubitatis ? utrum nunc sitis cercopitheci an colubrae ...

où Nonius, (p. 201, 26), remarque : colubra feminini. Colubra est la forme la plus ancienne ; c'est la seule qui apparaisse dans Plaute. Coluber n'est attesté qu'à partir de Virgile (18). Ovide a six fois colubra et une fois coluber qui demeure rare avant Apulée et Tertullien.

Varron a évité l'emploi d'une forme marquée et poétique avec cortex en Prom., 426 : (19)

tum uisu' supernus cortex aut cacumina
morientum in querqueto arborum aritudine

et en Tith., 551 :

sic inuitata matura anima corporeum corticem facile relinquit

Le féminin, en effet, pour ce mot, est surtout poétique (20) .(En Sat. inc., 582 A, le genre n'apparaît pas.)

C'est le genre classique aussi qu'on semble trouver pour carrus en Coeus, 76, où Nonius explique (p. 195, 27) : carra ... masculini (21). Il est vrai que c'est un mot probablement gaulois et que l'hésitation a pu se produire en cours de transfert, ou par suite de l'analogie d'autres noms de

moyens de transport comme petorritum, carpentum, uehiculum, pour le neutre, ou currus pour le masculin.

\+ +
\+

Parfois, au contraire, le genre autre que classique est attesté chez les auteurs archaïques ou chez les auteurs comiques: Turpilius, Plaute,...

C'est ainsi qu'au lieu du neutre caementum, Ennius a un féminin caementa, issu certainement du collectif (22). Varron a le neutre (23) en Bim., 66 :

non te pudet, Mani, cum domi tuae uides commilitonum tuorum cohortes seruis tuis ministrare caementa ?

C'est la forme de Cicéron.

Varron utilise caelum, alors qu'on trouve un caelus archaïque (24). Il a un féminin classique en Eum., 136 :

quin mihi caperratam tuam frontem, Strobile, omittis ?

(En Eum., 156, où le mot apparaît également, le genre ne se laisse pas voir .) Le masculin est archaïque (25). C'était peut-être le genre primitif, mais la plupart des thèmes analogues étant féminins, ils ont pu entraîner frons. Ce qu'il faut remarquer ici, c'est que Varron ne cherche pas à se singulariser. De même, il emploie le masculin, comme Cicéron, César, etc... en ΠΡΙΣΚ., 405 :

... ut tuus pistor bonum faceret panem ...

et en Πρωλ., 418 :

nulla ambrosia ac nectar, non alium et sardae, sed
"panis, pemma, lucuns, cibu' qui purissimu' multo est"

Pane, -is, au neutre, est dans Plaute (26).

On trouve le neutre, comme dans César, Cicéron, Tite-Live, pour le nom du bouclier en ΠΕΧΩ ΓΕ, 171 : ...

scuta caelata Hiberon argento graui
crebra fulgent

alors que Turpilius a un masculin scutus (27).

On a le féminin, comme chez Cicéron pour stirps (Prom., 430), alors que le genre masculin est attesté chez les archaïques et chez les poètes (28) . Une fois encore, Varron ne voulait pas créer d'effet spécial.

On constate donc chez lui une assez grande sobriété. Cette

retenue se manifeste également à propos de grus, gruis, féminin en apr. J.C., 404 : ... grues Melicae ..., (s'il faut joindre ces deux mots). C'est le genre habituel, mais Horace, pour créer un effet de surprise, emploie le masculin afin de désigner le mâle de ces oiseaux.

Comme tous les autres auteurs, Varron utilise le masculin pour turbo, -inis en Sat. inc., 581 :"... innixae in cardinum turbines / tardos...", alors que Tibulle a le neutre turben (29).

Dans certains cas, il semble que ce soit encore plus volontairement que Varron ait employé le genre classique, car, en tant que grammairien, il signale, lui-même, l'existence d'une autre forme. C'est ce qui se passe pour uallus, -i , normalement féminin en Sat. inc., 582[A] :

hanc festuculae
pallio amictam uallus mitis iacta uenti' uentilat
leuem ad auram ...

C'est aussi le féminin qu'on trouve ailleurs chez lui (30), mais dans le De Lingua Latina on rencontre le neutre uallum, -i (31). Toutefois, si le grammairien connaît cette forme, ce n'est pas une raison pour que l'écrivain l'emploie systématiquement.

De même, il utilise comme Cicéron, Horace, Juvénal, Sénèque, etc..., un neutre reticulum en Sesc., 466 :

suspendit Laribus laninas mollis pilas
reticula ac strophia

Il a reticulus dans les Res Rusticae ;est-ce un rusticisme voulu ? (32) Autre rusticisme, peut-être, dans le même ouvrage, retem, (33), alors que le genre classique est le neutre (34) et c'est ainsi que se trouve le mot dans les Ménippées en Parm., 386 : (35)

lepusculi timentis hoc quadrangulum
dedit Diana : rete nexile , ...

L'élégance classique et le purisme de bon aloi de Varron se remar-quent aussi dans le fait qu'il n'élimine pas systématiquement le neutre comme le faisait la langue populaire, mais qu'il le conserve quand c'est le genre attendu.

cas, Varron, comme il est naturel pour un philologue érudit tel que lui, a senti que le sens du mot différait légèrement selon son genre. C'est ainsi que pour dies, dans le seul fragment où le genre est apparent, le choix semble ressortir au domaine sémantique. Le genre ne se voit pas en M. m. sc., 325 : plures dies ..., ni en Quinqu., 450 : ... in die dormire ..., ni en Sex., 508 : ... diebus festis ... En revanche, il apparaît très clairement en Eum., 147 : quod ea die mea erat praebitio ...

Les linguistes expliquent que ce mot est épicène au singulier (36) et qu'au pluriel, il est presque exclusivement masculin. Au singulier, d'ailleurs, c'est le masculin qui est le plus fréquent, et qui doit être aussi le plus ancien, comme tendrait à le prouver l'expression Diespiter (37). Le latin vulgaire semble avoir conservé le genre féminin (38).

Mais Varron sentait la différence de sens, liée peut-être arbitrai-rement à la différence de genre, d'après ce que rapporte Charisius (39) : "Varro autem distinxit ut masculino genere unius diei cursum significaret, feminino autem temporis spatium " ; et Charisius d'ajouter :"quod nemo seruauit". En effet, on trouve postero die dans Cicéron, (Verr., 2, 41) et postera die dans Salluste, (J., 68, 2), avec apparemment la même valeur. Il est à remarquer cependant que pour son usage personnel, Varron a peut-être respecté ce qu'il avait noté. Le sens de dies en Eum., 147 s'accorde tout à fait avec la définition qu'il donne pour ce mot au féminin.

Il manifeste aussi un sens très sûr de sa langue lorsqu'il emploie le masculin en Flaxt., 178 :

... neque cupiditati non imposui frenos ...

Il existe, en effet, deux formes, freni et frena ; l'une est un vrai pluriel, l'autre un collectif (40) . Freni (41) semble plus fréquent. Mais l'emploi du masculin n'est pas dû ici à un simple entrainement, il se justifie ; ce n'est pas un ensemble de freins que met Varron à sa convoitise, mais un frein devant telle tentation, puis un nouveau frein en une autre occasion, et peut-être pour quelque chose d'un peu différent, etc...

Nonius, (p. 228, 24), fait remarquer:"tractus ... neutri". Mais il semble que sa remarque ne soit pas tout à fait pertinente. En effet, tractus au masculin paraît désigner l'action de tirer (42), ou la trace au sens concret (43), ce qui ne convient pas en M. m. sc., 326 :

ut uenalem tuniculam poneret cotidie, ut uideret totum, denique etiam
suis manibus lanea tracta ministrasset infectori

Tractum a ici un sens spécial très technique de "flocon de laine cardée" (44). Ce terme, entièrement différent de tractus, n'a pas eu, peut-être, l'occasion d'être très employé dans ce qui reste de la littérature latine, mais c'est celui qui convient ici.

Dans tous ces exemples, il n'y a pas à s'étonner de voir Varron employer le genre qu'il emploie.

Il y a un cas pour lequel les commentaires ne peuvent guère être abondants, car le contexte est inexistant, c'est en Ling., 567, calamistra. Ce seul mot constitue tout le fragment, à propos duquel Charisius note : "calamistros ... neutrum". Le suffixe -trum des noms d'instrument a pu attirer la forme vers l'inanimé (45).

Cette volonté manifeste de sobriété , de classicisme, de justesse, qu'on reconnaît dans les Ménippées, rend donc plus frappants les quelques cas où Varron, de propos délibéré, on s'en rend compte, a employé un genre autre que le genre classique.

o o
o

III - Mots qui ont un genre autre que le genre classique .

a) Scrupule de savant .

Dans certains cas, c'est un scrupule de savant qui justifie le choix de Varron, ainsi pour phaselos en Des., 84 :

alius domini delicias phaselon actum
tonsillis in litore mobilem fictum
soluit

En général, phaselus, -i est épicène. Or c'est un emprunt au grec φάσηλος. Varron a conservé au mot sa morphologie grecque, ce qui est une

marque d'érudition. Le fait d'avoir conservé le genre du grec doit en être une aussi (46). D'autres faits vont dans le même sens ; fictum est un archaïsme érudit et la phrase, dans son ensemble, n'est pas exempte d'un certain maniérisme.

En Ἐκ., 97, on lit :

ubi illa phalera gemmea atque ephippia
et arma margarita candicantia

La forme que l'on rencontre le plus fréquemment en latin est phalerae, -arum, au féminin, emprunt oral et populaire au grec τὰ φάλαρα, comme le montrent l'apophonie et le changement de genre (47). Ici, semble-t-il, la réaction savante s'est exercée non pas sur la syllabe présentant l'apophonie, de peur de trop défigurer le mot et de le rendre incompréhensible, mais sur le genre (48). Dans ce fragment non plus, cette marque d'érudition n'est pas isolée ; on y trouve de nombreux autres emprunts au grec, et du point de vue syntaxique, un accusatif grec : arma margarita candicantia (49).

En un autre passage, l'érudition se fait plus grande encore. C'est Quinqu., 443, qui traite de médecine et de médicaments :

quid medico mist opus ? nempe tuo ! absinthium ut bibam grauem et
castoreum leuemque robur !

où Nonius, (p. 190, 29), remarque:"absinthium ... masculini". Cette forme au masculin est un hapax de Varron ; partout ailleurs, en effet, on trouve le neutre correspondant au grec τὸ ἀψίνθιον, auquel ce terme est emprunté. Le neutre est chez Plaute, Lucrèce, Quintilien, etc..., et même chez Varron ! (50). C'est donc que l'auteur, en employant ici le masculin sait bien ce qu'il fait !

Le genre habituel en grec est aussi le neutre, mais on trouve ὁ ἄψινθος (51). Ce pourrait être ici pour se moquer des médecins faussement savants qui masquent leur ignorance par l'emploi de mots rares, compliqués ou étrangers, que Varron a employé une forme se rapprochant d'un hapax grec, sans être tout à fait cet hapax. Il ne fait que précéder Molière dans cette voie.

(Il y a peut-être aussi une question d'harmonie vocalique, ce qui compte beaucoup pour Varron, on l'a vu; grauem constitue une rime pour

leuem (52).

+ +
+

b) Archaïsmes .

On peut reconnaître l'érudition de Varron lorsqu'il emploie un mot à un genre archaïque. C'est ce que l'on constate pour scrobis, par exemple, en Man., 256 :

... in scrobe fodiendo inueniunt arcam

Nonius, (p. 225, 12), fait remarquer :" scrobes ... masculino", et il cite un exemple de Plaute et ce fragment de Varron.

Ce mot, semble-t-il, était masculin à l'origine et a continué à l'être chez ceux qui parlaient une langue pure (53). Mais Virgile, Ovide, Tacite, emploient le féminin qui peut être dû à l'analogie des noms en -is , lesquels appartenaient, pour la plupart, à ce genre.

Purisme de Varron ? Peut-être aussi légère volonté d'archaïsme, puisque le récit se présente un peu comme un conte : on retrouve de vieux papiers enterrés depuis longtemps dans un coffre, et l'histoire commence ...

Peut-être a-t-on, sans qu'on puisse exactement en décider, un archaïsme correspondant chez Varron au sentiment qu'il employait une forme plus juste, en End., 105 :

> animum mitto speculatum tota urbe ut quid facerent homines cum experrecti sint me faceret certiorem ; siquis melius operam sumeret, ut eius consilio potius uigilium adminiculrem nostrum. Quid uidit ? Alium aliud turbantem extremo a noctis tempori

Nonius, (p. 232, 1), fait évidemment remarquer :"uigiliae ... neutri".

Le féminin est, en effet, la seule forme attestée en latin (54). ERNOUT - MEILLET supposent qu'il doit s'agir d'un ancien collectif neutre *uigilia , "le temps des veilles", pris pour un féminin . Leur hypothèse peut être corroborée par l'existence de peruigilium. Si c'est bien la solution, cela prouverait que Varron en avait l'intuition (55). En tous cas, cet archaïsme convient bien au ton du fragment, et va avec l'ablatif tempori.

En Ἑκ., 95, on lit :

at regis ensis sanguine inbutus nigro

où rien n'apparaît. Rien n'apparaît non plus en Ἰνδ., 201, ni en Περὶ ἐξ., 406, ni en Prom., 427. En revanche, en Κοσμ., 226, on lit :

Africa terribilis ! Contra concurrere ciuis

ciui atque Aeneae misceri sanguine sanguen !

où Nonius, (p. 224, 21), signale :" sanguis ... neutro " (56). Si sanguis est courant, sanguen n'est cependant pas un hapax. On le trouve à plusieurs reprises, chez Ennius, chez Caton, chez Lucrèce (57). Il y a donc ici de la part de Varron création d'un climat épique grâce à des effets par évoca--tion ; l'allusion à Enée va dans le même sens.

Varron a-t-il senti, en outre, qu'en employant le neutre, il était plus conforme aux traditions de l'indo-européen, où la notion de sang a souvent ce genre, comme τὸ αἷμα en grec ? (58) Cela aussi pourrait évoquer les héros antiques !

D'ailleurs, si la langue écrite de l'époque classique et de l'Em--pire n'emploie que le masculin, les langues romanes remontent à sanguen (59), ce qui démontre que la langue parlée utilisait la vieille forme.

Autre archaïsme : le genre de uolgus (60). En Eum., 128, il n'appa--raît pas, pas plus qu'en Eum., 127, ni en Eum., 130. Mais Nonius, (p. 497, 27), signale :"uulgus ... masculino" en Cycn., 82 :

... si uulgus secutus esset ...

et en Ὄνος λύρ., 361 :

iurgare coepit dicens :

"Quae scis atque in uulgum uulgas artemque expromis inertem ! " (61)

Si les deux genres sont attestés, le masculin semble cependant plus rare et archaïque. On a parfois supposé qu'il y avait entre eux une différence de sens et que le neutre dû à l'influence de pecus, pecoris, "foule stupide", développerait la nuance collective et en quelque sorte anonyme de "troupeau humain" (62).

A l'époque classique, le neutre est le plus employé ; le masculin se trouve chez les auteurs archaïques (63), dans l'expression "in uulgum" (64),

qui était peut-être devenue une sorte de locution adverbiale, - ce qui enleve de sa valeur au fragment "Ov λυκ, 361 -, et à l'accusatif uulgum (65) . Varron a donc recherché en Cycn., 82 un effet d'archaïsme, et a voulu éviter la nuance péjorative du neutre qui n'avait rien à faire dans son texte, puisqu'il rapporte les préceptes de Démocrite pour les soins des cadavres.

On a le masculin pour le mot grando (66) en Τερ., 561 :

nec coruscus imber alto nubilo cadens multus grandine implicatus albo

Le genre courant est le féminin . Le masculin est peut-être un hapax (67) . Il semble un archaïsme que Varron aurait maintenu dans un contexte plus ou moins religieux par une sorte de respect des traditions et parce que la langue des croyances est conservatrice.

En Sat. inc., 587, on lit : fulmenta lectum scandunt, ce qui est un vieux proverbe signifiant à peu près "C'est le monde à l'envers ! " (68). Fulmentum n'est pas très courant ; il est au féminin dans Caton et dans Plaute (69) . Mais il est tout à fait naturel de trouver un archaïsme dans un vieux proverbe ; de plus, le neutre doit être le genre originel de ce substantif (70).

Enfin, Nonius signale encore deux cas de genre "anomal", où le masculin serait à interpréter comme un archaïsme si l'on était sûr qu'il s'agisse bien de masculins. Parm., 398 se présente ainsi :

Pacui huius nascuntur pueri rythmus et melos

et Nonius d'ajouter, (p. 213, 18), "melos ... masculino" , en citant aussi un exemple d'Accius. Pourquoi dit-il cela ? Est-ce l'apposition "pueri" qui l'y incite ? Ce serait une bien faible raison, car un nom n'est pas forcément du même genre que le nom auquel il est apposé.

On est sûr que melos est neutre chez Horace, Lucrèce, etc... Car ces poètes savants avaient en tête le grec τὸ μέλος dont il est issu. Mais à l'époque archaïque, chez Pacuvius, Accius, Caton, (71), l'emprunt avait été latinisé en melus et était passé au genre masculin sous l'influence

des mots en -us masculins de la seconde déclinaison . Si donc il pouvait être prouvé que Varron a une forme masculine (72), ce serait peut-être pour évoquer par là la poésie de Pacuvius.

Le second cas douteux sur lequel Nonius prend parti sans hésiter est celui de amnis en [illegible];416 :

in hac ciuitate agros colunt harenosos ; praeter hoc, fluit amnis quam olim Albulam dicunt uocitatam

Le glossateur déclare, (p. 192, 7),:"amnem ... feminini" en citant Plaute et Varron, ce à quoi F. DELLA CORTE, dans son édition des Satires Ménippées , ajoute :"quod uidetur falsum, nam 'quam ... Albulam' " . En effet, le féminin pour le relatif peut s'expliquer par une attraction de l'attribut.

Mais il ne faut pas oublier qu'amnis , (on le sait par d'autres attestations (73)), était féminin à date ancienne et que son passage au masculin est peut-être dû à l'influence de fluuius , par exemple. La forme féminine pourrait donc convenir ici pour créer un effet d'archaïsme, d'autant plus que Varron évoque le nom ancien du Tibre. Cette forme, d'ailleurs, avait pu se conserver à la campagne (74) , si bien qu'en même temps qu' un archaïsme, on pourrait voir ici un rusticisme, or il y est justement question de gens "qui agros colunt harenosos".

\+ +
\+

c) Vulgarismes .

Il y a, en outre, dans les Ménippées, un certain nombre de mots qui n'ont pas le genre attendu, par volonté bien arrêtée de vulgarisme, semble-t-il, par conséquent, en vue de créer un effet. C'est ainsi qu'au lieu du neutre corium, on trouve chez Plaute, (75), et dans les Satires en Eum., 139, le masculin : (76)

nunc corius ulmum tuus depauit , pergis ? Heia !

Puisque le neutre se trouve partout ailleurs, pourquoi ici le masculin ? Certainement pour imiter et par là évoquer la langue des esclaves. Dans ce langage populaire, en effet, les changements de genre étaient fréquents, et le neutre avait tendance à disparaître.

D'autre part, ici, il se peut que l'animé personnifie la peau

humaine qui "dévore" les coups de bâton, en une sorte de farce grossière.

Il est parfois difficile de faire le départ entre les archaïsmes et les vulgarismes, la langue populaire conservant beaucoup d'anciennes habitudes (77). Ainsi, y a-t-il archaïsme ou vulgarisme avec ganeum en Sesc., 484 :

qui se in ganeum accensum coniecit amicae (78)

C'est le neutre que l'on trouve chez Plaute (79), chez Térence, alors que Cicéron, Salluste, Tite-Live, ont le féminin (80) . Quoi qu'il en soit, ce qu'il faut retenir, c'est que Varron, pour évoquer le monde des courtisanes que décrivent aussi Plaute et Térence, emploie la même forme qu'eux.

Que faut-il penser de sagus (81) en Virg. diu., 573 ?

cum neque aptam mollis umeris fibulam sagus ferret

On trouve ailleurs le neutre. Comme il s'agit d'un vêtement militaire (82), il se peut que la langue des soldats ait exercé son action déformante sur ce mot (83) . Dans le fragment des Ménippées, cité ci-dessus, il pourrait être question d'acteurs. On pourrait donc y voir une sorte d'argot de métier, tendant, lui aussi, à l'élimination du neutre. On peut y déceler , d'un autre côté, une emphase d'histrion, une sorte d'épisme ; or sagus est aussi chez Ennius (84) . Quel que soit l'effet qu'ait voulu produire Varron, et la brièveté du contexte interdit d'en décider, une chose est certaine : il a voulu créer un effet !

On peut remarquer aussi une tendance à l'élimination du neutre qui a certainement son origine dans la langue vulgaire pour guttur et murmur. En Lex M., 238, le sens du fragment s'accommode assez d'un vulgarisme :

exercebam ambulando ut siti capacior ad cenam ueniret guttur

Nonius note, (p. 207, 23), "guttur ... masculini". En effet, si guttur est neutre dans Cicéron, Horace, etc..., il est masculin dans Plaute et dans la langue vulgaire (85) . Ce changement peut provenir d'une tentative de personnification, ainsi que du genre animé de gula . L'étymologie de ce mot n'est

pas claire ; ce doit être un terme expressif, sur lequel, par conséquent la langue populaire exerce son érosion. Or il existe des masculins comme fur qui ont pu entrainer guttur.

Murmur est, lui aussi, un mot expressif, et il subit le même sort en Sex., 488 :

acciti sumus ut depontaremur. Murmur fit ferus

Peut-être y a-t-il ici volonté de jouer sur les sonorités, murmur rimant avec depontaremur et ferus avec sumus en une sorte de chiasme. D'une façon générale, murmur est neutre et il semble qu'on ait ici un hapax.

Vient ensuite une série de mots où la confusion de genres est le fait de personnes incultes et par là-même les évoque. C'est une des explica--tions qu'on aurait pu donner si l'on admettait, en suivant Nonius (86) que le nom de la flûte est du masculin en Mod., 310 :

quare meas lubidines ac tibias bilinguos

(Tibiae apparaît aussi en [illegible], 366 et en [illegible], 565, mais on n'en voit pas le genre.)

Mais l'appartenance de ce mot au masculin est assez bizarre. Y a-t-il eu, chez des personnes incultes influence analogique de calami ? C'est peu probable ! Tibia est nettement marqué en tant que féminin, et on ne le trouve nulle part en latin avec un autre genre.

Le fragment est-il tronqué et Nonius n'a-t-il pas vu que bilinguos se rapportait à un masculin qui venait ensuite et qui aurait disparu ?

En fait, plutôt que du côté du genre de tibiae, qui est féminin, cela ne fait aucun doute, l'explication de l'expression tibias bilinguos doit être cherchée du côté de l'adjectif bilinguus. Cet adjectif est un hapax (87) ; on ne trouve en latin que bilinguis (88). La variation -us / -is est connue par ailleurs par un certain nombre d'adjectifs, surtout des adjectifs composés dont le second terme est un substantif. Madame F. BADER (89) note :"Auprès des masculins en -o- , les adjectifs composés en -i- ont donc le plus souvent des emplois de féminins : -i- est employé quand, masculin, un substantif fonctionne comme second membre d'un adjectif féminin,

(nauis biremis), ou quand, féminin, il entre dans la composition d'un adjec--tif qui peut aussi bien être employé au masculin (90), (albicomis , sonipes , CIL XI 258 4). Une langue comme le grec a échappé à des difficultés de cet ordre en conservant des adjectifs féminins en -ος, qui lui permettent de laisser au second membre du composé la même forme que le substantif simple correspondant, sans supprimer la variation de genre. Le latin au contraire a vite abandonné la solution curieuse : triresmos nauis (acc. f. pl. in Col. Rostr.), seule exception à la distinction des genres dans les adjectifs de la première classe d'après WACKERNAGEL, II, 48. "

Triresmos de la colonne rostrale pourrait ne pas être la seule exception et il se pourrait qu'on en eût ici une seconde avec bilinguos épicène (91) . Si cette explication est juste, on a donc un archaïsme remar--quable, mais qui n'a rien à voir avec la question du genre. Pourquoi Varron a-t-il cette forme ? D'où l'a-t-il tirée ? Le fragment est trop bref pour qu'on puisse en conclure quoi que ce soit (92).

Si l'on en revient aux véritables variations de genre, d'influence populaire doit être le neutre anfractum en Parm., 388 :

e cauo fonte ut cum irrigauit cauata
aurium anfracta in siluam uocans

La forme normale est le masculin anfractus (93), -us. Le neutre est également attesté dans le de Lingua Latina (94), mais c'est dans une citation d'Accius. Ici, Varron a pu vouloir créer un effet par évocation en empruntant la forme d'un vieux poète, forme peut-être plus ou moins rusticisante, car la satire semble traiter du bonheur de la vie simple de la campagne.

Il se peut, d'ailleurs, que le neutre anfracta soit un mot refait par étymologie populaire, sur un adjectif +anfractus, -a, -um, où l'on aurait vu fractus de frango . Anfracta aurait signifié à peu près "les choses sinueuses".

Il faut relever dans ce fragment l'harmonie des sonorités en a : en particulier cauata et anfracta, ce qui a pu influencer inconsciemment le choix de Varron. Est-ce encore une fois par une quelconque recherche d'une magique incantation ? Toute cette satire paraît y faire allusion (95).

Un mot aussi trivial que le nom de l'intestin, (qui n'est qu'un ancien adjectif substantivé : intestinus, -a, -um), est attesté en latin au neutre, au féminin et au masculin. La forme la plus fréquente est le neutre pluriel ; le féminin et le masculin se trouvent dans la langue vul-gaire (96). C'est ce que fait remarquer Nonius, (p. 209, 18): "intestinum ... masculini" en Marcop., 291 . Dans ce fragment, on avait déjà relevé claua-ca , forme étonnante du point de vue phonétique. A un désir de vulgarisme, peut-être se joint-il un souci d'harmonie vocalique ?

sensus portae, uenae hydragogiae, clauaca intestini
a-a-a i -e i-i

avec chute de la phrase sur la voyelle la plus fermée.

Devait faire partie de la langue de tous les jours , et peut-être du vocabulaire servile, un mot qui a déjà retenu l'attention du point de vue phonétique, le nom du bonnet pointu, dont, entre autres usages, on coiffait l'esclave le jour de son affranchissement. Pilleus est la forme normale, et pilleum est une forme populaire et rare, peut-être influencée par d'autres noms d'objets vestimentaires : pallium, etc... En Sesc., 472, où se trouve ce terme, son genre n'apparaît pas, mais en Sat. inc., 590 :

"est ibi", inquit, "si festinas, pelleum"

le vocalisme -e-, comme le genre, peut laisser penser qu'il s'agit d'une phrase d'un esclave, par exemple, promettant l'affranchissement à un compa-gnon (97).

Autre mot auquel Varron veut donner un air populaire : strigile, en Bim., 62 :

κατὰ χρῆσιν est enim uera, cum in candelabro pendet strigile

où Nonius déclare (p. 223, 5) : "strigilim ... neutri". Ce terme est féminin partout ailleurs. Il est peut-être ici au neutre par suite de la volonté de Varron de montrer le personnage dont il se moque en Bimarcus, un pédant, qui donne un exemple de catachrèse en citant le terme technique grec et qui fait au même moment une faute de latin.

Hésitation dans la langue populaire très sensible aux influences analogiques, pour le mot finis . Rien n'apparaît en Man., 253 où ce terme est employé deux fois. Mais en Mel., 295, on lit :

currere, uigilare, esurire, ecquando haec facere oportet ? Quam ad finem ?

Et Nonius de le faire remarquer, (p. 205, 17) :"finem ... feminino" en citant trois exemples : un de Virgile, un de Lucrèce et celui-ci.

D'après ERNOUT et MEILLET (98), le masculin est sans doute le plus ancien. Le féminin serait dû à l'analogie des autres thèmes en -i-, où ce genre domine. Cicéron utilise "quem ad finem" (Cat., 1, 1), mais le fémi--nin en Fam., 12, 1, 1 . (99). Ici, mettant en scène un chasseur qui ne parle certainement pas une langue très soutenue, Varron a dû se permettre une légère familiarité.

A la fois archaïque et populaire, assurément sous des influences analogiques, on trouve le masculin pour le nom de la lumière en Bim., 67 :

nos ergo nihil egimus , quod legem Liciniam luci claro latam scutulamus

Nonius, (p. 210, 17), signale :"lux ... masculini" , ainsi que pour Syn., 516, "... in foro medio, luci claro "... . Enfin, bien qu'il ne le cite pas, on trouve la même expression en Lex. M., 239 (100) :

... ne fili patribus luci claro suggillent oculos

Partout, lux est du féminin. Mais le locatif luci, cas qui par ailleurs a disparu, a subsisté dans une ou deux expressions toutes faites avec le genre masculin, - ou neutre -, peut-être sous l'influence de dies, de mane, de uesperi, ... On trouve ainsi : cum primo luci (101) et luci claro (102) .

Il y a dans cette expression figée un archaïsme qui convient bien ici, en Lex M., 239 et en Bim., 67, pour rendre l'atmosphère des vieux textes de lois, et en Syn., 516, pour évoquer les offices codifiés des magistrats .

Il faut commenter la forme palum de Flaxt., 180 :

quid ? tu non uides in uineis, quod tria pala habeant tripalles dici ? (103). Il doit falloir y reconnaître une évocation du langage des vignerons,

un rusticisme. L'auteur paraît être le seul à utiliser ce genre ; mais il ne faut jamais oublier ses attaches paysannes. En outre, l'accumulation des a est ici peut-être voulue.

Nonius, (p. 228, 6), signale :"torquem ... generis feminini" pour le fragment ΠΕΧΩΝ, 171 :

tela dextra uibrant , russa hastilia emicant
atque in insignibus Martis torques aureae ...

On hésite sur le nominatif : torques ou torquis ; mais le genre masculin est constant . Le féminin peut être dû au fait que les substantifs terminés par -is sont souvent de ce genre, de même que ceux terminés par -es, comme sedes, aedes, etc... Torques est également au féminin chez Properce (103). Comme chez les deux auteurs, il figure dans une allusion à des soldats, il faut peut-être y voir un tour propre au langage militaire.

Reste le masculin cornus en Eum., 135 :

Phrygius per ossa cornus liquida canit anima

On trouve le masculin aussi chez Cicéron (104). La musicalité de ce galliambe, avec ses rimes en -us et en -a entrecroisées, a pu contribuer au choix de cette forme. Mais A. ERNOUT pense qu'il s'agit, pour cornus, en général, en latin, d'un vulgarisme pour éliminer quelque chose qui pouvait surprendre (105)

Comme on vient de le voir pour chacune d'entre elles , toutes ces formes "fautives" sont voulues par Varron, car il connaissait le genre des mots et avait même donné à l'usage du commun des mortels une règle pour le retrouver : le genre d'un terme ambigu peut être reconnu grâce à celui de son diminutif (106) . Si, par conséquent, il emploie sagus au masculin, alors que le diminutif attesté par César est sagulum (107) , et strigile au neutre , alors que le diminutif semble en avoir été strigilecula (108), c'est évidemment volontairement pour faire un effet .

Une des meilleures preuves de cette conclusion est constituée par les cas où Varron utilise dans les Satires Ménippées le même mot à deux genres différents .

o
o o
o

IV - Mots qui apparaissent avec plusieurs genres dans les Ménippées .

Il y a des mots que Varron emploie à des genres différents parce qu'il souligne ainsi avec beaucoup de finesse des sens différents, distinc--tions bien souvent tombées en désuétude chez ses contemporains. Aussi, loin de lui reprocher une langue "bariolée", faudrait-il, au contraire, remarquer l'élégance de son parler. Nonius, semble-t-il, ne saisit pas ces nuances, et il se borne à signaler :"Tel mot masculin, tel, féminin." (109)

En Marcip., 280, on a :

utri magis sunt pueri ? hi pusilline pigri qui spectant nundinas, ut magister dimittat lusum ?

où Nonius, (p. 214, 20), note :"nundinae ... feminini" . En Τριφ., 187

quotiens priscus homo ac rusticus Romanus inter nundinum barbam radebat ?

Nonius de signaler, (p. 214, 23) :"nundinae ... masculini, Lucilius ..., Varro ..." . Même remarque pour Ταφ. Μεν., 531 :

Romam [illegible] non qui in urbe inter nundinum calumniarentur

Le masculin, (aux dires de Nonius), qui est plutôt un neutre , en réalité, se trouve toujours dans l'expression :inter nundinum . La double forme s'explique par le fait qu'il s'agit certainement d'un ancien adjectif nundinus, -a, -um , substantivé à deux genres différents selon le mot qui le suivait à l'origine, ou selon la notion que le locuteur avait en tête.

Nundinum est, en fait, l'espace de neuf jours, l'intervalle entre deux marchés, d'où l'emploi de inter, "à l'intérieur de cet espace", "à l'exclusion de tout ce qui est en dehors". Nundinae (feriae) est le jour même du marché, le "chômage" du neuvième jour. Varron applique bien cette fine distinction.

Il y avait peut-être aussi des finesses de ce genre pour Seplasia, nom du marché aux parfums de Capoue. En Ἀνθρ., 38, on lit :

dotis dato ... Seplasia

Capuae ...

où Nonius, (p. 226, 16), fait remarquer :"Seplasium generis neutri". En Syn.,515, c'est pour :" ... hic narium Seplasiae..." qu'on trouve la glose de Nonius, (p. 226, 19); "Seplasia feminini." Il y a le titre d'une Satire, peut-être proverbial :" Postumi, cui Seplasia fetet " où Seplasia semble bien du féminin.

Il s'agit d'un nom propre identifié, entre autres, par Festus (110) et par Varron lui-même (111). Cicéron emploie le féminin (112). Ce double genre peut encore provenir du fait que le mot pourrait être un ancien adjectif. Il existe, en effet, un terme "seplasium", "parfum que l'on vend sur la place de Capoue", dans Pétrone (113).

Il est tentant de supposer un adjectif Seplasius, -a, -um, ayant donné naissance à Seplasium (unguentum), nom d'un parfum , Seplasium (macellum), ou Seplasia (loca), neutre pluriel, nom de lieu, forme peut-être la plus populaire qui conviendrait bien au ton de Ἅνθρ, 38 . Dans ce pas-sage, en effet, l'auteur paraît s'adresser à un vieil avare, pour lui arracher une dot ; c'est le ton des comédies de Plaute. La forme Seplasium a pu être éliminée de la langue soutenue à cause de la confusion possible avec le nom du parfum.

Il se pourrait que Seplasia, neutre pluriel, ait été pris pour un féminin singulier, auquel on aurait donné un pluriel Seplasiae . On peut envisager aussi l'existence d'une expression dans le genre de Seplasiae (feriae), "jour du marché aux parfums", "marché aux parfums", -"marché " ne désignant pas , dans ce cas, le lieu, mais la manifestation - (114) .

Un collectif pris pour un féminin a pu favoriser la création de la double forme : neruia, -ae / neruium, -i . On trouve, en effet, en Ὀν. λυρ., 367 :

scientia doceat quemadmodum in psalterio extendamus neruias (115)

et en Ὀν. λυρ., 369 :

et id dicunt suam Briseidem producere, quae eius neruia tractare solebat (116)

La double forme a son équivalent en grec, où l'on trouve τὸ νευρίον et ἡ νευρία, dans la *Septante*, qui sont des diminutifs de τὸ νεῦρον et ἡ νευρά.

On a déjà vu que dès l'indo-européen, les noms de certaines parties du corps avaient des genres différents selon qu'on les considérait comme mobiles ou comme immobiles. Il se peut qu'on en ait une trace ici, d'autant mieux conservée que ce mot a dû faire partie du vocabulaire populaire.

Pourquoi Varron, dans deux fragments à peu près semblables, a-t-il utilisé deux formes différentes ? En fait, on s'aperçoit qu'il y a une diffé--rence de sens.

En grec, si νευρά a, dès le début, le sens de "corde d'arc", (117), puis "corde d'instrument" (118), νεῦρον a d'abord le sens de "nerf", "fibre" , (119), et ce n'est qu'avec l'Anthologie (120) qu'apparaît pour ce mot le sens de "nerfs d'animaux", d'où "cordes d'instrument". Νευρίον signifie "petit nerf" chez Galien (121) et "petite corde" dans l'*Anthologie* (122), tandis que νευρία veut dire "corde faite d'un nerf tendu "(123).

On peut reconstituer ainsi les faits : νεῦρον est le nerf, la fibre. Pour les cordes de l'arc ou de tout autre instrument, on utilise un collectif νευρά (124), pris par la suite pour un féminin, -d'autant plus que les cordes peuvent donner l'impression d'être "animées", ceci dans une certaine conception du pouvoir de la musique, plus ou moins orphique -. Ce processus se serait déroulé aussi pour les diminutifs et se serait étendu au latin.

Dans cette hypothèse, on peut comprendre ainsi les emplois de Varron : en Ὄνος λύρας 367, il parle des cordes d'un instrument de musique, et il utilise normalement le féminin ; en Ὄνος λύρας 369, il semble parler des cordes de l'instrument de musique dont joue Briséis, mais en fait, il y a jeu de mots et *neruia* doit désigner les "fibres", les muscles d'Achille, comparé à un instrument de musique dont aurait joué la jeune femme.

Il y a une variation de genre du même type entre *spica* et *spicum*. Pour *Sex.*, 507 :

sic canis fit e catello, sic e tritico spica

Nonius donne le renseignement suivant, (p. 225, 26) :"spicae generis sunt feminini", tandis qu'on a en Lex M., 242 :

neque in bona segete nullum est spicum nequam neque in mala non aliquod bonum

On remarque que les deux fragments ont un air de proverbes tirés de l'expérience paysanne. Ils sont les témoins d'une langue plus conserva--trice, et Varron s'en fait l'interprète avec beaucoup de finesse.

En effet, Festus (125) atteste l'existence ancienne de "spicus", "l'épi". Ce mot a pu avoir un collectif spica , "l'ensemble des épis, la moisson". Sur ce spica, on aurait refait un singulier spicum, qui, étant plus logique en face de spica, aurait évincé spicus . Spica, d'autre part, a pu passer pour un féminin et devenir spica, -ae (126).

Varron présente donc en Lex M., 242 une forme rare spicum, qui crée un effet de rusticisme bienvenu, et qui fournit, de plus, une rime. Pour Sex., 507, il ne faut peut-être pas croire entièrement Nonius lorsqu'il y voit un féminin, spica pourrait très bien être un collectif : "Ainsi, du froment naît la moisson " et on aurait une forme encore plus archaïque qu'en Lex M., 242. Mais Varron, qui n'est pédant que lorsqu'il parle en grammai--rien, n'appuie pas ...

Dans les cas précédents, on prête de fines intentions à l'auteur, mais on n'a aucune certitude. Cependant, on peut étayer ces interprétations par le cas suivant où Varron lui-même a signalé qu'il y avait une légère différence entre masculin et neutre. En Sex., 505, on lit :

tunc nuptiae uidebant ostream Lucrinam (127)

et en Τὸ ἀνιτήμ. 553, avec le même lemme de Nonius :

... neque ostrea illa magna captata
quiuit palatum suscitare

En revanche, pour Ἔωσπ., 174 :

non posse ostrea se Romae praebere et echinos

Nonius fait remarquer (p. 216, 24) :" ostrea neutri" (128).

Il s'agit d'un emprunt au grec Τὸ ὄστρεον , on attend donc

ostreum qu'on a en latin et le féminin n'est qu'un pluriel mal interprété (129). Toutefois, à Rome, les deux genres paraissent également attestés (130).

Varron, en tant que grammairien , s'est intéressé à ce mot, et d'une façon plus générale, à ce type de notion (131) :"ostrea si primae declinationis fuerit, sicut Musa feminino genere declinabitur ut ad animal referamus : si ad testam ostreum dicendum est neutro genere ... quia dicit Varro nullam rem animalem neutro genere declinari " (132).

On peut admettre qu'en Sex., 505 et Τὸ ὀστρεῖον, 553, l'auteur envisage l'animal qu'on mange, tandis qu'en 174 il désignerait le coquillage à mettre sur la table. C'est bien subtil, toutefois !

Une subtilité du même genre doit être exprimée par la variation entre turda et turdus. En Τοῦ Μεν., 532, on peut lire :

... et propter phagones ficedulam pinguem aut turdum nisi uolantem non uideo

tandis qu'en Quinqu., 449 se présente le féminin :

tu, P. Leni, contra turdas audes dicere ... (133)

Le masculin est le plus courant (134). Turda se trouve uniquement chez Perse, (6, 24), au sens de "grive femelle", semble-t-il. Mais cette forme existait sans doute dans la langue populaire et survit plus ou moins dans turdela (135).

Or le plus curieux est que Varron, en tant que grammairien, a pris nettement position (136) : "dici cornum turdum, non dici cornam turdam". Le féminin, à ses yeux, n'est donc pas correct, car il devait considérer le mot comme épicène (137). Comment , par conséquent, expliquer turda ici ?

Le fragment semble extrait d'un ensemble où Varron harcèle les médecins pédants et incompétents, en disant qu'il vaudrait beaucoup mieux retourner à la nature. Il peut s'agir ici d'un effet par évocation : le médecin pédant qui discourt devant le lit au lieu de soigner le malade, emploie une forme fautive, indice de son ignorance réelle. Ou bien, peut-être Varron se moque-t-il de certains raffinements de la médecine antique ? Les grives femelles, à l'exclusion des mâles, auraient des vertus thérapeutiques,

pronées par certaines écoles, contestées par d'autres, dont Varron, en insis--tant sur cette question de sexe, fait ressortir le caractère ridicule (138).

Il faut aussi considérer le nom de la perle. Varron l'utilise à deux genres différents. En Ἐκ. 97

ubi illa phalera gemmea atque ephippia
ŏt ār/mă măr/gărī/tă cān/dĭcān/tĭă

Nonius signale que margarita est un neutre (139). Et Charisius pourrait venir à l'appui de cette interprétation (140). Mais en Marcip. 284, on lit :

altera exorat patrem libram ocellatorum, altera uirum semodium margaritarum

et Nonius fait alors remarquer, (p. 213, 31) :"margaritum ... feminino"et Pline va dans le même sens (141) :"Varro saepe et alii plures margarita feminine dixerunt, in genetiuo tamen plurali non nisi feminino genere margaritarum " (142) . Enfin, Nonius, cite, au même endroit : Pap. Pap. 383 :

imperito nonnumquam conca uidetur margarita, ut χαμαιτις μαργαρος

Pour cet emprunt au grec ὁ μαργαρίτης (143), la forme la plus courante semble être le féminin, preuve que le mot a été tout à fait latinisé. Il doit s'agir d'un emprunt oral (144). "Varron", dit J. COLLART, (145), " a soin de faire remarquer dans un fragment conservé par Charisius (146) que la transposition des mots en -ης dans la déclinaison latine en -a ne se fait que 'si suum genus non retineant' . Et ailleurs, (147), Charisius croit pouvoir signaler chez Varron un certain flottement à cet égard : il déclare que Varron emploie normalement la forme féminine margari--ta, -ae, mais qu'on trouve aussi chez lui le neutre margaritum , à titre d'ailleurs exceptionnel."

On aurait par conséquent une forme non marquée dans les fragments 284 et 383, celle qu'on employait couramment à Rome (148) . Que le fragment 97, au contraire présente une forme marquée, cela ne surprendra pas, car on a déjà relevé d'autres indices y dénonçant une certaine recherche : la forme phalera , les mots grecs comme ephippia , le terme rare candicantia , la construction par un accusatif grec (149).

On ne peut pas dire avec Charisius (150) que Varron est hésitant

sur la doctrine. Sur la doctrine, il est ferme , et connaît ce qui est "juste", mais il emploie quand il le veut une forme fautive destinée à créer un effet.

D'où vient le genre neutre pour margaritum ? Peut-être du fait que les érudits, sachant que margarita n'était pas féminin en grec, ont tenté de lui donner un autre genre en latin, et l'ayant pris pour un collec--tif, en ont tiré un singulier margaritum, le genre inanimé s'accordant, en un certain sens, avec la nature inerte de la perle. Il se pourrait donc qu'en Ek.,97, on ait une forme savante.

Un collectif pris pour base de création d'un neutre singulier, le nom d'une partie du corps considéré tantôt comme animé, tantôt comme inanimé, voilà qui doit expliquer la double forme collus / collum. Nonius ne signale rien pour Pap. pap.,373 :

collum procerum fictum leui marmore
regillae tunicae diffinitur purpura

En revanche, en Sex.,504 :

ut nitens pauonis collus nihil extrinsecus sumens

il note, (p. 200, 23) :"collus masculino".

Collus, en latin est archaïque (151) et le masculin a des chances d'être le genre étymologique (152) .Ce terme devait avoir un collectif colla désignant "la région du cou", "les différentes parties du cou", sur lequel on a refait collum qui s'est imposé d'autant plus facilement que nombre de substantifs désignant des parties du corps sont neutres en latin : bracchium, crus, etc... (153).

En Sex.,504, l'auteur veut créer un effet d'archaïsme, peut-être souligner le caractère mobile, et par suite chatoyant, du cou du paon, mais à coup sûr avoir une rime en -ame (154) :

nitens ... collus , extrinsecus ... sumens .

On ne peut se prononcer avec certitude sur la double forme, cepa au féminin, cepe au neutre. Nonius signale un féminin (155) en Eum.,142 :

in somnis uenit, iubet me cepam esse et uesci ciminum

En Bim., 63, on a :

aui et ataui nostri, cum alium ac cepe eorum uerba olerent, tamen optume animati erant

Dans le même lemme (156) que ce fragment, Nonius cite encore, outre une forme de Lucilius (157), Man., 251 :

dulcem aquam bibat salubrem et flebile esitet cepe

Ce mot doit faire partie du vocabulaire populaire et par suite, se trouve avoir une forme fluctuante. On rencontre cepa au féminin singulier chez Columelle (158), au féminin pluriel chez Pline (159), et cepe n'est usité qu'au nominatif et à l'accusatif singuliers (160), bien que Charisius (161) signale un génitif singulier caepis. C(a)epe existe peut-être aussi à l'ablatif singulier. (162).

Varron a certainement voulu créer un effet, mais lequel ? L'une des formes est-elle plus rustique que l'autre ? Il ne s'agit pas d'une contrainte métrique, car dans le trochaïque octonaire de Eum., 142, on pourrait avoir cepe au lieu de cepam, et cepam flebilem conviendrait au trochaïque septenaire claudien de Man., 251. (Bim., 63 semble en prose.).

o o o

V - Mots qui ne sont pas épicènes chez Varron .

Enfin, il y a une dernière catégorie de mots que la langue classique semblait considérer comme épicènes, et pour lesquels Varron atteste dans les Satires Ménippées l'existence de genres distincts.

Ainsi, alors que son maître Aelius Stilo (163), comme Asinius Pollion, pense que puer est par excellence une forme commune au masculin et au féminin, Varron propose d'adopter le féminin puera, à ce que rapporte Charisius (164). Or on trouve en Deu., 87 :

properate

uiuere, puerae ...

où Nonius constate (p. 156, 12) :" puerae pro puellae".

A l'origine, en effet, puer, désignant une catégorie d'âge entre l'infans et l'adulescens, était épicène. Toutefois, la langue, par suite d'effets analogiques, a eu tendance à créer le féminin puera déjà dans

dans Livius Andonicus (165), qui se retrouve chez Suétone (166). La langue littéraire ne l'atteste pas davantage.

On peut voir ici une volonté bien arrêtée de Varron de marquer le sexe de ses interlocutrices, ce conseil n'étant pas aussi pressant pour tous les jeunes indistinctement. Peut-être cherche-t-il aussi à évoquer Livius Andronicus. Mais il se peut, en outre, que ce mot, bien que peu attesté dans la langue littéraire ait vécu dans la langue parlée ; on reconnaîtrait ici une sorte de ton paternel et familier de la part de l'auteur, qui irait bien avec l'usage du diminutif aetatula .

Varron connaît bien sa langue latine, mais l'emploie sans pédantis--me. Il en utilise au besoin les finesses pour suggérer certaines nuances, mais sans appuyer, laissant à la sagacité de ses lecteurs le soin d'appré--cier.

Il se souvient, à l'occasion, qu'il est d'origine paysanne, lorsqu' il veut évoquer la langue de la campagne. Il se souvient aussi d'avoir lu les vieux poètes et leur emprunte certaines formes qui recréent l'atmos--phère de leurs oeuvres.

A de rares exceptions près, sa langue n'a rien qui s'écarte de la normale.

---ooOoo---

Chapitre II

Le Nombre

Dans la grande majorité des cas, (les statistiques sont évidem-
-ment impossibles), en ce qui concerne le nombre, Varron suit l'usage courant à son époque. Pour les termes ordinaires, il emploie le singulier ou le pluriel selon ce que demande le contexte (167).

Il emploie au singulier les mots qui ne sont pas usités au pluriel, comme triticum (Sex., 507), ou caelum (Ἀλλ' οὐ μοί, 23 ; Τν δε, 203 ; Lex M., 234 ; Marcip., 271 ; ibid., 272 ; ibid., 281 ; Mel., 299 ; Post. c. S. f., 422) selon l'usage que rapporte César (168) , qui apprend aussi que le mot comitia ne s'utilisait qu'au pluriel . Varron respecte cette tradi-
-tion, tout comme pour arma qui fait l'objet d'une autre remarque de César .

Lorsqu'un mot n'a pas dans la langue classique le même sens au singulier et au pluriel, on retrouve cette variation dans les Satires Ménippées . Ainsi littera , (Ingl., 219 ; Mod., 321 ; Syn., 519 ; Τκφ Μεν, 521), a au singulier le sens de "caractère d'écriture" ; au pluriel il peut désigner "des caractères d'écriture", comme en Mod., 321 :

quid aliud est quod Delphice canat columna litteris suis : Γνῶθι σεαυτόν ...

ou prendre le sens de "lettre missive", "littérature", "belles-lettres", etc..

Varron respecte aussi l'usage de la langue classique pour aedes. Le singulier (169) désigne spécialement la demeure du dieu, le temple qui à l'origine n'était composé que d'une seule pièce , - comprenant sans doute un foyer- (170) . C'est bien le cas en Eum., 117 : "... praeter matris deum aedem ...", et en Ps. Ap., 442 : "aedes Apollinis" . Le pluriel désigne l'ensemble complexe d'une construction, comme en Ag., 12 "... in aedibus ..." et en Man., 250 :

harum aedium
summetria confutabat architectones

Si Varron, dans les Ménippées , présente toujours le nom de la

flûte au pluriel, c'est parce qu'il ne désigne pas n'importe quelle flûte, ni n'importe quel joueur de flûte, mais un flûtiste bien particulier, celui du théâtre, qui utilisait deux flûtes à la fois ; c'est donc un détail concernant ce qu'on appelle les realia qu'il fait ainsi ressortir. C'est d'autant plus net qu'il parle en Mod., 310 des "tibias bilinguos..." (170).

Si on lit :

ita ut soliti eramus Romae, in balneis, plodere coepimus et murmurari

en Εὑρ ἡ λ. τὸ η., 166, c'est que l'auteur veut très clairement désigner un certain endroit. En effet, en tant que grammairien, il a pris la peine d'expliquer (171) que le pluriel balneae désignait les bains publics, par opposition au singulier balneum, "salle de bain d'un particulier" (172).

On peut donc constater la pureté de la langue de Varron quant à l'utilisation des nombres, sa subtilité aussi. Il faut, par conséquent, s'intéresser tout particulièrement aux rares cas où Varron est en désaccord avec l'usage de son temps et voir si l'on peut en découvrir la raison.

\+ \+
\+

On peut examiner d'abord les cas où le singulier est rare en latin, sans être pour cela totalement inconnu en dehors de Varron.

On rencontre deux fois le terme funus dans les Ménippées et les deux fois au singulier. C'est en Man., 259 :

funere familiari commoti, auito ac patrito more precabamur

et en Mel., 304 :

funus exequiati laute ad sepulcrum antiquo more, silicernium confecimus quo pransi discedentes dicimus alius alii :"uale"

Nonius ne signale rien. A Rome (173), le mot est souvent au pluriel collectif, car le deuil comporte plusieurs cérémonies et un ensemble de rites (174). Mais la Loi des XII Tables emploie funus au singulier (175). On peut donc déceler ici le souci de conserver un certain archaïsme correspondant à des traditions religieuses (176).

D'autre part, Servius enseigne (177) :"funus est iam ardens cadauer ; quod dum portatur exsequias dicimus, crematum reliquias, conditum

iam sepulcrum". Cette précision peut s'appliquer ici.

On a le singulier également dans les deux fragments où daps est attesté, en Eum., 148 :

et ceteri scholastici, saturis auribus scholica dape .... , consurgimus ..'

et en Quinqu., 446 :

cape hanc caducam Liberi mollem dapem
de fronde Bromia autumnitatis uuidam

Ce terme est le plus souvent au pluriel. Peut-être le sens primitif en est-il "ce qui est dévoré", "un mets", et en ce cas, il serait de la famille de δάπτω et ἑστιάω (178). Le pluriel vient de la valeur collective :"diverses choses mangées", donc "festin" (179).

Ici, Varron parle d'un mets particulier, aussi bien en Eum., 148, où ce plat est la philosophie, qu'en Quinqu., 446 . Il ne s'agit pas d'un repas avec plusieurs services, le singulier est donc justifié (180).

Pour le nom du berceau, c'est le pluriel qui est le plus souvent attesté. C'est le seul nombre que connaissent Plaute, Cicéron, Ovide, etc... , au point que Charisius (181) enseigne que le mot n'a pas de singulier (182). C'est pourtant ce nombre qu'on trouve en Κοσμ., 223 :

propter cunam capulum positum
nutrix tradit pollictori

et c'est le singulier qui est passé dans les langues romanes (183).

Le mot est-il au pluriel en indo-européen, parce qu'un berceau est formé de plusieurs pièces ? Le singulier est-il dû à l'analogie de capulus, ou au fait que le berceau constituait une unité : un lit ?

Ici, il semble que Varron ait un vulgarisme, voulu sans doute pour évoquer la simplicité, pour ne pas dire la banalité du décor : le bébé, la nourrice, le croque-mort, et montrer que la mort n'épargne personne. Il faudrait que le contexte fût plus important pour qu'on pût proposer une conclusion sûre, mais les fragments voisins, en tous cas, ne contredisent pas cette hypothèse-ci.

A cause de l'absence de contexte, on ne peut tirer de conclusion du singulier quadrigam en Εὐδημ93, car le fragment se réduit à ce seul mot. Aulu-Gelle en est étonné (184) :"Quod unum ergo rarissimum uidebatur, inuenimus quadrigam numero singulari dictum". Le singulier n'apparaît en latin qu'à l'époque impériale (185) et la forme normale est quadrigae,que Varron utilise ailleurs (186) . C'est même le seul nombre possible pour César (187) et c'est conforme à l'étymologie, puisqu'il s'agit d'une forme syncopée de l'adjectif +quadriugus, devenu d'abord +quadriigus, "à quatre jougs". Quadrigae devait être à l'origine suivi de equae (188).

Mais quadrigae a dû finir par désigner un attelage d'un genre spécial, et c'est pourquoi, peut-être à l'origine dans la langue rurale, il a été entraîné vers le singulier. On est autorisé à supposer que la langue de la campagne prenait quelques libertés avec ce mot, car Varron lui-même dans les Res Rusticae (189) l'applique à un attelage de quatre ânes. Le terme a dû avoir aussi le sens de "attelage de quatre boeufs", puisque cette signification s'est conservée dans quelques dialectes romans (190). Si donc, à la campagne la notion primitive s'est perdue, le nombre a pu se perdre aussi (191).

Si on a le singulier dans les Ménippées , c'est que Varron voulait créer un effet . Lequel ? Le manque de contexte empêche de le déterminer.

\+ +
\+

Il y a des mots, au contraire, pour lesquels Varron emploie le pluriel, alors que ce nombre n'est pas attesté pour eux en Latin.

Ainsi, le nom de Jupiter est toujours au singulier, et c'est logique, car il s'agit d'un personnage unique. C'est au singulier qu'on le trouve dans les Satires Ménippées en Ἀλλ' οὐτ' Ἡρ., 19 et And., 34, où il désigne le père des dieux et des hommes. Mais Sat. inc., 585 est constitué par un fragment de Tertullien (191) :" Romani stili Diogenes Varro trecentos Ioues seu Iuppiteres dicendum est, sine capitibus inducit ".

Mais ce fait doit être classé à part : Varron a dû vouloir soit désigner trois cents statues de Jupiter, soit faire une parodie de l'Olympe. C'est du domaine des idées plutôt que de celui de la morphologie que relève

cet exemple .

Pour les noms abstraits, le pluriel désigne les manifestations concrètes de la qualité énoncée au singulier (192). C'est certainement en raison de cette possibilité offerte par la langue que Varron utilise tabes au pluriel en Pap. pap., 374 :

omni opstant in ministerio inuidum tabes

Opstant au pluriel est la leçon unanime des codd. . Tabes se dit de corps ou d'objets qui se liquéfient, ou tombent en putréfaction. On ne s'attend pas à le voir au pluriel. Mais ici Varron parle avec violence : il veut désigner les manifestations de la pourriture morale des envieux, car ce sont ces manifestations concrètes qui dressent les obstacles, et non l'abstraction qu'est un défaut.

D'autre part, la présence de opstant et du génitif pluriel inuidum , montre que ce fragment ne cherche pas à évoquer la langue classique.

Pluriel vulgaire, semble-t-il, que annonas en Ταφ Μεν, 532 :

Fi! ἀπ' Ἄτλαντος, ἴσως, edones Romam ut turba incendant annonas et propter phagones ficedulam pinguem aut turdum nisi uolantem non uideo

Ce fragment est un bel exemple de "macaronisme", il n'est donc pas impossible que Varron veuille évoquer ici la langue vulgaire (193) et c'est pour cette évocation qu'il se sert du pluriel.

En effet, à l'origine, Annona paraît avoir été la déesse qui veillait sur la récolte de l'année (194). Puis le sens est passé à "récolte de l'année", spécialement "récolte de blé", puis "approvisionnement en blé", et enfin "cours du blé" (195).

Varron a déjà créé dans les Res Rusticae l'expression "incendere annonam", "faire flamber le cours de la récolte" (196), c'est à dire le faire monter. Mais à partir du moment où l'on entend annona au sens de prix d'une denrée, on peut très bien admettre le pluriel pour désigner le prix des denrées comestibles diverses ; d'où incendere annonas , "faire monter (divers) prix". L'image suggérée par le verbe incendere est déjà en

elle-même une manifestation de la langue populaire .

Enfin, si sanguis est bien au singulier en [illegible], 95, [illegible] 201, [illegible], 226, [illegible], 406, il semble qu'on trouve le pluriel, - c'est la leçon de tous les codd. -, en Prom., 427 :

atque
ex sanguinibus dolore euirescat colos

ERNOUT et MEILLET (197) professent qu'il n'y a pas de pluriel pour ce mot sauf dans la langue de l'Eglise (198), "ce qui traduit sans doute un hébraïsme".

Mais il peut s'agir ici d'un pluriel poétique destiné à donner une certaine emphase au fragment : car le pluriel, par son effet "grossissant", va tout à fait dans ce sens. L'archaïsme colos , la forme euirescat , contribuent aussi à créer une atmosphère épique. Varron doit chercher à atteindre le ton de la haute poésie pour décrire le martyr qu'est Prométhée (199), lui qui a été puni de ses bonnes intentions (200).

---ooOoo---

Chapitre III

Les Déclinaisons

/V/arron a étudié les déclinaisons en tant que grammairien (201). Comment se comporte-t-il en tant qu'usager de la langue, en particulier dans les Satires Ménippées ?

LES MOTS LATINS

1 - La déclinaison thématique .

Il ne faudrait pas en lisant cette étude s'imaginer que Varron n'employait que des formes irrégulières. Ce sont évidemment celles-ci les plus intéressantes, mais elles ne constituent qu'une minorité.

Pour le nominatif singulier de la déclinaison thématique, il n'y a rien à signaler dans les Satires Ménippées.

\+ +
\+

Le vocatif singulier des noms en -ius mérite qu'on s'y arrête. A. ERNOUT , (202), enseigne :"Les mots en -ius ont le vocatif en -Ī : Publi Corneli (CIL, I^2, 10). Au témoignage d'Aulu-Gelle, 13, 16, un contem-porain de Cicéron, Nigidius, accentuait au vocatif Váleri ce qui semble indiquer que le vocatif était primitivement en-Ī et non en -ie dans ces thèmes. Néanmoins on trouve dans Livius Andronicus un vocatif filie, (203) et l'ombrien a également -ie ; arsie, "sancte", comme le grec ὄσιε. Le mot grec Darĭus avec Ī transcrivant la diphtongue ει a le vocatif Darie . Le vocatif de Pompeius est indifféremment Pompeî ou Pompeī.

Ainsi pour les mots en -io- , il y a eu en italique des formes sans voyelle thématique : nomin. : -is , acc. : -im , Voc. : -i , et des formes à voyelle thématique : nomin. : -ius , acc. : -ium , voc. : -ie sans que la répartition s'en laisse préciser d'aucune manière. "

C'est la même explication que donne P. MONTEIL (204) qui ajoute : "Reste à expliquer la quantité Ī de la finale de tels vocatifs. Elle peut

être analogique de filĪ, qui lui-même peut s'expliquer comme ancienne forme en +-yH2 et dès lors doublet de filiă féminin, ou comme influencé dans la séquence mĪ filĪ par Ī de mĪ (+me/oi , grec ...."

Cette explication a de quoi surprendre, car on ne voit pas pourquoi, dans la première hypothèse, on emploierait un collectif au voca--tif singulier. D'autre part, il est curieux que la seule expression mi fili ait étendu son action analogique à tous les noms de ce type.

Varron, en tant que grammairien a étudié ces formes (204). Il pense que la forme en -ii est ancienne, et qu'elle s'est corrompue à l'usage pour différencier les cas (205). Mais J. COLLART (206) s'empresse d'ajouter qu'aucun témoignage ne vient confirmer pareille opinion, que les textes épigraphiques, au contraire, présentent régulièrement la forme en -Ī et que l'innovation qui consistait à affubler ces vocatifs de deux i n'a pas eu de suite.

Il est peut-être vrai que cette forme en -ii est archaïque (207). La fusion des deux i aurait donné Ī depuis si longtemps que la forme contrac--tée Ī serait seule attestée dès les premiers témoignages. Le premier i faisant partie du thème, d'où viendrait le second ?

On peut voir dans ces noms qui sont des "appellatifs" un suffixe -i localisant, un suffixe d'insistance (208). Cet i aurait la valeur d'un geste, et non une valeur intellectuelle. Il aurait été tout à fait à sa place dans le vocatif des noms propres, ajouté au thème nu, (caractéristique de ce cas), de la forme athématique : +Mercuri - i, par exemple (209).

Il se pourrait donc que le grammairien Varron, se fondant peut-être sur des traditions orales de vocatifs en -ii , ou sur des textes aujourd'hui perdus, eût donné là une indication de premier ordre.

Qu'utilise-t-il dans les Satires Ménippées ? On a déjà vu ailleurs qu'en tant qu'usager il employait, sauf volonté expresse de faire un effet , les mêmes formes que ses contemporains. C'est encore le cas ici .

On a un vocatif en i dans le titre Postumi, cui Seplasia fetet, (s'il faut bien le lire ainsi). Comme il s'agit d'un titre on ne peut y voir la quantité de i . Et les fragments Quinqu., 449 :

Tu, P. Leni, contra turdas audes dicere

(si la conjecture est exacte) et Bim., 66 :

non te pudet, Mani, cum domi tuae uides ...

sont en prose .

\+ +
+

L'accusatif n'offre rien à signaler dans les Satires Ménippées.

\+ +
+

Le génitif singulier de la déclinaison thématique est en -Ī en latin. Et le Senatus- Consulte des Bacchanales, qui note soigneusement les diphtongues, n'ayant jamais de formes de génitif en -ei , on peut être sûr que Ī du génitif ne remonte pas à une ancienne dipthongue (210). P. MONTEIL (211) a montré que cette désinence se retrouve en celtique (212) et WACKERNAGEL (213) l'a mise en rapport avec des périphrases sanskrites : mithunĪ-karoti , "il accouple", krcchrĪ-bhávati, "il est pénible", où les formes en Ī sont des sortes d'adverbes d'estimation (214) . " Cette désinen--ce donc (215) devait servir à former une série d'adverbes d'estimation en Ī. Elle se serait ensuite étendue au génitif, susceptible d'exprimer l'esti--mation et le prix. " Allant plus loin, P. MONTEIL pense "que ces adverbes en Ī présentaient une finale figée d'adjectif en $^{+}$-yo- , sous la forme collective $^{+}$-yH$_2$." " Si l'on accepte, dit-il (216) , l'explication qui fait du grec -ικός, latin -icus , une forme thématisée de -ik-s ⟨$^{+}$-yH$_2$-s , la coexistence d'expressions par -Ī et -icus , comme dies domini / dies dominica, est de nature à renforcer cette hypothèse. On constate également, ajoute-t-il, que les noms en -yo-, (type filius, Valerius), présentent à date ancienne le génitif en -Ī, non en -iī. (Les formes fili-ī, Valeri-Ī, apparaissent seulement avec Lucrèce et se généralisent au I s^{p}.) Certains ont pensé que -Ī procédait de la contraction de -iī, la forme non-contracte reparaissant ensuite en vertu de l'équation domin-us / domin-i = fili-us / fili-i. Il est plus simple, dit P. MONTEIL, de considérer que les formes en -yo- avaient dès le départ un génitif en -$^{+}$yH$_2$, simplement constitué par une variante du suffixe -yo- ."

Peut-être ce suffixe -$^{+}$yH$_2$ aurait-il rendu la notion "du domaine

de", avec $^{+}H_2$ oppositif, (il s'oppose à tous les autres domaines) et i localisant ? En ce cas, $-^{+}yH_2$ peut donner ī en finale absolue dans certai--nes occasions, -ia dans d'autres, selon le découpage syllabique (217), -ik- devant s par exemple, sur lequel on a pu faire des adjectifs en -icus en ajoutant une thématisation à valeur peut-être personnalisante et actua--lisante.

Cependant si lup-ī s'explique bien par $^{+}$lup-yH_2, "ce qui est du domaine du loup", donc "du loup", il est impensable que compendī s'explique simplement par $^{+}$compendi-H_2 , car dans cette valeur $^{+}$-yH_2 forme un tout indissociable. $^{+}$Compendi-H_2 signifierait "collectivité de dépenses" ; il faut donc remonter à $^{+}$compendi-yH_2 .

Or les inscriptions, comme la métrique de l'époque républicaine, n'attestent que -ī , que même Horace et Virgile ont encore (218). M. ERNOUT (219) tente d'expliquer cet i unique :"Le génitif singulier des thèmes en -io- est ī contraction de -iī , comme le prouve l'accent Valérī de Nigidius" (220).En ces conditions, pourquoi, dès les plus anciens témoignages ne trouve-t-on que ī ? Est-ce parce que la contraction est bien antérieure à ces attestations elles-mêmes ? Ou bien, dans une forme comme $^{+}$compendi-yH_2, y a-t-il eu à date très reculée, chute du yod intervocalique, qui à côté de i pouvait passer pour un y de transition ? Ainsi serait né $^{+}$compendi-H_2 c'est à dire compendī (221).

Varron préconisait (222) le génitif en -ii pour maintenir l'isosyllabisme dans le paradigme (223). César semble être du même avis puisqu'il propose une graphie Pompeiii avec trois i pour le génitif de Pompeius (224). Ainsi Varron était le défenseur d'une évolution morphologi--que qui devait se développer jusqu'à la fin de l'ère chrétienne.

Mais si ses positions sont novatrices, en tant qu'usager de la langue il reste beaucoup plus conservateur. C'est ainsi que dans les Ménippées on trouve toujours le génitif en -i et non en -ii : auxili (Ag.,8), conuiui (Pap. pap.,375), Pacui ([illegible] ,357), Enni (ibid.), peculi (Eum.,130), Enni (Parm.,399), Pacui (Parm.,398), Albuci (Eum.,121). Un

titre proverbial contient deux génitifs de ce type : Idem Atti quod Tetti.

Il n'y a qu'un seul passage où l'on trouve un génitif en -ii. Alors que le génitif conuiui est attesté en Pap. pap., 375, on lit en Nesc. q. u. s. u., 340 :

dominum autem (inquit) conuiuii esse oportet non tam lautum quam sine sordibus ...

Mais ce que rapporte Aulu-Gelle ici semble, on l'a déjà dit, un simple résumé de la satire de Varron (225) et non la satire originale elle-même. Il est par conséquent très probable que conuiuii est une forme d'Aulu-Gelle, à l'époque duquel le génitif en -ii était devenu courant.

L'attitude qu'on relève ici est très caractéristique de l'auteur et s'est déjà manifestée à maintes reprises. En tant que grammairien, il a eu l'intuition de l'évolution de la langue et a pris une position qui lui paraissait logique, même si elle s'opposait à l'usage de son temps. En tant qu'écrivain, il a suivi les habitudes des "honnêtes gens" de son époque, sans se faire remarquer .

\+ +
+

Pour le datif et l'ablatif au singulier, il n'y a rien à signaler.

\+ +
+

Au nominatif pluriel, la désinence classique est -ī. Il a existé d'autres désinences que les dialectes ou les vieilles inscriptions conser--vent sporadiquement, (-os, -eis, -cs, -is), mais point n'est besoin d'en parler ici, car elles ne figurent pas dans les Ménippées.

La désinence -ī du nominatif pluriel est issue de +-oi, conservé dans certains textes archaïques sous la forme -oe, puis passé à -ei. A. ERNOUT (226) note que cette graphie -ei qui a duré jusqu'au II s^{A} (227) se trouve encore cependant dans les inscriptions de l'époque républicaine concurremment avec i. C'est l'influence des grammairiens qui l'a soutenue (228).

Varron qui s'est intéressé à cette querelle ne paraît s'être prononcé que pour -ei au pluriel (229) .

Dans quelle mesure a-t-il mis cette théorie en pratique ? La réponse est délicate. Un passage du De Lingua Latina (230) semble prouver qu'il écrivait une diphtongue au nominatif pluriel, mais il est controversé. En tous cas, on n'en trouve aucune trace dans les Ménippées . Or, comme c'était un sujet qui passionnait les esprits et les passionna pendant longtemps encore (231), si Varron avait écrit -ei dans les satires, ne fût-ce qu'une fois, le passage aurait été conservé !

Pour les thèmes en -ye/o-, le nominatif pluriel était en -ii . Cette forme s'est maintenue (232), tout au moins dans l'écriture, appuyée par la doctrine des grammairiens suivant laquelle le nominatif pluriel devait avoir le même nombre de syllabes que le nominatif singulier (233). On rencontre toutefois quelques formes contractes, ainsi Gabi dans Properce (234) et fili (235). Or, dans les Satires Ménippées, si Marcip., 273 présente tout à fait normalement filii :

> uentique frigido se ab axe erumpebant
> phrenetici septentrionum filii ...

Lex M., 239 a fili :

> contra lex Maenia est in pietate ne fili patribus luci claro suggillent oculos

Plus que par une contraction, cette forme, aussi ancienne que filiī (< *fili-oi , -si ce n'est plus-, peut s'expliquer par un collectif, *fili-H_2 donnant filī dans un certain entourage phonétique (236). Cette forme qui prêtait à confusion et de plus ne maintenait pas l'isosyllabisme aurait été par la suite exclue de la flexion. La langue archaïque la présentait peut-être, la langue populaire, certains patois, avaient pu la garder, et c'est très nettement pour en tirer un effet par évocation que Varron s'en sert en Lex M., 239 . Il évoque une vieille loi, ou une loi inventée par lui, mais à laquelle il veut donner un air d'authenticité. Il utilise donc une langue vieillotte, comme le révèle aussi l'expression luci claro. Le verbe suggillo, lui, est populaire. (237)

Tous les autres substantifs de ce type dans les Ménippées ont normalement un nominatif pluriel en -ii .

\+ +
+

Il n'y a rien à signaler pour l'accusatif pluriel.

\+ +
+

Pour le génitif pluriel, la désinence ancienne en latin était -um . La forme classique -ōrum était empruntée aux pronoms. A l'époque archaïque (238), le génitif en -um était encore très usité. Plaute emploie concurremment -um et -orum selon les besoins du mètre. -Orum est seul employé dans la lan-gue classique ; à l'époque de Cicéron, le génitif en -um passait pour un archaïsme et ne s'employait que dans des circonstances particulières (239). Il s'était maintenu toutefois dans un certain nombre de cas, pour éviter une succession de r, par exemple, dans les mots excessivement longs, dans des expressions issues de langues techniques conservatrices.

Si l'on met à part le substantif deus dont on envisagera la décli-naison par la suite, sur 14 formes de génitifs pluriels thématiques qu'on trouve dans les Ménippées , 2 seulement ont la désinence -um . Ce sont gallum (Eum., 144) et inuidum (Pap. pap., 374). Gallum en Eum., 144 :

pruditatem an pudorem gallum coepit mihi uideri

est signalé par Nonius, (p. 487, 28):"gallum pro gallorum". Ce cas est d'au-tant plus frappant qu'en Eum., 118, Varron écrit : "uideo gallorum frequentiam " où il utilise la forme classique.

C'est donc qu'en Eum., 144, il veut créer un effet. Y a-t-il dans cette formule maintien d'un archaïsme pour montrer l'antiquité et la stabilité de la religion ? Ce fait se retrouve ailleurs (240). Le ton "hiératique" va bien, en tous cas, avec l'emploi de pruditas, terme rare, et avec la construction assez originale de la phrase (241).

En Pap. pap., 374 :

omni opstant in ministerio inuidum tabes

Nonius, (p. 495, 34), glose d'une façon incroyable :"accusatiuus numeri singularis positus pro genetiuo plurali : inuidum pro inuidorum". Le frag-ment forme un sénaire iambique, mais si on exclut la commodité métrique et

le désir de ne pas trop allonger le mot, il semble que Varron ait voulu donner un ton particulier à ce passage. Cette interprétation est confirmée par la forme opstant et le pluriel tabes. Allure poétique ? Ton archaïque ?

Ce qui est, de toute manière, incontestable, c'est la rareté d'emploi de ces formes dans les Ménippées, et chaque fois qu'elles apparaissent la volonté de l'auteur, confirmée par d'autres indices dans la phrase, de créer un effet.

\+ + +

Restent le datif et l'ablatif, pour lesquels, au pluriel, il n'y a rien à signaler, sauf dans les thèmes en +-ye/o- . Chez eux, la forme de la terminaison attendue devrait être -iīs (+-i-ois(u) ou +-i-ōis (242).

Dans les Satires Ménippées, sur 11 formes de ce type, 10 sont en -iis , ce qui prouve bien que Varron connaît la forme "juste" et l'utilise (243). Une seule est contracte en Bim., 64 :

> socis es hostis, hostibus socius, bellum ita geris ut bella omnia domum auferas (244).

Il est évident que Varron, qui feint de citer ici les paroles d'un grammairien donnant des exemples de figures de style, a voulu ce datif. L'antithèse y est soulignée par la rime : socis - hostis, hostibus - socius, par la disposition en chiasme et par l'isosyllabisme. Il y a aussi un jeu de mots sur bellum et bella, et la rime, en chiasme encore, entre bellum-domum et bella-omnia. En employant cette forme "rustique", Varron n'est pas sans se moquer du grammairien-poète (245) qui veut donner des leçons à autrui et ne sait pas bien la langue latine . La même remarque s'était déjà imposée dans le fragment 62 de la même satire, pour le neutre de strigile dans un exemple de catachrèse.

\+ + +

Quant à deus, Il semble que Varron, en tant que grammairien, s'y soit intéressé particulièrement (246).

Ce mot apparaît dans les Satires Ménippées au génitif singulier en Ps. Ap., 442 :"... eius dei templa..." au datif singulier en Serr., 462 :

"occipitium argiuo deo ostendo ..." Ces deux formes sont "classiques" et "non-marquées". Elles ont été créées analogiquement sur le nominatif deus et remplacent, l'une, un ancien diuo , l'autre, un ancien diui .

On trouve le nominatif pluriel en Ὄν. λυρ., 354 :

ut comici nothi dii scenatici

Les codd. ont di, mais dii est demandé par le mètre dans ce sénaire iambique. Diī vient de +dei-w-ei, passé à +dīī, puis diī par abrégement de la première voyelle en hiatus. Cette forme se contracte phonétiquement en dī . La scansion montre ici que l'étape de la contraction n'a pas été franchie. Varron a évité la forme dei refaite. Di se trouve chez les comiques. Il doit s'agir pour lui d'évoquer le ton de la comédie , peut-être celui de la langue popu--laire (247).

On a la forme refaite et classique de l'accusatif pluriel en Est m. m., 115 : "uides ipsos deos ...", et en Man., 266 : "oportet ... deos colere" car l'auteur ne veut y créer aucun effet.

Pour le génitif pluriel, on trouve trois formes. L'une, classique, est refaite sur deus, d'apres le modèle dominus / dominorum . C'est deorum en Cycn., 83 .

Un effet est recherché, en revanche, lorsqu'est employée l'une des deux autres formes , diuum en Bim., 54 :

et pater diuum trisulcum fulmen igni feruido actum
mittit in tholum macelli

en Ὄν. λυρ., 352 :

quam mobilem diuum lyram sol harmoge
quadam gubernans motibus diis ueget

et en Γν. σε., 203 :

ut sidera caeli
diuum, circum terram atque axem
quae uoluuntur motu orbito

Cette forme est archaïque et phonétique si l'on part de +dei-w-ōm. En Bim., 54, pater diuum est une expression toute faite et l'archaïsme sied bien à la majesté du père des Dieux (248). Cela sied bien aussi au caractère grandiose de l'image évoquée : Jupiter lançant la foudre. Et cela contraste,

(contraste voulu par Varron), avec la chute comique : toute cette majesté pour envoyer la foudre sur le dôme ... du marché ! En 352 et 203, on a affaire à une sorte de poésie cosmique ; la forme archaïque convient bien là aussi.

Non moins ancien que diuum (249), mais avec l'autre désinence de génitif pluriel en indo-européen, est deum (250). On le trouve dans les Satires Ménippées en Eum., 117 :"praeter matris deum aedem " et Eum., 136 : "non inanis sonitus matris deum". On remarque que c'est dans deux fragments ayant trait à Cybèle et aux mystères de son culte. Il s'agit, en outre, d'une expression toute faite : mater deum. L'archaïsme y est de rigueur. Des expressions, religieuses à l'origine, comme pro deum fidem , etc..., conservent la même forme (251).

o
o o
▫

II - Déclinaison athématique en -a .

Il semble que Varron, en tant que théoricien, n'ait laissé aucune indication sur ces formes. Il y a d'ailleurs peu de choses à dire sur les termes appartenant à cette déclinaison dans les Satires Ménippées.

Le nominatif singulier est normal. Un seul vocable, dans une certaine interprétation, peut nécessiter quelques remarques. Il s'agit de nugas en Syn., 517 :

... Quod si Actaeon occupasset et ipse prius suos canes comedisset, non nugas et saltatoribus in theatro fieret

On peut y voir (252) une simplification dans la prononciation populaire de la consonne complexe /ks/ de nugax (253). Mais on peut y voir aussi un nominatif masculin singulier de la première déclinaison. Ce serait une sorte de masculin de +nuga, (inattesté au singulier), qui rejoindrait les deux formes de masculin signalées par Festus : hosticapas et paricidas (254). Ces termes, tout comme les formes grecques , de type dorien, telles que πολίτας, pourraient devoir leur -s à une influence des masculins de la seconde déclinaison, ou comme le suggère P. MONTEIL, (255), "à l'ana--logie de damnās indéclinable à date historique et que l'on a soupçonné d'être un ancien nom en -ās, -ātis, (thème consonantique)." (256).

Varron aurait ici, en ce cas, un archaïsme conservé par la langue

parlée, tout heureuse d'y trouver une forme équivalente à nugax de pronon-
-ciation simplifiée (257) .

+ +
+

On peut relever encore dans cette déclinaison certains génitifs singuliers. La presque totalité de ces génitifs a, il est vrai, la désinence -ae qui est classique. Il faut remarquer que Varron n'utilise pas dans les Satires de formes archaïques en -ās, pas plus qu'il n'a de formes rustiques en -aes .

Il présente, en revanche, trois formes en -āī , en Parm., 386 :

lepusculi timentis hoc quadrangulum
dedit Diana : rete nexile
uiscum fugai lineamque compedam

en [illegible], 224 :

toga
tracta est et abolla data est, ad turbam iui, sera
militiai munera belli ut praestarem

et en Eum., 130 :

denique, quis, sanus, sit auarus ?
cui si stet totus terrai traditus orbis ,
furando tamen ac morbo stimulatus eodem
ex sese ipse aliquid quaerat cogatque peculi

On retrouve fugai, terrai , etc..., dans Lucrèce (258). Ces formes ne sont pas de date indo-européenne, comme celles en -as , elles sont de création latine, mais la scansion avec deux longues, que le mètre atteste dans chacun des fragments précédents, est archaïque; on la trouve chez Ennius, (259), quelquefois chez Plaute, et, enfin, par archaïsme, - ou commodité métrique -, chez des poètes dactyliques ultérieurs : Lucrèce, Virgile. Mais la forme la plus courante chez Plaute est -ăī, qui devient, à l'époque classique -ae (260) . Faut-il lire -ăī ou -a͡i en Sat. inc., 580 :

et ratione
aut frigidos nimbos aquai caduciter ruentes
pertimuerunt aquatilis querquetulae natantes

la scansion de ces septenaires iambiques admet les deux éventualités.

Il est évident que Varron, dans chacun de ces cas, veut obtenir un effet : en Parm., 386, c'est un effet d'épopée burlesque, car il s'agit non d'une guerre, mais de la chasse au lièvre , en Vol., 224, effet épique vrai, rappel d'Ennius, par exemple. En Eum., 130, l'avarice prend des pro--portions cosmiques et demande un ton épique que contribuent à créer les allitérations, la vision de "totus terrai traditus orbis" et enfin le vers constitué uniquement de spondées qui semblent marteler la pensée :

cuī sī / stēt tō/tūs tēr/rāī / trādĭtŭs / ōrbĭs

Varron est donc ici guidé par des préoccupations stylistiques et non morphologiques (261).

En Sat. inc., 580, le ton est moins emphatique, car moins "hiératique" il s'agit de poésie de la nature.

\+ +
\+

Il faut signaler le génitif pluriel lymphon en Bim., 50 :

ut leuis tippula lymphon frigidos transit lacus

Peut-être s'agit-il d'un mot d'origine latine, mais ici, la forme en -on est typiquement grecque, aussi l'examinera-t-on plus loin , avec les "mots bâtards".

Tout à fait latin, au contraire est le génitif pluriel indigenum (si c'est bien ce qu'il faut lire en Papp. aut ind., 385) . Les génitifs en -genum , sur des composés en °-gena sont assez nombreux en latin (262). P. MONTEIL (263) pense qu'ils peuvent "reposer anciennement sur i.- eur . $^{+}$-gen(H_1)-ōm (qui ne relevait point alors du paradigme en -eH_2, d'où est sortie la flexion latine en -a)". Il se peut aussi que la langue ait gardé cet archaïsme dans une sorte de locution toute faite, par peur de la longueur d'un génitif en -arum .

\+ +
\+

Si la conjecture est bonne en Eum., 121 , on lirait :

Quid dubitatis ? Utrum nunc sitis cercopitheci an colubrae an uoluae ?
An de Albuci mulabus Athenis ?

La désinence $^{+}$-a-bhos pour le datif, l'ablatif, et l'instrumental , au plu-

riel, (264) , a été évincée en italique par +-ā-is refait d'après l'instru-
-mental thématique. Mais (265) "pour signaler le genre féminin dans des cas où la spécification au sexe était indispensable, le latin a conservé (ou refait) à date ancienne des formes en -abus" (266) . Ainsi dans la langue des éleveurs, on trouve asinabus, (forme de glossaire), et mulabus (267) . Varron a-t-il voulu utiliser ici une forme "technique", par ironie dans l'expression "uuluae de mulabus", les mules , - comme les philosophes -, ne produisant rien ? Ou est-ce une forme vulgaire , comme les animabus et les uillabus qu'on trouve chez Grégoire de Tours, sous l'influence de la troisième déclinaison ; cela se pourrait, pour évoquer une langue peu soutenue.

o
o o
o

III - Déclinaison athématique des thèmes consonantiques .

On s'intéressera d'abord au nominatif singulier, en particulier à celui des thèmes en -os- du genre animé, comme honor (268).

Honōs et lepōs, bien qu'archaïques, sont fréquents jusqu'à l'épo-
-que impériale (269) . On trouve aussi, mais rarement, et le plus souvent chez les grammairiens, colos, labos, odos, pauos, timos, uapos (270) . Or justement, Varron a en Man . 248 :

sternit iuuencus ; quam labos mollem facit !

Dans ce iambique sénaire, la forme labōs ou labor est indifférente, mais le ton rappelle la poésie du travail de la terre, peut-être l'âge d'or, ce qui explique la conservation de certains archaïsmes.

Varron emploie également une forme archaïsante en Prom. 427 :

atque
ex sanguinibus dolore euirescat colos

Or on a déjà vu en sanguinibus un pluriel poétique, que ne dépare pas une certaine emphase archaïsante. Encore une fois, on peut remarquer que rien n'est gratuit chez Varron.

Le nominatif inanimé lac ne laisse pas de surprendre quand il apparaît en And. 26 sous la forme lacte . L'indo-européen +glH$_2$-k-t- (271) donne en latin lāct , qui passe à lāc par simplification du groupe conso-

-nantique en finale absolue. Il existe dans la langue populaire une forme lacte , puisqu'elle est représentée dans les langues romanes. On trouve lact, mais rarement et chez les grammairiens (272).

Varron a la forme "littéraire" en Man., 262 :"eum ... lac humanum fellasse ". Il a la forme populaire en And.,26 :"candidum lacte cum fluit ..." où Nonius (p. 483, 7) signale :"lacte nominatiuo casu ab eo quod est lac"(273)

Le processus de création de lacte est simple. D'après le couple mare / maris, on a refait un nominatif lacte sur le génitif lactis. C'est cette forme populaire qu'emploie l'auteur car le fragment 26 ressemble tout à fait à une "recette de bonne-femme" (274) :" Quand le lait blanc perle à la pointe du sein, on pense que c'est le signe de l'accouchement, parce que ce liquide apparaît chez la femme après qu'elle a accouché" (275).

Il est curieux de voir que Varron (276) recommande le nominatif lact pour ce mot. Mais une fois de plus, cela amène à conclure que ce n'est pas le grammairien qui a écrit les Satires et qu'il peut en historien de la langue juger une forme meilleure , sans l'employer lui-même dans la vie quotidienne, si elle n'est pas dans les habitudes.

\+ +
+

Pour l'accusatif, le génitif, le datif, au singulier, on n'a rien à signaler.

\+ +
+

A l'ablatif singulier, la plupart des formes sont normalement en -e . Il faut cependant relever deux désinences -i , dans tempori (End.,105) et luci (Bim.,67 ; Lex M., 239 et Syn., 518).

Pour ce second terme, il ne s'agit pas d'ablatif "fautif", mais de séquelles de l'ancien locatif (277) . A date classique, c'est l'ablatif singulier qui assumait les fonctions de cet ancien cas, mais le locatif toutefois, dans quelques mots présentait une désinence autonome en -I (278). Ainsi étaient conservés, entre autres, luci et temperi (279) .

Mais il est évident qu'en employant luci, Varron avait conscience, non d'utiliser un cas de la flexion de lux , mais d'écrire une sorte d'expression adverbiale "luci claro" qui formait un tout. On ne trouve luci

que dans ce groupe, et lorsqu'il lui faut un ablatif , Varron utilise luce en Eum.,125, par exemple (280).

L'explication concernant tempori sera différente. Varron, certes, lorsqu'il ne veut créer aucun effet, emploie l'ablatif "non-marqué" tempore, par exemple en Ag.,1.

Il y a eu un tempori, locatif de tempus, alternant avec temperi Tempori est chez Cicéron et Titinius (281) . Mais en End.,105, ni le sens ni la construction ne permettent d'y voir un locatif :

> animum mitto speculatum tota urbe ut quid facerant homines cum experrecti sint, me faceret certiorem .... Quid uidit ? Alium aliud turbantem extremo a noctis tempori

La préposition ab souligne le sens ablatif. Or il existait dans la langue populaire des ablatifs de thèmes consonantiques en -i et Charisius juge bon de signaler que Varron emploie l'ablatif uetere et non pas ueteri (282). Ce serait donc pour évoquer les confusions de la langue populaire que Varron aurait volontairement employé dans ce fragment une forme que, personnellement, il refusait (283)

\+ + +

Les autres cas ne présentent rien à signaler .

\+ + +

Pour en terminer avec les thèmes consonantiques, on étudiera, telle qu'elle se présente dans les Satires Ménippées , la déclinaison d'un ancien neutre en +-r / -n-, le nom du chemin, iter .

Il s'agit d'une ancienne flexion : iter, +itinis, non attestée directement en latin, mais supposée d'après d'autres exemples, à laquelle s'est juxtaposée une flexion "normalisée", iter, iteris . Après croisement, on a abouti à la flexion "classique", iter, itineris.

Varron utilise ce nominatif iter (Rapt.,419). Mais un nominatif iter, pour un génitif itineris, pouvait paraître aberrant, d'où la réfection populaire et analogique : itiner (284). On le trouve chez Varron, en Pr. par., 423 :

> Luna expectans Adriam se itiner longum sermone leuare (285)

Il y a peut-être ici évocation de la langue populaire des voyageurs.

La flexion : iteris, iteri, etc..., créée sur le nominatif iter, se rencontre aussi en latin (286). On l'a dans les Ménippées dans le galliambe de Cycn., 80 :

tua templa ad alta fani properans citus itere (287)

Certes, on peut toujours ici invoquer les nécessités métriques. Mais, il doit s'agir, plutôt, encore une fois, d'une question de ton.

Les formes comme +itinis sont tellement archaïques qu'on n'en a pas d'attestation en latin. Les formes comme iteris, sont archaïques et résul--tent d'une action analogique exercée dès l'origine de la langue. Par consé--quent, leur emploi en Cycn., 80 peut témoigner d'un certain conservatisme dans tous les domaines, y compris dans le domaine religieux. Enfin, le nominatif itiner doit être plus récent (288). Or l'évocation d'un voyage en Pr. par., 423 n'est pas sans annoncer certaines satires d'Horace, celle du voyage à Brindes, par exemple ; les propos familiers y sont les bienvenus.

o
o o
o

IV - Déclinaison athématique des thèmes sonantiques en -i- .

On remarque dès l'abord, en Deu., 89, un nominatif singulier pugilis :

dicat pugilis : "Spectatores, qui miserum putatis uinci, quaero a uobis ..."

La forme classique est pugil. Au premier abord, on pourrait croire qu'il s'agit d'un simple fait de phonétique, la syncope de i bref après l (289), peut-être due à un simple dialectisme.

Mais s'il y avait eu syncope, c'est que l'original eût été un thème en -i- , et le génitif pluriel serait en -ium . Or le génitif pluriel est toujours pugilum (290). Cela prouve que la forme ancienne est bien pugil, que l'on trouve d'ailleurs dans Varron lui-même (291) avec un génitif pugilis (292).

Dans ces conditions, qu'est-ce que cette forme pugilis, qui est un hapax ? Certainement une forme vulgaire refaite sur le génitif par analo--gie avec utilis, gracilis, etc... Varron, en Deu., 89, parodiant le langage des gladiateurs, -qui souvent n'étaient même pas latins-, a introduit

une forme fautive (293).

\+ +
\+

En ce qui concerne l'accusatif singulier, on constate que si Varron présente quelques formes en -im , ce sont celles qu'on trouve assez souvent ailleurs en latin. En Ling. 559, on lit "ad amussim". Mais cette expression, technique à l'origine, était devenue adverbiale, et ne se rencon-tre que sous cette forme (294). Elle doit donner un léger parfum archaïque et technique au fragment :

quare si diligens est ad amussim, per me licet adsumas γενεθλιακόν

En Sex., 489 :

uix ecfatus erat, cum more maiorum ultro carnales arripiunt, de ponte in Tiberim deturbant

Tiberim (295) est l'accusatif courant à Rome.

En And., 33, dans un fragment qui traite d'étymologies, on lit : "appellamus ... a feruore febrim ..." . A. ERNOUT et P. MONTEIL, (296) classent ce mot parmi ceux présentant à la fois un accusatif en -im archaïque et un accusatif en -em, refait (297). Varron ne se distingue donc pas des autres en cela.

Autre mot classé parmi ceux qui présentent une double désinence à l'accusatif : securis . Or dans les Ménippées, on ne lui voit pas de forme en -im , mais une forme en -em (Parm., 390) :

ferens
ferream umero bipennem securem

Certes, ce n'est pas aberrant, mais c'est assez rare.

Varron a pu être guidé dans son choix par des raisons de sonorité et d'harmonie : bipennem rime avec securem .

L'accusatif en -im , d'autre part, a dû se maintenir surtout dans les thèmes en -ī- . Or si febris a bien un ī, comme il apparaît d'après les dérivés febrīcitia, febrīculosus, etc..., le dérivé de securis est securicula, avec i bref. Securis a pu sauvegarder un accusatif en -im qu'il n'aurait pas dû conserver phonétiquement, parce qu'il faisait partie d'une

série de termes techniques où l'accusatif était en -im (298). Mais Varron, ici, en fin connaisseur qu'il est, sans insister, a, peut-être, dans cette évocation de la vie simple et primitive de la campagne, glissé la forme simple et primitive.

Il a l'accusatif ordinaire nauem (Marcip., 270), alors que nauim existe parfois. Il utilise la forme classique messem, (Ling. Lat., 528 ; Eum., 118)alors que messim est dans Plaute et Caton, et qu'il l'emploie lui-même dans les Res Rusticae (299) peut-être pour évoquer la langue rurale, ce qui était inutile dans les passages cités des Satires Ménippées.

\+ +
\+

Les mots qui avaient un accusatif en -im, conservaient également en général, un ablatif en -ī (300). C'est ainsi qu'on lit en Bim., 54 :

et pater diuum trisulcum fulmen igni feruido actum
mittit in tholum macelli

On a déjà noté le ton volontairement archaïsant et ironiquement emphatique de ce fragment.

En Cr. cr. h. n., 78 :

atque ut igni feruido medullitus
aquiloniam intus eruat frigedinem

on retrouve igni feruido, sorte de cliché poétique, peut-être. Avec medullitus, frigedinem, etc..., Varron cherche à créer ici un effet. (301)

Enfin, en Virg. diu.,575, il demande :

non quaerenda est homini qui habet uirtutem paenula in imbri ?

Peut-être y a-t-il recherche d'une certaine musicalité dans l'agencement des voyelles des derniers mots : i-e-e ae-u-a ī-ī-i ?

Partout ailleurs, Varron a des formes en -e, par exemple pelle , (Prom.,434), qui est la forme classique, alors qu'Apulée et certaines inscriptions attestent pelli (302). Et combien d'autres cas de ce genre ! (303)

\+ +
\+

Au nominatif pluriel, la désinence normale est -ēs . C'est celle que l'on trouve partout dans les Satires Ménippées sauf en deux cas. Le premier est Sat. inc., 580 :

et ratione
aut frigidos nimbos aquaï caduciter ruentis
pertimuerunt aquatilis querquetulae natantes

Natantes y a la forme attendue. Aquatilis semble un nominatif pluriel qualifiant querquetulae. On a encore en Baiae, 44 :

quot non solum innubae fiunt communis, sed etiam ueteres
puellascunt et multi pueri puellascunt

Il s'agit de formes "fautives" par rapport à la norme morphologique latine. Elles proviennent dans la langue vulgaire d'une confusion avec l'accusatif. Pour les thèmes consonantiques, en effet, après le passage du nominatif à -ēs, la désinence était la même pour le nominatif et l'accusa-tif au pluriel. Pour les thèmes sonantiques en -i- , on a eu également tendance à étendre la même désinence aux deux cas. La langue a généralisé -ēs du nominatif, qui avait l'avantage d'être aussi la désinence des thèmes consonantiques, mais la langue vulgaire a pu présenter d'autres tentatives, et par exemple une généralisation en sens inverse de la désinence -Īs au nominatif pluriel (304).

Peut-être peut-on voir aussi dans les deux fragments de Varron un essai pour noter une prononciation dialectale, celle de ē très fermé ?

De toute manière, Baiae, 44 paraît bien être en langue vulgaire. En Sat. inc., 580, peuvent entrer en jeu des raisons d'harmonie vocalique : a - a i - i e - e u - áe a - â - e . Aquatilis rime avec ruentis .

\+ +
\+

Pour la désinence d'accusatif pluriel, la forme héritée de l'indo-européen était *-i-ns , qui donnait -Īs . Cette finale s'est maintenue jusqu'à la fin de la République environ, tout en étant concurrencée par -ēs, désinence du nominatif pluriel des thèmes en -i- et du nominatif - accusatif des thèmes consonantiques (305) . Le processus de généralisation a été assez long, mais -ēs a fini par triompher définitivement vers l'époque d'Auguste .

Varron, semble-t-il, réprouvait l'accusatif pluriel en -eis (=-ĭs) pour les thèmes consonantiques où il s'introduisait parfois par erreur (306), mais il paraît l'avoir maintenu pour les thèmes en -i- (307).

Sur 22 accusatifs de thème en -i- , on compte dans les Satires Ménippées, 12 formes en -ĭs et 10 en -ēs (308). Les formes en -ĭs sont : mollis (Sesc., 466), mensis en Sup., 185 (309), immanis (Myst., 333), cama--lis (Sex., 489), auis (Marcop., 290 où la scansion atteste ī) , acris (Parm., 395) de l'adjectif acer . Pourtant, semble-t-il, en tant que théori--cien, Varron réprouvait l'accusatif pluriel en -ĭs, pour les mots en -er du type linter (310) . Dans

demittis acris pectore curas cantu castaque poesi

peuvent entrer en jeu l'harmonie vocalique et la rime entra demittis et acris.

Autre mot présentant un accusatif pluriel en -ĭs : triclinĭaris (Est m. m., 114).

Quelques termes n'offrent dans les Ménippées que la forme en -ēs, mais ce peut être un hasard. Ainsi en Sesc., 477 :

ubi et dicuntur barbati innumerabiles lateres aureos habuisse

ce peut être la rime de lateres qui a entrainé innumerabiles. Ou bien, peut-être Varron a-t-il voulu donner à ce fragment une allure populaire .

On a un accusatif en -es en Flaxt., 180 :

quid ? tu non uides in uineis, quod tria pala habeant tripalles dici ?

Vu le sens du fragment, faut-il l'interpréter comme une forme rurale ? Ou y a-t-il recherche d'une rime : uides ... tripalles ?

Certains mots présentent tantôt un accusatif en -is , tantôt un accusatif en -es . Ainsi, on lit partout la forme auris pour le nom de l'oreille, en Ag., 11 :

uirgo de conuiuio abducatur ideo quod maiores nostri uirginis acerbae auris ueneriis uocabulis imbui noluerunt

en Eum., 118, avec la graphie -ei- :

propter percrepis

uocibu' uolitans aureis uolgi

et en Pap. Pap. 376 :

ante auris modo subolibus paruuli intorti demittebantur sex cincinni...

Mais on a l'accusatif pluriel en -es dans Ag. 10 :

pueri obscenis uerbis nouae nuptulae aures returant

Ce mot n'est peut-être pas à l'origine un thème en -i- (311), mais en latin, à l'époque de Varron, il est considéré comme tel, à preuve le génitif pluriel aurium. C'est pourquoi, en Ag., 10,- d'autant plus qu'en Ag., 11, on a la forme "normale" -, l'auteur a pu chercher à évoquer la vulgarité des obscénités dites le jour des noces.

En Marcop., 290, où l'on a déjà relevé l'accusatif pluriel auis, on trouve la forme piscis :

natura humanis omnia sunt paria :

qui pote plus, urget, piscis ut saepe minutos

magnu' comest, ut auis enicat accipiter

La scansion de ces distiques élégiaques atteste que piscis a un -i- long.

En revanche, en [illegible] 210, où Varron imite peut-être le parler plus populaire des marins, c'est pisces qui est utilisé :

non animaduertis cetarios, cum uidere uolunt in mari thunnos, escendere in malum alte, ut penitus per aquam perspiciant pisces ?

On lit l'accusatif pluriel omnis en Bim. 59 :... omnis heroas negat nescisse. Au contraire, en Marcip. 277, fragment qui se dénonce comme populaire, on trouve :

spatule euirauit omnes Veneri uaga pueros

Il y a deux fois omnes en Sesc. 463 :

omnes irritans uentos omnesque procellas

C'est un "autre Ulysse", "un Ulysse et demi", qui y parle ; il s'agit d'une parodie burlesque de l'épopée dans une langue populaire .

Enfin, Tax. Mar. 520 contient l'épitaphe de Ménippe :

Menippus ille nobilis quondam canis

hic liquit homines omnes in terra, pila

Le ton se veut populaire, en un [illegible] d'imitation des "aboiements" des

cyniques. On peut relever des effets de rimes : nobilis canis, homines omnes, in terra pila, une certaine répartition entre les syllabes : 3 - 2, à trois reprises, ainsi qu'entre les voyelles à l'intérieur de ces groupes syllabiques.

°
° ° °

V - Déclinaison des thèmes mixtes .

On appellera ainsi d'anciens thèmes en -i- , devenus par syncope de leur syllabe finale au nominatif singulier, semblables à des thèmes consonantiques, et des thèmes qui n'ont jamais eu i, mais qui présentaient deux consonnes en finale au nominatif singulier et, de ce fait, ont rejoint les thèmes syncopés. (312).

Pour le mot pars, type même des thèmes en -i- syncopés, la forme "normale" à l'ablatif singulier est parte (313) . L'ablatif partī est archaïque (314).

Dans les Satires Ménippées, Lex M., 236 offre "pro sua parte". En revanche, les deux fois où ce mot apparaît à l'accusatif pluriel, c'est avec la désinence -īs, qui est normale pour un ancien thème en -i- , en [illegible] 368 : iubeas Amphionis agere partis...,et en [illegible] 526 :

perrexit in interiores partis domuis posticae, ut ait Plautus "penitissimae"

On trouve également ponte (Sex., 489) de pons, pontis, ancien thème en -i- et fonte (And., 32 ; Parm., 388) (315).

On a l'accusatif pluriel mentes de mens, mentis, lui aussi ancien thème en -i- , comme le prouve la comparaison avec les autres langues indo-européenne, en [illegible], 356 :

saepe totius theatri tibiis crebro flectendo commutare mentes, frigi animos eorum

La forme animos, nettement marquée comme accusatif, laisse penser que mentes est aussi à ce cas. Mentes est, d'ailleurs, l'accusatif pluriel classique.

On trouve les génitifs fontium ([illegible], 406 ; Quinqu., 445) et

montium (Sesc.,470), ce qui est normal pour des thèmes en -i-.

\+ +
\+

Le cas des participes présents est spécial. Le féminin, à l'origine comportait le suffixe $^{+}$-yH$_2$ (316). Plusieurs traitements différents conditionnés par la nature de la désinence pouvaient affecter ce suffixe, notamment devant désinence commençant par une sonante, (à l'accusatif singulier, -m , -ns à l'accusatif pluriel). L'élision de la laryngale produisait, en ce cas, un thème en -ti- . Le masculin et le neutre étaient des thèmes consonantiques. Par la suite, divers accidents phonétiques ont nivelé cette opposition. Quelques formes doubles, par exemple l'ablatif singulier en -I et en -e, sont les seuls restes de l'état de choses originel. La langue a secondairement réparti ces formes d'ablatifs, selon que le participe avait une valeur d'adjectif (317) ou une valeur verbale (318).

C'est ainsi qu'en Eum.,127 , on lit "nixa in uulgi pectore fluctuanti " où la forme serait donc utilisée avec une valeur adjectivale. Le fait d'être fluctuant paraît être la caractéristique même du coeur de la foule.

Le neutre pluriel était à l'origine un thème consonantique, il devait donc présenter la désinence -a (319). La désinence -ia est généralisée, et c'est ainsi qu'on trouve nefantia ([illegible] , 523) et candicantia ([illegible] 97).

A-t-on un nominatif pluriel animé de forme populaire, avec la désinence fautive -īs analogique de l'accusatif, dans le distique élégiaque de Sex.,494 ?

ergo tum Romae parce pureque pudentis
uiuere ! En patriam ! Nunc sumus in rutuba !

Il semble plutôt qu'il faille l'interpréter comme un accusatif d'exclamation, suivi d'un infinitif :" Ah ! alors, à Rome, quels gens décents en ce qui concerne le fait de vivre avec des moeurs sobres et pures ! ". Cet accusatif serait le même que celui de "En patriam ! ".

Primitivement, l'accusatif pluriel comportait une désinence -ēs pour le masculin, et une désinence -īs pour le féminin. En fait, la désinence -is fut généralisée, puis, comme dans les thèmes sonantiques en -i-, -is

fut concurrencé et évincé par -es.

Il y a dans les Ménippées, se rapportant à des masculins : amantis et aestuantis (IV 62 ,205), hiantis, ridentis (Marcip.,278), disputantis (Serr.,455), uolitantis (Ab.,2).

Mais on trouve également quelques formes en -cs, ainsi en Ag.,12 : "... recentes musteos in carnario fluitare suspiciunt" . Recens doit être le participe d'un verbe disparu en latin (320). Peut-être y a-t-il volonté d'imiter la langue populaire ?

Virg. diu.,569 se présente ainsi :

et pullos peperit fritinnientes

L'oreille de Varron, dans ce vers où l'harmonie imitative tient une grande place, a-t-elle senti la nécessité de terminer par un e :

e - u - o e - e - i i - i - i - ê - e ?

Innocentes est en Ἀλλ' οὐ μισ.,24 :

nos barbari, quod innocentes in gabalum suffigimus homines ; uos non barbari . Quid ? noxios abluistis

Innocens est formé sur le participe présent nocens. Il acquiert ici la désinence -es peut-être sous l'influence de homines avec lequel il est en disjonction pour encadrer la proposition. Peut-être, y a-t-il encore une fois volonté d'évoquer la langue du peuple , - car gabalum est un mot du registre populaire - ?

On remarque que les formes en -es ne se rapportent qu'à des masculins. Est-ce pur hasard ? Est-ce voulu ? L'auteur a-t-il eu comme une intuition de leur valeur originelle ?

Au génitif pluriel, quand de tels mots ont été tous pris pour d'anciens thèmes en -i-, la désinence est devenue uniformément -ium. Il y a cependant quelques formes en -um chez les auteurs archaïques, notamment chez Plaute. P. MONTEIL, (321), fait remarquer que la finale -um a été conservée dans des participes très tôt substantivés : adulescentum, parentum, infantum ; à date classique, -ium est généralisé. Toutefois, les poetes dactyliques se sont servis , sans doute pour des raisons de commodité métrique, de génitifs pluriels en -um qui, chez eux, sont artificiels.

Or, dans les Satires Ménippées, on a en Eum.,123 la forme adulescentium :

nam quae uenustas hic adest gallantibus
quae casta uestis, aetasque adulescentium ,
quae teneris species

Ce sont des sénaires iambiques : on ne pourrait donc avoir à cette place autre chose que la forme en -ium. Mais si Varron l'avait voulu, il est évident qu'il aurait pu construire son vers autrement ! Interviennent peut-être une question d'harmonie vocalique et un désir d'éviter l'archaïsme . Mais peut-être aussi, Varron a-t-il consciemment désiré employer une forme verbale, un participe présent, et non un substantif, c'est à dire non pas laisser entendre " Quel vêtement pudique ! Et l'âge de ces jeunes gens ! " (322), mais faire sentir la nuance suivante :" ... Et l'âge de ces jeunes qui sont en pleine adolescence !" (323). Il n'utilise donc pas un substantif, mais un verbe, avec toutes les notions d'évolution, de devenir, etc..., que cela implique.

En revanche, le génitif pluriel est en -um en Prom.,426 :

tum uisu' supernus cortex aut cacumina
morientum in querqueto arborum aritudine

Ce sont également des sénaires iambiques, mais Varron pouvait consonantiser i en hiatus dans morientium, s'il l'avait désiré, car le genre de la satire permet ces artifices, et il ne s'en prive pas par ailleurs dans les Ménippées. Il a donc choisi morientum, peut-être pour des raisons d'harmonie vocalique , - qui échappent plus ou moins à l'oreille des modernes -, peut-être par entraînement de arborum, surtout, semble-t-il, par désir d'archaïs-me, pour conférer une certaine grandeur à la vision qu'il évoquait. Il se pourrait qu'il ne sentît pas un verbe dans morientum, mais un adjectif. Il n'insiste pas sur le procès de mourir, qui lui importe peu, mais sur la "qualité", (ce qui est le propre de l'adjectif), sur un certain aspect que présente un certain type d'arbres, les arbores morientes, "les arbres flétris", comme il pourrait dire arbores siccae.

En Serr.,459 :

rostrum in protrudentum cesserent

on a le génitif pluriel de protrudens, senti comme un substantif . L'ironie Varronienne, veut-elle laisser entendre que les membres de cette séance au sénat, si c'est bien de cela qu'il s'agit, sont en quelque sorte des "assaillants" professionnels?

+ +
+

Il faut ranger dans cette catégorie, un certain nombre d'adjectifs ou de substantifs, qui ne sont pas d'anciens thèmes en -i-. Ce sont des adjectifs composés à second terme verbal, comme duplex, qui se rapprochent des noms d'agent, ou bien des noms d'agent eux-mêmes, qui, de ce fait, sont plus ou moins équivalents à des participes, et dès lors, empruntent à ces derniers quelques-unes des particularités de leur déclinaison, -en particu--lier, l'ablatif singulier en -ī -.

A leur tour, ces mots ont influencé des adjectifs en -ex, à second terme nominal, puis des adjectifs en -ix, enfin des adjectifs en -ax. C'est ainsi qu'on lit l'ablatif uisco tenaci en And., 27, et l'adjectif à second terme verbal multiplici en Ag., 6 . Ces formes en -ī sont classiques, et Varron, en ceci, ne se distingue pas de ses contemporains (324).

Par une extension de la désinence des participes ou des thèmes mixtes à l'accusatif pluriel, on trouve en Serr., 455 :

ait consulem mihi pelum cedere. Subsilio et hostias et extispicis disputantis relinquo

Le second terme du composé extispex est verbal, mais c'est un thème conso--nantique. L'auteur n'a pas négligé les effets de rimes dans ce fragment.

On reconnaît la même désinence dans un nom d'agent en Ὄνος λύρ., 364:

homines rusticos in uindemia incondita cantare, sarcinatricis in machinis

Il s'agit d'un nom d'agent féminin, dont le suffixe a la forme $^{+}$-tr-yH_2- . Devant la désinence -s au nominatif se dégage une gutturale k (325), qui a été généralisée dans la flexion ; il ne s'agit donc pas d'un thème en -i-.

On relève enfin une variation curieuse. En Ταφ., 193 :

rapta a nescio quo mulione, raptoris ramicis rumpit

i a pu être entrainé par la rime dans la série des mots allitérants. Il y

a une sorte d'harmonie vocalique : a - a - a e - i - o - o u - i - o - e a - i - i û - i .

Il s'agit de ramex, imparissyllabique à l'origine, mais subissant la même analogie que les mots précédents (326). En revanche, en Tp. Tp., 565, on lit :

prius quam in orchestra pythaules inflet tibias domi suae ramices rumpit

Est-ce que ramex subit ici l'influence de la déclinaison de rex, par exem-ple, ou celle de l'accusatif pluriel ramites, de rames, -itis (327) ? Varron a-t-il choisi un vulgarisme pour évoquer un flûtiste peu intelligent ? Il y a rime avec pythaules.

o
o o
o

VI - Déclinaison des thèmes sonantiques en -u- .

Les grammairiens latins ont émis au sujet de cette déclinaison des théories assez différentes. Elle était difficile, paraissait "anomale". On a essayé plus ou moins de la normaliser, soit volontairement de la part des grammairiens, soit involontairement dans la langue populaire.

D'autre part, pour les animés, son nominatif singulier ressemblait à celui de la déclinaison thématique ; il en est résulté une série d'échanges, de transferts et d'influences réciproques. Certains mots, comme domus, semblent avoir présenté deux thèmes en indo-européen, une forme en -u- et une forme thématique, qui se sont plus ou moins confondues. Certains féminins de la seconde déclinaison, où ce genre était rare, sont devenus masculins ou sont passés dans la quatrième.

Cette confusion s'est manifestée au génitif singulier : un certain nombre de mots de la quatrième déclinaison ont un génitif singulier en -I, comme sumpti en Bim., 52 :

cum nouissime putaret quantum sumpti fecerit

où Nonius (p. 485, 2) glose :"sumpti pro sumptus". Mais il convient de dissi-per l'équivoque : il n'est pas sûr que sumpti soit le génitif de sumptus (328). Avec le morphème $^{+}$-yH$_2$-, on a une sorte d'adverbe d'appartenance, qui ressemble aux adjectifs en -ικός du grec et en -icus du latin et

signifie à peu près : "de la catégorie de ", ainsi dans sumpti facere , "poser dans la catégorie des frais".

Ces formes en -t constituent donc une série "hors-flexion", où n'apparaissent, par conséquent, ni la voyelle thématique, ni la sonante -u-, de même que dans ἱππικός , "qui concerne le cheval", la voyelle thématique de ἵππος ne figure pas (329) . Sumpti n'est donc pas le génitif singulier de sumptus (330) . Varron, d'ailleurs, n'ignore pas que ce mot est de la quatrième déclinaison et il écrit en Man., 253 :"... nec sumptibus finem ... statues..." et en Eum., 261 :"sedens altus alieno sumptu"

La même explication vaut pour quaesti en Prom., 438, en face de quaestus, -us :

> aemulum illius artis atque obstrigillatorem, quae propter aliquot annos quaesti nihil fecerit (331) .

Varron (332) présente pour ce mot un génitif quaestuis. Il cherche ici un effet en conservant ces expressions anciennes (333), peut-être toujours utilisées de son temps dans la langue parlée.

Si l'on en vient véritablement au génitif, (et par la même occa--sion au datif, bien qu'il n'y ait pas de datif singulier de la quatrième déclinaison dans les Ménippées), on se rend compte que les grammairiens se partageaient entre plusieurs formes. Au témoignage d'Aulu-Gelle, Nigidius Figulus et Varron préconisaient au génitif une forme en -uis (334), et au datif une forme en -ui (335).

Ces désinences n'ont pas dû être inventées de toutes pièces. On doit y trouver la trace d'une variation ancienne, selon que la désinence au degré zéro s'ajoutait à une prédésinence au degré plein : +-eu-s)-ūs, (désinence de génitif préconisée par César), ou qu'une désinence au degré plein s'ajoutait à une prédésinence au degré zéro : +-u-es)-uis. Cela devait obéir à une certaine répartition (336).

Les formes de génitif en -uis et de datif en -ui rapprochaient les mots de la quatrième de ceux de la troisième déclinaison. Les formes en -us et en -u maintenaient le parisyllabisme de la flexion.

Pour une fois, Varron auteur est d'accord avec Varron grammairien.

(337) . Nonius relève chez lui toute une liste de génitifs en -uis (338).

Dans les Satires Ménippées, pour tous les génitifs de la quatri--ème déclinaison, on ne trouve que cette désinence : manuis (Prom., 425), fructuis (Mel., 296 -bis-), fructuis (Trag. Mon., 533), partuis (And., 26), domuis (Trag. Mon., 526)(339). On est en présence ici d'une forme que Varron considérait comme la seule juste et qu'il employait de ce fait couramment (340)

\+ +
\+

Comme on l'a signalé plus haut, les hésitations étaient très fré--quentes entre la quatrième et la seconde déclinaisons (341) . Ces confusions se manifestent dans les Satires Ménippées, mais , - le hasard en a décidé ainsi -, c'est surtout à l'ablatif singulier qu'elles se révèlent.

Pour Seso., 470, Nonius, (p. 492, 3), glose :"gelo pro gelu":

Pieridum comes
quae tenent cata gelo putri montium saxa

Gelu, substantif neutre, fait partie de ces neutres en -u tellement rares et tellement peu employés qu'à partir de Tite-Live, ils sont devenus des sortes d'indéclinables. Aussi de bonne heure s'est manifestée la tendance à leur substituer un doublet, soit en -us (342), soit en -um (343).

Deux termes, au contraire, devaient faire partie de la seconde déclinaison et se trouvent avoir un ablatif singulier en -u . C'est peut-être son genre féminin qui a entrainé humus vers des formes de la flexion sonanti--que en -u- . En Pr. par., 424 :

contra coactus ceruus latratu canum
fertur bisulcis ungulis nitens humu

Nonius glose, (p. 488, 6):"humu pro humo" et indique aussi Trag. Mon., 534 :

in pauimento non audes facere lacunam at in humu calceos facis elixos

Humus , qui n'est certainement pas thématique à date ancienne, mais doit être plutôt un vieux theme en -m (344), peut avoir un nominatif refait d'après le locatif humi, (sur le modèle de Rhodi en face de Rhodus, par exemple).

Dans la mentalité primitive, la terre était considérée tantôt comme une chose inerte, tantôt comme une source de vie ; dans le premier cas, elle avait le genre neutre, dans le second, le genre animé, et spéciale-ment, féminin. Humus est donc devenu féminin, sous l'influence des autres noms de la terre en latin : terra, tellus (345).

Humu doit être ici une forme populaire (346) qui convient bien au sens et au ton du fragment 534, et peut-être aussi à ceux de Pr. par., 424. Cette satire qui peut raconter un voyage contient ailleurs des formes comme itiner, etc... D'autre part, dans le fragment 424, lui-même, les nombreux -ŭ-: coactus , ceruus, latratu, canum, fertur. bisulcis, ungulis, humu, cherchent, peut-être à évoquer les aboiements des chiens ?

Sucus, lui aussi, est employé avec une désinence -u à l'ablatif, en Sat. inc., 584 : "... cum erucae sucu et pipere", fragment rapporté par Apicius. Le mot est attesté à la seconde déclinaison par Cicéron, Pline, Lucrèce, Horace, etc... Mais on a un génitif singulier sucus dans Apulée et Isidore (347), un ablatif sucu peut-être dans Columelle (348), un génitif pluriel sucuum dans Apulée (349), un accusatif pluriel sucus dans Manilius (350). Ce sont donc des formes tardives, et peut-être non dénuées d'une certaine prétention, puisque la quatrième déclinaison tendait alors à dispa-raître. Ou bien, est-ce la flexion de la langue "technique", celle des cuisiniers ? En ce cas, ce serait ici un moyen de les évoquer. On peut songer également à l'influence analogique d'autres noms de mets, comme ficus, qui lui aussi hésite entre la seconde et la quatrième déclinaison parce qu'il est féminin.

\+ +
\+

Reste le mot domus. Il se présente, semble-t-il, sous deux formes: une forme thématique, et un thème sonantique en -u- , mais les deux décli-naisons, qui possédaient certains cas phonétiquement semblables, ont inter-féré (351). Dans la langue classique, la déclinaison statistique est à peu près la suivante : les cas liés à des évocations spatiales sont de la deuxi-ème déclinaison : ablatif domo, locatif domi, accusatif pluriel domos (c'est un ancien latif !). Ces formes, du moins dans l'emploi localisant, devaient

être plus ou moins figées (352). Au contraire, le vocatif singulier, le datif singulier, le nominatif pluriel, le datif-ablatif pluriel, sont de la quatrième. Cependant on relève un locatif domui dans beaucoup des meilleurs manuscrits de Cicéron. Si l'ablatif ordinaire est domo , on a toutefois domu (354). Pour le génitif pluriel, domorum et domuum sont également employés. On trouve même parfois domum (355) .

Varron, dans les Satires Ménippées, utilise le nominatif singulier domus (Dol. aut Ser.,92), l'accusatif domum (Gerontod.,22 ; Bim.,64 ; Eum., 115 ; Ingl.,219 ; Pseudaen.,410 ; Virg. diu.,578), le génitif singulier domuis (Trag. Min.,526), l'ablatif singulier domo (Eum.,137 ; Flaxt.,181 ; Ingl.,219), l'ablatif pluriel domibus (Trag. Min.,527). Il n'y a donc rien là que de très normal . Le locatif singulier domi apparaît en Bim.,66 :"... domi tuae uides cohortes..."; en Trag. Min.,535 :"... aquam effundere domi tuae ..."; en Trag. Min.,539 :"... cryptas domi non habere..." et en Trag. 565 :"... domi suae ramices rumpit."

On relève une différence de sens entre les formes avec ablatif comme "in domibus latericiis", "dans des demeures, dans des constructions en briques" et les formes avec locatif (356), où domi signifie "à mon, (ton, son) domicile", "chez moi , (toi, lui)". Quand la phrase est une vérité générale, Varron emploie domi seul, sinon, il utilise un adjectif possessif. En cela, il ne se distingue pas de Cicéron qui écrit "domi nostrae" (357), alienae domi (358), domi Caesaris (359), avec la même différence de sens que chez Varron par rapport à in domo et in domibus .

o
o o
o

VII - Déclinaison des thèmes en -ē- .

Cette déclinaison, à la fois "résiduelle et artificiellement organisée" (360) donnait lieu à bien des controverses. Les cas à propos desquels s'affrontaient les grammairiens anciens étaient surtout le génitif et le datif singuliers.

Mais Varron ne présente que des formes très classiques, laissant de côté le génitif singulier en -ēs archaïque, le génitif en -ēī tel qu'on

le trouve chez Lucrèce. A partir du stade -ēī, la langue a fait subir deux traitements à cette désinence : l'un avec abrégement du second élément, constitution d'une diphtongue à premier élément long et chute du second élément, d'où un type de génitif en -ē attesté épigraphiquement (361) et dans certains manuscrits . C'est celui que prônait César . L'autre évolution amène l'abrégement du premier élément en hiatus, puis la constitution d'une diphtongue -ei . Cette diphtongue a pu, par la suite évoluer vers -ī, notamment dans les mots terminés par -ies au nominatif singulier (362).

Dans les Satires Ménippées, les deux fragments présentant des génitifs singuliers , Eth., 100 : "... cuius rei causa ..." et Pap. pap., 381 : "... umbram spei..." ont des formes en -ei, dont on ne peut déceler la prononciation car les passages paraissent en prose.

\+ +
\+

Le datif est en -ei ou en -e , d'après Aulu-Gelle (363), cette dernière forme étant celle des puristes. Contrairement à celle du génitif, cette finale semble toujours avoir été monosyllabique chez les anciens poètes. La scansion -ēī ,ou -ĕī , n'apparaît que chez Lucrèce, puis chez des poètes comme Horace, et se maintient jusqu'à Manilius. Mais, chez Varron, le fragment Cyn., 83, où se lit le datif rei paraît en prose.

\+ +
\+

L'ablatif a donné lieu à quelques confusions, en particulier pour un certain nombre d'anciens thèmes en -i- comme clades, qui par suite de la ressemblance de leur nominatif avec celui de la cinquième déclinaison hésitent entre plusieurs flexions. C'est ainsi qu'en Man., 255, on lit :

ager derelinqueretur ac periret

"squālē / scābrĕ/qu(e) īnlŭuī/(e) ēt uās/tĭtū/dĭnē"

Le sénaire iambique semble une citation de Pacuvius (364). Nonius (p. 226, 4) y signale simplement le genre féminin de squales . D'après ERNOUT - MEILLET , squales et scabres font respectivement au génitif squalis et scabris . On n'attendrait donc pas l'ablatif en -ē que l'on trouve ici. Il est vrai que scabres est un hapax et que tout le groupe a pu être influencé par inluuie, ou subir l'analogie de scabies, -ei .

+ +
+

Les autres formes de la cinquième déclinaison qui apparaissent dans les Satires Ménippées sont tout à fait classiques.

o o

VIII - Mots isolés .

Certains termes hésitent entre plusieurs déclinaisons. C'est le cas de spes, dont on a vu plus haut le génitif spei (Pap. pap., 381). On trouve dans les Satires Ménippées le nominatif singulier spes (Ag., 8), l'accusatif spem (Eum., 153), l'ablatif singulier spe ('Αντ., 37) et deux fois l'ablatif pluriel speribus, en Ab., 2 :

ita sublimis speribus
iactato nomina at uolitantis altos nitens trudito

et en Οὐ. λυ., 351 :(365)

quibus suam delectet ipse amusiam
at auiditatem speribus lactet suis

Ennius (366) utilise un nominatif-accusatif pluriel speres. Le dérivé sperare pourrait laisser supposer qu'il s'agissait d'un thème conso-nantique à l'origine (367). Ou, était-ce un mot-racine, comme mos, moris, avec une flexion spes, *speris, qui serait passé à la flexion en -ēs par suite de l'ambiguité de sa finale au nominatif, et peut-être sous l'influ-ence de res, avec lequel il formait un couple antithétique? Ou encore, y avait-il à l'origine deux thèmes, l'un en -e-, l'autre en -s- ? De tels flottements sont attestés en sanskrit, par exemple. Quoi qu'il en soit, le thème en -s- avait été évincé en latin et n'était plus qu'un archaïsme.

Varron qui utilise spem et non sperem en Eum., 153, a dû vouloir créer un effet avec speribus en employant une forme évoquant Ennius, et par conséquent, pleine de noblesse. En Ab., 2, les impératifs futurs, la construction, et même le sens du passage, sont les indices d'une certaine emphase archaïsante. Si le ton est emphatique également, c'est peut-être plutôt par moquerie en Οὐ. λυ., 351, où il pourrait s'agir d'un poète grandiloquent, (à cause du verbe lactare , par exemple), et ... raté.

+ + +

Un flottement entre plusieurs déclinaisons est aussi attesté pour l'adjectif mansuetus . En Or. Sup. 365, Varron a une forme d'accusatif mansuem :

> non uidisti simulacrum leonis ad Idam eo loco ubi quondam subito eum cum uidissent quadrupedem galli tympanis adeo fecerunt mansuem ut tractarent manibus ?

Nonius glose, (p. 483, 14) :"mansuem pro mansuetum , Plautus ... , Varro.." C'est un adjectif archaïque et rare (368). On trouve l'accusatif pluriel mansues chez Apulée (369), l'accusatif singulier mansuetem dans Plaute (370).

S'agit-il d'une confusion comme celle qui a entrainé pour quies, ancien thème en -i- +quiet-i-s, requiem et requiē, par influence de la forme du nominatif ?

Ne s'agit-il pas plutôt d'une forme "radicale" , si l'on peut dire ? Mansues est un composé dont le premier membre est un thème consonan-tique, celui du nom de la main, qui se retrouve dans man-cipium, sans l'élargissement -u- qui apparaît dans man-u-s . Le second terme est de la même racine que suesco, forme inchoative que l'on fait venir habituellement de +swē-dh-ske/o- (371). Le suffixe -dh- y est supposé par suite de la comparaison avec le grec ἐ'ιωθα et ἔθος, où l'on retrouve la même racine de "ce qui est propre à un individu, ou à un groupe" (372). Mais rien ne prouve que suesco et surtout mansues aient comporté -dh- .

On peut imaginer un +man-sue-, soit avec +eH$_1$, soit avec allonge-ment au nominatif singulier, donnant mansuēs, +man-su(H$_1$)-es) +mansuis au génitif. Puis, a pu s'introduire un élargissement -t- . Cet élargissement, affixé à un mot désignant un procès, en constitue un dérivé désignant la personne intéressée à ce procès ou agent de ce procès (373).

Par conséquent, à côté de mansues, +mansuis, se serait ainsi créé +mansuet-s) mansues, mansuetis, "celui qui s'habitue à la main". Cette forme en -t- a pu être soutenue par l'adjectif en -te/o- , où -t- apparais-sait aussi. +-te/o- "indique l'accomplissement de la notion dans l'objet" (374) . Mansuetus développait donc la nuance "celui en qui s'accomplit la notion de s'habituer à la main", sens très voisin de celui de mansues.Le latin a gardé, des trois termes à sens très voisins, le plus simple, qui

avait l'avantage d'entrer dans une catégorie connue, celle des adjectifs en -tus, et d'avoir une déclinaison facile.

Il est significatif que Varron conserve une forme aussi primitive et aussi archaïque dans un fragment religieux . (Peut-être vivait-elle dans la langue des mystères, puisqu'elle figure aussi dans les Métamorphoses d'Apulée.)

On trouve , si la conjecture est bonne, une forme archaïque du même genre en Eum., 122 :

neque furentem eculeum Damacrinum
insanus equiso ex his hebi' morbi fluctibus
educet umquam

Ici aussi, parallèlement à la forme archaïque hebes, hebis (375), il a existé une forme hebes, -etis et un adjectif hebetus dans les gloses (376) .

\+ +
\+

Le mot "fax", "la torche", semble, lui aussi, aux dires des grammairiens, hésiter entre plusieurs déclinaisons. Mais ce sont peut-être eux qui l'ont inventé. Varron utilise le nominatif faxs en Sex., 492 et Sep., 192, ce qui n'intéresse que la phonétique. En revanche en Mod., 308, on trouve l'ablatif face : (377)

capitis corona Bacchidis τοῖς Ληναίοις
face ut labore flatili uiridis premit

Malheureusement, dans ce senaire iambique, l'élision empêche de voir la quantité de -e . Cicéron se sert de l'ablatif facĕ (378). L'abrégé de Festus par Paulus enseigne (77, 19) :"faces dicebant antiqui ut fides". Mais ERNOUT-MEILLET (379) pensent qu'il s'agit d'une création de grammairien pour expliquer facētus, qui pourtant, ne doit avoir aucun rapport avec la torche. "Faces est sans doute imaginaire, les Latins ne connaissaient d'autre nom que fax ."

\+ +
\+

En ce qui concerne le nom de Jupiter, Varron se sert des formes attendues en latin classique : nominatif Iuppiter (And., 34), datif Ioui (Ἀλλοῦτ Ἡφ., 19). Tertullien déclare en un passage qui constitue le fragment

585 des Sat. inc., (380) :"Romani stili Diogenes Varro trecentos Ioues seu Iuppiteres dicendum est, sine capitibus inducit ."

Mais on ne peut savoir quelle était la forme de Varron, puisque Tertullien hésite . En réalité, on constate qu'il ne rapporte que l'idée, et non les termes mêmes du "Diogène de la langue latine".

De toute manière, la création de ce pluriel est analogique. Si l'on doit lire Ioues, cela provient d'un rapport : Ioues / Iuppiter - Iouis = carnes / caro - carnis. Si c'est la forme Iuppiteres qu'utilisait l'auteur, c'est qu'il faisait le rapprochement suivant : Iuppiteres / Iuppiter * lateres / later. Varron lui-même renseigne son lecteur dans le De Lingua Latina (381):"signa alios Ioum, alios Iouerum" . La plus grande fantaisie régnait donc pour ce terme. Ennius utilisait même un nominatif singulier analogique, Iouis, dont Varron ne se sert pas dans les Satires Ménippées.

\+ + +

Les noms des divinités, qui étaient en général archaïques, ou parfois dialectaux, offraient souvent des flexions aberrantes. C'est ainsi que Varron, dans une formule d'invocation certainement rituelle, en Enn. 510, écrit :

te Anna ac Peranna, Panda Cela, te o Pales,
Nerienes et Minerua, Fortuna ac Ceres

Aulu-Gelle (382) prétend: "Nerienes uocatiue". En fait il doit s'agir (385), d'un mot sabin (384). La flexion ancienne devait être à alternance ; au cours de l'histoire du latin, elle a été altérée de diverses façons afin que disparaisse le plus possible son caractère anomal. C'est ainsi que sont attestées plusieurs formes : Neria, -ae, Neriēnē et Nerienē, -ēs ; Nerio, -enis. Il serait curieux, cependant qu'un vocatif Nerienes correspondît à un nominatif Nerio , - à moins qu'il ait existé dialectalement, ou dans la langue vulgaire, un nominatif singulier Nerienes analogique de Ceres et de Pales -. En fait, il doit falloir plutôt songer à un vocatif pluriel, - pris, ou non, pour un singulier -. Certaines forces divines étaient , en effet, invoquées au pluriel-collectif, car elles devaient se présenter

comme un ensemble confus dans la mentalité primitive.

Des questions de rimes doivent , en outre, entrer en jeu dans la formule conservée ici.

+ + +

Varron utilise la forme adverbiale noctu en Γερ., 192 : "... quae noctu fieri initia solita ...", en Γερ., 198 :"... noctu se traiecit..." et en Herc. t. f., 214 :"... noctu fugaui exercitum..." . C'était, semble-t-il à l'origine, un ablatif de nox (385).

Cette forme est parfois interprétée comme un adverbe, analogique de diu, et doit être dès lors considérée comme hors déclinaison . Mais, en réalité, (386), il s'agit certainement d'une ancienne forme neutre sans désinence, - qu'on appelle parfois "locatif sans désinence" -, d'un thème +noct-u- (387) .

Toutefois, ici, Varron ne semble pas employer noctu comme un cas de la déclinaison de nox, car il n'y adjoint jamais de détermination, mais comme un adverbe.

+ + +

Les noms d'animaux issus de l'indo-européen présentent souvent une flexion difficile.

Le nom du porc, comme celui de la grue, est un ancien thème en -ū- . Varron utilise le nominatif pluriel grues (περὶ ἐξ., 404), de même qu'il a sues, tout à fait normalement, en Prom., 437 .

Mais, étant donné que la flexion courante en latin a été bâtie sur le thème su- , avec adjonction des désinences de la flexion consonanti--que, l'accusatif pluriel "classique" est sues. Or, on lit en Ὄνος λύρ., 363 :

Nempe suis siluaticos in montibus sectaris ...

C'est la marque d'une confusion avec les thèmes sonantiques en -i- , peut-être voulue par l'harmonie vocalique, peut-être due au désir d'évoquer le langage morphologiquement peu assuré du chasseur.

+ + +

Le nom du chien apparaît aussi dans les Satires Ménippées. Varron emploie le nominatif singulier canis (Sex., 507 ; Ταφ. Μεν., 520 et 522),

l'accusatif singulier canem, (Eum., 147 ; Sesc., 474 et dans le titre Caue Canem), le nominatif pluriel canes (Cyn., 517), l'accusatif pluriel canes (ibid.), le génitif pluriel canum (Pr. par., 424).Ce sont toutes des formes très classiques. Il s'agit d'un ancien nom-racine en -n, éliminé en raison de son caractère anomal et à cause de la tendance latine à substituer une flexion parisyllabique à une flexion imparisyllabique. Il existe un nomina--tif canēs, qui doit être analogique de feles, uolpes (388), et un nominatif canis, qui doit être ancien, lui aussi. Canis a prévalu car les formes en -es étaient aberrantes dans la troisième déclinaison et ont fini par être éliminées. Varron , ici, ne voulant créer aucun effet spécial, n'emploie pas de forme spéciale.

\+ +
\+

Le nom du bovin , lui aussi, conserve des formes aberrantes, issues de l'indo-européen . Varron, dans les Satires Ménippées, en Ab., 4, utilise le nominatif singulier bouis (389) :

mugit bouis, oui' balat, equi hinniunt, gallina
pipat

Le nominatif singulier classique est bōs, issu de $^{+}g^{w}\bar{o}u\text{-}s$. Une influence dialectale se manifeste doublement, par le traitement de la labio-vélaire d'une part, et celui de la diphtongue, d'autre part (390).

Un nominatif bouis, refait sur bouem, d'après le couple ciuis / ciuem, ou analogique de ouis, - selon l'explication de SOMMER -, a tendu de bonne heure à se substituer à bos pour normaliser la flexion. En dehors des Ménippées, ce nominatif est attesté dans Pétrone (391) . C'est une forme populaire qui convient au sens du fragment Ab., 4, où l'on remarque, en outre, la rime en chiasme : bouis, ouis et l'isosyllabisme. (392)

\+ +
\+

Un autre terme isolé , uis a fait l'objet de maintes remarques. Dans ses Catholica , Probus relève chez Varron l'emploi du pluriel hae uis, au lieu de hae uires (393). Cette forme se trouve aussi chez Lucrèce (394) et chez quelques prosateurs : Salluste, Messala (395).

Le mot doit être un thème en -ī- . L'accusatif singulier uim ,

qu'on trouve en Sex.,425, y est normal. Mais pour l'accusatif pluriel, si uīs est la forme attendue pour le thème uī- , Varron en Rust.,579 utilise uiris.

Viris est classique (396), le génitif pluriel étant uirium. Car -s du nominatif singulier a pu être compris comme appartenant au thème, d'où +uis-, passant à uir- par rhotacisme devant voyelle. Comme on se rappe--lait confusément que le mot avait un rapport avec les thèmes en -i-, on a conservé les désinences -is et -ium pour l'accusatif et le génitif auu pluriel.

\+ +
\+

Varron emploie dans un titre la forme octogessis et sexagessis dans un autre. On ne peut rien en conclure. En revanche, il raconte en Rust. Ed.,405 :

... Nunc illum qui norunt uolunt emere milibus centum, te qui nouit nemo centussis

Il s'agit d'un mot, composé d'une façon peu claire, avec pour premier terme centum et pour second terme, un mot de la famille de as, assis. GAFFIOT (397) interpréte cette forme comme un génitif. Mais il serait curieux que dans ce fragment, centussis fût un génitif dans l'expression emere centussis , alors que dans la proposition précédente, qui est en tous points semblable, on lit "emere centum milibus"; on attend un ablatif de prix, et non un génitif d'estimation.

Varron, en tant que grammairien, signale les formes du type tressis, decussis, centussis dans le De Lingua Latina . Il note que ces composés sont invariables (398). Et il semble bien qu'il met ici sa théorie en pratique, en employant une forme indéclinable. Il signale seulement deux formes fléchies, pour tressis : tresses , nominatif masculin pluriel et tressibus, ablatif pluriel (399). Il existait donc peut-être à la même époque une tendance à fléchir ces mots qu'il n'approuvait pas (400).

o
o o
o

En conclusion, on peut remarquer, dans cette "forêt vierge" de formes offertes par les déclinaisons latines , la grande science de

Varron, - il connaît toutes les formes -, et sa prodigieuse richesse verbale. Il faut noter aussi sa grande sûreté ; en général, sa langue est classique, mais il sait quelle forme employer pour rendre tel ou tel ton.

Enfin on admirera son goût. Pas d'effet trop voyant, pas de surcharge, mais un feu d'artifice d'allusions d'un savant qui est toutefois un homme de bonne compagnie et qui s'amuse .

——ooOoo——

LES NOMS BATARDS

Le terme de "notha uocabula", "mots bâtards", est de Varron lui-même (401). Il désigne les mots empruntés au grec par le latin. Varron s'en est occupé en tant que grammairien (402).

Ces mots, en effet, posaient aux Romains, non seulement un problè-me de transcription phonétique (403), mais aussi un problème morphologique. " Le substantif emprunté devait-il garder sa flexion originelle, - en tota-lité ou en partie -, ou bien devait-il s'intégrer au système flexionnel proprement latin ? "

Jusqu'à Accius, la question ne semble pas envisagée. Les auteurs latinisent les mots d'emprunt : ainsi, Livius Andronicus et Pacuvius décli-nent Calypsō, -ōnis, comme Iunō, -ōnis (404) . Pour Livius, le génitif de Circe est Circae (405) ; pour Naevius, le nominatif de Anchises est Anchisa (406) .

Mais Varron indique (407) qu'Accius lança la mode qui consistait à garder aux mots grecs, et en particulier aux noms propres, d'une part la forme qu'ils avaient dans le dialecte littéraire par excellence l'ionien-attique, - alors que jusque-là les emprunts s'étaient faits en majorité par l'intermédiaire des dialectes doriens de la Grande-Grèce, - et d'autre part, à maintenir leur déclinaison d'origine. Il s'agissait donc d'une mode pour lettrés.

Cependant la flexion d'origine ne pouvait être conservée intégra-lement en latin sous peine de donner quelque chose d'aberrant. On fabriqua donc une flexion mixte et artificielle, une flexion pour érudits, en marge de la flexion ordinaire que l'on continua d'observer. Les poètes de la fin de la République et de l'époque Augustéenne affectionnèrent cette décli-naison sophistiquée.

César, aux dires de Quintilien (407) devait pencher pour les "declinationes priscae" (408) , de même que le poète Valerius Soranus, contemporain d'Aelius Stilo. En revanche, Ateius Philologus, contemporain de César, décline Calypso, -ūs (409) .

Voilà donc quelle était la situation à l'époque de Varron . Quelle est en théorie sa position à cet égard ? On la confrontera avec ce que sa pratique révèle dans les Ménippées.

POSITION THEORIQUE DE VARRON .

Varron, parlant des mots grecs en -ης , déclare qu'ils se féminisent et entrent dans la première déclinaison (410). Le fait n'est pas étonnant puisque les Latins empruntent surtout par l'intermédiaire de la Grande-Grèce et du dialecte dorien.

L'auteur paraît donc prendre parti pour les "priscae declinationes", à savoir la latinisation morphologique des termes empruntés. Il est vrai que dans un autre fragment, il fait une légère réserve (411) : la transposi-
-tion des mots en - ης dans la déclinaison en -a ne se fait que si leur genre ne leur reste pas . Et J. COLLART (412) d'en conclure: "Cette réserve permet en particulier aux noms propres, qui ont par définition un genre bien déterminé, d'être bâtards dans leur flexion."

On voit donc s'assouplir la position de l'auteur. En ce qui concer-
-ne les noms propres, en particulier, il n'est pas hostile aux "declinationes iuniores".

Pour la troisième déclinaison, Varron signale comme également acceptables, le nominatif-accusatif Bacchidēs, Chrysidēs, de type latin, et le nominatif Bacchidĕs, Chrysidĕs, avec l'accusatif Bacchidas, Chrysi-
-das (413).

J. COLLART (414) rappelle les hésitations de Varron au sujet des noms propres en -ων appliqués à des personnages féminins, comme "mea Glycerium " (415). Pour éviter tout embarras, il propose de ne fléchir ces noms qu'au datif et à l'ablatif (416).

Son opinion paraît aussi très flottante à propos des mots en -ma comme poema (417) :" Glossemata ut toreumata, enthymemata, noemata, schemata, poemata et his similia omnia Varronis regula, inquit Plinius, datiuo et ablatiuo plurali in -bus derigit, quia singularis ablatiuus -c finiatur."

On penserait que Varron penche pour les déclinaisons "priscae". Or, dans la pratique, Charisius (418) signale dans les écrits de cet

auteur un datif-ablatif pluriel schemasin. Charisius encore, rapporte un passage de Pline l'Ancien extrait du traité de dubio sermone, où Pline s'étonne qu'ayant posé une règle générale d'assimilation à la troisième déclinaison latine, Varron, dans le de Vtilitate Sermonis se permette un datif-ablatif pluriel aenigmatis (419). Mais ces formes sont-elles bien de Varron lui-même, ou les citait-il simplement ? Cependant, plus convain--cant est le fait que dans l'inventaire de St Jérôme (420) figure comme titre d'un traité de Varron un de Poematis distinct d' un autre ouvrage intitulé Poematorum libri X .

La conclusion de J. COLLART (421) est la suivante ; "Toutes ces indications nous révèlent chez Varron à la fois un désir de normalisation des mots d'emprunt et une tendance à suivre l'usage des lettrés. Au fond, il devait, semble-t-il, distinguer deux cas : d'une part la langue ordinaire où l'analogie latinisait les mots d'emprunt, d'autre part la langue savante et le vocabulaire poétique où intervenait le goût de l'exotisme. Une fois de plus dans une querelle philologique il adoptait une théorie de synthèse."

" "

"

ATTITUDE PRATIQUE DE VARRON

Les Satires Ménippées abondent en mots empruntés au grec, ou même créés de toutes pièces par l'auteur sur des modèles grecs. On y découvre un tel foisonnement qu'on pense irrésistiblement à un jeu d'homme bilingue.

On compte, en effet, 304 noms et adjectifs, environ, empruntés à cette langue, (la plupart employés plusieurs fois) , sans faire entrer dans ce nombre les mots grecs écrits en alphabet grec et gardant de ce fait leur déclinaison étrangère. Cela aboutit à un pourcentage impressionnant si l'on songe que les fragments conservés des Ménippées comprennent en tout environ 1800 noms et adjectifs (422) . Cela fait donc un nom (ou un adjectif) sur six emprunté au grec dans ce qui reste des Satires.

Ces emprunts sont très variés : emprunts anciens, emprunts récents, emprunts courants, emprunts propres à Varron, emprunts qui apparaissent pour la première fois et deviendront courants plus tard, emprunts qui restent des "hapax", noms propres, noms communs, mots "techniques" - du domaine de

la cuisine, des arts, des sports, de la littérature, de l'architecture, de la philosophie, etc... -, et mots créés par Varron à la manière grecque. Quelle a été son attitude pratique ? Quelle morphologie a-t-il attribuée à ces mots ?

I - Morphologie latinisée .

On examinera d'abord le cas des mots, - ce sont les plus nombreux, 250 environ -, qui apparaissent dans les Satires Ménippées avec une morpholo--gie latine. Le fait qu'ils soient tellement plus nombreux que les autres, -ceux dont on ne peut rien dire, et ceux qui sont vraiment bâtards-, est déjà significatif : la tendance de Varron est à la latinisation .

Si pour l'instant, on laisse de côté les noms propres, on trouvera dans ces formes complètement normalisées deux types d'emprunt : des emprunts anciens passés dans la langue, ou du moins, attestés ailleurs à l'époque de Varron , et des emprunts qui ne sont attestés que chez Varron, ou pour lesquels l'attestation Varronienne est la première.

Les mots de la première catégorie sont très nombreux et on doit seulement constater qu'en les employant ainsi Varron suit la coutume. Il serait oiseux de les citer tous. Il y a amphora (End., 104 ; Mod., 311), balnea (Εἰρ ἡλικ., 166), chorus (Mod., 319 ; Ps. Ap., 441 ; Sesc., 469), purpura, talentum, machina, etc... Varron reste ici dans la tradition des "declinationes priscae", alors que d'autres auteurs rendront à certains de ces termes leur morphologie grecque, en vue de créer un effet. Ainsi, pour aether, Varron écrit en Dol. aut ser., 92 :"... in obliquo aethere" et en Sesc., 468 : "uias stelligeras aetheris". Or tous les auteurs latins ne natu--ralisent pas ce mot qui est d'ailleurs senti comme étranger et confère un ton de poésie cosmique dans les fragments où il apparaît. Cet emprunt à αἰθήρ est déjà dans Ennius (423), mais sous la forme de l'accusatif aethera. Cicéron constate (424) que si aer est devenu latin, en revanche l'effort fait depuis Pacuvius pour latiniser aether n'a pas abouti. Stace emploie le génitif aetheros , ce qui n'a rien d'étonnant chez lui , mais

Tertullien (425) a l'accusatif aetherem ; comme on le voit, l'hésitation entre une morphologie latine et une morphologie grecque se poursuivra longtemps. Varron, ici, a pris nettement parti pour la "naturalisation". Il se peut que dans les fragments cités, il ait voulu éviter une surcharge d'effets.

Avec le nom du monstre marin cetus, Varron écrit en περὶ ἑξ., 407: "... Andromeda uincta et proposita ceto..." . Cet emprunt ancien au grec τὸ κῆτος, qu'on trouve déjà dans Plaute, est latinisé et assimilé aux thèmes en e/o, après avoir subi l'apophonie en syllabe finale fermée ; il a pris de ce fait le genre masculin.

Un poète savant comme Virgile n'emploiera pas la "declinatio prisca" ; il transcrira la forme grecque (426). Le choix de Varron, à qui cette possibilité était aussi offerte, est donc ici significatif d'un certain refus du bariolage.

Pour le mot tapete, -is, emprunt au grec τάπης, -ητος, Varron a en Herc. Socr., 213 :"... cubo in Sardianis tapetibus" . Cette forme latinisée apparaît déjà dans Plaute. Plus tard un Silius Italicus utilisera l'accusatif singulier du grec tapeta et Virgile et Stace auront l'accusatif pluriel tapetas .

\+ +
\+

Viennent ensuite les emprunts qui n'apparaissent que chez Varron, ou qui apparaissent chez lui pour la première fois et sont latinisés. Il est évident que dans ce cas, on ne peut assurer qu'il s'agit d'un emprunt fait par Varron lui-même, étant donné que d'une part, une grande partie de la littérature latine a été perdue, et que d'autre part, on n'a guère de trace de la langue parlée tous les jours.

Cependant, dans la mesure où il s'agit d'emprunts personnels à l'auteur, ils témoignent chez lui d'un certain parti-pris : celui de latiniser, d'éviter le bariolage immotivé, et là, son attitude pratique rejoint sa position théorique vue plus haut.

Varron a le sentiment qu'à la déclinaison en -η ou en -α du

grec correspond la première déclinaison latine, (bien que lorsqu'il est lui-même l'auteur d'un emprunt, il n'emprunte peut-être pas par l'intermé-diaire d'un dialecte dorien). Les adjectifs féminins suivent aussi la pre-mière déclinaison latine. Les mots grecs en -ος, (-ον), -ου sont placés dans la déclinaison thématique, etc...

Ainsi, on lit en Pap. pap., 380 :

ille ales gallus qui suscitabat aitharum musarum scriptores an hic qui greges rabularum

C'est un emprunt direct au grec αἰθός, -ή, όν, inattesté ailleurs.

De l'adjectif ἀέριος, -η, -ον, Varron tire en Sesc., 476 : aerinas compedes uideo . En [illegible] λψ, 351 :"... suam delectet ipse amusiam"; amusia est un emprunt personnel à Varron.

D'un adjectif ἀστρικός, ή, όν, qui ne paraît pas très usuel en grec, Varron a en Γν. ϭε, 207 :".. posces astricam coronam". C'est d'autant plus intéressant qu'en Marcip., 271, il conserve à cet emprunt une forme grecque avec l'accusatif féminin singulier astricen . Il y a donc bien là volonté de choisir la forme d'après le ton du fragment. En 207, visi-blement, il ne veut tirer aucun effet de l'exotisme morphologique.

Il emploie l'adjectif βρόμιος, -α, -ον en Quinqu., 446 :

cape hanc caducam Liberi mollem dapem
de fronde Bromia autumnitatis uuidam

Il est le premier à emprunter au grec le terme d'architecture κρυπτή, en Ταφ Μεν, 539 :"... cryptas qui domi non habent..." . Il paraît être le seul en latin à avoir tiré une forme ectropa de ἐντροπή , au sens de "sentiers" ou de "détours "(427) en Περιπλ, 419 :

et ne erraremus ectropas esse multas, omnino tutum esse sed spissum iter

En Marcop., 291, il décrit le corps humain :

sensus portae, uenae hydragogiae, clauaca intestini

en empruntant ὑδραγωγία, -ας (428) .

Il parle en Test., 546 de la "Menippea heresis" . Il semble être le premier à avoir emprunté l'adjectif Μενιππάειος (429). Avec l'adjectif σχολικός, -ή, -όν, il dit en Sum., 140 :saturis auribus scholica

dape.Utilisant l'adjectif στραβός, il décrit Vénus en Oct., 345 : (430)

non haec res de Venere paeta strabam facit ?

En Man., 250, il est le premier à utiliser un terme qui sera ensuite employé par Pline et Vitruve :

harum aedium

summetria confuhabat architectones

Dans la transcription summetria, l'emploi de -u- montre bien la latinisation. La phrase est d'ailleurs latine, dans son ensemble, bien que faite avec des termes grecs.

Il est le seul, semble-t-il, à avoir emprunté le mot συνωδία en Eum., 118 : "... synodia ... deam... retinebant". Avec une simplification de l'initiale complexe d'origine populaire, on lit en Mod., 320 : "uoluptatem ... consequi... tisana possum". Il s'agit d'un emprunt au grec πτισάνη qui n'est attesté qu'à partir de lui.

Il emprunte aussi des formes masculines en -ης, -ου, en gardant le sentiment qu'elles font partie de la première déclinaison ; ainsi en Mod., 313 :

omnes uidemur nobis esse belli, festiui, saperdae, cum simus σαπροί

saperda est un emprunt à σαπέρδης, -ου, qui se retrouve ensuite chez Perse. De même, en Bim., 48, il utilise un mot grec rare (431) ψηφιστής :

psephistis dicite : labdeae ...

Lorsqu'il forge lui-même un terme hybride avec le nom latin de la dent et le nom grec de la tenaille : ἁρπαχή, -ῆς, il l'insère dans la première déclinaison latine, en Quinqu., 444 :

hic bipennis, ille forcipem dentharpagae (432)

Il a le sentiment de la correspondance entre les déclinaisons thématiques des deux langues. Emprunte-t-il le mot ἆθλον, -ου, c'est en Col. Herc., 77 , (433), sous la forme :

itaque eas inceraui et conscribillaui Herculis athlis

et en Eum., 162 :

... uel ad Herculis athla athletae facti erant

Athleta , lui, est un emprunt latinisé depuis longtemps.

A τὸ βλίτον, il sent que correspond blitum, -i, (Eum., 163), à τὸ καλλιβλέφαρον, il fait répondre en Pap. pap., 371 :"calliblepharo naturali palpebrae tinctae". Il est le premier à emprunter le mot κερκοπίθηκος, assez rare en grec (434), le mot exodium (Ἐκ, 96 ; Ἕως π.175 ; Ταφ. Μεν. 524) avec le sens grec de "fin" (435).

En Mod., 320 :"... uoluptatem lapathio et tisana consequi possum", lapathium est issu de τὸ λαπάθιον (436). Il a l'accusatif lecythum (Virg. diu., 577) de lecythus, – qui se retrouvera seulement dans la Vulgate –, emprunté à ἡ λήκυθος :

oleum in lucubrationem seruabimus quam in sparagos totum
lecythum euertamus

Les codd. donnent d'une façon unanime totum lecythum ; certains éditeurs ont corrigé en totam lecythum puisque ce substantif est féminin en grec, d'autres en totum lecythium. Il est peut-être possible de conserver la leçon des codd. en se rappelant ce que Varron dit pour les mots en -ης du grec. Ils doivent passer à la première déclinaison en changeant de genre (437). Bien qu'on n'ait pas d'attestation sur ce point, pourquoi ne pas supposer que sa théorie était la même pour les mots grecs en -ος, qui devait passer à la déclinaison thématique latine en changeant de genre si nécessaire, c'est à dire en devenant masculins ?

Il parle en Ὄνος λύρ., 354 des nothi dii, utilisant l'adjectif νόθος (438).

Avant Quintilien, Pline et Properce, il acclimatera en latin le substantif grec παγκράτιον (Ταφ. Μεν., 523), alors que certains des auteurs cités ont pour ce mot une déclinaison "bâtarde". Du grec παπύρινος, attesté chez Plutarque, il tire l'adjectif papyrinus, (Bim., 58) qui restera un hapax. Il est le premier à emprunter et à latiniser un mot souvent attesté par la suite : ῥυθμός, -οῦ (439), ainsi en Parm., 398 :

Pacui huius nascuntur pueri rythmus et melos

fragment d'autant plus curieux que melos y figure avec sa forme grecque. (Peut-être Varron a-t-il voulu y évoquer le style "raboteux" des anciens Latins tels que Pacuvius ?) (440)

Depuis Varron, (Bim., 58), est attesté le mot scapus, -i , qui est peut-être un emprunt latinisé à un terme grec qu'atteste seulement une glose d'Hésychius : σκᾶπος · κλάδος , "branche".

On trouve en Eum., 148 scholasticus, emprunté au grec σχολαστικός , en Serr., 461, tetrachordum (441), en Bim., 54 (442) tholus, emprunt latinisé au grec θόλος. Il est le seul dans ce qui reste de la litté-rature latine à se servir de l'adjectif tricinus (443) qui doit venir de τρίχινος .

Il utilise le mot gallus, -i, latinisé , qui est issu du grec ὁ γάλλος et qu'on trouve chez Ovide, Pline, Martial, Quintilien, etc... En Eum., 118, il s'agit du génitif pluriel gallorum , dans "uideo gallorum frequentiam ...", en Eum., 156 et en Ov. Lup., 365, du nominatif pluriel galli. Plus curieux est le génitif pluriel gallum en Eum., 144 . S'agit-il d'une tentative pour imiter le génitif pluriel grec γάλλων, (en ce cas, la forme appartinedrait à une déclinaison plus ou moins bâtarde)? Il ne le semble pas, vu le ton du fragment :

pruditatem an pudorem gallum coepit mihi uideri

De plus, lorsqu'il imite les génitifs grecs, Varron a plutôt des formes en -on : lymphom en Bim., 50 , Hiberon en Ἐχῶες, 171.

Il semble plutôt que l'on ait affaire à un génitif de type archa-ïque, semblable à deum, agricolum, etc... , destiné à donner un air vieillot à ce fragment d'atmosphère religieuse, avec son allitération initiale, son hapax pruditatem, qui doit être un vieux mot, etc... Il s'agit donc d'une latinisation si complète de ce terme que Varron se juge en droit de lui attribuer une morphologie archaïque latine , à laquelle il ne pouvait prétendre.

Il semble bien que Varron soit l'inventeur d'un adjectif ortho--psalticus, -a, -um (Ov. Lup. 353), qu'on ne retrouve nulle part, ni en grec, ni en latin (444). Il a peut-être créé également un adjectif uitarpus, -a, -um, avec un ablatif uitarpis au pluriel, s'il faut admettre cette conjecture en Magn. tal., 247 .

Un certain nombre de mots de la troisième déclinaison grecque sont

assimilés à la troisième déclinaison latine. Ainsi, à προβοσκίς, -ίδος, Varron fait correspondre en Sex., 496, l'ablatif singulier proboscide . Au grec στρουθών, (445), il est le seul avec Horace (446) à emprunter strabo, -onis (Flaxt., 177) . Et pour s'amuser, il crée lui-même un adjectif sur l'aoriste grec ἔφαγον, "j'ai mangé', sur le modèle de edō, -ōnis en Ταρ Μεν, 532 :

... propter phagones ... turdum nisi uolantem ... non uideo

Le participe correspondant à ἔφαγον serait φαγών, ὄντος Il y a donc bien latinisation de la part de Varron (447).

Il y a deux mots qu'il est le premier à utiliser sous cette forme, ce sont attagena et clamida.

En Περι ἐδ. 404, parmi les plats rares cités, on lit au nominatif singulier "Phrygia attagena", "une gélinotte des bois de Phrygie". Cet emprunt correspond au grec ἀττα γῆν. Il s'agit donc d'une forme po--pulaire passée en latin sous les traits de l'accusatif et assimilée à la première déclinaison (448). Or Horace emploie attagēn, -ēnis (449) et il faut attendre Martial (450) pour trouver à nouveau attagena, -ae . Mais il est probable que cette forme existait dans la langue quotidienne et qu'elle n'a donc pas été inventée par Varron bien qu'il soit le premier à l'attester (451).

La conclusion sera la même pour clamida en Herc. Socr., 213 :

... cubo in Sardianis tapetibus, clamida sed purpurea amicula

Il s'agit d'un emprunt au grec χλαμύς (452). Plaute a clamis en Pseud., 735, mais en Mil., 423 , il écrit, comme Cicéron et Virgile, chlamys . Ce n'est qu'avec Apulée (453) qu'on rencontrera le nominatif singulier chlamyda, - où h et y montrent le désir de souligner l'origine grecque -. C'est la forme latinisée qui devait vivre dans la langue populaire, après avoir été, elle aussi, empruntée par l'intermédiaire de l'accusatif singulier Elle convient à merveille au ton du fragment 213.

Il y a encore un autre terme qui n'est attesté dans toute la litté--rature latine que par Varron en Quinqu., 449 :

... in eborato lecto ac purpureo peristromo cubare ...

La seule forme qui existe en grec est τὸ περίστρωμα, -ατος. Le latin a emprunté peristroma, -atis (454). Il semble qu'ici on ait affaire à une forme bâtie sur un nominatif neutre singulier peristromum, qui s'expli-
-querait par le fait que peristroma aurait été pris pour un neutre pluriel collectif :"les couvertures de lit". En face du couple templum / templa, on aurait donné un singulier peristromum à peristroma. Varron n'a pas dû inventer ce processus ; peristromum devait être une forme populaire que, par hasard, il est le seul à attester.

\+ +
\+

Les noms propres de personnes empruntés, qu'il s'agisse de héros de l'histoire, de la littérature ou de la mythologie, sont très nombreux. 55 sont latinisés, 8 conservent leur morphologie grecque, - et encore, sur ces 8, 3 sont faits de jeux de mots : Metamelos, le fils d'Inconstance, Chrysosandalos, "l'homme aux sandales d'or", prénom d'un raffiné, Dienos-
-lemmatoslogos, fils du stoïcien Antipater, - c'était un type de syllogisme -.

Sauf dans les cas où il veut vraiment surprendre son lecteur, Var-
-ron nomme les gens et les lieux de la façon dont tout le monde les nommait à Rome. Il parle de Delphi, d'Athenae, de Democritus, de Diogenes, -is avec l'accusatif Diogenem (Sesc., 472 et Tαφ. Μαν., 521) (455).

La disproportion entre le nombre des noms propres latinisés et celui des noms propres "bâtards" prouve que Varron penchait pour la natura-
-lisation et qu'il n'usait de la forme étrangère que pour créer un effet.

C'est ainsi qu'il suit la tradition latine, même lorsqu'elle entraine des changements de déclinaison. Correspondant à une forme grecque Καρνεάδης, -ου, les Latins ont Carneades, -is, ce mot étant passé à la troisième déclinaison en raison de la finale de son nominatif singulier. C'est la forme de Cicéron (456) ; c'est aussi la forme de Varron avec Carneadem en Sesc., 486 et 487.

Il donne comme titre à l'une des satires la forme latinisée Catamitus qui se retrouve ailleurs en latin (457). C'est un emprunt, certai-
-nement par l'intermédiaire de l'étrusque, à Γανυμήδης (458).

Lorsque certains noms propres sont attestés en latin sous une dpuble forme, c'est toujours la forme la plus latinisée qu'on trouve chez

Varron.Il a Andromeda, (περὶ τ̓ξ, 407), alors qu'existe aussi Andromedē, -ēs, correspondant à la double forme grecque Ἀνδρομέδα et Ἀνδρομέδη (459). Mais la forme en -ē était plus "bâtarde". En Ὀν. λυρ.,365, il emploie Ida, -ae, alors que Idē, -ēs se trouve aussi en face de Ἴδη, tandis que Ἴδα est dorien (460). Il utilise aussi Atalanta (Mel., 301) alors que le latin présente Atalanta, -ae et Atalantē, -ēs.

Les érudits soucieux de revenir à la forme "pure" de l'attique donnent une déclinaison "bâtarde" aux mots qui jusqu'à la fin de la Républi--que avaient été empruntés sous la forme dorienne. Varron ne se pique pas de ce pédantisme-là, tout au moins de façon courante. Le génitif de Pallas est Palladis en Parm.,391, alors que certains poètes postérieurs auront Pallados. De même, il utilise l'accusatif Briseidem (Ὀν λυρ.369) alors qu'à côté de la flexion latinisée existe une déclinaison Briseis, -idos chez Horace ou Properce. Il écrit en Marcip.,274, (si la conjecture est à retenir) :

Delusne bipennis ut leuis passerculus ?

Le nom de cette île apparaît aussi chez Cicéron et chez Virgile, mais ces auteurs hésitent entre la forme latinisée Delus et la forme "bâtarde" Delos de Δῆλος .

Pour certains noms propres, il est le premier, et l'un des rares, voire le seul, à utiliser la latinisation.

C'est ainsi que pour le prince troyen Αἰνείας-ου, Varron, d'après Charisius (461), présentait en Age m.,16 le nominatif Aenea . Malheureusement, le fragment se réduisant à ce seul mot, on ne peut en étudier le ton. La seule forme de nominatif attestée ailleurs en latin est Aeneas.

Il est peu probable que Varron , seul, ait emprunté une forme appartenant à une couche de langue grecque où le nominatif masculin de la première déclinaison n'avait pas encore la désinence -s (462), ou une forme appartenant à un dialecte, (béotien ou éléen), où le nominatif était asigma--tique (463) .

On se rappelle que les auteurs latins anciens latinisaient leurs emprunts, et que pour Naevius, le nominatif de Anchises était Anchisa (464). On doit avoir ici une illustration de la même tendance. Varron désire aligner ce terme sur nauta, agricola, scriba, et d'une façon générale sur les mots masculins de la première déclinaison latine. En Kοπ., 226, il a le génitif singulier Aeneae. En revanche, il présente une transcription pure et simple du grec, - avec la convention ae pour αι, toutefois - , pour ce même mot dans le titre Pseudaeneas , (ce qui va bien avec le premier terme du composé qui est, lui aussi, un emprunt au grec).

C'est le même désir d'aligner un nominatif masculin singulier de la première déclinaison grecque sur les nominatifs masculins singuliers de la première déclinaison latine qui doit expliquer la forme Critonia en Virg. diu., 574 :

... tantis coturnis accipit Critonia caliandrum

Il peut s'agir d'un acteur tragique nommé Κριτωνίας , et l'explicati-on proposée plus haut vaudrait ici aussi. Mais on peut y voir aussi un ton de mépris donnant à un homme un nom de forme féminine. On peut enfin songer à une troisième solution , celle que propose F. DELLA CORTE (465) : Critonia pourrait être une actrice . "Il n'est pas exclu qu'au temps de Varron, il y ait eu des actrices comme Galeria (466) et Citeris (467)."

On n'a que le génitif pour le nom Αὐγείας en Bim., 70 : "Augeae ... πόνου ". C'est un génitif latinisé. Mais Varron, qui paraît être le premier à attester cet emprunt dans la littérature latine a tenu à le conserver dans la première déclinaison, comme Pline plus tard (468). Sénèque et Hygin, - peut-être parce que ce nom est masculin - le feront passer dans la seconde déclinaison où il deviendra Augeus .

Enfin, on ne peut rien conclure sur Πισίας, -οῦ, qu'on lit en Eum., 140 :

contra cum psalte Pisia et cum Flora lurcare ac strepis

Psalte est un ablatif "bâtard". Varron marque qu'à son sentiment, Pisia(s) fait partie de la première déclinaison.

° ° °

II - Mots "bâtards" .

a) quasi-transcription de la forme grecque .

En revanche, est grec le titre *Oedipothyestes* . Varron ne détes--tait pas de donner une allure hellénique à ses titres. Le composé sur Θυέστης est de lui, mais c'est un composé à la mode grecque, avec -o- pour voyelle de liaison, et non -i- apophonique qu'aurait eu une forme latine. Les titres étaient destinés à attirer l'attention et à éveiller la curiosité, un peu d'exotisme ne nuisait pas (469). C'est ainsi qu'une autre satire est intitulée *Marcopolis*, mot forgé lui aussi par Varron et dont on ne peut rien dire puisqu'il n'est pas décliné. Mais il devait sans doute être senti comme étranger par des oreilles latines, à cause de cette voyelle de liaison -o- . Il faisait penser à Πλατωνόπολις, par exemple.

Ainsi pour les titres ne jouent pas le désir de discrétion et le souci d'éviter le bariolage. Aussi les mots à déclinaison bâtarde s'y trouvent-ils de préférence.

C'est une recherche d'expressivité qui se fait jour dans les trois noms propres que crée l'auteur, par un jeu de mots destiné aux Latins culti-vés et hellénistes. En badinant, il donne un air de personnages étrangers à des allégories. (Il est assez remarquable que Varron se permette des mots bâtards lorsqu'il les crée lui-même, et la plupart du temps, nationalise les emprunts.)

En *Prom.*, 434, il fait allusion à un certain *Chrysosandalos*, personnage raffiné , "*qui locat sibi amiculam...*", etc... Les sonorités éclatantes de ce terme ont dû plaire à Varron. Il a dû chercher aussi à évoquer la "vie grecque" qui était quasiment devenue proverbiale à Rome (470).

Autre personnage créé par dérision : *Dienoslemmatoslogos*, qui par ses sonorités cacophoniques fait naître le rire, et par son allure grecque évoque toutes les recherches de ce pays en matière de philosophie, en *Marcop.*, 292 :

> cui celer Dienoslemmatoslogos Antipatri Stoici filius rutro caput displanat

L'expression δι' ἑνὸς λήμματος λόγος qui appartient au langage

technique de la philosophie, se trouve chez Aristote. (471).

Enfin, en Lex M., 240, non sans humour, Varron parle d'une visite qu'il a faite à des veuves remariées :

ad biuiras uenio cum uellem ostendere quid uellem, Metamelos Inconstan-
-tiae filius me reprehendit

Il s'agit évidemment de la personnification d'un nom commun : ὁ μεταμέλος, procédé cher aux auteurs comiques de tous les temps, d'Aristophane à Molière.

On a vu plus haut que les noms des philosophes qu'évoquait Varron étaient cités sous leur forme latinisée. Un seul nom échappe à cette règle, et cela dans les deux endroits où il apparaît. C'est celui de Ζήνων en Eum., 164 :

ubi dicatur primus Zenon nouam haeresim nouo paxillo suspendisse

et en Sesc., 486 :

unam uiam Zenona munisse duce uirtute, hanc esse nobilem, alteram
Carneadem desubulasse bona corporis secutum

Ce fait est d'autant plus curieux que dans le deuxième fragment, le nom de Carnéade est latinisé. D'autre part, la forme Zeno, -onis n'est pas inconnue à Rome puisque Cicéron l'utilise à côté de la forme bâtarde.

On peut être à peu près sûr qu'il y a là un choix bien volontaire de la part de Varron. Quelle est la raison de ce traitement spécial pour le fondateur du Stoïcisme ? Varron veut-il indiquer que sa doctrine ne s'accli-
-matera jamais à Rome ? La forme grecque trahit-elle une certaine ironie ? (472)

Certains personnages de la mythologie ont dans les Satires Ménip-
-pées un nom à morphologie grecque, par exemple Ἀκταίων, le chasseur dévoré par ses chiens, dans la conversation entre deux compagnons d'esclava-
-ge, (ou deux anciens compagnons d'esclavage), Il faut lire le fragment Syn., 517 en entier pour bien en voir le ton :

crede mihi, plures dominos serui comederunt quam canes. Quod si Actaeon
occupasset et ipse prius suos canes comedisset, non nugas et saltatoribus

in theatro fieret

La forme bâtarde est aussi celle qu'utilise Ovide, mais ce n'est guère étonnant chez ce dernier. De sa présence ici, on peut conclure, ou bien qu'il n'y avait pas de forme latinisée, la légende étant trop peu connue à Rome, - mais c'est peu vraisemblable ! -, ou bien que Varron ironise en reproduisant le langage d'un ancien esclave qui prétend se hausser à l'élégance et donner des conseils à un camarade qui, lui, s'est consacré aux lettres (473). Le parvenu se moquerait de son compagnon en montrant qu'il connaît aussi et la légende d'Actéon et quelques formes grecques... Et Varron le ridiculise en le faisant parler ainsi. (Il faut relever, en outre, la vulgarité de nugas qu'il met dans sa bouche et, partout, le caractère trivial de la pensée que n'arrive pas à sauver l'allusion à la mythologie.) Il peut y avoir également ici l'évocation d'un drame intitulé Actaeon (474).

Plus curieuse est la forme Pelian en Marcip., 286, à côté de Medeae latinisé :

Pelian

Medeae permisisse ut se uel uiuum degluberet

dum modo redderet puellum

Elle est d'autant plus curieuse que c'est la leçon de tous les codd., alors qu'elle se trouve devant m et que la graphie Pelian eût très bien pu être entraînée par un phénomène de sandhi. Il semble donc que la forme ait été transcrite avec un soin particulier.

Il s'agit de Πελίας, -ου ; peut-être ce personnage était-il moins connu à Rome que Médée par exemple ; de ce fait, il gardait l'apparence étrangère de son nom.

Pour un autre personnage de la mythologie, Adonis, Varron présente une forme très rare en Test., 544 :

sic ille puellus Veneris repente

Adon cecidit cruentus olim

Adonis est la forme courante du nominatif (475). Mais Servius signale Adon (476). Le génitif est tantôt Adonis, tantôt Adonidis ; le radical varie de même pour les autres cas.

Cela remonte à une forme grecque assez rare : Ἄδων, -ωνος (477), qui doit être un hypocoristique. Théocrite le met dans la bouche d'une femme, Gorgo, si bien qu'il doit développer la nuance de "petit Adonis chéri" que Varron a voulu rendre en Test., 544 :"Ainsi ce jeune homme aimé de Vénus, son petit Adonis chéri...", (non sans une pointe d'iro--nie, peut-être.) De toute manière, il fait preuve d'une grande érudition.

L'auteur emploie une forme nettement grecque, dans un fragment dont il reste très peu de choses, Eum., 134 :

ŭt Naĭdĕs ŭndĭcŏlae

Il doit s'agir de la fin d'un pentamètre dactylique ou d'un vers anapestique. Ce terme vivait en grec sous deux formes : Ναΐς, -ίδος (478), la plus courante, et Ναιάς, -άδος, plus récente et plus rare (479). Les poètes latins ont emprunté de préférence la seconde (480). Varron, ici, non seulement emprunte la forme grecque la plus classique, mais encore lui conserve sa morphologie grecque avec un nominatif pluriel en -ĕs, comme le prouve la scansion. Tout le fragment a une allure grecque très prononcée: undicolae ressemble fort aux adjectifs composés de cette langue, il est cependant proprement latin par ses deux composants et sa voyelle -i- de liaison.

Dans un fragment extrêmement bref, où la présence d'un adjectif composé de type grec laisse deviner le ton poétique, on trouve "Argo citiremem" (Age m., 15) (481). Il s'agit de la transcription de l'accusatif grec Ἀργώ du nom de la nef Ἀργώ, Ἀργοῦς, Argō, -ūs en latin. Ce terme semble n'avoir jamais été latinisé. Cicéron a lui aussi un accusatif Argo (482), Properce a pour le même cas Argon (483).

Varron s'amuse à créer des mots grecs, et c'est souvent à ceux-là qu'il confère, on l'a déjà vu, une déclinaison bâtarde. En περὶ ἕξ, 408, Hannibal raconte qu'il s'est empoisonné, parce que, dit-il, "... me ... Prusiades tradere uolebat." Ce terme inattesté en grec paraît avoir été créé par Varron sur Προυσίας, nom d'un roi de Bithynie, d'après Πηλείδης, -ου, "fils de Pelée", par exemple (484), dans l'Iliade. Ici ,pourquoi Varron fait-il parler Hannibal à la maniere Homérique ? Est-ce pour l'assimiler aux héros de la guerre de Troie ? Est-ce par anti-

-phrase, pour montrer que le fils de Prusias n'avait pas la noblesse des fils de héros épiques ?

Il semble qu'avec le suffixe -ός, -ίδος, qui donnait souvent en grec au mot où il apparaissait le sens de "fille de ..." (485), surtout chez les Tragiques, on ait aussi une création de Varron en Est m. m., 112 :

Ismenias hic Thebogenes fluit
scaturex

Ismenias n'est attesté ni en grec ni en latin. Seul existe un adjectif Ἰσμηνίς, -ίδος, (486), qui signifie "du fleuve Ismenos".

D'après la comparaison avec les modèles grecs, Varron a dû vouloir créer un substantif signifiant "fille d'Ismenius". Le contexte montre qu'il s'agit d'une source. Or la légende (487) raconte que Melia, fille d'Océan et soeur d'Ismenos, dieu du fleuve du même nom en Béotie, s'unit à Apollon. (Elle recevait à Thèbes un culte dans le temple d'Apollon Ismenias.). Elle engendra Ismenios et Tenaros. Cet Ismenios, thébain, fils d'Apollon et de la nymphe Melia, eut deux filles : Dircé et Strophié, deux fontaines du pays thébain. Sous le nom d'Ismenias, Varron désignerait donc l'une de ces deux fontaines.

Comme le nom est au nominatif singulier, on ne peut voir si l'auteur lui accorde une déclinaison bâtarde ou non (488). Mais on peut toutefois supposer qu'Ismenias était entendu comme un hellénisme par des oreilles latines, d'autant plus qu'il était rapproché du mot Thebogenes, de déclinaison nettement bâtarde.

Cette forme Thebogenes, donnée de façon unanime par tous les codd., paraît être , elle aussi, une création de Varron. Ne sont attestés en grec que Θηβογενής, -ές, (489) et Θηβιγενής, -ές (490), dur Θῆβαι, -ῶν.

Varron a peut-être voulu éviter un mot à seconde syllabe longue qui aurait rendu faux son hendécasyllabe alcaïque (491) .

Mais il est plus probable que, sans se soucier des formes grecques réelles, il a utilisé une forme Thebogenes, qu'en fait, sans en prendre conscience, il créait. Elle avait une allure grecque puisque très souvent

les composés grecs présentent ainsi une voyelle -o- entre le premier et le second terme. Est-ce l'influence de Διο-γενής qui se fait sentir ? (492)

Il faut remarquer que -o- à l'articulation des deux termes s'explique dans beaucoup de composés du fait que le premier membre est de type thématique. Ce n'est pas le cas pour Θῆβαι, (avec un singu--lier rare Θήβη). Varron, ici, s'est donc contenté de donner un air grec à son néologisme ; il n'a pas procédé en philologue helléniste.

En Bim., 65, Varron est amené à citer le titre de l'Odyssée, et il lui conserve une morphologie grecque :

... Homeri Odyssian ... ruminari incipis ...

Des noms propres de personnes ou d'oeuvres, on peut passer aux noms de peuples. C'est la morphologie grecque que conserve Varron en End., 101 : "ut Mercurium Arcadon colonum" .

Il s'agit d'un emprunt à l'adjectif Ἀρκάς, -άδος . On le trouve en latin soit latinisé, soit avec une déclinaison bâtarde. L'auteur en utilisant la forme grecque a dû vouloir donner une allure particulière--ment poétique à ce passage (493). Il s'agit d'une poésie raffinée et savante d'inspiration hellénique. La versification, - on a ici une fin d'hendécasyllabe phalécien -, ne dément pas ces conjectures. Il y a aussi une certaine recherche dans la musicalité :

u e u i (û)

a a ô

o o û

Un autre nom de peuple apparaît avec un génitif pluriel grec en Ἔχω σε, 171, dans un fragment de poésie épique :

...

scūtă cāe/lāt(a) Hībĕ/rōn ārgēn/tō grăuī

crebra fulgent

Il s'agit de dimètres crétiques. Hiber est un adjectif que l'on trouve chez Virgile (494), Properce, (495) et Horace (496) sous une forme latinisée avec un génitif singulier Hiberi, un ablatif Hibero , etc... De même que h initial , le génitif en -ōn accentue l'aspect étranger de ce mot et

renforce l'allure épique du texte.

Certains adjectifs de nationalités conservent aussi dans les Satires Ménippées une morphologie grecque, par exemple en Eum., 145 :

et ecce de improuiso ad nos accedit cana Veritas Attices philosophiae alumna

Il s'agit du génitif féminin singulier de l'adjectif Ἀττικός, -ή, -όν . Cet adjectif devenu Atticus à Rome est attesté partout avec une déclinaison latine. Varron fait ici une sorte de citation du mot grec sous sa forme attique. Cette marque d'érudition convient bien à cet éloge de la philoso-phie qu'il a appréciée à Athènes.

En Mod., 320, également, il doit faire un sort à un nominatif féminin singulier grec :

quid aliud est quod Delphice canat columna litteris suis .... ?

GAFFIOT (497) y voit un adverbe et traduit "à la manière de l'oracle de Delphes". Il semble plutôt qu'il faille y reconnaître l'adjectif Δελφικός, -ή, -όν, au nominatif féminin singulier et traduire :"la colonne de Delphes", ce qui est beaucoup plus satisfaisant pour le sens .

En Ἔκ, 96, Varron emploie le nominatif neutre singulier de forme grecque :

Ludon fluens sub Sardibus flumen tulit
aurum later quod conquadrauit regius

Ce "Ludon flumen" est le Pactole. Cicéron connaît Lydus, -a, -um, (498) . Varron utilise ici une forme latinisée pour la phonétique et grecque pour la morphologie. Peut-être faut-il y reconnaître le désir de jouer sur le timbre des voyelles ? Peut-être veut-il évoquer par cette morphologie bâtarde le caractère étranger et lointain de ce fleuve qu'il ne désigne que par cette périphrase dispensatrice de rêves, sans jamais le nommer.

Dans le fragment Cycn., 82, Ponticos est emprunté au grec Πόντικος, -η, -όν, dans "Heraclides Ponticos", expression qui se retrouve à l'accusatif "ad Heraclidem Ponticon" en Quinqu., 448 . Le dernier fragment montre clairement que le nom propre du philosophe est latinisé. Peut-être Ponticos est-il considéré par Varron comme une sorte

de citation. Il se peut aussi qu'il ait voulu souligner par là le caractère étranger de ce philosophe médecin.

C'est aussi un effet de citation, avec le désir de rendre le ton de celui qui parle, que Varron doit tirer de la forme bâtarde "cynicos" en Marcip., 282 :

et Diogenes cynicos qui ab Alexandro rege iussus optare quid uellet se facturum

Varron se moque-t-il de la façon de parler d'un philosophe ambulant qu'il met en scène ? Car le mot κυνικός a été latinisé en cynicus (499) et Varron lui-même emploie la forme naturalisée dans un titre des Ménippées ainsi qu'en Mod., 315 .

\+ +
\+

On arrive à un certain nombre de noms communs pour lesquels Varron a utilisé, de façon très nette, une forme bâtarde. Le plus grand contingent est fourni par les langues techniques. Les Latins s'étaient mis à l'école des Grecs dans un certain nombre de domaines, et c'est ainsi qu'en ce qui concerne la philologie, la philosophie, la littérature, Varron utilise des termes techniques grecs en leur laissant leur morphologie d'ori--gine. Il s'agit d'un "langage spécial".

C'est surtout dans le fragment 399 de Parmeno que se groupent tous ces termes (500). Distichos y est un adjectif ; il semble que ce mot en latin ait toujours conservé une morphologie grecque (501). ἐπιγραμμάτιον qui se lit chez Plutarque se retrouve sous la forme epigrammation ici et dans le de Lingua Latina (502). Eurythmos peut-être un emprunt propre à Varron au grec εὐρυθμός, car il ne semble pas attesté ailleurs. Poetice (503) est un emprunt non latinisé à ποιητική ; Varron utilise ici le terme technique spécialisé, donc grec, car poetica, susbstantif, existe an latin, chez Cicéron.

Parm., 398 traite, lui aussi, de littérature et de grands poètes, en particulier de Pacuvius :

Pacui huius nascuntur pueri rythmus et melos

Melos, senti comme un terme technique, est transcrit sous sa forme grecque μέλος (504). Il existe une latinisation archaïque, melus, -i , avec

changement de genre (505) qu'on trouve chez les vieux poètes. Mais Lucrèce, comme les grammairiens, emploie les formes grecques (506). Or ici, Varron parle, sinon en grammairien, du moins en connaisseur, malgré la métaphore poétique.

En Bimarcus, maints indices l'ont déjà révélé, Varron met en scène un cuistre ; on ne s'étonnera donc pas d'y trouver des termes techniques à morphologie grecque. Ainsi en Bim., 59, les disputes entre pédants fusent, (507) :

τρόπων τρόπους qui non modo ignorasse me
clamat sed omnino heroas negat
nescisse

Il est question des héros de la mythologie que tout érudit digne de ce nom doit connaître, on a donc la forme grecque de ἥρως.

En Bim., 58, un poète annonce par métaphore qu'il va se mettre au travail et déclare avec le genitif pluriel neutre de ποιητικός, ή, όν :

mihique diuiduum stilo nostro papyrino leui scapum , initio nouo
partu poeticon

Il est possible que Varron ne rapporte pas sans une certaine ironie toutes ces marques de pédantisme.

La vie adminstrative avait aussi sa langue spéciale et fournissait des termes techniques, qui, lorsqu'ils étaient tirés du grec, conservaient leur morphologie d'origine , ainsi en Sesc., 478 :

hic enim omnia erat, idem sacerdos, praetor, parochos, denique idem
senatus, idem populus, kaput

C'est un emprunt au grec παρόχος, mais Cicéron (508) a parochus. Il est possible que Varron ait été guidé ici encore par un souci d'harmonie vocalique et de rime :

a e o
ae o
a o o

et rimes dans les finales en -os ou en -or .

Le vocabulaire de la médecine était grec ; aussi ne s'étonnera-t-on pas de trouver en περὶ ἕξεως, 410 :"quam sympathian lumbi ad oculos habereht ...". Chez Cicéron, le mot συμπάθεια est toujours en grec.

Du domaine scientifique fait partie le mot physicus . Mais s'il est originaire des sciences naturelles, il a pu passer dans d'autres langues techniques ; c'est ce que montrent les fragments où il apparaît, Ov. Lyd. 359:

primum eam esse physicen, quod siet Σίμφυτος ut ipsa uox basis eius

et Test., 545 :

... alterum genus testamenti quod dicitur physicon ...

C'est un emprunt au grec φυσικός, -ή, -όν. Cicéron a la forme physicus, -a, -um, mais on voit nettement que pour Varron, il s'agit d'un terme technique non latin.

Āer, emprunt au grec ἀήρ est à l'origine aussi un terme scientifique. Mais son histoire est plus compliquée. Il est connu au temps d'Ennius, tout en étant senti comme étranger (509). Cependant Ennius emploie (Epich., 56) l'accusatif latinisé aerem . Dans Plaute, le mot est naturalisé puisqu'on y trouve "piscari in aere" qui non seulement par sa morphologie, mais encore du fait qu'il est entré dans une expression proverbiale, prouve qu'il y a eu adoption complète (510). Cicéron lui-même constate que aer est devenu latin (511).

Les poètes dactyliques, revenant aux sources, se sont servis de l'accusatif grec aera (512). En fait, il semble bien que ce soit la forme la plus usitée chez Cicéron, Sénèque, etc... Varron a un nominatif aer (Marcip., 271) dont on ne peut rien dire sinon qu'il est entouré de nombreux mots grecs (513), mais il a deux fois l'accusatif aera , en And., 25 : "... aera reddet" avec le sens spécial de "faire du bruit", et en Marcip., 285 :"... per aera".

Peut-être faut-il y voir, plus qu'une érudition de poète savant, une influence de la langue scientifique, le sens de aer étant assez technique, dans ces passages.

Certaines pratiques religieuses sont typiquement grecques ; il y a donc là aussi une langue spéciale. Pour désigner un sacrifice de cent boeufs, par exemple, (514), les Grecs disaient ἑκατόμβη. Pour le titre de l'une de ses satires, c'est la forme grecque, en alphabet grec, que semble avoir choisie Varron. Dans les deux fragments où il évoque ce sacrifice, si du moins on peut se fier aux codd., il semble qu'il ait choisi de latiniser la graphie, mais d'utiliser une déclinaison bâtarde, ainsi en Ἑκ., 99 :

mea igitur hecatombe pura ac puta

et en Ἑκ., 100 : "... fecerim ... hecatombon". Il y voyait un mot technique et étranger. Ce terme est attesté une fois chez Juvénal (5,5) avec une déclinaison bâtarde également ; il n'a donc jamais été latin.

Le vocabulaire de la danse semble en grande partie grec. Aussi ne sera-t-on pas surpris, pour le mot emprunté à χορεία, de trouver en Marcip., 271, une forme bâtarde :

repente noctis circiter meridie
cum pictus aer feruidis late ignibus
caēlī / chŏrē/an as/tricen / osten/deret

Virgile a chorēa en En., 9, 675 et chorĕa (ibid., 6, 644).

Dans ce passage abondent les emprunts, comme il est naturel pour cette poésie savante et astronomique qui rappelle Aratos. On peut remarquer que pour compléter cet effet par évocation, Varron emploie la forme bâtarde astricen, du grec ἀστρικός, -ή, -όν assez rare (516). Astricus est rare, lui aussi (517) . Le caractère savant et poétique qu'on accorde à Marcip., 271 ne se retrouve pas en Gr. 61, 207, où astricus est employé également, mais avec une forme latinisée :

non subsilis ac plaudis et ab Arato posces astricam coronam ? Quid enim hoc mirius ?

Le ton y est beaucoup plus familier, et cela n'est pas sans importance pour Varron.

C'est un terme technique aussi que χάρμη qui signifie

"harmonie" ; il est appliqué au domaine musical en grec (518) et au domai--ne de la peinture en latin (519) chez Pline. Chez Pline, comme chez Varron, en Ov. Lyc., 352, il a une morphologie bâtarde, car c'est un terme senti comme étranger :

quam mobilem diuum lyram sol harmoge
quadam gubernans motibus diis ueget

L'art musical fournit donc son contingent de vocabulaire. Ainsi, il y avait un flûtiste nommé le πυθαύλης ; c'était celui qui jouait le νόμος exprimant le combat entre Apollon et Python (520). Varron, en Tr Tr ,565, a cité pour ce personnage précis le nom originel : "... in orchestra pythaules inflet tibias ..." . Ce substantif apparaîtra plus tard (521) sous la forme pythaula , venant de la latinisation d'un emprunt fait par la Grande-Grèce (522).

Autre musicien grec : le ψάλτης. Ce terme est assez tar--divement emprunté en latin (523), alors que le féminin psaltria est chez Térence et chez Cicéron (524), peut-être parce que c'étaient surtout les femmes qui exerçaient ce métier à Rome (525). Varron, voulant parler d'un musicien bien précis, utilise donc en Eum., 140 la forme "technique" avec une déclinaison bâtarde : "cum psalte Pisia ..." . L'auteur dans ce passage évoque plus ou moins une orgie : "lurcare ac strepis", dit-il. A la description de la "vie grecque", il était normal que correspondissent des mots "techniques" dont la forme créerait un effet par évocation .

Car les termes "techniques" concernant la débauche étaient sou--vent tirés du grec. C'est pourquoi en Marcip., 277, on peut lire : "spatule euirauit ... pueros". Il s'agit, pense-t-on (526), de σπαθίδη emprunt certainement ancien puisqu'il a subi l'apophonie, mais qui n'ap--paraît qu'ici. La forme bâtarde y est conservée.

Emprunt propre à Varron que moechada en Tv. Ec., 206 :

... hic ad moechada adulescentem
cubiculum pudoris primus polluit

Il existait moechus , forme latinisée de μοιχός, "adultère", d'où l'on avait tiré le féminin moecha qu'on trouve chez Caton, Horace, Catulle, Juvénal, etc... Varron n'a pas utilisé cette forme, mais pour flétrir

davantage les moeurs grecques, il a transcrit le mot μοιχάς, -άδος, "femme adultère". Le suffixe -ας, avait parfois en grec une valeur péjorative. Peut-être Varron l'a-t-il senti et a-t-il, pour cela, préféré moechas (527).

On note chez Varron un sens assez aigu du grec, presque aussi fin que son sens du latin.

On a encore un terme technique avec le nom du bateau, le phaselus, en Des., 84 :

alius domini delicias phaselon actum
tonsillis in litore mobilem fictum
soluit

Cicéron, Catulle, Horace, paraissent utiliser la forme latinisée (528). Ce n'est donc pas tant sur le caractère technique que sur le caractère poétique que doit insister Varron en employant la forme grecque. Ou bien, comme dans les exemples précédents, est-ce pour évoquer les raffinements helléniques des riches, leur vie de nonchalance et de plaisir ?

L'utilisation de termes bâtards devait contribuer à créer une atmosphère poétique , - on l'a noté dans l'exemple précédent, ainsi qu'en Marcip., 271, avec chorean et astricen -. C'est, à coup sûr, la raison de l'emploi de lotos en Parm., 391 :

caeditur lotos alta, alta fros decidit
Palladis, platanu' ramis

De cet emprunt à λωτός, il existe une forme latinisée lotus . Si Varron utilise le terme bâtard, c'est certainement par souci d'exotisme, pour évoquer les pays lointains, et faire naître le rêve.

Il a dû être guidé aussi par des raisons d'harmonie vocalique, lotos rimant avec fros, en chiasme avec alta répété (529).

L'auteur a dû également chercher à créer une atmosphère poétique en Bim., 50, par l'emploi d'une forme de génitif pluriel grec :

ut leuis tippula lymphon frigidos transit lacus

Lympha est un synonyme poétique de aqua (530). On hésite sur l'origine de

ce mot. Deux théories sont en présence ; lympha peut être l'hellénisation d'une forme ancienne lumpa (531), rapprochée du grec νύμφη par les poètes, d'où la personnification et la divinisation de Lympha . Il se peut aussi que lumpa soit un ancien emprunt populaire et représente une forme de νύμφη avec dissimilation de la nasale initiale (532).

Varron a étudié ce mot en tant que grammairien (533). Il rattache lympha à Nympha et lymphatus à νυμφόληπτος , et on peut y relever l'expression "ab eo quod lymphatos dixerunt nostri". J. COLLART suppose que dans la pensée de l'auteur "nostri" désigne peut-être les Sabins (534) ; ainsi, d'après Varron, le latin avait emprunté au grec par l'intermédiaire du sabin (535).

Que cette théorie soit juste ou non, qu'elle soit due à un "sabinisme outrancier de Varron", selon les termes de J. COLLART, ce qui importe ici, c'est que lympha était pour l'auteur des Ménippées un mot d'origine grecque, et qu'il pouvait, par conséquent, lui donner une forme bâtarde, destinée à créer une atmosphère poétique (536).

En Quinqu., 445, où un tel effet nuirait, Varron écrit :

quam lympha melius e lacuna fontium
adlata nido potili permisceat

se contentant de la poésie du terme sans y ajouter celle de la morphologie (537).

C'est aussi un effet poétique, de caractère épique, qui est cherché et atteint en Sesc., 471 . Varron rappelle les aventures d'Ulysse :

nauibus duodecim do profectum decem annos solidos errasse

Il est à peu près sûr ici, (538) que Varron, comme Ennius , (An., 563), a emprunté la forme épique grecque δῶ (539).

" "

"

b) Formes réellement bâtardes .

Vient ensuite une série de formes assez curieuses. Elles n'ont pas vraiment une morphologie grecque, mais elles n'ont pas, non plus, une morphologie tout à fait latine. Il semble que tout en donnant à ces termes des désinences plutôt latines, on ait voulu cependant les signaler comme

étrangers. C'est ainsi que pour certains vocables au nominatif en -is, on a créé un accusatif en -im et un ablatif en -i, alors que ces désinences étaient en voie de disparition en latin classique, même pour les thèmes en -ī- où elles étaient primitivement de rigueur. Il s'agissait donc d'une sorte de compromis, mélangeant par exemple, -ιν du grec et -em du latin.

Ainsi pour poesis, emprunt au grec ποίησις, -εως, s'il n'y a rien à dire sur le nominatif poesis en Parm., 399, on a l'ablatif poesi en Parm., 395 :

demittis acris pectore curas cantu castaque poesi

Dans ce fragment où abondent les allitérations, au point qu'il ressemble à une incantation, l'harmonie vocalique et la recherche d'une rime ont dû jouer leur rôle (540).

Forme hybride du même type est l'emprunt savant au grec αἵρεσις, -εως, qui a donné en latin h(a)eresis, -eos, mais qui a un accusatif en -im en Eum., 164 :

ubi dicatur primus Zenon nouam haeresim nouo paxillo suspendisse

Zenon y est aussi une forme savante étrangère. (541).

Pour ces mots, l'utilisation de telle ou telle forme semble avoir été laissée au choix des auteurs, selon l'effet qu'ils voulaient produire.

Les noms grecs en -ις, -ιδος, étaient aussi la source d'étrangetés en latin. A. ERNOUT (542) signale que certains emprunts en -is, -idis ont le vocatif en -ī, comme Parī et l'accusatif en -idem, -im ou -in, comme Paridem, Parim ou Parin. "Les poètes, ajoute-t-il, emploient ces diverses formes selon les nécessités du vers. Ce sont là des procédés tout à fait artificiels."

C'est le cas dans les Satires Ménippées, pour le nom du dieu Σέραπις, -ιδος (543). En Eum., 120, on trouve une forme qui a l'air d'être un vocatif :

ego medicina, Serapi, utor ...

Callimaque (544) a un vocatif Σάραπι ; c'est donc une forme grecque.

En Eum., 132, Varron choisit d'employer un accusatif en -im :

"... miras nummo curare Serapim ... " .

Il suffisait que la désinence évoquât quelque chose d'étranger et l'on ne se préoccupait pas de savoir si c'était vraiment cette forme qu'il aurait eue dans sa déclinaison d'origine. Il s'agissait là d'une langue assez familière.

o
o o
o

III - Mots dont on ne peut rien dire .

On passera vite sur une dernière catégorie de mots : celle où l'on ne peut savoir si Varron a adopté une morphologie latine ou bâtarde. C'est que cela ne lui paraissait pas intéressant à marquer.

C'est le cas pour Neapolis, au nominatif singulier en Syn., 515, pour basis (Ὄν. λύρ., 359) (545), pour eclipsis (Κυνιστ., 231), pour lexis (Parm., 399) (546) .

On a vu que selon l'opinion de Varron (547), les mots en -ma devaient être latinisés et suivre la troisième déclinaison. On a vu aussi que Charisius soupçonnait cet auteur de n'avoir pas mis sa théorie en pratique. On ne peut rien conclure au sujet des exemples que l'on trouve dans les Ménippées.

En Deu., 90 :"libet me epigrammata facere...", la forme d'accusatif neutre pluriel peut ressortir à la déclinaison grecque comme à la déclinaison latine. (Les auteurs latins qui emploient ce mot , Cicéron, Martial, Pétrone, etc... , se partagent entre les deux tendances.)

On ne peut rien savoir, non plus, pour pemma qui apparaît en Περιπλ., 418 :

... "panis, pemma, lucuns, cibu' qui purissimu' multo est"

et en Σκιαμ., 512 :

uinum, pemma, lucuns, nihil adiuuat ...

Dans le premier fragment, il s'agit d'une citation de Lucilius (548). Pemma se retrouvera plus tard, chez Apicius (549).

En Nesc. q. u. s. v., 342, on trouve :" πέμμασιν enim cum πέψει societas infida" . Mais on a eu plusieurs fois l'occasion de le

remarquer : si, dans cette satire, les idées sont de Varron, le texte lui-même doit être d' Aulu-Gelle .

Même incertitude enfin pour poema (550) qui se trouve deux fois en Parm.,399 :"poema est lexis eurythmos ... distichon epigrammation uocant poema ..." Tout ce qu'on peut remarquer, c'est que le contexte, très technique, présente souvent une morphologie bâtarde et qu'il serait donc vraisemblable que poema fût senti comme un mot étranger .

o
o o
o

La pratique de Varron semble donc répondre à sa théorie. Il a pris parti pour la latinisation des emprunts. Or s'il se sert de nombreux termes empruntés au grec, il en latinise la majeure partie.

Lorsqu'il emploie une forme plus ou moins bâtarde, les raisons de cet emploi sont toujours évidentes et se groupent sous un petit nombre de rubriques : ou il s'agit de termes savants, techniques, non acclimatés en latin, ou il veut créer un effet, le plus souvent poétique.

Une fois de plus, on est forcé d'admirer le sens très fin qu'a Varron de la langue latine et de ce qu'elle peut supporter. On constate son classicisme et sa volonté de maintenir la parler de ses pères. D'un autre côté, on remarque son érudition, lorsqu'il le juge nécessaire sa virtuosité, et, même en grec, sa prodigieuse invention verbale.

---ooOoo---

Chapitre IV

Les Degrés de Comparaison

/V/arron, en tant que grammairien, s'est occupé, en la comptant parmi les flexions, de ce qu'il appelle la "declinatio augendi" . Cela correspond à ce que les philologues modernes nomment les "degrés de comparaison" (551).

1 - Les Comparatifs .

Il signale la formation normale des comparatifs en -ior / -ius , les formations anomales du type iunior et senior , les procédés de supplé--tisme, comme peius et melius, les tours périphrastiques. Il suggère enfin, sans toutefois le dire expressément, que le suffixe -ter marque une compa--raison implicite entre deux termes (552).

Dans les Satires Ménippées , on trouve 49 formes de comparatifs pour les adjectifs et les adverbes. Sur ce nombre, 44 ne nécessitent aucune remarque. Quelques formes appellent un commentaire, parce que, bien qu'elles paraissent au premier abord bâties selon les règles, soit fait exprès, soit hasard, Varron est le seul à les utiliser.

C'est ainsi qu'après avoir trouvé :"non mirum si..." (And., 30), "quid mirum..." (Sat. inc., 589), on lit en [v. 62., 207 :

non subsilis ac plaudis et ab Arato posces astricam
coronam ? quid enim hoc mirius ?

Or cet adjectif, ancien et classique, n'a pas de superlatif et ne voit son comparatif attesté que deux fois : mirior dans Titinius (553) et mirius ici (554). Pour rendre la notion de superlatif, aussi bien Plaute que Cicéron emploient permirus. Pourquoi n'existe-t-il pas de degrés de comparaison ?

Ce mot n'a pas d'étymologie sûre (555). Si l'on admet, comme le fait P. MONTEIL (556) qu'il est formé d'un radical mī-, quelle qu'en soit l'origine, et du suffixe +-re/o- , si l'on pense que ce suffixe est analysa--ble en +-r-e/o- (557), on peut d'après un certain nombre de comparaisons

attribuer à -r- une valeur oppositionnelle, ainsi qu'à mirus, par consé--quent, et par suite penser que ce mot étant plus ou moins apparenté avec certaines formations de comparatifs, on ne lui a pas donné de forme en -ior .

Mais cette tentative d'explication est mise en échec par cā -rus, rā-rus, uē-rus,formés de la même façon, qui présentent carior, uerior, etc..

Il ne semble pas, non plus, qu'ait joué une question d'harmonie vocalique ou d'empêchement phonétique, (comme dans les adjectifs en -ius, -eus, -uus). Mirior est très clair.

Le sens "étonnant, admirable" est susceptible de recevoir des degrés de comparaison, et mirabilior existe. C'est précisément l'utilisation de mirabilis qui va peut-être fournir un élément de solution.

ERNOUT - MEILLET (558), citant l'adjectif mirus, signalent qu'il est souvent employé dans des locutions adverbiales : miris modis (559), mirum in modum et dans des phrases nominales : mirum si..., mirum quin..., quid mirum ..., quelquefois avec la copule : mira sunt ."L'emploi comme épithète est rare et réservé à mirabilis".(En fait, chez Cicéron, mirus, adjectif, est plus fréquent dans les discours que mirabilis, mais moins dans les oeuvres philosophiques). Ces faits conduisent à penser que la forme originelle peut être mirum, et que ce mot n'est peut-être pas ini--tialement un adjectif, mais un "neutre". Ainsi s'expliquent les formes mirum si ..., "merveille si...", quid mirum..., "quoi, en fait de merveille, si...". Puis, quid mirum ayant été assimilé à quid bonum, on en aurait tiré un adjectif mirus, -a, -um , par analogie avec bonus, -a, -um (560).

Une fois l'adjectif mirus, -a, -um apparu, on a pu l'employer comme attribut, mais le succès de mirabilis , soutenu sans doute par le fait qu'il était plus long, donc plus expressif, prouve qu'il y avait gêne à utiliser mirus , qui disparaîtra à l'époque impériale.

Il n'a donc ni comparatif ni superlatif parce que ce n'est pas un adjectif. Titinius et Varron doivent se faire l'écho d'une forme popu--laire analogique de rarus, rarior...

On a trois autres formes de comparatifs créés ainsi soit par la

langue vulgaire, soit par Varron lui-même. En Mod., 307, on trouve la forme temerius, comparatif de l'adverbe temere :

an qui gradu tolutili
temeriu' quam tute molliter uectus, cito
relinquat

Mais temerĕ, s'il est employé dans la langue classique comme adverbe, n'est pas pour la formation sur le même plan que tutē. En fait, ce doit être l'ablatif-instrumental d'un substantif +temus, temeris qui signifierait "obscurité". Il est donc normal qu'un substantif n'ait ni comparatif ni superlatif.

Mais employé comme adverbe, temere a été traité comme tel. On lui a fabriqué un doublet temeriter (561), de même qu'il y avait acre et acriter. On trouve le comparatif temerius chez Accius (562). Ici Varron a pu chercher à évoquer la langue des vieux poètes, en accumulant archaïsmes et termes rares (563).

Varron paraît être le seul à utiliser le comparatif adverbial prodius, en Virg. diu., 578 :

primum uenit in urbem atque intra muros, deinde accedit prodius atque
intro it domum

que Nonius glose (564):"prodius dictum interius, longius ; a prodeundo quasi porro eundo".

Il s'agit donc, semble-t-il, d'un adverbe tiré de prodeo, interprété comme +prode eo, dont la forme au positif est inattestée. En fait, prodeo doit être bâti sur "l'adverbe-préposition-préverbe": prŏ, qui prend la forme prōd- devant voyelle, du reste de manière inconstante (565).

Pro est usité comme préposition et comme préverbe. Il a existé comme adverbe, mais n'est plus utilisé que dans des locutions fixées : prŏquam, prōut, prōinde. Son sens doit être à la fois local et temporel :"en avant, devant, avant". Joint au verbe sum, par exemple, il donnait prō-sum, prōd-est, ... L'ancien français atteste que le latin vulgaire analysait prodest en prode est, ce qui a donné naissance en ancien français à prou. Sur prode, le latin vulgaire avait refait un adjectif prodis, -is, -e, qui est à l'origine de l'adjectif français preux.

Quel était le sens du neutre plus ou moins adverbial, prode ? Peut-être quelque chose d'à peu près équivalent à "beaucoup". On aurait donc analysé prode est en "il est utile", dans le sens de "c'est beaucoup" (566). Prodeo, lui, aurait été senti comme "je m'avance beaucoup", si bien qu'ici, "prodius accedit" devient "il s'avance encore plus". Varron a donc voulu donner un tour populaire à sa phrase (567).

Sur les comparatifs périphrastiques avec plus ou magis, il n'y a rien à dire ; avec des verbes, - ce qui présente, par conséquent, moins d'intérêt ici, on relève plus sapere (Cyc., 82), plus merere (Bum., 157), plus laboras (Vin., 568), magis decere (Τιγ Μεν. 541). Avec un nom, on lit plus testiculorum (Ὄν Δυρ., 570), avec un participe ou un susbtantif employé comme attribut , magis delectatus (Τιγ Μεν. 525), magis puelli (Marcip., 280). Aucune de ces formes ne pourrait avoir de comparatif synthétique.

On pourrait relever seulement : qui pote plus, urget en Marcop., 290, car il existe un comparatif potior, potius. Mais ici, qui pote ressortit au domaine de la syntaxe, et le degré de comparaison se marque comme avec un verbe, non comme avec un adjectif.

o
o o
o

II - Les Superlatifs .

Varron, en tant que théoricien, a étudié la formation des super--latifs. Il a signalé les formes en -issimus, en -errimus, les cas de supplétisme, les superlatifs construits avec maxime (568).

Dans les Satires Ménippées, on trouve 27 superlatifs. Il n'y a rien à dire sur la plupart d'entre eux.

a) Archaïsmes .

On peut relever quelques formes rares, par exemple en Tith., 548 :

qua uoluptate aeuitatis extimam attigit metam

extimam , et, avec une voyelle apophonique différente , en Περὶ ἁγ., 403 :

porro inde ab uno quoque compito ternae uiae oriuntur e quibus singulae

extumae exitum ac τέλος habent proprium...

Il s'agit d'un superlatif bâti sur ex : +ex-to-me/o- (569). Il existe sur ex un autre superlatif plus fréquent, extrēmus, formé à partir de l'instrumental +extrē (570). Varron l'utilise en End., 107. Extimus (ou extumus) est rare et cesse d'être attesté après Pline (571). L'auteur des Ménippées en l'employant dans ces deux passages leur donne donc une allure un peu recherchée qui s'harmonise assez bien avec la pensée exprimée ; l'un traite de philosophie, et le fait, semble-t-il, sous la forme d'un mythe montrant un personnage à une sorte de croisée des chemins ; l'autre est un hymne à la vieillesse, et l'image de la borne marquant la fin de la vie comme celle d'une carrière est assez noble.

Toujours dans le même fragment περὶ ἀφ., 403, Varron se sert d'un autre superlatif archaïque que signale Nonius (572) :

... a primo compito dextimam uiam munit Epicurus

Dextimus est une forme archaïque très rare qui n'est plus attestée après Salluste (573). Dans Palladius, on lit dexterrimus. Mais on a déjà noté le langage très soutenu et légèrement archaïsant de ce fragment.

Un autre adjectif archaïque à forme de superlatif se trouve en Mod., 521. Toutefois la formule qu'emploie Varron pour le présenter montre bien que ce mot est sorti de l'usage à son époque :

quid aliud est quod Delphice canat columna litteris suis : ἄγαν μηδέν, aliud · an nos facere adit mortalem modum medioxime ut quondam patres nostri loquebantur ?

C'est d'ailleurs ce mot qui intéresse Nonius dans ce fragment (p. 141, 3) : "medioxime, medio acutum modo" (574).

Comme on le voit par les rapprochements que font Varron et Nonius, les Latins sentaient que ce mot était en rapport avec modus. Ils le sentaient peut-être aussi en rapport avec mediocris (575).

Ce terme semble appartenir spécialement à la langue religieuse. On parle des "dī medioximī", par opposition aux "dī superi" et aux "dī inferi". Pour l'emploi du superlatif, on peut établir un rapprochement avec l'osque

I u v i a s s m e s s i m a s s, "Iouias (ferias) medioximas" (Vetter 86), qui a aussi une valeur religieuse. Il est donc probable que Varron veut créer un climat spécial dans cette évocation de l'oracle de Delphes et de son temple. (576)

Un autre superlatif, sans doute populaire, que Varron cite, mais sans le prendre à son compte, est penitissimae en Ter. Mav., 526 :

perrexit in interiores partis domuis posticae, ut ait Plautus, "penitissimae"

Penitus, -a, -um est un adjectif archaïque (577) et post-classique. On trouve l'expression "penitior pars domus" chez Apulée (578) et Aulu-Gelle (579) signale le superlatif penitissimus qu'on lit dans Plaute, (Pers., 522). Il est évident qu'ici Varron veut créer un effet par évocation.

C'est une forme rare de superlatif, paruissimus, que l'on a en Pap. pap., 576 :

ante auris modo ex subolibus paruuli intorti demittebantur sex cincinni oculi suppaetuli nigellis pupulis (quam hilaritatem significantes animi !) , rictus paruissimus ut refrenato risu roseo

Le comparatif et le superlatif de paruus sont en général des formes supplétives : minor et minimus. Pourquoi cet adjectif n'a-t-il dans la langue classique ni comparatif ni superlatif ? (580) Il a pu être influ--encé par son contraire magnus , qui utilisait maior comme comparatif (581). Peut-être a-t-il été assimilé aux adjectifs en -uus, -eus, -ius, pour lesquels phonétiquement, une dérivation en +-yos- ne donnait rien de clair (582). Pourtant , chez les auteurs archaïques, l'analogie a fait créer des comparatifs et des superlatifs, même pour ce type d'adjectifs : strenuior est chez Lucilius et Plaute (583), strenuissimus est chez Caton et Sal--luste (584).

Paruissimus est donc peut-être ici un archaïsme de Varron.

Peut-être aussi y a-t-il une légère différence de sens avec ce qu'aurait donné minimus, différence à laquelle Varron était sensible. Risus minimus eût été "un sourire minime" ; ici, par rapport à un "petit sourire",

à un "léger sourire", il veut évoquer "un tout-petit sourire", un "très léger sourire" ; par comparaison avec paruus, la gradation se voit mieux. On sent aussi une certaine mignardise qui ne nuit pas au ton de cette des--cription, et peut-être à la grâce un peu maniérée de la statue.

On doit avoir affaire à une forme poétique, ainsi que le laisse penser son emploi dans Lucrèce. D'autre part, on peut se demander si Varron n'a pas cherché un effet en employant un mot très long pour suggérer un petit sourire timide.

\+ +
\+

b) Néologismes .

C'est peut-être pour créer un effet en utilisant, en disjonction à la fin d'un vers qui ne comporte que des monosyllabes et des dissyllabes, une forme très longue, que Varron forge le superlatif derisissimus (585) en Bim., 51 :

scaena quem senem Latina uidit derisissimum

Derisus est le participe passé du verbe derideo . Varron l'utilise ici en tant qu'adjectif et lui donne, comme tel, un superlatif , alors qu'un participe, -en général, il y a cependant des exceptions-, ne peut être mis au comparatif ou au superlatif qu'avec magis ou maxime (586). On reconnaît ici un néologisme burlesque qui évoque bien l'atmosphère des comédies latines.

Varron a également forgé un superlatif en Περὶ ἕδ., 407 pour l'adjectif stupidus qui n'en présente pas ailleurs en latin :

Andromeda uincta et proposita ceto, non debuit patri suo, homini stupidissimo, in os spuere uitam ?

La longueur du mot est peut-être une preuve supplémentaire de mépris.

En effet, bien qu'il n'y ait pas de règle stricte pour cela, il semble que les adjectifs en -idus, du moins les plus anciens, présentent rarement (587) un comparatif et un superlatif en latin. Ce fait est peut-être dû à leur origine verbale, et à leur qualité de "pseudo-participes" qui les suit toujours plus ou moins (588).

•
• •
•

Dans le domaine des comparatifs et des superlatifs, comme dans les autres, les formes sur lesquelles il n'y a rien à dire constituant une écrasante majorité, le classicisme de Varron se voit clairement.

Dans certains cas bien précis, toutefois, il faut souligner tantôt son érudition qui lui fait ramener au jour de très vieilles formes, tantôt son invention verbale qui n'hésite pas à en créer de nouvelles adaptées à l'effet à produire .

---ooOoo---

Chapitre V

Les Noms de Nombre .

Il n'y a pas grand chose à dire de l'emploi des noms de nombre dans les Satires Ménippées. Que ce soient les cardinaux, les ordinaux, les distributifs, les adverbes multiplicatifs, les formes suivent à peu près la norme classique.

Varron les a étudiées en tant que grammairien (589). Il a souligné que unus, duo et tres se déclinaient, alors que la langue populaire avait tendance à les laisser invariables (590). Il décline unus, duo et tres dans les Satires.

En tant que théoricien, Varron déclare que mille est un substantif neutre, mais fort curieusement, il affirme qu'il est "sine casibus" (591). "Comme par ailleurs, remarque J. COLLART (592), Varron emploie lui-même le pluriel milia, il faut sans doute entendre que pour lui, mille est une forme unique à tous les cas du singulier."

Dans les Ménippées, on trouve en [illegible] :

... Nunc illum qui norunt, uolunt emere milibus centum, te qui nouit, nemo centussis

Centum, ancien substantif neutre, est devenu invariable ; par suite, le nom qui l'accompagne, -ici, milibus-, est traité comme s'il était accompagné de l'un des noms de nombre précédant cent ; il est mis en apposition au cas voulu.

Les formes des ordinaux sont tout à fait classiques dans les Satires Ménippées.

Il n'y a rien à dire, non plus, sur les formes des multiplicatifs: semel, bis, ter.

Dans les distibutifs, il faut relever <u>singuli</u>. On le trouve dans un emploi tout à fait normal par rapport aux habitudes de la langue latine en Κοσμ., 228 :"<u>singulos lectos str tos ... habuimus...</u>" et en Περὶ αἱρ., 403 . En revanche, Nonius rapporte les fragments Oct., 346 :

hoc erat incommodi quod nesciebamus semel unum singulum esse

et Περιπλ., 415 :

tum uero doces historiam necessariam : semel unum singulum esse

parce que <u>singulus</u> y est au singulier . Il glose, (p. 171, 20) :<u>"Singulum pro singulare."</u> Ce mot est, en effet, usité surtout au pluriel ; au singulier, il est rare. Mais ici, Varron a dû vouloir insister sur le sens de "un seul", "un isolé", et éviter la répétition de <u>unus</u>. Il s'agit aussi, peut-être, d'une formule un peu désuète qu'on apprenait aux enfants et qui était deve--nue une sorte de comptine.

Les autres formes de distibutifs, (comme <u>ternae uiae</u> en Περὶ αἱρ., 403, etc...), n'offrent rien à signaler .

---ooOoo---

Chapitre VI

Les Adverbes

On relève environ 190 adverbes dans les Satires Ménippées. La plupart d'entre eux apparaissent à plusieurs reprises. A peu près 79 % de ces formes sont tout à fait classiques ; 24 mots seulement, pour des raisons diverses, attirent l'attention du lecteur.

I - Formes renforcées .

Certains adverbes, obéissant à une tendance qu'on retrouve dans toutes les langues, sont des formes renforcées. C'est, en général, un procé-dé du langage populaire que d'additionner un adverbe et une particule, ou plusieurs adverbes, pour les rendre plus expressifs (593).

La langue populaire archaïque offre déjà des exemples de ce procédé et Varron en reprend deux. En Seso., 469 :

in Thespiadum choro derepente

derepente est souligné par Nonius (594). De- , particule marquant l'achève-ment, (595) a pris une sorte de sens superlatif et a servi, de ce fait, à renouveler des formes plus ou moins usées. Derepente est surtout pré-classique (596), mais on le trouve chez Suétone et chez Tacite, preuve (597)qu'il avait été conservé dans une certaine langue (598).

Antidhac en Ag., 8 :

quid tristiorem uideo te esse quam antidhac,
Lampadio ? ...

est aussi une forme d'insistance, bâtie à partir de antid , renforcement de ante, en face de antehac classique. Antidhac est très fréquemment attesté chez Plaute ; or, comme ce fragment de Varron cherche à parodier la comé-die Plautinienne, le mot y est tout à fait à sa place (599).

o o

II - Formes tombées en désuétude .

C'est aussi un effet d'archaïsme que cherche Varron en employant

deux ablatifs très utilisés comme adverbes chez les vieux auteurs.

Ainsi, fréquent chez Plaute, mais apparaissant également chez Naevius, Caecilius et dans les Res Rusticae (600) est l'adverbe numero, ancien ablatif singulier de numerus, -i (601), qui ne se trouve, d'ailleurs, ni chez Térence ni chez Lucrèce, et qu'on cesse de rencontrer à partir de l'époque classique. C'est en [illegible], 411 :

quid puer rogasset et petasatus capite adnuisset ac discedens numero uenire ait adulescentem

Le fragment est trop incomplet pour qu'on se rende compte exactement du ton que veut adopter Varron.

Dans une citation, c'est à dire sans le prendre à son compte, Varron emploie l'adverbe horno en Eum., 146 :

cum in eo essem occupatus atque in schola curarer, ut scribit Scantius, "horno per Dionysia"

Horno est l'ablatif singulier de l'adjectif hornus, -a, -um, "de la saison", "de l'année", adjectif de la langue rurale, qui ne semble plus attesté après Columelle, étant remplacé par des dérivés de annus plus clairs [illegible].

o
o o
o

III - Formes en -itus .

Il existe un certain nombre d'adverbes en -tus en latin et en -τος en grec. On y pourrait reconnaître une désinence +-os d'ancien génitif-ablatif, (avec des valeurs concrètes nettement ablatives, ce qui correspondrait, en une synchronie très archaïque, aux fonctions primaires de ce cas), précédée d'un élargissement +-t- . ἔνθεν a pour sens "du dedans", ἔκτος, "du dehors", caelitus signifie "du haut du ciel". Puis, ces adverbes ont pris, parfois, une simple valeur localisante (602).

Lorsqu'il y avait une voyelle brève entre le radical et +-tos , elle prenait en latin le timbre -i- par suite de l'apophonie (603). On en a tiré l'impression qu'il existait un suffixe -itus et l'on a construit radicitus, sur radix, -icis, uaricitus, etc..., comme le mot qui intéresse Nonius (604) en Cr. cr. h. n., 78, medullitus sur medulla :

atque ut igni feruido medullitus

aquiloniam intus eruat frigedinem

Ce mot, certainement populaire, est à la fois ante et post-classique (605). Dans ce fragment de style poétique, qui cherche visiblement à frapper le lecteur, frigedo est un hapax. Medullitus va dans le même sens.

o

o o

o

IV - Adverbes en -ē .

En indo-européen, l'instrumental se formait parfois dans les mots thématiques par l'adjonction de la désinence -ĕ, (qui apparaît en toute netteté dans consul-e), à la voyelle thématique : ŏ + ĕ = ō, ou bien ĕ + ĕ = ē .

Le latin et le grec ont gardé ces deux formes, et pour certains termes, elles sont devenues des adverbes. Mais une certaine répartition s'est instaurée à l'usage. C'est ainsi que tutō , "en sécurité", par exemple, est la forme adverbiale classique, tandis que tutē est très rare (606). Aussi, Varron, pour créer un effet, écrit en Mod., 307 :

an qui gradu tolutili

temeriu' quam tute molliter uectus, cito

relinquat

Dans ce fragment, l'adjectif tolutilis et la construction même temerius quam tute ajoutent à l'effet de surprise recherché.

Varron ne se contente pas d'utiliser des formes rares ; au besoin, il crée lui-même, sur ce modèle, le mot qui lui manque .

En [illegible], 202, il cherche un mot d'allure poétique, signifiant "en travaillant l'airain". D'un composé +aerificus, -a, -um, à la fois très latin et très poétique de forme, qu'il crée (607), il tire aerificē .

Il faut toutefois remarquer une légère différence avec les compo--sés du type honorificus, qui sont ce que les spécialistes appellent des "tatpuruṣa" verbaux, ou composés de dépendance : "qui fait honneur", et le néologisme de Varron, qui ne signifie pas "qui fait l'airain", mais "qui travaille l'airain". Son sens résulte en gros du rapprochement des deux termes qu'il contient et du contexte où il apparaît.

Mais la fantaisie créatrice de Varron se contente de cet "à peu près" ; c'est d'ailleurs une des lois de la poésie d'après Verlaine ;

"Il faut aussi que tu n'ailles point
Choisir tes mots sans quelque méprise..."

Varron écrit donc en [illegible], 202 : (608)

Nil sunt Musae, Polycles, uestrae
quas aerifice duxti

o
o o
o

V - Adverbes en -im .

D'anciens accusatifs de thèmes en -i- sont demeurés en latin dans l'emploi adverbial (609). Parfois le substantif correspondant a même disparu : c'est la cas pour furtim, ductim, sensim, statim (610)...

Ces adverbes ont été mis en relation avec le participe en +-tus , à cause d'une certaine ressemblance dans la syllabe finale comme le montrent les couples tels que sensus / sensim, passus / passim, tractus / tractim, cursus / cursim, etc... , si bien qu'on a créé des adverbes en -im , qui ne correspondaient plus à aucun thème en -i-, mais à des adjectifs en -tus : priuatim, confestim, nominatim, articulatim, etc...

Les noms en -ti- étaient à l'origine des noms d'action, des noms verbaux, mais les adjectifs en -to-, eux, pouvaient être bâtis aussi bien sur des bases verbales que sur des bases nominales (611). On trouve donc des adverbes en -im comme summatim, chez Plaute, guttatim chez Ennius.

C'est ainsi que la langue juridique sans doute, vu les attestations de ce mot (612) avait créé un particulatim sur particula. On le trouve dans le fragment Age m., 17, (auquel on peut reconnaître une certaine allure juri-dique) :

terra culturae causa attributa olim particulatim hominibus, ut Etruria Tuscis, Samnium Sabellis

Nonius (613) rapporte deux fragments de Varron où apparaît un adverbe tolutim . Ce sont Ag., 9 :

haec postquam dixit, cedit citu' celsu' tolutim

et Tr. Tr., 563 :

nam ut ecus qui ad uehendum est natus, tamen hic traditur magistro
ut equiso doceat tolutim

Ce mot est archaïque et rare (614). En fait, il semble appartenir au vocabulaire du dressage des chevaux, peut-être à l'argot des gens de métier, et d'ailleurs cela expliquerait sa formation. "Dicitur quasi uolutim" dit Nonius, or uoluo, on le voit par le français volte, devait avoir un sens technique dans le langage des amateurs d'hippisme.

Tolutim pourrait donc être analogique de uolutim. Malheureusement, uolutim n'est attesté que dans ce passage de Nonius. Cependant sa création a pu être liée à l'adjectif en -to-, uolutus. Volutim a pu être soutenu par tributim, classique, en face de tributus et solutim (615) en face de solutus.

L'analogie de soluo (616) et de uoluo, dans la langue des éleveurs ou des cavaliers, a peut-être entrainé un +toluo, inattesté dans ce qui reste de la littérature latine, ou du moins des formes en tolū- , inexplicables autrement : tolutarius (617) et tolubilis (618). Et Novius, dans une de ses comédies crée un mot composé pour désigner l'habileté à parler : tolutiloquentia (619).

De toute manière, Varron montre ici son érudition ; après la langue de la basoche, il puise dans celle de l'équitation.

On a vu que le latin sentait un rapport entre les adjectifs en -to- et les adverbes en -tim (620).

En tirant -sim de sensim, "insensiblement, peu à peu, graduellement, sans qu'on s'en aperçoive", utilisé à toutes les époques, par une fausse coupe la langue populaire a fabriqué un adverbe à peu près de même sens : taxim , sur tac- , tiré de tāctus , (+tag-te/o- . Le sens en est "en touchant légèrement, du bout des doigts". On attendrait tactim qui n'est attesté que chez Probus (621); mais taxim devait être appuyé par des formes verbales plus ou moins figées, comme taxim, -is et taxat dans dumtaxat.

Varron utilise cet adverbe, - qu'attestent avant lui Pomponius et Lucilius (622) -, dans deux passages des Ménippées, en Tr., 188 :

nouos maritus tacitulus taxim uxoris soluebat cingillum

où nouos contribue à l'impression d'archaïsme, et en Mod., 320 :

hanc eandem uoluptatem tacitulus taxim consequi lapathio et tisana possum

Chaque fois, l'adverbe est placé dans la même formule allitérante "tacitulus taxim", où le diminutif est également destiné à renforcer l'effet créé. Cela ressemble à une sorte de locution toute faite, d'expression populaire que l'on n'analyse plus .

Sur l'adjectif coxus, "boiteux", se rattachant à une racine +k^{w}eg- (623), on a fabriqué coxim . Coxus, coxim , incoxare, doivent compor--ter un -s- , "dit désidératif", mais qui est, en fait, le suffixe -s- que l'on retrouve dans d'autres formations . De plus, ils ont pu être influencés par coxa, "la hanche" (624).

Coxim est sans doute vulgaire, puisqu'il apparaît dans Pomponius et Apulée (625) avec le sens de "en se tenant accroupi". Varron le rappro--che encore davantage de coxus et de coxa , en l'employant au sens de "en boitant". C'est encore un "à peu près" dû à sa verve (626) en Sesc., 474 :

... uereor ne me quoque , quom domum ab Ilio cossim uenero, praeter canem, cognoscat nemo

En face de mixtus, l'adjectif en -to- de misceo, on a créé mixtim, "en mélangeant" ou "en se mêlant", qui n'existe que chez Lucrèce (627) et en Parm., 387, si la conjecture est à retenir :

exeunt citi, strepunt, mixtim eunt, bount

Enfin, Nonius rapporte deux formes qui n'apparaissent que dans les Satires Ménippées, soit que Varron en soit l'auteur, soit que par hasard, on n'en ait pas gardé d'autre attestation. Il s'agit de expulsim, fait sur expulsus, participe passé de expello en Serap., 453 :

recte purgatum scito quom uidebis Romae in foro, ante lanienas, pueros pila expulsim ludere (628)

et exquisitim en Ai. Str., 18 :

acre aeger medicos exquisitim conuocabas ut conualesceret

Exquisitim est fait sur exquisitus de exquīro . L'adverbe classique est exquisitē.

Il semble, d'après les exemples étudiés, ou les adverbes évoqués à leur propos, que les formes en -im , (surtout en face des participes ou adjectifs en -tus /-sus), ont dû être très fréquentes dans la langue popu--laire, mais un peu dédaignées par le langage soutenu, si bien qu'elles n'apparaissent que chez les auteurs qui utilisent le style de tous les jours, ou en latin tardif, ou simplement dans les glossaires. C'est surtout, par conséquent la richesse du vocabulaire Varronien qui est à souligner.

o
o o
o

VI - Adverbes en -iter .

Dans la langue classique, pour les adjectifs autres que thématiques, il existait une caractéristique adverbiale en -ter. A l'origine, une forme comme fortiter devait être un cas "indéfini neutre", bâti sur le suffixe oppositif +-tere/o- , qu'on trouve dans dexter -(629).

Sur un adjectif en -bilis, très classique, mutabilis, Varron (630) a un adverbe en -iter (631). Cela n'a pourtant rien qui puisse surpren--dre ; est-ce par hasard si cet adverbe n'est pas utilisé ailleurs ? C'est en Cr. cr. h. n., 79 :

quibus instabilis animus ardens mutabiliter auet habere
et non habere fastidiliter inconstanti pectore

Toujours à propos du même fragment, Nonius fait remarquer (632) l'hapax fastidiliter, qui, lui, ne laisse pas d'étonner. On sent bien que ce mot se rattache à la famille de fastus, -us (633) et surtout de fasti--dium , "le dégoût", ancien et usité dans toute la littérature latine (634). L'adjectif correspondant est fastidiosus, et l'adverbe classique fastidiose .

ERNOUT - MEILLET (635) signalent "dérivés très rares : fastidilis, fastidibilis" . Si fastidibilis est chez Tertullien (636), fastidilis n'est attesté que dans un glossaire (637). Et pourtant, c'est sur lui qu'est construit l'adverbe ici utilisé par Varron .

La verve créatrice de l'auteur des Ménippées a dû, une fois de plus, se contenter d'à peu près ; il s'agissait simplement de suggérer le sens. Il a existé en latin des dérivés en -lis, ou en -°lis, (parmi lesquels, des adjectifs en -bilis), mais ils sont faits sur une base soit verbale, comme agilis, docilis, habilis, soit nominale, comme herbilis. Ici, d'où serait tiré fastidi- ? De fastidi-e/o- , comme on a hum-ilis de hum-e/o- , ou hosti-lis de hosti- ? Varron n'a pas dû se poser toutes ces questions . Il a dû plutôt se laisser emporter par son enjouement, car il y a de l'amu-sement dans ce fragment qui stigmatise la versatilité humaine. Les dérivés en -ilis qui reviennent : instabilis, mutabiliter, fastidiliter, la longueur des mots, les répétitions, les sonorités, insistent sur le fait qu'il y a une constante dans l'homme. La dissymétrie de la construction en chiasme : adverbe - verbe, verbe - adverbe, souligne que c'est l'inconstance.

\+ +
\+

On vient de voir des adverbes en -ter bâtis sur un thème en -i-. S'il s'était agi de thèmes consonantiques, on aurait eu le type audacter . Cependant les thèmes en -i- étaient les plus nombreux (63%). On en a retiré l'impression que la finale de ces adverbes était -iter, et on a conféré cette finale à des adjectifs qui ne devaient pas l'avoir. Quelques adverbes classiques sont de ce type : firmiter (6), humaniter. Ces mots pouvaient, dans certains cas, présenter un rythme intéressant, ainsi hum$\breve{a}$n$\breve{i}$t$\breve{e}$r en face de hum$\bar{a}$n$\bar{e}$, classique lui aussi.

Dans les Satires Ménippées, Nonius signale un certain nombre d'adverbes de ce type qui sont des "hapax", par exemple caduciter en Sat. frg. 360 ; dans des vers iambiques septenaires :

et ratione
aut fri/gidos / nimbos / aquai / cadu/citer / ruen/tis
pertimuerunt aquatilis querquetulae natantes

lubricer dans une formule de salutation familière en Oct., 347 :

uiue meque ama mutuiter

alors que la forme classique est mutuo . En Oct., 349, au lieu de la forme classique probe , on a probiter dans des trimètres anapestiques :

p$\bar{o}$stqu(am) $\breve{a}$u$\breve{i}$/d$\breve{a}$ l$\breve{i}$b$\breve{i}$/d$\bar{o}$ r$\breve{a}$p$\breve{e}$/r(e) ac c$\bar{o}$n/c$\bar{e}$d$\breve{e}$r$\breve{e}$ / c$\bar{o}$ep$\bar{i}$t

sĕqu(e) ŏpĭ/fĭcĭō / nōn prŏbĭ/tĕr clĕpĕ/re

o o
o

VII - Adjectifs neutres .

Enfin, dans trois cas, semble-t-il, Varron se sert comme adverbes d'adjectifs au neutre. On se contentera de les noter ici , cet emploi du neutre relevant plutôt du domaine de la syntaxe (639).

Il n'est pas le seul à utiliser le neutre acre comme adverbe. On le trouve chez Salluste (640), Apulée, (641) et peut-être Perse. La forme de Plaute, aussi bien que de Lucrèce, Cicéron, Horace, Tacite, etc..., est acriter. Acre est en Ai. Str.,18 :

acre aeger medicos exquisitim conuocabas ut conualesceret

Le fragment est bref, si bien qu'on ne peut en voir le ton, mais l'emploi de exquisitim semble déjà prouver que Varron a voulu y créer un effet.

C'est d'une façon plus ou moins adverbiale que se comporte le neutre dans le titre d'une satire : Mutuum muli scabunt, "les mulets se grattent l'un l'autre". Comme il s'agit d'un proverbe latin, on peut y voir une tournure de langue populaire, mais non une forme propre à Varron.

L'origine de ce tour doit se trouver dans des expressions où entre mutuum, -i, "emprunt", (643), puis "réciprocité" , comme dans "mutuum fit" (644), ou "mutuum facere cum aliquo" (645) "rendre la pareille à quelqu'un", où mutuum a pu être pris pour un adverbe du type de multum.

Enfin, c'est un emploi personnel à Varron que l'on relève en End.,106, - malheureusement le fragment est tronqué - :

qui si ut uigilare matura coepisti in eo retinueris (646)

Cicéron utilise l'adverbe mature .

o
o o
o

Dans des circonstances bien déterminées, et, somme toute, peu nombreuses, si l'on regarde les statistiques, Varron s'amuse donc à créer des adverbes. Mais il s'amuse surtout à puiser dans le vocabulaire innombra-

-ble de la langue archaïque, de la langue populaire, des argots de métier, si bien qu'encore une fois, c'est son immense érudition et l'utilisation judicieuse qu'il en fait, qu'il faut admirer .

---ooOoo--

Chapitre VII

La Morphologie Pronominale

///n ne relévera ici que les formes qui ne sont pas conformes à l'usage classique.

I - Pronoms personnels .

En ce qui concerne les pronoms personnels, aucune forme ne mérite de remarque, sauf peut-être le datif singulier de la première personne. On lit trois fois mi dans les Satires Ménippées, en Pap. pap., 375 :

dominum conuiui, uinum aliudue quid mi laudato

en Quinqu., 443 :

quid medico mist opus ?...

et en Ingl., 219 :

... a me quae feram mi ignoscite ...

En revanche, on lit 16 fois la forme mihi. Ces faits ont déjà été examinés dans la partie concernant la phonétique, mais ils ne sont pas toujours uniquement phonétiques.

Lorsqu'on a la graphie mi , l'explication peut être de deux ordres ; elle est phonétique, lorsque la forme mihi du datif singulier, issue de +me-bhei par dissimilation (647), puis abrégement iambique, entraîne par contraction en latin mĭ .

Mais +me-bhei est en indo-européen une forme tonique. Or l'indo-européen a connu probablement des formes atones ; pour la première personne du singulier, au datif, ce devait être +me/oi , correspondant au grec μοι et au skt. mē. Cette forme donne en latin mī (648) .

Lorsque, en Pap. pap., 375, en Quinqu., 443 et en Ingl., 219, Varron écrit mi, s'agit-il de la forme tonique contractée ou de cette ancienne forme atone ? On pourrait pencher pour la forme atone, étant donné que dans les trois fragments, mi s'appuie de façon évidente sur le verbe qui suit : mi laudato, (c'est un datif éthique), mist opus , mi ignoscite avec élision. Est-ce que, toutefois, cette question se posait à un Latin, pour qui il

existait une seule forme mi, datif singulier de ego ? (649)

o
o o
▫

II - Les Possessifs .

Du point de vue morphologique, il n'y a aucune remarque à faire dans les Satires Ménippées sur les pronoms et adjectifs possessifs.

o
o o
o

III - Les Relatifs .

On laissera de côté les études historiques permettant d'affirmer la parenté initiale du relatif et de l'interrogatif, et les divers avatars que les formes en $^{+}k^{w}i-$ et en $^{+}k^{w}o-$ ont subis. Quels qu'ils soient, dans la langue de Varron, il y a des formes de relatifs senties comme telles, des formes d'interrogatifs, des formes d'indéfinis.

Sur les formes du pronom relatif au nominatif, accusatif, au masculin ou au neutre singuliers, il n'y a rien à signaler dans les Ménippées.

+ +
+

Pour le génitif singulier, on trouve la forme cuius, qui est clas--sique. En latin, elle pouvait être scandée de deux façons différentes : cŭius est la scansion classique ; elle dénonce la gémination du yod , qui explique, d'ailleurs, la conservation de ce phonème (650).

La scansion monosyllabique est très souvent attestée chez les poètes archaïques. Il semble que ce soit un simple artifice métrique.

Mais les deux fragments des Satires Ménippées où apparaît cuius semblent en prose.

+ +
+

Pour le datif singulier, on trouve partout dans les Satires Ménippées , la forme cui, (Eum. 130 ; Marcop., 292 ; Τοῦ π. τὸ π., 556 et dans le titre : Postumi cui Seplasia fetet). Est-ce que cela vient de Varron ? Est-ce une réfection des copistes ? On enseigne, en effet, (651)

que la forme quoi, monosyllabe long, s'est maintenue jusqu'à l'époque de Quintilien (652). A ce moment-là, seulement, la graphie quoi fut remplacée par la graphie cui. Toutefois, quoi ne devait être rien de plus qu'un archaïsme orthographique (653) et depuis longtemps la prononciation devait correspondre à cui . Est-ce ce que veulent marquer les codd. ?

Dans les fragments qu'on peut scander, Eum.,130 qui est en hexamètres dactyliques et Τοῦ τὸ π., 556 qui est en sénaires iambiques, cuī est monosyllabique, ce qui est classique.

\+ +
\+

Pour l'ablatif singulier, Varron emploie dans les Satires, quō ou quā, selon le genre (654).

L'étude historique apprend qu'il a existé à date ancienne une autre forme d'ablatif quī . Elle a été souvent associée à cum , pour donner quicum, mot qui s'est maintenu de façon un peu figée dans la langue classi--que, - on le trouve encore chez Cicéron - .

Varron ne dit jamais quocum dans les Satires,mais on lit en Σατ.512 :

"ego" inquit, "ei eam suppetias, quicum mihi nec res nec ratio est,
' dissociataque omnia ac nefantia' ? "

Cette forme qui de l'ablatif singulier du pronom relatif était devenue plus ou moins adverbiale, étant sortie de la déclinaison. Elle a été utilisée même à la place de quibus, ainsi chez Plaute (655). Or, on lit justement en Ταφ Μεν.528 :

at in segetibus post messem colligebant stramenta, qui domicilia colerent

Peut-être Varron, évoquant la vie des Anciens, a-t-il voulu donner un air à la fois archaïque et poétique à sa morphologie ?

o
o o
o

IV - Les Interrogatifs .

On examinera les formes de l'adjectif et du pronom interrogatifs qu'emploie Varron. En réalité, tous ces mots ont une origine commune, et

La répartition entre pronom et adjectif, entre relatif, interrogatif et indéfini, a été faite à date historique, non sans que certaines formes interfèrent avec d'autres .

On enseigne d'habitude que le pronom interrogatif a la forme quis au nominatif masculin singulier - on la trouve en Deu., 88, Eum., 130 et 149, Sex., 500 -, et l'adjectif interrogatif, la forme qui (656). Mais cet usage est un phénomène récent en latin et n'était peut-être pas très respecté dans la langue parlée, ce qui expliquerait la forme quis en Est m. m., 113 :

quis in omni uita heluo, αἰῶν δείσας , olfacit temetum ?

Il est vrai que dans ce cas, heluo peut être considéré comme une apposition à quis, et non comme le sujet ; quis redevient alors pronom. La même expli-cation peut s'appliquer en Eum., 130 :

denique quis, sanus, sit auarus ... ?

Il faut supposer un arrêt de la voix après quis, ce qui est beaucoup plus satisfaisant pour le sens , - et ce qui correspond d'ailleurs à la coupe trihémimère dans cet hexamètre dactylique -.

\+ +
\+

D'après VAHLEN (657), on aurait une forme adverbiale quī , "comment", issue d'un ablatif singulier du pronom interrogatif figé, en Eum., 158 :

primum iste qui meret sestertios uicenos

si l'on considère ce fragment comme une question :"D'abord comment celui-ci gagne-t-il vingt sesterces ?" . Et la réponse en serait le fragment Eum., 157 :

"Quia plus", inquit,"merere debet in quo est uirtus"

Cette hypothèse est plus satisfaisante que celle qui fait de qui un pronom relatif au nominatif singulier et qui, alors, laisse la phrase inachevée.

\+ +
\+

En Marcip., 287, on relève la forme de neutre pluriel qua :

eodem coniecisse mera miracula nescio qua

Il s'agit de la forme ancienne bâtie sur +k^{w}e/o- . Le pluriel neutre était +$k^{w}(e)H_2$ = quă en latin, conservé dans les emplois d'adjectif indéfini. Ici, nescio qua peut être pris pour un adjectif indéfini. L'inter--rogatif et le relatif ont une forme renforcée au moyen de la particule -ī, (658) et c'est elle que l'on attend ici, car étymologiquement dans l'expres--sion nescio quis ou nescio qui , on utilise un interrogatif.

\+ +
\+

Pour le datif-ablatif pluriel, Varron a partout quibus (659) forme courante en latin pour le relatif et l'interrogatif. Dans le seul fragment Mod., 309, on lit :

quis poculis argenteum chorum intro ibit popino ?

où quis doit être un adjectif interrogatif à l'ablatif pluriel se rapportant à poculis. Cette forme issue, selon le genre, de +k^{w}ois ou de +k^{w}ais, est employée chez les poètes et les prosateurs archaïsants comme Salluste et Tacite (660) . Cicéron s'en sert dans sa correspondance (661).

Varron a dû vouloir donner un air archaïsant à ce passage , un ton poétique et recherché, ce qui correspond à l'utilisation de termes comme chorus et argenteus et ménage une chute inattendue avec popino en fin de vers (662).

o
o o
o

V - Les Indéfinis .

Dans l'emploi des indéfinis aussi, on remarque quelques confusi--ons entre les formes considérées traditionnellemnt comme pronominales et celles considérées comme adjectivales. (663).

On lit "normalement" en End., 105 :"... si quis melius operam sumeret ...", en Ὀν. λυρ., 350 :"si quis μελῳδεῖν δεινός ἐστι...", en Ταφ. Μεν., 527 :"quo quis certasset animo ...". Mais on est plus surpris de trouver en Test., 547 :

si quis mihi filius unus pluresue in decem mensibus gignantur, ii si erunt ὄνοι λύρας exheredes sunto. Quod si quis undecimo mense κατὰ Ἀριστοτέλην natus est, Attio idem quod Tettio ius esto apud me

Le second si quis, où quis est un pronom se comprend. C'est peut-être, par une sorte de rime, cette seconde forme, - qui était dans la pensée de Varron -, qui a entrainé la première :"si quis ... filius...", où quis semble un adjectif. Il est vrai que dans la première proposition apparaît une anacoluthe , (verbe au pluriel par accord avec plures) ; peut-être ne faut-il pas y chercher une syntaxe trop stricte. Il se pourrait que Varron ait voulu utiliser ici une langue archaïque, un peu "raboteuse", (comme le prouvent les formes esto et sunto). En commençant la première phrase par si quis ..., il pensait peut-être, au départ, faire de celui-ci un pronom , et filius unus pluresue aurait été une sorte d'apposition. (D'ailleurs quis est séparé de filius par mihi.) L'auteur a pu rechercher volontairement ces heurts soit pour évoquer les vieilles formules, soit pour suggérer la simplicité des braves gens qui obéissent à leur bon sens et non aux subtilités du droit.

En revanche, c'est la forme pronominale quis qu'on attendrait en Lex M.,236 : (664)

si qui patriam
maiorem parentem extinguit in eo est culpa quod facit
pro sua parte is qui se eunuchat aut ali qui liberos
producit

On peut, peut-être, reprendre ici l'explication que A. MEILLET (665) donnait pour quī, adjectif indéfini - interrogatif. Il s'agirait d'un ancien nominatif singulier +quŏ sans désinence, dont -i se serait allongé comme il est de règle en latin dans les monosyllabes qui ne sont ni procli--tiques ni enclitiques.

Ce +quŏ devenu quī aurait été affecté , selon A. MEILLET, à l'emploi d'adjectif indéfini - interrogatif. Mais on peut penser qu'à l'ori--gine, comme ces catégories n'existaient pas, il était indifféremment adjectif ou pronom. Et Varron conserverait ici, dans une formule qui veut ressembler à une vieille loi, cette forme très archaïque (666).

De toute manière, l'usage de Varron n'est pas isolé, et ces sortes de confusions étaient assez fréquentes en latin .

+ +
+

Au nominatif-accusatif du neutre singulier, le pronom indéfini est toujours quid (Pap. pap., 375 ; Τοῦ π. τὸ π., 556 ; Sat. inc., 584). Mais en Ἄνθρ., 41, on lit :

nam in omnibus legi κατ' ὀνειράτων ne dares, ne polliceres quid datum est

(si l'on garde la leçon des codd.). On attendrait ici le neutre du relatif quod. Il semble cependant qu'il ne puisse y avoir ce genre de confusion morphologique. Peut-être faut-il y voir plutôt un fait relevant de la syntaxe . " Quis n'est jamais employé comme relatif.", remarque A. ERNOUT (667), "Dans les phrases où il semble jouer ce rôle, il a une valeur nette d'indéfini, par exemple dans le fragment de la loi des XII Tables (1, 4): proletario iam ciui quis uolet uindex esto , ou dans Caton, (Ag., 145) : homines eos dato, qui placebant (domino) aut custodi, aut quis eam oleam emerit. Dans les deux cas, quis est un indéfini."

Certainement, c'est un indéfini qu'il faut voir aussi en Ἄνθρ., 41 :"J'ai lu ... qu'il ne faut pas promettre tout ce qui a bien pu être déjà donné".

+ +
+

Pour quidam , autre indéfini avec adjonction de la particule -dam, le neutre du pronom est quiddam qu'on trouve en Flaxt., 177 :

... habet quiddam enim ἐλκυστικόν prouincialis formonsula uxor

En Τρ. τρ., 562, en revanche, Varron a peut-être écrit (668):

illud uero quoddam animae meae, ut ego non metuam fulmen, ...

Peut-être faut-il voir en quoddam un adjectif indéfini se rapportant à illud ... animae meae - Il serait difficile d'admettre qu'il y a eu de la part de Varron confusion entre quiddam et quoddam , et qu'il s'agit ici du pronom - .

+ +
+

Le manque de distinction entre adjectif et pronom apparaît en ce qui concerne aliquis. C'est ainsi qu'on peut s'étonner de trouver en

Eum., 126 :

postremo nemo aegrotus quicquam somniat
tam infandum, quod non aliquis dicat philosophus

où aliquis a nettement un statut d'adjectif.

\+ +
\+

Un certain nombre d'adjectifs ont été attirés par le latin dans la catégorie des indéfinis : unus, nullus, totus, etc... Parmi ceux-là, une forme de alius retiendra l'attention. C'est en Lex M., 236 le datif singulier ali :

... in eo est culpa quod facit
pro sua parte is qui se eunuchat aut ali qui liberos
producit

alors que dans l'autre fragment où le datif singulier de alius est attesté, en Mel., 304 , on lit :

... dicimus alius alii : uale

Un tel datif n'est pas inconnu puisque A. ERNOUT (669) signale dans la flexion de alius :"Le génitif alīus est rare, on tend à le rempla--cer par alterius, le datif est souvent contracte : alī . Dans la langue parlée, ces formes sont remplacées par des formes empruntées aux thèmes en -a et en -e/o- " (670) .

Le datif alī n'est peut-être pas, d'ailleurs, une forme contracte (671). En effet, il n'est pas interdit de penser qu'en Lex M., 236, Varron emploie un datif alī de alis, qui devait vivre dans la langue popu--laire. Ceci contribue, avec si qui, à donner un tour archaïque au fragment. Au contraire, en Mel., 304, le ton étant différent, il emploie la forme alii. Dans le groupe alius alii, une question d'isosyllabisme intervient peut-être.

o
o o
o

VI - Les Anaphoriques .

En ce qui concerne is, ea, id, seules peuvent entraîner quelques remarques dans les Satires Ménippées les formes de génitif et de datif

singuliers et de nominatif masculin pluriel .

Le génitif singulier présente une forme *eius* qu'on peut expliquer à partir de +*ey - s - y - os*, à moins qu'il ne s'agisse d'une forme analo-gique de *cuius*. Cela justifierait la scansion *ēius* qui postule la gémina-tion du *yod* (672).

Il pourrait être intéressant de connaître l'attitude de Varron sur ce point. Mais les fragments des *Ménippées* où apparaît ce génitif semblent en prose.

\+ +
\+

Pour la même raison, on ne peut prendre position sur les deux formes de datif singulier *ei* en *Cycn.*, 81 : "*... uestimenta ei opus sunt...*" et en *Σκιαμ.*, 515 : "*... ego ... ei eam suppetias...*"

Le datif ancien *eiei* se trouve encore dans la *Lex Repet.*, 1, 12 . Mais d'après P. MONTEIL (673), il ne s'agit que d'une graphie archaïsante pour +*eyī*, forme refaite sur *eius* . Il y a ainsi une scansion *ēī* (674) et une scansion *ĕī* , "classique", analogique de *ĕō*, etc...

\+ +
\+

En *Test.*, 547, on trouve *ii* comme nominatif pluriel : *... ii si erunt ὄνοι λύρας ...* . Il s'agit d'une forme intermédiaire entre la forme étymologique +*ey-oi*, devenue phonétiquement *ii*, puis *ī* , - qui est normal à l'époque républicaine -, et *ei*, sans doute analogique de *eos*, *eorum*, etc...

o
o o
o

VII - Les Démonstratifs .

Parmi les démonstratifs, il faudrait parler du génitif singulier de *ille*, si les fragments où il se trouve, (*Parm.*, 397 et *Prom.*, 438) étaient en vers . Mais ce n'est pas le cas , si bien qu'on ne sait pas si Varron utilisait les formes anciennes en *illīus* ou les formes classiques en *illĭus*. Cette dernière hypothèse doit être la bonne, puisqu'il s'agit de langue courante et de prose.

D'après P. MONTEIL (675), ce sont les formes illĭus et istĭus qui seraient anciennes (676), étant construites à l'origine sur cuius (677). Les formes illīus et istīus, attestées chez les poètes anciens seraient artificielles et dues au croisement de istĭus et de istī, de illĭus et de illī, autres formes de génitif singulier attestées à date ancienne (678).

Or, dans les Satires Ménippées, en M. m. sc., 324, on trouve illi (679) :

> ut grallatores qui gradiuntur, perticae sunt ligneae φύσιν ἀκίνητου et ab homine eo qui in is stat, agitantur, sic illi animi nostri sunt grallae crura ac pedes nostri, ex se ἀκίνητου sed ab animo mouentur (680)

Ceux qui considèrent la forme illīus comme étant la plus ancienne, expliquent parfois une forme telle que illī par la syncope de la voyelle brève dans le groupe du type illī(u)s modī, puis la sonorisation et la chute de s (avec un allongement inutile ici) devant l'initiale sonore du mot suivant : illī modī.

Mais outre que cette explication est bien complexe, elle n'a aucune valeur dans le cas de istī formae, où f est une consonne sourde.

Si l'on pense que la forme ancienne est illĭus et istĭus, et que illīus et istīus viennent d'un croisement avec istī et illī, on peut supposer que istī et illī sont d'anciens adverbes en -ī (681), c'est à dire en $^{+}$-yH$_2$, n'ayant aucune place à l'origine dans la déclinaison et n'étant ni masculins ni féminins (682) . On aurait donc affaire, par exemple, à un groupe $^{+}$ist-yH$_2$ mod-ŏs , mod-ŏs , destiné à devenir modus, pouvant prendre n'importe quel cas . La seule expression ayant survécu aurait été isti modi , parce qu'il y avait rime et qu'à la rigueur, dans la langue populaire, istī pouvait être interprété comme accordé avec modī (683) .

Le sens de illī aurait été "en ce qui appartient à cela, en ce domaine-là". Que Varron , en M. m. sc., 324, l'ait employé avec le sens de "en ce domaine-là", n'est pas sûr ; il a pu le prendre pour un génitif singulier du même type que animi . Cependant, si l'on interprétait illi comme un adverbe, le texte prendrait un sens très satisfaisant :" De même que pour ceux qui marchent en équilibristes, il y a des perches en bois, inertes

par nature, et elles sont agitées par l'homme qui se tient dessus, de même, en cet autre domaine-là, il y a des perches de notre esprit : les jambes et les pieds, inertes par eux-mêmes, mais elles sont mues par l'esprit."

Ces formes en -Ī issu de +-yH2 ont peut-être d'autant plus facile--ment disparu qu'en certains cas, elles devaient avoir un sens très voisin d'un autre adverbe illī , (ou illīc issu de illī-ce), reposant sur d'anciennes formes de locatif en -ei . Il existait donc un autre adverbe illī qui signifiait "à cet endroit-là". D'après le principe d'économie, la langue n'en a gardé qu'un (684).

\+ ‡
+

Le démonstratif iste, -a, -ud apparaît 5 fois dans les Satires Ménippées (Eum.,137 et 158 ; Mod.,314 ; Ὀν. λυρ., 360 ; Σκιαμ.,512) . En quatre endroits, il n'y a rien à en dire du point de vue morphologique. En Mod.,314, on trouve la forme de génitif pluriel storum :

quam storum quorum uitreae togae ostentant tunicae clauos

S'agit-il d'un phénomène phonétique d'apocope (685) ? S'agit-il d'un phé--nomène morphologique ? Il existe une forme ste chez Plaute et Caecilius (686).

Les opinions sur la façon dont ce démonstratif est composé diffèrent . Certains (687) pensent que iste se compose d'une particule préposée is- et du démonstratif te . La particule is- ne se retrouve pas hors du latin. Il est difficile d'y voir une forme fixée de is, ea, id . L'ombrien a une formation parallèle à celle-ci, mais avec une particule es-. L'élément fléchi est le démonstratif correspondant au skt. ta, tā , au grec τό , au gotique þo . Le nominatif singulier aurait dû ressem--bler au skt. sá , au grec ὁ , ἡ ; le latin ne l'a pas conservé.

Pour P. MONTEIL, (688), iste résulte de l'adjonction à is, nomi--natif masculin singulier de is, ea, id , de la particule -te, particule invariable correspondant au thème fléchi +te/o- (689). Initialement, la flexion devait concerner le premier terme seul, mais dès les plus anciens textes, les indices casuels auraient gagné la finale du mot, laissant subsister à l'initiale une forme figée is. Le nominatif iste, avec sa finale serait un résidu de l'état ancien, - quoiqu'on puisse attendre +istus

puisque ista a été refait -.

Toutefois, si le processus décrit par P. MONTEIL , et ceux qui partagent son opinion, est attesté pour ipse , (690), il ne l'est jamais pour iste, ce qui est étonnant.

Pour A. MEILLET et J. VENDRYES (691), le mot est formé d'une parti--cule is- invariable, suivie d'un thème +te/o-, ainsi istud = τόδ(ε) istum = τόν. Le nominatif singulier, disent-ils , a une finale obscure. (Mais on peut l'interpréter comme un nominatif sans désinence, présentant la forme à degré e.)

Il semble que ce soit l'opinion la plus plausible. Si is- est une particule, on peut imaginer une forme à degré e, utilisée par l'ombrien, et une forme à degré zéro, utilisée par le latin, soit sous la forme s-, soit sous la forme °s- = is- avec anaptyxe (692) .

o
o o
o

En Mod., 311 :

trimodiam amphoramque eadem temeti ac farris modum

eādem est employé adverbialement ce qui ne semble attesté que chez Plaute. Il se peut que Varron ait voulu ici évoquer la comédie latine, mais le fragment est trop bref pour qu'on puisse en tirer une quelconque certitude. (693) .

o
o o
o

Comme on l'annonçait au début, on n'a cité que les formes qui n'étaient pas tout à fait classiques. Mais, on l'a vu au passage, Varron fait , par ailleurs, un très grand emploi des pronoms et adjectifs prono--minaux sans qu'il y ait rien à signaler.

D'une façon générale, sa morphologie pronominale doit être celle des 'honnêtes gens' de Rome , même dans les cas de confusion entre adjectifs et pronoms, avec quelques formes destinées à créer des effets par évocation .

---ooOoo---

Chapitre VIII

La Morphologie Verbale

Certaines formes verbales dans les Satires Ménippées réclament des remarques. Le lot le plus important va être constitué par les hésitations de Varron entre la voix active et la voix déponente pour certains verbes. Ces hésitations sont très nombreuses, mais cette incertitude n'est pas propre à Varron. On la trouve tout au long du latin, de Plaute à Tertullien, et même chez Grégoire de Tours.

LES VOIX

Avec les "erreurs" de genre, en ce qui concerne les noms, les "erreurs" de voix constituent la plus importante cause de conservation, par Nonius ou d'autres grammairiens, des fragments des Ménippées. Le plus souvent, pour ne pas dire toujours, le lemme se réduit à une simple constatation , comme "miras pro miraris", suivie du fragment, sans aucune explication, - si bien qu'on pourrait en retirer l'impression que les Satires Ménippées sont un recueil de formes fautives.

Ce serait une conclusion erronée, car dans la grande majorité des cas, Varron a les formes actives ou les formes déponentes qui apparaissent ailleurs : sequor, loquor, ecfor, etc...

Ce serait faux, pour une autre raison : car, loin de se tromper involontairement, Varron, au contraire, joue en très grand artiste des fines possibilités que lui offre en latin l'existence de deux voix : l'actif et le "moyen" .

I - Opposition entre "actif" et "moyen" .

L'opposition entre ces deux voix est, en effet, quelque chose d'extrémement subtil, d'autant moins visible que la voix active "répondant à une nouvelle manière d'envisager le procés, s'affirme si fort" (après sa création dans les langues indo-européennes), "que cette tard venue manifeste vitalité, stabilité, tandis que la voix intransitive s'étiole"

Les formes déponentes en latin, héritières du moyen indo-européen sont difficiles à interpréter d'une façon unique. "Une unité un peu vague, une unité de ton faudrait-il dire peut-être, se laisse cependant reconnaî-tre "(694) . Elles sont caractérisées par l'affixe $^{+}$-r . Il semble que leur valeur commune soit de souligner l'affection du sujet grammatical par le procès (695).

Il y a déponent en latin, lorsque dans le rapport sujet / verbe, le sujet est senti comme indissolublement lié au procès, à la fois agent et patient. Si dans ce dosage, la fonction d'agent l'emporte, on quitte la voix moyenne pour l'actif ; si c'est la qualité de patient qui domine, on quitte le déponent pour le passif. Ce dosage est laissé à l'appréciation personnelle du locuteur pour certains verbes. C'est pourquoi des déponents traditionnels apparaîtront parfois avec des formes actives, et vice versa.

o o
o

II - Formes actives au lieu de formes déponentes .

Le dosage "agent / patient" peut varier, comme on vient de le voir, dans le cas de certains verbes. Mais il en est d'autres pour lesquels les rapports de ce dosage sont immuables : nascor, morior, par exemple. Ce sont évidemment "des procès qui ont leur siège dans le sujet grammati-cal et vis à vis desquels la distinction d'agent et de patient n'a pas de sens" (696). En ce cas, -r, à valeur intransitive en latin, ne fait que renforcer une notion liée au sémantisme. Toutefois, comme morphologie et sémantisme exprimaient la même idée, le sujet parlant a pu avoir l'impression d'une surcharge et l'on comprend alors que "dans des cas de ce genre, le verbe ait pu sans inconvénient, sans déperdition sémantique sinon sans déperdition impressive, reprendre une forme active" (697) .

Ces deux faits, joints à un troisième, à savoir que les désinen-ces de la conjugaison médio-passive étaient en latin moins simples que celles des formes actives, ont amené peu à peu, et surtout dans la langue populaire, une perte morphologique du déponent (698).

Varron, dans les Satires Ménippées, présente ainsi des formes actives, alors que partout ailleurs c'est le déponent qui est attesté. Ainsi, Nonius, (p. 480, 23) signale "miras pro miraris" à propos des fragments suivants : Eum., 132

hospes quid miras nummo curare Serapim ?...

et Eum., 133 :

aut ambos mira aut noli mirare

de me de eodem

Mirari n'est pas dans les Ménippées. C'est pourtant la forme la plus courante à Rome, puisque mirare est dans les inscriptions (699) et mirari ne prend un sens passif que chez Grégoire de Tours (700).

Pourtant, dans miror, le déponent se justifie. Il s'agit d'un procès où le sujet est seul. Ce procès l'engage, l'intéresse éminemment. Le sujet est "empli" par un certain sentiment, il est affecté par le procès (701). Pourquoi Varron a-t-il ici utilisé l'actif ? Certes, il peut s'agir d'une forme vulgaire (702), fautive, qui serait là pour créer un effet par évocation.

Mais la valeur subjective y est déjà soulignée par le suffixe $^{+}$-eH$_2$- (703) et les composantes moyennes des présents en -ā- ne sauraient être contestées (704). Un grammairien aussi subtil que Varron a pu sentir que, puisqu'il y avait le morphème -a- , l'affixe -r , tautologique en quelque sorte, pouvait être supprimé.

D'autre part, le moyen dans mirari s'explique par le sens premier du verbe "être frappé d'étonnement". Mais cette signification peut être infléchie de façons différentes selon le locuteur : ici, la fonction d'agent du sujet a pu réduire à rien sa fonction de patient. Le verbe prend alors le sens de "trouver étrange", "juger bizarre", et se présente à la même voix que puto, censeo, etc... (705)

Nonius, (p. 477, 22), indique "rixat pro rixatur" dans deux passages des Ménippées , Arm. iud., 43 :

illic uiros hortari ut rixarent praeclari philosophi

et Serr., 458 :

dormit alius, nimirum uigilant, clamant, calent, rixant

Rixari est seul attesté partout ailleurs (706).

Il s'agit comme précédemment d'un verbe à suffixe -ā- (707). En Serr., 458, l'actif peut avoir été choisi, entre autres raisons, pour donner une rime à clamant et uigilant, et à cause de son isosyllabisme avec clamant et calent.

La forme active peut être analogique de certare, pugnare, qui ne se présentent jamais comme déponents. Mais J. PERRET fait remarquer (708): " L'analogie ne joue que rarement par contiguité purement mécanique, elle est le plus souvent l'instrument de tendances en rapport avec un certain sentiment des valeurs linguistiques et certaines intentions de traduire une représentation du réel." Or précisément, rixor déponent devait avoir une valeur d'engagement du sujet plus grande que pugno ou certo. Lorsqu'on ne veut pas souligner cette valeur, on emploie la même forme que pour pugno ou certo, c'est à dire la forme active. En Serr., 458, comme en Arm. iud., 43, Varron a peut-être désiré mettre en lumière le fait que les combattants luttaient sans engager à fond leur personnalité, sans se sentir vraiment "concernés", qu'ils se battaient pour la forme, en quelque sorte (709). Et cette valeur serait rendue particulièrement comique en Arm. iud., 43, par l'apposition "praeclari philosophi" ; "exhorter à se battre en illustres philosophes" serait une pointe contre ces gens qui peuvent défendre aussi bien le pour que le contre, sans croire à rien. La morphologie traduirait l'ironie de l'auteur et son dégoût des stériles bavardages philosophiques.

Si Serr., 458 décrit une séance au sénat, l'ironie n'est pas moindre de montrer les hommes politiques en train de se battre, mais sans que cela engage leurs convictions intimes, eux qui militent un jour dans un parti, le lendemain dans un autre...

On a l'habitude de rencontrer à la forme déponente le verbe consolari, ainsi que le simple solari . Or Nonius, (p. 473, 24), relève consolare en Oedip., 348 :

per idem tempus Oedipus Athenas exul uenire dicebatur qui consolaret

L'actif se trouve ici pour la première fois (710) . Consolari est considéré

comme passif dans St Augustin, Juvénal, et peut-être Tertullien (711). Comme dans les cas précédents, on a affaire à une forme suffixée en -ā- .

D'autre part, à consolor, la langue a tendu à opposer desolo , d'une étymologie tout à fait différente puisque c'est un dérivé de solus. Desolo a pu entraîner son contraire vers la voix active (712).

En troisième lieu, consolor était au moyen, car ce moyen exprimait l'implication du sujet dans l'action : on donne de soi-même pour réconforter autrui (713). Il y a émanation du sujet et de ce qui se rapporte à sa sphère propre.

Mais dans de tels verbes, la fonction d'agent pour le sujet l'emporte de beaucoup sur l'état de patient ; il est donc naturel d'y trouver la forme active, qui ne devait pas être personnelle à Varron , en son temps, mais qui devait vivre dans la langue parlée, vu la fréquence avec laquelle elle apparaît ensuite.

Si le moyen s'explique dans le cas de polliceor , en raison de l'engagement personnel qu'implique le sens de ce verbe, on trouve cependant l'actif dans les Satires Ménippées, en [illegible], 41 :

nam in omnibus legi καθ' ὑπερβατόν ne dares, ne polliceres quid datum est (714)

Le verbe polliceor est employé avec un sens passif quelquefois (715). Il a une forme active "pollicita fides" chez Ovide (716) , (où du moins pollicita peut laisser supposer un polliceo, mais ce n'est pas certain, car l'adjectif en -to- d'un verbe déponent peut avoir aussi un sens passif.)

Ici, Varron veut peut-être laisser entendre que la promesse ne pourrait engager profondément le sujet, puisqu'il promettrait quelque chose dont il saurait pertinemment que cela a déjà été donné, ou que c'est irréalisable : promesse de "Gascon", en quelque sorte !

Il y a peut-être aussi un souci de rime entre dares et polliceres .

\+ +
\+

Dans d'autres cas, en employant l'actif au lieu du déponent, Varron utilise la forme originelle du verbe.

C'est ainsi qu'il a demolio en Prom., 439 :

et tamen non demolio rostra

Certes, c'est demolior, qu'on trouve toujours chez Cicéron. Demolio se rencontre chez Naevius, c'est à dire chez un auteur archaïque. Demolior apparaît parfois avec un sens passif (717).

On semble autorisé à penser qu'à l'origine, molior, dérivé de moles, avait une forme déponente qui s'accordait avec son sens de "faire effort pour remuer ou pour se déplacer" (718). Mais ce n'est pas le cas de demolio qui signifie "mettre à bas, détruire" (719) .

Il est très probable que c'est l'influence de molior qui a, par la suite, entraîné demolio dans la catégorie déponente. Mais à l'origine, rien ne justifiait ce classement, et Varron, avec sa grande intuition de la langue latine, rend cette fine nuance.

La même explication vaudra pour uago, employé deux fois dans les Satires Ménippées et deux fois à la forme active (720). Le texte de Herc. t. f., 216 est le suivant :

per maritimas oras uagat

et celui de Ps. Ap., 441 :

cum sex pueri et puellulae pariter item sex
aut septem in utroque cum choro pari uagarunt

Ce werbe est actif chez les poètes anciens (721). Chez Cicéron, Tite-Live, Pline, etc..., il est déponent. Ce peut être dû à l'influence de sequor, de palor, qui a le même sens , de fallor.

L'effet d'archaïsme, d'ailleurs, est assez bien venu en Ps. Ap., 441, du moins, car le manque de contexte en Herc. t. f., 216 empêche de conclure. En ce qui concerne les pratiques religieuses, on a souvent relevé chez Varron un goût certain pour le culte ancestral, qu'il évoque au besoin par la morphologie .

\+ +
\+

Parfois les deux formes coexistent de façon courante en latin, mais la différence entre l'actif et le déponent est très nette. C'est le cas pour merere et mereri . Les deux verbes semblent également attestés

(722). Mais C. HERNANDO BALMORI (723), après avoir analysé un certain nombre d'exemples, a montré que mereo signifiait plutôt "je gagne, j'acquiers", tandis que mereor développait la nuance de "je mérite".

Varron, dans les Ménippées, n'emploie que mereo, parce que cela correspond à ce qu'il veut faire entendre , en Eum., 157 :

"quia plus" inquit, "merere debet in quo est uirtus"

et en Eum., 158 :

primum iste qui meret sestertios uicenos ?

Nonius glose en p. 344, 29 :"meret, meretur" et en p. 345, 8 :"meret humillimum et sordidissimum quaestum capit". On constate qu'en p. 345, 8, Nonius, lui aussi, emploie la forme active.

C'est également une différence de sens qui doit justifier le choix de la voix active pour un verbe qui n'est attesté que deux fois dans toute la latinité : bubulcito, -are (724) . C'est encore un dérivé en -ā- .

L'une des attestations est de Plaute, dans le dialogue initial de Mostellaria (725) . L'esclave vertueux invective de la sorte son compa--gnon débauché :"Fais bombance, dissipe le bien du maître, passez vos nuits à boire, pergraecamini , continuez à vivre à la grecque". Et l'autre de répondre sans se troubler :"C'est le destin qui le veut ; il me sied à moi de faire l'amour, à toi de conduire les boeufs , decet me amare et te bubulcitari ".

J. PERRET (726) commente ainsi ce passage :" Pergraecari, bubul--citari, néologismes, créations instantanées que le génie de la langue crée spontanément sous forme moyenne parce qu'il ne s'agit pas tant d'actions que de caractères, de types de vie ... Le moyen et la voix en -r (sont) utilisés pour des procès donnés comme pleinement expressifs de qui les accom--plit ou en est affecté". Plutôt que par "conduire les boeufs", bubulcitari serait donc mieux traduit ici par "vivre comme un conducteur de boeufs", pour bien marquer l'implication du sujet dans le procès.

L'autre attestation de ce verbe est dans les Satires Ménippées, en Man., 258 :

Automedo meus quod apud Plotium rhetorem bubulcitarat, erili dolori non defuit

On a proposé des traductions comme "crier comme un bouvier chez le rhéteur Plotius", et il y a sûrement un jeu de mots de ce genre ici. Mais la raison pour laquelle Varron emploie l'actif est que l'Automédon n'a pas engagé tou-te sa personnalité dans ce fait. C'était un simple exercice ; bubulcitare n'est pas un acte qui manifeste son essence, mais une simple apparence.

Varron donc lorsqu'il emploie un actif au lieu d'un déponent le fait certainement par intuition, mais par une intuition très juste de la valeur de ces formes. A l'inverse, lorsqu'il emploie une forme déponente alors qu'on trouve le plus souvent en latin l'actif correspondant, est-ce aussi heureux ?

o
o o
o

III - Formes déponentes au lieu de formes actives .

Parfois il emploie une forme en -r dans des verbes marquant des soins personnels et corporels. Ce n'est pas un phénomène inconnu du latin. Certes J. PERRET (727) fait remarquer que, pour ces sortes de procès "la distinction entre agent et patient ne serait pas difficile à faire. Il s'agit bien d'une action fruit d'une initiative, et non pas d'un procès plus ou moins passivement subi, il s'agit bien d'un procès posé extérieurement à l'agent et non pas d'un procès qui resterait intérieur et dont l'aspect-action serait presque indiscernable de l'aspect-affection... Seulement, ici, en fait, par suite du sens, le patient est le plus souvent identique à l'agent en sorte qu'il est tentant de ne pas faire la distinction et de recourir là encore à un intransitif, éventuellement à une forme qui souligne l'implication du sujet dans le procès . Le latin, le grec, emploient ici le déponent, le moyen, (λούομαι, induor). Pour celui qui parle, l'aspect d'intérêt porté à l'action est prépondérant par rapport à l'éven-tualité d'une distinction, (qui, en fait, n'intervient pas), entre agent et patient."

C'est certainement pour ces raisons, en l'alignant ainsi sur des verbes comme ornari, lauari, indui, cingi, que Varron emploie une forme déponente de excalceare en Ps. Ap. 442 :

... nam in oppido quae est aedes Apollinis et quae ibi ad Herculis,
ut intro eat, nemo se excalcietur

Suétone, Sénèque, ont la forme active (728) , mais peut-être la langue popu-
-laire connaissait-elle le déponent.

L'expression est d'autant plus intéressante ici qu'on lit "se excalcietur". Il y a croisement avec une autre construction attestée en latin pour les verbes désignant des soins corporels . J. PERRET la décrit ainsi (729) :" A mesure que la langue évolue, que le sujet parlant se désin-
-téresse de noter les degrés de participation ou d'intérêt du sujet gramma-
-tical au procès, à mesure qu'il tend à concevoir tout procès comme opéra-
-tion d'un agent sur un patient, l'action de se parer par exemple lui appa-
-raît sous un jour différent. Un énoncé signifiant : je me pare, lui semble contenir autant de termes et dans les mêmes rapports que :'l'habilleuse pare une actrice'. L'emploi des formes en -r à valeur réfléchie décline au profit d'une structure ... qui répond mieux aux tendances de la langue et offre l'avantage de faire l'économie d'une voix : l'actif avec pronom person-
-nel complément de même personne que le sujet grammatical agent. Ornor cède la place à me orno."

Pour en revenir à l'exemple de Ps. Ap., 442, il a dû exister : excalcior et me excalcio , qui, croisés dans la langue populaire, ont donné me excalcior (730) .Dans cette multiplication des indices d'implication du sujet dans le procès , se fait jour une certaine volonté d'expressivité, d'insistance. La langue parlée procède ainsi souvent par surcharge. (731)

\+ +
\+

C'est une valeur non de réfléchi, mais d'intransitif plutôt, que souligne l'emploi de la forme en -r dans clueor (732). Ainsi, en "Ov. Aug.", 357, l'auteur fait dire à un poète :

Pacui discipulus dicor, porro is fuit Enni,
Enniu' Musarum, Pompilius clueor

que Nonius, (p. 88, 6), glose en employant l'actif : cluet, nominatur. Ce n'est pas chez Varron seulement que clueor a reçu une forme moyenne . On trouve ce fait chez Plaute (733) et Pacuvius (734).

Parfois, ce passage au déponent a pu être favorisé par l'influence

de uideor, et peut-être, dans ce fragment même, Varron a-t-il été amené inconsciemment à employer clueor à cause de la présence de dicor.

En tous cas, il s'agit d'un mot archaïque, qui appartient à la langue héroïque ou épique (735). Varron en l'utilisant ici en fin de vers cherche à lui faire un sort.

\+ +
\+

C'est sans doute pour souligner des nuances de sens spéciales que Varron dans certains cas emploie le déponent. Ainsi, en Test., 546, il utilise une forme nutricor :

> e mea Φιλοφονία natis, quos Menippea heresis nutricata est, tutores do :
>
> " qui rem Romanam Latiumque augescere uultis"

Nutricare est un verbe attesté surtout à l'époque républicaine, assez rarement, du reste (736). Au sens propre, on trouve nutrico chez Plaute (737) et plusieurs fois dans les Res Rusticae (738) et au sens figuré chez Afranius et Plaute (739). En revanche, on trouve le déponent ici et dans un exemple de Cicéron (740) où il est employé au sens figuré. Or en Test., 546, il s'agit d'une métaphore, et partant, de sens figuré, si bien qu'on peut se demander si l'actif ne correspondait pas pour ce verbe au sens propre, celui de nourrir des animaux, par exemple, - sens dans lequel Varron l'utilise dans les Res Rusticae -, tandis que le moyen aurait été réservé au sens imagé. La doctrine qui nourrit des écrits ou des disciples leur donne sa propre substance ; elle est donc impliquée dans le procès, se révèle en lui. Le déponent souligne donc le sens figuré, - bien qu'il n'y soit pas obligatoire - .

En Mod., 317, l'emploi de la forme en -r paraît également lié au sens figuré conféré à aurigari :

> asse uinum, asse pulmentarium, secundas quo natura aurigatur non necessitudo

Nonius, (p. 70, 11), explique :"aurigatur honeste positum pro moderatur ac regit".

C'est la forme aurigare que l'on trouve partout ailleurs en

latin et cela convient très bien au sens propre de "conduire un char".

Mais ici le mot est au sens figuré, et la nature manifeste son essence dans la façon dont elle dirige chaque être ; il existe un lien entre le sujet et le procès qui est une manifestation de la nature profonde du sujet et qui le caractérise. Varron a dû sentir inconsciemment que le dépo-nent pouvait rendre toutes ces nuances.

On peut à cela ajouter une influence de moderor dont la voix s'explique par les mêmes raisons.

C'est la manifestation du lien entre le sujet et le procès qui le caractérise et en est une émanation caractéristique, qui explique, on l'a vu, l'emploi de la forme moyenne chez Plaute pour le néologisme bubulcitari. Cette explication est valable aussi pour ruror en Serr., 460, bien que la situation soit exactement l'inverse. En effet, pour ce verbe rare qui ne semble attesté que deux fois dans toute la latinité, Plaute (741) a une forme active : dum ruri rurant homines ... , tandis que Varron utilise la voix déponente :

dum in agro studiosius ruror, aspicio Triptolemum sculponeatum bigas sequi cornutas

que Nonius glose (p. 164, 19) en citant la forme active :"rurant pro rusti-cantur ."

Certes le ruror de Varron peut s'expliquer par l'influence analo-gique de rusticor . Mais cela ne suffit pas. En fait, l'explication, pour ruror, comme pour rusticor, doit se trouver dans l'affectation personnelle du sujet par le procès, dans la part que le sujet prend au procès. Ruro veut dire "vivre à la campagne", sans plus ; ruror y ajoute l'idée de "vivre en campagnard " (742).

C'est ce coefficient de participation personnelle qui explique de nombreux exemples de moyen-déponent dans la langue religieuse, et en parti-culier celui-ci, souvent cité par les comparatistes : le prêtre qui fait le sacrifice pour autrui, dit, en sanskrit : yajami, "je fais le sacrifice", à l'actif, et le fidèle qui prend part avec le prêtre à un sacrifice offert

à son profit, dit : *vaje*, au moyen.

Cette explication pourrait convenir à la forme *sacrificari* que l'on trouve en *Man.*, 267 :(743)

non maledicere, pedem in focum non imponere, sacrificari

La forme active se trouve partout. En revanche, la forme déponente se rencontre abondamment chez Varron (744) . Il y a donc de la part de cet auteur un choix fait de propos délibéré, peut-être par scrupule religieux. On a constaté son attachement à ces petits détails quand il s'agissait des dieux. Le sens de "offrir un sacrifice pour soi auquel on prend personnellement part" convient très bien en *Man.*, 267 au milieu des autres prescriptions religieuses.

Dans le cas de *rimor* en *Lex M.*, 234 :

nos admirantes quod sereno lumine
tonuisset, oculis caeli rimari plagas

la même explication peut s'appliquer, mais dans une certaine mesure seulement, car la situation n'est pas la même.

L'origine de ce verbe est à chercher dans la langue augurale et son sens premier doit être :"fendre les entrailles pour les examiner". On conçoit dans ces conditions que la forme archaïque soit active. C'est *rimo* qu'on lit en effet dans Pacuvius (745). Mais ce verbe qui faisait partie du vocabulaire religieux a pu lui aussi devenir déponent quand il ne s'agissait plus d'une simple observation, mais dès lors que la personnalité du sujet entrait en jeu et qu'il cherchait une réponse par exemple à une question qu'il se posait. C'est par cette idée de participation personnelle au procès qu'on rejoint l'exemple précédent.

D'autre part, ce mot est passé dans la langue commune, où il a fini par signifier "sonder, explorer, examiner, fouiller". Il a pu dès lors subir l'influence de *scrutari*, et peut-être aussi, d'une façon plus large, de *reri*, *opinari*, etc... , tous verbes exprimant une pensée qui se donne comme plus personnelle, plus intérieurement mûrie, plus expressive de l'être même du sujet, que *putare* ou *censere* ; si bien qu'à l'époque classique,

rimor, au sens de "examiner", exprimant une activité intérieure du sujet, une émanation de sa personnalité, est déponent. Ici, Varron a donc une forme classique.

C'est aussi, certainement, par analogie de reor, opinor, meditor, pour exprimer une pensée réfléchie, - et Varron avec ironie suggère "radotée", car la morphologie lui sert à traduire ses intentions secrètes -, que l'auteur utilise la forme déponente ruminari en Bim.,60 :

ebrius es Marce, Odyssian enim ruminari incipis ...

et en Sex.,509 :

"Erras", inquit, "Varro, accusare nos cum ruminaris antiquitates " (746)

Une fois encore, on remarque que l'actif rumino a le sens propre "ruminer" (747) tandis que le déponent a le sens figuré (748) .

Il y a des cas où entre l'actif et le déponent apparaît une différence de sens assez nette ; on l'a vu à propos de merere et de mereri. C'est ce qui doit se passer aussi en re murmurare et murmurari .

Murmurare est le plus couramment attesté, et Varron lui-même utilise cet actif dans le de Lingua latina (749) . Il connaît donc cette forme. Pourtant, outre en Pap. pap.,579 :

quare resides linguiacae optrectatores tui iam nunc murmurantes dicunt :

μωμήσεταί τις μᾶλλον ἢ μιμήσεται

dont on ne peut rien dire, Varron emploie deux fois ce verbe dans les Satires, et les deux fois au déponent (750), en Εὐρ ἡλ. τὸ π.,166 :

ita ut soliti eramus Romae, in balneis, plodere coepimus et murmurari

et en Virg. diu.,576 :

praesertim cum uentrem meum coerceam nec murmurari patiatur

et il emploie le composé commurmuror , également à la forme déponente en Pap. pap.,582 (751) :

hoc Graecis renuntiato ut facile intellegeres nos ab his amari , commurmurantur : κότ

Il semble que le verbe murmurare , bâti peut-être sur une onomatopée (752) signifie "faire un bruit de grondement". S'appliquant aux personnes,

le verbe prendrait la forme déponente pour rendre le sens très précis de "gronder pour soi, murmurer dans sa barbe, entre ses dents, à part soi et contre quelque chose" - c'est là qu'apparaît l'implication personnelle du sujet -. Dans les autres attestations latines de murmuror (753) on trouve ce sens de "murmurer contre". Dans les Ménippées, aussi bien en Εὗρ. ἡ λ. τὸ π., 166 qu'en Virg. diu., 576, cette signification convient parfaitement. Dans commurmuror, le préfixe renforce encore cette nuance. On trouve encore commurmuror chez Cicéron (754) : secum ipse commurmuratur, ce qui confirme cette hypothèse. Mieux, on pourrait presque dire qu'avec commurmuror, l'auteur a une forme classique. Certes, on rencontre commurmuro, mais dans Silius et Pline.

C'est peut-être le déponent murmurari qui a entrainé la forme mussari. Varron lui-même explique ce terme dans le de Lingua Latina (755), - il y emploie d'ailleurs la forme active, ce qui est normal d'après le sens - : "mussare dictum quod muti non amplius quam mu dicunt."

Le verbe usuel est mussare, mais on signale comme déponent (756) mussati qui n'apparaît que dans les Satires Ménippées en End., 102 :

discumbimus mussati, dominus maturo ouo ad cenam committit

Mais ici, il faut remarquer qu'on a affaire à un adjectif en -to-, et qu'un tel adjectif peut avoir un sens actif (757) sans pour cela être bâti à partir d'un verbe déponent (758). Cet exemple donc n'est pas entièrement convaincant.

+ +
+

Lorsqu'il étudie dans la genèse du verbe la voix déponente, J. PERRET (759) observe : "Il semble souvent que cet affixe (+-r) marque une simple idée d'intensité comme si le sujet se mettait plus complètement à l'action". Et il cite un appel à l'aide dans Pacuvius 98 : adiutamini et defendite. Il cite aussi la forme manducatur dans une atellane de Pomponius (95), à propos d'un homme qui mange goulument et de façon répugnante. Plus loin, (760) il parle de valeur "d'insistance" pour le déponent.

C'est une telle valeur d'insistance qu'il doit falloir reconnaî-

-tre à lurcari en Enn., 140 (761) :

contra cum psalte Pisia et cum Flora lurcare ac strepis

Lurco est chez Pomponius (762) , lurcor chez Lucilius (763) .Tant du point de vue phonétique, par l'adjonction d'un h , que du point de vue morphologi--que, on a toujours cherché à renforcer l'expressivité de ce mot déjà expressif par lui-même.L'utilisation du déponent n'est qu'une de ces tenta--tives (764)

En Caue c.,75, il n'y a aucune idée d'action subie passivement en rapitur ni surtout en albicatur dans la phrase :

ubi riuus parecipitatu in nemore deorsum

rapitur atque offensus aliquo a scopulo lapidoso albicatur

Albicare n'est attesté ailleurs en latin qu'à l'actif avec le sens de "être blanc". C'est un verbe rare et poétique (765). Rapitur n'est pas un passif, ici . Par quoi le torrent serait-il emporté ? Le déponent semble donc avoir simplement valeur d'insistance et valeur d'intransitivité.

Ces faits amènent à conclure que le déponent n'est pas en latin une forme morte ou moribonde, du moins à l'époque classique, puisque la langue populaire crée de nouvelles formes (766) . Plus tard, quand les gens qui parleront latin ne seront plus de vrais Latins, il tombera en désuétude, et ses apparitions ne seront plus alors que des "réanimations artificielles" (767). Mais au temps de Varron, ce n'est pas le cas.

Mieux, il semble qu'on ne puisse pas dire, du moins pour certains verbes appartenant à certaines catégories de sens, qu'ils sont actifs ou déponents. J. PERRET (768) remarque :"Il est peu de verbes déponents qui chez tel ou tel auteur n'apparaissent avec des formes actives et inversement des verbes actifs ont parfois des formes déponentes." En fait, dans les catégories sémantiques susdites, tous les verbes, ou presque tous, devaient pouvoir être utilisés à l'actif et au déponent, et le choix devait se faire selon les intentions de l'auteur (769).

Si les grammaires reflètent pour le latin un état beaucoup moins

souple, c'est pour des raisons statistiques et stylistiques. La langue latine que l'on prend comme parangon est un certain état de langue, d'un certain ton, à une époque donnée. Il ne faut donc pas stigmatiser les emplois de Varron. Certes, un tour comme "se excalcietur" (Ps. Ap., 442) est fautif et se veut par lè-même évocateur de la langue populaire. Mais, à de tres trares exceptions de ce genre près, les Satires Ménippées dans leur ensemble sont un témoignage de la souplesse de la langue correcte parlée à cette époque par les gens cultivés et des infinies possibilités du latin à expri--mer toutes les nuances, - ce qu'on lui conteste parfois, en le comparant au grec -, du moins quand il est "entre les mains" d'un homme comme Varron (770)

o
o o
o

IV - Le Passif .

Il est un cas où Varron donne une forme passive à un verbe qui , en général, n'en comporte pas et tire son passif, par supplétisme, d'une autre racine. C'est d'ailleurs justement pour cela que Priscien cite le fragment avec la glose (771) :"Facitur quoque a facio pro fit protulerunt auctores ut Varro in Cynico ..." . On lit, en effet, en Cyn., 83 :

si mehercule pergunt et deorum cura non satisfacitur rei publicae

F. DELLA CORTE dans son commentaire (772) précise :"satisfacitur è un volgarismo (773) anche se facitur = fit è un analogismo di Nigidio Figulo " (774) . C'est le seul exemple de facitur dans les Ménippées . Partout ailleurs, on a fieri (775) .

ERNOUT - MEILLET (776) signalent qu'en latin, l'analogie a amené la création de quelques formes passives du type faciatur (777) et que les composés de facio ont à l'époque classique leur passif en -ficior , tandis qu'à l'époque archaïque, ils connaissaient encore les formes en -fio .

Pourquoi Varron a-t-il satisfacitur ici ? L'absence de contexte empêche de porter un jugement assuré sur le ton du fragment. Il y a peut-être un désir d'archaïsme, (778) . Lorsque Varron évoque les pratiques du culte, il a tendance à choisir des formes désuètes, en effet.

Il y a peut-être vulgarisme, car la phrase, jusque dans sa

construction, - si elle n'est pas tronquée -, est maladroite. Est-ce que Varron veut évoquer quelqu'un dont le perler "sent l'ail et l'oignon", mais qui raisonne bien ?

Joue peut-être aussi une question de rythme .

Enfin, l'expression rei publicae satisfacere était assez courante (779) ; c'est peut-être pour qu'on la reconnût facilement que Varron a employé cette forme analogique.

On voit qu'on est sans cesse ramené à des raisons stylistiques ou psychologiques.

Il semble si le fragment est complet qu'il faille interpréter patiatur comme un passif en Virg. diu.576 :

praesertim cum uentrem meum coerceam nec murmurari patiatur

Selon un procédé que l'on retrouve ailleurs chez Varron, il y aurait changement de sujet entre les deux propositions . Patio est très rare en latin (780) . On ne peut rien dire sur la phrase telle qu'elle se présente ici.

---ooOoo---

INFECTVM

I - Hésitations sur les "conjugaisons" .

Dans les Satires Ménippées, après les hésitations sur les voix, ce qui suscite le plus de remarques chez les grammairiens, ce sont les hési--tations sur les conjugaisons. Elles motivent des gloses comme "lauit pro lauat", etc...

Une fois de plus, on ne peut mettre ces faits sur le compte de l'ignorance de Varron, - ce qui serait, d'ailleurs, tout de même assez curieux ! -, car un texte de Diomède semble montrer qu'il s'en était occupé en tant que grammairien et qu'il distinguait parfaitement quatre conjugaisons (781) .

Il n'est même pas besoin de signaler clueo qu'il utilise en Ὀν. λυρ., 357 . Clueo , verbe d'état, possédant donc le suffixe -ē- , est la seule forme attestée par les anciens auteurs. Cluo, qui semble refait sur le grec κλύω (782) n'est attesté sûrement qu'à partir de Sénèque. Il est par conséquent postérieur à Varron. Ce verbe est archaïque et épique ; à basse époque, il aura un renouveau un peu artificiel.

Les hésitations de Varron ne proviennent pas toutes de la même cause. Parfois, pour un seul verbe, il y a des formes appartenant à deux conjugaisons, parce qu'à l'origine il y avait deux verbes formés sur le même radical avec des suffixes différents, suivant par conséquent des conjugaisons différentes ; parfois, il ne s'agit que d'un seul verbe, dont la conjugai--son par suite des lois phonétiques a éclaté en deux, (certaines formes ayant été refaites analogiquement). Enfin, des verbes parents sémantique--ment ont parfois exercé des influences analogiques.

\+ +
\+

Dans la première catégorie envisagée on peut placer lauere et lauare. A l'origine, semble-t-il, sur une racine signifiant "baigner, laver", +lou- (783), passée en latin à +lau- par dissimilation (784), il y avait

deux verbes. L'un avait une valeur déponente-moyenne , il indiquait une action dont le sujet était à la fois agent et patient dans des proportions qu'on ne cherchait pas à définir. Il comportait le suffixe -ā- pour lequel on a déjà noté plus haut cette valeur. Il présente parfois l'affixe -r qui souligne ces nuances (785) . Il a donc existé lauo, -as, -are , au sens de "se baigner" (786).

A côté de lui, il y avait en latin le correspondant de l'actif transitif grec λούω , indiquant l'action pure et simple. C'était lauo, -is, -ere , thématique (787) .

Toutefois, on le voit par les langues romanes, la tendance du latin était de développer les conjugaisons en -ā- ou en -ē-, au détriment de la conjugaison thématique dont les formes n'étaient ni aussi "régulières" ni aussi faciles à retrouver.

D'autre part dans des expressions comme "lauare manus", "se laver quant aux mains", manus a pu être analysé comme un complément d'objet, si bien que lauare devenait identique à lauere ; lauere finit par ne plus être conservé qu'en poésie et disparut même tout à fait. (788).

Dans les Satires Ménippées, Varron n'utilise pas lauare . C'est peut-être un hasard. S'il l'employait, ce serait à coup sûr avec la valeur moyenne-réfléchie, puisque dans l'emploi transitif, il se sert de lauere, ainsi en ΓΑνθρ., 39 :

et hymenaeus qui primo lauere aluum marsupio solet

(789) et en ΕΚ., 94 : (790)

pater ut cruore laueret ararum aggeres

enfin, en Κορμ., 227 :

aeque

Aegeus fluctus quam lauit ante Aquilo

saeuus ubi posuit Neptuni filius urbem

Varron recherche peut-être un effet d'archaïsme ; les distiques élégiaques de Κορμ., 227 sont poétiques, ΕΚ., 94 est de ton plutôt épique, ΓΑνθρ., 39, d'inspiration assez populaire, peut rappeler Plaute. De toutes manières, il utilise la forme étymologiquement juste. (791)

Il a dû exister aussi à l'origine deux verbes pour orior (792) . Il semble que sur une racine aoristique à l'origine, le latin ait fabriqué un présent avec le suffixe $^{+}$-y(e/o)- , qui pouvait être thématisé ou non (793). La conjugaison en eût été orior, oreris, ori . D'ailleurs, les formes oriŭtur, oreretur (794) , sont les formes normales.

Sur la même racine existe orīgo (795) . On peut alors supposer une ancienne forme de collectif $^{+}$H$_3$(e)r-yH$_2$ donnant $^{+}$orī ou $^{+}$oria (796). Sur $^{+}$orī , on aurait refait un dénominatif oriris , oritur, au sens un peu différent de orior, oreris . Du fait de formes communes comme oriuntur, orior, les deux verbes se seraient confondus.

La forme de la quatrième conjugaison l'aurait finalement emporté (797), favorisée par des lois rythmiques : oriris, oritur, pouvaient selon l'entourage donner trois brèves consécutives à proscrire par exemple dans la poésie dactylique (798).

Quoi qu'il en soit, en περὶ ἀέρ , 403, Varron a écrit oriuntur dont on ne peut rien dire, mais en περὶ ἀέρ , 401, alors que tous les codd. transmettent orīris, forme sans doute la plus commune à leur époque, le mètre sotadéen oblige à lire oreris :

tum contremula aquilenta apud alta
lĭtŏr(a) ŏrĕrĭs / āc nŏbĭlĭs / ŏmnĭbŭs rĕ/lūcēs

Il s'agit de la forme originelle qui appartenait peut-être à une certaine langue recherchée à l'époque de Varron, ou au ton poétique (799) . Il y a ici effet par évocation d'une atmosphère un peu irréelle.

On a affaire à deux verbes différents dans le cas de feruo et de ferueo . Feruo, "je bous, je fermente", est un verbe thématique à voyelle radicale -e- (800) . On le trouve, semble-t-il, chez les auteurs archaïques (801), mais aussi chez les poètes (802). La langue courante l'a remplacé par ferueo. C'est encore une fois le type thématique qui a été éliminé, ici au profit d'une forme en -ē-, de sens peu différent, mais plus expressive , et surtout de conjugaison plus facile (803).

Feru-e-o est un verbe marquant l'état, et, de ce fait, comporte le suffixe $^{+}$-eH$_1$- (804) .

Varron, connaissant les deux formes, a dû employer feruĕre, non par souci d'archaïsme, mais parce qu'il ne s'agissait pas pour lui d'indiquer un état, mais une action. C'est très nettement le cas en Sex., 502 : (805)

quod leges iubent, non faciunt faciant : δὸς καὶ λαβέ feruit omnino

ainsi qu'en Des., 85, qui est un hexamètre dactylique :

fĕruĕrĕ / pīratis uastarique omnia circum

La même explication donnera la différence entre fulgo et fulgeo. Fulgeo, avec son degré zéro radical, correspond nettement aux anciens aoristes en -ē- marquant l'état, qui ont donné un infectum en latin. Cette forme est usuelle et classique ; elle a éliminé fulgo (806), thématique, attesté par Pacuvius, Accius, et les poètes postérieurs (807). En Ἔχω δέ, 171, on reconnaît sans hésitation un verbe d'état :

...

scuta caelata Hiberon argenta graui

crebra fulgent

" Les boucliers sont resplendissants..."

En Eum., 125, il est significatif que Varron ne se soit pas soucié de lever l'ambiguité . Est-ce un verbe essif ? Est-ce un verbe d'action thématique ?

... coronam ex auro et gemmis fulgentem gerit ...

Cela importe peu.

Il faut bien noter toutefois que Varron ne recherche pas dans les Ménippées l'archaïsme pour lui-même et sans but, contrairement à ce que l'on croit souvent. Ainsi, on ne trouve que parere , par exemple, (808) et non parīre, qui a existé à date ancienne. De même, s'il y a eu morī et moriri, il est impossible de déterminer la position de Varron d'après morietur en Man., 269 et morientum en Prom., 426 . Il n'a pas voulu tirer d'effet de ces formes .

\+ +
\+

La conjugaison a parfois l'air de varier en cours de flexion,

par suite de processus phonétiques divers. C'est le cas du verbe signifiant "tonner", par exemple. Des formes bâties sur le thème du parfait (809), il n'y a rien à dire. Mais au présent de l'indicatif , Varron présente en Man., 268 :

et cum corrigia disruptast, tonat ...

et en Eum., 136 :

tibi typana, non inanis sonitus matri' deum ,

tonimus tonos tibinos ...

Il s'agit d'une base $^{+}$ton-H_2- . Aux trois personnes du singulier, selon une alternance ancienne dans les athématiques, on a le degré plein du suffixe, par exemple : $^{+}$t°n-eH_2-si , tonās, et $^{+}$t°n-eH_2-ti, tonat . Aux trois personnes du pluriel, il y a le degré zéro, si bien que l'apophonie peut jouer : $^{+}$t°n-H_2-mos, $^{+}$tonămos, tonimus , $^{+}$t°n-H_2-tes, $^{+}$tonătes, tonitis, $^{+}$t°n-H_2-onti, tonunt.(810)

Varron utilise donc ici les formes étymologiques. Mais il y a eu en latin réfection analogique, et à partir de tonas, tonat, on a conféré à ce verbe une conjugaison entière sur le modèle de amare, si bien que Varron est le seul à présenter tonimus.

On remarquera que cette première personne du pluriel se trouve dans un extrait à caractère religieux, ce qui peut expliquer de la part de l'auteur la conservation d'un archaïsme .

Les mêmes avatars sont arrivés au verbe sonare . Il s'agit d'un ancien verbe thématique à alternance construit sur une base laryngale : $^{+}$sw°n-eH_2-si donne sonās , $^{+}$sw°n-H_2-mos donne sonimus. A partir de là, il semble que la langue ait refait deux flexions entieres : l'une sur le modèle de la première conjugaison, l'autre sur celui de la conjugaison thématique. Puis, les formes thématiques ont été éliminées par les autres. Elles se rencontrent chez les anciens auteurs : Ennius, Pacuvius, Accius, (811) et chez des poètes archaïsants comme Lucrèce. La première conjugaison qui est la seule usuelle à l'époque classique, est la seule à être demeurée dans les langues romanes (812) . A l'époque impériale, on créera même un parfait sonaui et un supin sonatum (813) .

Varron emploie dans les Satires Ménippées sonant, qui fait partie de la conjugaison refaite, parce que ce doit être la forme courante de son temps. Son choix est peut-être dicté, aussi, en Ὀν. λυρ., 353, par une recherche d'harmonie vocalique :

... quibus sonant in Graecia dicteria

o-â e-a e-a

Sonant est plus éclatant que sonunt .

Peut-on donner la même explication pour le verbe crepo, -as, -ui, -are , auquel correspond un substantif crepitus ? Il ressemble fort à sono, -as, -ui, -are et sonitus. Crepo doit être bâti sur un groupe +kr- expressif (814) . Pour admettre une base de typr +kr°p-H_2- , il faudrait que l'onomatopée kr fût considérée comme une consonne initiale complexe. Dans ce cas, on pourrait s'attendre à trouver, comme pour tono et sono : crepo, crepas, crepat, +crepimus, +crepitis, +crepunt , et pour les composés, percrepas et percrepimus (815). A partir de là, la langue aurait refait deux conjugaisons entières, l'une en -Ē-, l'autre thématique. C'est ce qui expliquerait percrepis en Eum., 128 :

propter percrepis

uocibu' uolitans aureis uolgi

Même si cette création analogique n'appartient qu'à Varron, et si ce n'est pas une véritable forme ancienne, il doit y avoir ici une tentative pour conférer à ces vers un aspect archaïque, ce que confirment les formes allité-rantes caractéristiques de la vieille poésie latine et les graphies aureis et uolgi .

\+ +
\+

Enfin, il y a des verbes qui, sans avoir droit aux traitements précédents, car ils n'avaient pas de base laryngale, ont pu subir leur analogie, étant sémantiquement apparentés. C'est peut-être le cas de boare .

Varron a, en Parm., 387, la forme bount (816) :

exeunt citi, strepunt, mixtim eunt, bount

Il s'agit du verbe que l'abrégé de Festus par Paulus explique ainsi (817) : "id est clamare, a Graeco descendit" . La première conjugaison est la seule

qui lui convienne puisque c'est un terme archaïque et poétique emprunté au grec βοῦς (818) . L'étymologie populaire le fait dériver de "a boum mugitibus". C'est également l'avis de Varron qui, dans le de Lingua Latina, le rattache à bos (819) .

Varron connaît la forme boare, puisqu'il l'emploie dans l'étymolo-gie qu'il donne de uerbum, tiré d'après lui de "uerum boare" (820).

Bount , en face de boo, boas, boat, doit donc être analogique de sonunt en face de sono, -as, -at , de crepunt, de tonunt, tous mots désignant des bruits. On le trouve pour la première fois en Pacuvius 223 . Ici, c'est peut-être une imitation du vieux poète, la satire semble décrire la vie rurale archaïque. Il se peut également que ce soit une tentative pour rendre les sons sourds et lourds produits par les boeufs, avec les effets de rime et l'agencement des voyelles :

e - e - û i - i - e-û i - i - e - û o - û

ainsi que celui des consonnes sourdes et particulièrement des dentales. (821)

o
o o
o

II - Thèmes à redoublement et sans redoublement .

Parmi les thèmes d'infectum, Varron présente une forme genere qui mérite l'attention. Le sanskrit a un présent thématique janati , le latin a quelques formes de geno, -is, -ere, ce qui est curieux s'il s'agit d'une base laryngale. Le fait que ἔγενόμην serve d'aoriste en grec montre qu'il y a quelque chose de trouble.

Quoi qu'il en soit, Varron écrit en And., 35 :

sed quod haec loca aliquid genunt

On suppose qu'il explique dans ce fragment pourquoi certaines parties du corps humain sont appelées "génitales". Si cette hypothèse est juste, on s'explique qu'il ait employé la forme genunt pour mieux faire ressortir la parenté radicale.

Geno est attesté du reste rarement avant Varron, et assez peu après lui. C'est lui qui en fournit le plus grand nombre d'exemples (822).

Il se peut (823) que geno ait été refait secondairement sur genui qui sert de perfectum à gigno, le supin étant genitum . La forme usuelle

en latin est en effet une forme à redoublement $^{+}$gi-gn-(H)-o , d'aspect déterminé. En grec γίγνομαι indique aussi un procès arrivant à son terme.

Mais Varron, avec son sens très fin des nuances, savait peut-être faire le départ entre les formes où l'on pouvait employer l'aspect déterminé et celles où, malgré l'entraînement de l'habitude, gigno ne convenait pas. Car il ne refuse pas gigno partout ; ainsi, il l'utilise avec le sens qui lui convient en Test., 547 :

> si quis mihi filius unus pluresue in decem mensibus gignantur, ii si erunt ὀνου λύρας , exheredes sunto. Quod si quis undecimo mense κατὰ Ἀριστοτέλην natus est, Attio idem quod Tettio ius esto apud me

On constate que l'auteur saisissait aussi la parenté entre gigno et natus.

En fait, gigno doit être un ancien présent athématique indéterminé, ce qui explique que dans certaines langues son preterit ait pu jouer le rôle d'aoriste (824). La valeur indéterminée convient en And., 35 .

\+ +
\+

Le thème d'infectum du verbe "manger" se présente d'une façon curieuse en latin. ERNOUT - MEILLET (825) le définissent comme un ancien athématique qui a gardé toutes les vieilles formes susceptibles de subsister en latin. Les formes athématiques ont ē, par opposition aux formes thématiques (826)La langue a tendu à niveler la flexion de ce verbe et à remplacer les formes anomales par des formes thématiques : edis, edit, edere, etc...,

En fait, il pourrait ne pas s'agir d'un ancien présent athématique, et la longueur de e ferait penser à une forme à redoublement, parfait ou aoriste plutôt : $^{+}$H$_1$-e-H$_1$d- , prise par la suite en latin pour un présent.

Varron utilise deux fois l'infinitif dans les Satires Ménippées et les deux fois, il a la forme classique :esse , en Deu., 67 :

properate
uiuere, puerae, qua sinit aetatula tuta
ludere, esse, amare et Veneris tenere bigas

Ici, cette forme est sur le même plan que ludere , amare et tenere, elle paraît donc comprise comme un présent. En Eum., 142, elle est aussi sur le

même plan qu'un présent :

in somnis uenit, iubet me cepam esse et uesci ciminum

Dans les deux fragments, toutefois, n'eût été cet entourage de présents, un aoriste de formule générale (827) ne serait pas inimaginable.

Pour le composé comedo, on trouve en latin des formes athématiques, mais aussi, plus souvent que pour le simple, les formes thématiques. C'est pourquoi Nonius se croit obligé de gloser (p. 81, 6) :"comest pro comedit" lorsqu'il cite le fragment Marcop., 290 :

... piscis ut saepe minutos

magnu' comest ...

Il se peut que l'auteur veuille, par ce moyen, donner à la phrase l'allure d'un vieux proverbe. Un aoriste de vérité générale ne serait d'ailleurs pas déplacé ici ; Varron l'a peut-être senti confusément , - du moins si les formes en ēd- sont bien d'anciens aoristes à redoublement -. (828)

o
o o
o

III - Remarques diverses .

Les remarques qui vont suivre concernent des détails observés ici et là. La grande majorité, - et presque, la totalité - des formes employées par Varron est classique, et ne nécessite aucun commentaire .

a) Désinences -re / -ris .

Comme désinence medio-passive de la seconde personne du singulier de l'infectum, on relève deux formes en -re, en Eum., 140 :

contra cum psalte Pisia et cum Flora lurcare ac strepis

et en Syn., 518 :

... uerere ne manu non mittat ... ?

Il y a, en revanche, dans les Satires Ménippées, quatre formes en -ris (829).

Cette désinence +-re, issue de +-se/o-, à date ancienne, et encore chez Plaute et Térence (830), valait indistinctement pour l'indicatif et l'impératif. Par la suite, un -s, peut-être analogique de celui de la seconde personne active, s'est ajouté pour la forme d'indicatif, ce qui a donné -ris .

A l'époque classique, les deux désinences existent côte à côte et Cicéron les répartit systématiquement : au présent de l'indicatif, il emploie *-ris* pour éviter une confusion avec l'impératif, (et l'infinitif présent actif), mais à l'imparfait, au futur de l'indicatif, au subjonctif présent ou imparfait, - où toute confusion est impossible -, il semble préférer *-re*.

Les deux fragments des *Ménippées* , où l'on trouve *-re* semblent évoquer la langue de Plaute, l'un à cause de la vie qu'il décrit, l'autre parce qu'il semble tiré d'une conversation entre deux esclaves. Il est par conséquent normal que l'auteur se serve de la forme ancienne. D'autre part, le contexte y évite tout risque de confusion avec un impératif medio-passif ou un infinitif actif.

Certes, ce n'est pas par crainte d'une confusion qu'il utilise *oreris* en *περὶ αἱρ.*, 401 :

tum contremula aquilenta apud alta
litora oreris ac nobilis omnibus reluces

mais il y a peut-être une volonté de rime entre *oreris* et *nobilis*, par exemple.

Pas de risque de confusion non plus en *Sex.*, 509, ni en *Τὸ ἐπὶ τῇ φακῇ*, 554, pas plus qu'en *Ὄνος λύρ.*, 363. Mais dans ces passages, Varron n'avait aucun effet, ni d'archaïsme, ni de vulgarisme, à créer.

\+ \+
\+

b) Impératifs en *-to* .

On peut relever dans les *Satires Ménippées*, à côté des impératifs de forme ordinaire, (que les grammairiens appellent traditionnellement "présents"), une série d'impératifs en *-to* , (que les mêmes grammairiens appellent "futurs"). P. MONTEIL, analysant ces formes (831) conclut que ce sont des troisièmes personnes du singulier, c'est à dire des "non-personnes" (832) qui se sont trouvées à la base de tous ces impératifs "futurs". Sur un radical nu, comme *ama* , on a fabriqué par adjonction d'un *-tō* , issu de *-tōd* (833) une forme de valeur impersonnelle (834).

Cette valeur de prescription impersonnelle peut se retrouver dans bon nombre des exemples fournis par les *Satires Ménippées* . Beaucoup ont la forme de vieux proverbes , - qu'ils soient réellement des aphorismes

archaïques, ou que ce soient des "faux" forgés par Varron -. Ainsi, on lit en Ab., 2 :

ita sublimis speribus

iactato nomina at uolitantis altos nitens trudito

Le sens de "Qu'on fasse valoir ses noms et qu'on s'efforce de chasser..." peut convenir. On relève dans ce passage des allitérations comme sublimis speribus, des homoiotéleutes, l'archaïsme speribus, tout ceci sent la vieille formule . (835)

Autre aphorisme en Τὸ ἐπιτηδ. μ., 555 :

legendo autem et scribendo uitam procudito

Ici, non plus, la rime ne doit pas être comptée pour rien. Si le contempo-rain de Varron comprenait "Mais en lisant et en écrivant, forge ta vie", le sens primitif devait être :"En lisant et en écrivant, qu'on forge sa vie."

En Pap. pap., 378 , le passage a tout à fait l'allure d'une vieille loi :

si et accusator et reus erunt tenebriones uterque utrumque uituperato

Les grammaires traditionnelles seraient d'accord pour voir ici, où le sujet est précisé, une troisième personne, - alors qu'elles interpréteraient comme des secondes personnes les exemples précédents -. Mais en fait, originellement, toutes ces formes étaient des "non-personnes" applicables à quiconque se trouvait dans les conditions décrites. L'érudit Varron le sentait peut-être encore confusément.

Formule juridique ? Vieux proverbe ? Les deux hypothèses sont acceptables pour expliquer une expression de Test., 547 : "Attio idem quod Tettio ius esto", où apparaissent encore des homoiotéleutes.

On peut interpréter comme une formule générale ne s'adressant à aucun individu précis l'ordre suivant de Pap. pap., 375 :

dominum conuiui, uinum aliudue quid mi laudato

Certes, il peut s'agir d'un conseil s'adressant à n'importe quel commensal, mais la forme n'est pas celle d'une vieille loi. Aussi laudato a-t-il peut-être été senti par Varron simplement comme plus expressif que l'impératif lauda habituel. Le ton traduit une certaine impatience ; c'est ce que souligne le datif éthique, - qui empêche justement d'y voir une formule

impersonnelle -.

Bien que l'interlocuteur ne soit pas expressément désigné, on ne peut voir non plus une vieille formule impersonnelle en Att. 38, car le contexte donne des détails trop précis :

dotis dato insulam Chrysam, agrum Caecubum, Seplasia
Capuae, Macellum Romuli

P. MONTEIL (836) note bien les modalités du passage de la valeur impersonnelle à la valeur future :"La prescription s'adressant non à un indi--vidu, mais à une collectivité impersonnelle d'individus, suppose un procès indéfiniment réitéré, qui pourra s'exécuter non seulement dans l'avenir immédiat, mais aussi dans un avenir diffus qui s'étend en droit jusqu'à l'abrogation de la loi... Lorsque la forme en -to devint seconde personne du singulier et qu'elle a supposé un interlocuteur, elle a gardé, de son emploi ancien, la valeur d'ordre différé" (837).

Cette valeur est peut-être déjà perceptible en Pap. pap. 375 et en Att. 38. A coup sûr, c'est en s'adressant à un interlocuteur, comme le prouve uidebis, que Varron écrit en Serap. 453 :

recte purgatum scito quom uidebis Romae in foro, ante lanienas,
pueros pila expulsim ludere

On pourrait trouver que l'air archaïque de scito s'accorde, dans ce fragment avec quom et avec l'atmosphère religieuse (838). En fait, sci, monosyllabique, n'est pratiquement pas employé en latin et scito le remplace partout. Cet exemple n'est donc pas pertinent.

Quand les catégories des personnes ont été introduites dans cet impératif devenu futur, on a créé aussi une troisième personne du pluriel (839). C'est pourquoi on lit en Test. 547 :

si quis mihi filius unus pluresue in decem mensibus gignantur, ii si erunt ὅσοι λύρας, exheredes sunto. Quod si quis undecimo mense κατὰ Ἀριστοτέλην natus est, Attio idem quod Tettio ius esto apud me

Varron certes copie ici des formules juridiques anciennes, on l'a noté déjà, mais apud me, mihi , indiquent qu'il s'agit d'une conception personnelle, et presque d'une loi qu'il édicte à son propre usage.

L'impératif en -to , fréquent à l'époque archaïque, s'est éliminé assez rapidement en latin. A l'époque classique, il n'est guère employé que dans les textes de lois et il n' a pas survécu dans les langues romanes. Varron utilise donc sciemment et volontairement ces formes déjà désuètes de son temps pour créer des effets par évocation, que ce soit dans des formules anciennes, que ce soit dans des pastiches .

\+ +
\+

c) Le Subjonctif .

Certaines formes du verbe être suscitent quelques remarques. A l'origine le subjonctif latin de ce verbe, ancien optatif indo-européen, présentait, comme pour tous les verbes athématiques, le morphème $^{+}$-yeH$_1$- au singulier, alternant avec $^{+}$-yH$_1$- au pluriel. Le singulier était donc : siem, siēs, siet . Ces formes se rencontrent notamment sur le vase de Duenos, - avec désinences secondaires -, chez les Comiques, dans les cita--tions des grammairiens. Mais l'analogie du pluriel a rapidement entraîné la création de sim, sīs, sit, formes déjà attestées chez les auteurs de comédies, et qui se généraliseront par la suite. Chez Plaute, siem, siet, ne se trouvent qu'en fin de vers, place reservée aux archaïsmes (840). Il est donc tout à fait normal de trouver chez Varron sim (Vin., 568), sit (841), sint (842). En Ὀν. ἀνρ., 359, on lit cependant (843) :

primum eam esse physicen, quod siet ἔμφυτος ut ipsa uox basis eius

Varron a-t-il voulu employer un archaïsme ? On se demande pourquoi il l'aurait fait au milieu d'un contexte grec, dans un passage à caractère scientifique.

Il est vrai que siet n'était peut-être pas vraiment senti comme un archaïsme; c'était simplement une forme plus pleine, si l'on en croit Cicéron (844) . Les mots autonomes tendaient en général à n'être pas mono--syllabiques. Est-ce donc quand le verbe a simple valeur de copule que

Varron emploie sit, et quand il veut l'accentuer, qu'il emploie siet ? (845)

En Τοῦ ἡ. τὸν., 556, la scansion oblige à lire sīt ,

ăc lī/bĕrōs / părā/rĕ cuĭ / nĕcĕs/sĕ sīt

non est merum, nec tu edepol quid simulas tuis

Ce sont des sénaires iambiques et il est vrai que dans ces vers, la dernière syllabe est souvent épicène ; aussi n'est-il peut-être pas nécessaire d'y voir la forme sīt des poètes archaïques, ou celle que les textes épi-graphiques notent seit (846) . Le sens, cependant, ne s'oppose pas à ce que ce soit une vieille forme destinée à créer un effet .

Pour en terminer avec les formes verbales bâties sur le thème de l'infectum, on remarquera que les formes de l'imparfait du subjonctif du verbe être sont toujours essem, -es, ... dans les Ménippées. Il y avait une différence de sens entre essem et forem , et Varron a dû y être sensible ; C'est un hasard s'il n'a pas eu à utiliser dans ce qui reste des satires le thème désignant l'existence en tant que devenir .

\+ +
\+

d) Infinitif futur .

Toujours en ce qui concerne le verbe être , avec une valeur très nette d'infinitif futur , Varron emploie deux fois fore (847), en Sesc., 467 :

iugere uolitans

miluus, aquam e nubibus tortam indicat

fore ut tegillum pastor sibi sumat

et en Mod., 319 :

putat fore hoc quod nunc comedonibus conuenit usu quibus nota uoluptate

cum edunt dumtaxat gula gaudet

On ne trouve jamais avec cette valeur futurum (esse). Peut-être l'auteur a-t-il trouvé cette forme trop lourde pour un verbe qui n'a pas beaucoup de sens en soi .

\+ +
\+

e) Gérondif .

Pour ce qu'on appelle le gérondif, il n'y a rien à signaler. Le thème verbal auquel s'ajoute le morphème -ndo- est à date classique celui auquel s'ajoute de son côté le morphème -nt- . Dans la conjugaison théma-tique, le timbre e pour la voyelle terminant le thème verbal paraît s'être généralisé à date assez récente , sans doute sous l'influence de legere, legens . C'est une voyelle de timbre o qu'attestent les adjectifs comme oriundus, secundus, qui se sont éloignés de la conjugaison. Vers la fin du II s^{a} , les inscriptions notent encore ce timbre o pour des formes incon-testablement verbales : legundus, etc,..

Varron a un seul gérondif du même type que les adjectifs verbaux que l'on vient de citer , en Σκιομ., 514 :

hoc dico : compendiaria sine ulla sollicitudine ac molestia ducundi ad eandem uoluptatem posse peruenirí

Il constitue un archaïsme, peut-être destiné à souligner le caractère rétrograde de celui qui parle et qui prêche les bonnes vieilles habitudes et les plaisirs simples.

---ooOoo---

PERFECTVM

I - Parfait à alternance longue / brève .

J. COLLART (848) fait remarquer que "l'étude morphologique de Varron concernant le verbe devait être ... poussée assez loin dans le détail." L'auteur mentionne par exemple le type de parfait radical à alternance dans le de Lingua Latina , et il oppose le présent plŭit au parfait plūit (849); en fait, plūit est une forme archaïque, et à l'époque classique, on ne trouve plus dans ce cas que des brèves, par abrégement de la première voyelle longue en hiatus .

Il n'y a pas d'exemple de pluit dans les Satires Ménippées. En ce qui concerne fui, on trouve la forme classique dans tous les fragments que l'on peut scander.

Alors qu'Ennius utilise adnūit (850), on lit adnuisset en περὶ ἐξ., 411, mais le fragment est en prose, comme Ἀλλ᾽ οὐ μ. σε, 24 qui présente abluistis si la conjecture est bonne.

Par conséquent, dans tous ces emplois, rien que de très classique!

o

o o

o

II - Parfait à redoublement .

Dans les parfaits à redoublement, le latin a confondu les parfaits indo-européens proprement dits, et des aoristes à redoublement. La langue a tendu à éliminer ce type de perfectum. Le redoublement est reservé aux verbes simples et a peu à peu disparu dans les formes à préverbe, soit par suite de syncope ou d'haplologie, soit parce que s'y sont développés des parfaits analogiques destinés à produire des mots moins longs et aux caractéristiques plus nettes, - surtout lorsqu'une haplologie les laissait insuffisamment caractérisés -.

Un premier point à considérer est le timbre de la voyelle du redoublement. En indo-européen, c'est e (851). C'est pourquoi la plus ancienne

forme du parfait de mordeo est memordi (852), de même que pour posco existait une forme peposci (853), mais Varron se sert du classique poposci forme à redoublement d'époque latine présentant le même vocalisme que le radical , en Sex., 506 :

... quantum poposcissem dedisses equimenti...

car il ne veut y créer aucun effet d'archaïsme.

Lorsque le vocalisme radical est i ou u, le redoublement en i ou u peut être ancien (854). Pourtant, d'après Aulu-Gelle, (855) dans Aelius Tubero, on trouve oc-cecurrit, comme parfait de occurro. Varron utilise concucurristis .

Le redoublement disparaissait par haplologie dans les formes compo--sées. Ainsi, le parfait classique de concurro est concurri. C'est par conséquent un archaïsme que présente Varron en Ingl., 219 :

uosque in theatro, qui uoluptatem auribus
huc aucupatum concucurristis domo,
adeste et a me quae feram mi ignoscite
domum ut feratis e theatro litteras

Invoquer la nécessité métrique dans ces iambiques sénaires serait insuffisant. L'auteur imite ici les prologues des anciennes comédies ; c'est pour pousser l'imitation jusque dans la morphologie qu'il a employé cette forme.

De même si la forme classique du parfait de tondeo est totondi, le parfait de detondeo est detondi , issu de detotondi par haplologie syl---labique (856). Cependant , Varron écrit en Magn. tal., 247 :

detotonderat forcipibus uitarpis feris

Il s'agit d'un trochaïque septenaire, mais on ne peut rendre les nécessités métriques seules responsables de cet emploi (857) . Varron a certainement voulu utiliser un archaïsme .

Partout ailleurs, l'auteur pratique l'haplologie, par exemple pour recido en End., 107 :

quare si in somnium recciderís et δ' οὐδέποτε eris iterum

experrectus

où les deux c , qui constituent un choix graphique de l'auteur , car recidi existe, conservent la trace de ce phénomène.

Forme haplologique également en End., 108 :

sic ad uos citius opinione uertilabundus miser decidi

o
o , o
o

III - Parfait sigmatique .

En Κυνορ., 233, Varron emploie un thème de parfait qui frappe l'attention :

celerius mater amixit

et Diomède, qui rapporte le fragment, glose :"amicio, amicui ..., sed Varro ..." (858). Le contexte est trop restreint pour qu'on puisse porter un jugement quelconque, mais encore une fois, Varron doit vouloir créer un effet par l'évocation de la langue populaire, par exemple (859).

o
o o
o

IV - Parfaits en -ui .

Les parfaits en -ui ont eu une vie très florissante en latin. Obtenus "économiquement" à partir d'un thème d'infectum, ils ont conféré à la première et à la quatrième conjugaisons, les plus abondamment représentées et les plus productives, une apparence de simplicité. Toute la flexion verbale s'en est trouvée régularisée.

L'origine de cet affixe -u- est obscure. Il pourrait même dans certains verbes ne pas s'agir d'un affixe. On laissera de côté les études détaillées, hors de propos ici, pour en arriver à la conclusion. A. BURGER (860) a remarqué qu'à date ancienne un perfectum latin tel que (g)nōuī, ne présentait régulièrement -u- qu'à deux personnes, la première et la troisième du singulier : nōuī, nōuit . Les autres personnes, nōsti, nōmus, nōstis, nōrunt pourraient bien être les vestiges d'un état ancien . Par la suite -u- aurait été étendu à tout le paradigme (861) .

Dans les Satires Ménippées, ce serait donc la répartition ancienne que conserverait Varron en Περὶ ἕδ., 405 :

... Nunc illum qui norunt, uolunt emere milibus centum, te qui nouit nemo centussis

La forme sans -u- serait normale aussi en Tαφ Μεν., 530 :

nec pistorem ullum nossent nisi eum qui in pistrinum pinseret farinam

Ces parfaits sont très courants et très classiques. César cependant, pour ce verbe, préférait les formes pleines (852).

Un accident relevant de la phonétique latine s'est produit pour certaines personnes et certains temps du perfectum en -ui . Lorsque -u- se trouvait entre deux voyelles de même timbre, il tombait phonétiquement, et sa chute était parfois suivie d'une contraction. Varron a donc des formes tout à fait classiques en Ταφ. Μεν., 521 : scisse , en Bim., 59 : nescisse , en Τοῦπ.τὸπ., 558 : audisset, en Sesc., 486 : munisse .

En Lex M., 241, on lit desierunt, parfait de desino. Cette troisième personne du pluriel peut être considérée comme phonétique si -u- intervocalique est tombé à l'époque où le rhotacisme et l'ouverture consécutive de i en e n'avaient pas encore eu lieu .

Pour le parfait du verbe aller, les faits ne se présentent pas de la même façon. La racine $^{+}$H$_1$ey- paraît avoir eu valeur durative en indo-européen (853) . Le latin semble s'être donné un parfait $^{+}$H$_1$ey-ai , ĪĪ (854). C'est la forme la plus ancienne (855).

Ii sans abrégement de la première longue était difficile à prononcer. Si l'abrégement se produisait, on risquait des contractions, ce qui aurait abouti à un *Ī méconnaissable et se confondant avec l'impératif. De plus, dans certains temps bâtis sur le thème du perfectum, il fallait éviter, surtout en poésie, une suite de trois brèves. On a donc créé īuī , sur le modèle de audĭuī qui vivait à côté de audii (855). Mais c'est une forme rare ; on ne s'étonnera donc pas de trouver en Sex., 499 : subierunt et en Serr., 461 : praeterierat , dans des fragments en prose.

Dans les trochaïques sénaires de Lex M., 241, desierunt de desino évoqué plus haut a un i bref . Cependant, d'après Servius (866), la scansion du type audĭit était une licence poétique, sans doute de date assez récente (867) .

Les formes comme audiui et audiuit auraient dû aboutir phonétique-
-ment à +audī , etc... (858). Cependant, dans la langue classique leur évolution a été arrêtée au stade audii, audiit, audiimus, pour éviter toute confusion avec leurs homonymes de l'indicatif et de l'impératif présents. Petīt, pour petiit se trouve toutefois chez Ovide et Virgile (859) . Et d'une façon plus générale, ce genre de formes apparaît parfois en poésie. L'accent au témoignage de Priscien (870) s'y trouvait sur la dernière syllabe. C'est une troisième personne du singulier de ce type , munit, qu'on trouve semble-t-il en περὶ αἱρ., 403 :

> porro inde ab uno quoque compito ternae uiae oriuntur, e quibus singulae extumae exitum ac τέλος habent proprium, a primo compito dextimam uiam munit Epicurus

Peut-être Varron a-t-il ici une forme populaire ? Ou poétique ? Le passage doit être consacré à un mythe, ou à une sorte de vision, à l'intérieur d'un apologue philosophique.

Mais munit peut être un présent historique.

L'analogie des formes phonétiques comme audisti en face de audiuisti, delerunt en face de deleuerunt, a entraîné la constitution de formes "écrasées", telles que amasti, amastis, amarunt, amaram, amaro, amarim, amassem, amasse. On les trouve en très grande quantité dans les Satires Ménippées : conscribillarunt (Marcip., 281), fellarunt (Sesc., 479), intrarunt (Flaxt., 177), impancrarunt (Sat. inc., 588) (871), ministrarunt (Sex., 508), uagarunt (Ps. Ap., 441), bubulcitarat (Man., 258), duplicarat (Ἀνθρ., 37), discobinarit (Deu., 89), certasset (Περὶ Μεν., 523), deuorasset (Pap. pap., 381), ministrasset (M. m. sc., 326), occupasset (Syn., 517), uindicassent (And., 34), uocasset (Serr., 456), defraudasse (Myst., 330), deformasse (Sesc., 487), desubulasse (Sesc., 486), errasse (Sesc., 471), fellasse (Man., 261) ignorasse (Bim., 59), tudiculasse (Marcip., 288).

On peut en conclure que la tendance de Varron était d'employer les formes syncopées. En cela, il ne se distinguait pas des autres écrivains, car elles étaient très usitées ; elles avaient, en outre , l'avantage d'éviter les mots trop longs. Toutefois, à l'époque de Cicéron, on pouvait

utiliser encore indifféremment la forme pleine et la forme contracte (872).

La langue penchait toutefois plutôt pour la plus courte, puisqu'à l'époque impériale Quintilien se moque de ceux qui continuaient à employer les "parfaits pleins" (873). Les formes contractes, seules, ont survécu dans les langues romanes (874).

La langue populaire est d'ailleurs allée assez loin, puisqu'elle a créé, à l'imitation de audii , des parfaits en -āī (875). Mais les Satires Ménippées ne présentent pas ce genre de formes. On trouve comme première personne du singulier conscribillaui (Col. Herc.,77). C'est une preuve de plus que la langue n'y est pas vulgaire. Quand l'auteur emploie des vulgarismes, c'est à bon escient, et somme toute, assez rarement.

On a peut-être cependant une première personne du pluriel du parfait populaire en Bim.,67 :

nos ergo nihil egimus, quod legem Liciniam luci claro latam
scutulamus

C'est egimus qui le fait penser. Cette satire tout entière paraît être une conversation entre personnages prétentieux et ignorants.

Il s'agit d'un verbe inventé par Varron, semble-t-il, pour mettre en lumière le pédantisme de celui qui parle. Le point de départ en serait le substantif grec σκυτάλη , désignant une branche sur laquelle à Sparte, on enroulait les lanières où étaient inscrites les dépêches d'état, si bien que sans ce bâton, le texte de la dépêche devenait incompréhensible.

Il est certain que +amāmus , issu de amauimus au parfait, a dû exister dans la langue populaire, puisqu'il est attesté par le français aimâmes, par exemple (876).

A constater la constance avec laquelle Varron emploie dans les Satires Ménippées les parfaits en -ui à formes syncopées, on est d'autant plus surpris par les quatre seuls exemples où cette syncope ne se produit pas. On lit en Epitaph.,109 :

donec foras nos intus euallauerunt

Comme le fragment est constitué uniquement par ce sénaire iambique, on ne peut faire autre chose que des conjectures sur le contexte. Varron a dû

vouloir opposer aux dissyllabes qui constituent le vers et au monosyllabe nos , (tous mots courants), un terme très long qu'il a justement placé à l'endroit sensible, c'est à dire à la fin, sa longueur marquant un effort, par exemple. A cela se sont ajoutées les exigences de sonorité et des néces--sités métriques.

Alors qu'on trouve audisset en Τοῦ π. τὸ π. 558, on rencontre une forme non syncopée en Sesc.,464 :

ipsum audiui uino inuitari poculis
large atque benigne

Il est vrai que c'est une conjecture (877), mais elle est très probable. Ce ne sont pas des raisons métriques qui sont ici intervenues, car audíí (878) eût fait l'affaire. Peut-on voir une recherche dans les sonorités ? Varron semble multiplier les u dans ce vers ; est-ce parce que ce son glissant et enveloppant évoque la chaleur de l'accueil ? (879).

Il est plus curieux de lui voir utiliser comme parfait de eo, ire, la forme rare iui en Κοσμ.,224 :

toga
tracta est et abolla data est, ad turbam iui, sera
militiai munera belli ut praestarem

Est-ce pour évoquer un ton noble, peut-être épique, - voire burlesque ! -, que Varron a choisi une forme plus pleine (880) ? Iuerat est chez Catulle, iuisse est attesté depuis Plaute , par conséquent, l'emploi de Varron n'est pas isolé.

L'auteur enfin se sert de quiuit en Τὸ ἑαυτῷ φ μ.,553 :

nec multunummus piscis ex salo captus
helops neque ostrea illa magna captata
quiuit palatum suscitare

Ce verbe étant formé sur eo (881), on attend un parfait en -ii . De fait, quii est attesté , mais semble être plus rare que quiui (882). Varron a donc ici le parfait courant.

o
o o
o

V - Désinences .

Il n'y a rien à dire de spécial sur les désinences de parfait dans les Satires Ménippées . Il faut noter cependant qu'on ne trouve pas de troisième personne du pluriel comme amauēre (883) . Ces formes sont d'ailleurs d'un emploi assez rare. Plaute ne les utilise que dans des condi--tions spéciales (884). Térence semble les préférer , mais la prose classi--que les évite et Cicéron recommande -erunt (885) .

Ces faits permettent de juger la langue de Varron, qui se définit autant par ce qu'il emploie que par ce qu'il évite .

---ooOoo---

FORMES NE RELEVANT NI DE L ' INFECTUM NI DU PERFECTUM

I - Formes en -s-i- .

Si Nonius, (p. 180, 7), cite le fragment Mod., 305, c'est pour la forme taxis qu'il glose par tegeris :

sed, o Petrulle, ne meum taxis librum
si te tetre piget hic modus scenatilis

Il doit s'agir d'une vieille formation à morphème $^{+}$-y(e)H_1- d'optatif, bâtie sur un thème verbal déjà élargi par -s- (886) . Vu son emploi (887) , sur un theme de désidératif, on peut penser à une formation d'optatif aoriste, que la langue aurait ainsi réutilisé, puisque cette catégorie verbale n'existait pas en latin (888) . Ces formes, en effet, expriment la condition, le voeu (889), la possibilité (890) et la défense (891), tous emplois qui peuvent correspondre à ceux de l'optatif aoriste en grec.

En indo-européen, la défense devait s'exprimer par un mode spécial (892), ce qui explique que le grec, qui n'a pas conservé ce mode, la rende d'une façon disparate, et que le latin, après avoir perdu les restes de cet optatif aoriste désidératif, vraiment trop aberrants, l'ait fait passer au subjonctif parfait. Quand faxim (893) a cessé d'exister couramment, on l'a remplacé par ce qui semblait le plus proche, le "subjonctif parfait", en -ī- lui aussi , la transposition ayant été facilitée par le fait que le perfectum a parfois une valeur "aoristique" en latin (894) .

Ne taxis a donc été remplacé dans la langue courante par ne tegeris. Si Varron utilise cette vieille forme dans ce passage, c'est peut-être pour se moquer de Petrullus, en donnant une allure pédantesque au texte, et par là mettre en valeur des formes vulgaires comme tetre ou modus scenatilis en une sorte de mélange des tons d'où doit jaillir le comique. Cet emploi, de toutes manières, n'est pas dû au hasard.

E. BENVENISTE a relevé dans ces formes la présence d'un morphème -s- "désidératif". D'une façon plus générale, on pourrait peut-être voir en cet -s- un morphème "désactualisant" , qui aurait servi à fabriquer des formes "inactualisées", "hors du temps concret", "aoristiques" (au sens étymologique), que chaque langue aurait ensuite utilisées à son gré, pour en faire des futurs ou des désidératifs, des aoristes, etc... (895)

o o

II - Vixent (Mod. 322) .

Peut-être est-ce également à partir d'un thème "neutre" en -s , que l'on peut expliquer , en Mod., 322, la troisième personne du pluriel :

non eos optume uixisse qui diutissime uixent, sed qui modestissime

On peut y voir une base en -s, comme on vient d'en décrire : $^{+}g^{w}y\text{-}H(k)\text{-}s\text{-}$, désactualisée et intemporelle, suivie d'un morphème d'optatif $^{+}\text{-}cH_1\text{-}$ (896) . (Peut-être, faut-il partir de $^{+}g^{w}y\text{-}H^{(k)}\text{-}s\text{-}$, auquel se serait ajouté -sē- , suffixe complexe d'optatif).

Il pourrait y avoir pour uixent une explication purement phonétique, si on le tirait de uixissent par haplologie ; mais, dans ce cas, pourquoi uixisse qui est à côté n'aurait-il pas subi le même sort ? Il est peu vraisemblable que ce soit pour éviter une suite : -isse, -issime, -issent , car l'auteur, en général, n'a pas ce genre de scrupules.

En outre, pourquoi trouverait-on un subjonctif plus que parfait ici ? Le sens ne le justifie pas :" Ont le mieux vécu, non pas ceux qui avaient vécu le plus longtemps ..." ne veut rien dire.

On attend une forme plus intemporelle. Or en latin, l'utilisation du morphème -is- est considérée (897) comme incluant le verbe où il figure dans la catégorie des temps du perfectum, c'est à dire qu'il confère la valeur d'achevé, puis de passé révolu ; aussi, ne se justifierait-il pas ici.

Pourquoi Varron utilise-t-il ce fossile (898) dans ce fragment ? Peut-être rapporte-t-il un aphorisme très ancien ? Peut-être a-t-il entendu ou lu cette forme, et la place-t-il dans une phrase qu'il forge pour créer un effet par évocation et suggérer, par la morphologie, la modération des moeurs antiques ?

o
o o
o

III - Duxti (Cv. 6ε. 202) .

Est-ce par l'explication phonétique d'une syncope de -is- qu'il faudra justifier duxti en Cv. 6ε., 202 :

Nil sunt Musae, Polycles, uestrae
quas aerifice duxti

Un morphème -is- dont l'origine est peu claire, apparaît au par--fait devant une désinence commençant par dentale. Il se retrouve en hittite. Il aurait été utilisé en latin pour éviter le contact entre radical et désinence aux personnes où ce contact, compte tenu de la nature des phonèmes, eût entraîné un accident phonétique (899) . Puis le latin aurait généralisé cet élément aux formations bâties sur le thème du perfectum, pour les marquer plus nettement.

Mais pour qu'il y ait haplologie, il faudrait que deux syllabes successives commencent par le même phonème (900), ce qui n'est pas le cas dans duxisti , /duk-sis-ti/ . Le premier s commence la syllabe, le second la termine. Or A. ERNOUT (901) fait remarquer qu'il n'y a pas syncope pure et simple de i puisqu'on n'a jamais lexti pour legisti, par exemple.

Par conséquent, on pourrait se demander si, dans les "perfectum" en -s- , (car c'est uniquement dans cette catégorie que se produisent ces faits), -is- n'aurait pas été introduit d'une façon inconstante, ou si même il y figurait à l'origine. Dans cette hypothèse, il s'y serait glissé par la suite, par analogie des autres parfaits comme egisti, legisti, amauisti , où la nature de la consonne finale du radical le rendait obligatoire (902).

On doit donc analyser : +duk-s-ti, (ou +claud-s-ti, etc...) (903) . On pourrait y voir un "nom neutre " en -s , inactualisé, suivi des désinances ou des caractéristiques modales. Pour les "perfectum" latins qui n'étaient pas en -s- , cela n'était pas possible. On y glissait alors l'élément -is- . Mais si l'on suppose que -s- et -is-, à l'origine, n'apparaissaient pas ensemble, ne serait-ce pas parce qu'ils étaient de même nature, et eussent été tautologiques ? (Au moment où l'on a créé duxisti, la valeur ancienne de -is- n'était plus sentie). (904)

Varron aurait donc là une très vieille forme que seuls quelques auteurs anciens ou archaïsants avaient conservée.

o
o o
o

IV - Infinitifs en -xe .

La même explication conviendrait à l'infinitif duxe, issu de +deuk-s- suivi du morphème -se d'infinitif, qui ne serait pas une forme syncopée de duxisse (905) en Myst., 330 :

aes defraudasse coponem, bouam luto obleuisse, cum portitore serram duxe

On lit aussi dixe en Marcip., 285 :

dixe regi Medeam aduectam per aera in reda anguibus

alors que dixisset est en περὶ κεφ. 412, avec une valeur très nette de parfait marquant l'achevé : Cum dixisset Vitulus ... nauicularius... irrumpit... Varron savait calculer la valeur des formes qu'il employait. (906)

On trouve enfin en Sex., 496 : (907)

se circumspexe atque inuenisse se, cum dormire coepisset tam glaber quam Socratis calua, esse factum ericium e pilis albis cum proboscide

Varron, en employant ces formes a dû vouloir imiter Plaute et Térence où elles se trouvent . Le ton des fragments est familier, surtout en Sex., 496 et Myst., 330 . En Marcip., 285, la légende des Argonautes doit être racontée sur le ton de tous les jours .

---ooOoo---

ADJECTIFS EN - TO -

Dans deux passages, Varron emploie pour l'adjectif en -to-, une forme étymologique, utilisée en latin archaïque, mais tombée en désuétude et remplacée par un participe plus "régulier" dans la conjugaison classique.

En Man., 261 :

habens antepositam alimoniam, sedens altus alieno sumptu ...

Nonius, (p. 237, 15), glose : altum ab alimento dictum . Et Varron n'est pas sans avoir intentionnellement rapproché altus et alimonia, selon un procédé de jeu étymologique qui lui est cher.

Il emploie ici avec sa valeur "participiale", l'adjectif en -to- bâti sur le verbe alo, -is, -ere. Cet ancien participe s'était spécialisé en latin dans le sens de "qui a grandi", donc "haut", puis "profond". On trouve maints exemples de altus ainsi entendu dans les Satires Ménippées (908). Dès lors, il a perdu tout rapport sémantique avec le verbe alere et l'on a créé secondairement pour celui-ci, un participe alitus, en face de alui, analogique des couples monitus / monui , genitus / genui, etc... (909) Les auteurs anciens n'emploient que altus (910) . C'est peut-être pour évoquer leur style que Varron l'utilise ici, car il semble parler d'un para-site qui lorgne vers la cuisine et l'on peut penser à certaines pièces de Plaute. D'ailleurs on sent que Varron s'amuse dans ce passage, avec les rimes : sedens, habens, respiciens, prospiciens, les jeux sur les étymologies et les redondances dans post respiciens , ante prospiciens , ainsi que les allitérations (911) .

Soit hasard, soit fait exprès, - on ne peut le déterminer -, Varron n'a pas la forme alitus dans les Satires Ménippées , car il ne se sert qu'en Man., 261 du participe de alere .

On surprend encore Varron archaïsant volontairement en Ἔγω δ', 170, dans un passage où il imite la poésie épique, d'après ce que les autres fragments permettent de supposer :

aerea terta nitet galea

Nonius glose, (p. 179, 5) : terta pro tersa et cite un autre fragment de Varron (911) . Ce lemme pourrait amener à penser que l'auteur ne reconnais-sait pas droit de cité en latin à la forme tersus .

Il s'agit de l'adjectif en -to- du verbe tergeo, tersi, tergere . Les formes romanes remontent à tergere avec e bref et Varron écrit, lui-même, dans le de Lingua Latina (912) :"mantelium ubi manus terguntur" où le thématisme apparaît pour la première fois . On le retrouvera chez Properce et à l'époque impériale (913) .

L'adjectif en -to-, qui n'est pas bâti sur le thème d'infectum, quel que soit ce dernier, remontait à +ter-g-to- et donnait tertus par simplification du groupe triconsonantique. Ainsi Varron utilise la forme étymologique.

Mais cet adjectif avait du mal à s'insérer dans une conjugaison comprenant tergeo et tersi , (issu de +ter-g-s-i) Sur tersi, on a donc refait tersus, analogique de clausus, à côté de clausi, de sensus à côté de sensi, de laesus à côté de laesi, etc... (914)

Ici Varron a choisi la forme archaïque, peut-être parce qu'il la considérait comme seule correcte, peut-être pour donner plus de noblesse au passage, peut-être aussi à cause de sa richesse en dentales, qui, ajoutées à celles de nitet, créaient un effet de martèlement.

o
o o
o

Ce doivent être en effet de telles raisons qui ont motivé le choix de Varron lorsqu'il y avait possibilité d'hésitation. Aussi, suivant ce qu'il recherche emploie-t-il tantôt l'une tantôt l'autre des deux formes de l'ad-jectif en -to- d'un même verbe. C'est le cas pour le participe de figo, -ere , (ancien fĭuo, (915)).

Fiuo, avec son parfait fīxī, révèle la présence d'une labio-vélaire. Figo serait donc une forme récente refaite d'après fixi, par analogie des couples : frigo / frixi , sugo / suxi , fingo / finxi, iungo / iunxi , etc...

L'adjectif en -to- sur le radical +dhi-g^w- est +dhi-g^w-to- , fictus . Cette forme se trouve dans les Res Rusticae et chez Lucrèce (916). Dans les Satires Ménippées , elle apparaît en Des., 84 (917) :

alius domini delicias phaselon actum
tonsillis in litore mobilem fictum
soluit

Cette forme archaïque doit rehausser le ton déjà recherché du passage. Elle rime avec actum, elle présente une dentale qui, avec celles de actum, de tonsillis, de litore, peut suggérer le bruit sourd des chocs de la barque contre le pieu.

En revanche, en Bim., 61, sans rechercher aucun effet, Varron donne une définition qui doit être compréhensible pour tous ; aussi a-t-il la forme "classique" fixus : ... spolia capta fixa in stipitibus ...

Fixus a été refait sur fixi, comme tersus sur tersi (918).

o
o o
o

Un autre cas où un parfait en -si a entraîné un participe en -sus, est celui de mulceo, mulsi, "caresser" , - ces créations analogiques étaient extrémement fréquentes -. Priscien (919) cite un fragment, de deux mots hélas, tiré dit-il d'une "Satire" de Varron , sans qu'on sache si cette indi--cation est un terme générique, ou constituait le titre d'une pièce :

capite mpermulso

La forme étymologique est (per)+m°l-c-to- , c'est à dire permulctus, -a, -um , ou permultus, après simplification du groupe triconsonantique. Il semble que Salluste ait permulctus (920) . Mais mulctus avait l'inconvénient de se confondre avec mul(c)tus de mulgeo, "traire", ou avec multus , -a, -um signifiant "abondant". Il y a donc eu création d'une forme mulsus sur mulsi (921) . C'est un terme d'un emploi assez rare. Le fragment étant trop mutilé, on ne peut rien dire des raisons qui ont motivé le choix de l'auteur.

o o
o

Le cas du participe experrectus semble relever d'une confusion. On le trouve employé à deux reprises dans les Satires Ménippées, en End., 105 :

animum mitto speculatum tota urbe ut quid facerent homines cum experrecti sint, me faceret certiorem ...

et en *End.*, 107 :

quare si in somnium reccideris et δ'οὐδέποτε eris iterum experrectus

où Nonius (p. 47, 6) glose : *exporrectum extentum porrectum est enim tentum, id est porro iactum*. Mais les *codd.* ont tous *experrectus* .

Il existe un verbe *expergo*, ayant pour participe *expergitus* (922) . Il signifie "éveiller" . Nonius (923) le signale chez Accius (924). *Expergitus* est également chez Lucilius (925). Ce verbe est sorti rapidement de l'usage ; mais il avait un inchoatif, déponent et de signification moyenne (926), *expergiscor*, qui l'a remplacé au sens de "s'éveiller". Par étymologie populaire, ce verbe a été rapproché de *pergo, perrexi, perrectus*, (issu de +*per-rego*), "poursuivre jusqu'au bout". Du coup, il lui a pris son participe *experrectus*. *Pergo* était parent de *porrigo*, autre composé de *rego* , c'est ce qui explique la glose de l'abrégé de Festus par Paulus (927): *experrectus a porrigendo se uocatus, quod fere facimus recentes a somno* et celle de Nonius citée plus haut.

Varron a donc ici la forme "normale" en latin. Les grammairiens ont établi par la suite une distinction entre *expergitus* et *experrectus* . Ainsi l'abrégé de Festus (928) explique :"*Experrectus est qui per se uigilare coepit, expergitus ab alio excitatus quem solemus dicere 'expergifactus'* ". Il semble qu'ici, Varron respecte cette distinction secondaire (929) .

o

o o

o

Enfin, Nonius fait remarquer , (p. 99, 16), la forme d'adjectif en *-to-* , *dolitum* :"*Dolitum quod dolatum usu dicitur, quod est percaesum uel abrasum uel effossum* ", et il cite *Ag.*, 7 :

numnam caelatus in manu dextra scyphus
caelo dolitus, artem ostentat Mentoris ?

La scansion de ces sénaires iambiques montre que *i* dans *dolitus* est long. Comme il s'agit du verbe *dolo, -as, -are* , *dolātus* est la forme attendue.

Mais ici, il semble bien qu'on soit en présence non d'un fait de morphologie verbale, mais d'un fait de vocabulaire. Varron ne commet pas

d'erreur sur le participe de dolare ; il emploie un adjectif créé par lui, issu d'un croisement entre dolātus et polītus, par exemple. Il doit rechercher par là un effet de surprise. Peut-être par un excès de raffinement, veut-il se moquer de la façon de parler amphigourique d'un des convives qui se dit "amateur d'art" (930)

o
o o
o

L'étude de la morphologie dans les Satires Ménippées n'infirme donc pas le portrait de Varron qu'on avait commencé à tracer d'après sa phonétique. Au contraire, certains traits apparaissent maintenant plus nets et plus précis : son aspect d'homme de bonne compagnie s'adressant au lecteur dans une langue familière mais correcte , sa simplicité qui lui fait utiliser sans pédantisme une érudition immense à la seule fin de plaire et d'amuser .

Mais à côté du désir de séduire, après cette étude morphologique, -comme après celle de la phonétique-, se révèlent certains traits profonds du personnage, toujours les mêmes, qui finissent, en raison de leur constance, par faire penser à ces points fixes sur lesquels s'articule toute une vie : souci de la musique des mots, de l'incantation, obstination d'archaïsme à propos de certains sujets, desquels il n'est plus question de rire ...

---oo0oo---

NOTES

1 - Cf. A. MEILLET, La catégorie du genre et les conceptions i. - e. , ds Linguistique historique et linguistique générale, p. 211. et suiv.

2 - Etait-ce parce que telle chose était considérée comme plus "virile" et telle autre plus "féminine" ? Il n'est pas du ressort de ce travail d'étudier ces faits ; on se borne à les constater et à voir le parti que Varron en a tiré.

La variation de genre peut avoir aussi simple valeur d'opposition. Il faut relever souvent que la répartition est grammaticale et non naturelle en latin. Il s'agit d'un système. Cf. A. MARTINET, Le genre féminin en i. e., examen fonctionnel du problème, BSL, LII, 1, p. 83 et suiv.

3 - C'est ainsi qu'en face de locus et de loci existait avec un sens un peu différent loca, ce qui a pu amener par la suite la création d'un +locum par analogie avec le couple templa / templum . Les neutres, vu le type de notions qu'ils représentaient à l'origine n'avaient, en effet, qu'un collec--tif, et pas de pluriel.

4 - Ce suffixe -a marquait en fait l'opposition, l'abstraction, la collectivi--té, la contenance, l'aspect générique, ce qui explique son emploi pour le féminin.

5 - C'est ainsi que sous l'influence de cornua, genua,on trouve artua, (Pl., Men., 856), au lieu de artus.

6 - Cf. Cic., Diu., 2, 130, 64 .

7 - Cic. ; Plin. ; Hor. ; Mart. ; Juv. ;

8 - Pl., passim ; Vitr. ;

9 - Seru., ad Aen., 6, 222 ; Non., p. 4 ; Pl. ; Apul. ; Ov. ; Cic. .

10 - Le genre neutre pour ce mot n'est pas classique et n'est attesté que par les glossaires : sparum Non., p. 555, 20 ; Cf. Fest., 330 et P. F., 331, alors que sparus est dans Virg., Sall., T. -L. .

11 - Auct. de dub. nom., CGL, 5, 587, 17 K .

12 - Gell., N. A., 10, 1, 4.

13 - par exemple, en L. L., V, 98.

14 - cf. M. Emp., 10, 47.

15 - Cf. Thes. L. L., VI, p. 1022, 38 et suiv.

16 - Cf. Non., p. 218, 24 et Ital.; Cael. Aur.
L'hésitation entre palpebra, palpetra, palpebrum, peut venir d'une confusion entre palpebra, féminin , et palpetrum, neutre, comme tous les noms d'instru--ment, pour lesquels -trum est un suffixe courant, et -tra un suffixe exceptionnel. Palpetra est du domaine de la langue vulgaire, cf. Tab. Deuot. nº 3, publiée par M. W. SHERWOOD, Fox Amer. J. Phil., 33, 1912, 1 ; CIL, 1^2, 2520;.

17 - Cf. Appendix Probi, 16 .

18 - cf. Seru., ad Aen., 2, 471 :"colubram nonnulli promiscuum nomen tradunt quod ut sonantius fieret finxit masculinum, ut diceretur coluber."

19 - Non., p. 199, 26 , glose pour les deux citations :"cortex masculini".

20 - Lucr., 4, 48 ; Virg., B., 6, 63 .

21 - Le neutre carrum se trouve en Auct. B. Hisp., 6 . Cf. Non., p. 195, 26 ; Isid., Orig., 20, 12, 1 et les auteurs de basse latinité, cf. Thes. L. L.,p. 499. César, (B. G.,1, 26, 3), présente le masculin.

22 - Cf. Non., p. 196, 30 ; cette forme sera reprise plus tard par Pline.

23 - Non., p. 196, 30 :"caementa neutri ut est usu."

24 - Cf. Enn., 474 Vahl. . L'hésitation peut dater de l'indo-européen ; le ciel était soit une force active, donnant la pluie par exemple, (cf [illegible], en grec), soit un simple élément inerte.

25 - Pl., Mil., 202 ; cf. Gell., N. A., 15, 9, 4 ; Non., p. 204, 25 et suiv. ; P. F., 80, 12 ; 136, 15 ; etc.... Cf. Thes. L. L., 1553, 9 et suiv.

26 - Pl., Curc., 367 .

27 - Turpil., Com. , 40 .

28 - Enn., 12, 208 ; id., 12, 270 ; Pacuv. ; Cat., Ag., 40, 2 ; Virg., G., 2, 379 .

29 - Tib., 1, 5, 3 , semble-t-il d'après Charisius, 145, 8 .

30 - Varr., R. R., 1, 23, 5 ; 1, 52, 5 . Cf. Seru., ad G., 1, 166 ; id. , ibid., 1, 264 ; Cat., Ag., 14, 4 .

31 - Cf. Thes. L. L. , 5, p. 138.

32 - Varr., R. R., 3, 5, 13 . Autres attestations du masculin ; Fenest. ap. Non., p. 221, 33 ; Petr., 67, 6 ; PLin., 12, 14, 32.

33 - Varr., R. R., 3, 5, 11.

34 - Cic., Nat., 2, 123 ; Pl., Pers., 74 ; Lucr., 4, 1147 ; Varron lui-même en R. R., 3, 5, 14 .

35 - Il est vrai que ce mot technique et populaire, de la langue des chasseurs, devait avoir une forme mal fixée, car Charisius atteste un masculin : hi retes (GLK, 1, 15), et un féminin (ibid.) : in retes meas . L'ablatif est toujours rete . M. NIEDERMANN suppose que la flexion ancienne devait être retis masculin singulier auquel correspondait un collectif retia sur lequel on a bâti un neutre singulier d'après le couple maria / mare .

36 - Cf. Lex Repet., CIL, 1^2, 583, 63 :"ubi ea dies uenerit quo die iusei erant adesse".

37 - Le féminin est sans doute dû à l'influence de nox avec lequel il forme un couple antithétique et de lux, et aussi à l'influence des autres mots de la cinquième déclinaison, tous féminins, parmi lesquels dies s'est trouvé rangé par suite d'accidents phonétiques.

38 - comme le prouve le juxtaposé dies dominica devenu dimanche . Toutefois, le masculin est également attesté dans les langues romanes : domingo, etc... Cf. Statistiques dans Thes. L. L., V, 1, 1024, 5 suiv.

39 - Cf. Charisius, p. 141 Barwick.

40 - Le pluriel semble plus ancien,(cf. ERNOUT - MEILLET, Dict. et. L.L., s. u.), ce qui est normal, ce mot étant un ancien collectif désignant un ensemble complexe ;(le singulier n'est attesté qu'à partir de Cicéron.)

41 - d'après les statistiques du Thes. L. L., s. u.

42 - Virg. ; Sall. ; Ov. ; T. L. .

43 - Cic. ; Virg. .

44 - que l'on retrouve dans Tibulle, 1, 6, 80 .

45 - Cf. Thes. L. L., s. u. : le neutre est le plus fréquent, y compris dans Varr., L. L., V, 129 . Mais on trouve le nominatif féminin pluriel dans Not. Tir., 99, 14.
Il faut remarquer que si Cicéron, en Sen., 16, a calamister au sens de "fer à friser", il l'utilise plus souvent pour désigner les "afféteries" , ou les "ornements de style".

46 - Le genre féminin qui se trouve ailleurs en latin doit venir de l'analo-gie de nauis .
Sur phaselos, cf. plus bas, dans la partie consacrée à l'étude du vocabulaire.

47 - C'est la forme qu'ont Cicéron, Tite-Live, Virgile, Pline, Juvénal, etc...

48 - On trouve également phalera au neutre dans Plin., 33, 18 .

49 - Non., p. 213, 26 glose : margaritum generis neutri , par conséquent, ici margarita doit être un accusatif pluriel. La scansion n'enseigne rien car le sénaire iambique peut à cet endroit s'accommoder indifféremment d'une brève ou d'une longue.

50 - Varr., R. R., 1, 57 .

51 - Apoc., 8, 11.

52 - Il est vrai qu'il y a possibilité d'élision dans une prononciation rapide. Le fragment ne paraît pas être en vers.

53 - puisqu'on trouve des attestations de ce terme au masculin chez Cicéron, (fr. F. 1, 16), César (B. G, 7, 73, 5à), Pline, Columelle. Cf. aussi Seru., ad G., 2, 288, alors que Virgile, en G., 2, 288 , a le féminin.

54 - Cic., passim ; Ces., passim ; T. L. ; Sall. ; Pl. ; etc...

55 - On ne possède pas ses commentaires en tant que grammairien à ce sujet.

56 - Il est vrai qu'ici on a affaire à une citation d'Ennius, (fr. 164 R²) et c'est peut-être à lui plus qu'à Varron qu'il faut imputer la forme.

57 - Enn., fr. tr., 46 ; id., ibid., 228 ; id., Ai.,117 ; Cat., fr. 19, 11 ; id., fr. 65, 5 ; Lucr., 1, 837 ; id., 1, 853 ; id., 1, 860 .

58 - Le masculin de sanguis en latin surprend donc un peu. Il a pu être influ--encé par cruor, masculin, mais le genre de ce dernier terme ne se comprend pas mieux. Il semble que ce soit un ancien neutre en -or, en face de cruentus, dérivé en -n- . Toutefois, sanguis désignant le sang qui coule a pu acquérir le genre animé du fait de son mouvement apparent. Dans cette hypothèse c'est sanguis qui aurait alors pu entraîner cruor vers le masculin. Il est vrai que ce mot pouvait subir aussi l'influence des noms d'agent en -tor .

59 - Cf. M. L., 7574 .

60 - ou uulgus , puisque Varron utilise les deux formes.

61 - où Nonius, (p. 230, 3), ajoute : "uulgus ... masculini".

62 - C'est la théorie de M. NIEDERMANN, cf. Glotta, 15, 238 et suiv. .

63 - Accius, Sisenna, cf. Non., p. 230, 27 .

64 - Ces., B. G., 6, 14 ; Virg., En., 2, 99 .

65 - à moins de supposer que uulgum est également un neutre. Il y aurait alors deux neutres, l'un en -us, l'autre en -um . Cependant, l'exemple de Cycn., 82 reste valable.

66 - comme le signale Non., p. 208, 10 : "grando ... masculini".

67 - à moins qu'il ne faille le lire également en Plin., Nat., 18, 342 ; cf. Thes. L. L., VI, p. 2189 .

68 - Non., p. 206, 27, glose :"fulmentum neutro ut est in prouerbio ueteri ..."

69 - Cat., Ag., 14 .

70 - En effet, cf. ERNOUT - MEILLET, Dict. et. L. L., s. u., on peut reconsti--tuer le processus suivant : il a existé un fulmen, au sens de "soutien", dis--paru à cause de son homonymie avec fulmen , "la foudre". Ce fulmen a pu avoir comme collectif fulmenta , - étant donné la valeur du suffixe complexe -nt- exprimant la participation à une notion, à un groupe, etc... -, sur lequel on a créé secondairement un singulier fulmentum , qui avait l'avanta--ge de remplacer fulmen disparu. Mais le collectif fulmenta, "ensemble du bois de lif", a pu être pris pour un féminin singulier.

71 - Pacuv., 312 ; Acc., 258 ; Cat., ap. Non., p. 213, 12 .

72 - Le maintien de -os plaide pour un neutre .

73 - Cf. Thes. L. L., I, p. 1942 .

74 - Parmi les attestations de ce féminin en latin, outre celle-ci, il y a Pl., Merc., 859 et Varr., R. R., 3, 5, 9 .

75 - Pl., Poen., 139 .

76 - Nonius souligne, p. 199, 17 :"corius masculini".

77 - Cela n'a pas tellement d'importance, l'essentiel est de voir l'effet qu'a voulu créer Varron.

78 - Nonius signale, (p. 208, 15):"ganeum ... neutro" . Cf. P. F., 96, 6 M ; Isid., Etym., 10, 114 ; Donat, ad Ter., Ad., 359 :"ganeum ueteres tabernam meretricum"Ce serait donc bien la forme ancienne.

79 - Cf. Pl., Merc., 703, par exemple.

80 - Pour P. MONTEIL, (op. cit., p. 137), ganea s'expliquerait à la fois par une confusion avec le collectif et par la valeur péjorative souvent attribuée au féminin.

81 - Nonius, (p. 223, 36), signale :"sagum ... masculini".

82 - Non., p. 538, 30 :"sagum ... uestimentum militare"

83 - D'ailleurs saga a été pris pour un féminin et est passé comme tel dans les langues romanes ; cf. BLOCH et WARTBURG, Dictionnaire étymologique de la langue française, Paris, 1960, s. u. saie .
Pour expliquer saga, on peut également invoquer l'influence de toga.

84 - Enn., An., 500 .

85 - CF. ERNOUT - MEILLET, op. cit., s. u. . Pl., Aul., 302 - 303 :

quin quom it dormitum, follem obstringit ob gulam
... ne quid animae forte amittat dormiens
etiamne opturet inferiorem gutturem

Cf. également Pl., Mil., 385 .

86 - Non., p. 229, 20 :"tibia ... masculini".

87 - Cf. Thes. L. L., II, p. 1986.

88 - Pl., Hor. , Virg., Arn. .

89 - F. BADER, op. cit., p. 166 .

90 - c'est le cas ici.

91 - L'adjectif classique est triremis , triremus est une forme ancienne, comme bilinguus en face de bilinguis classique.

92 - Il est peu probable qu'il ait personnellement eu la volonté d'imiter les composés grecs en -ος /-ος /-ον , ce qui aurait été très rude pour la langue latine de son époque.

93 - Non., p. 193, 6 :"anfractum neutro".

94 - Varr., L. L., VII, 15.

95 - Cf. entre autres Parm., 395 :

demittis acris pectore curas cantu castaque poesi

96 - Cf. Thes. L. L., s. u.

97 - En Sesc., 472, le ton est neutre, le vocalisme est i , le genre n'apparaît pas .

98 - ERNOUT - MEILLET, op. cit., s. u.

99 - On trouve encore le féminin dans Asin., Fam., 10, 32, 4 ; Att., pass. ; etc...

100 - En Eun., 127 : luce locum afficiens , et Eun., 161 : ante lucem , le genre n'apparaît pas.

101 - Pl. ; Ter. ; Cic., Off., 3, 112 ; Non. ; Gell. .

102 - Pl., Aul., 748 et les exemples de Varron cités ci-dessus.

103 - Non., p. 219, 20 :"pali ... neutri".

103'- Chez Properce , la forme se trouve dans l'élégie où le poète explique pourquoi Jupiter est invoqué sous le nom de Férétrien, au moment de la mort du géant Virdomar (Prop., 4 , 10, 44) :

Illi uirgatis iaculantis ab agmine bracis
torquis ab incisa decidit unca gula

Cf. également Ov., F., 1, 601 .

104 - CiC., Nat., 2, 149 ; cf. Prisc., 6, 5, 77 .

105 - A. ERNOUT, Morph. h. du l. , p. 65: "Les substantifs neutres en -u sont très rares et de bonne heure s'est manifestée la tendance à leur substi--tuer un doublet en - us ou en -um : cornus (Varron), en face de cornu. Il existe aussi cornum , -i, (Ov., M., 5, 583) , tonitrus (Lucr., 6, 171) et tonitrum, gelus (Afran., 106) et gelum (Lucr., 5, 205 ; id., 6, 156).

Cette dernière forme se trouve également dans les Satires Ménippées en Sesc., 470, ainsi que algu, accusatif neutre en Ἔχως, 172 :

teges pruina ne iacentem subdealbet algu danti frigore

alors qu'il y a également une forme masculine algus, -us . (Algu est en Charisius , 28).

106 - Elle est rapportée par le grammairien Pompeius dans son commentaire sur le traité de Donat, (GRF, p. 271, fr. 247 ; GLK, V, p. 164) : "Ait Plinius Secundus secutus Varronem : quando dubitamus principale genus, rede--amus ad deminutionem et ex deminutiuo cognoscimus principale genus. Puta arbor, ignoro cuius generis sit. Fac deminutiuum arbuscula, ecce hinc intelle--gis et principale genus quale sit."

On trouve d'autre part dans Charisius un extrait de Varron comportant une liste de diminutifs n'ayant pas le même genre que le positif correspondant, (Cf. Char., p. 42 Barwick, in GRF, p. 271, fr. 248 .)

107 - Ces., B. G., V, 42, 3.

108 - Apul., Flor., IX, 23, p. 138 Valette .

109 - Le cas de animus / anima n'est pas à relever ici car la distinction entre masculin et féminin y était appliquée par tous les Latins. Varron, lui-même, (Cf. GRF, p. 222, fr. 90), notait qu'animus , au masculin, était le principe pensant, et anima, au féminin, le principe vital. Accius l'avait déjà relevé, (cf. GRF, p. 28, fr. 15). Cette distinction est répétée dans les Satires en And., 32 :

in reliquo corpore ab hoc fonte diffusast anima, hinc animus ad intellegentiam tributus

Ailleurs, Varron emploie animus et anima en respectant ces principes : animus (Ἀνθ., 36 ; Cr. cr. h. n., 79 ; Eum., 105 ; M. m. sc., 324 -bis- ; Ὀν. ἀνρ., 365 ; Pap. pap., 376 ; Τὰ Μεν., 525), anima (And., 25 ; Eum., 135 ; Κοπ., 225 ; Marcop., 293 ; Tith., 551 ; Τρ. Τρ., 526). Il est d'accord avec Cic., N. D., 2, 138 .

Cf. également P. BOYANCE, Sur la théologie de Varron, REA, LVII, 1955, p. 57

L'anima pénètre partout, mais c'est à l'animus qu'est reservé plus

proprement le nom de Dieu dans le monde, en nous de Génie. (Cf. Varr., fr. XVI des Antiqu. div. et Aug., Cit. D., VII, 23 .)

110 - Fest., 458 M :"Seplasia (forum Capuae) in q(uo plurimi unguenta)rii erant."

111 - Varr., L. L., V, 146-7 :" Antiquum macellum ubi olerum copia"

112 - Cic., Pis., 24 ; id., Sest., 19 .

113 - Petr., S., 76, 6 . L'attestation est tardive, mais la forme a peut-être toujours vécu dans le peuple.

114 - On peut songer à des expressions françaises telles que "la St Roch", par exemple, qui désignent, dans certaines régions, la foire qui se tient pour la fête de St Roch ; on pourrait alors traduire , mutatis mutandis, Syn., 515 par "la St Roch des narines" et le titre par "Postumus, toi pour qui la St Roch sent mauvais".

115 - Non., p. 215, 13 :"neruia feminini".

116 - Non., p. 215, 15 :" neruia neutri".

117 - Il., 4, 125, etc... ; Od., 21, 96 ; Pd., passim ; Soph. .

118 - A. Aphr., 2 .

119 - Il., 16, 316 ; Hpc., 199 e et 9, 78, 41 ; Pl. ; etc...

120 - Anth., 9, 584 ; Plut. ; Luc.

121 - Gal., 4, 83 , 84 .

122 - Anth., 11, 352 .

123 - Spt., Jud., 16, 7, 8 .

124 - $^{+}$-eH_2 , suffixe de collectif i. e., mieux conservé en skt. qu'en grec.

125 - Fest., 446, 14 .

126 - C'est la forme qu'on trouve chez Cicéron, Ovide, Columelle, Caton, Pline, Vitruve, etc... Varron, quant à lui, a *speca* en *R. R.*, 1, 48, 2, avec *e* au lieu de *i*, par sabinisme.
Spicus se trouve dans **Festus**, (p. 333). *Spicus crinalis* est le nom d'une coiffure en Capel., 9, 903 .
Spicum est attesté par Cicéron, (*C. M.*, 51), et Varron, (*in* Non., p. 225, 29).

127 - Non., p. 216, 16 :"*ostrea generis feminini, Lucilius ..., Varro...*"

128 - Le genre n'est pas évident en [illegible] 404 . *Ostrea Tarenti* se trouve dans une énumération de mets et peut être un singulier ou un pluriel.

129 - Comme il faut s'y attendre, les formes romanes, issues de la langue populaire qui avait tendance à éliminer l'inanimé, viennent du féminin.

130 - féminin : Cic., fr. F., 5, 78 ; Varr. ; Pl., *Rud.*,297 . Neutre : Lucil. in Gell., *N. A.*, 20, 8, 4 ; Hor. ; Plin. ; Juv. ; Ov.

131 - Char., in *CGL*, V, p. 41, 27 K .

132 - Il est vrai qu'avec un peu d'attention on voit que Varron énonce seulement le principe "*nullam rem animalem neutro genere declinari*", car considérant que "*genus* vient de *generare* , il ne considère pas le neutre comme un genre " (J. COLLART, *op. cit.*, p. 161), et c'est Charisius qui en tire la distinction entre *ostrea* et *ostreum* . Est-ce à la suite de Varron, ou de son propre chef ?

133 - *Turdas* y est une conjecture rendue à peu près sûre par le lemme de Nonius, (p. 229, 13), qui sans cela ne s'appliquerait à rien dans la phrase :"*turdi ... feminini*".

134 - Outre chez Varr., *R. R.*, 3, 2, 15 , on le rencontre chez Horace, Pline, Martial.

135 - Cf. M. L., 8998 a . Cf. aussi MERCKLIN, *Zu Festus, s. u. turdellae*, Philol., 1857, p. 198 .

136 - Varr., *L. L.*, IX, 55 .

137 - de même qu'il avait signalé que columba désignait indifféremment le mâle ou la femelle ; dans ce cas, on ajoutait pour différencier expressément les sexes, mas ou femina. De même il employait lupus femina pour désigner la louve et ne considérait pas lupa comme correct car lupa avait un autre sens "la prostituée".

138 - Ainsi dans certaines préparations magiques, il faut utiliser tel élément tiré du mâle et non de la femelle, ou vice versa, sous peine d'échec irréparable.

139 - Nonius signale , (p. 213, 26) :"margaritum generis neutri" . L'inter-prétation de margarita comme accusatif ne repose que sur la glose de Nonius, car le vers admettrait aussi bien une longue qu'une brève.

140 - Char., p. 108, 4 B. :"Varro epistulicarum VIII : margaritum unum, margarita plura."

141 - Plin., dub. serm., 70, 26 B .

142 - On a déjà remarqué, à propos de lux , par exemple, que certains cas n'apparaissaient qu'à certains genres, peut-être parce qu'ils font partie de locutions toutes faites issues de couches de langage autres que celles du parler courant.

143 - qui est lui-même emprunté à l'Inde.

144 - Varron était conscient de ce phénomène ; cf. Prisc., GRF, p. 197, fr. 26 :"Varro de lingua Latina ait talia ex graeco sumpta ex masculino in femininum transire et a littera finiri ... ὁ κοχλίας , haec cochlea, ὁ χάρτης , haec charta, ὁ γαυσάπης , haec gausapa". Le fait est d'autant moins surprenant que le latin emprunte par l'intermédiaire de la Grande Grèce et du dorien ; par conséquent, les mots qui en attique se ter-minaient par -ης, passaient sous forme de mots en -ᾱς que le latin accommodait à sa déclinaison présentant la voyelle -a , puis faisait passer au féminin par analogie du grand nombre de thèmes en -a féminins.

145 - J. COLLART, op. cit., p. 172 .

146 - Varr., ap. Char., p. 132 Bärwick.

147 - Char., p. 138 Barwick.

148 - Ceci explique peut-être qu'on ne trouve de génitif pluriel que féminin, car c'est un cas dont on se sert quand l'occasion s'en présente, mais qui n'a pas beaucoup de chances d'entrer dans des locutions stéréotypées ou recherchées.

149 - Il est réconfortant de constater que par des voies différentes on arrive à la même interprétation.

150 - Char., p. 138 Barwick.

151 - Pl., passim ; Calu. d. Quint.

152 - Le got. hals , "cou", est du masculin ; en grec, sur une autre racine on a ὁ τράχηλος.

153 - C'est la forme de Cicéron, Tite-Live, etc...

154 - Cf. J. HEURGON, art. cit., p. 64 :"Si vite qu'il écrive, Varron a le chiasme instinctivement au bout des doigts, c'est moins chez lui une figure de style qu'une habitude quasi-inconsciente ". Cf. également R. KRUMBIEGEL, op. cit. in bibl., p. 70 et H. HEIDRICH, op. cit. in bibl., p. 33 .

155 - Non., p. 201, 11 :"cepa feminini" .

156 - Non., p. 201, 5 :"cepe generis neutri" .

157 - Lucil., 194 .

158 - Col., 10, 12 , 3.

159 - Plin., 19, 107 .

160 - Hor., Ep., 1, 12, 21 ; Gell., N. A., 20, 8, 7 .

161 - Char., p. 59, 6 .

162 - Ce mot est un emprunt d'origine inconnue. Il se peut que l'hésitation

en finale entre e et a vienne du souci de rendre le moins mal possible ce que l'on entendait. ERNOUT - MEILLET, (op. cit., s. u.), rapprochent ce mot de κάπια· τὰ σκόροδα, Κρῆτες (Hsch.) LATTE suppose, (ad loc.) un emprunt κάπια donnant c(a)epe par l'étrusque. L'évolution subie par ce mot de la campagne se laisse mal déterminée.

163 - J. COLLART, op. cit., p. 196 .

164 - Char., GRF, p. 272, fr. 250 . J. COLLART, (op. cit., p. 145), se demande si Varron édicte une règle ou constate un usage.

165 - Liu. Andr., ap. Prisc., 6, 41.

166 - Suet., Cal., 1.

167 - le pluriel, ou le collectif ; car il faut signaler qu'il est un des rares grammairiens anciens à avoir senti l'existance de cette notions. Cf. J. COLLART, op. cit., p. 164.

168 - Ces., GRF, p. 147, fr. 3 .

169 - Cf. ERNOUT-MEILLET, op. cit., s. u. .

170 - On le rapproche parfois de αἴθω .
Le mot a dû s'appliquer d'abord à l'aedes Vestae .

170' - Il est encore question de flûtes de théâtre, au pluriel en Ov. Ars, 366 :

> saepe totius theatri tibiis crebro flectendo, commutare mentes, frigi animos eorum

et en Tr. Tr., 565 :

> prius quam in orchestra pythaules inflet tibias domi suae ramices rumpit

171 - Varr., L. L., IX, 68 .

172 - On n'a pas parlé du genre de ce terme dans le chapitre précédent, car il ne fait pas de difficultés dans les Ménippées.

173 - Cf. ERNOUT - MEILLET, op. cit., s. u.

174 - Il en va de même pour nuptiae pour lequel Varron utilise toujours le pluriel dans les Satires Ménippées., (Sex., 505 ; Sat. inc., 584).

175 - Lex XII T., 10, 4 et 10, 5 .

176 - cf. "auito ac patrito more" en 269 et "antiquo more" en 304.

177 - Seru., ad Aen., 2, 539 .

178 - [illegible] et damnum pourraient être des "participes" en +-mne/o- ou +-mnā.

179 - Cf. epulae, lui aussi au pluriel .

180 - Cat., Ag., 50, 2 :"ubi daps profanata comestaque erit" . Singulier aussi en Acc., Tr., 217 ; Liu. Andr., Carm. fr. 7 ; Catul., 64, 305 ; Hor., C., 4, 4, 12 .

181 - Char., GLK, I, 33, 8 .

182 - Il y a cependant quelques attestations, mais elles sont de latinité tardive.

183 - Cf. M. L., 2391.

184 - Gell., N. A., 19, 8, 17.

185 - Plin., 2, 85 ; id., 36, 36 ; Suet., Vit., 17 ; Prop. ; Mart.

186 - Varr., R. R., 2, 1, 1, entre autres.

187 - Ces., GRF, p. 147, fr. 3 .

188 - Le processus est le même pour bigae que Varron présente toujours au pluriel, comme tous les écrivains classiques: Deu., 87 ; Dol. aut ser., 92 ; Serr., 460 .

189 - Varr., R. R., 2, 1, 1.

190 - Cf. M. L., 6918 .

191 - Même évolution que pour Septentriones, qui lui apparaît au pluriel en Marcip., 273, assurément parce que dans ce fragment Varron ne voulait créer aucun effet.

191' - Tert., ad nat., 1, 10 ; Apol., 14 .

192 - Ainsi si uirtus est "la valeur", uirtutes peut désigner des actes de courage, de même qu'en français, il y a une différence entre la "bonté" d'une personne et "ses bontés" pour quelqu'un.

193 - On peut imaginer, en train de se plaindre, l'équivalent d'un "titi parisien".

194 - avec le même suffixe que Pomona, Bellona.

195 - Cic., passim.

196 - Varr., R. R., 3, 2, 16 .

197 - Cf. ERNOUT-MEILLET, op. cit., s. u.

198 - "uir sanguinum" (Vulg.) ; "uae ciuitati sanguinum" (Ezech.) .

199 - du moins du point de vue de certaines sectes philosophiques.

200 - L'expression "se ronger les sangs", bien qu'elle soit en français du registre populaire, peut aider à comprendre ex sanguinibus ; on insiste en multipliant une chose unique en fait, de même que dans certains dessins, un objet unique est mis en valeur parce qu'il est reproduit "en abîme" jusqu'à l'infini ; il ne faut pas oublier que les procédés du langage populaire et ceux de la langue poétique sont très voisins.
Nonius ne signale rien por le fragment Prom., 427 . Ce n'est pas une raison pour refuser le pluriel des codd. -qui pourtant ont été souvent corrigés-, car ce n'est pas le seul exemple où le glossateur se tait sur un point cependant étonnant. (La glose pour Prom., 427 porte sur euirescat.)

201 - Voir à ce propos J. COLLART, op. cit., p. 167 et suiv.

202 - A. ERNOUT, Morph. hist. du lat., p. 28 .

203 - cité par Prisc., CGL, II, 305 K.

204 - P. MONTEIL, op. cit., p. 160 :"La forme de type filie attendue est attestée exceptionnellement (Livius Andronicus) et procède sûrement d'une réfection, les formes constamment attestées étant de type filī, Caecilī, Publī, Valerī . Les formes en -ī ne sauraient procéder, compte tenu du traitement phonétique latin, d'un ancien -ie . En fait, elles constituent un fossile athématique dans un groupe de mots récemment promus à la flexion thématique ; le latin présente en effet, à côté des formes devenues classiques alius, Caecilius, Mercurius , des athématiques : alis, alid (Lucr., 1 263 ; 1107 ; IV 635 et cf. ali-ter), Caecilis (Inscr. funér.), Mercuris (CIL I^2 563).

204 ' - J. COLLART, op. cit., p. 169 .

205 - Cf. GRF, p. 273, fr. 252, (= Char., p. 98 Barwick) :(il est d'abord question du génitif), "Lucius et Aemilius et cetera nomina quae ante u habent i, duplici i genetiuo singulari finiri debent, non necesse sit aduersus obseruationem nominum nominatiuo minorem fieri genetiuum ; idque Varro tradens adicit uocatiuum singularem quoque talium nominum per duplex i scribi debere, sed propter differentiam casuum corrumpi " (Cf. A. MÜLLER, de formis, p. 24).

206 - J. COLLART, loc. cit.

207 - et même pré-archaïque, si l'on peut dire !

208 - Le même i "actualisant" que celui qu'on ajoute aux désinences primaires , le même que celui qui termine certaines formes adverbiales comme οἴκοι qui vient de +aiwes-i, en face de οἶκος , i localisant qui a servi de désinence au locatif par la suite, i qu'on trouve dans les suffixes complexes comme -θι en grec dans ἔνθι , -hi en sanskrit, -+ghi de οὐχί , νυχί , i dit épidéictique, et qui doit enfin appartenir à la famille des anaphoriques en -i- et du relatif +yo-s en grec.

209 - Les premiers noms propres ont pu être des dérivés en +-ye/o- en raison

de la valeur de ce suffixe : Lucius est celui qui a rapport avec la lumière, Manius , celui qui a rapport avec le matin ; dans filius, $^{+}$-yo- a la même valeur, le groupe $^{+}$-li- peut dénoter une sorte d'adjectif verbal sur $^{+}$dhH$_1$-y- , ou $^{+}$bhw-H-y- . Cf. M. LEJEUNE., BSL, 62, 1, 1967, p. 63 et suiv.

210 - SOMMER, (Handbuch., lère éd., p. 371), rapproche les formes de génitif en Ī des féminins du type skt. devī et Mme F. BADER, (in BSL, 1972, 2, p. 116), écrit :"C'est la valeur d'appartenance qui peut rendre compte de l'emploi d'un même morphème -ī à la fois dans les féminins du type (skt) devī, et dans les génitif de type (latin) diuī "... " Les féminins en -ī sont des dérivés d'appartenance et le génitif lui-même est un prédicat d'appartenance "(A ce propos, voir E. BENVENISTE, Problèmes ...., p. 196).

211 - P. MONTEIL, op. cit., p. 161.

212 - WACKERNAGEL, Mélanges Saussure, p. 125 et suiv.

213 - cf. irl. ogamique : maqī , "du fils", irl.:fir "du mari"($^{+}$wir-ī

214 - Cf. latin : magnī facere, compendī facere.

215 - Cf. P. MONTEIL, loc. cit.

216 - Id., ibid.

217 - Malitia , "ce qui est du domaine de la méchanceté".

218 - Cf. Hor., Ep., 2, 1, 57 :

dicitur Afrani toga conuenisse Menandro

On a fluuii chez Virgile, (En., 3, 702) , mais c'est exceptionnel,dit A. ERNOUT, (op. cit., p. 28).-Iī se serait, d'après lui, d'abord répandu dans les adjectifs. Lucrèce écrit déjà patrii (1, 832 ; 3, 260), medii (1, 1082); tandis que le génitif des substantifs en -ius /-ium est toujours en -ī chez lui, (nauigii , 5, 1006, est dans un vers condamné par la plupart des éditeurs). Les génitifs en -ii ne commencent à s'étendre aux substantifs que vers la fin du règne d'Auguste et se généralisent sous Domitien. Le génitif contracte survit dans quelques vieilles formules fixées ; res mancipi, compendi facere, etc...

219 - A. ERNOUT, op. cit., p. 28 .

220 - Cf. Nig. Fig., ap. Gell., N. A., 13, 26 .
L'opinion de MEILLET - VENDRYES, (Gramm. comp. des l. class., p. 437) est la même : il s'agit d'une forme en -ii contractée dans la vieille langue.

221 - Peut-on, à date préhistorique reculée, considérer yod comme intervocalique devant $^{+}H_2$, ? C'est possible, dans une certaine syllabation ; cf. les réalisations différentes de "consonne + yod + ^{+}H " suivant la syllabation.

222 - Cf. GRF, p. 273, fr. 252 ,(= Char., p. 98 Barwick), cité plus haut.

223 - alors que pour Lucilius, le génitif des noms propres en -ius est en -i , cf. GRF, p. 44, fr. 32 .

224 - Ces., GRF, p. 152, fr. 15 , Ces., ap. Prisc., GLK, II, p. 14 : "Pompeiii quoque genetiuum per tria i scribebant, quorum duo superiora loco consonantium accipiebant, ut si dicas Pompelli ; nam tribus i iunctis qualis possit syllaba pronuntiari ? Quod Caesari doctissimo artis grammaticae placitum a Victore quoque in arte grammatica de syllabis comprobatur". Le premier i était celui du thème, le dernier, celui de la désinence, le second, en fait, un yod de transition.

225 - Remarquez les "inquit" qui ponctuent chaque phrase.

226 - A. ERNOUT, op. cit., p. 31.

227 - Cf. S. C. Bacc.

228 - Lucilius, (GRF, p. 37, fr. 10 b et p. 38, fr. 10 d), conseille d'écrire I au génitif singulier et ei au nominatif pluriel. (Il propose aussi -ei pour les datifs de la troisième déclinaison et à l'intérieur des mots ne veut que I). On peut y voir un souci de conservatisme ; on peut y voir aussi d'après SOMMER, (Lucilius, p. 73 - 77), un désir de rendre les mots plus expressifs en leur donnant une sorte de graphie "dilatée" au pluriel.

229 - GLK, VII, p. 18 ; GRF, p. 292, fr. 272 :"Quam inconstantiam (Lucili) Varro arguens in eumdem errorem diuersa uia delabitur, dicens plurali quidem

numero debere i e praeponi, in singulari uero minime, cum alioqui i non aliud in singulari quam in plurali, neque aliud in media quam in extrema syllaba sonet, ut in uerbis manifestum est."

230 - L. L., IX, 80 , cf. ed. KENT, II, p. 502, note b où ce passage est jugé obscur dans son intention ;"Item negant esse analogias, quod alii dicunt cupressus, alii cupressi, item de ficis, platanis et plerisque arboribus de quibus alii extremum -us, alii -ei faciunt. Id est falsum ; nam debent dici e et i, fici et nummi, quod est ut nummis, ficis, ut nummo--rum, ficorum."

231 - puisqu' Horace le mentionne (Sat.,1, 10, 5) et qu' Aulu-Gelle y fait allusion, (N. A.,17, 21, 49).

232 - A. ERNOUT, op. cit., p. 31 .

233 - Lucrèce a radii (1, 147) et Virgile fluuii (En., 1, 607).

234 - Prop., 4, 1, 34, dans un pentamètre dactylique :

et qui nunc nulli, maxima turba, Gabi

Sur ces formes contractes, cf. aussi MEILLET - VENDRYES, op. cit., p. 439.

235 - CIL, II, 2805.

236 - La même explication vaudrait pour Gabi .

237 - ou, peut-être, la parodie d'une vieille loi dans la langue populaire, l'auteur voulant sous la plaisanterie en argot glisser une vérité qu'on oubliait trop de son temps.

238 - A. ERNOUT, op. cit., p. 32.

239 - Cf. Cic., Or., 46 ; 155 ; 156 .

240 - Mais le culte de Cybèle est importé à Rome.

241 - Le fragment ne paraissant pas pouvoir être scandé, la commodité métrique ne saurait jouer. Sa construction difficile l'a fait souvent corriger par les éditeurs.

242 - A. ERNOUT, op. cit., p. 32 :"Comme les nominatifs en -ii, cette forme demeure non contracte pendant toute la période républicaine. Les exemples de contraction qu'on invoque dans Plaute sont dans les cantica, et très peu sûrs. Chez Virgile, les exemples de synizèses sont rares et semblent plutôt être une licence poétique que la notation d'une prononciation réelle ; (conubis , Virg., En., 3, 136) , (cōnūbĭīs n'entrait pas dans l'hexamètre). La contraction commence à l'époque impériale. Chez Sénèque, chez Martial, elle est normale."

243 - J. COLLART, op. cit., p. 169, fait remarquer qu'on relève dans le de LIngua Latina trois ablatifs où la contraction est faite. "Une fois de plus, n'y aurait-il pas ici chez Varron, l'acceptation d'un usage encore populaire peut-être, ou même campagnard, mais qui était appelé à une large extension ? Ce pourrait être si l'on veut un aspect du rusticisme de Varron."

244 - socis est la leçon des codd., sauf un qui a socius .

245 - On reviendra plus bas sur son identification.

246 - La preuve en est cet extrait du de Lingua Latina , III, conservé par Servius, (in Daniel, ad Aen., 12, 139, in GRF, p. 190, fr. 6):"ita respondebant cur dicant deos, cum de omnibus antiquis dixerint diuos." C'est malheureusement tout ce qui reste.

247 - Cf. Caper, GLK, VII, p. 109 :"dei non dii ; ... igitur deis ratio, diis consuetudo."

248 - qui ont été plus ou moins offensés, semble-t-il, d'après l'affabulation de la satire.

249 - Cf. ERNOUT-MEILLET, op. cit., s. u. deus .

250 - Cf. P. MONTEIL, op. cit., p. 164. En fait, il semble que la désinence de génitif pluriel i. e. ait été -o̯m ; s'ajoutant à la voyelle thématique, elle donnait o + o̯m = ōm, puis, chaque langue a plus ou moins généralisé soit -o̯m, soit -ōm dans toutes les déclinaisons.

Pour +dei-w-e/o-, la forme -ōm est attendue, mais il a pu y avoir un génitif sans voyelle thématique, désignant peut-être une notion un peu différente, mais dont la distinction se serait perdue. +Dei-w-om donne deum après chute de w devant o bref.

251 - Cf. Térence, passim, ainsi que l'expression, peut-être elliptique, pro deum immortalium !

252 - Cf. supra, partie phonétique.

253 - Nugax, -acis, Cael., Fam., 8, 15, 1 ; Petr., S., 52, 4 .

254 - Hosticapas, P. F. , 9, 12 ; paricidas, P. F ., 24, 7.

255 - P. MONTEIL, op. cit., p. 168 .

256 - Damnas , Cat., d. Gell., N. A., 6, 3, 37 ; Auct. d. Scaeu., Dig., 32,34.

257 - si bien que les deux explications, soit prononciation relâchée de x par souci de moindre effort, soit forme archaïque de nominatif masculin singulier de la première déclinaison, au lieu de s'exclure, peuvent, au contraire s'ajouter.
Cf. une autre hypothèse et une conjecture dans J. GRANAROLO, loc. cit. supra.

258 - fugai, Lucr., 1, 1047 ; terrai, Lucr., 1, 212 ; id., 1, 251; etc...

259 - Cf. VAHLEN, X, 187 ; id., XXVI, 33 .

260 - évoluant plus tard vers ē .

261 - On le prouverait, s'il en était besoin, par l'emploi de terrae , forme classique , lorsqu'il n'y a pas d'effet à créer : bonitas terrae ([illegible], 23), orbem terrae ([illegible] 537, où il s'agit de la description d'une peinture murale.)

262 - Graiugenum, Virg., En., 3, 550 ; caprigenum, id., ibid., 3, 221 ; omnigenum , id., ibid., 3, 698 . Ces génitifs en -genum étaient tellement habituels qu'ils auraient entraîné par analogie dans d'autres composés des génitifs comme caelicolum (Virg., En., 3, 20), agricolum , (Lucr., 4, 58)...

263 - P. MONTEIL, op. cit., p. 171 .

264 - Cf. skt . : áçvābhyaḥ , "equabus".

265 - P. MONTEIL, op. cit., p. 172 .

266 - filiabus appartient à la langue juridique, (Caton) ; gnatabus (Plaute), deabus, langue religieuse, (Cicéron) ; libertabus (CIL, I^2, 1278), amicabus (ibid., IV, 767).

267 - mulabus est plus fréquent que la forme en -is . Cf. Thes. L. L., VIII, p. 1620.

268 - On sait par quelle analogie, ces mots qui avaient primitivement une finale de nominatif en -ōs , et aux autres cas présentaient -o̯s- devant voyelle, ont étendu la longue primitive du nominatif aux cas obliques et le r dû au rhotacisme des cas obliques au nominatif, ce qui a eu pour effet d'abrégér le ō précédent . Les noms d'agent en -tor et les thèmes en -r ont pu favoriser ce processus. A l'époque classique, un nominatif en -s n'est plus conservé que dans les monosyllabes : flos, glos, etc...

269 - Est-ce à cause de leur contenu sémantique qui maintient une forme "noble", ou en raison du type de langue où ils apparaissent, la langue de la poésie dactylique, très souvent ?

270 - A. ERNOUT, op. cit., p. 48 .

271 - en grec , génitif γάλακτος , avec développement d'une anaptyxe.

272 - A. ERNOUT, op. cit., p. 39, fait remarquer que la forme lact que cite Nonius, (p. 483, 6 et p. 486, 5), se trouve, dans les deux passages, devant e initial et doit se lire lact(e). Il en va de même dans Plaute, Tru, 903. C'est lacte qu'on lit dans un exemple non douteux de Caecilius (220), dans un iambique sénaire :

praesertim quae non peperit, lacte non habet

273 - Lacte semble se trouver encore dans Enn., An., 350 , (cf. Char., 102); Pl., Mil., 240 ; Cat., Ag., 86, 150.

A. ERNOUT fait remarquer que si le nominatif lacte était ancien, l'ablatif singulier serait +lactĪ , or on n'a que lacte . Varron lui-même dans les Satires a l'ablatif lacte en Ab., 3, Prom., 434 et Virg. diu., 570 .

274 - ou de sage-femme !

275 - " Lacte, archaïsme qui renforce l'aspect aphoristique de l'expression" dit J. P. CEBE (op. cit., p. 129), à la suite de GERCKE, Varros Satire Andabatae , Hermes, 28, 1893, p. 135. A. GERCKE y reconnaît un exemple pour ainsi dire classique du raisonnement empirique par analogie. Cf. Aristot., Rhet., 1, 2, 1357 b 1 : [illegible]
Cf. Lucr., 5, 813 et suiv.

276 - in GRF, p. 293, fr. 273, dans un fragment conservé par Pompeius.

277 - D'apres P. MONTEIL, (op. cit., p. 184), la désinence -ī s'explique par un emprunt au type thématique.

277 - Varron n'en était peut-être pas conscient car dans son inventaire des cas, il ne mentionne jamais le locatif, peut-être prenait-il cette forme pour autre chose.

279 - d'après uesperi , selon P. MONTEIL, (loc. cit.), ou bien avec une variation archaïque du timbre de la prédésinentielle, selon ERNOUT - Meillet (op. cit., s. u. : tempus)."Une ancienne flexion tempus, +temperis, est attestée par l'ancien locatif adverbial temperi , remplacé par tempori ou tempore ."

280 - L'expression luci claro devait être sentie par Varron comme un archa-ïsme, car on a déjà vu, dans le chapitre consacré au genre, qu'il s'en servait pour créer un effet.

281 - Cic., Att., 12, 392 ; Titin., in Non., p. 369, 22 .

282 - Char., GRF, p. 218, fr. 84. C'est une preuve, dit J. COLLART, (op. cit., p. 199) qu'il répugne à l'action analogique de l'ablatif en -Ī , comme inversement il répugne à l'action analogique de l'ablatif en -e dans les

thèmes sonantiques.

283 - Cf. dans le même fragment, uigilium, et le verbe concret : adminiculare "étayer".

284 - Enn., Tr., 363 ; id. ibid., 339 ; Acc., Tr., 457 ; Pl., Merc.,913 ; Lucr., etc...

285 - Non., p. 482, 18 :itiner dicitur pro iter.

286 - iteris, Naeu., Tr., 38 ; Acc., Tr., 627 ; itere, Acc., Tr., 499 ; Lucr., 5, 633, sans compter les formes d'inscriptions.

287 - Non., p. 485, 11 : iteris positum pro itineris et quidem recte ab eo quod iter, itineris, facit itiner, itineris.

288 - Il peut dater d'Ennius , par exemple.

289 - qui se retrouve dans uigil, issu de uigilis.

290 - Suet., Cal., 18, 1 ; CIL, II, 4514 ; id., XIII, 895 ; id. VIII, 11998 ...

291 - Varr., L.L. , V, 94 .

292 - E. BENVENISTE, (Origines de la formation des noms en i. e., p. 41 et suiv.), voit en pugil une forme ancienne sans syncope et présentant un suffixe -l, alternant avec le suffixe -n- dans pugnus.

293 - On trouve dans le reste du fragment des termes vulgaires comme discobinare, ou des constructions [illegible] comme "quaero a uobis".

294 - P. F., 6, 9 ; Varr., R. R., 2, 1, 26 ; Pl., etc...

295 - peut-être d'origine dialectale, selon P. MONTEIL, op. cit., p. 198.

296 - opp. citt.

297 - Chez Cicéron, on trouve febrim (Fam., 7, 26, 1 ; ibid., 1, 14, 8), febri (de Or., 3, 6), mais aussi febre (Att., 7, 11.)

298 - puppim, retim, dans le vocabulaire de certains métiers.

299 - Varr., R. R., 3, 6 .

300 - Cf. Ces. in GRF, p. 154, fr. 21 et p. 155, fr. 23, 24 a = Char., p. 156 - 7 Barwick.

301 - Varron a pourtant comme accusatif la forme classique ignem en [illegible] 206.

302 - Apul., Apol., 22 ; CIL, 2, 2660.

303 - L'action analogique de l'ablatif en -e des thèmes consonantiques se faisait d'ailleurs sentir dans ce type de mots et A. ERNOUT, (op. cit., p. 53) rappelle que nombreuses étaient les doubles formes : aui et aue, ciui et ciue, classi et classe, igni et igne , (ferro ignique uastari, igni et aqua interdicere, dans des expressions presque figées). Ces hésitations de la langue, ajoute-t-il, ne sont soumises à aucune règle.
Or, d'après Charisius, Varron déplorait cet état de fait pour les thèmes en -i-, (GRF, p. 274, fr. 254 = Char., p. 156 Barwick):"Plinius eodem libro : ab antiquis, inquit, quos Varro reprehendit, obseruatio omnis ille damanata est, non quidem in totum. Dicimus enim, inquit, ab hoc canali, siti, tussi, febri. Maiore tamen ex parte forma mutata est : ab hoc enim cane, orbe, car--bone, turre, falce, igne, ueste, fine, monte, fonte, (dans les Ménippées , on trouve fonte en And., 52 et Parm., 388), ponte (en Sex., 489), strigile , tegete, aue, asse, axe, (en Marcip., 273 ; axe est l'ablatif ordinaire, mais on trouve axi en Cic., Fin., 37 ; Vitr., 9, 8, 8), naue, classe dicimus".
Varron reconnaît d'ailleurs que l'usage présentait souvent les deux formes pour le même mot. Cf. L. L., VIII, 66 :"Nam sine reprehensione uulgo alii dicunt in singulari hac oui et aui, alii hac oue et aue ; in multitudinis ... item quod in patrico casu dispariliter dicuntur ciuitatum parentum et ciuita--tium, parentium, in accusandi hos montes, fontes, et hos montis, fontis."

304 - A. ERNOUT, (op. cit., p. 54) signale que la Sententia Minuciorum a des nominatifs fineis, finis au lieu de fines, à côté des accusatifs corrects fineis, omneis , (la graphie -ei- notant ī) ... et inversement un accusa--tif Genuenses au lieu de genuensis.

305 - Au nominatif des thèmes consonantiques -ēs n'était qu'analogique .

306 - Cf. J. COLLART, op. cit., p. 170 .

307 - GRF, p. 274, fr. 255 = Char., p. 164 Barwick :"Quorum nominum genetiui pluralis ante -um syllabam i litteram merebuntur, accusatiuus, inquit Plinius, per eis loquetur, montium, montem licet Varro,inquit,exemplis hanc regulam confutare istius modi : falcium falces non falceis facit, nec has merceis, nec hos axeis, lintreis, uentreis, stirpeis, urbeis, corbeis, uecteis, inerteis" et GRF, p. 257, fr. 212 "nauis codicarias", (conservé par Nonius). On voit que Varron faisait mal la différence entre les vrais et les faux imparisylla--biques. Il faut dire comme le conclut J. COLLART, op. cit., p. 171, que la morphologie de la troisième déclinaison devait être particulièrement instable de son temps.

308 - Inuitabiles et utiles ne doivent pas être de Varron car ces deux formes se trouvent en Nesc. q. u. s. u., 338 ; or on s'est déjà rendu compte qu'il s'agissait là d'une idée de Varron résumée par Aulu-Gelle. Il est tout à fait normal qu'Aulu-Gelle ait des accusatifs pluriels en -es.

309 - Ce mot ne faisait peut-être pas partie des thèmes en -i- à l'origine, cf. A ERNOUT, op. cit., p. 54. Il est probable que -i- y est une addition récente limitée au nominatif pour éliminer des formes anormales comme +men ou +mens, (gr. att. : μήν ; ion. : μείς ; dor. : μής (+mēns) . Cf. A. ERNOUT, Philol., p. 135 et suiv.
Le génitif pluriel mensum , ancien, et l'ablatif singulier mense , (qui dans les Ménippées est en Test., 547) prouvent qu'il s'agit d'un vieux thème consonantique ; mais il existe un mensium récent.

310 - Cf. J. COLLART, op. cit., p. 170 .

311 - Cf. la forme grecque οὖς, ὠτός, et en latin auscultare .

312 - J. COLLART, op. cit., p. 170, fait remarquer qu'en tant que grammairien Varron "saisissait mal l'affinité des thèmes en -i- avec les thèmes mixtes, décelable pourtant au génitif pluriel. Il rangeait volontiers les mots du type urbs dans la catégorie de ceux que nous appelons les thèmes consonanti--ques, tel César, qui pour clarifier le problème, souhaitait l'adoption du

génitif pluriel partum au lieu de partium, pour le mot pars, (cf. GRF, p. 155, fr. 25 : partum se trouve chez Ennius et chez Cornelius Nepos, cf. Char., p. 179 Barwick)... Les formes doubles comme ciuitatum / ciuitatium, le génitif pluriel dentum , achevaient de le dérouter, (cf. L. L., VIII, 66 - 67)". J. COLLART fait remarquer que Varron, s'il saisissait mal l'affinité des thèmes mixtes et des thèmes en -i- , en avait cependant conscience, et a peut-être songé à l'expliquer : cf. L. L., IX, 76 :"Sic secundum naturam nominandi est casus cols, secundum consuetudinem colis, cum utrumque conue--niet ad analogiam, quod et id quod in consuetudine non est cuius modi debeat esse apparet, et quod est in consuetudine nunc in recto casu, eadem est analogia ac pleraque, quae ex multitudine cum transeunt in singulare, diffi--culter efferuntur ore. Sic cum transitetur ex eo quod dicebatur haec oues, una non est dicta ous sine i, sed additur i ac factum ambiguum uerbum, nomi--nandi an patrici esset casus. Vt ouis et auis."

313 - J. HEURGON, (cf. J. COLLART, op. cit., p. 178, note 5), a relevé dans les mss. des R. R., 4 fois l'ablatif singulier parti (R. R., 1, 13, 5 bis ; III, 3, 8 et 9) contre 17 emplois de parte.

314 - Pl., Men. 470 ; id., Pers., 72 ; Cat., Ag. 136 ; Varr. ; Lucr. ; partei est en CIL I, 206 .

315 - Cf. ERNOUT - MEILLET, op. cit., s. u. ; fontei est en Sent. Minuc. .

316 - Cf. P. MONTEIL, op. cit., p. 344 .

317 - forme en -i .

318 - forme en -e .

319 - Une telle désinence est attestée par silenta cité par Aulu-Gelle, (N. A., 19, 7, 7), mais cette forme est unique en latin.

320 - cf. ERNOUT - MEILLET, op. cit., s. u.

321 - Cf. P. MONTEIL, op. cit., p. 187 .

322 - "Aetasque adulescentium" étant un nominatif d'évocation et d'exclamation.

323 - d'après la valeur du suffixe -nt- :"qui participent à la notion d'adolescence, qui sont en rapport avec elle".

324 - Il a existé une forme en -e, cf . supplice , (Hor., C. , 3, 14, 8)

325 - A. MARTINET, Le couple senex-senatus, et le"suffixe" k, BSL, 51, 1, p. 42 et suiv.
$^{+}$-tryH$_2$-s devait produire une finale $^{+}$-ĭk-s, refaite ultérieuremant en $^{+}$-īk-s, sous l'influence des autres cas de la flexion où $^{+}$-yH$_2$-) -ī . On a étendu la gutturale du nominatif à tous les cas.

326 - A. ERNOUT, Senex et les formes en -k- du latin, BSL, 41, 1.

327 - autre forme de ce mot populaire dans le sens de "hernie".

328 - Le suffixe -ī ($^{+}$-yH$_2$ doit être celui de mithunī karoti, "il accouple", en skt., de krcchrī bhavati, "il est pénible" . Ce suffixe, on l'a vu plus haut, devait donner des sortes "d'adverbes d'estimation en -ī , finale ensuite étendue , (en latin), au génitif susceptible d'exprimer l'estimation et le prix " (cf. P. MONTEIL, op. cit., p. 125) . Cf. Supra.
Le terme d'adverbe n'est exact que si l'on considère que dans la période préflexionnelle où l'on a créé sumpti, toutes les formes sont des "adverbes" puisqu'elles n'entrent pas dans une déclinaison (inexistante encore). Elles indiquent que telle notion est considérée de telle ou telle façon.

329 - Ces formes comme istī pour les pronoms, quaestī, sumptī, ont plus ou moins disparu : en dehors d'expressions figées, (cf. également les "adverbes" magni, tanti, etc...). Pour la déclinaison thématique, et pour celle en -a , la désinence du génitif i. e., en $^{+}$-(e/o)s risquait d'entraîner des confusions avec d'autres cas, d'où l'utilisation de ces formes en -ī dont la valeur de sens se rapprochait de celle d'un génitif. Les risques de confusion n'existant pas dans les autres déclinaisons, ces formes en -ī n'ont pas été utilisées comme génitifs ailleurs.

330 - Sumpti facere , Caecil., Com. 180 ; Turp., Com., 172 ; Cat., Ag., 22, 3. et dans les expressions figées. D'ailleurs on a parfois écrit sumptifacere en un seul mot, preuve qu'on ne voyait pas en sumpti une forme déclinable.

331 - Non., p. 492, 16 :"quaesti pro quaestus".

332 - Non., p. 483, 32 .

333 - Quaesti, Pl., Poen. 95, etc... , Ter., Hec., 735, etc...

334 - anuis se trouve déjà chez Terence, Héaut., 287

335 - Gell.,IV, 16, 1 :"M. Varronem et F. Nigidium uiros Romani generis doc--tissimos, comperimus non aliter elocutos esse et scripsisse quam senatuis et domuis et fluctuis, qui est patrius casus ab eo quod est senatus, domus et fluctus ; hinc senatui, domui ceteraque his consimilia pariter dixisse." Ces deux érudits s'opposaient à César qui, lui, était partisan du génitif en -ūs et du datif en -ū , (GRF, p. 156, fr. 26 = Gell., N. A., IV 16, 8).

336 - Le latin ne garde aucune trace apparente d'une dichotomie remontant à l'i. e. entre les thèmes en -ŭ- et les thèmes en -ū- , dichotomie que le grec atteste mal. Elle s'est mieux conservée en skt. où les thèmes en -ŭ- ont au génitif singulier le degré plein avec une désinence réduite à un simple -s , (sādhos, génitif sg. de sādhu- , "saint homme"), tandis qu'on lit vadhvās, gén. sg. de vadhū-, "épouse", que L. RENOU, (Grammaire Sanscrite, Paris, 1961, p. 355) explique ainsi :"En fait les cas obliques du singulier cachent une forme suffixale forte en -vā- alternant avec -ū- et c'est sur cette forme que viennent s'affixer les finales normales, gén.-abl. +ah ." On voit de toute manière dans vadh-v-ās, quelque chose qui ressemble à un degré zéro de la prédésinentielle et un degré plein, (ici même allongé), de la désinence, comme dans quaestuis, même si les détails diffèrent.
Le latin a dû confondre ces deux types et généralisé et l'un et l'autre.

337 - J. COLLART, loc. cit., fait remarquer que d'après ce que lui communi--que J. HEURGON, "les mss. des Res Rusticae confirment chez Varron l'emploi du génitif fructuis bien attesté dans R. R., 1, 2, 19 en face de fructus attesté dans d'autres passages."

338 - Varr., ap. Non., VIII de mutata declinatione,:exercituis (p. 779 Lindsay), quaestuis (p. 776), domuis, (p. 788), fructuis (p. 788 et 790), uictuis (p. 792), graduis (p. 792), anuis (p. 793).

339 - Ces formes font chaque fois l'objet d'une glose de Nonius.

340 - Ces formes de génitif en -uis ne sont pas propres à Varron ; domuis, par exemple, se trouve aussi chez Plaute, (Pers., 522 ; Cest., 63....)

341 - J. COLLART, (op. cit., p. 199, note 10), cite un relevé établi pour les Res Rusticae par J. HEURGON : 4 accusatifs pluriels fructos (R. R., 1, 1, 5 ; 1, 2, 5 ; 1, 44, 3 ; II, 5, 7) à côté de très nombreux fructus ; un accusatif pluriel extortos (II, 3, 6), un inuectos (1, 16, 2), un ablatif singulier latrato (II, 9, 4), uh facto (1, 24, 3), un querco (1, 8, 4).

342 - cf. cornus en Eum.,131 .

343 - Gelus, -us , Afran., 106 ; Acc., 390 ; Cat., Ag., 40, 4 ; Mel., 31 . Gelum, -i , Lucr., 5, 205 ; id., 6, 877 ; Varr., R. R., 1, 45, 2 ; etc... Cf. Thes. L. L., s. u.

344 - Cf. grec χθών (+ χθώμ .

345 - Malgré quelques traces de masculin chez Laevius et T. Gracchus, sans doute dues à sa position dans la seconde déclinaison considérée presque comme spécialisée dans le masculin. Cf. Priscian., 6, 85 .

346 - Gén. humus dans les inscriptions.

347 - Apul., M., 9, 32 ; Isid., Etym., 17; 9, 28 .

348 - Colum., 9, 15, 12 .

349 - Apul., M., 10, 13 .

350 - Man., 3, 144 .

351 - Les deux types se retrouvent dans d'autres langues, le thème en -u- en vieux slave peut-être et en skt., le type thématique en grec et en skt. Le type thématique semble le plus ancien et le seul attesté d'abord, (cf. J. B. HOFMANN, IF 49, 109 suiv et A. ERNOUT, Philol. , 1, p. 105 et suiv.). La déclinaison en -u- (cf. E. BENVENISTE, Homonymie radicale en i. e., BSL 1, 1955, p. 20) vient peut-être du fait que domus est un terme institution-

-nel, c'est ce caractère qui a dû influencer la suffixation du latin *dom-u- à côté de *dom-e/o- . Le thème en -u- est conforme à un type de dénomination de parenté et de société ; c'est lui qui a tendu à prévaloir parce que les féminins sont plus nombreux dans la quatrième déclinaison.

352 - Comme l'expression française "à la maison". Par analogie avec ces emplois figés, la forme de la seconde déclinaison s'est conservée pour ces cas en dehors de leur valeur spatiale.

353 - Cic., Off., 3, 99 ; id., Tusc., 1, 51 .

354 - Cic., Verr., 5, 128 ; Plin., 20, 45 .

355 - Arn. , 3, 41 .

356 - Lorsqu'il fait l'inventaire des cas en latin, (cf. J. COLLART, op. cit., p. 167), il est curieux de constater que Varron ne mentionne pas le locatif. " Toutefois, Charisius relève chez lui la formule domi suae , où nous dit-il, Varron ne saurait considérer domi comme un adverbe puisqu'il lui adjoint un adjectif. Mais peut-être prenait-il la forme pour un génitif. Charisius, en effet, alléguant aussi la formule domi meae empruntée à Caton ajoute :"et est genetiuus", soit qu'il donne là sa propre opinion, soit qu'il rapporte l'opinion Varronienne, (cf. Char., p. 160 Barwick). Quoi qu'il en soit, il semble que Varron intégrait le locatif au système de la déclinaison. En revanche, Charisius laisse entendre que d'autres érudits considéraient le locatif comme une forme adverbiale. Ce témoignage se recoupe avec un texte d'Aulu-Gelle, (N. A., 10, 24) , "Sed M. Tulli aetas ac supra eam, non opinor, ita -i. e. die quinto - non dixerunt ; diequin--te enim et diequinti pro aduerbio copulate dictum est."

357 - Cic., Verr., 2, 5 .

358 - Cic., Tusc., 1, 51 .

359 - Cic., Att., 12, 3 .

360 - P. MONTEIL, op. cit., p. 205 .

361 - CIL, III, 12036 .

362 - Cf. Gell., N. A., 9, 4 .

363 - Gell., N. A., 9, 4, 21 :"in casu dandi qui purissime locuti sunt, non faciei sed facie dixeruht."

364 - Pacuv., Teucer, fr. 314 R^3.

365 - Nonius glose les deux passages, p. 171, 25 :"sperem ueteres spem dixerunt."

366 - Enn., Ann., 132 et 140 . Cf. Fest., 333.

367 - et peut-être prosper que les Anciens expliquaient comme issu de pro spere , "conformément à l'espoir", (cf. Non., p. 171, 24) . Voir Ter., Ph., 895 . On ne connaît pas l'opinion de Varron sur ce point.

368 - attesté chez Accius, Caton d. F. F., 154, Gell., N. A., 5, 14, 21.

369 - Apul., M., 11, 8 ; id., ibid., 7, 25 .

370 - Pl., As., 145 .

371 - Cf. ERNOUT - MEILLET, op. cit.

372 - de la même famille que le latin suus, soror, sed, etc...

373 - comme sacerdot-(is), antistit-(is) "celui qui dépose...", "celui qui se tient ....". Or justement, on trouve dans les inscriptions un ablatif antiste sans cet élargissement -t-, ce qui semble prouver que des formes sans -t- ont existé à date archaïque, avant les formes avec -t-, ou de façon parallèle.

374 - E. BENVENISTE, Noms d'agent et noms d'action en i. e., p. 167 .

375 - On trouve hebem en Enn., Ann., 426 et chez Caecilius, d'après Char., GLK, 1, 132, 6 .

376 - Enfin, on pourrait peut-être classer dans cette petite catégorie l'ad--jectif quies, -etis, extrémement rare, qui semble avoir chez Naevius (in

Prisc.an., 6, 58), un ablatif quie. La forme classique est quietus. Mais peu importe ici puisque Varron ne l'utilise pas. (cf. également Licinius Macer, pour cet adjectif.)

L'hypothèse qu'on vient de lire s'entend uniquement pour les adjectifs, mais aussi bien pour les simples que pour les composés. Elle ne vaut pas pour les noms comme heres (Varron a heredibus en Flaxt. 179) , ou requies (le skt. śyāti, "bonheur" atteste que la forme ancienne en latin est bien +quiet-i-s), qui relèvent d'une autre explication. D'ailleurs heres est un dérivé en -d- , et non en -t-, et de plus, il n'y a pas de forme en -tus pour ces mots.

On trouvera une hypothèse un peu différente dans l'ouvrage déjà cité de F. BADER, Les Composés nominaux en latin : l'une de ses conclusions, à savoir que -t- a valeur eu honique, loin de s'opposer à l'hypothèse qu'on vient de lire, peut au contraire s'y ajouter. Dans le génitif mansue-t-is, -t- a pu s'introduire pour exprimer une notion d'activité, avec la même valeur que celle qu'il a lorsqu'il sert de désinence verbale à la troisième personne du singulier, mais ce phénomène a été favorisé par des raisons d'euphonie.

377 - C'est le texte des codd. , mais il a été souvent corrigé.

378 - Le génitif pluriel facium n'est envisagé que par les grammairiens récents : fr. Bol., GLK, V, 562, 26.

379 - P. F., 77, 19 .

380 - Tert., ad nat., 1, 10 ; id., Apol., 14 .

381 - Varr., L. L., 8, 74 .

382 - Gell., N. A., 13, 23, 4 .

383 - Cf. ERNOUT - MEILLET, op. cit., s. u.

384 - comme pour la divinité Aniō, -ōnis

385 - Hac noctu, Enn., Ann., 153 ; Pl., Amp., 272 ; id., Mil., 381 ; cf. Enn., Ann., 169 ; Macr., S., 1, 4 . In sereno noctu, dans Cat., Ag., 157, 3 , "de nuit, en plein air, par un ciel serein", est peu probant : noctu doit-il être

isolé par une virgule, de même qu'en Ag., 88, 2 du même auteur :"noctu sub tecto"?

386 - Cf. A ERNOUT, op. cit., p. 56, qui parle de locatif.

387 - Il y a pour ce mot dans la plupart des langues, soit un thème en -t-, (germanique), soit un thème en -t- élargi , en -i- ou en -r/n-, ce qui explique qu'en latin, l'ablatif singulier soit toujours nocte (dans les Ménippées "nocte nigra"en Sex., 495), mais le génitif pluriel toujours noctium.

388 - C'est la forme ancienne d'après Varron, (L. L., 7, 42) . On la trouve chez Enn., Ann., 528 V^2 ; Lucil., 1221, M ; Pl., Mer., 718 ; id., Most., 41.

389 - C'est le texte des codd. que LACHMANN, (Not. lect. Berol. hibern., 1849, p. 4), pour des raisons métriques - qui ne s'imposent pas - et sous prétexte que bouis n'était plus utilisé au I s^a, a corrigé en bos.

390 - Le traitement latin de la diphtongue joint au traitement dialectal de la labio-vélaire donnerait bŭs. Varron, (L. L., 8, 74) , cite bus comme nominatif singulier .

391 - Petr., S., 62, 13 :"iacebat miles meus in lecto tamquam bouis". Cf. Thes. L. L., II, 2135, l. 59 et suiv. où sont cités les témoignages des grammairiens Martyrius GLK, VII, 177, 15 et Virgile, gramm. epitr., 5, p. 318, 6.

392 - C'est le seul cas auquel apparaisse ce mot dans les Ménippées . C'est un terme dont par ailleurs Varron s'est occupé en tant que grammairien, puisque , en L. L., 8, 74, il signale un génitif pluriel utilisé par Caton (Ag., 62) : bouerum.

393 - GRF, p. 274, fr. 253 .

394 - Lucr., 3, 265 ; id., 2, 586 où c'est un accusatif pluriel.

395 - Cf. Priscian., II, 549, 10 .

396 - Cf. A. ERNOUT, op.cit., p. 60 .

397 - GAFFIOT, (dictionnaire illustré de la langue latine, s. u.) signale comme génitif emere centussis chez Varron, d. Gell., N. A., 15, 19, 2 et note un ablatif singulier centusse (Pers., 5, 191) et un ablatif pluriel centussibus (Fest., 237, 20).

398 - Varr., L. L., V, 169 - 170 .

399 - Varr., L. L., IX, 81 .

400 - C'est elle qui expliquerait les formes de Perse et de Festus citées supra. Cf. aussi à propos de ces mots : Priscian. , GLK, III, 416 , 17 .

401 - Varr., L.L., V, 69 - 70 .

402 - Cf. J. COLLART, op. cit., p. 171 et suiv.

403 - Cf. supra, partie phonétique .

404 - Liv. Andr., in FPL Morel, p. 10, fr. 15 ; Pacuv., ap. Char., p. 79 Barw.

405 - Liv. Andr., in FPL Morel, p. 12, fr. 26 .

406 - Naeu., in FPL Morel, p. 17, fr. 3 .

407 - Varr., L. L., X, 70 .

408 - L'expression est de Varron,(L. L., X 70)

407 ' - Quint., Inst., 1, 5, 63-64 : "Nunc recentiores instituerunt Graecis nominibus Graecas declinationes potius dare, quod tamen ipsum non semper fieri potest. Mihi autem placet rationem Latinam sequi, quousque patitur decor. Neque enim iam Calypsonem dixerim ut Iunonem, quamquam secutus antiquos C. Caesar utitur hac ratione declinandi. Sed auctoritatem consuetu--do superauit. In ceteris quae poterunt utroque modo non indecenter efferri, qui Graecam figuram sequi malet, non Latine quidem, sed tamen citra reprehen--sionem loquetur ."

409 - At. Phil., ap. Char., p. 162 Barwick.

410 - Priscian., GRF, p. 197, fr. 26 :"Varro de lingua Latina ait talia ex

Graeco sumpta ex masculino in femininum transire et a littera finiri : ὁ κοχλίας, haec cochlea, ὁ χάρτης haec charta, ὁ γαυσάπης haec gausapa."

411 - Varr., *ap.* Char., p. 132 Barwick.

412 - J. COLLART, *op. cit.*, p. 173 .

413 - Cf. Varr., *L. L.*, X 71 .

414 - J. COLLART, *loc. cit. supra.*

415 - Ter., *And.*, 134 .

416 - Varr., *ap.* Char., GRF, p. 275, fr. 258 .

417 - Cf. Varr. *ap.* Char., GRF, p. 275, fr. 256 .

418 - Char., *GRF*, p. 275, fr. 257 .

419 - Char., p. 157 Barwick.

420 - Cf. *GRF*, p. 182 .

421 - J. COLLART, *op. cit.*, p . 174 .

422 - certains employés plusieurs fois, eux aussi.

423 - Enn., *Ann.*, 78 .

424 - Cic., *N. D.*, 2, 91 ; *id.*, *Acad.*, 1, 26 .

425 - Tert., *An.*, 54 .

426 - Virg., *En.*, 5, 822 : *immania cete* .

427 - Voici, en effet, la glose d'Hésychius : *ἐκτροπαί· τρίβοι, προφάσεις, χωρισμοὶ καὶ ὀφθαλμῶν τι πάθος*, "sentiers, prétextes, retraites, et maladie des yeux". Pour *χωρισμοί*, on a proposé une correction *χρονισμοί*, "retards".

428 - qui signifie en grec "transport d'eau", alors que "conduite d'eau" se

dit ὀδραχώγιον . On y reviendra dans la partie consacrée à l'étude du vocabulaire.

Pour l'instant, - et ceci est valable pour tous les termes évoqués dans ce chapitre, on se limite à l'étude morphologique des emprunts .

429 - On le retrouvera plus tard en Arn., 6, 13 .

430 - Cet adjectif sera repris par Cassiodore avec le sens de "pervers". En grec, ce n'est que chez les médecins du II - III s^{p}, Soranos, Aphrodisi--as, etc..., que cet adjectif siginifie "qui louche".

431 - Cat. cod. Astr., 2, 178 .

432 - Le grec appelle cet instrument ὀδοντάγρα et n'utilise jamais le mot ὀδαγή pour le désigner. Varron n' a pas voulu, par conséquent, employer un terme grec parce qu'il lui semblait convenir au sens et qu'il n'avait pas de correspondant en latin, mais il a voulu s'amuser par une création piquante.

433 - qui se retrouvera par la suite chez Hygin et Manilius.

434 - Seule attestation : Str. 699 . En latin, il se retrouvera chez Juvénal (15, 4) et Pline (8, 72).

435 - Cf. Non., p. 27, 14 . Chez Tite-Live (7, 2, 11) et Juvénal (3, 174), il a le sens de "petite pièce de théatre".

436 - comme en L. L., V, 103 .

437 - apud Priscian., GRF, p. 197, fr. 26 cité plus haut .

438 - Il utilise aussi en L. L., X, 69 cet adjectif avec un sens gramma--tical pour les emprunts au grec.

439 - Cicéron dit "numerus" .

440 - Cf. également Parm., 399 .

Toutefois en Bim., 57, il semble qu'on ait :"arte comprimo / ὑτμον " dans un iambique octonaire, mais c'est une conjecture car le texte est très

corrompu. S'agit-il d'un terme prononcé comme une citation ? La satire Bimarcus se moque de cuistres, grammairiens et poètes ; est-ce un moyen de plus utilisé par Varron pour ce faire ?

441 - Le sens de "groupe de quatre (saisons)" convient ici. Le mot réapparaîtra ensuite chez Vitruve et Capella, avec le sens du grec τετράχορδον "groupe de quatre tons". Ce n'est que chez Ariston le St., que le terme a le sens de "groupe de quatre amis".

442 - Varr., R. R., 3, 5, 12 .

443 - cf. supra partie phonétique .

444 - Le simple ψαλτικός est en Ath., 14, 634 f. et Ael., ap. Ar. Byz., Epit., 84, 8 . D'autre part les composés ayant pour premier terme ortho- sont fréquents en grec . Cf. infra, étude du vocabulaire.

445 - Arvon, Com. fr. 4, 681 .

446 - Hor., S.,1, 3, 44 .

447 - Le mot se retrouvera dans Volpisc. Aurel., 50, comme nom propre. M.P BURGUIERE me signale qu'il existe un φαγών, -όνος, qu'on trouve chez Hésychius sous la forme du pluriel φαγόνες et au sens de "mâchoires". Si c'est à ce terme que songe Varron, le sens du fragment est modifié : " A cause des mâchoires, je ne vois de grive qu'en plein vol..." Le texte étant en prose, on ne peut voir la quantité de -o-, mais l'emploi d'un accusatif en -es prouve qu'il s'agit d'une forme latinisée.

448 - Le même phénomène s'est produit pour amphora, statera, etc...

449 - Hor., Ep., 2, 54 .

450 - Mart., 2, 37, 3 .

451 - Le fragment περὶ ἐδ., 404 contient d'autres formes populaires.

452 - déjà étudié, mais du seul point de vue phonétique, supra.

453 - Apul., M., 10, 39 .

454 - chez Plaute . Cicéron, (Phil., 2, 67), a l'ablatif pluriel peristro--matis, refait sur la seconde déclinaison à partir de peristromata , selon la proportion analogique : peristromata / peristromatis = templa / templis .

455 - En Marcip., 282 :"Diogenes cynicos ... ab Alexandro iussus ...", Diogenes pourrait être considéré comme non latinisé à cause de la forme de l'épithète cynicos. En ce cas, ces deux mots seraient en quelque sorte mis entre guillemets . Mais ce n'est pas sûr, car, si en Cycn., 82, l'expression Heraclides Ponticos peut donner la même impression, en Quinqu., 448, "ad Heraclidem Ponticon" est très clair ; le nom propre est latinisé , l'adjectif Ponticos, seul, est senti comme étranger. Peut-être Varron lui confère-t-il une prononciation emphatique spéciale, signe de connivence pour les initiés ?

456 - Cic., de Or., 3, 6 .

457 - Pl., Mer., 144 ; Seru., ad B., 8, 30.

458 - Cf. Seru., ad Ae., 1, 28 :"Ganymedes latine Catamitus dicitur". L'étrusque présente Catmite. Chez Plaute, (Mer., 144) , Catamitus est le nom du personnage mythologique Ganymède ; mais pour ce héros, Cicéron utilise Ganymedes, -is, (Tusc., 1, 65), et lorsqu'il emploie Catamitus (Phil., 2, 77), c'est avec le sens de "débauché". Dans les Satires Ménip--pées, on ne peut savoir si c'est un nom propre ou un nom commun.

459 - Hdt. ; Nonn. ; Arat . .

460 - On le trouve chez Théocrite, etc...

461 - Char., CGL, 1, p. 66, 120, 32 K.

462 - comme cela se voit dans certaines épithètes homériques telles que Διὸς κύων, par exemple.

463 - Une forme de nominatif singulier + Αἰνείας n'est attestée nulle part.

464 - Naeu., in FPL Morel, p. 17, fr. 3 .

465 - dans son Commentaire aux Satires Ménippées, p. 256, note 4 .

466 - Plin., N. H., 7, 158 .

467 - Cic., Phil., 2, 58 .

468 - Plin., 17, 50 .

469 - Beaucoup de titres sont en grec, ou sont constitués par des proverbes grecs, ou des pluriels de noms propres, - singuliers par définition - .

470 - Comme adjectif uniquement χρυσοδάνδαλος, -os, -ον est attesté dans Porphy., d. Eus. P pe II 3a.

471 - Aristt., Top., 1, 1, 6L .

472 - Il y a de l'ironie dans le premier fragment : le philosophe est présenté comme un vulgaire boutiquier ouvrant un nouveau magasin et accro--chant à sa devanture une enseigne rutilante. La répétition de nouus ne fait que souligner le contraste entre haeresis et le terme paxillum qui appartient au vocabulaire de tous les jours. Il y a peut-être une ironie, plus subtile, par antiphrase, en Sesc., 486, dans la réflexion :"hanc esse nobilem" .

473 - Cf. Syn., 519 : "litteris imbutus solis Mineruae" .

474 - Otto WEINREICH, (Varro und die Geschichte des Pantomimus, Hermes, 1941, p. 96,) rapproche Syn., 513 d'un fragment de Dion de Prusa, (Or., 10, 296 R) : "καὶ πότερον οἴει πλείους ὑπὸ κυνῶν βλαβῆναι πονηρῶν ἢ ὑπ' ἀν--θρώπων ; ὑπὸ μέν γε κυνῶν φαύλων ἕνα τὸν Ἀκταίονά φασιν ἀπολέσθαι, καὶ τούτων μανέντων." Il en tire des conclusions sur la pantomime, que Varron a pu connaître à Athènes, vers 82 a, qui existait avant Auguste, et qui n'était pas tragique, (cf. le terme nugas en Syn., 513), mais mêlait le sérieux et le comique .

475 - par exemple , Virg., B., 10, 18 .

476 - Seru., ad B., 10, L8 . Cf. Thes. L. L., s. u. pour d'autres attestations

477 - Anth. Pal., 6, 275 (Nossis) ; Theoc., 15, 149 .
Théocrite met cette forme dans la bouche de Gorgo, une des Syracusaines, dans le dernier vers de l'idylle qui porte ce nom et c'est un vocatif. Partout ailleurs, il emploie Ἄδωνις, par exemple, toujours dans la bouche de Gorgo, en 15, 96 , et dans le chant de l'artiste. On trouve un vocatif Ἄδωνι, à la fin du chant , dans un adieu à peu près similaire à celui de Gorgo.

47o - Il.; Pd. ; Eur. ; Xen.

479 - On la trouve dans l'Anthologie.

480 - Naiadum, Virg., B., 6, 21 ; Naiades, Ov., M., 14, 328, etc...

481 - Charisius, (CGL, I, p. 118, 8 K), confirme qu' Argo y est un accusatif.

482 - Cic., Nat., 3, 40 .

483 - Prop., I, 20, 1/ .

484 - Il faut remarquer que Πηληϊάδης est la forme ionienne correspondant à la forme plus courante Πηλείδης bâtie sur Πηλεύς, -έως . Les formes en -ίδης semblent beaucoup plus nombreuses. Cf. P. CHANTRAINE, La formation des noms en grec ancien, p. 362 : "Le type en -ιδ- exprimait entre autres significations, l'appartenance, la dépendance. Certains noms propres ont reçu ce suffixe. Mais les dérivés athématiques en -ιδ- ayant formé un système de féminins, on s'est servi de l'élargissement ā qui les caractérisait comme masculins ." (Notez au passage la valeur "oppositive" et non spécifiquement féminine de ±eH₂-/-H₂-.) Les exemples s'observent déjà en grand nombre chez Homère : Πριαμίδης, "descendant de Priam" sur Πριαμίς ; Αἰνείδης sur Αἰνείας Ἰπποτάδης sur Ἰπποτάς et Ἀσκληπιάδης sur Ἀσκληπιός , (sans ϰ).
Quelle est la différence entre -ίδης et -(ι)άδης ? P. CHANTRAINE, (loc. cit.) répond :"Beaucoup de patronymiques en -ιάδης ont été créés par Homère pour des raisons métriques (Πηληϊάδης et Πηλείδης Généralement , c'est -ίδης qui s'est ajouté aux thèmes consonantiques."

Le sujet n'est pas ici de rechercher l'origine de ces suffixes -ιδης, -αδης -ιαδης, (suffixe -d- indiquant l'appartenance ajouté à des thèmes en -i- , etc... ?). On les a utilisés de façon confuse selon les nécessités métriques, sans tenir compte de la finale du nom propre auquel ils s'ajou--taient, (-ιαδης est peut-être un mélange de -ιδης et de -αδης). Ainsi Πηληϊάδης est formé de Πηληϝ- + -ιαδης, tandis que Πηλείδης est bâti sur le thème du génitif Πηλέως après métathèse. Dans ce cas, -i- du suffixe ne se justifie plus, tandis qu'il se comprenait dans Πριαμίδης fabriqué sur Πριαμί-ς, mais -id- a dû très vite être pris pour un tout, comme -ad- , d'ailleurs. Varron n'a pas dû se poser de questions de ce genre et sur Προυδία-ς, il a créé Προυδιά-δης, parce qu'il y avait Ἀϝενάδης en face de Ἀϝενά-ς .

485 - Cf. P. CHANTRAINE, op. cit., p. 356 : Βορεάς (Soph., Ant., 985) "fille de Borée", Θεστιάς, "fille de Thestios".

486 - Nonn., 37, 162 .

487 - Cf. P. GRIMAL, Dictionnaire de la mythologie grecque et latine, Paris, 1958, s. u, Ismenos .

488 - pas plus que pour Ilias , titre de l'oeuvre d'Homère en Parm., 399 .

489 - Hes., Th., 930 .

490 - E., Suppl., 136 ; D. P., 623 .

491 - C'est un vers très savant, et le vocabulaire employé dans ce fragment s'adresse à des érudits ; par exemple, aucun mot n'a pour un Latin une forme nettement féminine.

492 - Il est vrai que -γενης figure comme second terme dans plus de 200 composés (Cf. P. CHANTRAINE, Dict. ét. de la langue grecque, s. u. γίγνομαι) Varron a pu penser à Ζωογενής (Plat.), ?διογενής (Plat.) κοινογενής (Plat.), γεογενής (E. et Plat.) οἰκογενής (Plat.) ὁμογενής (ion. -att.), etc...

493 - Dans le début de la satire, il semble que Varron évoque la légende d'Endymion qui est particulièrement liée à l'Arcadie.
Cf. P. BOYANCE, Les "Endymiones" de Varron , REA, 1939 - 41, p. 319 et suiv.

494 - Virg., En., 11, 913 .

495 - Prop., 11, 3, 11.

496 - Hor., S., 2, 8, 46 .

497 - GAFFIOT, op. cit., s. u.

498 - Cic., Fi., 65, par exemple.

499 - Cicéron, Juvénal, etc...

500 - Parm., 399 :

Poema est lexis eurythmos , id est uerba plura modice in quandam coniecta formam, itaque etiam distichon epigrammation uocant poema. Poesis est perpetuum argumentum e rythmis, ut Ilias Homeri et Annalis Enni. Poetice est ars earum rerum

501 - Le substantif distichon est en Suet., Ca., 51 .

502 - Varr., L. L., VII, 20 .

503 - On le trouve en Varr., L. L., VII, 2 ; Nep., Att., 16, 5 ; Plin., Ep., 3, 4, 2 .

504 - En revanche, comme en Parm., 399, rythmus est senti comme latin.

505 - Acc. sg. : melum en Pacuv., 31, 2 ; abl. sg. melo en Acc., Tr., 404 ; acc. pl. melos en Enn., An., 404 . ; cf. également Acc., 238 ; Cat., d. Non., p. 213, 17 . Voir Thes. L. L., s. u. et Non., p. 213, 10 et suiv.

506 - Lucr., 2, 412 : mele , nomin.- acc. n. pl.

507 - On songe à la dispute de Vadius et Trissotin brandissant leurs cita-tions latines et grecques dans les Femmes Savantes de Molière.

508 - Cic., Att., 13, 2, 2 .

509 - comme on le voit par Ennius (An., 148 V^2) :"uento quem perhibent Graium genus aera lingua".

510 - Pl., As., 99 .

511 - Cic., N. D., 2, 91 ; id., Acad., 1, 26 ; .

512 - Cette forme a dû exister assez pour donner naissance à l'italien aria, alors que le français air vient de aerem .

513 - Marcip., 271 : ...

cum pictus aer feruido late ignibus
caeli chorean astricen ostenderet

514 - dont il est question dans l'Iliade, par exemple.

515 - Juv., 12, 101 .

516 - Philostr., V A 3 41.

517 - et peut-être Iul. Val., 1, 8 .
Astrum est, de son côté, un emprunt de caractère poétique. Cf . ERNOUT - MEILLET, op. cit., s.u. .

518 - Ptol., Herm., 2, 6 ; Eup., 11 ; Plot., 3, 6, 2.

519 - Plin., N. H., 35, 29 .

520 - Ce terme figure dans des inscriptions : IG 5(1) 758 à Sparte ; 7, 1773, 18 à Thespies ; 14, 737 à Naples.

521 - chez Hygin, (F., 273) et Sénèque, (Ep., 76, 3) , ainsi que chez Diomède.

522 - Certaines inscriptions doriennes attestent une finale -ᾱς pour ce mot.

523 - il apparaît chez Quintilien.

524 - Ter., Ad., 388 ; Cic., Sest., 116 .

525 - Tite-Live, (39, 6, 5), apprend que les psaltriae furent ramenées à Rome par l'armée d'Asie en 187 a.

526 - C'est la forme des codd., mais elle a été souvent corrigée par les éditeurs dont les conjectures les plus fréquentes sont spatula ou spatale .

527 - Cf. λωγάς : πόρνη (Hsch.) ; καβαλβάς (Aristoph.); κασαυράς . Ces deux termes sont construits avec des suffixes expressifs sur κασάς, qui est peut-être un emprunt au sémitique, "chabraque, peau" ; χαλιμάς, "prostituée" (Eschyle) ; λαικάς "prostituée" (Aristénète). Μοιχάς est en Aeschin. Socr., 20 D ; Placit., 1, 7, 10 ; Vett., Val., 104, 11 . En Tz., h., 4, 349, ce mot semble être un adjectif.

528 - Cic., Att., 1, 13, 1 ; Catul., 4, 1 ; Hor., C., 3, 229 .

529 - C'est dans tout le fragment qu'il faudrait étudier non seulement le jeu des voyelles i a o, mais aussi la répartition des consonnes c - d - t et les liquides dans le premier vers, p - d et les liquides dans le second.

530 - Il est utilisé surtout au pluriel. Cf. Lucr., 6, 1176 ; Virg., En., 4, 631 .

531 - conservée dans une glose sans doute d'origine dialectale osque :
D I U M P A I S : limpidus

532 - cf. molimentum pour monimentum, (CIL, X, 6375).

533 - Varr., L. L., VII, 87 .

534 - Cf. J. COLLART, (op. cit., p. 242). Il remarque que M. KENT, (ed. KENT du L. L., I, p. 341) traduit ce "nostri" par "our fellow-contrymen". Il conclut que Varron, bien qu'il ne le dise pas clairement,pensait que le processus d'emprunt avait été le même que celui de lepesta, etc..., c'est à dire qu'il s'était fait par la Sabine ; cf. id., ibid., p. 241 .

535 - Pour donner un schéma des faits, voici ce qu'on peut imaginer : les Sabins auraient emprunté au grec νύμφα avec dissimilation de l'initiale

nasale sous l'effet de la seconde nasale. La dentale nasale serait donc devenue une dentale pure : dumpa (avec perte de l'aspiration pour -p-). Il y aurait eu ensuite passage de d à l selon la phonétique sabine, passage favorisé par le rapprochement avec limpidus, d'où lumpa . Lumpa aurait été emprunté au sabin par le latin. Puis, les poètes savants l'auraient hellénisé en le rapprochant de νύμφη , ce pourquoi ils auraient remplacé u par y et donné une aspiration à p .

536 - On ne trouve pas ailleurs de forme bâtarde pour ce mot, semble-t-il.

537 - Si le mot correspond à νύμφη la forme bâtarde en serait +lymphē .

538 - Do n'est ici qu'une conjecture, les codd. ont dum .

539 - On trouve δῶ au moins 10 fois chez Homère avec préposition et adjectif, fonctionnant nettement comme substantif , (cf. Il., L,426 : Διὸς παῖ γλαυκῶπα δῶ , etc...). Il y a 3 exemples où il est complément d'objet, un seul exemple où il est nominatif. Hésiode (Th., 933), l'utilise comme accusatif pluriel en fin de vers. Mais l'essentiel de ses emplois se trouve dans l'Iliade et l'Odyssée dans la formule ἡμέτερον δῶ - ou ὑμέτερον δῶ (23 exemples), toujours avec le sens latif de "chez nous", "chez vous", ou "chez moi" dans ἐμὸν δῶ .
Du point de vue grec , (cf. P. CHANTRAINE, Dict. et. L. G. , s. u. δῶ), il s'agit d'un nom de la maison et les Anciens y voyaient une forme de dandhi issue de +δῶμ qui serait un nom racine à vocalisme long, (Cf. SCHWYZER, G. gr. , I, 569). C'est sur δῶ , (ou +δῶμ), qu'aurait été créé δῶμα . (Ou bien δῶμα est une adaptation de +δῶμ doublet de δῶ , cf. arm. : tun , qui peut s'expliquer par +dōm, - mais qui admet, il est vrai, d'autres explications - .)
Les philologues modernes pensent plutôt à un adverbe latif δῶ (+dō qu'on retrouverait en v. sax. : to , v. h. a. : zuo , et en latin peut-être dans quan-dō et dō-nec. Cette particule contiendrait le sens de "vers". Cette hypothèse a été suggérée par l'alternance ἡμέτερον δῶ / ἡμέτερόν δε. Les aèdes n'auraient plus compris ἡμέτερον δῶ comme signifiant "vers ce qui est à nous, notre terre, notre maison, notre patrie, ..."

mais comme "vers notre maison", et à cause d'une vague ressemblance avec ὦρος, ils auraient utilisé ce mot comme un substantif neutre signifiant "maison".

De ce fait, dō en Sesc. 471 pourrait fort bien être une forme latine et il ne serait pas nécessaire de parler d'emprunt. Mais, d'une part, dō isolé n'existe en latin que chez Ennius et ici, d'autre part le sens de "vers" ne convient pas du tout. Il est très évident que, quelle qu'en soit l'origine qui, ici, lui importait peu, Varron y a vu la forme grecque ὦ qu'il traduisait dans l'Iliade et l'Odyssée par le sens de "à la maison", accusatif latin, et c'est elle qu'il a voulu utiliser. Il est remarquable cependant que son intuition lui ait fait employer cette forme justement avec un sens latif, et non comme complément d'objet ou comme sujet, comme on en voit des exemples dans l'Odyssée.

540 - ERNOUT - MEILLET, op. cit., s. u. poeta, signalent que poesis est en latin une transcription savante et qu'on trouve assez souvent l'accusatif poesin.

541 - Le nominatif heresis en Test.,546 n'apprend rien.

542 - A. ERNOUT, op. cit., p. 63 .

543 - qui, d'ailleurs, a plutôt des formes ἑλκ- en grec ; la forme ἑλκ- est plus tardive, elle n'apparaît qu'au temps de l'Empire et est attestée dans l'Anthologie.

544 - Callim., Ep., 58, 5 .

545 - pour lequel les deux déclinaisons, latine et bâtarde , sont attestées.

546 - Mais la présence de nombreux termes grecs dans le contexte, et en particulier de eurythmos , épithète de lexis , peut laisser entendre que, pour Varron, il s'agissait d'une forme grecque. D'ailleurs ce mot a toujours été senti comme technique et non adopté. Charisius a une déclinaison lexis, -eos , et chez Lucilius, on trouve lexeis , (= uerba), cf. Lucil., d. Cic., de Or., 3, 171.

547 - Varr., ap. Char., in GRF, p. 275, fr. 256 .

548 - Lucil., 1368 M.

549 - Apic., 7, 268 .

550 - Pour ce mot en particulier, mais d'une façon plus générale, pour tous ceux évoqués dans ce chapitre, cf. J. ANDRE, Emprunts et suffixes nominaux en latin, Genève, Paris, 1971, p. 20 et 21 .

551 - Varr., L. L., VIII, 17 :"Propter ea uerba quae erant proinde ac cognomina, ut prudens, candidus, strenuus, quod in his praeterea sunt dis--crimina propter incrementum quod maius aut minus in his esse potest, acces--sit declinationum genus, ut a candido candidius, candidissimum, sic a longo diuite, id genus aliis ut fieret." (Cf. aussi L. L., VIII, 58). Varron signale également des degrés de comparaison pour l'adverbe en L. L., VIII, 76 et ibid., IX, 73 .

552 - Cf. J. COLLART, op. cit., p. 176 et 177 , avec les citations des pas--sages de Varron.

553 - Titin., 16, 1 R^3, cité par P. F., 110, 6.

554 - Non., p. 135, 25, glose :"mirius magis mirum".

555 - Cf. ERNOUT - MEILLET, op. cit., s. u.

556 - Cf. P. MONTEIL, op. cit., p. 151.

557 - -r- peut prendre un degré vocalique et donne naissance à un suffixe +-er-e/o- qui a acquis une valeur oppositionnelle.

558 - ERNOUT - MEILLET, op. cit., p. 406 .

559 - d'où un adjectif mirimodus et à l'ablatif mirimodis comme multimodis.

560 - Si la forme mirimodis est la plus ancienne, "par des moyens ayant rapport au merveilleux", - avec en miri une forme en -I vue plus haut -, on a pu le refaire en miris modis , plus compréhensible.
Mais si la locution miris modis est ancienne, - et elle l'est peut-être,

puisque mirus n'avait pas tendance à être épithète, preuve supplémentaire que ce n'est pas un vrai adjectif -, elle peut être une vieille formule en asyndète "par des miracles (et) des machinations", qu'on aurait cessé de comprendre comme telle, - et dans laquelle -s de miris serait tombé par sandhi devant m- -.

561 - Ennius, Accius .

562 - Acc., d. Non., 178, 22 .

563 - La construction temerius quam tute n'est pas classique, non plus ; cf. ERNOUT - THOMAS, Syntaxe Latine, p. 170, par. 197 .

564 - Ennius, p. 47, 11 :"prodius dictum interius, longius ; a prodeundo quasi porro eundo."

565 - Cf. ERNOUT - MEILLET, op. cit., s. u. Le -d de prod- serait issu de la particule -de, qu'on trouve dans anti-d, posti-d, red- en face de re-, sed parent de se-.

566 - Cf. l'expression française :"C'est déjà beaucoup !"

567 - Prodis, prode ne sont attestés que depuis le IV sp.

568 - Cf. J. COLLART, op. cit., p. 177 .

569 - Cf. intimus, etc...

570 - A. ERNOUT, op. cit., p. 74 .

571 - C'est peut-être la raison pour laquelle Priscien, (CGL, 3, 98, 8 K), déclare :"extimus quoque pro extremus dicebant antiqui."

572 - Non., p. 94, 23 :"dextima pro dextra".

573 - Sall., J., 100, 2 .

574 - L'adjectif medioximus se trouve dans Plaute, Apulée, Martial et dans les gloses.

575 - Cf. P. F., 110, 26 :"medioximum mediocre " .

576 - Ce type de superlatif est ancien, cf. osque m e s s i m a s s et skt. madhyamáh . L'emploi du suffixe -mo- tient à ce que le milieu se détermine par rapport aux deux extrémités, ainsi chez Homère, Z, 181 :

πρόσθε λέων, ὄπισθεν δὲ δράκων, μέσση δὲ χίμαιρα —

La gutturale qui figure dans medioximus est d'origine obscure si l'on pense le mot bâti sur +medh-, comme les correspondants avestiques, gotiques et du vieux haut allemand, - le skt. cité plus haut comporte le suffixe -yo- sous l'influence de +medhyo- .

On peut voir dans -x- une influence d'une part de proxumus, maxumus, et peut-être oxime, ("ocissime", autre terme archaïque qu'on trouve dans la glose de P. F., p. 211, 2), si bien que dans la langue populaire, -xumus a pu passer pour un suffixe de superlatif et s'ajouter directement au radical medio- , tiré de medius, -a, -um.

D'autre part, comme le mot était senti par les Latins comme en rapport avec médiocris, on a pu le décomposer en: radical medioc- + -sumus de superlatif, en considérant mediocris comme un dérivé en -ri- du même type que coquinaris, ce qui est une erreur car ce doit être un composé ayant pour second terme ocris, mot sans doute dialectal qui n'est guère attesté que dans les citations de Livius Andronicus faites par Festus, (192, 1), qui se retrouve dans les dialectes italiques,(marrucin, ombrien) et dans des noms propres, (Ocriculum). (Ce terme doit être i. e., comme on le voit par la comparaison avec le hittite, l'irlandais, l'ionien ὄκρις (Hippocr.) et doit faire partie de la famille de ὀξύς et de ācer.)

577 - Pl., As., 40, par exemple.

578 - Ap., d. Priscian., p. 599 .

579 - Gell., N. A., 9, 4, 6 .

580 - Paruior, C. Aur., Chron., 2, 1, 6 ; paruissimus, Lucr., 1, 615 ; id., 3, 199 .

581 - La différence apparente entre maior et magnus provient d'évolutions phonétiques, il s'agit du même radical .

582 - Paruus n'est cependant pas un adjectif en -uus comme arduus, par exemple. Le nominatif masc. sg. est, d'ailleurs refait sur parua et corres--pond après inversion au grec παῦρος .

583 - Lucil., S., 16, 19 ; Pl., Ep., 447 .

584 - Cat., Ag., pr. 4 ; Sall., C., 61, 7 .

585 - Non., p. 100, 24 .

586 - Cf. magis delectatus en Taf. Mau. + 523 .

587 - Ainsi madidus a un comparatif non class. et pas de superlatif , rabidus n'a ni compar. ni superl., fluidus a un compar. dans Cael. Aur. et pas de superl., aridus a un compar. non class., torridus, putridus n'ont semble-til, ni compar. ni superl. . Tepidior n'est que chez Varr., R. R., 1, 6, 2 et tepidissimus chez Plin., Ep., 5, 6, 24 ; pallidior est chez Varr., R. R., 1, 6, 7 , Ov., M., 4, 134 et pallidissimus chez Pline. Si calidior est chez Cicéron, calidissimus n'est que dans un fragment de Caton et en Vitr., 24 ; sapidior est chez Apic., 6, 6 et sapidissimus chez Apul., M., 2, p. 117, 32 ; si rigidior est chez Cic., rigidissimus n'est que chez Arn.; humidior est chez Col., A., 19, 2 et humidissimus chez Plin., 11, 49 ; lucidior est chez Quint., lucidissimus chez Vitr.; fetidior est employé par Arn., et fetidissimus par Cassiod. ; liuidior n'apparaît pas avant Sen., liuidissimus est dans Catul. ; fulgidior est dans Aug., Serm., 384, 1 ; et ainsi de suite . Il serait fastidieux d'allonger cette liste d'exemples. Peut-être, parmi ces formes en -idus , certaines étaient-elles encore senties comme verbales et n'avaient de ce fait ni comparatif ni superlatif, tandis que d'autres étaient senties comme des adjectifs purs et simples, par exem--ple cupidus, sordidus, etc... , dont le comparatif et le superlatif étaient tout à fait classiques. Il ne semble pas, à première vue, que cela soit lié au fait que certaines de ces formes se rattachaient à des verbes en -ec, d'autres à des verbes en -io, d'autres à des noms ; mais cette étude déborderait du cadre du présent sujet .

588 - Cf. P. MONTEIL, op. cit., p. 155 :"Le suffixe +-de/o- a fourni une série d'adjectifs verbaux se rattachant à des verbes d'état en -ēre

où -ē- vient de $^{+}$-eH$_1$- exprimant l'état. En latin la séquence $^{+}$-H$_1$do- donne -ădo- qui devient -ido- par apophonie. C'est le cas pou luceo, palleo, placeo, timeo. Le morphème -do- exprime une aptitude permanente et virtuelle à l'accomplissement de la notion : timidus, "sujet à la peur", aridus, "sujet à la sécheresse". Secondairement la finale, -idus a tendu à devenir auto--nome et a servi à constituer des adjectifs nouveaux dérivés de thèmes verbaux quelconques : turbidus, rapidus, cupidus, soit de thèmes nominaux." Mais, dans cupidus et rapidus , -i- peut être celui de cupi-o et rapi-o.

589 - Cf. J. COLLART, op. cit., p. 178 .

590 - Cf. Novus, 3 R^3; CIL VI 2785 ; ibid., VIII 8637 . Voir Varr., L. L., VIII, 63 ; id., ibid., X, 83 ; id., ibid., IX, 82 .

591 - Varr., L. L., IX, 88 .

592 - loc. cit.

593 - Ce fait se vérifie au cours du passage du latin au roman, et même en français : avant vient de $^{+}$abante , aujourd'hui est un renforcement de hui issu de hodie .

594 - Non., p. 518, 28 .

595 - comme dans deuinco .

596 - Enn. ; Acc. ; Afran. ; Pompon. ; Turpil. ; Varr. ; Pl., Most., 488 ; Ter., Heq., 518 ; Cic. post., D., 1, 1, 66 .

597 - Suet., Tib., 23 ; id., Vesp., 25 ; Tac., H., 1, 63 .

598 - La formation de repens et de repentĕ posant des questions délicates, dē repentĕ , serait-il une preuve d'origine nominale ? Il ne ressortirait plus alors à ce chapitre .

599 - Cf. la suite du fragment :"Est-ce que le fils de la maison est amoureux, qu'il n'y a pas d'espoir d'aide pécuniaire, et que pour cela tes épaules craignent une récolte de coups de bâton ? "

600 - Naeu., Tr., 61 ; Caecil., Com., 2 ; Varr., R. R., 3, 16, 7 . Cf. P. F. 170 et Non., p. 352 .

601 - Cf . ERNOUT - MEILLET, op. cit., s. u. numerus .

602 - Une autre interprétation serait possible. Elle consisterait à voir dans ces formes des sortes de "nominatiuus pendens" figés en adverbes, à partir d'adjectifs en -to- .

603 - par exemple *cael-o-tos , caelitus ou funditus.

605 - Enn., ap. Non., p. 33, 27 et p. 139, 14 ; Pl., Most., 243 ; Amm., 14, 1, 9 ; Apul., M., 10, p. 251.

604 - Non., p. 139, 9 .

606 - Tutē, Pl., Trin., 139 ; Auct. Her., 3, 5, 9 et 3, 7, 13 .
Dans d'autres cas, la répartition a été inverse : rectē , par exemple, est courant, et rectō très rare (Dig., 49, 1, 21 et Inscr. Grut., 611, 13).
En général, la forme en -ō servant à la déclinaison, c'est la forme en -ē qui était utilisée par l'adverbe .

607 - sur le modèle de magnificus, honorificus "qui fait honneur", pacificus "qui fait naître la paix", horrificus, munificus, etc...

608 - Non., p. 69, 28, en rapportant ce passage glose :"aerificium dictum quod fit ex aere", mais aerificium n'est pas autrement attesté .

609 - C'est le cas de partim , dont l'accusatif est partem à l'époque classique.

610 - Cf. grec [illegible] .

611 - Ils signifient à peu près :"en qui se réalise la notion , (aussi bien verbale que nominale) de ...", d'où barbatus, togatus, etc...

612 - Auct. Her., 1, 9 ; Col., 7, 6, 5 ; Dig., 8, 323 ; Varr., ap. Seru., ad G. 2, 263 ; Lact., 2, 10, 23 ; Sen., Ep., 24, 13 ; Varr., L. R. , 2 par. 2. Cf. Thes. L. L., s. u. et J. P. CEBE, op. cit., p. 81 .

A. MARZULLO, op. cit. in bibl., p. 8, y voit un terme de la langue comique, à tort, semble-t-il.

613 - Non., p. 4, 17 :"tolutim dicitur quasi uolutim uel uolubiliter."

614 - Lucil . et Nou., ap. Non., p. 4, 11 ; Pl., As., 3, 3, 116 ; Plin., 8, 42, 67 par. 166 . Cette dernière attestation prouve que le mot survivait, même si la langue littéraire ne l'utilisait pas.

615 - Tert., Pall., 5 .

616 - equum soluere , "dételer un cheval", Hor., Ep., 1, 1, 8 .

617 - tolutarius equus, Sen., Ep., 87, 9 .

618 - tolutili gradu , Varr., ap. Non., p. 17, 26 = Mod., 307 .

619 - L'ancien français tolu , un des participes de toldre, ne vient pas forcément d'un étymon +tolūtus ; ce peut être une forme refaite sur un modèle donné de conjugaison, mais on peut se poser la question.
Cf. Aucassin et Nicolette, VI, 12 :"car vos m'avés tolu la riens en cest mont que je plus amoie".

620 - ou en -sim lorsque le thème finissait par une dentale comme sensim de +sent-tim, en face de sensus , de +sent-to-s, passim à côté de passus.

621 - Prob., Art., 153, 1.

622 - Pompon. Com. fr. 23 , (ap. Non., p. 178, 20) et Lucil., ibid.

623 - que l'on retrouve dans (con)quexi, parfait de (con)quinisco.

624 - Cf. Mme J. MANESSY-GUITTON, Recherches sur les dérivés nominaux à base sigmatique en sanskrit et en latin , 1970

625 - Pompon., Com., 129 et Apul., M., 3, 11.

626 - La forme cossim a déjà été étudiée du point de vue phonétique, cf. supra ; ce doit être un vulgarisme.

627 - Lucr., 3, 564 .

628 - Pulsim, "en poussant", n'est que dans les glossaires.

629 - En grec δεξιτερός .

630 - Cf. Non., p. 139, 26 .

631 - Cf. Thes.L. L., s. u. . Les autres attestations appartiennent à la latinité tardive et présentent des variantes.

632 - Cf. Non., p. 112, 10 .

633 - qui n'apparaît en prose qu'à partir de Sénèque, et en poésie chez Catulle.

634 - qui semble une contamination entre fastus et taedium de sens voisin.

635 - ERNOUT - MEILLET, op. cit., s. u. fastus .

636 - Tert., Anim., 33 .

637 - Gloss., V, 455, 56 .

637' - Beaucoup d'adjectifs qui n'étaient pas des thèmes en -i- à l'origine, avaient rejoint ces thèmes par le féminin, à la suite de l'effacement en latin ,en maintes occasions, de la discrimination des genres. Cf. suauis, fait à partir d'un accusatif suauim ($^{+}$s°wādw-yH$_2$-m , en face du grec ἁϝύς , ἁϝεῖα .

638 - Ces., B. G., IV, 26, 1 ; Cic., de Rep., VI, 2, 2 .

639 - Il sera étudié dans la troisième partie .

640 - Sall., fr. ap. Non., p. 132, 25 - mais il y a une correction acres .

641 - Apul., M., 10, 32 .

642 - Pers., 4, 34 .

643 - C'est le sens classique, chez Cicéron, par exemple.

644 - Pl., Mil., 1253 .

645 - Pl., Trin., 438 .

646 - Matura est la leçon de la plupart des codd. ; elle appelle des commentaires que l'on fera dans l'étude de la syntaxe.

647 - P. MONTEIL, op. cit., p. 222 .

648 - C'est certainement cette forme qui a été utilisée comme vocatif de meus dans des expressions comme mi fili .

649 - Dans la partie consacrée à la phonétique, on a vu qu'à certaines graphies mihi correspondait une scansion en synizèse. Cela peut laisser penser que lorsque Varron écrit mi, il s'agit d'une forme peut-être encore un peu sentie comme atone. Lorsqu'il veut employer une forme tonique, il écrit mihi, ce qui correspond soit à une prononciation affectée de h lorsque le mot est compté comme dissyllabique, soit à une prononciation courante lorsqu'il y a synizèse.

650 - On trouve CVIIVS parfois dans les inscriptions.

651 - A. ERNOUT, op. cit., p. 87 ; P. MONTEIL, op. cit., p. 229 .

652 - Cf. Quint., Inst., 1, 7, 27 .

653 - comme seruos au nominatif singulier.

654 - Quo , Ἑκ., 100, Eum., 157 , Mel., 304 , Ταφ. Μεν., 523 , Test., 545.

655 - Pl. Aul., 502 .

656 - L'emploi de cette forme du pronom relatif a dû être entraîné par la forme féminine quae, commune au relatif et à l'interrogatif, une fois que quis, féminin, eut été abandonné.

657 - Cf. VAHLEN, R. Ph., 1882, p. 60 .

658 - Quaī donne quai, puis quae .

659 - Cf. Ἀλλ' οὐ μ. σε, 22 ; Cr. cr. h. n., 79; Mod., 316 et 319 ; Γερ., 183; Nesc. q. u. s. u., 339 ; Ὄν. λυρ., 361 et 353 ; Parm., 400 ; περὶ αἱρ.,

402 et 403 .

660 - Cf. aussi Virg., En., 1, 94 - 96 .

661 - Cic., Att., X, 11, 3 ; id., Fam., XI, 16, 3 ; etc...

662 - Ce sont des septenaires iambiques, mais l'explication par une commodité métrique doit être sans doute écartée.

663 - Cela devait être assez fréquent en latin.

664 - Cf. supra partie phonétique , où il semble qu'une explication phoné--tique soit impossible.

665 - A. MEILLET, MSL, XXII, p. 202 .

666 - On étudiera infra ali qui est aussi une forme probablement archaïque.

667 - A. ERNOUT, op. cit., p. 86 note.

668 - C'est une conjecture car les codd. portent "quodam meae".

669 - A. ERNOUT, op. cit., p. 97 .

670 - Ce dernier type n'est pas dans les Satires Ménippées.

671 - En effet, il semble qu'originellement il y ait eu sur le radical +al- deux formes : une forme +ali- et une forme +ali-e/o-, avec une voyelle thématique, - peut-être à valeur "individualisante" -. La différence de sens entre les deux a dû devenir rapidement peu perceptible, c'est donc la forme la plus étoffée qui s'est généralisée. L'autre a subsisté à l'état de trace. Le nominatif singulier alis, alid, est employé soit isolément (Catul., 66, 28 ; id., 29, 15), soit dans des groupes : alis alium (CIL, II, 2633, 7 - 27 p-), alis alibi (Sall., in Char., GLK, I, 159, 31) , et notamment en poésie, (par exemple Lucr., 1, 263 ; id., 1, 1115 ... et là où alius eût été métriquement impossible). Le thème ali- est attesté dans ali-quis, ali-ter, alibi, et alis reparaît à basse époque dans des locutions toutes faites comme "cum alis alio", ce qui prouve que cette forme n'avait pas cessé de vivre dans la langue parlée.

672 - On trouve EIIVS attesté épigraphiquement , (CIL, II, 1065, etc...)

673 - P. MONTEIL, op. cit., p. 233 .

674 - Pl., Aul. , 13 ; Lucr., 3, 554 .

675 - P. MONTEIL, op. cit., p. 235 .

676 - Ce n'est pas l'opinion de A. ERNOUT, op. cit., p. 93, qui suppose que illīus vient de *illeius, (mais il est bizarre de trouver deux degrés pleins consécutifs) , et par conséquent que les formes en -ius sont anciennes . De fait, elles sont attestées chez les poètes anciens.

677 - Ill-ius comme cu(i)-ius .

678 - On trouve un génitif istī dans des expressions adverbiales comme istimodi ; cf. Pl., Truc., 930 :

qui, malum, bella aut faceta es, quae ames hominem isti modi

Cette forme se présente aussi associée à un mot féminin dans istiformae (Ter., Heaut., 382).

679 - Illī , Cat., d. Priscian., p. 694 .

680 - A moins qu'il ne faille interpréter illi comme un nominatif pluriel, sujet de sunt, annonçant crura ac pedes nostri en apposition, mais dans ce cas, on attendrait soit illae par attraction de grallae, soit illa , parce que premièrement crura est le mot le plus rapproché, et que, deuxièmement, crura et pedes sont deux noms de choses.

681 - Cf. plus haut l'explication proposée pour sumptī, "dans le domaine des frais".

682 - pas plus que illinc, illuc, etc...

683 - Il n'y aurait donc pas à s'étonner que dans isti formae, isti ait une "désinence de masculin".

684 - Cf. Pl., Cap., 275 ; id., Amp., 245 ; id., Mil., 254 ; Ter., Andr., 745 ; id., Ad.,116 .

685 - cf. supra .

686 - Pl., d. Gell., N. A., 3, 3, 5 ; Caecil., Com., 137 .

687 - ERNOUT - MEILLET, op. cit., s. u. iste .

688 - P. MONTEIL, op. cit., p. 235 .

689 - qui est peut-être dans .

690 - Il existe de vieilles formes comme eapse, etc...

691 - MEILLET - VENDRYES, op. cit., p. 497 .

692 - En face par exemple de sparagus, il existe isparagas (Gloss. III, 565, 75), isparragos et i. sparagus (sic) ; cf. attestations dans Thes. L. L. (Gloss., III, 548, 11 et 617, 30).
C'est un principe de phonétique général dans toutes les langues puisqu'on le trouve défini par E. BOURCIEZ, (Précis de phonétique française, 9ème éd., 1958, p. 153) :"La production d'une voyelle accessoire amenée par la diffi-culté de prononcer à l'initiale des groupes sc-, st-, sp-, ... provient de l'exagération de l'effort des organes et a son point de départ dans un souffle très énergique. Cette voyelle équivalente à se montre sur des inscriptions"... Cf. iscripta , iscala . Ces faits valent pour toutes les époques.
Si l'on adopte cette hypothèse, cette particule s- pourrait être de la famille de +so- , sā , , ;

693 - eādem dans ce trochaïque septenaire doit signifier "en même temps, de la même manière", comme en Pl., Trin., 2, 4, 180 ; id., Cap., 2, 2, 43 ; id., Poen., 3, 3, 33.

693' - J. PERRET, Le Verbe Latin, Paris, 1964, p. 57 .

694 - J. PERRET, ibid.

695 - Sur l'affixe -r, cf. F. BADER, R. Ph., 1971, 2, p. 309 :" L'élément -r n'est autre qu'une particule... qui même dans les langues où on la ren-

-contre, n'est pas étendue au paradigme entier, (cf. lat. -mini). Cette particule ... devenue par suite d'une innovation un morphème de medio-passif s'ajoutant aux désinences secondaires (+-nto-r, etc...) et à la première personne du singulier à la désinence thématique (+-o-Ho+r), est étymologique--ment apparentée à gr. ἄρα , ἄρ , ἦρ , ῥα , ῥ) ..."

E. BENVENISTE, Actif et Moyen dans le Verbe, Journ. de Psych., 1950, p. 124, explique :"Le procès au lieu d'apparaître uniquement comme émané du sujet par les voies d'une causalité ad extra et tout dirigé vers un objet où il se réalise, le procès, dis-je, est indiqué comme une affection également de celui qui en est l'origine. Même si le procès doit aboutir à un objet, le sujet reste centre en même temps qu'acteur du procès, il accomplit quelque chose qui s'accomplit du moins partiellement en lui... Il est bien intérieur au procès dont il est l'agent."

C'est ce que tentait déjà de faire sentir G. GUILLAUME, dans "Existe-t-il un déponent en français ? (Le Franç. mod., janv. 1943):"Le moyen suppose que le sujet en face de l'événement, dans l'événement même qu'exprime le verbe, allie en sa personne sans en faire la séparation la double situation d'agent ayant la conduction des choses et celle de patient que les choses conduisent... L'étude des voix repose essentiellement sur une appréciation aussi fine que possible du rapport concret du sujet avec le verbe et qui consiste pour le sujet à être dans le procès même qu'indique le verbe plus ou moins agissant ou agi ... Le rapport qui joue en la circonstance est un rapport dont la grammaire, trop imbue de logique a eu le tort jusqu'à présent de ne pas faire suffisamment état : le rapport sujet / verbe ... Le rapport sujet / objet, auquel les grammairiens logiciens et à leur suite les linguis--tes, ont accordé dans leur analyse des faits de langue un intérêt excessif, est à cet égard inopérant " (ibid, p. 132).

696 -Mourir en skt., naître en grec, sont également des moyens.

697 - J. PERRET , loc. cit.

698 - et non une perte sémantique, puisque G. GUILLAUME, dans l'article cité plus haut, répond par l'affirmative à la question qui forme le titre : Existe -t-il un déponent en français ?

699 - CIL, 3, 70 .

700 - A un moment où le système latin n'était plus utilisé par de vrais Latins.

701 - Le français répond à cela par "s'étonner", quasi-déponent.

702 - On trouve mirare dans une inscription.

703 - J. PERRET, op. cit., p. 63 .

704 - Cf. J. VENDRYES , (Sur quelques présents en -a- du verbe italo- celtique, MSL, 16, 1910-1911, p. 300),"Le verbe en -a- marque que l'action est faite dans l'intérêt du sujet ou rapportée à lui, traduit en d'autres termes une valeur moyenne". Cf. occupare en face de capere, usurpare en face de rapere .
Sur cette question, voir X. MIGNOT, Les Verbes dénominatifs en latin, Paris, 1969, p. 263 et p. 289-290 avec une bibliographie détaillée et la liste de ces couples.

705 - Cf. C. HERNANDO BALMORI, Observaciones para el estudio de los verbos deponentes, Emerita, I, 1933 , p. 1 - 71 ; II, 1934, p. 45 à 78, p. 255 à 256 . Il montre que les différences de voix pour les verbes qui apparaissent tantôt à l'actif tantôt au déponent correspondent toujours à des différences de sens .

706 - Cicéron, Tacite, Quintilien, Pline, Sénèque, et même Varron, (R. R., 1, 47). Varron connaissait donc la forme déponente et c'est bien volontairement qu'il emploie ici l'actif.

707 - Rixa est peut-être un post-verbal de rixor, cf. ERNOUT-MEILLET, op. cit., s. u.

708 - J. PERRET, op. cit., p. 58 .

709 - rixor, par opposition à pugno, devait suggérer un engagement complet de toute la personnalité du sujet dans le procès, fait souligné par la forme du verbe qui semble bien être celle d'un désidératif intensif.

710 - Les autres attestations sont toutes tardives, cf. Thes. L. L., IV, p. 481 .

711 - Aug., Conf., 6, 1, 1 ; Juv., 22, 6, 4 . La voix moyenne pour ce verbe doit remonter à l'i. e., puisque le grec exprime la même notion par ἱλάσκομαι .

712 - Cf. la glose desolare : solacium auferre.

713 - Cf. adiutamini de Pacuvius (98). M. J. PERRET explique que "le malheu--reux requiert une aide où son sauveur s'engagera personnellement".

714 - Non., p. 471, 9 :"polliceres pro pollicereris".

715 - Metell. Numid., d. Prisc., 8, 17 . Cf. Dig., 14, 1, 1, 18 .

716 - Ov., F., 3, 366 .
Pour le simple, il existe +liceo , utilisé seulement aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel, qui signifie "être mis en vente aux enchères, être estimé à", verbe d'état à suffixe -ē- issu de +-eH$_1$- , et licēor, "mettre aux anchères, estimer", où le déponent se justifie par la partici--pation du sujet au procès, avec le suffixe +-e(y)o . ERNOUT-MEILLET, (op. cit., s. u.), remarquent :"La langue classique distingue dans l'emploi de +liceo et de licēor, mais par ailleurs les deux formes sont souvent confon--dues, cf. pollicēor et pollicēo.". Mais, semble-t-il, il n'y a pas de rap--port entre le simple où l'on a deux formes différentes avec deux suffixes différents et deux sens différents, et le composé, qui n'a qu'un sens. Le composé devait avoir normalement la forme déponente, et c'est lorsque la notion d'engagement personnel du sujet s'estompait que le verbe devenait actif, lorsqu'il n'était plus qu'un simple synonyme de promittere, par exemple.

717 - Demolio, Naeu., 48 ; demolior passif , dans une loi citée par Front., Aqu., 129 ; Curio, ap. Priscian., 8, 19 ; Dig., 7, 4, 10 ; id., 41, 3, 23 .

718 - Cf. ERNOUT - MEILLET, op. cit., s. u. moles .

719 - D. DAUBE, (Demolior as a passive, Cl. Qu., 1950, p. 119), fait remarquer que dans les textes de loi, on trouve demolio actif et demolior passif avec le sens de "démolir".

720 - Non., p. 467, 5 :"uagas pro uagaris".

721 - Enn., Tr., 214 ; Pac., Tr., 225 ; Acc., Tr., 236 ; Pl., Mil., 424 .

722 - Cicéron les utilise toutes deux.

723 - cf. supra, note 705 .

724 - cf. Non., p. 79, 30 .

725 - Pl., Most., 53 .

726 - J. PERRET, op. cit., p. 62 .

727 - id. , ibid., p. 62 .

728 - Non., p. 478, 10 :"excalceatur pro excalceat".

729 - J. PERRET, op. cit., p. 62 .

730 - La phonétique est populaire, elle aussi.

731 - Cette contamination n'est pas inconnue en latin. On trouve en effet se conuortitur, (Pl. Amp. 238) et meditabor me (Pl. Stich., 306) . Se conuortitur ne diffère pas de se excalcietur , c'est une contamination entre deux tours. Meditabor me est plutôt une forme d'insistance qu'une contamination, car *me meditabo n'existe pas.

732 - Les faits se présentent de la même façon en français dans "Je m'appelle X." . J. PERRET, (op. cit., p. 61), fait remarquer "que je n'ai jamais l'occasion de m'appeler, ce n'est pas moi non plus qui me suis donné le nom que je porte" et il en conclut :"En français, une structure de réfléchi sert à rendre des procès qui à une valeur intransitive nette joignent la notion d'une implication étroite du sujet grammatical dans le procès. On ne s'étonnera pas en latin de voir une structure qui marque l'implication étroite du sujet dans le procès se prêter à exprimer les valeurs de réfléchi."

733 - Pl., Ps., 9, 8 : "stratioticus homo qui cluear ..."

734 - Pacuu., Tr., 194 .

735 - Il sera repris à basse époque.

736 - Le verbe correspondant d'ordinaire à nutrix est alo, -is, -ere .

737 - Pl., Men., 609, par exemple.

738 - Varr., R. R., 2, 4, 13 ; id., ibid., 2, 8, 4 .

739 - Afran., 401 ; Pl., Mil., 75 .

740 - Cic., Nat., 2, 86 .

741 - Pl., Cap., 84 .

742 - Ou "se faire un homme de la campagne, manifester les tendances caracté-
-ristiques d'un homme de la campagne".

743 - Non., p. 480, 3 :"sacrificantur pro sacrificant"

744 - Varr., L. L., VI, 18 ; id., ibid., IX, 109 ; id., R. R.,2, 8, 1 ; id., ibid., 2, 11, 5 ; cf. Gell., 18, 12 , 10 .

745 - Pacuu., Tr., 71 , 203 ; cf. Priscian., p. 799 .

746 - Non., p. 383, 30 et p. 480, 17 .

747 - Plin., 11, 160 ; Virg., B., 6, 54 .

748 - Symm., Ep., 3, 13 ; Gell., N. A., 19, 7, 2 ; Andr., d. Non., p. 166, 29.

749 - Varr., L. L., VI, 67 .

750 - Non., p. 478, 4 :"murmurari pro murmurare".

751 - signalé par Nonius au même endroit que le simple.

752 - comme le grec μορμύρω .

753 - Claud. Quadrig.; Apul., Flor., 16 ; Ital., 17, 2 ; Hier., tract. in ps. I, 33, 1.

754 - Cic., Pis., 61 .

755 - Varr., L. L., VII, 1 .

756 - F. DELLA CORTE, (op. cit.) signale que mussati est une imitation d'Ennius, (Ann., 446 V^2) , mais dit-il "avec cette particularité que Varron utilise le déponent" (p. 172).

757 - de par sa valeur initiale "en qui se réalise la notion de ..." . Cf. E. BENVENISTE, Noms d'agent ... , p. 144 et suiv.

758 - Cf. potus, œnatus, etc...

759 - J. PERRET, op. cit., p. 58 .

760 - id., ibid., p. 82 .

761 - Non., p. 11, 11 , glose avec la forme active :"lurcare est cum auiditate cibum sumere".

762 - Pompon., Com., 169 .

763 - Lucil., 2, 14 .

764 - Ce sentiment, populaire, d'une valeur de participation plus grande conférée par la voix moyenne-déponente, est resté en français, pour la voix "faussement réfléchie" qu'on trouve dans des expressions du midi : "je me le mange " , "elle se l'aime", "on se le boit, ce pastis ?", etc...

765 - Hor., C., 1, 4, 4 ; Catul., 63, 87 ; Plin., 27, 5, 23 , par. 40 ; id., 25, 8, 50, par. 89 ; id., 10, 3, 3, par. 6 .

766 - P. FLOBERT, BSL, 63, 1, p. X et suiv.

767 - P. MONTEIL, op. cit., p. 261 .

768 - J. PERRET, op. cit., p. 57 .

769 - de même que tout verbe grec, ou presque, peut être utilisé à l'actif ou moyen selon ce que veut faire entendre l'auteur.

770 - C'est par intuition, car si poussé par la curiosité qu'a éveillée cet emploi dans les Ménippées, on se tourne vers les études théoriques de Varron concernant les déponents, on est très déçu. Il n'y a qu'une constatation, (Varr., L. L., VIII ap. Gell., N. A., II, 25, 9, in GRF, p. 192, fr. 12, in ed. KENT, II, p. 602, fr. 9) : Varron mentionne un cas d'hésitation entre deux voix :"Les uns disent adsentior , ce sont les plus nombreux, les autres s'appuyant sur l'autorité de l'historien Sisenna disent adsentio, mais ils ne parviennent pas à vaincre l'usage." Et l'auteur ne relève pas la nuance que l'affixe -r apporte à adsentior, "je me range personnellement à l'avis de ...", où l'engagement du sujet apparaît.

771 - Cf. CGL, 2, p. 577, 1 K .

772 - F. DELLA CORTE, op. cit., p. 165 .

773 - Cf. STOLZ - SCHWALZ, 582 1 .

774 - Nig. Fig., in GRF, 163, fr. 6 :"id quod dico huius modi est uti facit ποιεῖ , ita facitur ποιεῖται est." Varron, personnelle-ment ne semble pas avoir de position théorique sur la question.

775 - Ἀνθ., 37 ; Baiae, 44 ; Ἐφ., 192 ; Ἐν. Θε., 200 ; Κυνιστ., 231 ; Sex., 488 ; ibid., 493 ; ibid., 501 ; ibid. 507 ; Syn., 517 ; Ἐλφ. Μεν., 539 .

776 - ERNOUT - MEILLET, op. cit., s. u. facio .

777 - Titin., Com., 97 ; cf. Thes. L. L., VI, 83 .

778 - puisque cette forme est chez Titinius.

779 - Cf. Cic., Phil., 14, 26 ; id., Fam., 10, 1, 1 ; etc...

780 - "Surtout comme je contiens mon estomac et qu'il ne lui est pas permis de gronder à part soi"

781 - Diom., GRF, p. 277, fr. 261 .
Il est vrai que dans un passage du de Lingua Latina, (IX, 109), il ne paraît en distinguer que trois types : meo, meas ; neo, nes ; ruo, ruis . Mais ce texte est sujet à controverses, et dans sa récente édition, M. KENT, adop-

-tant une correction due à L. SPENGEL, offre un texte où Varron établit bien un système de quatre conjugaisons .

782 - dont l'origine donne lieu a diverses hypothèses.

783 - Cf. le grec λούω .

784 - Cf. cauus en face de κόϝος .

785 - Cf. Pl., Poen., 220 et 229 .

786 - Cf. Pl., Tru., 322 et suiv. :

piscis ego credo , qui usque dum uiuont lauant,
minu' diu lauare quam haec lauat Phronesium ;
si proinde amentur mulieres diu quam lauant ,
omnes amantes balneatores sient

787 - Cf. Pl., Tru., 902 :

"puero opus est cibo, opus est matri autem quae puerum lauit"

Nonius, p. 503, 38?, a rassemblé un grand nombre d'exemples .

788 - Lauare seul est demeuré dans les langues romanes , (M. L., 4951). Lauere a subsisté , réduit à -luere dans les formes à préverbe, qui par suite de cette formation avaient un aspect déterminé .

789 - Non., p. 504, 13 : lauit pro lauat.

790 - Cf. Non., p. 504, 16 et 466, 30 : "lauare uetustatis auctoritas posuit etiam polluere" (Nonius utilise la forme en -a- .)

791 - Lauere est dans Cat., Agr., 65 ; Pl., Tru., 902 ; id., Ps., 10 ; Titin. d. Non., p. 504 , 17 ; Hor., S.,2, 3, 285 ; Lucr., 5, 950 ; Virg., B., 3, 271; id., En., 10, 727 ; Ov., M. 9, 680 ; etc... c'est à dire, chez les archaïques, et alors même dans la langue populaire, et, à l'époque classique, uniquement chez les poètes.

792 - Les présents grecs ὀρούω et ὄρνυμι sont sur des thèmes élargis et le skt. présente des thèmes de présents infixés pour ce verbe. L'aoriste athématique est attesté par les formes homériques ὦρτο

ὄρτο, ὄρμενος.

793 - Cf. P. MONTEIL, op. cit., p. 294 .

794 - Cf. ERNOUT - MEIL ET, op. cit., s. u.

795 - cf. arménien ari, "lève-toi", qui postule -ī, ainsi que grec ὄρτῑνω (à moins que -τῑνω ne soit un suffixe.)

796 - Y en a-t-il une trace dans adōria, "triomphe", qui aurait pour sens primitif "montée vers les hauteurs", (d'après certains rites de la cérémonie), et qui serait un ancien juxtaposé ou un ancien composé ad + ōria, soit avec allongement de la première syllabe du second terme de composé, soit avec redoublement *Hze-Hzr- ? Mais ceci n'est plus notre propos.

797 - Il semble, comme on l'a déjà vu, que les conjugaisons thématiques aient eu fortement tendance à disparaître.

798 - Selon M. NIEDERMANN, (Mélanges Saussure, p. 43 suiv.), la répartition entre i et ī paraît avoir finalement dépendu du rythme du mot. Le type en -īre se serait généralisé dans tous les monosyllabes, et à tous les verbes ou -yo n'était point précédé de voyelle brève + occlusive. (en d'autres termes, où la voyelle brève radicale était suivie d'une sonante, n, r, l). Mais c'est une constatation plus qu'une explication, puisqu'à l'origine, semble-t-il, les deux formes coexistaient.

799 - On trouvera plus tard oreris en Ov., M., 10, 166 , orītur en Virg., En., 2, 411 .

800 - Il correspond à l'irlandais berlaim .

801 - Lucil., d. Quint., Inst., 1, 6, 8 ; Cat., Agr., 157, 9 .

802 - Lucrèce, Virgile, passim.

803 - Dans le latin vulgaire, le type en -ē- s'est considérablement étendu pour marquer l'état.

804 - Il s'agit peut-être d'un ancien aoriste en -ē-. (cf. les aoristes en

η du grec, à valeur d'état, eux aussi.) On s'attend à y trouver un vocalisme radical réduit. C'est bien le cas pour les plus anciens verbes de cette série : iacēre, manēre , latēre. Pour ferueo , on peut supposer soit que $^{+}\underset{o}{r}$ s'est développé en -er- en latin, soit que ferueo a été influencé par feruo, -is à vocalisme e radical.

805 - avec la traduction "Le "Prends et Donne" règne en tous lieux", pour Sex., 502, et pour Des., 85 :"Tout bouillonne de pirates".
Cf. Non., p. 503, 14 :"feruit pro feruet".

806 - pour lequel, on attendrait d'ailleurs un degré e radical $^{+}$bhelg-o . $^{+}$Felgo a pu devenir fulgo à cause de l vélaire.

807 - Pacuv., 229 ; Acc., 35 . Cf. Thes. L. L., VI, p. 157 .

808 - Γν. 6ε., 201 ; Τοῦ π. τὸν., 557 ; ἴερ, 190 .

809 - tonuit (End., 103) ; tonuisset (Lex M., 234).

810 - Le o radical est peut-être dû au nom $^{+}$ton-H_2-tu- que l'on suppose croisé avec $^{+}$ton-H_2-tre/o- m pour expliquer tonitrus .

811 - Cf. Non., p. 504 et 505.

812 - Cf. M. L., 8087 .

813 - Horace utilise sonaturum en S., 1; 4, 44 .

814 - Cf. grec: κράζω, κρώζω, κραύγω, κρέμβαλον et skt. kroçati, "il crie", $\underset{o}{krpate}$, "il gémit".

815 - La réalisation $^{+}$kr°p- en crep- serait due à l'analogie d'une forme présentant le dégré e de la racine .

816 - Non., p. 79, 10 :"bount dictum a boum mugitibus".

817 - P. F., 27, 14 .

818 - Le nom correspondant est boatus .

819 - Varr., L. L., VII, 104 .

Pour boatus, on lit en CGL, IV, 26, 57 :"uox plena siue mugitus boum".

820 - GRF, p. 281, l. 214 .

821 - Boare est un emprunt à βοᾶν, dont l'étymologie est obscure. Cf. P. CHANTRAINE, Dict. ét. L. Gr., s. u. βοή. Faut-il faire venir le mot d'un thème à b- initial avec valeur imitative , (cf. βύας, βύκινις) ? Ou faut-il supposer que βοάω est apparenté à γοάω , ce dernier étant tiré d'une forme délabialisée de la racine *gʷou- ? En ce cas, Varron n'aurait peut-être pas eu tort en le rapprochant de bos , si du moins *gʷou- et *gʷōu- sont de la même famille .

822 - genit , Varr., R. R., 2, 2, 19 ; genat, id., ibid., 1, 31, 4 ; genendi id., ibid., 1, 40, 1 ; genuntur, id., ibid., 2, 6, 3 ; genitur (dans une formule de testament), Cic., de Or., 2, 141 ; genendo, Censor., 3, 1 et Arn. 4, 21 ; genamur , Censor., 3, 1 ; geni, Lucr., 3, 781 .

823 - Cf. ERNOUT - MEILLET, op. cit., S. u. geno .

824 - En grec, (ἐ)γένετο peut venir de *gen-H₁-to , préterit de duratif athématique, pris pour une forme thématique, et auquel on a refait une conjugaison en -e/o- . De même en latin, *gen-H₁-mos, genimus, *gen-H₁-tes, genitis, *gen-H₁-onti, genunt, *gen-H₁-se, genere, ont pu être pris pour des thématiques.

825 - Cf. ERNOUT-MEILLET, op. cit., s. u.

826 - Cf. A. MEILLET, BSL, 22, p. 163 et 23, p. 70 .

827 - comme cela se rencontre en grec.

828 - Si l'on quitte le thème de l'infectum, l'adjectif en -to- attendu est (com) *H₁d-to- = *°-assus , où la longue de esse (*H₁e-H₁d-se) s'est étendue analogiquement avec son timbre, ce qui a donné ēssus, devenu ēsus par simplification de la géminée après longue en latin. On trouve comēsus dans Caton, (Agr. 58) et Varron (R. R., 1, 2, 11).
La langue classique a créé un participe analogique comestus, où -tus est

apparent, (Cf. Cic., Clu., 173, par exemple). C'est cette forme qu'on rencontre en Ταφ. Μεν., 543 : acinis electis et comestis . Encore une preuve du classicisme de la langue de Varron, lorsqu'il ne veut pas créer d'effet.

829 - Oreris (περὶ αἱρ.,401), ruminaris (Sex., 509), adulescentiaris (Τὸ ἐπὶ τῇ φ. μ., 554), sectaris (Ὄν. λύρ., 363). Toutes ces formes sont des présents de l'indicatif.

830 - Plaute n'a que 9 exemples sûrs en -ris, Térence n'emploie que -re .

831 - P. MONTEIL, op. cit., p. 335 - 336 .

832 - Cf. E. BENVENISTE, Structure des relations de personnes dans le verbe, Problèmes de Linguistique générale, p. 227 - 236 .

833 - Issu de l'ancien ablatif +tōd , de +te/o- ; cf. grec -τω, skt. -tāt.

834 - C'est de fait cette valeur qu'attestent très communément les textes juridiques archaïques prescrivant l'attitude que doit respecter non un individu déterminé, mais tout individu quel qu'il soit. Cf. Leges Regiae , ap. Fest., 248, 5 : Si hominem fulmen Iouis occisit, ne supra genua tollito...

835 - A l'époque de Varron le Romain moyen devait voir ici des impératifs futurs , à la seconde personne du singulier, cette personne ayant peut-être à ses yeux une valeur plus ou moins indéfinie , comme en français "Aide-toi, le ciel t'aidera", qui s'adresse à n'importe quel interlocuteur.

836 - P. MONTEIL, op. cit., p. 336 .

837 - C'est ce qu'illustre bien Plaute, (Merc. 720) : Cras petito, dabitur ; nunc abi.

838 - Il peut s'agir de prescriptions rituelles adressées à un sectateur de Sérapis, banni de Rome pour cette raison.

839 - Et la forme devenue troisième personne du singulier s'est vu attri-buer un sujet exprimé, qui n'était plus une simple apposition à une personne indéfinie .

840 - La nécessité de la brève obligatoire dans les iambo-trochaïques peut se manifester ici. Cf. L. NOUGARET, REL, XLVIII, 1970, p. 460.

841 - Sit (Bim., 46 ; Eum., 130 et 159 ; [illegible], 409 ; [illegible], 556 .)

842 - Sint (End. 105 ; [illegible], 209 ; Nesc. q. u. s. u., 340). Sient, issu de *H1s-yH1-ent a été éliminé par sint .

843 - Les codd. ont siit . Siet est une correction de BUECHELER .

844 - Cic., Or., 47, 157 :"Siet plenum est, sit imminutum ; licet utere utroque."

845 - Siet aurait presque la valeur que Varron attribue parfois à stare, celle d'un verbe être marquant l'existence, et non simple lien entre le sujet et l'attribut. On trouvera cette valeur de stare , qui annonce celle de estar, en espagnol, par exemple, en Eum., 130 :

dehique quis, sanus, sit auarus ?
cui si stet totus terrai traditus orbis ...

"... En effet, même s'il tenait en sa possession le monde entier ..."
où Nonius, p. 293, 6, glose : stat etiam plenum est .
Même valeur en Flaxt., 179 :

atque si addam quanta misericordia mea heredibus meis stet ...

"Et si j'ajoute quelle miséricorde se trouve en moi à l'égard de mes héritiers ..."
avec la glose de Nonius, p. 391, 41 :stat, ualere et constare et fixum esse.

846 - Cf. CIL, I^2, 756 . (ei = ī) .

847 - selon un choix opéré par le latin d'après le sémantisme, car fore n'a pas de morphologie spécialement "future".

848 - J. COLLART, op. cit., p. 185 .

849 - Varr., L. L., IX, 104 . "Ce témoignage de Varron sur le parfait de pluo , (il mentionne aussi luo), est intéressant, remarque M. J. COLLART, (ibid., note 6), en ce qu'il laisse entendre que dans une telle formation le -u- au parfait était prononcé long."

850 - Enn., An., 136 .

851 - Cf. grec κίχημι, même si cette forme dans son vocalisme o est refaite. Cf. F. BADER, BSL, 1969, 1, p. 57 - 100 . (On devrait avoir soit le redoublement et le vocalisme zéro, soit une forme simple à alternance comme οἶδα .)

852 - que conseille d'ailleurs Nigidius Figulus et qu'employaient sans doute Ennius et beaucoup d'autres avec lui, (Plaute, Laberius) ; cf. Gell., N. A., -6, 9. César, (GRF, p. 157, fr. 30) conseille lui aussi l'utilisation de memordi, pepugi, spepondi.

853 - Val. Antias. ap. Gell., N. A., 7, 9, 9

854 - Cf. skt. tutóda, ou forme moyenne : tutudé .

855 - Gell., N. A., 6, 9, 15 .

856 - Avec tmèse, on lit "deque totondit" chez Ennius, An., 495 et Tert., Pall., 2, par imitation.

857 - que Priscien, (CGL, 2, 482, 7 K) glose : uetustissimi tam etiam deto--tondi protulerunt...

858 - Cf. CGL, I, p. 367, 28 K.

859 - Amicio est bâti sur iacio, et Varron n'ignore pas ce rapport étymolo--gique puisqu'il écrit en L. L., V, 131 :"amictui dictum quod amiectum, i. e. circumiectum " et " primum indutui tum amictui quae sunt tangam", distinguant le fait de jeter autour de soi un manteau du fait d'enfiler un vêtement. Toutefois, par suite d'une spécialisation de sens, le rapport avec iacere s'est effacé et amicio est passé à la quatrième conjugaison (comme les autres verbes en -yo dont le suffixe est précédé de deux brèves, -cf. ERNOUT - MEILLET, op. cit., s. u. -), comme parere a un composé reperīre , (il est vrai que parīre est attesté à date ancienne). On voit même apparaître un parfait amicii (cf. audii), et un participe amictus

On s'étonnera pas que , voulant donner à amicire un perfectum mieux

caractérisé, on ait choisi amixi . Car le perfectum sigmatique, ancien en latin pour certains verbes, s'est considérablement étendu au cours de l'his-
-toire de la langue. Ainsi, assez souvent, un verbe qui, à l'état simple, possédait un perfectum radical, a reçu en composition un perfectum sigmati-
-que , (cf. praemorsi, intellexi, compsi, etc...)
Iacio a pour parfait iēci . +Amiēci n'eût rien donné de tres clair ni de tres caractéristique. Amixi était nettement caractérisé, d'autant plus qu'en face de amictus , il pouvait être analogique de dixi / dictus, uixi / uictus...
Quant à la forme plus classique, amicui , - de toutes manières, ce verbe n'apparaît au parfait que ches les grammairiens -, elle a pu être influencée par iacui de iaceo , le verbe d'état correspondant à iacio . Amicui , en face de amictus pouvait être analogique de docui / doctus, par exemple.
Il y a là toute une série de créations populaires par analogie .

860 - A. BURGER, RÉL, IV, p. 116 et 212 .

861 - Selon A. MARTINET, (Economie des changements phonétiques, Berne, 1955, p. 212 et suiv.), -u- serait un "résidu" laissé par la laryngale $^{+}H_3$ de nature labio-vélaire et serait même constitué par l'appendice labio-vélaire maintenu. Ce résidu n'apparaîtrait que devant voyelle et ce serait un élément solidaire du radical.
Comme $^{+}eH_3$ + consonne = ō + consonne , et que $^{+}eH_3$ + voyelle = $\bar{a}^{w}$ + voyelle , pour la base $^{+}gn\text{-}eH_3\text{-}$, indiquant la connaissance, on attend donc au perfectum : $^{+}gn\text{-}eH_3\text{-}ai$ = $^{+}gnāuī$ et $^{+}gn\text{-}eH_3\text{-}mos$ = gnōmus (Enn., Tr., 199) .
+(G)nāui , $^{+}$(g)nāuit, ont été refaits par la suite en (g)nōui,(g)nōuit, sous l'influence des autres formes.

862 - Il est probable, d'ailleurs, qu'à son époque, on n'y sentait plus des formes anciennes, mais que nosti, nomus, étant devenus nouisti, nouimus, etc... par analogie des parfaits en -ui , comme amaui et extension du morphème -ui à toutes les personnes, les formes telles que nosti étaient senties comme syncopées, de la même manière que amasti , par exemple.

863 - Le grec, pour les temps autres que le présent, a dû avoir recours au supplétisme : ἦλθον , ἐλήλυθα .

864 - Faut-il partir plutôt de $^{+}H_1{}^{o}y$-ai, donnant ii ?

865 - Encore fallait-il que la valeur durative de $^{+}H_1ey$- ne fût plus sentie .

865' - Iuerat , Catul., 66, 12 ; iuisse , Pl., Most., 842 .

866 - Seru., ad Aen., 1, 451 .

867 - Plaute et Térence admettent encore audierit , (cf. L. HAVET, Manuel ., par. 1057). En prose, on prononçait, d'après les témoignages, audiit , sans doute sous l'influence des formes pleines audiuit . Du reste, l'italien dormi, par exemple, suppose $^{+}$dormī(u)it.

868 - $^{+}$Audī, $^{+}$audīmus, doivent avoir existé, si l'on considère leur résultat dans les langues romanes : cf. a. fr. : oï, oïmes .

869 - Ov., F., 109 ; id., M., 5, 460 ; Virg., En., 9, 9 .

870 - Priscian., CGL, II, 130 K .

871 - d'autant plus curieux que le verbe impancrare, si même il n'a pas été fabriqué par Varron lui-même, est rare et semble tiré de l'expression πᾶν κράς , (cf. Non., p. 59, 18 : impancrare est inuadere ; uerbum a graeco tractum quasi πᾶν κρᾶς consumere) . Voir aussi impancrare , inuadere (CGL, V, 650, 58). Cela prouve que les formes syncopées étaient assez courantes pour être utilisées même dans les néologismes.

872 - Cf. Cic., Or., 47, 157 : "Quid quod sic loqui 'nosse', 'iudicasse' uetant, 'nouisse' iubent et 'iudicauisse' ? quasi uero nescimus in hoc genere et plenum uerbum recte dici et imminutum usitate ."

873 - Cf. Quint., Inst., 1, 6, 17 :"His permittamus et "audiuisse" et "sciuis-se" ... sed abolita atque abrogata retinere insolentiae cuiusdam est et friuolae in paruis iactantiae."

874 - Aimas, aimates, aimèrent, ital. : amásti, amáste, amárono, viennent de amāsti, amāstis, amārunt .

875 - e grammairien Probus, (CGL, IV, p. 160, 14 et p. 182, 11) proscrit

probai et calcai . Ces formes se rencontrent dans les inscriptions, et c'est à amai et cantai que remontent en français aimai et chantai .

876 - Le maintien de -a- est peut-être dû à une prononciation spéciale pour distinguer la forme de amāmus, présent de l'indicatif. Ou peut-être cet -a- était-il dans une syllabe quasi fermée : amau(i)mus , donnant quelque chose qui se prononçait +amammus, par une sorte d'assimilation de u à m ?

877 - Les codd. donnent audiuino (L B^{A}) et audiui non (A^{A}).

878 - puisque c'est ainsi qu'on prononçait dans la vie courante, d'après Servius, cf. supra note 866 .

879 - Cependant, il ne faut pas oublier que la chute de -u- intervocalique n'a jamais été en latin une loi d'une rigueur absolue, et il se pourrait, pour une raison ou pour une autre, que Varron ne l'appliquât pas à la pre-mière personne du singulier , (cf. conscribillaui, audiui, iui) . Toutefois, comme cette chute est courante par ailleurs chez lui, peut-être peut-on conclure qu'ici il utilise une langue qu'il voulait plus soutenue que de coutume, comme si, dans ce passage, pour raconter les aventures d'Ulys-se, il empruntait tout à coup un ton noble, ce qui doit donner un effet burlesque, par rapport au contexte où Ulysse parle en vrai matelot !

880 - Comme dans ces trimètres anapestiques, la finale de turbam s'élide sur i initial de iui, (ou se mélange à lui, par synalèphe), il faut donner un peu de corps à ce verbe .

881 - par l'intermédiaire de neque itur, nequitur , passif impersonnel, d'où l'on a tiré nequeo .

882 - Cf. Thes. L. L., s. u. nequeo .

883 - Cf. F. BADER, Désinence de 3ème pl. du perfectum latin, BSL, LXIX, 1, p. 87 - 105 .

884 - surtout devant voyelle avec élision

885 - Cic., Or., 47, 157 : nec uero reprehenderim 'scripsere alii rem' ;

'scripserunt' esse uerius censeo. Salluste et Tacite les utilisent néanmoins, surtout par souci d'originalité. Les formes romanes dérivent de -ērunt .

886 - E. BENVENISTE a étudié ces formes (les futurs et subjonctifs sigmatiques en latin archaïque, BSL, XXIII, 1, p. 52 - 65) . D'après lui faxĭs, issu de *fak-s-ē-s serait un ancien subjonctif athématique à voyelle brève, bâti sur un thème verbal autonome et pourvu d'un morphème -s- désidératif . (Il s'agit de faxis, 2ème pers. sg. de faxo). Selon lui, en face du futur faxo, ancien subjonctif, et sur le modèle de ero / sim, fuero / fuerim , le latin avait développé, ici encore avant les premiers textes, un type de subjonctif en -sim , dont la langue archaïque garde de nombreux exemples : axim, ausim, empsim, faxīs, noxit, taxit ... Ce subjonctif paraît parfois dans les textes équivaloir à un perfectum. D'une façon générale, le futur du type faxo, comme le subjonctif du type faxim, présentent un emploi monotone et quasiment mécanique : introduction d'un subjonctif en parataxe, expression de la défense. De tels emplois devenus formulaires expliquent le maintien dans les textes les plus anciens des vestiges connus de ces formes en réalité privées d'emplois vivants dès cette époque .

887 - Cf. F. THOMAS, Recherches sur le subjonctif latin : histoire et valeur des formes , Paris, 1958 .

888 - ce qui expliquerait que certaines formes en -assim, par exemple , aient deux -s- : un -s- de désidératif et un -s- d'aoriste .

889 - Cf. Loi de Numa, ap. P. F., 247, 24 ; Pl. Aul., 50 :

utinam me diui adaxint ad suspendium
potius quidem quam hoc pacto apud te seruiam

890 - Cf. Pl., Most., 923 :

egone te ioculo modo ausim dicto aut facto fallere

891 - Pl., Most., 523 : caue respexis, fuge .

892 - Cf. J. HUMBERT, Syntaxe grecque , Paris, 3ème éd., 1960, p. 178 .

893 - * fak-s-s- yH1-m , avec un -s- désidératif et un -s- d'aoriste .

894 - dans les proverbes, par exemple, comme "Ludus genuit iram".

895 - morphème désactualisant qui, d'une part, aurait servi à fabriquer des "neutres", soit restés comme adverbes : ἄνω , soit entrés par la suite dans la catégorie nominale : γένος , et d'autre part, sa désactualisation lui conférant des valeurs de "fuite hors du temps concret" (c'est à dire, en fait, du présent, seul temps "véritablement réel" pour celui qui parle), aurait servi à fabriquer des bases utilisées pour faire des aoristes, des futurs, etc...
Calvert WATKINS, (Indo European origins of the celtic verb, 1, Dublin, 1962, p. 97), signale en hittite une troisième personne du singulier sans désinence . Il s'agirait en fait d'une forme nominale élargie par -s et tenant lieu de forme verbale à la non-personne. L'aoriste sigmatique grec pourrait être issu d'un tel point de départ.

896 - Dans les optatifs comme εἴην issu de $^{+}H_1s\text{-}yeH_1\text{-}m$, on n'a rien d'autre qu'une base en -i , $^{+}H_1s\text{-}i\text{-}$. I est un morphème marquant plutôt l'actualisation , (cf. son emploi par ailleurs dans les locatifs, les désinences primaires, etc... , et sa parenté avec le thème d'anaphorique et de démonstratif $^{+}i\text{-}$, $^{+}yo\text{-}$). A cet i, se serait ajouté le véritable morphème d'optatif $^{+}\text{-}eH_1\text{-}$; c'est à cause de la valeur actualisante de i que ces formes ont plutôt été actualisées et de ce fait utilisées comme des présents : εἴην , sim , etc...
Au contraire essem , rejeté hors du présent, viendrait d' un morphème $^{+}\text{-}s\text{-}+^{r}eH_1\text{-}$.

897 - après la classification des formes verbales en conjugaisons et la répartition latine entre infectum et perfectum.

898 - On trouve aussi uixet chez Virgile, (En. 11, 118) :

> Si bellum finire manu, si pellere Teucros
> apparat, his mecum decuit concurrere telis ;
> uixet, cui uitam deus aut sua dextra dedisset

On peut y voir encore une forme d'optatif sur un thème désactualisant avec valeur de possibilité ou de souhait, mais c'est moins net, et dedisset est

claicement un plus que parfait du subjonctif .

899 - Cf. A. MEILLET, BSL, XXXIV, p. 127 et suiv.

900 - comme dans le français midinette , issu de midi-dinette .

901 - [illegible], op. cit., p. 214 .

902 - Il existe misti, exclusti (Ter., Eun., 98), euasti (Sor., Sat., 2, 7, 66), percusti (ibid., 3, 7, 3), luxti, duxti, surrepsti, abstersti, promisti, accestis.

903 - comme plus haut :$^{+}g^{w}y\text{-}H(k)\text{-}s\text{-}(eH_1)\text{-}$

904 - On pourrait envisager les faits ainsi : à l'origine, il y aurait eu d'anciens parfaits i. e., avec redoublement et degré zéro , (cf. F. BADER, art. cit. supra, note 901) :

$^{+}$de-d(H)-ai = dedī (-ai est issu de -a + i ;-a vient de

$^{+}$de-dH-tH_2ei = $^{+}$dediti $^{+}$Hoe)

$^{+}$de-d(H)-e = dede , refait par la suite en dedit (2)

$^{+}$de-dH-mos = dedimus

$^{+}$de-dH-tes = $^{+}$deditis

$^{+}$de-d(H)-er = deder , refait ensuite en dederunt (cf. F. BADER, art. cit. supra, note 880) (3)

Il y aurait eu d'anciens 'aoristes' en -s- :

$^{+}$dei-k-s-a-i = dixi (1)

$^{+}$dei-k-s-tH_2ei = dixti

$^{+}$dei-k-s-e = $^{+}$dixe , refait par adjonction de -t en dixit

$^{+}$dei-k-s-^{o}mos = diximus

$^{+}$dei-k-s-tes = dixtis

+dei-k-s-er(e) = dixer (3) , auquel on a ajouté -ont(i) , pour avoir dixerunt

(1) F. BADER, (R. Ph., 1971, 1, p. 314), envisage pour l'aoriste sigmatique grec [illegible], un paradigme à désinences de ps fait.

(2) formes en -e apparaissent dans les inscriptions archaïques.

(3) Avec une désinence -or, -ōr , ēre , selon les cas, cf. art. cit. supra . Il y aurait eu ensuite croisement entre ces deux types, d'où dedisti, et naissance à ce moment-là d'un élément -°s- ou -is-, considéré comme morphème-tampon, à valeur euphonique, d'où son emploi pour egisti et egistis , etc..., et même pour (g)nōsti et (g)nōstis , avec ensuite la généralisation que l'on sait .

(On peut supposer aussi que les deux paradigmes se ressemblant par leurs autres traits, après leur croisement et leur confusion en latin, on a tiré pour les secondes personnes les désinences -sti et -stis, considérées comme plus caractéristiques, d'où gnosti et gnostis, et avec extension de i des autres personnes ded-(i)-sti, eg-(i)-sti, etc..., et par là naissance d'un élément -is-, qu'on ne trouverait, dit-on, que devant dentale sans remarquer que c'est parce qu'il est lié en fait à la seconde personne où la désinence commence par dentale. Ailleurs, dans -+is-am, -eram, +is-o, -ero , -is-sem, etc..., et même -is-se , sa présence ne résulte que d'une extension.)
On livre ceci uniquement à titre d'hypothèse.

905 - On pourrait y voir aussi un infinitif athématique +duk-se, en face de +duk-e-se, ducere , utilisé ensuite comme infinitif parfait parce qu'il ressemblait à duxi, mais c'est moins probable. Il vaut mieux l'interpréter comme un aoriste, ici à côté de defraudasse, obleuisse. Ce serait en face de duxi, venant de +duc-s-(ai) , un duxe venant de +duc-s-(se) .

906 - Pour dixe , cf. aussi Pl., Amp. fr. 11 ; id. Poen., 961 .

907 - Ter., Ad., 689 : circumspexti .

908 - Ab., 2 ; Bim., 56 ; Cycn., 80 ; Dol. aut ser., 92 ; Parm., 391 bis ; περι αιρ , 401 ; Τρ. Τρ., 561 .

909 - Diom., GLK, I, 365, 14 :" alor, aleris, altus sum, Sallustius (Iu., 63, 3) 'Arpini altus'. Melius est autem dicere uitandae ambiguitatis gratia 'alitus'. Nam et alimenta dicuntur."

910 - Cf. Thes. L. L., I, p. 1706, 37 et suiv.

911 - Cf. Man., 261 :

habens antepositam alimoniam, sedens altus alieno sumptu neque post res-
-piciens neque ante prospiciens sed limus intra limites culinae

911' - Varr., Cat. uel de lib. ed., fr. 20 R :"circumtonsi et terti".

912 - Varr., L. L., VI, 85 .

913 - Cf. Prop., 4, 8, 84 .
On a peut-être comme pour fulgeo et fulgo, deux "infectum", l'un thématique indiquant l'action et l'autre avec le suffixe -eyo , causatif, bien que sans degré o radical.

914 - Tersus, Pl., St., 745 ; Ovide, Quintilien, Stace, etc...

915 - Cf. P. F., 81, 23 :" affiuebant, claudebant seris ". (cf. CGL, III, p. 153).

916 - Varr., R. R., 3, 7, 4 ; Lucr., 3, 14 .

917 - C'est une conjecture car les codd. ont flictum.

918 - à moins qu'il s'agisse, dans ces cas d'adjectifs en -sus, de formations sigmatiques du type de laxus, etc...

919 - Cf. CGL, II, 407, 7 K .

920 - Sall., H., 4, 6 , ap. Gell., N. A., 1, 11, 2 .

921 - Pour A. ERNOUT et A. MEILLET, toutes les formes mulsus attestées en latin sont des adjectifs dérivés de mel , et non des participes de mulceo . Mais en ce qui concerne le composé permulsus, il semble qu'on ait bien affaire au participe de permulceo . Permulsus est chez Cicéron et César.

922 - Lucr., 3, 929 .

923 - Non., p. 104, 16 .

924 - cf. Gell., N. A., 6, 10, 1 .

925 - Lucil. 143 .

926 - Actif chez Pomponius .

927 - P. F., 69, 17 .

928 - P. F., 70, 12 .

929 - Expergo, "éveiller", est de la famille du grec ἐγείρω, et n'a rien à voir ni avec pergo ni avec rego.

930 - Opinion très voisine chez J. P. CEBE, op. cit., p. 50 : "Il y a comme un jeu de mots implicite sur dolitus volontairement substitué par Varron à l'ordinaire dolatus et politus que dolitus évoque à la fois par son sens et sa sonorité . A caelatus correspondrait caelo politus ; on a caelo ...dolitus. ... Autrement dit, l'expression caelo dolitus ajoute une nuance essentielle à caelatus . Elle confère au passage une tonalité moqueuse ... Une phrase où Cicéron oppose dolare et polire garantit que notre conjecture ne reste pas en l'air :"neque (...) perpoliuit illud opus (...) sed (...) dolauit " (de Or., II, 13, 54) , "Il n'a pas donné à cet ouvrage le poli de la perfection, il l'a seulement dégrossi '."

SYNTHÈSE

REMARQUES PRELIMINAIRES

C'est presque une gageure que de vouloir étudier la syntaxe de Varron dans les Satires Ménippées, à partir de fragments aussi lacunaires que ceux qui restent. Les Anciens, lorsqu'ils citaient, ne citaient pas des phrases entières ; la tradition a pu, de son côté, mutiler certains fragments ; c'est pourquoi, il semble souvent qu'on n'ait pas une proposition complète, et parfois même, le sens est difficile à saisir.

On court donc le risque de bâtir toute une théorie grammaticale parce qu'on aura vu, par exemple, dans un fragment, un verbe et un génitif rapprochés, alors que si le fragment était demeuré entier, on s'apercevrait que ce verbe et ce génitif n'ont, dans l'agencement de la phrase, aucun rapport syntaxique l'un avec l'autre.

Faut-il alors renoncer à l'étude de la syntaxe dans les satires de Varron ?

Il vaut mieux, peut-être, dans les limites de la vraisemblance, faire crédit à ce qui est rapporté, et se fier à son intuition pour déterminer de quels fragments on peut se servir et quels exemples sont valables.

Reste que ce procédé est évidemment très aventureux et très subjectif .

——ooOoo——

PREMIERE PARTIE

Les Eléments de la Proposition

Chapitre I

Les Préverbes et les Prépositions

Chaque terme avait un caractère autonome dans le syntaxe archaïque ; on peut dire qu'alors, la construction était "appositionnelle". C'est vrai en particulier pour les mots qui devaient devenir plus tard des "préverbes" et des "prépositions" et perdre de ce fait, pour certains, jusqu'à leur indépendance.

La syntaxe archaïque, en effet, se caractérisait par l'absence de rection ; les cas étaient employés directement à côté des verbes avec leur valeur propre. Parfois, dans l'entourage de ces syntagmes, apparaissaient de petits mots autonomes soulignant la nature des relations entre cas et verbe. On connaît la suite, ces petits mots devenus indispensables, leur apparition nécessaire devant les noms ou leur soudure aux verbes, et de là, la naissance des "prépositions" et des "préverbes". Mais, en fait, à l'origine, c'étaient bel et bien des adverbes .

Archaïsmes .

Varron connaît et utilise la double valeur des mots de ce genre. Contra , par exemple, est adverbe en Lex M. 239 :

contra Lex Maenia est in pietate ....

Il est préposition en Sat. 194 ; mais quelle est sa valeur exacte en Kosm. 226 :

Africa terribilis ! Contra concurrere ciuis
ciui atque Aeneae misceri sanguine sanguen

Est-ce un adverbe ? Est-ce une "préposition introduisant" le datif ciui , - ce qui serait d'une syntaxe tout à fait curieuse - ? Il faut y voir, semble-t-il, un épisme à la manière d'Homère : chaque mot est autonome. Le fragment contient, d'ailleurs, d'autres archaïsmes.

De même, alors que circum est préposition en Fr. gr. 203, il doit y avoir archaïsme dans l'autre fragment où il apparaît , Des. 85 :

feruere piratis uastarique omnia circum

Circum y est-il adverbe ? Faut-il reconstruire un +circumuastari inattesté en latin ?

On peut voir un "homérisme" burlesque, - dans le genre, par exemple de ceux qu'offre *le Lutrin* de Boileau - , en *Serr.*, 459, où Varron prendrait le ton épique pour décrire une séance au sénat :

rostrum in protrudentum cesserent

In peut y être une préposition et porter sur *rostrum* ; sa place, en ce cas est à remarquer . Ou, Varron a pu vouloir créer artificiellement une tmèse, en séparant les deux termes de ce qui eût été *incesserent* . Il y a là un tour qui n'était plus usuel à son époque, et qui n'appartenait pas à la langue populaire . Car les rares formules de tmèse qui se sont conservées en latin ressortissent à la langue juridique ou religieuse (1). On doit avoir affaire ici à une plaisanterie d'érudit.

Varron s'amuse sur la double valeur de ces mots, ainsi en *Sesc.*, 473 :

quod Minerua propter stet, id significare eum propter doctrinam

où le premier *propter* est "adverbe", et le second, - postposé, d'ailleurs, - "préposition". Ce fragment a même embarrassé Nonius, qui le cite en p. 367, 32 avec la glose *"propter, iuxta"* et en p. 367, 19 ,*"propter alicuius rei causa"* (ce qui est ici une interprétation erronée).

Propter , en tant que préposition, était souvent postposé après un relatif (2). C'est ce qui apparaît dans le fragment *Prom.*, 438 :

aemulum ipsius artis atque obstrigillatorem, quae propter aliquot annos quaesti nihil fecerit

où il n'y a pas de raison de refuser *quae* , leçon unanime des *codd.* *Quae propter* , "à cause de cela", est d'ailleurs une expression habituelle chez Varron ; on la retrouve dans le *de Lingua Latina* (3) .

Joint à un substantif, *propter* n'est guère postposé qu'en poésie (4). C'est pourtant ainsi que Varron l'utilise en *Bim.*, 47 :

ipsum propter uix liberti semiatrati exequiantur

Mais dans les autres fragments où *propter* apparaît en tant que préposition, il est à sa place habituelle.

Inter, qui apparaît quatre fois, semble garder sa vieille valeur adverbiale dans l'expression *inter nundinum*, employée à deux reprises (*Ταφ. Μεν.*, 531 ; *Γερ.*, 187). Le sens exact de *nundinum* paraît être "intervalle de neuf jours entre deux marchés". Dans cette locution archaïque , - dont

Varron n'est, par conséquent, pas responsable -, nundinum doit être un accusatif de durée, et inter renforce cette valeur :"durant l'espace de neuf jours, oui, dans cet intervalle ".

De même ante, qui est employé, sans discussion possible, quatre fois comme préposition et deux fois comme adverbe, a une valeur ambiguë , et plutôt adverbiale, en Sex.,497 :

... quod ante annos L ... reliqui

"ce que j'ai laissé cinquante ans auparavant ...". Annos est un accusatif de durée ; ante souligne qu'il faut prendre cette durée en remontant

+ +
+

Mis à part ces rares cas, qui , par leur air archaïsant, retiennent l'attention, Varron suit l'usage de son temps. Il utilise des prépositions en tant que telles : 29 a(b)(s) , 49 ad , 4 ante, 6 apud, 1 circum, 2 contra, 14 cum, 15 de, 35 e(x) ou ec , 156 in, 4 inter, 2 intra, 2 ob, 12 per, 1 post, 1 prae, 3 praeter, 1 pro, 10 propter, 1 secundum, 9 sine, 3 sub , 1 super . Il a quatre fois la fausse préposition causa .

Il emploie une fois l'archaïque se , qu'on ne trouvait plus à son époque que dans des formules pétrifiées de la loi des XII Tables, par exemple. C'est en Oct.,343, dans une expression qui rappelle se fraude, mais avec un substantif de sens opposé, pour marquer combien les moeurs ont évolué depuis les temps anciens :

... seque opificio non probiter clepere

o
o o
o

Traits de langue courante .

La tendance de la langue populaire était à la multiplication de l'emploi des prépositions, qui devenaient ainsi de véritables prémorphèmes, et dans le rôle d'indices flexionnels , finissaient par remplacer les désinences. C'est né, à l'origine, d'une tendance à l'insistance, tout à fait compréhensible dans la langue parlée, dont on trouve des traces dans les Satires Ménippées. Ainsi, la langue classique n'eût pas utilisé in en (F K.) 100 :

habes qui et cuius rei causa fecerim hecatómben, in quo ego, ut puto

quoniam est luere soluere, lutaui

De même, la prose classique n'aurait pas employé in en Oct., 344 :

in quo nobilius est Philippeum quod accipimus quam quod bibimus ?...

Ce fragment, par son inspiration et son jeu de mots final sur la bourse et la vessie, est assez vulgaire. On peut remarquer qu'il utilise la tournure qui s'est conservée en français : "En quoi le Philippe que nous recevons..est-il plus noble ..." .

Insistance encore en Syn., 516 :"... in foro medio...", (dans une phrase sans doute prononcée par un ancien esclave), alors que la langue classique omet in quand le mot est accompagné d'une détermination localisante. Même désir de souligner le mouvement en Parm., 398 :

alia traps in humum accidens ...

et en Ps. Ap., 442 :

... in eius dei templa ... intro eunt ... ; ad Herculis ... ut intro eat ...

alors que l'expression intro ire n'a pas besoin d'être renforcée par in . Et Varron le sait, puisque dans des fragments non-marqués, il écrit : "... chorum intro ibit..." (Mod., 309) et "intro ire domum..." (Virg. diu., 578).

Ces redondances ne sont pas toujours dues à une simple insistance. Il arrive que l'emploi de la préposition révèle une façon différente d'envisager les faits . Ainsi, en ΈΚ., 100, au lieu de présenter le sacrifice comme un moyen , Varron y voit une localisation : "... chose en quoi, je me suis libéré ..." (5). C'est de même une vision autre des choses qu'il suggère en Quinqu., 450 :

quam in testudineo lecto culcita plumea in die dormire

In die, expression qui n'apparaît pas souvent, souligne, mieux que ne le ferait l'ablatif seul, que c'est à l'intérieur de la journée, que se déroule l'action.

De même, en Sat. inc., 584, alors qu'on pourrait avoir un ablatif de date seul, Varron, dans un fragment assez populaire, préfère souligner la localisation :

si quid de bulbis dixi in aquam, qui Veneris ostium quaerunt, deinde

in legitimis nuptiis in cena ponantur ...

"... In legitimis nuptiis ..." souligne le sens de "dans les noces légitimes".

Effet d'insistance encore obtenu par l'emploi de in en Test., 547, dans les propos d'un brave homme qui trouve ridicules les subtilités du droit :

si quis mihi filius unus pluresue in decem mensibus gignantur ...

Dans " à l'intérieur de dix mois ", in souligne la notion d'espace à l'intérieur duquel se situe le procès, car c'est sur cet espace justement que certains vont chicaner .

Généralement, au désir d'insistance se joint la volonté de faire voir les choses d'une façon concrète. C'est pourquoi, Varron aime bien les prépositions indiquant un mouvement . Il utilise ad , par exemple, en [illegible], 410 :"quam sympathian lumbi ad oculos haberent ..." , et d'une manière tout à fait inattendue, en End., 107 :"... ad cenam committit..." (6)

De marque un mouvement en sens inverse, - à l'origine dirigé de haut en bas, mais cette nuance s'est effacée -, et c'est le point de départ qu'envisage Varron en Oct., 345 : (7)

non haec res de Venere paeta strabam facit

La matière dans laquelle on prend est évoquée en Prom., 454 : "... amicula de lacte et cera..." . Le génitif n'eût indiqué qu'une froide relation abstraite.

Même volonté de marquer concrétement l'origine en Eum., 151 : "... an uoluae ... de Albuci mulabus ..." , "des vulves (provenant) des mules d'A.". La langue populaire développera ces tours, puisque le français dit " Une petite amie de lait et de cire", et "les vulves des mules".

Même insistance concrète , mais avec ex, en Eum., 125 :

... coronam ex auro et gemmis fulgentem gerit

ou Prom., 427 :

ex sanguinibus dolore euirescat colos

Au lieu d'un instrumental marquant vaguement le moyen, c'est le geste même de puiser qui est évoqué en Sesc., 487 :

alteram uiam deformasse Carneadem uirtutis e cupis acris aceti

"L'autre chemin vers la vertu, Carnéade l'a tracé en puisant dans des tonneaux d'âcre vinaigre". En Rum., 168, c'est le point de départ, et non le moyen, que marque l'auteur :

ex his atque eius modi institutis ac uita, uel ad Herculis athla athletae facti erant

"A partir de règles de ce type et de cette vie ..."

Mais il ne faut pas oublier que, si l'usage de la préposition peut être interprété comme dû à une volonté d'insistance, ainsi que le serait un geste, c'est le cas employé qui, en fait, a telle ou telle valeur. Le seul rôle de de, ex, ab, etc... , est de grossir démesurément, de façon à faire oublier toutes les autres possibiltés, le sens que Varron a voulu mettre en lumière dans tel cas (8).

---ooOoo---

Chapitre II

Les Nombres .

Avant d'aborder l'étude du singulier, du pluriel, du collectif, J. HUMBERT (9) rapporte les remarques suivantes de WACKERNAGEL (10) : "Partant de notre sentiment linguistique et de notre mode de pensée, nous sommes facilement enclins à considérer qu'en soi le singulier constitue la signification normale d'un nom, tandis que la tournure du pluriel est quelque chose qu'on ajoute. Cette conception nous est suggérée par la mor--phologie dans les langues romanes et germaniques, où le pluriel représente formellement un 'plus' par rapport au singulier. Mais en elle-même, l'idée qu'exprime le substantif est indifférente à la notion de nombre." Et J. HUMBERT développe :"Le singulier n'occupe pas dans la catégorie du nombre, une place plus importante que le nominatif dans le système de la flexion."

Le pluriel indique souvent en face d'un singulier à sens collectif, le dénombrement des éléments constitutifs de cet ensemble, ou les formes concrètes que prend une matière abstraite (11) . " Le pluriel , dit J. HUMBERT, possède une valeur concrétisante, si l'on peut dire, déjà sensible dans κέραμος, "tuiles", (en face de κέραμος, "toit de tuiles"), plus accentuée dans κέραμος, "vases d'argile". Aussi ne sera-t-on pas étonné de voir la langue employer (...) le pluriel des noms abstraits pour rendre les aspects concrets sous lesquels apparais--sent dans la réalité ces abstraits (12) ".

Ce procédé a évidemment une valeur expressive : un terme abstrait pris sous ses aspects concrets, renouvelle l'expression directe du concret. Et J. HUMBERT de faire remarquer qu'on trouverait aisément une application éclatante de cette loi générale de l'expression dans "l'écriture artiste" des Goncourt.

C'est peut-être pour obtenir, lui aussi, un effet "d'écriture artiste" que dans la satire Papia Papae , consacrée aux critiques d'art, Varron emploie le pluriel concret du substantif abstrait tabes, - c'est le

seul exemple en latin -, dans le fragment 374 :

omni opstant in ministerio inuidum tabes

L'effet "artiste" est renforcé par le génitif archaïque inuidum .

C'est aussi à cause de la valeur concrétisante du pluriel que, d'une façon tout autre, Varron emploie un nom d'homme au pluriel, au lieu du nom de pays au singulier, en End., 101 :

ut Mercurium Arcadon colonum

\+ +
+

Il arrive, en grec comme en latin, que se présentent sous la forme du pluriel, des substantifs désignant un objet unique, mais de struc--ture complexe, ou constitué d'éléments complexes (13) .

En Cycn., 80, Varron emploie le pluriel templa pour désigner l'ensemble complexe des bâtiments qui constituent un sanctuaire , fanum :

tua templa ad alta fani properans citus itere

Il faut remarquer que templum, dans son sens étymologique, - si, du moins, ce mot vient bien de *tem- (14) et signifie proprement "espace délimité pour l'observation des augures" -, est très souvent au collectif . Ennius (15) , par exemple, parle des "caerula caeli templa" (16) . Mais dans cet emploi de collectif, il s'agit de choses considérées collectivement comme un ensemble non dénombré (17) et non d'un objet de structure complexe , comme en Cycn. 80 (18).

\+ +
+

Il y a une sorte de pluriel dont les théoriciens anciens avaient déjà signalé le caractère et l'importance, par exemple Aristote (19), qui parle de : τὸ ἓν πολλὰ ποιεῖν, ὅπερ οἱ ποιηταὶ ποιοῦσιν, "multiplier l'objet singulier, ce que font les poètes", (et il attribue ce procédé au désir de donner du poids à l'expression (20) .) J. HUMBERT (21) rapproche cela du procédé assez naïf qui consiste sur les fresques à représenter le roi vainqueur en deux ou trois fois plus grand que les ennemis vaincus. La différence entre singulier et pluriel, dans ces cas-là, est surtout une

différence de ton. Il y a emphase, recherche d'expressivité, par utilisation d'un procédé augmentatif, grossissant. Ce doit être un pluriel poétique de ce genre qu'on trouve en Prom., 427 :

atque
ex sanguinibus dolore euirescat colos (22)

\+ +
\+

Le pluriel dit "d'auteur" traduit, lui aussi, (bien qu'on l'appelle parfois "de modestie"), une nuance indéfinissable de fierté. Ce serait plu--tôt une façon emphatique d'affirmer sa personnalité en lui donnant plus de consistance. Varron en donne un exemple en Bim., 58, où alternent premières personnes du singulier et du pluriel :

mihique diuiduum stilo nostro papyrino leui scapum, initio nouo partu poeticon

On peut y voir aussi un pluriel "sociatif". Par nostro, c'est non seulement celui qui parle, mais tous ses confrères, qui sont évoqués. Il se peut que Varron n'ait pas été sans employer intentionnellement cette tournure pour ridiculiser son "souffre-douleur" de Bimarcus, M. Seius Nicanor.

Ce "faux pluriel" s'est d'ailleurs répandu en latin à l'époque classique dans les formes de langue les plus diverses. J. MAROUZEAU (23) remarque que "dans chaque cas particulier, il faut pour l'expliquer, recourir à une sorte d'interprétation psychologique, et quelquefois à une véritable casuistique, à moins qu'on ne se contente d'une explication par intuition."

Ce doit être par un pluriel sociatif qu'il faut interpréter l'emploi du possessif à la deuxième personne du pluriel en [illegible], 202 :

nil sunt Musae, Polycles, uestrae
quas aerifice duxti

Vester ne doit pas renvoyer au seul Polycles, mais à Polycles et ses semblables, ou à Polycles et ses compatriotes, etc...

\+ +
\+

A l'inverse, il existe un emploi du singulier mis pour un pluriel. L'auteur des Satires Ménippées en offre un exemple en Pap. pap., 384 :

dum uixi, promisca auis mei in chortibus pauit

J. MAROUZEAU, tentant d'expliquer ce procédé (24) fait d'abord remarquer que les témoignages des commentateurs anciens paraissent contradic--toires . L'auteur de la Rhétorique à Herennius laisse entendre que c'est un tour caractéristique de la langue précieuse (25) . Quintilien, lui, l'attribue au "sermo cotidianus" (26) . J. MAROUZEAU éclaire cette apparente contradiction en rappelant que le même phénomène a lieu en français (27) et conclut que c'est un des cas où "langue populaire et langue poétique se rejoignent, en se distinguant l'une et l'autre, d'une part de la langue banale qui néglige l'expressivité, d'autre part de la langue intellectuelle qui se complait dans l'analyse et l'abstraction." Il explique que cela résulte des deux conceptions qu'on peut avoir du singulier. "Le singulier peut être conçu comme un collectif ; il a alors pour effet de substituer une synthèse à une analyse, de grouper en une unité construite par l'esprit ce que la réalité présente d'apparences diverses mais comparables ; il est en ce sens procédé d'abstraction, et comme tel doit appartenir à la langue des gens cultivés plutôt qu'à celle du peuple.

Mais en un autre sens le singulier apparaît comme un procédé d'individualisation et de concrétisation. (28) Son emploi répond à l'atti--tude du sujet parlant qui, au lieu de s'élever à la représentation de l'espèce ou de la catégorie, en évoque tel représentant particulier. Procédé du conteur qui met sous nos yeux "le loup et l'agneau", procédé du paysan... Mais procédé aussi du poète , 'à qui le singulier apparaît comme plus personnel et plus plastique' (29)."

Quel est le ton de Varron ici ? Poète ou Paysan ? La langue peut être rustique, vu le sujet, mais l'auteur peut aussi faire parler un sybarite précieux !

Pour le reste, l'usage de Varron s'accorde avec l'usage le plus banal de son temps et n'appelle pas de remarques .

---oOOoo---

Chapitre III

Les Genres : le Neutre

//' après les recherches les plus récentes, il semble qu'à côté de l'animé qui avait une flexion, le neutre, primitivement, n'ait présenté qu'un cas unique fonctionnant dans la phrase un peu comme un adverbe (30)

Certains de ces neutres ont gardé leur invariabilité et ont donné à l'époque historique ce qu'on appelle les "adverbes" : adverbes courants parfois, comme multum, parum, etc... , parfois, formes plus rares, comme acre en Ai. Str., 18 : "acre aeger..." (31)

D'autres ont subi l'analogie des animés et ont reçu pour le géni--tif, le datif, l'ablatif, la même flexion que ces derniers, et, bien entendu , la même syntaxe dans la phrase.

Mais il reste quelques traces de l'usage ancien, et on peut en relever certaines dans les Satires Ménippées.

On remarque par exemple pour le neutre une certaine tendance à la non-flexion, ainsi en Nesc. q. u. s. u., 339 : (32)

quod profecto, inquit, eueniet, si de id genus rebus ad communem uitae usum pertinentibus confabulemur ...

Ce type d'expression, qui est une relique en latin, n'est pas pro--pre à Varron. La Syntaxe Latine d'ERNOUT-THOMAS (33) signale que ces formules s'étaient conservées dans la langue parlée et dans la langue tech--nique (34) . Mais "elles cédaient la place à des formes plus conformes aux habitudes de la langue."

Le neutre encore construit librement en latin est resté dans des expressions comportant des verbes de sens abstrait, des verbes de sentiment, d'effort, etc... C'est la construction de "id gaudeo" , mais en vieux latin, ce tour était employé beaucoup plus librement avec des verbes divers ou des adjectifs. C'est ce que l'on trouve en Quinqu., 447 :

an hoc praestat Ἡρόφιλος Διογενεῖ quod ille euentre

aquam mittit ? An hoc te iactas ?...

en Flaxt., 176 :

quare, o Marce, pransum ac paratum esse te hoc minume oportet

en And. 53 :

idque alterum appellamus a calendo calorem, alterum a feruore febrim

ou en Sard. uen., 451 :

non te tui saltem pudet, si nihil mei reuereatur ?

Alors que reuereatur est construit avec un génitif de relation indiquant le motif du sentiment et un accusatif pour la personne atteinte par le sentiment (35), nihil est "en l'air".

On peut relever une construction similaire dans :"Quid latras ? Quid rabis ?" en Id. Att. q. Tett., 218 .

C'est aussi le même usage du neutre que l'on trouve dans l'emploi de quod introduisant certaines propositions, ainsi en Bim., 67 :

nos ergo nihil egimus, quod legem Liciniam luci claro latam scutulamus

Quod n'a pas ici de sens précis ; il rappelle au début de la phrase "legem ... scutulamus" la proposition précédente ; il fonctionne comme un adverbe marquant simplement qu'il y a un lien entre les deux propositions . On pourrait lui donner le sens vague de "en ces conditions"... (36)

Il y a peut-être également un quod "en l'air", simple présentatif de phrase, en Lex M., 236 :

si qui patriam maiorem parentem extinguit in eo est culpa quod facit pro sua parte is qui se eunuchat aut ali qui liberos producit

On peut interpréter in eo comme un masculin renvoyant à qui de si qui , et quod introduit une proposition mal reliée au contexte est culpa :
" Si quelqu'un fait périr sa patrie qui est sa vraie mère, chez lui, il y a faute en ce que fait pour sa part celui qui se châtre ....", c'est à dire :"... il commet la faute que fait pour sa part celui qui se châtre ...".

Toutefois, on peut voir aussi en in eo un présentatif annonçant quod , tous deux étant des neutres : " Si quelqu'un fait périr sa patrie, il y a faute en cela que fait pour sa part celui qui se châtre..." C'est alors "si qui ... extinguit " qui se relie mal au contexte, (quoique ces sortes de constructions ne soient pas absentes des vieilles lois (37).)

Mais il y a une troisième solution , qui est peut-être la meilleure : elle consiste à placer une ponctuation après culpa , et à interpréter quod comme un neutre résumant tout ce qui vient d'être dit : " Si quelqu'un fait périr sa patrie, il commet une faute ; c'est ce que fait pour sa part celui qui se châtre..."

C'est un neutre sans cas précis que l'on trouve en M. m. sc., 325, dans id aestate :

itaque si plures dies inter medici discessum et aduentum pollictoris interfuerunt, et id aestate, uideas

Id reprend l'idée de tout ce qui précède, au cas indéfini, qui est son seul cas à l'origine. Cette tournure , relique d'une syntaxe révolue, est un trait de la langue familière , elle se retrouve fréquemment dans les Res Rusticae (38) . Elle est également connue de Plaute, qui y voit une commodité de construction (39).

Neutre sans cas, encore, en Kob., 229 :

phrygio qui puluinar poterat pingere soliar deuigebat

Alors que les exemples relevés jusqu'ici pour cet emploi quasi adverbial du neutre faisaient surtout apparaître des pronoms, il s'agit dans ce passage d'un substantif : soliar . Il se pourrait donc que cette dernière utilisation fût personnelle à Varron . Ce serait une sorte de tour archaïque fabriqué par lui d'après certains modèles, surtout grecs, que son érudition lui permettait de connaître (40) .

C'est toujours au neutre "adverbial" que se trouve quod , en tête de phrase, devant si par exemple, avec sa vieille valeur d'anaphorique -présentatif. Il développe le sens vague de "et dans ces circonstances ..."

(41). C'est le cas en Syn., 518 :

uerere ne manu non mittat ? Cum tot Romae uicarios honestos aut HS senos dare possis, mittet. Quod si non mittet, fugies ...

Quod fait référence à ce qui précéde et insiste : "Et là, s'il ne t'affranchit pas ..."

On pourrait citer encore Syn., 517 :

Crede mihi, plures dominos serui comederunt quam canes. Quod si Actaeon occupasset ...

"... Et ainsi, si Actéon les avait devancés... "

ou Test., 547 :

Si quis mihi filius unus pluresue in decem mensibus gignantur, ii si erunt ὄνοι λύρας , exheredes sunto. Quod si quis undecimo mense (...) natus est, Attio idem quod Tettio ius esto apud me

"... Si ce sont des 'ânes de la lyre', qu'ils soient déshérités. Et, dans le même esprit, s'il me naît un fils ..."

ou Sesc., 474 :

aduersi uenti ceciderunt . Quod si pergunt diutius mare uoluere, uereor ne me (...) cognoscat nemo

"... Les choses étant ce qu'elles sont, s'ils continuent plus longtemps à soulever la mer, je crains ... " (42).

Dans l'expression figée qui s'est conservée devant un adjectif ou un adverbe, utpote, on peut reconnaître le même emploi du neutre, ainsi en Man., 269 :

nec natus est nec morietur, uiget ueget utpote plurimum

Pote, neutre de l'adjectif potis, -is, -e, est employé comme adverbe ; ut a aussi sa valeur adverbiale de "en quelque sorte" : "... il a le plus de vigueur possible." (43).

Avec la forme -a, (issue de $^{+}$-(e)H_2), forme de collectif, le neutre pouvait aussi , à l'origine, être employé au cas indéfini. Ainsi s'explique peut-être l'usage adverbial de matura en End., 106 :

qui si ut uigilare matura coepisti in ea retinueris

Matura, si cette interprétation est à retenir (45), paraît une innovation de Varron .

En ce qui concerne la syntaxe du neutre, Varron a donc gardé un certain nombre d'archaïsmes que conservaient des formules figées ou la langue populaire. Mais il semble aussi, avec une intuition assez sûre, avoir créé lui-même, d'après ces modèles, quelques tours qui lui étaient personnels.

---ooOoo---

Chapitre IV

Le " Groupe Nominal "

En ce qui concerne l'emploi que fait Varron des substantifs dans les Satires Ménippées, il n'y a rien à dire, il est conforme à celui de la langue classique.

o
o o
o

I - Adjectifs substantivés.

En revanche, Varron fait un très grand usage de l'adjectif en général.

Il n'y avait d'ailleurs pas en latin séparation absolue entre substantif et adjectif. Et, dans la langue classique, A. ERNOUT et F. THOMAS, font remarquer que des termes comme amicus, familiaris, socius, sont employés avec l'une ou l'autre valeur. De même sont d'anciens adjectifs substantivés : iuuenis, femina, luna, et tant d'autres. On ne dira rien de ces mots-là puisqu'ils appartiennent à l'usage courant.

Au pluriel du genre animé, il est très fréquent que l'adjectif soit substantivé ; on trouve donc, sans surprise, chez Varron : maiores, etc... Mais il y a quelques formes qui semblent n'apparaître que dans les Satires Ménippées : pusilli (Marcip., 280), arquati (46) (Eum., 152), forenses (47) (Eum., 151).

A. ERNOUT et F. THOMAS font remarquer qu'au singulier un substantif est d'ordinaire exprimé à côté de l'adjectif (48). L'adjectif ne s'en passe que dans quelques cas : dans le génitif du type dementis est (49), dans un nom de peuple désignant un individu important ou, mais rarement et avec valeur expressive, dans un nom de peuple à sens collectif.

Dans les Satires Ménippées, cet emploi est plus fréquent. Il n'y a encore rien à dire de Marcop., 292 : Dienoslemmatoslogos Antipatri Stoici filius, mais en περὶ ἑδ., 411, l'usage de petasatus, "l'homme au chapeau", sans doute pour désigner Mercure, est plus remarquable ;

quid puer rogasset et petasatus capite adnuisset ac discedens numero

uenire ait adulescentem

En désignant ainsi le dieu, Varron veut évoquer une silhouette caractérisée par un détail, comme le ferait un caricaturiste.

Peut-on dire que notus soit un substantif , avec le sens de "homme bien connu" en Pap. pap., 377 ?

qui potest laus uideri uera cum notus saepe furacissimus ac nequissimus ciuis iuxta ac P. Africanus ?

Faut-il construire :"cum ciuis notus, saepe furacissimus ac nequissimus " ? On trouve le pluriel noti substantivé :"les gens connus, les relations", mais non le singulier, semble-t-il .

Enfin, on peut relever imperito en Pap. pap.,383 :

imperito nonnumquam conca uidetur margarita, ut ἄμμιτις μάργαρος

Au nominatif-accusatif neutre, au singulier et au pluriel, l'ad--jectif est souvent substantivé en latin. Aussi n'est-on pas surpris de lire dans les Satires Ménippées : bonum , "le bien", ou dans une formule de multiplication (Περιπλ., 415) : semel unum singulum esse, "une fois un fait un", ou totum (M. m. sc., 326) qui se trouve aussi chez Cicéron. Au pluriel, Varron utilise uaria (Τριφ. Μεν.,537), omnia (Des.,85 ; Σκιαμ., 513), bona (Sesc.,486), incondita (Περι. Δυσ.,364), anfracta (Parm., 388) (50), gallica (Coeus 76) (51) , casta (And., 27) "les choses pures".

ERNOUT-THOMAS précisent qu'aux autres cas, dans la langue littéraire, l'adjectif neutre n'est guère substantivé, - en dehors des formes bona, mala - que si le contexte permet de reconnaître facilement le genre (52) . C'est ce qui se passe pour le neutre trium en Περὶ Κερ., 413 :

cognitio enim trium fulgetrae, tonitruum, fulguris, a fulmine orta

Poeticon est certainement un génitif neutre pluriel en Bim., 58 :

mihique diuiduum stilo nostro papyrino leui scapum, initio nouo partu poeticon

Il y a ici imitation de la syntaxe grecque.

Mais omnibus en Ἀνεπ., 41 est ambigu :

nam in omnibus legi κατ' ὀνειρβατόν ne dares, ne polliceres quid

datum est

Faut-il comprendre "chez tous les auteurs", avec un masculin, ou "dans toutes les oeuvres", avec un neutre ? De toutes façons, l'auteur n'a pas dû être gêné par l'ambiguité , pas plus qu'on ne l'est en français par "j'ai lu partout".

En Marcop., 290, humanis est-il masculin ? Est-il neutre ?

natura humanis omnia sunt paria :
qui pote plus urget, piscis ut saepe minutos
magnu' comest, ut auis enicat accipiter

Est-ce " Par nature, tout est semblable aux humains ; celui qui est plus puissant est oppresseur, de même que souvent un gros poisson mange les petits, de même que l'épervier tue les oiseaux " ? Ou bien : "Par nature, tout est pareil aux actes humains ..." ?

Le latin, par rapport au grec, était gêné pour substantiver les adjectifs, car, ne possédant pas d'article, il ne pouvait utiliser une marque notant la substantivation. Mais c'est plus ou moins un artifice destiné à imiter un tour grec qu'on a en Ter., 562 :

illud uero quoddam animae meae ut ego non metuam fulmen, non
haruspicem tristem, simul ac dici non quaero

où quoddam animae meae (53) , "quelque chose d'inhérent à mon esprit", est substantivé par illud.

Varron a une certaine prédilection (54) pour l'emploi du parti-cipe présent. Il utilise nombre de ces formes comme substantifs. Outre sapiens, adulescens, amans, - qui se rencontrent couramment ailleurs dans cet emploi -, on peut relever chez lui (55) en Eum., 160 :

patella esurienti posita prouocat Neapolitanas piscinas

Peut-être a-t-on un participe présent substantivé en Hec., 172, mais on ne peut rien affirmer faute de connaître le contexte (56) :

teges pruina ne iacentem subdealbet algu danti frigore

Si rien n'est omis ni sous entendu, on a un participe présent substantivé en Marcip., 276 :

Propontis unda qua liquenti caerula

natantem perfundit, cape

S'agit-il d'un homme qui nage, "un nageur" ? S'agit-il d'un poisson (57) ? Le choix du vocabulaire dans le contexte ferait pencher pour l'interprétation par une recherche de style poétique.

Varron paraît être le seul à employer cantans comme substantif, en Ὀν. Λυρ.,49 :

Φωνασκία sum, uocis suscitabulum

cantantiumque gallus gallinacius

Il ne semble pas, non plus, que pudens ait été substantivé ailleurs qu'en Sex.,494 :

ergo tum Romae parce pureque pudentis

uiuere ! En patriam ! Nunc sumus in rutuba !

ni que maerens ait cette valeur en dehors de Ὀν. Λυρ.,358 :

maerentis ut quietus ac demissior probandus :

Ἀχιλλέως ἡρωϊκός. Ἰωνικὸς κιναίδου

où maerens signifierait "un personnage malheureux".

On remarque que dans ces substantivations qui n'apparaissent pas ailleurs, Varron cherche souvent à rendre la notion d'indéfinition. Il aurait pu, certes, employer aliqui(s) ou quidam suivi d'un nom. A côté de cantans existe le substantif cantator , tout à fait classique, à côté de natans, natator, à côté de maerens, maestus , entre autres. Mais en utili--sant le participe présent, l'auteur semble avoir voulu insister sur une notion d'aspect, et plus précisément sur l'aspect duratif, - ce que n'eût pas rendu un nom -. D'une façon générale, ce doit être là une des raisons du goût de Varron pour les participes présents.

o

o o

o

II - Adverbe employé comme adjectif .

On peut remarquer que Varron emploie aussi des adverbes comme adjectifs. En cela, il semble imiter le tour grec οἱ νῦν ἄνθρωποι, par exemple. C'est ainsi qu'on lit en Epitaph.,109 :

donec foras nos intus euallauerunt

Il faut peut-être interpréter nos intus , "nous les gens de l'intérieur", comme si l'on avait nos miseros (58) .

En Sex., 504, Varron écrit :

ut nitens pauonis collus nihil extrinsecus sumens

où nihil extrinsecus , "rien d'étranger", est employé comme le serait nihil nitens, par exemple , "rien de brillant", - à moins qu'il ne faille joindre l'adverbe extrinsecus à sumens , "ne prenant rien à l'extérieur" -. Si la première hypothèse, cependant, est la bonne, on peut s'étonner du choix de Varron, étant donné qu'il existe extraneus et exterior, par exemple. Mais il peut avoir voulu cette construction "à la grecque", si par exemple cet hellénisme faisait partie du langage particulier d'une certaine classe sociale, et incluait ainsi la phrase dans un certain "registre". Varron a-t-il désiré en tirer un effet ? Les fragments sont trop brefs, et dans leur état actuel, trop peu sûrs, pour qu'on puisse en juger .

o
o o
o

III - Degrés de comparaison des adjectifs .

Du point de vue syntaxique, dans la plupart des cas, il n'y a pas grand chose à dire sur les degrés de comparaison dans les Satires Ménippées.

En latin, ont servi de comparatifs d'anciennes formes intensives en -ios- (59) . Quand elles apparaissent sans complément dans les Satires, on est amené à les traduire, tantôt par un comparatif, tantôt par un intensif, selon le contexte.

Lorsque le terme employé comme adjectif n'est pas originellement un adjectif, oil n'a évidemment pas de forme en -ios- . On lit ainsi magis delectati (Τιφ Μεν, 523), qui pote plus (Marcop., 290) (60), et en Marcip., 280 :

utri magis sunt pueri ? hi pusilline pigri qui spectant nundinas ut magister dimittat lusum ?

Varron utilise ici un substantif en fonction d'adjectif. Cet emploi est

tres rare , " sans doute en raison du caractère flottant de la construction qui en résultait "(61) . Il y a donc ici un effet créé par Varron (62).

\+ +
+

On remarque que lorsque deux termes seulement sont en présence, l'auteur emploie le comparatif et non le superlatif. Seniores, ainsi, désigne "ceux qui à quelque degré possèdent la qualité d'anciens, par oppo--sition à ceux qui ne l'ont pas." (63) . On a, en outre, en Lex M.,236 :

si qui patriam
maiorem parentem extinguit ...

Maiorem parentem est dit par rapport à l'autre catégorie de parens, la catégorie "physique".

\+ +
+

Il n'y a rien à signaler sur les comparatifs d'égalité, par exem--ple : "... tam glaber quam Socratis calua..." (Sex., 496), etc...

\+ +
+

En général, lorsqu'on compare deux qualités en latin, deux construc--tions sont possibles : on peut trouver le comparatif dans les deux membres, les deux comparatifs s'opposent alors l'un à l'autre comme dans l'emploi libre, une forme de type iuniores s'oppose à une forme seniores. On peut aussi rencontrer le positif dans les deux membres avec la formule magis ... quam... ERNOUT - THOMAS (64) font remarquer que cette seconde construction "qui annonce celle du français, ne paraît pas avoir été séparée de la précédente par une distinction stricte." Et ils citent Cicéron, qui "écrit sans différence", selon eux, en Mi., 78 :"libentius quam uerius" et en Ver., 2, 113 :" magis inuidioso crimine quam uero".

Ils n'oublient pas d'ajouter qu'il y a eu contamination entre ces deux tournures, avec un premier terme au comparatif et un second terme au positif, chez Tacite (65) : "uehementius quam caute", etc...

On ne peut prétendre toutefois que les Latins n'aient pas senti de différence entre deux tournures. Pour reprendre l'exemple de Cicéron, en fait, la première devait être entendue à peu près comme "dans la catégorie du plaisir, par opposition à l'autre catégorie qui est celle du vrai",

tandis que la seconde, avec le positif partout, devait développer la nuance suivante : "sous un grief odieux plutôt que vrai". Et l'on peut même se demander si la troisième formule, au lieu d'être une simple contamination des deux autres, n'avait pas un sens propre, à savoir : "avec assez de véhémence, et (pourtant) combien de prudence ! ".

En d'autres termes, le premier tour divise le monde en deux catégories qu'on oppose, par exemple la catégorie du plaisir et celle du vrai. Dans le second, on corrige une expression :" grief odieux , (adjectif adopté plutôt que l'adjectif "véritable")" . Dans le troisième, on a un intensif manifestant la vraie valeur originelle des formes en -ios- (66) : "avec assez de véhémence ", (meilleure appréciation que "avec prudence").

La langue latine a mélangé les intensifs et les oppositifs, les compléments à l'ablatif et les compléments "introduits", si bien qu'on n'y voit plus très clair. Mais on ne saurait affirmer que les Latins, eux, ne sentaient plus ces nuances!

Ainsi, en Mod., 307, Varron emploie la tournure que ERNOUT-THOMAS ne signalent que chez Tacite :

an qui gradu tolutili
temeriu' quam tute molliter uectus, cito
relinquat

Le sens doit être :"avec assez d'audace, c'est mieux dit que 'avec prudence'". Malheureusement ce fragment n'a pas une signification très claire, il doit être mutilé, et le contexte montrerait peut-être que tute est à scander tūtĕ , (ce que le vers, un sénaire iambique, admet), forme renforcée de tu. Toutefois, dans ces conditions, la tendance de la langue latine eût peut-être été d'employer après temerius l'ablatif te , et non quam et le nominatif. (67)

o
o o
o

IV - Les Pronoms .

On relève dans les Satires Ménippées un emploi très fréquent des pronoms personnels, en particulier des pronoms personnels sujets (68). Cela dénote un souci d'insistance qui convient tout à fait au genre de la satire et au tempérament de l'auteur : c'est son besoin de prendre à partie et d'em-

-porter l'adhésion qui se révèle ici.

Sur les pronoms-adjectifs possessifs, il n'y a pas beaucoup de commentaires à faire. On peut noter là encore la grande abondance des ad--jectifs possessifs (69) . On les trouve utilisés, en particulier, dans des cas où le possesseur est évident et où la langue classique, plus écono--me de ses effets, n'eût rien mis . Cette surcharge est dans les Ménippées un trait de langage de tous les jours (70).

Pour marquer la possession, à la première et à la deuxième personnes du singulier, l'emploi de meus, tuus,... constitue le tour usuel, (71), à la différence du grec (72) . Les génitifs mei, tui, (et même , nostri, uestri, et à la troisième personne réfléchie sui) , n'appa--raissent que dans des conditions exceptionnelles, soit avec leur valeur primitive de neutres, soit en fonction de génitifs de relation, souvent avec valeur objective, soit pour marquer une insistance (73) et par recher--che de style (74). C'est cette dernière explication qui doit être à rete--nir pour le génitif mei en Pap. pap., 384 :

dum uixi, promisca auis mei in chortibus pauit

Mei in chortibus insiste sur l'appartenance et traduit peut-être un certain orgueil de propriétaire. La recherche de style se marque aussi dans ce fragment par le singulier "poétique" : promisca auis. Mais le passage est beaucoup trop bref pour qu'on puisse y voir exactement l'intention de Varron.

A propos des pronoms personnels et des pronoms-adjectifs possessifs, quelques remarques peuvent être suscitées par l'usage que fait l'auteur du réfléchi et du non-réfléchi à la troisième personne.

Les grammaires "normatives" énoncent à ce sujet des "règles" assez "étriquées". Le réfléchi "doit" renvoyer au sujet de la proposition où il se trouve, (réfléchi direct), où dans le style indirect, au sujet du verbe déclaratif introducteur (réfléchi indirect). On trouve aussi le réfléchi à côté de per, propter, quisque, etc...

A ces "prescriptions" ne répondent pas tous les emplois de Varron.

Mais on remarque que l'usage de la langue classique n'y répond pas, non plus.

Se, suus, renvoyaient, semble-t-il, à l'époque préhistorique, à un personnage considéré comme à part dans la phrase, parce que le plus important, parce que constituant le sujet du discours. Ce sujet du discours était le plus souvent le sujet grammatical du verbe, (d'où les "règles" vues plus haut), mais cela n'avait rien d'obligatoire (75).

On a un exemple de réfléchi indirect tout à fait conforme à ce qu'exigent les prescriptions les plus strictes en Marcip., 286 :

Pelian

Medeae permisisse ut se uel uiuum degluberet
dum modo redderet puellum

Mais, au contraire, c'est au mot important, sujet philosophique du propos, mais non sujet grammatical du verbe, que renvoie se en Marcip., 282 :

et Diogenes cynicos qui ab Alexandro rege iussus optare quid uellet
se facturum

On peut remarquer que, si par le hasard de la construction passive, Alexander est complément d'agent de iussus, en fait, Alexandre est bien le sujet, (ou l'auteur), de l'action d'ordonner (76).

De même, c'est au mot important, qui n'est pas sujet grammatical, mais apposé au sujet, que renvoie se en M. m. sc., 324 :

... illi animi nostri sunt grallae, crura ac pedes nostri, ex se ἀκίνητοι, sed ab animo mouentur

La même explication vaut pour l'emploi de suus dans les deux exemples suivants : Lex M., 237 :

nemo est tam neglegens quin summa diligentia eligat asinum qui suam
saliat equilam

où la proposition relative énonce l'action du point de vue du propriétaire de la jument, car c'est lui qui réfléchit, c'est lui qui est le "sujet" ; c'est, par conséquent, à lui que renvoie suus.

Autre exemple en Nov. Aul., 369 :

> et id dicunt suam Briseidem producere quae eius neruia tractare solebat

Ce fragment étant isolé et peut-être incomplet, on ne saurait être catégo--rique. Toutefois, il semble bien que suam renvoie à Achille, personnage le plus important, qui constitue le sujet des propos des personnes vagues et indéfinies qu'évoque dicunt . C'est lui, le personnage "à part" dont la phrase dit quelque chose ; tout ce qui se rapporte à lui est donc marqué de l'indice d'une mise à part. Dans la proposition relative, comme le fragment est mutilé, on ne sait pas à quoi renvoie eius. Est-ce au psaltérion dont il est question dans les fragments précédents (77) ? Il y a peut-être jeu de mots sur l'expression neruia tractare, ainsi qu'on l'a vu ; aussi Varron laisserait-il planer l'ambiguité sur eius ; Achille ou le psaltérion ? Briséis joue des deux instruments !

Ce doit être, au contraire, par souci de clarté que l'auteur n'utilise pas le réfléchi en Ὄν. λυρ., 359 :

> primum eam esse physicen, quod siet ἔμφυτος ut ipsa uox , basis eius

si, du moins, on a raison de considérer que eius renvoie à eam :"En premier lieu, (l'accentuation, ou la musique), est naturelle, puisqu'elle est innée, comme la voix elle-même, qui en est la base." Mais le fragment est si mutilé qu'on n'a aucune certitude.

\+ +
\+

En ce qui concerne la syntaxe des démonstratifs et des anaphoriques, on trouve dans les Ménippées, les mêmes usages que chez les autres auteurs.

A peine peut-on relever, de ci, de là, une légère tendance à l'insistance, marque de la langue parlée . C'est ainsi qu'en Τοῦ π. τὸ π., 557, l'emploi de ea est un effet de la tendance populaire au pléonasme et se combine avec une prolepse :

> annos multos quod parere ea non poterat, mulierem foras baetere iussit

Les démonstratifs hic, iste, ille, sont employés comme ailleurs ainsi qu'ipse et idem (78) .

Parfois, on trouve un démonstratif, alors que le simple anapho-
-rique eût suffi ; il faut l'interpréter comme une forme affective, marque du tempérament "bouillant" de Varron, ainsi en Quinqu., 447 :

... an hoc praestat quod ille e uentre aquam mittit ? ...

Id aurait très bien pu être utilisé ici pour annoncer quod, mais hoc est, en plus, un geste. Même forme affective, accompagnée du même geste en Tρ. Υρ., 566 :

ego nihil, Varro, uideo ; ita hic obscurat qui ante me est nescio qui longurio

Il ne semble pas qu'on remarque chez lui la tendance à l'affai-
-blissement du démonstratif qui commençait à se faire jour dans la langue populaire, sauf, peut-être, en Vin., 568 :

etenim sic uide : utrum mercedem accipit is qui meas uenit segetes ut sariat an ego ab illo ? Sic ego cum tuus sim sartor, si tu plus laboras quam ego, do

Ille, ici, ne s'explique ni par une volonté laudative, ni par l'éloignement. Mais il s'agit peut-être d'un fragment en langue populaire. Or, ille tendait à s'y substituer à is comme anphorique (79) . Cet emploi doit donc servir ici à créer un effet par évocation, car il n'est pas habituel chez Varron.

Si la tendance de ille était bien à l'affaiblissement, puisqu'il finira tout simplement comme "article" en roman, cela ne se remarque pas encore dans les Ménippées . Dans l'emploi que l'on relève en Tρ. Τρ., 562 :

illud uero quoddam animae meae ut ego non metuam fulmen, non haruspicem tristem, simul ac dici non quaero

illud sert à substantiver l'expression quoddam animae meae, à montrer qu'il s'agit d'un tout. C'est tout à fait similaire à des tournures comme illud "nescio quid" . Le neutre illud était ancien et usuel, à la manière du grec τὸ, pour détacher du contexte un mot considéré en lui-même (80). Varron, là encore, ne s'éloigne pas des tournures classiques.

On trouve chez lui un goût assez net pour les "référents" (81),

c'est à dire des anaphoriques ou des démonstratifs, faisant référence au contexte. C'est une tendance propre à la langue parlée que de se servir de relais d'expression pour reprendre, en le soulignant, ce que l'on vient de dire, et aller plus loin. C'est le cas, par exemple, en M. m. sc., 325 :

itaque si plures dies inter medici discessum et aduentum pollictoris interfuerunt, et id aestate, uideas

ainsi qu'en Nesc. q. u. s. u., 340 :

... et in conuiuio legi nec omnia debent, et ea potissimum quae simul sint βιωφελῆ et delectent ... (82)

(Mais ce fragment n'est-il pas d'Aulu-Gelle ?)

Certains de ces démonstratifs, en général au neutre, font référence aux circonstances du procès d'une façon assez vague, - du moins, c'est ce qu'il semble, car le contexte manque -, ainsi hoc en Flaxt., 176 :

quare, o Marce, pransum ac paratum esse te hoc minume oportet (83)

Ces sortes de présentatifs, très souvent, annoncent ou reprennent un syntagme, ou même une proposition, par exemple en Sep., 197 :

hoc est magnum, censorem esse ac non studere multos aerarios facere

ou Oct., 346 :

hoc erat incommodi quod nesciebamus semel unum singulum esse

On pourrait citer encore Prom., 433 :

id ut scias, audi hoc, quod falsum dicis esse : nemini oculos opus esse, si habet

Pap. pap., 382 :

hoc Graecis renuntiato, ut facile intellegeres nos ab his amari, commurmurantur : αὐτὸ

Sesc., 473 :

quod Minerua propter stet, id significare eum propter doctrinam (84)

L'anaphorique est accompagné du terme vague res en περὶ τοῦ, 409 :

non uituperamus cum sciamus digitum praecidi oportere si ob eam rem gangrena non sit ad bracchium uentura

où ob eam rem renvoie à digitum praecidi oportere .

Id reprend ce qui précède et le définit, dans la locution id est , - plus ou moins adverbiale, il est vrai -, en Parm., 399 :

poema est lexis eurythmos, id est uerba plura modice in quandam coniecta formam ...

C'est parfois un relatif qui sert de "référent", ce qui n'a rien pour étonner quand on se rappelle sa primitive valeur d'anaphorique, ainsi en Ἐκ., 100 :

habes qui et cuius rei causa fecerim hecatomben, in quo ego, ut puto, quoniam est luere soluere, lutaui (85)

et en Lex M., 236, dans une certaine interprétation :

si qui patriam maiorem parentem extinguit, in eo est culpa ; quod facit pro sua parte is qui se eunuchat ...

" C'est ce que fait pour sa part, celui qui se châtre..."

\+ +
\+

Il n'y a rien à signaler dans l'emploi que fait Varron de l'indé-fini quis (86) . Seul mérite d'être relevé le fragment Ἀνθρ., 41, où l'on a déjà dit que quid semble introduire une relative indéfinie (87)

nam in omnibus legi κατ' ἰσηρεσιόν ne dares, ne polliceres quid datum est

Aliqui(s) désigne un être ou un objet que l'on ne connaît pas, mais d'existence effective. Par deux fois, en Eum., 126 et Lex M., 242, Varron préfère, pour des raisons d'expressivité, employer non aliquis plutôt que nullus . Mais il s'agit là d'un choix stylistique, qui ne ressor-tit plus à la syntaxe ; ainsi en Eum., 126 :

postremo nemo aegrotus quicquam somniat tam infandum, quod non aliquis dicat philosophus

il laisse entendre ironiquement qu'il ne connaît pas le philosophe qui dira la monstruosité évoquée, mais que son existence n'est pas en doute.

C'est son optimisme au contraire qui se manifeste en Lex M., 242 :

neque in bona segete nullum est spicum nequam neque in mala non aliquod bonum

Il est sûr qu'il y a toujours un épi bon.

De même quidam est employé, d'une façon normale, pour s'appliquer à une personne ou à une chose que l'on ne veut pas préciser, mais que l'on connaît.

Chez Varron, la forme nescio quis est utilisée comme un véritable adjectif, (ou pronom), indéfini et n'a aucune valeur subordonnante. Ce n'est pas propre à cet auteur (88). On peut ainsi relever : nescio quis occupat res indicare (Eum.,149) , eodem coniecisse mera miracula nescio qua (Marcip., 287) et en Trip., 566 :

ego nihil, Varro, uideo, ita hic obscurat qui ante me est nescio qui longurio

\+ + +

Dans l'emploi des indéfinis, relatifs, interrogatifs, on peut noter certains cas de valeur exclamative , ainsi en Tith.,548 :

qua uoluptate aeuitatis extimam attigit metam !

ou Prov. Aul., 361, où quae porte sur trois verbes :

iurgare coepit dicens :

"quae scis atque in uulgum uulgas artemque expromis inertem ! "

" Il commença à dire des injures en criant ;' Ah ! Ce que tu sais, et que tu divulgues, et que tu diffuses ! Art privé de règles ! "

L'exclamation est entre parentheses, car c'est une réflexion à part soi, en Pap. pap.,376 :

... oculi suppaetuli nigellis pupulis, (quam hilaritatem significantes animi !)...

D'autres exemples pourraient également être relevés. Les exclamations devaient abonder dans un genre tel que la satire, mais les codd. n'ont pas noté ce genre de ponctuation, si bien que cela est laissé à l'interprétation personnelle du lecteur moderne .

o
o o
o

V - Les noms de nombre .

Sur ce point, non plus, il n'y a pas grand chose à dire.

En ce qui concerne l'ordinal, Varron exprime tout à fait normale-

-ment une fraction, (avec partem sous entendu) en Περὶ ἕδ., 405 :

si quantum operae sumpsisti ut tuus pistor bonum faceret panem, eius duodecimam philosophiae dedisses, ipse bonus iam pridem esses factus ...

Varron utilise l'adjectif distributif qui n'était plus qu'une survivance en latin. Il conservait sa valeur propre pour indiquer la répartition par personne ou par objet, ainsi en Κοσμ., 228 : singulos lectos ubi habuimus ... ou en Περὶ ἁγ., 403 :

porro inde ab uno quoque compito ternae uiae oriuntur, e quibus singulae extumae exitum ac τέλος habent proprium ... (89)

On peut citer également Syn., 518 :

... Cum tot Romae uicarios honestos aut HS senos dare possis, ... mittet ...

Le latin emploie aussi les distributifs pour une situation qui se répète, comme en Eum., 158 :

primum iste qui meret sestertios uicenos

Dans la langue classique, on trouve des multiplicatifs pour désigner le multiplicande, comme dans bis bini, "deux fois deux". Cependant, il arrive qu'au lieu du distributif, on rencontre le cardinal après un multiplicatif (90). C'est le cas en Dol. aut ser., 92 :

mundus domus est maxima homulli
quinque altitonae hanc fragmine zonae
cingunt, per quam limbus pictus
bis sex signis stellumicantibus
altus in obliquo aethere Lunae
bigas acceptat

Au lieu du chiffre résultant, le fait de noter la formule de multiplication est chez les poètes un substitut métrique commode. Virgile se sert trois fois de bis seni au lieu de dŭŏdĕcim qui n'entre pas dans un vers dactylique. Dans l'exemple de Varron, cette formule peut être une facilité

métrique pour constituer le dimètre anapestique, mais elle contribue aussi, en évoquant les tournures poétiques, à donner un ton recherché au passage.

En deux fragments (Oct., 346 et Περιπλ., 415), Varron cite la formule semel unum singulum esse, "une fois un, un" et Nonius, (p. 171, 20), note : singulum pro singulare . D'après la façon dont elle est présentée cette phrase paraît être plus ou moins proverbiale (91), mais elle est curieuse, car si le multiplicande est noté par le cardinal unum , singulum y est employé non pas avec la valeur de distributif, mais avec le sens de "rien qu'un", "un tout seul".

Ceci laisse à penser que l'emploi du distributif pour le multi--plicande n'était peut-être pas aussi étendu que les textes classiques pourraient le faire croire, et que le distributif était vraiment en voie de disparition, puisqu'il est utilisé avec valeur expressive . C'est ce que confirment le latin tardif, puis le français.

---ooOoo---

Chapitre V

Les Cas .

Encore une fois, on sera obligé de constater que l'emploi des cas en général répond aux habitudes du latin et se distingue peu de l'usage classique. Et l'on finit par se persuader que la langue de Varron dans les Satires Ménippées, sauf exception motivée par un désir d'effet stylistique, par le genre de la satire, ou le tempérament de l'auteur, est, malgré tout, assez soignée .(92)

I - Le Nominatif .

On trouve le nominatif comme sujet grammatical , et cela n'entraîne aucune remarque (93).

On le trouve aussi dans les titres (94), ce qui n'a rien d'étonnant puisque c'est le cas du "nom considéré en lui-même lorsqu'on veut l'énoncer sans le décliner "(95), le "cas-pancarte" (96) . Cet usage est courant en latin.

Est également courant l'emploi du nominatif dans les énumérations, comme en περὶ ἐδ., 404 :

... pauus e Samo, Phrygia attagena ...
grue' Melicae, haedus ex Ambracia, pelamis
Chalcedonia, murena Tartesia ...
aselli Pessinuntii, ostrea Tarenti,
pectunculus Chius ... helops
Rhodius, scari Cilices, nuces Thasiae, palma
Aegyptia, glans Hiberica

Mais cette phrase est tronquée, et l'on aimerait bien voir comment elle était construite. Car, dans la langue vulgaire, l'apposition, en raison de son faible lien de dépendance, restait parfois au nominatif par manquement à l'accord des cas (97) . Avait-on quelque chose de ce type dans la phrase de Varron ?

Le nominatif apparaît seul , dans des phrases sans verbe, pour décrire. Il pose l'existence d'un objet ou la constate ; par exemple, il plante un décor en Syn., 515 :

hic narium Seplasiae, hic ἡδύχρους Neapolis

et il énumère les traits d'un visage en Pap. pap., 376 :

ante auris modo ex subolibus paruuli, intorti, demittebantur sex cin-
-cinni ; oculi suppaetuli nigellis pupulis, (quam hilaritatem
significantes animi !) ; rictus paruissimus ut refrenato risu roseo

Parfois l'existence est constatée avec surprise ou enthousiasme ; c'est ce qui a lieu dans les exclamations , comme en Eum., 123 :

nam quae uenustas hic adest gallantibus !
quae casta uestis aetasque adulescentium !
quae teneris species !

Il ne semble pas qu'il faille sous entendre adest, car ce n'est pas le schéma de la première proposition qui se répète . Mais après une première proposition verbale :"En effet, quelle grâce ont ici les dévots de Cybèle ! " vient une série de constatations, où le verbe n'aurait pas sa place . Chaque détail nouvellement découvert provoque au fur et à mesure une exclamation : "Quel habit religieux ! Et l'âge de ces adolescents ! Quelle beauté chez ces jeunes ! ".

En revanche, il semble bien qu'on ait un tour propre à la langue parlée dans le "nominatiuus pendens" . Il s'agit d'un nominatif lancé en tête d'une phrase dont le développement exigerait logiquement un autre cas. Il s'explique par le fait que le locuteur pose d'abord au "cas-pancarte" le sujet (philosophique) de son propos, alors que la tournure de sa phrase n'est pas encore arrêtée dans son esprit. Ce tour se trouve en vieux latin, chez Plaute, chez Caton, c'est à dire dans des langues non élaborées. Bien que rare ensuite, il ne s'est jamais perdu. On le rencontre chez Lucrèce, puis chez Pétrone, ce qui semble bien montrer qu'il demeurait vivant dans la langue populaire (98).

En M. m. sc., 324, il apparaît dans une phrase longue, qui se veut

périodique ; mais Varron par sa maladresse lourde, désire peut-être y ridiculiser la lourdeur maladroite de ceux qui philosophent sur l'homme :

ut grallatores qui gradiuntur, perticae sunt ligneae φύσιν ἀκίνητου et ab homine eo qui in is stat agitantur, sic illi animi nostri sunt grallae, crura ac pedes nostri, ex se ἀκίνητου sed ab animo mouentur

o
o o
o

II - Le Vocatif .

Les emplois du vocatif dans les Satires Ménippées n'appellent pas de remarques.

On peut relever que sur 16 vocatifs, 4 sont accompagnés de o . Cette particule, en vieux latin et dans la prose classique, - comme en grec homérique -, donnait un caractère pathétique ou affectif à l'expression (99). Par la suite, il est vrai, peut-être sous l'influence du grec attique où ὦ était devenu courant et banal (100), o fut employé sans nuance spéciale, surtout chez les poètes. Mais dans les Ménippées , ce n'est pas le cas.

Les Hellénistes ont remarqué que l'emploi de ὦ chez Homère supposait une certaine égalité par rapport à la personne à laquelle on s'adressait (101). C'est ce caractère originel, familier et affectif, qui se fait jour en Mod., 305 :

sed, o Petrulle, ne meum taxis librum
si te tetre piget hic modus scenatilis

en Flaxt., 176 :

quare, o Marce, pransum ac paratum esse te hoc minume oportet

où Varron s'adresse peut-être à lui-même .

Le cri suivant, en Sex., 490, est très réellement pathétique :

o stulta nostri pectoris dormitio
uigilabilis, quae me puellum impuberem
cepisti

Bien que chez Homère, un mortel n'use jamais de ὦ quand il

s'adresse à un dieu, on trouve en Σκιαφ., 510 cette particule dans une invocation qui doit être rituelle :

te Anna ac Peranna, Panda Cela, te, o Pales,
Nerienes et Minerua, Fortuna ac Ceres

Le fait est d'autant plus curieux que, si tous les noms de divinités sont ici au vocatif, le seul nom de Palès est accompagné de o . Or la présence ou l'absence de cette particule n'influe pas sur la scansion du vers, un iambique sénaire ; ce n'est donc pas une commodité métrique. Mais le fragment est trop isolé pour qu'on puisse deviner la raison de cet emploi. Celui qui parle est-il plus familier avec Palès qu'avec les autres divinités ? Est-il plus spécialement implorant vis à vis d'elle ? Est-ce sa "patronne" ? Y a-t-il simple désir de variété ?

Il faut noter que dans cette invocation se mêlent vocatifs et accusatifs d'interpellation. Ceci n'a rien qui doive surprendre, étant donné la valeur primitive de l'accusatif : valeur de tension. Après le cri que constitue le vocatif, l'accusatif te indique vers qui tend la prière, qui le poète cherche à toucher, qui est le but de son imploration.

o
o o
o

III - L ' Accusatif .

En effet, la valeur primitive de l'accusatif (102) semble bien avoir été d'exprimer la tension, ou l'extension : extension dans le temps, par exemple, - ce qui est très classique -, comme en Trg., 185 :

uel decem mensis ubi una saepiant granaria

ou en Oedip., 348 :

per idem tempus Oedipus Athenas exul uenire dicebatur qui consolaret

Per (103), originellement adverbe à valeur autonome et de présence facultative, renforçait, lorsqu'il se trouvait dans les parages, la valeur de l'accusatif, en insistant sur la continuité de la durée (104) . La durée est marquée par per Dionysia en Eum., 146, à côté de horno indiquant la date. C'est encore un accusatif de durée qui se trouve en Trg., 187 :

quotiens priscus homo ac rusticus Romanus inter nundinum barbam radebat ?

Nundinum , "intervalle de neuf jours entre deux marchés", marque par l'accusatif l'extension temporelle, et inter paraît avoir conservé sa vieille valeur adverbiale : "cependant " (au sens du XVII eme s.), "pendant ce temps". " Combien de fois se rasait-il pendant ce temps, pendant l'intervalle entre deux marchés ?" (105).

Accusatif de durée, c'est à dire d'extension temporelle, encore en Sex., 497 :

Romam regressus, ibi nihil offendi quod ante annos L cum primum
dormire coepi reliqui

Ante n'est pas ici une préposition, mais un adverbe indiquant, si l'on veut, dans quel sens il faut envisager la durée : en remontant vers le passé.

L'extension dans l'espace se trouve aussi notée par l'accusatif, ainsi en Bim., 50 :

ut leuis tippula lymphon frigidos transit lacus

Cette construction est classique.

Plus rare, et partant, utilisé en poésie, est l'accusatif d'extension spatiale indiquant le lieu par où l'on passe, comme en Sesc., 468 :

uias stelligeras aetheris explicans
aere cauo sonitum ἠχᾶς nocturnis

Dans la langue classique, en réponse à la question qua , on trouve en général per et l'accusatif. Le fait de ne pas employer per, et, partant, de remonter à un état de langue plus archaïque, crée chez le lecteur une surprise qu'un poète peut exploiter. C'est le même tour qu'on trouve en Eum., 128 :

propter percrepis
uocibu' uolitans aureis uolgi

Si per s'y trouve à titre de "préverbe", il ne régit absolument pas aureis .

Pour indiquer le lieu où l'on va, c'est l'accusatif de tension qu'employait le latin, et Varron se conforme aux usages de la langue classique : accusatif seul pour domus, rus, (106) ou pour un nom de ville

après un verbe ou après un substantif. On lit Romam regressus (Sex.,497), Athenas uenire (Oedip.,348), en Pr. par.,423 :

Luna expectans Adriam se itiner longum sermone leuare

Le fragment Τὰφ Μὲν.,531 est incomplet, mais l'accusatif Romam, à côté de ψαμμακόσιοι semble déjà, à lui seul, évoquer l'idée d'un mouvement vers Rome : "ceux qui viennent à Rome" doivent s'opposer à "ceux qui sont in urbe" :

Romam ψαμμακόσιοι non qui in urbe inter nundinum
calumniarentur

Sans verbe, non plus, en Ταφ. Μὲν.,532, si la conjecture est juste, Romam doit indiquer le lieu où l'on va :

Fi ! ἀπ' Ἄτλαντος, ἵνως, edones Romam
ut turba incendant annonas ...

"Peste ! C'est depuis l'Atlas, peut-être, que les goinfres viennent à Rome ! si bien que par leur foule ils fomt monter les prix ! ... "

Mais on trouve en Parm.,392 :

alia traps pronis in humum accidens proxumae
frangit ramos cadens

Peut-être la préposition in s'est-elle glissée par une sorte de réflexe, étant donné qu'au sens matériel, on construit pronus, (ou pronis), avec in et l'accusatif (107). Peut-être y a-t-il volonté d'insistance ? Toute la satire Parmeno semble refléter le désir d'employer un langage rustique (108) ; la présence de in pourrait aller dans le même sens.

Par ailleurs, il se pourrait qu'il y eût une différence de sens entre humum et in humum, mais le fragment est trop bref pour qu'on s'en aperçoive. De même que ire domum, vieille locution toute faite, rend l'idée de "aller chez soi", alors que ire in domum, laisse entendre qu'on va dans une maison, en un syntagme construit chaque fois par celui qui parle (109), de même, peut-être, ire humum est une expression adverbiale, alors que ire in humum aurait un sens particulier.

In à côté de l'accusatif, selon la tendance du latin, se généra-

-lisait pour indiquer le mouvement vers un lieu, et Varron en joue avec une grande finesse pour suggérer certaines nuances de sens, ainsi en Sat. inc., 584 :

si quid de bulbis dixi in aquam, qui Veneris ostium quaerunt, deinde in legitimis nuptiis in cena ponantur ...

Le groupe in aquam indique qu'il s'agit de jeter les oignons dans l'eau. (Il n'est pas question d'oignons macérés dans l'eau et qui y seraient restés un certain temps.)

De même en Parm., 388 :

e cauo fonte ut cum irrigauit cauata
aurium anfracta in siluam uocans

"... Appelant à venir dans la forêt ..." suggère Varron.

Mais, dans la langue vulgaire, l'emploi des prépositions devenait de plus en plus obligatoire, et c'est ainsi qu'on peut lire en Ps. Ap., 442 : "... in eius dei templa calceati intro eunt ..." In n'est qu'un renforcement d'expression à côté de intro eunt, mais le fragment, qui est tout entier embarrassé, doit être un exemple de langue populaire, voire vulgaire.

Dans certains cas, la pensée de l'auteur qui conçoit l'action comme un mouvement est précisée par l'accusatif, comme en Ἀλλοῦ μ. s. 24 :

nos barbari, quod innocentes in gabalum suffigimus homines ? ...

C'est l'action de placer des innocents sur une croix qui est envisagée, et non l'état de l'homme en croix. C'est le fait de faire écrire quelque chose, et non l'inscription en résultant, qui importe en Eum., 147 :

quod ea die mea erat praebitio, in ianuam "caue canem" inscribi iubeo

Ce qui importe, encore, c'est le geste, et non le résultat, en Man., 266 :

quocirco oportet bonum ciuem legibus parere, deos colere, in patellam dare μικρὸν κρέας

et ici, la distinction va très loin, car elle débouche sur la pensée reli-gieuse de Varron et sa conception des pratiques du culte.

Ces constructions ne sont certes pas propres à Varron (110), mais elles permettent de constater, une fois de plus, combien il est expert à

jouer des substilités de sa langue . On ne peut dire (111) que ce sont des "irrégularités", ce sont les indices, grâce aux moyens fournis par la langue la plus classique, d'une conception différente des procès.

Après un verbe composé, on trouve l'accusatif, cas de la tension concrète, (et non le datif, symbole d'une tension abstraite), pour indi--quer que le verbe est à prendre au sens propre, en Man., 267 :"... pedem in focum non imponere ..." ou en Sat. inc., 588 :"... in regiam arcam impancrarunt ". (112)

C'est aussi le caractère concret qui est souligné en Capr. pb., 72:

ne uobis censeam si ad me referretis

L'accusatif, marquant une tension vers un objet, pouvait après un nom ou un verbe, exprimer le but. Ainsi, à l'époque classique, le supin en -um, - qui est, en fait, l'accusatif d'un nom abstrait en -tus , bâti sur une racine verbale -, a valeur finale après un verbe de mouvement. Varron connaît et utilise ce tour : speculatum mitto (End., 105), uenatum eicit (Eum., 161), aucupatum concucurristis (Ingl., 219), dimittat lusum (Marcip., 280), ire accubitum (Ταφ Μεν., 525). On trouve aussi un accusatif de but dans une locution archaïque, en Σκιαμ., 513 , "eam suppetias", dont l'effet est renforcé par une citation de Lucilius (113) :

"ego", inquit, "ei eam suppetias quicum mihi nec res nec ratio est 'dissociataque omnia ac nefantia' ?" (114)

Le plus souvent, une préposition soulignait ce rapport de but, marqué dans la langue archaïque, uniquement par l'accusatif. Ainsi, Varron joue sur le sens propre de ce cas, indiquant le lieu où l'on va, et son sens figuré de but, en Virg. diu., 577 :

oleum in lucubrationem seruabimus quam in sparagos totum lecythum euertamus

C'est plutôt le but qui est marqué en Serr., 457 :

noster Atilius riualis, homo item lectus in curiam, cum macore macescebat

ou en Eum., 162 :

ex his atque eius modi institutis ac uita uel ad Herculis athla athletae facti erant

C'est peut-être le but encore qu'a souligné, au début, la présence de ad dans l'expression "ad communem uitae usum pertinentibus" (Nesc. q. u. s. u., 339). Mais cette valeur primitive finit par s'oblitérer, et, à partir d'un certain moment, pertinere ad a dû être considéré comme une locution toute faite, impossible à modifier.

De même, à l'origine, il se peut que ce soit pour souligner l'idée du terme auquel aboutit un mouvement (115) que l'on a ad en [illegible], 410 :

quam sympathian lumbi ad oculos haberent ...

Mais ad perd peu à peu de son sens et devient une sorte de "pré--position à tout faire", phénomène qui a dû se développer encore plus dans la langue populaire, surtout à mesure que l'accusatif devenait, lui aussi, le "cas à tout faire", le futur "cas-régime" unique (116). C'est ainsi qu'on a ad suivi de l'accusatif pour marquer le moyen (117), emploi que ne justifie pas la valeur primitive de l'accusatif (118) en Sex., 495 :

... pecudes paludibus nocte nigra ad lumina sequens

"... suivant ces animaux dans les marais, par nuit noire, aux lumières".

Par extrapolation, l'accusatif accompagné de ad a fini par indiquer le lieu près duquel on se tient, sans qu'il y ait mouvement, comme en Myst., 331 : "... mihi postea quam ad Concordiam dicta est" , "après m'avoir été promise près du temple de la Concorde". Ad Concordiam est ici un raccourci d'expression propre à la langue populaire pour désigner, sans doute, le temple de la déesse, c'est à dire un endroit connu de tous (119) .

Ad, cependant, était peut-être senti encore obscurément comme marquant que l'action cherchait à atteindre un but. C'est ce fait de tenter un passage, cette "transitivité", au sens étymologique du mot, que la langue populaire souligne en se servant de ad après des verbes "transitifs", selon sa tendance, qui n'est pas de rechercher la litote, mais au contraire, les renforcements d'expression. Varron offre un exemple de ce tour en End., 102 :

discumbimus mussati, dominus maturo ouo ad cenam committit

Il semble que cette construction soit un <u>hapax</u>, et l'on trouve partout ailleurs le type <u>committere proelium</u> (120) . C'était , cependant, peut-être un tour populaire et il se pourrait que Varron ait voulu ici un effet par évocation. On voit comment est née cette tournure : "Le maître de maison commence, prélude ... Cela tend vers un repas, va aboutir à un repas" ; c'est bien la valeur ancienne de tension de l'accusatif, (qui justifie d'ailleurs l'emploi de ce cas pour les compléments d'objet) (121) . Dans un souci d'expressivité, que ne manifestent pas tous les registres de langue, cette tension, cette idée de but, sont ici soulignées par <u>ad</u>. C'est la tournure de l'espagnol qui emploie <u>a</u> entre le verbe et le complément d'objet , si c'est un nom de personne, ou celle du français du Sud-Ouest : "Tu l'aimes, à ta Maman ?".

On voit qu'on trouve côte à côte chez Varron des archaïsmes qui ne sont plus que des fossiles à son époque, et des vulgarismes "précoces". Mais la majorité de ses exemples suit les règles classiques.

Archaïsme, peut-être, puisque cela reprend les vieux tours du type <u>fossam fodere</u> (122) dont les prosateurs classiques s'étaient détour--nés dans une certaine mesure "parce que l'accusatif dans ces tours paraissait éloigné de sa fonction habituelle "(123), mais qui n'ont jamais disparu, hellénisme aussi (124) , l'accusatif que l'on trouve en <u>Ταφ Μεν</u>, 523 :

> in charteo stadio ἐπιτάφιον ἀγῶνα quo quis certasset animo ...

Tournure poétique en tous cas; on la trouve chez Virgile, Horace, etc... Quelle que soit la motivation de Varron, l'expression s'explique par la valeur ancienne de l'accusatif : il s'agit de "combattre de façon à aboutir à un combat, à un jeu funèbre " . La même explication vaut pour <u>Mod.</u>, 321 :

> quid aliud est quod Delphice canat columna litteris suis : ἄγαν μηδέν , aliud an nos facere adit mortalem modum medioxime, ut quondam patres nostri loquebantur

Facere, ici, a le sens plus ou moins neutre de "agir", et mortalem modum est un accusatif de tension, qui se comprend comme "en tendant vers la mesure de l'homme, en visant, en ayant pour but, la mesure de l'homme".

On constate que Varron, s'il n'a formulé aucune théorie à ce propos (125) avait cependant l'intuition de la valeur ancienne des cas. Les deux derniers passages cités révèlent des archaïsmes, et en cela, ils s'opposent à End., 102 .

C'est encore la valeur de tension qui explique l'accusatif de la personne atteinte par le sentiment à côté de pudet (Sard. uen., 451 ; Parm., 396 ; Bim., 66), piget (Mod., 305) ; mais cet emploi n'est pas propre à l'auteur des Ménippées.

L'accusatif indiquant l'objet vers lequel on tend, ou l'objet atteint, a forcément une valeur corrélative de limitation, car le fait d'atteindre un objet élimine automatiquement tous les autres (126) . C'est ainsi que s'expliquent certains accusatifs dits de "restriction", de "relation", comme en Eum., 125 :

aurorat ostrinum hic indutus supparum ...

Cette construction est ancienne en latin (127). A l'origine certes, indutus avait une valeur moyenne, (128), mais le sentiment de cette valeur ancienne avait dû s'effacer, et à l'époque classique, cet accusatif ne devait pas paraître différents des accusatifs dits grecs ou de relation. C'est ce tour qui explique Eu., 97 :

ubi illa phalera gemmea atque ephippia
et arma margarita candicantia

"... et des armes brillantes quant à leurs perles " , c'est à dire "des armes où brillent des perles". (129)

Ce tour n'est pas propre à Varron. Il donne un caractère grec et nettement poétique au texte ; c'est un effet dont certains auteurs ne se privent pas.

C'est encore la valeur de limitation qui explique la présence de l'accusatif en Bim., 63 :

aui et ataui nostri, cum alium ac cepe eorum uerba olerent, tamen optume animati erant (130)

ainsi qu'en Est m. m., 113 :

quis, in omni uita heluo, πιὼν δεῖπας , olfacit temetum ?

construction qui rejoint l'expression courante en latin : sapit hircum (131) mais qui paraît être un hapax pour olfacere .

Le double accusatif marque , à côté d'un même verbe, deux tensions différentes. A l'époque classique, cette construction est restreinte à certains verbes, mais la vieille langue en présente un emploi plus étendu, et les poètes de l'époque impériale en font un usage plus large que ceux de l'époque républicaine, (peut-être par imitation du grec).

En Marcip., 284, on lit :

altera exorat patrem libram ocellatorum, altera uirum semodium margaritarum

Le double accusatif avec exoro se trouve chez Plaute (132) et Stace (133). Le même tour se remarque en Myst., 330 :

aes defraudasse coponem, bouam luto obleuisse, cum portitore serram duxe

Avec defraudare (134) , le double accusatif n'est attesté que dans les proverbes (135) . Il semble donc s'agir d'un tour populaire.

L'accusatif, étant le cas de l'objet vers lequel tendait le procès, était le cas du "complément d'objet direct". Et cet emploi a eu tendance à s'élargir et à devenir plus ou moins automatique (136) , - et corrélativement, à devenir tout à fait abstrait - .

En Oct., 346 :

non haec res de Venere paeta strabam facit ?

le sens et l'emploi de l'accusatif se comprennent, mais si l'on veut serrer les choses de près, il y a difficulté. Le mot à mot est " A partir d'une Vénus louchonne, ce n'est pas cette chose-ci qui fait une bigle ? ". Strabam est-il substantivé ? L'auteur a-t-il voulu éviter de répéter Venus à un cas différent du premier ?

L'explication de Mod.,317 est aussi difficile :

asse uinum, asse pulmentarium, secundas quo natura aurigatur non necessitudo

Ici, secundas , bien qu'apposé à uinum et pulmentarium , qui paraissent être des nominatifs dans une phrase sans verbe (137), est à l'accusatif peut-être parce qu'il désigne le but vers lequel tend aurigatur . Mais la phrase est peut-être incomplète ; ainsi, il faut supposer res ou uoluptates pour expliquer le féminin de secundas . Toutefois, si secundas est apposé à la phrase précédente "Asse uinum, asse pulmentarium", son cas peut s'expliquer par une sorte d'anticipation de la pensée qui prévoit aurigatur; (on pourrait y voir aussi un accusatif d'exclamation). D'ailleurs, même chez Cicéron, on trouve des accusatifs en apposition à une phrase (138) .

Memini se construisait souvent avec un génitif partitif, surtout s'il s'agissait de la mention d'une personne (139) . En Deu., 90, Varron fait suivre ce verbe de l'accusatif d'un nom de chose, car c'est l'objet vers lequel tend le procès : (140)

libet me epigrammata facere et quoniam nomina non memini, quod in solum mihi uenerit, ponam

Vtor se construit dans la langue classique avec un ablatif ancien instrumental marquant le moyen. Mais à l'époque archaïque, on le trouve suivi de l'accusatif. Dans certains de ces exemples, (141), il s'agit de "l'accusatif de pronoms neutres", ce qui ne prouve rien, car ces neutres peuvent être plus ou moins adverbiaux. Mais on trouve également l'accusa-tif de substantifs de genre animé (142). Cela tient sans doute à une façon un peu différente d'envisager le procès, que pourrait rendre , - mutatis mutandis - la différence qui existe en français entre "se servir de quelque chose", où la notion d'instrument est apparente, et "utiliser quelque chose", où l'action est conçue comme portant sur un objet, tendant vers lui . J. HAUDRY (143) pense que dans une synchronie archaïque, il y a eu un premier état, dans lequel utor + instrumental constituait le nucleus de la phrase , et subsidiairement on pouvait y ajouter un accusatif,

de personne par exemple, désignant l'être atteint par la phrase nucléaire, mais sans que cet accusatif fût obligatoire, (au contraire de l'instrumental). Ce serait par exemple +Vtor amicitiā Paulum .

Une seconde étape aurait vu la suppression de l'instrumental considéré comme redondant (144): +Vtor Paulum , ce qui dans une troisième étape, aurait amené une modification du sémantisme du verbe . (145)

Ainsi, avec un nom de personne, utor a en latin le sens de "fréquenter, être familier avec" et se dit pour des amis. En Περὶ ἑ'ξ., 410, Varron l'utilise avec un sens obscène, (l'être évoqué étant peut-être considéré alors comme un simple objet vers lequel tend le désir) :

... puer utrum esset deuirginatum usurus ...

Quaerere, dont le sens premier est "chercher à savoir", se construit avec l'ablatif (146) marquant l'origine. Par analogie avec rogare, sans doute, au sens de "interroger", Varron écrit (147) en Ἀλλ' οὐ Μ. Gr., 23 :

quaero te utrum hoc adduxerit caeli temperatura an terrae bonitas

On ne peut guère supposer que te est ici un ablatif sans préposition. Mais la construction avec l'accusatif indiquant la personne vers laquelle tend la question n'est pas attestée ailleurs (148) .

La proposition infinitive est née du rapprochement fortuit d'un accusatif indiquant l'objet ou la personne sur lequel portait le verbe principal, et d'un infinitif éclairant ce verbe (149). Puis elle s'est structurée ; on a eu l'impression qu'elle formait véritablement une propo--sition avec verbe à l'infinitif et sujet à l'accusatif. Et l'accusatif, par exemple, dans l'attribut du sujet d'une proposition infinitive, ne s'explique plus que par un phénomène d'accord automatique.

Ainsi, en Τρ., 197 :

hoc est magnum, censorem esse ac non studere multos aerarios facere

"censor esse" se comprendrait aussi. Mais l'accusatif dans censorem est entrainé par le sentiment qu'il s'agit de l'attribut d'un sujet, sous entendu ici, parce qu'indéfini, d'une proposition infinitive.

De même en Eum., 144, si la phrase est entière et s'il faut bien garder le texte des codd. :

pruditatem an pudorem gallum coepit mihi uideri

les accusatifs pruditatem et pudorem doivent s'expliquer parce qu'on a le sentiment que le sujet du tour impersonnel coepit mihi uideri est une proposition infinitive pruditatem esse : "Si c'était prudence ou pudeur de la part des galles, cela commença à m'apparaître."

L'accusatif, dans ce tour, concurrence le nominatif. Il pourrait à la rigueur se justifier en tant que but de l'attention, du "regard de l'esprit". Ce serait une sorte d'"accusatiuus pendens" , indiquant en tête de phrase l'objet sur lequel porte l'intérêt ; la phrase viendrait ensuite, qui développerait ce que l'auteur a à dire de cet objet.

C'est, en effet, par suite d'une attention portée à quelque chose, d'une tension de l'esprit vers cette chose, que l'accusatif concurrence le nominatif dans les exclamations. Alors que le nominatif exclamatif est en quelque sorte solitaire, (le nominatif fait surgir la présence d'un objet), l'accusatif exclamatif naît d'une dualité : il y a un être pensant et un objet sur lequel porte son regard (150). Le fait est courant en latin.

On trouve en Ov. Am., 363 :"ah ! artem praeclaram ! "; une satire a pour titre " Hercules, tuam fidem ! " (ce qui constitue une formule toute faite). En Sex., 494, il est précédé de en (151) :

ergo tum Romae parce pureque pudentis

uiuere ! En patriam ! Nunc sumus in rutuba !

Dans ce fragment, pudentis semble, lui aussi, un accusatif d'exclamation, à côté de uiuere (152). On lit "En domum" en Eum., 117 .

Enfin, c'est par un accusatif exclamatif, marquant l'objet sur lequel porte le jugement, qu'il doit falloir interpréter l'exclamation finale de Ov. Am., 368 :

uoces Amphionem tragoedum, iubeas Amphionis agere partis ; infantiorem quam meus est mulio !

" Que tu appelles un tragédien Amphion, que tu lui donnes le rôle d'Amphion ; tu verras qu'il sait moins bien parler que mon muletier ! "

o

o o

o

IV - Le Génitif .

Il faut mettre à part, semble-t-il, avant de commencer, le type quaesti facere (Prom., 438), ou sumpti facere (Bim., 52), "placer dans le domaine du gain, dans le domaine des dépenses" (153), dans lequel sumpti et quaesti ne sont pas anciennement des génitifs, mais des formes dont la valeur première "dans le domaine de" les a fait confondre avec le génitif qui avait des sens voisins, celui de participation, par exemple.(154) Pour Varron quaesti facere devait former un tout sémantique inanalysable (155).

La valeur première, unique, du génitif semble avoir été celle de relation (156) : relation entre un verbe et un nom, un adjectif et un substantif, entre deux substantifs (157). D'où, selon les cas, la possibilité de préciser cette valeur de relation, en "participation", "limitation", "âge", "mesure", etc..., d'après le sens des termes mis en rapport.

La plupart des emplois du génitif dans les Satires Ménippées ne demande aucun commentaire ; on ne s'intéressera qu'à ceux qui présentent un caractère un peu particulier.

C'est par exemple la valeur ancienne de relation qui explique le tour, (Mel., 303) :

cum etiam Thais Menandri tunicam demissam habeat ad talos

L'auteur laisse au lecteur le soin de savoir quelle relation est à établir entre Thais et Ménandre : ici, celle d'un personnage à son auteur.

On a ainsi le point de départ de nombreux compléments de nom .

Génitif de relation aussi en Sard. uen., 451 :

non te tui saltem pudet si nihil mei reuereatur ?

Tui pudet est courant en latin, mais le tour mei reuereatur , analogique de tui pudet est un hapax , à la fois parce que reuereatur y est impersonnel, et parce qu'il est construit avec un génitif de relation: "Il y a un sentiment de respect relativement à moi," donc "pour moi".

Autre génitif de relation accompagnant un verbe en ΠΑΡ., 41 :

dotis dato insulam Chrysam, agrum Caecubum, Seplasia

Capuae, macellum Romuli

Le génitif s'explique parce que l'auteur établit une relation entre la notion de donner, très vaste en elle-même, et la notion de dot (158) . L'expression dotis dare est ancienne (159) . Avec cet archaïsme, l'auteur s'amuse à employer une sorte de vieille formule, peut-être juridique, figée (160).

L'appartenance à un groupe est aussi une forme de relation. C'est ce qui explique que le génitif puisse prendre des valeurs partitives. Ainsi, c'est un génitif partitif que l'on trouve avec plenus en Eun., 154 :

ego autem qui essem plenus uini et ueneris

On ne prend pour emplir qu'une partie de la matière envisagée. Cet emploi était anciennement très répandu, mais la valeur première de ces construc--tions n'étant plus nettement perçue, elles ont été concurrencées par d'autres tours (161).

Génitif partitif encore en Ps. Ap., 442 :

... ibi ad Herculis ut intro eat nemo se excalcietur ...

Le sens exact serait "entrer dans ce qui appartient à Hercule, dans le domaine d'Hercule" . Ce tour se trouve chez Térence (162), dans les lettres de Cicéron, etc... Il appartient à la langue courante, mais est de caractère ancien.

Il faut voir un autre génitif partitif en Ov. Am., 358 :

maerentis ut quietus ac demissior probandus

Ἀχιλλέως ἡρῳϊκός, ἰωνικὸς κιναίδου

Ceci équivaut à "Il entre dans la définition d'un personnage triste ... , dans la définition d'Achille ..., dans le personnage d'un bateleur ... "

Enfin, il faut peut-être considérer mulierum comme un génitif partitif sujet d'un verbe (163) en Cat., 192 :

confluit mulierum tota Roma ; quae noctu fieri initia solita etiam nunc pinea faxs indicat

" A travers Rome tout entière, des femmes affluent ..." (164)

Un tel tour, où le génitif est sujet d'un verbe, explicable par la valeur ancienne de ce cas, est presque unique en latin. On n'en trouve

un autre exemple qu'en Tite-Live (Ϛ', 8, 6) : mixti feminis mares, aetatis tenerae maioribus ," les hommes mêlés aux femmes, ceux d'âge jeune mêlés aux adultes".

C'est par la valeur partitive que l'on peut expliquer la présence du génitif après quid, aliquid et quicquam. Comme complément d'un relatif neutre indéfini, le génitif neutre était demeuré usuel dans la langue classique (165), mais dans d'autres conditions, et en particulier avec un relatif ordinaire, il n'en subsiste plus que des traces, presque toutes tirées du vieux latin (166). Or justement, on trouve en Ἑώς π., 175 :

uitae cursum ut cognoscere possem, et quae seruitutis et libertatis ab origine ad exodium adducta eidem

Quae est un neutre pluriel, et libertatis et seruitutis doivent être à interpréter comme des génitifs partitifs. On trouve de même un génitif partitif de ce type en περὶ ἑξ., 405 :

si quantum operae sumpsisti ut tuus pistor bonum faceret panem, eius duodecimam philosophiae dedisses, ipse bonus iam pridem esses factus...

et peut-être aussi en Sex., 506 :

... quantum poposcissem dedisses equimenti ?

".. Me aurais-tu donné autant en prix de saillie que je t'aurais demandé ? " - Faut-il y voir plutôt un génitif de relation : dare equimenti , du type dotis dare ? -

On peut citer encore περὶ ἑξ., 416 : "... quid imaginum interesset..." , "ce qui importait en fait d'images", et enfin, après l'adverbe plus en Ὀν. λυρ., 370 :

si non plus testiculorum offenderis quam in castrato pecore in Apulia uincor non esse masculum ad rem

Lorsqu'on a une construction de ce type avec un génitif en -ī de la déclinaison thématique, pour Varron il ne doit pas y avoir de différence, et ce doit être senti aussi comme un génitif partitif (167) : "... ex sese ipse aliquid quaerat cogatque peculi " (Eum., 130), "... hoc erat incommodi " (Oct., 343), "... mali nihil fecerunt" (Ὀν. λυρ., 363).

Enfin, le génitif exprimant qu'il y avait relation entre deux substantifs, pouvait, selon le sens de ces substantifs et le contexte,

prendre des nuances de "génitif de qualité", "d'estimation", etc... Cette valeur d'estimation se conservait même en présence d'un verbe. C'est ainsi qu'on trouve en περὶ ἑρ., 405 : ... emere centussis (168) et en Eum., 132 :

hospes quid miras nummo curare Serapim ?
Quid ? Quasi non curet tanti item Aristoteles !

Tanti s'est plus ou moins figé en adverbe dans cette valeur. On relève, à côté du génitif exprimant l'estimation, un ablatif instrumental notant la somme avec laquelle on peut avoir la chose évoquée. Il y a là de la part de Varron une très fine variation de construction, qui prouve sa sensibilité à ce genre de nuances.

Le génitif de relation, selon les termes en présence dans le contexte, pouvait exprimer l'âge, comme dans puer decem annorum. Mais pour exprimer la durée, c'est à dire l'extension dans le temps, on employait l'accusatif. Il se trouve qu'avec l'adjectif en -to-, natus, c'est l'idée de durée qui, vu le sens, l'emportait ; aussi rencontre-t-on d'ordinaire l'expression natus decem annos (169). En Sex., 500, Varron écrit :

nunc quis patrem decem annorum natus non modo aufert sed tollit nisi ueneno ?

Certes, cela pourrait s'expliquer par une contamination entre les deux tours. Mais si cette contamination avait été aberrante, Varron, sensible au génie de la langue, ne l'eût pas faite. S'il l'a effectuée, c'est que l'adjectif en -to- avait une valeur aussi nominale que verbale , - d'ailleurs natus est très fréquemment employé comme substantif en latin - ; et c'est la valeur nominale qu'il importait à Varron de faire ressortir dans ce fragment, d'où la présence du génitif de relation. L'utilisation de quis, et non de qui , prouve que natus est une apposition au sujet.

J. MAROUZEAU (170) explique que "en regard de filius qui n'exprime que le rapport de parenté, natus convient pour évoquer l'affection qui lie les parents à leurs enfants...". Ici, c'est l'absence, révoltante chez l'enfant, de cette affection attendue que Varron doit vouloir mettre en lumière, en utilisant ce terme par antiphrase :"... son cher fils le tue ..." (171)

o
o o
o

V - Le Datif .

Le datif exprime à peu de choses près les mêmes valeurs que l'accusatif, mais d'une façon plus abstraite. C'est, par conséquent, le cas de la tension abstraite. Traduisant un mouvement centrifuge ou centripète, il désigne aussi bien celui à qui l'on donne que celui à qui l'on prend. On trouve ce datif indiquant la personne ou la chose en faveur de qui a lieu le procès en Man., 253, Marcip., 272, Man., 264 . C'est tout à fait classique. Avec le verbe sous entendu, si l'on veut, - mais en fait, il n'y a pas besoin de supposer de verbes : on a un nominatif évoquant l'existence de certains légumes et un datif indiquant les personnes à qui ils sont destinés -, on lit en Longe f. q. s. f., 245 :

sed uti serat
haec legumina arte parua pauca : cicer, eruillam .
ἡδυπαραγία , alia ὀδυρία ceteris !

Tout à fait classique aussi est la construction du datif de possession, indiquant qu'une chose existe pour quelqu'un, en faveur de quelqu'un, dans l'intérêt de quelqu'un, par exemple en Mod., 315 :

sed Cynicis inuolucrum et pallium luteum non est

Ce tour est indo-européen. En latin, les deux types d'expressions "Est mihi aliquid" et "Habeo aliquid" coexistent (172). Cicéron semble avoir une préférence pour le second quand il s'agit de biens matériels, - le sens de "tenir en sa possession y étant plus net -.

Le datif indiquant dans l'intérêt de qui se faisait l'action pouvait prendre des sens assez vagues. Ainsi, il exprimait par exemple la situation dans laquelle se trouvait une personne par rapport à une autre, comme en Ps. Ap., 447 : "... praestat Ἡρόφιλος Διογένει ", "... Hérophilos l'emporte sur Diogène ...".

Varron ne se prive pas d'utiliser ces tours. C'est ainsi qu'on ne peut pas bien déterminer si c'est l'idée d'intérêt ou celle de possession qui domine en Rer. Men., 535 :

... ad quam rem nobis est compluuium, ad quam rem urnarium ?...

Est-ce :"A quelle fin possédons-nous un collecteur d'eau ?...", ou "A quoi nous sert un collecteur d'eau ?...", - ce qui revient à peu près au même -.

Au sens large, on a des datifs d'intérêt en Εκυρ., 515 :

"ego", inquit, "ei eam suppetias quicum mihi nec res nec ratio est 'dissociataque omnia ac nefantia' ? "

en Sex., 493 :

senibus crassis, homulli, non uidemus quid fiat ?

en περὶ αἱρ., 401 :"... omnibus reluces ..." , en Cyn., 83 :"... non satisfacitur rei publicae ", en Capr. pr., 71 :

... uirtutem propriam mortalibu' fecit ... (173)

Après opus est, "il est besoin", la personne qui éprouve ce besoin est indiquée au datif d'intérêt : ... nemini oculos opus esse ... (Prom., 433) et ... uestimenta ei opus sunt... (Cycn., 81).

En Man., 265 :

lex neque innocenti propter simultatem obstrigillat neque nocenti propter amicitiam ignoscit

la construction de obstrigillare (174) avec le datif est un hapax. Ailleurs, il est employé absolument. Le datif désigne la personne pour ou contre qui a lieu le procès. L'explication est la même pour ignoscere qui en vieux latin se construit avec l'accusatif de la chose pardonnée et le datif de la personne à qui l'on pardonne. A l'époque classique, seul, le datif s'est maintenu.

De même, censeo, ayant le sens de "je suis irrité contre" (175), est construit avec le datif en Capr. pr., 72 :

ne uobis censeam si ad me referretis

Dans certains exemples, l'utilisation du datif traduit une certaine ironie de la part de l'auteur, et c'est presque un datif de désavantage que l'on a en Myst., 332 :

sed tibi fortasse alius molit et depsit

"Mais peut-être un autre la repasse-t-il pour toi ? "

Datif de désavantage en Marcip., 277 , peut-être, s'il faut comprendre euirauit Veneri :

spatule euirauit omnes Veneri uaga pueros

C'est encore un datif d'intérêt qui apparaît dans l'expression très raccourcie, (Sex., 491) :

quid mihi somno si dormitio tollitur ?

Il indique pour quelle personne la phrase est valable .

Enfin, selon l'habitude classique, Varron utilise un datif d'intérêt à côté de l'adjectif en -ndus , en Virg. diu., 575 : ... quaerenda homini est paenula ...

Par affaiblissement d'emploi, le datif d'intérêt est devenu le datif de "point de vue", indiquant aux yeux de qui l'affirmation énoncée est exacte. Varron utilise fréquemment cette construction avec des pronoms personnels, et c'est une raison de plus à leur abondance constatée plus haut ; c'est, chez lui, un moyen d'insistance, ainsi en Eum., 144 :

pruditatem an pudorem gallum coepit mihi uideri

ou en Mod., 313 :

omnes uidemur nobis esse belli, festiui, saperdae cum simus σαπροί

A côté de uideor à une forme personnelle, le datif du pronom de la même personne, tout en étant classique, n'est pas toujours exprimé. L'utiliser constitue une de ces redondances qu'aime la langue parlée, toujours avide d'expressivité.

On trouve plusieurs exemples de datif de point de vue dans les Ménippées, en Pap. pap., 383 :

imperito nonnumquam conca uidetur margarita, ut ἀμαθὴς σμάραγδος

dans le titre Postumi, cui Seplasia fetet, ou en Eum., 152 :

nam ut arquatis et lutea quae non sunt et quae sunt lutea uidentur,
sic insanis sani et furiosi uidentur esse insani

"Au participe présent, ce datif fournit un tour caractéristique avec valeur indéfinie qui se développe surtout à l'époque impériale " (176). On en a un exemple dans les Satires Ménippées en Eum., 160 :

patella esurienti posita prouocat Neapolitanas piscinas

Du datif d'intérêt, on passe insensiblement au datif "éthique" rattaché d'une manière très libre à la phrase, avec simple valeur affective,

comme en Περ. Μεν. 537 :

Περιέχοντα uaria mihi facies maeandrata ac uermiculata
atque etiam medio iunges orbem terrae

Est-ce un datif d'intérêt ou un datif éthique que celui de la personne qui commande une oeuvre à un artiste ?

C'est une recherche d'expressivité qui fait employer le datif en Sesc., 467 :

iugere uolitans
miluus, aquam e nubibus tortam indicat
fore ut tegillum pastor sibi sumat

Avec le verbe uelle, le datif éthique fournit des expressions toutes faites très usitées, par exemple quid uis tibi ? (Id. Att. q. Tett., 218) , qui se trouve chez Plaute (177), mais aussi chez Cicéron (178). Cette recherche de l'expressivité qui confère à ces fragments des Ménippées l'allure d'une conversation courante où l'on prend son inter-locuteur par le bras pour mieux le convaincre, se trouve aussi en Eum.,158:

quin mihi caperratam tuam frontem, Strobile, omittis ?

en Pap. pap., 375 :

dominum conuiui, uinum aliudue quid mi laudato

ou en Ingl., 219 :

uosque in theatro, qui uoluptatem auribus
huc aucupatum concucurristis domo
adeste et a me quae feram mi ignoscite
domum ut feratis e theatro litteras

Il ne s'agit pas de ignosco signifiant "pardonner (quelque chose à quel-qu'un)", pour lequel le datif est la construction normale et attendue. Le lemme de Nonius, (p. 325, 18), est formel sur ce point : ignoscite rursum noscite uel discite. Mi est donc un datif d'insistance.

C'est un datif éthique destiné à attirer l'attention de l'inter-locuteur, à montrer que c'est bien pour lui que l'on fait le récit, qui se trouve en Περ. Κερ., 412 :

cum dimisset Vitulus, ecce tibi caldis pedibus quidam nauicularius
semustilatus irrumpit se in curiam

Ce datif éthique, renforcé par le présentatif ecce, est à l'origine des tournures du type ez vos annonçant l'entrée soudaine d'un personnage, par exemple, dans les chansons de geste du Moyen-Age, c'est à dire dans un genre oral. C'est donc bien un procédé de langue parlée (179).

Il y a une construction du datif qui abonde dans les Satires Ménippées au point que l'on peut se demander si ce n'est pas une manie de Varron. Il s'agit d'un datif de "possession" avec un verbe quelconque ou avec un substantif. On sent, chaque fois, qu'au prix d'une très légère différence de sens, on pourrait avoir le génitif. Mais alors que le génitif rendrait simplement l'idée de relation entre deux notions, le datif insiste sur l'idée d'un mouvement qui va d'une notion vers l'autre, donc d'un inté--rêt recherché ou acquis, d'un but, etc... Le datif semble, par conséquent, plus expressif. Les Latinistes font remarquer qu'il s'agit là d'un tour de la langue parlée (180) . On le trouve en Eum., 123 :

nam quae uenustas hic adest gallantibus
quae casta uestis aetasque adulescentium !
quae teneris species !

Le premier datif gallantibus est un datif possessif construit avec un verbe qui semble n'être qu'un renforcement de la copule. Dans cet emploi, le datif l'emporte sur le génitif, chez Plaute, chez Térence et chez beaucoup d'auteurs de langue familière, ainsi qu'en poésie. Cicéron tend à l'éviter. César en use plus librement. Teneris est un datif construit avec un substan--tif. L'usage de ce cas souligne entre species et teneris une relation d'intérêt ; cet emploi est d'autant plus intéressant qu'il suit le tour aetas adulescentium , dont le génitif s'explique par le fait qu'entre ces deux notions, il n'était pas possible d'imaginer un mouvement quelconque d'intérêt ou autre. Entre aetas et adulescens, il y a simple mise en rela--tion abstraite.

Même tour en Cr. cr. h. n., 79 :

quibus instabilis animus ardens mutabiliter auet habere ...

et en Ab., 5 : "... nec canitudini comes uirtus " . Cela annonce l'expression de Tacite (181) :"Othoni in Hispania comes". Ce tour s'oppose au génitif

en ce qu'il désigne une appartenance moins directe que ce dernier, non essentielle, mais existentielle, due au hasard . Il convient bien en Ab., 5 .

Le ton paraît populaire en Marcip., 283 :

deim mittit uirile ueretrum in frumen, offendit buccam Volumnio

On retrouve la même tournure en Marcop., 292 :

cui celer Dienoslemmatoslogos Antipatri Stoici filius rutro caput displanat

Le datif s'applique à la fois au substantif caput et au verbe displanat ; (dans les autres exemples aussi, il est mis "en facteur commun"). On peut relever encore Lex M., 239 :

contra lex Maenia est in pietate ne fili patribus luci claro suggillent oculos

Lex M., 236 :

... est culpa;quod facit pro sua parte is qui se eunuchat aut ali qui liberos producit

"... celui qui mène en terre les enfants d'autrui " (182)

Ἀνθρ., 39 :."... lauere aluum marsupio... ", Ἀλλ. οὐτ. Ἡρ., 19 :

grauidaque mater peperit Ioui puellum

où la notion d'intérêt est encore assez nette (183), et Nesc. q. u. s. u., 342 :"... Ξεμμαδιν enim cum Ξεψει societas infida."

Au lieu de remplacer un substantif au génitif, le datif peut se trouver à la place d'un adjectif possessif. (C'est encore une cause de l'abondance des pronoms personnels signalée plus haut.) Ainsi, en Deu., 90, Varron écrit : "... quod in solum mihi uenerit, ponam" (184).

C'est encore plus net en Eum., 141:

tu non insanis quod tibi uino corpus corrumpis mero ?

en Γερ., 194 :"... oculi mihi caecuttiunt" , en Eum., 150 :"... opinionem mihi insaniae meae confirmant" , en Pap. pap., 381 :" praetor uester eripuit mihi pecuniam ... ", en Test., 547 :

si quis mihi filius unus pluresue in decem mensibus gignantur ...

Dans les deux derniers exemples, on voit que, si l'emploi de l'adjectif possessif est possible, le sens, en ce cas, serait assez nettement

différent. Le français reflète assez bien ces nuances : "Il a pris mon argent" est moins expressif que "Il m'a pris de l'argent" ou "Il m'a pris mon argent", expression dans laquelle le mouvement d'arrachement à partir de "moi" est plus net. On ferait la même reflexion pour " Si mon fils naît " ou "S'il me naît un fils", - toutefois, dans ce cas, le mouvement est en sens inverse, il est dirigé vers "moi" -.

Enfin, on lit en Deu., 89 :"... si aduersarius supercilia mihi cestis discobinarit ... ". Ici, mihi est aussi un "datiuus incommodi".

Le datif, exprimant comme l'accusatif, mais d'une façon plus abstraite, une tension vers un but, a, dans cette valeur, alterné avec lui. C'est ainsi qu'on trouve parfois le datif de personne ou l'accusatif prépositionnel de chose pour indiquer le terme d'un mouvement, ou bien le datif pour le sens abstrait et l'accusatif prépositionnel pour le sens concret, par exemple en περὶ ὕ., 407 :

Andromeda uincta et proposita ceto, non debuit patri suo, homini stupidissimo, in os spuere uitam ?

Il est normal que patri suo alterne avec in os. Ceto est au datif, parce que personnifié. Est-ce aussi par personnification que l'on a le datif en Sex., 506 :

an si equam emisses, quadripedem ut meo asino Reatino admitteres, quantum poposcissem, dedisses equimenti ?

Un datif de personne exprime le but d'un mouvement après un verbe composé (185). Or, il s'agit bien d'un nom de personne, - mais avec un verbe pris au sens concret, ce qui étonne davantage -, en κορμ., 226 :

Africa terribilis ! Contra concurrere ciuis
ciui atque Aeneae misceri sanguine sanguen

Il ne faut pas oublier, - on le verra à nouveau un peu plus bas -, que ce datif tendait à disparaître dans la langue de tous les jours ; le fait de l'employer donnait donc au passage un ton soutenu, voir épique.

Avec les adjectifs tels que aptus , (au sens figuré surtout), idoneus, accommodatus, etc..., on trouve, de même, dans la langue classique le datif pour les noms de personne et l'accusatif prépositionnel pour les

noms de choses. Mais il y a aussi le datif pour les choses par confusion (186). C'est peut-être la raison pour laquelle le nom de l'épaule est au datif avec aptus pris au sens propre en Virg. diu., 573 :

cum neque aptam mollis umeris fibulam sagus ferret

Ce tour assez recherché devait conférer une allure poétique à ce morceau (187) .

Toujours avec le sens propre de "attaché à", pour éviter la répétition d'une même tournure et donner un caractère poétique au texte, le datif alterne avec in et l'ablatif en Parm., 389 :

alius caballum arbori

ramo in humili alligatum relinquit

On aurait pu avoir ad et l'accusatif, qui évitait la répétition, mais eût été moins poétique.

A-t-on affaire à un datif ou à un ablatif dans siti en Lex M., 238 :

exercebam ambulando ut siti capacior ad cenam ueniret guttur

En prose classique, capax est suivi d'un génitif partitif. Ici, on peut déceler une idée de but, qu'on s'attendrait à voir traduite par l'accusatif accompagné de ad puisqu'il s'agit d'une chose, et qui doit être au datif, par recherche.

Le fragment Eum., 164 mérite, lui aussi, une explication :

ubi dicatur primus Zenon nouam haeresim nouo paxillo suspendisse

La construction attestée en latin pour suspendere est en général l'ablatif vrai précisé par un mot marquant l'éloignement , ex ou de, ou un ablatif-locatif précisé par in, selon la façon dont on envisage le procès. Ici a-t-on un ablatif seul ? On peut aussi considérer le proces de suspendere, non pas comme le fait de pendre quelque chose en un endroit, (d'où l'ablatif-locatif), ni comme le fait de le mettre pendant à partir d'un endroit, (d'où l'ablatif vrai), mais comme un mouvement de sens inverse, accrochant quelque chose à un endroit pour qu'il pende ; on attendrait alors l'accusatif avec ad, qui pourrait être remplacé par le datif dans un certain registre.

ERNOUT - THOMAS (188) font remarquer que par recherche d'expressi-vité, les poètes en arrivent en latin à user du datif pour désigner le terme d'un mouvement, en réponse à la question quo (189) . C'est cette

extension qui explique le datif en Prom., 425, dans un fragment d'un ton particulièrement poétique, peut-être parce qu'il imite la tragédie :

ego, infelix, non queam
uim propulsare atque inimicum orco immittere ?
Nequiquam saepe aeratas manuis compedes
conor reuellere

Le datif, marquant la fin vers laquelle tendait un mouvement, devait fatalement exprimer le but. On le trouve dans certaines expressions courantes (190) . C'est sûrement une expression courante de ce genre qu'utilise Varron en Man., 263 :

lecto strato, matellam, lucernam, res esui usuique prae se portant

Ce datif final est plus ou moins celui de substantifs verbaux.

En revanche, en Ingl., 219, il ne doit pas s'agir d'une expression courante, mais d'un tour créé par Varron, avec "uoluptas auribus" :

uosque in theatro, qui uoluptatem auribus
huc aucupatum concucurristis domo,
adeste ...

Il n'est pas vraisemblable d'interpréter auribus comme un ablatif instru--mental, complément de moyen de aucupatum .

On signale, en général, (191) qu'à l'époque impériale, une réaction , -"purement littéraire, d'ailleurs" -, se manifeste en faveur du datif final appliqué à une chose, au lieu du génitif ou d'un tour prépo--sitionnel (192). On voit, grâce à l'exemple des Satires Ménippées, que ce tour n'est pas uniquement d'époque impériale.

D'autre part, pourquoi l'interpréter comme une réaction purement littéraire. Le fragment Ingl., 219 ne présente pas spécialement cet aspect (193). Au lieu du génitif exprimant d'une façon abstraite une simple relation, sans autre précision, le datif semble y être employé pour sa valeur expressive, soulignant la chose intéressée, visée. Que ce tour se trouve chez Virgile ou chez Lucain paraît tout à fait normal dans la mesure où la poésie est justement à la recherche de l'expressivité. Mais la langue parlée, aussi, la poursuit de son côté ! (194)

Avec les verbes comme ôter, enlever, le datif, (datiuus incommodi), alternait avec l'ablatif du lieu d'où l'on enlève l'objet. Aussi, comment interpréter animis en Anon., 36 ?

... non demunt animis curas ac relligiones
Persarum montes ...

"D'une façon générale, le datif en poésie tendait à remplacer l'ablatif de la question unde après des verbes de mouvement, comme il le faisait pour l'accusatif de la question quo "(195). Est-ce ainsi qu'il faut comprendre Man., 258, bien que desum ne soit pas un verbe de mouvement ?

Automedo meus, quod apud Plotium rhetorem bubulcitarat, erili dolori non defuit

Il est vrai que les désinences en -e et en -i, au datif et à l'ablatif singuliers de la troisième déclinaison, n'ont jamais été réparties d'une façon rigoureuse . Dolori pourrait donc être un ablatif en -i (196) . Cependant, on a vu (197) que d'après Charisius, Varron refusait l'ablatif en -i pour les themes consonantiques (198).

Alors que le datif est souvent présenté comme un cas moribond, qui ne serait employé, par réaction, que chez les écrivains plus ou moins précieux, en conclusion, on peut remarquer chez Varron un sentiment très vivant et très précis de sa valeur et une grande utilisation de ce cas. Cette sorte de prédilection semble venir de ce que l'auteur le juge expres--sif. Mais l'interprétation des emplois n'est pas uniforme. Certains révelent un souci d'attirer l'attention, d'autres ressortissent à la poésie, d'autres enfin à la langue parlée, mais sans qu'il y ait jamais de la part de Varron prétention amphigourique, ni, au contraire, vulgarité .

o
o o
o

VI - L' Ablatif .

On trouve un nombre immense d'ablatifs dans les Satires Ménippées. En un sens, il n'y a pas de quoi s'étonner, étant donné le caractère syncrétique de ce cas et toutes les valeurs dont il a hérité en latin. C'est ainsi qu'on rencontre souvent plusieurs ablatifs différents dans

un même fragment, comme en Quinqu., 450 :

quam in testudineo lecto, culcita plumea, in die dormire

Lorsque ces emplois sont tout à fait classiques, on ne les mentionnera pas. On ne s'attardera que sur ceux qui attirent l'attention.

Ces ablatifs qui s'accumulent dans les fragments ont chacun une valeur différente et doivent, de ce fait, être précisés, par ces petits mots, jadis adverbes autonomes, devenus depuis "prépositions". C'est ce que l'on trouve en général chez Varron, - avec une grande sensibilité au sens propre primitif de ces prépositions - . Ainsi, les puristes signalent que ex précise le lieu de l'intérieur duquel on vient, a la personne d'auprès de qui l'on vient. Cette répartition est, la plupart du temps, observée dans les Satires Ménippées, ainsi en Ingl., 219, par exemple :

uosque in theatro, qui uoluptatem auribus
huc aucupatum concucurristis domo
adeste et a me quae feram mi ignoscite
domum ut feratis e theatro litteras

Domo qui garde la construction ancienne sans préposition vu son emploi courant et son sens local très net, se trouve avec a me alternant avec e theatro .

Toujours d'après les puristes, de s'applique aux mouvements dirigés de haut en bas. On pourrait donc être surpris de le trouver en Ag., 11 : "uirgo de conuiuio abducatur ..." .

Mais il convient d'ajouter que le plus souvent en latin, cette préposition n'avait pas de nuance spéciale, et que, rendue résistante par son initiale consonantique, "elle empiétait sur ab et sur ex dans la langue parlée" (199) . C'est d'ailleurs le seul de ces trois mots qui ait survécu en roman.

Ces quelques remarques sont destinées à montrer le caractère classique de la langue de Varron . Cela permettra d'envisager à leur juste valeur les cas où elle semble s'écarter de ce classicisme.

L'ablatif remontant à un ablatif indo-européen (200) s'est maintenu seul dans les Satires Ménippées en trois endroits . ERNOUT - THOMAS

(201) signalent cette possibilité "en vieux latin, par survivance, comme dans saxo salire (202), et plus tard, par recherche de style, chez Virgile, Tacite, etc...". Parm., 395 offre un cas de ce genre :

demittis acris pectore curas cantu castaque poesi

Il est vrai que le verbe est composé de de, et que, dans ces conditions, - sans que cela, du reste, eût rien de nécessaire -, la préposition est parfois absente , ce qui s'explique si l'on remonte à un temps où la tmèse était pratique courante.

Il semble qu'il soit préférable de voir ici une vieille formule, qui par ses allitérations ferait penser au carmen antique. Est-ce une véritable formule ancienne ? Est-ce un "faux" de Varron ? Dans cette satire, où il chante la simplicité et le bonheur de la vie rurale, il utilise même la syntaxe pour évoquer l'existence primitive.

Il faut voir une recherche de style poétique en Tρ. Tρ., 561 :

nec coruscus imber alto nubilo cadens multus grandine implicatus albo

Le fragment contient en outre un autre ablatif sans préposition, ce qui devait demander au lecteur un effort de réflexion réel, si minime fût-il, but recherché par la poésie. L'explication vaut également pour Sat. inc., 581 :

trisulcae fores
pessulis liberatae dehiscunt graues
atque innixae in cardinum turbines
tardos

En latin, l'ablatif avait absorbé, sauf en de rares cas où ce cas désuet survivait, les valeurs du locatif indo-européen. Ce sens était en général précisé par in et on en trouve une multitude d'exemples dans les Ménippées . Cet ablatif-locatif est accompagné de super en Man., 254 :

alterum bene acceptum dormire
" super amphitapo bene molli " (203)

Super, au sens propre (204), se trouve accompagné de l'ablatif locatif surtout en poésie (205) . C'est l'accusatif qui, à côté de lui, était fréquent et classique (206). Ici, c'est un effet poétique qu'a

recherché Varron en citant cette vieille construction.

L'ablatif-locatif se maintenait sans préposition dans la langue classique avec les noms de ville, en l'absence du locatif. Est-ce par extension de ce tour que Varron écrit en Τερ., 196 :

Manius Curius consul Capitolio cum dilectum haberet nec citatus in tribu ciuis respondisset uendidit tenebrionem

C'est surtout en vue de créer un effet que les poètes conservent l'ablatif-locatif sans préposition (207). Varron, dans les Satires Ménippées, en offre un certain nombre d'exemples, ainsi en Τερ Μεν, 537 :

περιέχοντα uaria mihi facies maeandrata et uermiculata atque etiam medio iunges orbem terrae

Cycn., 80 est un fragment dont le galliambe se veut poétique :

tua templa ad alta fani properans citus itere

tout comme les iambiques sénaires de Quinqu., 445 :

quam lympha melius e lacuna fontium
adlata nido potili permisceat

et peut-être le trochaïque septenaire de Τερ., 186 :

uineis ubi ampla cella torculum respondeat

Enfin, on trouve cette construction dans les crétiques de Parm., 390, satire où abondent les détails sur la vie antique, rapportés parfois en un style qui se teinte légèrement d'archaïsme :

ferens
ferream umero bipennem securem (208)

L'étendue d'espace à l'intérieur de laquelle s'accomplit une action est énoncée à l'ablatif-locatif (209) . En poésie, cette forme n'est précisée par aucune préposition. C'est ce dont témoignent les ioniques mineurs de Des., 86 :

uer blandum uiget aruis et adest hospes hirundo

les iambiques sénaires de Prom., 428 :

mortalis nemo exaudit, sed late incolens
Sacarum inhospitalis campis uastitas

End .,105 :"animum mitto speculatum tota urbe ..." et [illegible], 192 : "confluit mulierum tota Roma..."

Même à l'époque classique, on avait l'habitude de laisser l'abla-tif sans préposition lorsqu'un adjectif comme medius, summus, imus, ... précisait par sa propre signification qu'il s'agissait d'une expression localisante. Dans ces emplois conditionnés par le contexte, on n'avait pas à préciser la localisation par un autre indice. Est-ce une extension de cet usage qui explique digitis primoribus, "sur le bout des doigts", en Arm. iud.,42 ?

ut in litore cancri digitis primoribus stare

Cette très fine intelligence qu'a Varron des valeurs de l'ablatif en latin et de celles des prépositions lui permet de rendre certaines nuances. En Bim.,61, on lit :

ideo fuga hostium graece uocatur τροπή . Hinc spolia capta fixa in stipitibus appellantur tropaea

où in stipitibus, locatif, marque un état, un fait acquis, tandis qu'en ἀλλ' οὐ μ σε,24 :"... in gabalum suffigimus..." , l'accent est mis sur un geste, un mouvement.

C'est encore un ablatif-locatif, comme le précise in, qui se trouve en Bim.,62 :"... in candelabro pendet strigile". On attendrait, au lieu d'une localisation vague à l'intérieur d'un espace, un ablatif d'origi-ne précisé par de ou par ex, comme on en rencontre d'ordinaire à côté de pendēre .

Varron est même encore plus audacieux dans l'utilisation de ce verbe, et il conserve une ambiguité totale en Bim.,69, puisqu'il refuse d'éclairer le cas par une préposition :

ut nouum cribrum nouo paxillo pendeat

Il est vrai qu'on peut avoir affaire avec ce proverbe :"Qu'un crible neuf pende à un pieu neuf !", à un tour archaïque remontant à une époque où les prépositions étaient rares. Avec pendēre, Virgile a un exemple de construction à l'ablatif seul (En., ll, 546) . (210)

La construction du fragment Pr. par.,424 est, elle aussi, curieuse :

contra coactus ceruus latratu canum

fertur bisulcis ungulis nitens humu

Etant donné la sémantisme du verbe "s'appuyer sur quelque chose", on attendrait l'accusatif précisé par in . Mais le locatif n'est pas exclu. Dans ce cas, on devrait avoir humi , puisque justement humus est un des rares mots en latin à avoir conservé cette forme particuliere. (211) S'il a employé humu, c'est qu'il a voulu éviter humi, "à terre", qui devait être plus ou moins figé en adverbe. Il a donc cherché à employer une forme d'ablatif avec les variations de nuances possibles à ce cas (212).

Idée très subtile aussi rendue en Sesc.,480 :

antequam militia subactus aliquot annis erat

On attendrait pour marquer la durée un accusatif d'extension dans le temps, mais cela suggérerait peut-être l'impression d'un mouvement orienté. L'auteur a préféré utiliser l'ablatif de localisation à l'intérieur d'un espace de temps, sans idée d'orientation ni de but à atteindre, ce qui s'harmonise peut-être avec le sens du fragment. La militia a été subie passivement ; à aucun moment, elle n'a donné l'impression d'être orientée vers une fin ou un but. Est-ce l'état d'esprit du soldat que Varron veut traduire ici ? (213)

De même en Test.,547, pour mettre en lumière de subtiles nuances de sens, l'auteur a préféré utiliser l'ablatif-locatif précisé par in , indiquant à l'intérieur de quel laps de temps se fait une action, que l'ablatif instrumental qui aurait marqué le temps utilisé pour exécuter une chose :

si quis mihi filius unus pluresue in decem mensibus gignantur ...

Toujours pour des raisons d'expressivité, et pour en souligner le caractère concret, (214) Varron, au lieu d'employer le génitif qui serait possible, choisit un ablatif vrai d'origine en Prom.,434 : "Chrysosandalos locat sibi amiculam de lacte et cera Tarentina...", en Eum.,131 :"... uoluae... de Albuci mulabus..." .

Expressif certes, mais sûrement populaire est Oct.,345 :

non haec res de Venere paeta strabam facit ?

Ici encore, on touche du doigt l'origine d'un tour français :"Ce n'est pas cela qui fait de la Vénus bigle une louchonne ?". De Venere paeta s'explique parce que le poète y voit le point de départ, l'état originel à partir

duquel le processus envisagé s'est développé. La façon d'envisager les faits serait différente, et la tournure beaucoup plus abstraite, donc beaucoup moins expressive, si l'on avait :"non haec res Venerem paetam strabam facit ? " .

Varron paraît avoir aimé cette construction pour ses fragments en langue populaire , par exemple en Sex., 496 :

se circumspexe atque inuenisse se cum dormire coepisset tam glaber quam Socratis calua, esse factum ericium e pilis albis cum proboscide

"Il était devenu un hérisson, (métamorphose visible) à partir des poils blancs!"

On trouve de même en Parm., 399, dans un passage contenant des définitions littéraires :

... Poesis est perpetuum argumentum e rythmis, ut Ilias Homeri ...

" La poésie est un récit à partir de rythmes, ayant pour base des rythmes ..."

C'est aussi la raison de la subtile variation en Eum., 193 :

aut ambos mira aut noli mirare

de me de eodem

La construction la plus courante est celle par l'accusatif indiquant l'objet vers lequel tend le sentiment d'étonnement,sur lequel il porte ; mais la construction avec un ablatif d'origine souligné par de, indiquant d'où vient le sentiment, - c'est à dire un mouvement de sens inverse -, se trouve chez Cicéron (215). Ici l'habileté de Varron est de faire alterner :"Ou bien que ton étonnement porte sur les deux" et " Ou bien ne t'étonne pas de moi en partant des mêmes faits! "

Les syntaxes signalent en général l'existence d'un ablatif "de la figure étymologique" (216). Cet ablatif instrumental est une trace de la valeur ancienne reconnue à l'instrumental par J. HAUDRY (217) . Cet instrumental, premier complément interne, indiquait la voie de passage du procès, comme en Bim., 56 :

tunc repente caelitum altum tonitribus templum tonescit

Puis, cet instrumental a été relégué dans l'indication de circonstan--ces extérieures, si bien qu'à l'époque de Varron, dans un emploi comme celui qu'on vient de citer, il y a plutôt recherche de style que fait

syntaxique .

Alors que l'instrumental était écarté du "nucleus" de la phrase, l'accusatif devenait en quelque sorte l'expansion obligatoire du procès et supplantait le cas précédent avec des valeurs grammaticales. Mais on peut voir une trace de l'état ancien en Ab.,3 :

grundit tepido lacte satur, mola mactatus,

porcus

On trouve en effet mactare, "pourvoir quelqu'un d'une chose bonne ou mauvaise, donner", avec le nom de la chose à l'instrumental (218). Il s'agit ici, selon la terminologie choisie par J. HAUDRY, d'un instrumental déobjectif. Il y a pour mactare une autre construction avec l'accusatif de la chose donnée (219).

On note également en Ab.,3 un instrumental à côté de satur , alors que la langue classique préfère, en ces conditions, un génitif partitif.

L'instrumental, indiquant la "voie de passage" du procès a été souvent présenté, en une intuition significative des sujets parlants, par un mot localisant comme in (220). C'est ainsi qu'en Bim., 65, Varron écrit:

in inuidiam ueniant in hoc ipso rapinatores

Hoc ipso indique la cause. (On aurait pu y voir un ancien ablatif vrai, mais l'auteur, avec sa grande sensibilité de linguiste, l'eût alors présenté par ex)(221) .

Il faut citer pour mémoire, puisqu'on les a déjà étudiés à propos de l'usage des prépositions, les anciens instrumentaux présentés par in en Fr., 100 :"... fecerit hecatomben, in quo ego... lutaui" et en Oct., 344 :" In quo nobilius est Philippeum ... ?"

En synchronie classique, par suite du rapprochement du prédicat et de l'accusatif, l'instrumental, relégué, comme on l'a vu, à l'expression de circonstances externes, a servi à indiquer le moyen, l'instrument, la synergie, en un mot, tout ce qui accompagne le procès d'une façon parallèle .

Varron se sert ainsi de l'ablatif instrumental pour désigner des

individus servant d'instruments passifs, en And., 34 :

et me Iuppiter Olympiae, Minerua Athenis, suis mystagogis uindicassent

Seuls les dieux agissent, les mystagogues ne sont que des instruments entre leurs mains (222).

Les furies, elles aussi, sont considérées comme de simples instincts, et non comme des agents d'initiative, (car alors, on aurait l'a--blatif d'origine, précisé par ab), en Eum., 121 :

... uidemus populum furiis instinctum tribus

diuersum ferri exterritum formidine

Au contraire, la fiction poétique entraine une personnification en Caue c., 75 :

ubi riuus praecipitatu in nemore deorsum

rapitur atque offensus aliquo a scopulo lapidoso albicatur

Autre subtile indication en Eum., 156 :

item tragici prodeunt cum capite gibbero, cum, antiqua lege, ad

frontem superficies accedebat

L'ablatif instrumental suffirait, mais le latin emploie cum au sens propre pour désigner la personne avec qui l'on est ou l'objet que l'on a avec soi. L'auteur cherche donc à faire comprendre que cette caput gibberum n'est pas la tête du personnage, mais un objet qu'il porte avec lui, une sorte de masque, par exemple. En Eum., 161, Varron écrit : "capite aperto esse iubet..." , car il ne s'agit pas d'un objet à porter avec soi, mais de la propre tête de l'individu.

Enfin, une expression de Sex., 491 attire l'attention :

quid mihi somno si dormitio tollitur ?

Il s'agit d'un tour vif de la langue parlée. Il ne semble pas qu'il faille sous entendre quoi que ce soit, mais chaque cas a sa valeur propre. Quid est le cas indéfini :"quoi". Mihi indique une tension abstraite vers quelqu'un :"pour moi". Somno est un ablatif-instrumental, ou un ablatif vrai d'origine :"avec le sommeil", ou "à partir du sommeil". D'où des possi--bilités d'interprétation comme :"Qu'ai-je à faire du sommeil ?", "Que m'importe le sommeil ?", etc...

o

o o

o

VII - Le Locatif .

Varron utilise le locatif, quand il en a besoin, pour les noms de villes où il existe : Olympiae, Romae, etc..., pour les mots où il est conservé presque comme un adverbe : belli, "à la guerre", (Κοσμ., 224), domi , "chez soi", (Ταφ. Μεν., 539). De cette transformation en quasi-adverbe, (puisque le locatif était sorti de l'usage), il résultait qu'en règle générale, domi, par exemple, ne pouvait être déterminé. Cependant, Varron l'emploie avec un déterminant, au locatif lui aussi, ce qui montre bien qu'il avait conscience d'utiliser un cas de la déclinaison : domi suae (Τρ. τρ., 565), domi tuae (Ταφ. Μεν., 535 et Bim., 66). Cette utilisation ne lui est pas propre ; on la trouve couramment chez Cicéron.

Il emploie le locatif dans la locution figée luci claro, (Bim., 67 ; Lex M., 239 ; Syn., 516).

Il ne semble pas qu'il faille interpréter comme un locatif, - qui n'aurait pas d'exemple ailleurs -, mais comme un génitif, animae meae en Τρ. τρ., 562 :

> illud uero quoddam animae meae, ut ego non metuam fulmen, non haruspicem tristem, simul ac dici non quaero

o

o o

o

Utilisation très classique des cas, en général, de la part de Varron, par conséquent ! Jusque dans ses écarts, toujours volontaires et à bon escient, il ne cesse de "dominer" sa langue.

On peut relever, toutefois, encore qu'il reste toujours dans les limites de ce qui est correct, une tendance à l'insistance , à l'expressi--vité qu'expliquent à la fois le genre de la satire et le tempérament de l'auteur, - ce qui avait déjà commencé à se dégager de l'étude des pronoms au chapitre précédent - .

---ooOoo---

Chapitre VI

Le Verbe .

VOIX ET SENS

On ne reviendra pas sur l'étude des déponents qui a été faite dans la partie morphologique, où l'on a abordé, entre autres, la valeur propre de cette voix. Il a été démontré que Varron paraissait y être encore sensible.

Quant au passif, on peut relever dans les Satires Ménippées des exemples d'emploi impersonnel.

La valeur impersonnelle, - qui semble bien être la valeur ancienne de cette voix -, n'est plus qu'une survivance en latin. Elle n'apparaît que dans quelques tournures absolues avec les verbes transitifs ; elle est mieux représentée, surtout avec complément au datif, pour les verbes intransitifs. C'est le cas en Cyn., 83 :"... non satisfacitur rei publicae" où le néologisme satisfacitur est bien créé pour montrer qu'il s'agit d'un passif.

En Sesqu., 514, on lit :

hoc dico : compendiaria sine ulla sollicitudine ac molestia
ducundi ad eandem uoluptatem posse peruenirí

"... il y a possibilité de parvenir...", et, avec un verbe créé par l'auteur en Est m. m., 115 :

non uides ipsos deos si quando uolunt gustare uinum, derepere ad
hominum fana et tamen tum ipsi illi Libero simpuio uinitari

"... Il y a libation de vin ."

Cyc., 579 en présente un exemple avec un verbe transitif :

Non uides apud Mnesitheum scribi tria genera esse uini ... (223)

Si le fragment Eum., 144 est complet :

pruditatem an pudorem gallum coepit mihi uideri

il semble bien que uideri y soit un impersonnel: "Il m'apparaît". C'est une évidence qui s'eimpose du dehors et qui porte sur la "retenue" ou la

"pudeur", (d'où les accusatifs pruditatem et pudorem) . Cette construction existe en latin (224), mais elle est rare (225). Dans ce même passage, est à remarquer le syntagme coepit uideri et non coeptum est uideri avec attraction, tour ancien mais admis toutefois par la prose classique (226).

\+ + +

Il faut s'arrêter un peu sur le fragment Sard. uen., 451 :

non te tui saltem pudet, si nihil mei reuereatur ?

Il existe en latin un petit groupe de verbes d'un type encore usuel, mais de caractère archaïque, ce sont les impersonnels de sentiment : (me) miseret, etc... Certains de ces verbes ont encore à l'époque classique un perfectum du type (me) miser(i)tum est et même un présent passif : (me) miseretur (227). Le verbe est ensuite passé à la forme personnelle, ce qui a donné, par exemple, misereo. On peut donc essayer de reconstituer comme suit le processus de cette transformation. Il y a d'abord eu (me) miseretur (alicuius). Le sentiment semblait s'imposer à l'individu comme une force étrangère et inconnue (228). Puis, on est passé à (me) miseret (alicuius), avec forme impersonnelle, mais voix active. Misereor (229) représente un compromis : le sentiment est considéré comme ayant sa source dans l'individu, qui en est aussi le lieu de développement, d'où la forme "moyenne". Enfin on arrive à l'actif par suppression de la valeur accordée aux composantes moyennes (230).

De même, si l'époque classique n'atteste que uereor, "je crains", il y a pour ce verbe un parfait passif impersonnel (me) ueritum est (231), ainsi qu'un présent de même nature, (que l'époque classique n'a pas gardé) (232).

Pour le passif impersonnel de reuereor, l'attestation des Ménippées est un hapax. Est-ce une forme ancienne que seul Varron a retenue ? (233) Ou est-ce une création de Varron, analogique de ueretur qui, lui, était ancien ?

\+ + +

La tendance de la langue portait toutefois ces verbes à la construction personnelle.

Varron, dans les Satires Ménippées, a des verbes au passif

indiquant que le sujet subit le procès sur lesquels il n'y a rien à dire.

Mais souvent le passif, en latin, garde la valeur de l'impersonnel désignant un état ou une action indépendamment de tout agent déterminé, ce qui en fait aussi une expression de l'indéfini. C'est le cas en Sat. inc., 583 :"... ponuntur tenues porri", en Oedip., 348 :

per idem tempus Oedipus Athenas exul uenire dicebatur, qui consolaret

en Sesc., 447 :

ubi et dicuntur barbati innumerabiles lateres aureos habuisse

en Sat. inc., 589 :

quid mirum ? ex agri depolitionibus eiciuntur, hic in cenaculo polito recipiuntur

en Test., 545, Τρ. Τρ., 563, Eum., 164, Virg. diu., 576, et enfin à la première personne du singulier , en Herc. t. f., 214 : "Romae Tutanus ... nuncupor " et en Ὀν. λυρ., 357 :" Pacui discipulus dicor..."

Il y a passage à la construction personnelle avec un datif d'intérêt en Mod., 313 :

omnes uidemur nobis esse belli, festiui ...

C'est un tour bien attesté.

o o o

Il y a chez Varron, comme ailleurs en latin, des impersonnels de forme active (234). Mais la tendance de la langue, au fur et à mesure qu'elle évoluait, étant à l'accord, ces impersonnels sont devenus personnels.

Parfois c'est un pronom neutre de relais qui, se trouvant à côté d'un verbe impersonnel, a pu être compris comme sujet, par exemple en Mod., 316 :

et hoc interest inter Epicurum et ganeones nostros quibus modulus est uitae culina

Selon cette tendance, opus est a reçu un sujet (235). Le complément à l'ablatif passa au nominatif, puis il y eut accord, ainsi en Cycn., 81 :

denique si uestimenta ei opus sunt, quae fers, cur conscindis ? Si non

opus sunt, cur fers ? (236)

o o

La division entre verbes transitifs et verbes intransitifs est assez arbitraire. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir des verbes réputés transitifs construits absolument (237). Il y a là plus une question de style, peut-être, que de syntaxe. C'est ce qu'on trouve en Ag., 12 :

et pueri in aedibus saepius pedibus offensant dum recentes musteos in carnario fluitare suspiciunt

On trouve la même construction chez Quintilien (238) mais offensare y est pris au sens figuré de "balbutier, rester court".

Sens intransitif aussi pour premere en Mod., 308 :

capitis corona Bacchidis τοῖς Ληναίοις
face ut labore flatili uiridis premit

ERNOUT - THOMAS (239) signalent qu'il n'est pas rare qu'un même verbe soit à la fois transitif et intransitif. Ainsi mutare signifie "changer" "déplacer" (une chose) et aussi "être l'objet d'un changement", surtout à l'époque impériale, mais déjà dans les Res Rusticae de Varron (240). C'est pourquoi, non pour le simple, mais pour le composé commutare, en Ὁμ. λυρ., 366, on peut garder la leçon des codd. :

saepe totius theatri tibiis crebro flectendo commutare mentes, frigi animos eorum

sans corriger en commutari (241).

On trouve un emploi absolu, - si le fragment est complet -, de exercere en Lex M., 238, alors qu'on attendrait exerceri ou se exercere :

exercebam ambulando ut siti capacior ad cenam ueniret guttur

bien que cette construction ne soit pas attestée ailleurs en latin. Il doit s'agir d'une forme analogique de mouere, par exemple, "mouvoir" et "se mouvoir" (242). La langue parlée (243) semble témoigner d'une certaine tendance à user de cette possibilité (244)

o o o

Reste la catégorie des pronominaux. Leur sens, en général, était réfléchi. Mais par affaiblissement, ils prenaient souvent une simple valeur intransitive, surtout avec des verbes de mouvement. Cicéron (245) utilise l'expression "Recipe te ad nos". On trouve, dans les Satires Ménippées en περὶ κτλ., 412 :

cum dixisset Vitulus, ecce tibi caldis pedibus quidam nauicularius semustilatus irrumpit se in curiam

Cette construction pronominale avec irrumpere ne paraît pas attestée ailleurs. Elle doit, comme ecce tibi, conférer une expressivité plus grande à la phrase.

——ooOoo——

ASPECTS ET TEMPS

Alors qu'on n'a pas conservé beaucoup de réflexions de Varron concernant la syntaxe, celles sur l'aspect, cependant, ne sont pas tombées dans l'oubli (246). Varron semble avoir été particulièrement sensible à ce phénomène, - les termes de infectum et de perfectum sont déjà chez lui -, et il paraît dans les Satires Ménippées avoir été attentif à rendre ces nuances.

On ne s'occupera guère des cas où il se rencontre avec les autres auteurs. C'est ainsi que le perfectum noui exprimait une connaissance acquise, et c'est avec cette valeur qu'il l'utilise en περὶ ἑδ., 405 :

... Nunc illum qui norunt, uolunt emere milibus centum, te qui nouit , nemo centussis

On retrouve assez souvent dixi à la fin d'un discours latin pour indiquer que le procès est terminé. C'est ce même aspect dont use Varron en περὶ κτρ., 412 :"Cum dixisset Vitulus... ".

Le perfectum marque l'état acquis également en Ἐπ., 190 :

non uides apud Ennium esse scriptum :

" Ter sub armis malim uitam cernere

quam semel modo parere " ?

ou en Eum., 190 : " Intellego recte scriptum esse Delphis : θεῷ ἥρκα ".

\+ +
\+

Parfois semble-t-il, la valeur de tel ou tel parfait, dans les Ménippées, est tres proche de celle qu'aurait un aoriste en grec. Il désigne un procès sans considération de temps ni de durée; ce n'est pas forcément un procès passé. Dans les deux fragments où cela se remarque, il s'agit d'infinitifs. L'un, Nesc. q. u. s. u., 341, n'est peut-être pas très probant, car si, pour les idées, il est de Varron, pour le texte, il pourrait être d'Aulu-Gelle :

et in conuiuio legi nec omnia debent et ea potissimum quae simul sint

βιωφελῆ et delectent, potius ut id quoque uideatur non defuisse quam superfuisse

"... afin de montrer en cela aussi qu'il n'y a pas manque plutôt que de manifester une pléthore " (247).

L'autre fragment est de Varron, mais le contexte manque, de sorte qu'on ne peut avoir aucune certitude ; c'est en Myst., 338 :

aes defraudasse coponem, bouam luto obleuisse, cum portitore serram duxe

Comme il paraît s'agir de proverbes valables en tous temps, on peut y voir une sorte d'aoriste gnomique, tour attesté dès Plaute (248) : "Voler de l'argent à un aubergiste, maculer de boue un serpent, avoir des mots avec un douanier de port"(249).

\+ +
\+

On note peut-être un aspect factitif, - ce qui semble assez rare au parfait -, en Ἱερ., 196 :

Manius Curius consul Capitolio cum dilectum haberet nec citatus in tribu ciuis respondisset uendidit tenebrionem

Est-ce bien : "... Manius Curius (...) fit vendre le sombre individu " ? Il faudrait avoir la suite pour être sûr qu'il ne s'agit pas de "vendit".

\+ +
\+

Il s'agit peut-être plus d'une valeur stylistique que d'une valeur aspectuelle dans l'emploi d'un présent historique. Il rend plus actuel un fait passé en l'énonçant au présent, au milieu d'autres procès marqués comme des passés (250). On le trouve dans Ἰητροκ., 222 :

Apollonium ideo excuriant quia nihil habebat

et peut-être aussi en Ἠερι κερ., 412 :

cum dixisset Vitulus, ecce tibi caldis pedibus quidam nauicularius semustilatus irrumpit se in curiam

Bien qu'il s'agisse d'un fait passé, la scène reste toujours présente, fixée dans la mémoire de celui qu'elle a frappé.

o ▫ o
▫

Le plus souvent, l'aspect est rendu en latin par des procédés lexicaux, grâce à des préfixes ou à des suffixes. Varron en est très conscient et en use en virtuose.

Le suffixe -tare ou -itare servait à former des verbes inchoatifs ou exprimant la répétition (251). Varron le sent si bien que non seulement, il en use (252), mais encore qu'il va chercher la forme itare (253), peu classique, en Virg. diu., 572 :

ad quos cum uolucris uenit putillos
usque ad limina nidi itatque uilis (254)

Et il crée même, si l'on en croit le texte des codd., une forme qui restera un hapax en Eum., 118 :

cum illo uento, uideo gallorum frequentiam ...

De même, sentant la valeur "progressive" d'engagement dans un processus irrevérsible (255) du suffixe -sk-, ce qui implique les deux valeurs dérivées : inchoative et itérative, il emploie tremescat en Bim., 53 :

magna uti tremescat Roma et magnae "mandonum gulae"

" afin que se mettent à trembler la grande Rome et les grandes gueules des goinfres ". Ce verbe marque "une action qui se fait peu à peu" (256). Tremesco est poétique (257). Varron emploie macescere en Serr., 457 :

noster Atilius riualis homo item lectus in curiam cum macore
macescebat

où l'imparfait souligne la valeur itérative (258).

Enfin, il crée deux verbes sur ce modèle et avec cet aspect. En Bim., 56, tonescit est un hapax (259) :

tunc repente caelitum altum tonitribus templum tonescit

Le sens doit être, compte tenu de la présence de tunc et de repente : "se met à résonner de coups de tonnerre" (260).

En Baiae, 44, à côté de la périphrase fiunt communis, qui développe le même aspect, l'hapax puellascere (261) a une valeur "progressive" :

quot non solum innubae fiunt communis, sed etiam uetores puellascunt
et multi pueri puellascunt

+ + +

C'est parfois le préverbe qui rend l'aspect verbal, ainsi Varron utilise comme tous les autres auteurs : pertimuerunt (Sat. inc., 580), per-mansi (Sesc., 481), percellit (Parm., 393), perfero (Capr. pr., 73), exaudio (Eum., 117 ; Prom., 428), concoquit (Prom., 430) (262), adcurat (Coeus, 76) .

o o
o

Mais Varron est tellement sensible à l'aspect verbal qu'il le marque même par des périphrases.

Ainsi, on trouve une valeur d'imminence menaçante rendue par l'adjectif en -turus associé au verbe être, en Περὶ ἐξ., 409 :

> non uituperamus cum sciamus digitum praecidi oportere si ob eam rem gangrena non sit ad bracchium uentura

L'auteur eût pu se contenter d'utiliser un subjonctif éventuel, mais l'aspect n'eût pas été le même. Même tournure en Deu., 89 :

> ... Si aduersarius supercilia mihi cestis discobinarit, numquis uestrum sua mihi est daturus ?

Le futur simple aurait ici une valeur catégorique qui ne conviendrait pas, puisque son adversaire ne lui a pas écorché les sourcils, alors que convi-ennent parfaitement les nuances de potentialité et de virtualité dues au complexe suffixal +-teu- de l'adjectif en -turus (263). L'intérêt de la périphrase est qu'à ces nuances de l'adjectif s'ajoute l'actualisation de est, car la disposition d'esprit tendant au don doit être, elle, bien réelle : "y a-t-il quelqu'un parmi vous qui est disposé à me donner ...".

+ +
+

Grâce à solere, l'auteur des Ménippées rend l'aspect itératif : solebat tractare (Ὄνος λύρ., 369) (264), solita fieri (Γερ., 192), lauere solet (Ἀνθρ., 39).

+ +
+

Les nuances inchoatives sont traduites par les "auxiliaires" coepi et incipio : plodere coepimus (Εὗρ. ἡ λοπ., 166), Odyssian ruminari incipis (Bim., 60), deripere incipiunt (Eum., 119).

+ +
+

Pour souligner la notion d'état acquis, le latin disposait d'une périphrase formée de habeo suivi du participe passé. Cette périphrase se répandit et finit en latin tardif par remplacer le parfait lui-même. Ce stade n'est pas encore atteint dans les Satires Ménippées et le tour a encore sa valeur expressive originelle en Mel., 303 :

cum etiam Thais Menandri tunicam demissam habeat ad talos

en Ter. Ph., 535 :"... si uasa habes perfusa..." , "si tu as des vases percés", ou encore en Ter. Ph., 542 :"... habeat homines sollicitos ...", "qu'il tienne les hommes dans l'inquiétude".

Autre périphrase marquant l'état ; stare , qui a encore ici une valeur forte, et l'adjectif en -to- , en Eum., 130 (265) :

... si stet totus terrai traditus orbis ...

"... s'il tenait en sa possession le globe terrestre ..."

Nonius sent confusément, sans savoir l'exprimer, qu'il y a ici une nuance d'aspect, lui qui glose ; stat enim plenum est (266).

\+ +
\+

Varron cherche aussi à traduire une nuance aspectuelle , une sorte de sens essif-progressif en Arb., 36 :

non fit thesauris, non auro, pectu' solutum ...

\+ +
\+

Parfois la périphrase n'est pas formée d'un verbe "auxiliaire" de l'aspect et d'un adjectif en -to- , porteur du sens, mais d'un verbe porteur de l'aspect et d'un substantif-sémantème . C'est le cas en Ab., 1 :

itaque breui tempore magna pars in desiderium puparum et sigillorum ueniebat

ou en Bim., 65 :

in inuidiam ueniant in hoc ipso rapinatores

Dans les deux cas, uenio in et l'accusatif rend l'idée d'une action "dont l'effet se produit lentement et, par conséquent dure un certain temps. (Elle) comporte l'idée d'un développement continu... (Elle) marque un changement progressif d'état dans le sujet du verbe" (267). Cette description que [illegible] .

PLOIX donne des formes à suffixe +-sk- convient très bien à la périphrase qu'on vient de citer. Varron a dû l'employer parce qu'il a reculé devant la création de néologismes tels que +desiderascebat et +inuidescantur , création à laquelle le ton de ces passages ne se prêtait pas .

---oo0oo---

LES MODES

1 - Le Subjonctif .

En principe, on étudiera ici le subjonctif en phrase libre (268).

a) L'éventualité .

Le subjonctif est, par essence, le mode de l'éventualité à cause de son aspect à la fois subjectif et prospectif, et de sa médiocre actua--lisation. C'est une valeur classique, et on la trouve fréquemment dans les Satires Ménippées . Elle se rencontre, entre autres, dans un certain nombre d'interrogations directes, par exemple en Κυνιστ. 231 :

eclipsis quando fit, cur luna laboret

ainsi qu'en Γν. σε., 209, Dev., 88, Bim., 46 et Eum., 130, avec la nuance d'éventualité étendue à tout le passage (269).

C'est parfois la nuance de supposition, très voisine, qui l'emporte, ainsi en Des., 89 : "Dicat pugilis : Spectatores ..." ou en Ὄν. λυρ., 368 :

uoces Amphionem tragoedum, iubeas Amphionis agere partis ...

Dans certains cas, il semble que l'indignation se mêle à l'idée d'éventualité , comme en Virg. diu., 574 :

" Ego nunc postulem, Agamemno, meum ? "...

"Moi, que je demande le mien maintenant ? ...", en Σκιαμ., 513 : "Ego inquit, ei eam suppetias (...) dissociata ... " , "Moi, que j'aille lui fournir matière à discordes ? ", ou en Bim., 45 :

Cum Quintipor Clodius tot comoedias sine ulla fecerit Musa, ego unum libellum non "edolem", ut ait Ennius ?

"... moi, je ne fignolerais pas , comme dit Ennius, ... ?"

On peut relever aussi, surtout à la première personne, une valeur

de délibération , comme en περὶ ὕδ., 406 :

quemnam te esse dicam, fera qui manu corporis
feruidos fontium aperis lacus sanguinis ?...

ou en Ἀλλ' οὐμ. 6ε, 22 :

etenim quibus seges praebeat domum, escam, potionem, quid desideremus ?

ainsi qu'en Prom.,425, Κυνήτ., 231, Deu.,88, Eum.,130, Ἰν. 6ε.,209 (270).

Tous ces emplois sont très classiques. Toutefois leur accumulation pourrait faire penser à une sorte de manie varonienne. Toutefois ces interrogatives au subjonctif ne sont pas assez nombreuses par rapport à celles qui présentent l'indicatif, et surtout, pas asses sûres, (271) pour qu'on puisse en tirer une conclusion ferme. Il faut y voir, plus simplement et avec plus de prudence, plutôt qu'une caractéristique psychologique de l'auteur, une grande sensibilité aux plus subtiles nuances de la pensée.

Avec transposition au passé, le subjonctif imparfait pouvait marquer l'éventuel dans le passé, ainsi en Prom.,431 :

cum sumere coepisset uoluptas retineret, cum sat haberet, satias manum
de mensa tolleret

"Quand il aurait commencé à manger, le plaisir le ferait continuer, quand il en aurait assez, la satiété lui éloignerait les mains de la table"

de même , peut-être, qu'en Serr.,459 , ou Man.,255 (272), et avec un exemple du développement secondaire qui a accordé à cet éventuel du passé la valeur d'irréel du présent, en Mod.,318 :

in cubiculo dormire mallem scilicet potus uinum meum cibarium, quam
ego cubarem dominus

On attendrait ici cubare symétrique de dormire . Mais avec cubarem, l'auteur a mieux mis en évidence la nuance d'éventualité dans le passé, (ou d'irréalité dans le présent) qui est répandue sur toute la phrase : "Je préférerais dormir, plutôt que je ne m'étendrais, maître de maison ... "

Le plus que parfait peut apparaître en latin avec la valeur

d'éventuel dans le passé (273). Il y a évidemment dans cet emploi, entre l'imparfait et le plus que parfait, une nuance d'aspect. On peut inter--préter comme des éventuels dans le passé, Serr.,456, (avec une valeur d'indignation) :

hunc uocasset ec liquida uita in curiae uestrae faecem !

"Il a pu l'appeler, au sortir d'une vie limpide, dans la fange de votre curie !", And.,34 : "et me Iuppiter ..., Minerua... suis mystagogis uindicassent ", "Jupiter et Minerve (...) auraient pu me sauver par leurs mystagogues ! ", Τοῦ π. τὸ π. 558, Ταφ. Μεν.,523 et (274) peut-être Ταφ. Μεν. 530, - mais, là, il peut s'agir d'un irréel du passé - :

nec pistorem ullum nossent nisi eum qui in pistrino pinseret farinam

" Et ils ne pouvaient connaître aucun boulanger ... "

Cette idée d'éventualité indéterminée, se combinant avec l'emploi de la seconde personne du singulier qui désigne l'interlocuteur à qui l'on s'adresse, - c'est à dire un être susceptible de changer chaque fois que la première personne, immuable , puisque c'est toujours "je", prend la parole -, développe des valeurs indéfinies . Ce tour est très classique. C'est à toute personne à qui je peux m'adresser , que renvoie uideas en Περικ., 420 :

itaque uideas barbato rostro illum commentari ... (275)

ou avec l'eventual du passé le tour de Κοσκ., 230 :

mulieres, aliam cerneres cum stola διαπορφύρῳ

L'utilisation de l'indicatif dans ce tour n'était pas inconnue chez les écrivains de langue commune (276). Ce mode faisait envisager le procès comme plus tangible. Il semble bien qu'on ait un futur antérieur de l'indicatif (277) en And., 25 , avec un aspect perfectif :"quand tu l'auras crevé" :

anima ut conclusa in uesica quando est arte ligata, si pertuderis, aera reddet

b) Le Souhait.

Prenant le relais de l'optatif indo-européen, le subjonctif

latin pouvait exprimer le souhait, ce qui est tout à fait classique : "Peream si ... " (Cycn., 82), " ... ter sub armis malim uitam cernere " (Ter., 190).

c) L'Ordre.

Mais en tant qu'héritier des valeurs du subjonctif indo-européen, le subjonctif latin pouvait aussi exprimer l'ordre. A la troisième personne du singulier et du pluriel, c'est le tour classique (278) . L'auteur des Satires Ménippées en use abondamment.

Dans la langue parlée, et surtout en vieux latin, le subjonctif exprimant l'ordre est parfois précédé de ut à titre de particule indéfinie renforçante (279). On rencontre de nombreux exemples de cet emploi dans les Ménippées. Bim., 69 est constitué par un proverbe :

ut nouum cribrum nouo paxillo pendeat

Même tournure en Marcip., 279 :

ut eat ac rem publicam administret quod pulli ieientent

et en Longe f. q.s. f., 245 :

sed uti serat
haec legumina arte parua pauca : cicer, eruillam ...

Grâce à l'imparfait et au plus que parfait, le latin pouvait transposer au passé l'idée de volition et indiquer ce qu'on aurait voulu que quelqu'un fît à un moment donné (280). C'est peut-être un exemple de cette tournure qu'offre M. m. sc., 326 :

ut uenalem tuniculam poneret cotidie, ut uideret totum, denique etiam
suis manibus lanea tracta ministrasset infectori

La particule indéfinie ut accompagne les deux premiers subjonctifs, mais non le troisième, peut-être parce qu'il est dans un syntagme plus long.

L'ordre à la seconde personne s'exprimait en latin à l'impératif, d'une façon habituelle, et cet usage est bien attesté dans les Ménippées. " Toutefois, le subjonctif présent avec nuance d'admonition ou de conseil était également usité en dehors de la prose strictement classique (281)."

En vieux latin, il n'est pas rare, ut(i) le renforce parfois. Si les prosateurs classiques semblent l'avoir évité, Cicéron en a cependant des traces à la seconde personne indéfinie, et, plus librement, dans sa Correspondance. On le retrouve plus tard, chez Horace, Tite Live, etc...

Dans les Satires Ménippées, il est possible d'interpréter ainsi Κοδρ., 225 :

detis habenas animae leni
dum nos uentus flamine sudo
suauem ad patriam perducit

Il est accompagné de ut en Ταφ. Μεν., 524 :

quod coeperas modo in uia narrare, ut ad exodium ducas

et en Mel., 296 :

quaero, utrum fructuis an delectationis causa ? Si fructuis, ut uendatis !

Pour la défense à la seconde personne (282), Varron présente trois tournures dans les fragments des Satires conservés. En Mod., 305, on lit : " Sed, o Petrulle, ne meum taxis librum ... " Il s'agit là du tour primitif, archaïque, combinant ne et l'optatif aoriste en -s- et échappant à la distinction infectum / perfectum. L'acte est défendu en soi, mais il n'est envisagé ni dans sa durée, ni dans son achèvement, ni sous quelqu'autre aspect que ce soit.

Lorsque ces formes en -sim ont eu disparu, elles ont été rempla--cées par le parfait du subjonctif, qui avait peut-être quelques ressemblan--ces avec elles, et qui, dans ce cas, échappait aussi à la distinction infectum / perfectum.

Au lieu de la particule négative forte ne, en vieux latin, caue n'est pas rare , ainsi on trouve caue feceris . Mais Cicéron n'en a plus qu'un exemple (283), sans doute parce que la valeur atemporelle primitive n'étant plus sentie, la concordance des temps appelait un présent (284). C'est donc un archaïsme qu'a choisi d'employer Varron en Longe f. q. s. f., 246, pour se moquer sans doute du ton raide et grandiloquent des Stoïciens

(285) :

> solus rex, solus rhetor, solus formonsus, fortis, aecus uel ad aedilicium modium, purus putus, si ad hunc χαρακτῆρα Κλεάνθους conueniet, caue attigeris hominem !

Dans ces tours, le subjonctif parfait prend un sens quasi futur (286) .

o
o o
o

II - L' Impératif .

Le tour le plus fréquent pour marquer la défense (287) à l'époque classique est l'impératif noli suivi de l'infinitif. Les Satires Ménippées en ont deux exemples : Est m. m.,116 et Eum.,133 . A l'origine, cette tournure se distinguait par une nuance de politesse qui a disparu par la suite ; ainsi, dans les exemples cités, elle n'apparaît pas, et dans les deux cas, la défense alterne avec un ordre à l'impératif : noli sirpare et adde , mira et noli mirare .

L'impératif, forme normale de l'ordre à la seconde personne du singulier et du pluriel, est amplement représenté dans les Ménippées .

A côté de l'impératif présent, apparaît l'impératif futur . Comme il ressortit à la morphologie plus qu'à la syntaxe, il a été étudié plus haut. On rappellera donc pour mémoire les conclusions auxquelles on a abouti. Cette forme, à l'origine impersonnelle, se trouve dans des apho--rismes archaïques, ou faussement archaïques , (Ab.,2 ; Τὸ ἐπιτῷ φ,555 ; Pap. pap.,378) et dans des formules juridiques (Test.,547, où les formes en -to ont cessé d'être impersonnelles pour correspondre à des troisièmes personnes du singulier ou du pluriel).

Avec perte de la valeur d'indéfinition totale originelle, on relève Pap. pap.,375 et ?Ἀνθρ.,38 . Enfin avec une valeur assez nette de futur, scito est en Serap.,453 , (288).

La prose classique use encore de l'impératif en -to, mais très peu à la troisieme personne, où il ne s'employait que dans une mesure restreinte, et dans des textes de lois, des préceptes, etc... C'est surtout un archaïsme (289). L'utilisation qu'en fait Varron répond à ces données générales. L'impératif en -to n'apparaît que dans huit fragments, et toujours dans un contexte très particulier .

o
o o
o

III - L'Indicatif.

a) Le futur.

On interprète parfois comme des ordres, que l'on classe alors dans le registre de la langue parlée, certaines secondes personnes du singulier du futur de l'indicatif. Cela semble un faux probleme, car il s'agit, dans ce cas, d'une variation stylistique, et non d'une tournure syntaxique. Entre fac et facies, il existe la même différence, qui est une différence de ton, qu'en français, entre l'ordre pur et simple "fais cela" et l'expression au futur catégorique "Tu feras cela", qui prévient et refuse toute réplique. Dans le premier cas, il s'agit de faire aller la conduite de quelqu'un dans le sens qu'on veut lui voir prendre, d'infléchir sa volonté. Dans le second cas, le fait que l'interlocuteur puisse avoir une volonté sur laquelle il faille agir n'est même pas considéré, les faits sont envisagés comme devant se dérouler obligatoirement selon un déterminisme conforme à la volonté de celui qui parle. C'est le cas, entre autres, de Τυφ. Μεν., 557, qui est une commande à un artiste :

περιέχοντα uaria mihi facies maeandrata et uermiculata
atque etiam medio iunges orbem terrae

et de Ἕλω βε, 172 :

teges pruina ne iacentem subdealbet algu danti frigore

\+ +
\+

b) Indicatif à valeur modale.

L'indicatif des verbes de pouvoir, de convenance ou d'obligation désigne couramment en latin une action qu'il serait possible ou convenable de faire, mais qu'on ne fait pas. L'emploi du mode de la plus grande actualisation s'explique par le fait que la possibilité, le devoir, etc..., existent réellement, même si l'acte n'a pas lieu. C'est le cas en Bim., 70 :

non Hercules potest qui Augeae egessit κόπρον

Le parfait indiquait ce qui aurait pu ou dû être fait, mais ne l'a pas été, comme en περὶ ἑξ., 407 :

Andromeda uincta et proposita ceto, non debuit patri suo, homini stupidissimo, in os spuere uitam ?

L'imparfait désigne ce qu'on pouvait ou devait faire, avec la nuance qu'on ne le fait pas, mais qu'on pourrait encore le faire , - la valeur durative de ce temps indique, en effet, que la possibilité dure -. C'est peut-être ainsi qu'il faut interpréter Κοσμ., 229 :

phrygio qui puluinar poterat pingere, soliar deuigebat

\+ +
\+

c) L'expression du sujet indéfini .

La troisième personne du pluriel exprimait souvent, non le pluriel de la troisième personne du singulier, mais un sujet vague, indéfini (290). Dans la prose classique latine, ce fait s'est conservé pour un certain nombre de formes figées : aiunt, dicunt, tradunt, narrant. Mais à époque ancienne, ou dans la langue parlée, cet usage était plus étendu, et on laissait à l'interlocuteur le soin de tirer un sujet du contexte (291).

On trouve très souvent cette tournure dans les Satires Ménippées : avec dicunt en Ὀν. λυρ., 369 et en Περιλ., 416 . Toutefois, dans ce dernier fragment, à côté de dicunt dont l'usage est classique, colunt doit tirer son sujet du contexte : agricolae ? incolae ? homines ?

in hac ciuitate agros colunt harenosos ; praeter hoc fluit amnis quam olim Albulam dicunt uocitatam

On trouve scribunt (Γν. ϛϛ., 208), uocant (Parm., 399 ; Ψδρ., 579), putant (And., 26). En Cycn., 82, l'auteur a recours à plusieurs moyens pour exprimer l'indéfinition, emploi de uulgus, de la première personne du pluriel, et de ces formes de troisième personne du pluriel indéfinie :

quare Heraclides Ponticos plus sapit, qui praecepit ut comburerent quam Democritus qui ut in melle seruarent. Quem si uulgus secutus esset, peream si centum denariis calicem mulsi emere possemus

Enfin, nombreux sont les exemples avec n'importe quel verbe : faciant (Sex., 502), inuenerunt (Est m. m., 111), precantur (Eum.), habent (Γερ., 195), exputant (ibid.), excuriant (Ἰππον., 222), intro eunt, alternant avec nemo intro eat (Ps. Ap., 442), uigilant (Serr., 458),

clamant (ibid.), calent (ibid.), rixant (ibid.), habebant (Sex., 501). Il est vrai qu'on ne peut être assuré d'aucun de ces exemples puisque le contexte manque . Ils sont probables, toutefois, ne fût-ce que parce qu'on trouve très souvent ce tour dans les autres oeuvres Varroniennes (292). Ils n'apparaissent pas dans des passages vulgaires, ni dans des passages très soutenus ; cela tendrait à prouver qu'il s'agissait d'une tournure vivante dans la langue de la conversation, que la prose écrite a évitée parce qu'elle ne disposait pas de gestes pour se faire comprendre et, de ce fait, redoutait les ambiguités.

o
o o
o

IV - L' Infinitif .

Sur certains emplois on ne peut rien dire, car le contexte manque entièrement, par exemple en Serr., 454 :

et petere imperium populi et contendere honores

Quelle est la valeur de l'infinitif ? Rien ne permet de la déterminer .

a) Les infinitifs centres de phrase .

L'infinitif évoque un procès sans l'actualiser, il suggère purement et simplement la notion d'une action ou d'un état. C'est le cas dans les infinitifs centres de phrase.

Ces infinitifs, employés seuls dans des phrases, peuvent prendre parfois un caractère jussif, dans l'énoncé de préceptes ou de recettes, par exemple (293) . Il n'y a de ce tour qu'un seul exemple littéraire, chez Valerius Flaccus (294) . Mais on en relève dans Caton (295), et cette fonction se retrouve tout au long du latin dans les textes techniques (296). Il y a souvent un impératif dans le contexte, mais cela n'a rien toutefois d'obligatoire (297). Aussi, peut-on interpréter comme infinitifs de prescription les formes de Man., 267 :

non male dicere, pedes in focum non imponere, sacrificari

Il semble s'agir de préceptes religieux ; or, c'est dans de tels énoncés que ces infinitifs se sont conservés.

Hor., 40 rapporte la façon d'accueillir des hôtes :

non modo uinum dare, sed etiam, ut Plautus ait, "murrinam, passum, defrutum"

A-t-on affaire à un infinitif de prescription, ou à un infinitif centre de phrase, sans nuance particulière, en Man., 268 ? On ne peut décider faute de posséder le contexte :

etenim cum corrigia disruptast, tonat, haridum relicum pedem penula scortea pertegere

Est-ce " Un morceau de cuir recouvre le reste du pied ..." ou " Recouvrir d'un morceau de cuir le reste du pied ... " ?

o§o

En effet, l'infinitif, ancien nom de procès, peut, conservant ainsi le souvenir des vieilles phrases nominales, être centre de phrase, sans valeur jussive ou autre. Ce tour est, en général, appelé : infinitif historique ou de narration. Les ouvrages spécialisés (298) font remarquer que cette construction avait en latin un caractère surtout littéraire . Elle est, en effet, "encore rare chez Plaute, et attestée surtout dans les passages de ton soutenu ou vif (299). Elle devient plus fréquente dans le style 'raffiné' de Térence. Ce sont des écrivains comme Salluste et Tacite qui en ont fait le plus grand usage" (300). Mais J. PERRET (301) montre qu'il ne faut pas tirer de ces observations des conclusions trop hâtives. Tite Live emploie surtout l'infinitif de narration dans les décades où il imite le plus Salluste. De même l'infinitif de narration devient plus rare chez Tacite à mesure qu'il acquiert un style plus personnel et que s'efface l'influence de Salluste sur lui.

Autant qu'on puisse le voir, puisque le contexte manque, les infinitifs de narration sont assez nombreux dans les Satires Ménippées. Dans certains cas, ils semblent correspondre à une recherche poétique, ainsi en Sesc., 475 :

uentus buccas uehementius sufflare et calcar admouere

et en Sesc., 476 : "Quocumque ire uellemus, obuius flare ..." . En Koch, 226, les phrases ayant pour centre un infinitif sont juxtaposées à une

phrase nominale :

Africa terribilis ! Contra concurrere ciuis
ciui atque Aeneae misceri sanguine sanguen !

On peut citer encore Sesc., 467, Lex M., 234 qui évoque un passage d'Ennius, Des., 85 (302).

Les autres fragments où apparaissent des infinitifs de narration font preuve de moins de recherche. Trip., 191 évoque la vie de la femme au bon vieux temps :

sed simul manibus trahere lanam nec non simul oculis obseruare ollam
pultis ne aduratur

Arm. iud., 43 semble rapporter un combat sur le mode épique :

illic uiros hortari ut rixarent praeclari philosophi

Les autres exemples qu'on pourrait alléguer sont moins nets (303).

En général, l'infinitif de narration se présente en latin, sous la seule forme vraie et ancienne d'infinitif, "l'infinitif présent". Il semble qu'en Marcipor, dans trois fragments de suite, on ait des infinitifs de narration autres que présents. Il semble aussi, surtout à cause de dixe, que Varron leur ait donné une valeur aoristique : Marcip., 287 :

eodem coniecisse mera miracula nescio qua

Marcip., 288 :

haec in aeno bis terue tudiculasse

Marcip., 285 :

dixe regi Medeam aduectam per aera in reda anguibus

080

A-t-on un infinitif de narration en Sex., 494 ?

ergo tum Romae parce pureque pudentis
uiuere . En patriam ! Nunc sumus in rutuba

Mais comme une exclamation caractérisée se trouve à côté, et qu'on a refusé de voir en pudentis une forme de nominatif (304), on peut penser plutôt ici à un infinitif exclamatif, accompagné, comme il est normal d'un accusatif. "Structure archaïque conservée par la vertu de l'affectivité", dit J. PERRET (305). L'accusatif, à côté, se justifie parce que c'est le cas de

la visée directe et que, dans une telle phrase, le procès est présenté pour lui-même, si bien que lorsqu'on désigne l'être impliqué dans ce procès, il y a deux sommets sémantiques, deux visées, car intervient une autre visée sur le personnage qui est impliqué.

\+ + +

b) L' Infinitif , "annexe de phrase" .

Si l'Infinitif, centre de phrase, est bien représenté dans les Satires Ménippées, l'infinitif, annexe de phrase l'est aussi. Un tel infini--tif éclaire, explicite un élément quelconque de la phrase : verbe, adjectif, substantif, pronom, etc... (306). C'est un pronom qu'il développe par exem--ple, en Mel., 295 :

currere , uigilare, esurire, ecquando haec facere oportet ? quam ad finem ?

Cette tournure est correcte, mais elle a l'expressivité de la langue parlée, car haec est un geste. De même, hoc est explicité en Prom., 433 : "Audi hoc : ... nemini oculos opus esse" et en Ter., 197 :"hoc est magnum, censorem esse ac non studere ..." La tournure paratactique et l'abondance des démonstratifs montrent bien qu'il s'agit d'un tour propre à la conversation, ce qui correspond très bien au genre que l'auteur a voulu donner à ses satires.

o8o

On peut qualifier de "descriptif" ou "explicatif" l'infinitif qui accompagne des adjectifs. C'est ainsi qu'on lit en Herc. Socr., 212 :

Quid ? sutrinas facere inscius, nihil homo agis ?

La construction de l'infinitif avec un adjectif n'est pas courante dans la prose classique. La langue châtiée lui préférait un tour comportant le gérondif par exemple. Si chez Stace (307), on a un autre exemple de inscius suivi d'un infinitif, César, Horace, etc..., préfèrent une proposi--tion relative au subjonctif (308) . Mais il s'agit là d'un choix fait par la langue soutenue, et c'est plus une question de style que de syntaxe. La langue parlée devait utiliser couramment des infinitifs accompagnant des adjectifs (309).

Ce tour avait eu l'heur d'être gardé par la langue classique en grec ; et Varron, écrivant en grec , en Ὀν. λυρ., 350 : "si quis μελῳδὸν δεινὸς ἐστι ...", l'emploie.

Toutefois, on ne peut parler d'hellénisme à propos de Herc. Socr., 212, d'abord, parce que le fragment ne rappelle en rien les oeuvres des poètes savants latins qui imitaient les Grecs, ensuite, parce que si ce tour avait été uniquement hellénique et inconnu à Rome, Varron ne l'eût pas employé, du moins sans précaution.

En Marcip., 282, l'infinitif explicite un adjectif, mais cette fois, la tournure est classique, car il s'agit d'un adjectif en +-to- : iussus optare .

Parfois entre l'adjectif et l'infinitif qui l'éclaire se glisse la copule être, ainsi en Τοῦ π. τὸ π., 556 ;" liberos parare ... non est merum " ou Mel., 297 : "satius est ... spectare ... quam cursare". C'est tout à fait courant dans la langue classique. L'infinitif n'y est sujet de est qu'en apparence. (310)

o8o

L'infinitif employé dans la tournure dite "du passif personnel", développe et explicite les virtualités internes contenues dans le verbe au passif. Cet emploi est très classique. On trouve : "dicuntur habuisse ..." (Sesc., 477), "uenire dicebatur ..." (Oedip., 348), "uideatur defuisse ..." (Nesc. q. u. s. u., 340).

Cet infinitif est parfois complètement explétif, comme en Mod., 313 : omnes uidemur nobis esse belli ... et en Eum., 152 :

nam ut arquatis et lutea quae non sunt et quae sunt lutea uidentur,
sic insanis sani et furiosi uidentur esse insani

Dans les deux cas, esse à côté de uideri est inutile ; la preuve en est qu'on lit, également dans le fragment 152 : lutea uidentur, sans esse. Il s'agit donc d'un choix de l'auteur, et non d'une obligation syntaxique. Il témoigne certainement d'un désir d'expressivité propre à la langue parlée, - comme semblent le marquer aussi les répétitions de mots en Eum., 152 -.

Esse, dans ces deux exemples, explicite-t-il uideri ou les adjectifs ?

Avec une traduction volontairement forcée, pour grossir les faits, Mod., 313 peut être compris : "Il nous semble que nous sommes élégants quant à notre être ..." (311).

L'infinitif explicite un verbe en Virg. diu., 576 :

praesertim cum uentrem meum coerceam nec murmurari patiatur

La tournure n'est pas classique, d'abord parce que patior est utilisé ici en tant que passif (312), ensuite parce que ces constructions personnelles ne sont fréquentes à l'époque de la République qu'avec des verbes dicendi. A l'époque impériale, l'usage en sera moins restreint. Enfin, le fait que uenter devienne sujet de patiatur, sans que le lecteur en soit prévenu, -selon un tour qui n'est pas sans exemple ailleurs chez Varron-, ne laisse pas de surprendre.

L'infinitif explicitant les virtualités intrinsèques des verbes impersonnels était tout à fait classique. Varron en présente des exemples avec licet (Myst., 329 ; Τὰφ. Μεν., 525), oportet (Mel., 295 ; Nesc. q. u. s. u., 337), piget (Parm., 396). Tout à fait classique aussi était l'infinitif avec des verbes exprimant la volonté, le pouvoir, l'effort, etc... (313)

Non classique, en revanche, est l'infinitif qui développe quaero en Τρ. Τρ., 562 : ... dici non quaero... (314) ou celui qui explicite errare, "se tromper" et qui indique sur quel point a lieu l'erreur en Sex., 509 : "Erras ... accusare nos ..." (315).

o8o

On trouve un infinitif explicitant doceo en Λογομ., 243 ; il est coordonné avec ce que l'on appelle "une proposition infinitive",(316)

haec lanigeras detonderi docuit tunicasque homullum

selon une construction assez rude .

Varron, la plupart du temps utilise une syntaxe très classique pour ses "accusatiuus cum infinitiuo". En latin, lorsque l'accusatif était un pronom personnel, la tendance était à l'expression de ce pronom, même s'il était identique au sujet du verbe principal. Cette tendance ne s'est cependant qu'imparfaitement réalisée. Même dans la prose classique, il n'est pas rare que l'accusatif dans ces conditions soit omis (317). Par conséquent,

on ne peut taxer Varron d'incorrection, si dans trois des neuf exemples où ces circonstances se présentent, il n'a pas exprimé le pronom. Il s'agit, toutefois de trois fragments se rapprochant de la langue parlée, et l'omis-sion y a pu être favorisée par la rapidité propre à cette langue , ainsi en Man., 257 :

tum ad me fuerunt quod libellionem esse sciebant

où le sujet de "j'étais amateur" n'est pas le même que celui de sciebant mais se tire facilement du contexte, de même qu'en Marcip. 278 :

Qui quidem uident et circumstant non rident . - Credo ridere. - Hiantis uideo, ridentis non audio

Si le dernier exemple est bien interprété le sujet est le même pour l'infinitif et le verbe principal, (Πρὸς λυρ, 370) :

... uincor non esse masculum ad rem

"Je suis convaincu de ne pas être un homme pour la chose". On pourrait avoir masculus , mais la visée serait différente . (318)

L'utilisation de uinco, au sens de son composé conuinco , avec une proposition infinitive, se rencontre chez Plaute, Cicéron (319), chez Horace, mais toujours à la voix active. La construction de uincor ici annonce celle de conuincor chez Tite Live (320), Tacite, Suétone, etc...

En général, cependant, les verbes suivis de l'accusatiuus cum infinitiuo n'ont rien d'exceptionnel chez Varron. Ce sont des verbes de connaissance, de constatation, de déclaration, etc... (321)

On trouve une proposition infinitive en Bim., 60 à la suite de recipio, au sens de "s'engager, promettre" ; c'est le terme favori de Cicéron, du moins dans les Lettres , avec cette même construction. Après miro(r) , comme en Eum., 132, on rencontre également chez Cicéron la propo-sition infinitive, qui alterne avec des tournures introduites par quod, si, etc... Avec clamare, negare (Bim., 59), clamitare (Eum., 150) , cette construction est également normale.

Enfin, si aio et les autres formes de ce verbe sont très souvent employées en incise, on les trouve cependant avec une proposition infini-tive dans la prose classique (322). C'est ce que présente Varron en Eum., 163, περὶ ἑξ, 411, Serr. 436 .

Le verbe expectare que l'on trouve avec une proposition infinitive en Pr. par., 423 : "... expectans se ... leuare ", (si du moins le fragment est bien interprété),se retrouve avec cette construction chez Tite Live et Saint Augustin (323).

Il faut attendre la basse latinité pour rencontrer à nouveau adire suivi d'une proposition infinitive (324), comme en Mod., 321 :

quid aliud est quod Delphice canat columna litteris suis
aliud an nos facere adit mortalem modum ....

Adit nos facere , "elle nous mène à faire..."; facere pourrait presque être considéré comme un infinitif de but .

Suspicio et aspicio ne semblent construits avec une infinitive que dans les Ménippées . Suspicio est en Ag., 12 :

et pueri in aedibus saepius pedibus offensant dum recentes musteos
in carnario fluitare suspiciunt

Ceci avait même conduit LAURENBERG (325) à corriger en fluitantes (326). Aspicio , autre composé de la même racine, avait un sens qui se prêtait mal à la détermination par une infinitive. En Serr., 460, c'est l'analogie de uideo qui a dû entraîner cette construction :

dum in agro studiosius ruror, aspicio Triptolemum sculponeatum bigas
sequi cornutas

Les constructions de ce genre devaient être assez courantes dans la langue de tous les jours,(qui n'est pas forcément la langue vulgaire). Or, les Satires Ménippées sont écrites dans cette langue-là.(327)

Le fragment Marcip., 278, déjà cité, montre une variation intéressante prouvant à quel point Varron était soucieux de noter les façons d'envisager l'action :

qui quidem uident et circumstant, non rident. - Credo ridere . - Hiantis
uideo, ridentis non audio

ERNOUT - THOMAS (328) signalent :"Théoriquement le participe caractérisait l'action en voie d'accomplissement, l'infinitif marquait la constatation d'un fait. Mais l'infinitif est souvent employé là où l'on attendrait le participe. Cicéron use de l'infinitif pour dépeindre un état (329) et

fait suivre les deux constructions sans différence appréciable (330). En réalité, les écrivains latins se servaient librement des deux tournures dont ils disposaient."

Il semble que Varron, peut-être parce qu'il était grammairien, était plus sensible que d'autres à ces nuances, puisqu'ici, il emploie le participe pour marquer l'aspect duratif, et l'infinitif pour la constatation pure et simple d'un fait.

o
o o
o

V - Le Supin .

D'une façon très classique, Varron emploie la forme d'accusatif du supin pour marquer le but après un verbe de mouvement. Il semble, cependant, ne pas s'être contenté de formules toutes faites, et en avoir composé lui-même, tout en restant dans la ligne de la langue : animum mitto speculatum (End., 105), uenatum eicit (Bum., 161), uoluptatem ... aucupatum concucurristis (Ingl., 219), dimittat lusum (Marcip., 280), questum ueniam (Pap. pap., 36[illegible]). Il imite Plaute en Ταφ. Μεν., 525 : ire accubitum (331).

Bien que le supin soit de faible extension dans la langue classique, sur ces emplois, il n'y a rien à dire. On en trouve de similaires chez Cicéron.

+ +
+

En revanche, il y a certainement jeu, - ne fût-ce que la paranomase le prouverait -, et volonté d'archaïsme, en Man., 263, où deux supins au datif indiquent le but à la suite d'un substantif :

lecto strato, matellam, lucernam, ceteras res esui usuique prae se portant

Les formes en -ui étaient rares ; elles se trouvent attestées surtout chez Plaute. Si receptui signum est dans Cicéron (332), c'est à titre d'expression figée de la langue militaire.

Esui et usui existaient, eux aussi , dans des formules toutes faites (333).

o
o o
o

VI - Le Gérondif .

On trouve le gérondif employé chez Varron à l'accusatif précédé de ad (334) pour marquer le but. C'est un emploi très courant et très clas--sique : ad uehendum (Τρ. Τρ., 563), et, après substitution : aegritu--dinem ad medendam (Est m. m., 111).

On le trouve accompagné de ob : Tutanus ob tutandum ... nuncupor (Herc. t. f., 214), ce qui est attesté dans Cicéron (335)

+ +
+

Le génitif du gérondif est courant dans la prose classique comme complément d'un substantif ou d'un adjectif. Aussi n'y a-t-il rien à dire sur molestia ducundi (Σκαμ., 514), ou agendi otium (Nesc. q. u. s. u., 339) (336).

+ +
+

Varron emploie aussi des ablatifs instrumentaux très classiques en Τὸ ἐπὶ τῇ φ. μ., 555 :

legendo autem et scribendo uitam procudito

en Τὰφ Μεν., 538 : ... populus ambulando ... porcas reddit , et en Οὐ ἀνρ., 366 :

saepe totius theatri tibiis crebro flectendo commutare mentes ...

Flectendo, dans ce fragment, (du moins, tel qu'il se présente), ne paraît pas se rapporter au sujet grammatical. On ne s'en étonnera pas, puisque le gérondif est en fait un substantif, et que, par conséquent, il ne se construit ni comme un verbe, ni comme un adjectif, (ce que ferait par exem--ple un participe).

On peut relever encore : exercebam ambulando (Lex M., 238), furando aliquid quaerat (Eum., 130), uident se cantando... excantare non posse (Eum., 119).

+ +
+

C'est un gérondif précisé par in que l'on trouve en Ingl., 220 :

tum denique omnis cum lucerna combusta est

in lucubrando oliuitasque consumpta est

L'instrumental lucubrando pouvait se concevoir. La tournure utilisée ici s'explique à la fois par la tendance à présenter l'instrumental, ancienne-ment voie de passage du procès à lui tout seul, par un mot précisant cette localisation, c'est à dire in et par une conception différente des faits qui voyait en in lucubrando un locatif : "durant la veille".

La convergence de ces deux tendances a abouti à la présentation des gérondifs par in , même lorsque le sens ne le justifie pas. Cela appa-raît déjà en vieux latin (337), se retrouve à l'autre extrémité de la latinité, et s'est imposé en roman (338).

Chez Varron, la présence de la préposition est toujours justifiée par le sens du verbe, comme on le voit aussi dans le second exemple, Man., 256 : Quod dum administrant, in scrobe fodiendo, inueniunt arcam

In scrobe fodiendo équivaut à peu près à "dans le forage du trou".

Il n'y a pas dans les Satires Ménippées de confusion entre le participe et le gérondif (339).

\+ + +

On trouve enfin un ablatif d'origine précisé par a(b) en And., 33, ce qui est très classique : (340)

idque alterum appellamus a calendo calorem, alterum a feruore febrim

o o o o

VII - L'adjectif verbal .

Il n'y a rien à dire de spécial sur l'emploi que fait Varron de l'adjectif en -ndus dans les Satires Ménippées . En dehors du cas déjà cité où il s'est substitué au gérondif, dans les cinq passages où il apparaît, il se construit avec le verbe être, (une fois sous entendu), correspondant dans nos usages à des valeurs d'obligation (341).

o o o o

VIII - L' Adjectif en -turus .

Les trois adjectifs en -turus que l'on trouve dans les Ménippées sont construits d'une façon tout à fait analogue à ce que l'on constate

jusqu'à la fin de l'époque républicaine.

Daturus, combiné avec le verbe être, constitue en Deu., 89 une variante aspectuelle par rapport au futur et insiste, comme on l'a déjà dit, sur la notion d'intention :

... Si aduersarius supercilia mihi cestis discobinarit, numquis uestrum sua mihi est daturus ?

C'est ce que l'on retrouve dans Cicéron, au temps du verbe près : apud quos aliquid aget aut erit acturus (342) .

On enseigne fréquemment que cette périphrase servait de simple substitut au futur, par exemple dans le mode subjonctif, lorsque le sens futur ne se dégageait pas assez du contexte (343). "Cette locution appartient surtout, - quoique non exclusivement -, à la langue littéraire et elle appa-raît de préférence dans l'interrogation indirecte, après non dubito quin, après cum causal ou adversatif, dans la proposition consécutive là où le subjonctif simple eût été équivoque et aurait pu s'entendre comme un présent, après quasi et nedum , dans les relatives, dans les complétives."

Ce n'est aucun de ces cas, pourtant, que présente le fragment περὶ ἕξ., 409 :

non uituperamus cum sciamus digitum praecidi oportere si ob eam rem gangrena non sit ad bracchium uentura

En fait, il ne semble pas qu'on ait là un simple substitut "automatique" du futur. (Le subjonctif éventuel ueniat eût été possible et aussi clair.) L'adjectif en -turus est ici irremplaçable car il développe sa nuance propre d'"aptitude virtuelle (et subjective) à réaliser un procès"(344). Le sens exact doit être : "... si, grâce à cela la gangrène ne doit pas menacer le bras", alors que ueniat développerait plutôt la nuance "... ne doit pas gagner le bras".

Le troisième exemple est en περὶ ἕξ., 410, dans une interrogative indirecte :

... puer utrum esset deuirginatum usurus an μὼν οὐκ ἐρώδας purum dum cogito

Cogito est à l'indicatif présent à côté de dum , mais il s'agit de faits passés, d'où la forme esset. Il se peut qu'ici esset usurus soit destiné

à rendre la nuance future par rapport à cogito. Mais la valeur de disposi-
-tion virtuelle qu'il contient ne doit pas être totalement oblitérée (345).

o
o o
o

IX - Les Participes (Présents).

On verra plus loin le grand usage que Varron fait des participes, si bien qu'il semble presque s'agir chez lui d'une manie d'écriture. Le participe présent employé en apposition lui permettait de noter un procès considéré sous l'aspect duratif à l'intérieur duquel s'inscrivait le procès principal. Accessoirement, selon le sens du contexte, se développaient des nuances de cause, de concession, etc... On peut compter environ une soixan-
-taine d'exemples de participes présents apposés.

En général, le participe a toujours sa valeur propre. Ainsi, en Eum., 122 :

neque furentem eculeum Damacrinum
insanus equiso ex his hebi' morbi fluctibus
educet umquam

furens marque qu'il s'agit d'un poulain qui est en pleine crise de folie, non d'un poulain fou d'une façon habituelle.

Le contexte fait défaut en Parm., 386, et il est évident qu'on attendrait plutôt timidus, "soumis de façon virtuelle à la crainte", c'est à dire "craintif", que timens, "qui est précisément, effectivement, en train de craindre", dans cette phrase qui a l'air d'une constatation intemporelle :

lepusculi timentis hoc quadrangulum
dedit Diana : rete nexile, λεκυθος,
uiscum fugai lineamque compedam

Mais on trouve en latin cupiens, équivalant à cupidus, avant et après l'époque classique surtout, la plupart du temps chez Plaute et Tacite (346). A-t-on la même chose ici pour timens, bien que cet usage ne soit pas signalé pour ce mot ? Est-ce un emploi propre à Varron ? Un trait de langue populaire qui ne s'est pas conservé ? Une facilité métriques dans ces sénaires iambiques? Ou le contexte montrerait-il que le participe présent a sa vraie valeur, une valeur verbale actualisante ? (347)

Quant aux participes substantivés, on les a relevés et étudiés dans le chapitre consacré au groupe nominal.

o
o o
o

X - L'adjectif en +-to- .

Les adjectifs en +-to- sont aussi très nombreux dans les Ménip-pées. Et, on le verra plus loin également, ils sont très souvent employés en apposition, (63 exemples).

Ces adjectifs, qui n'appartenaient pas obligatoirement à la voix passive à l'origine, puisqu'ils exprimaient simplement "celui en qui se réalisait une notion", ont parfois conservé cette valeur primitive, ainsi potus (Mod., 318) qui est classique, et mussati (End., 102) qui reste un hapax.

Puisqu'en latin l'adjectif en +-to- était rattaché non seulement à la voix passive, mais encore au perfectum, comme celui-ci, il désignait d'une part un état acquis, comme en Tab. Mus., 529 :

ut hirundines in figulinis obliti luto tegulas fingebant (348)

d'autre part une action passée antérieure à celle exprimée par le verbe de la proposition, ainsi en Marcip., 282 :

et Diogenes cynicos qui ab Alexandro rege iussus optare quid uellet se facturum (349)

Les écrivains de l'époque impériale ont souvent employé le parti-cipe en -tus pour marquer la circonstance qui accompagne l'action princi-pale (350). En Des., 84, on peut reconnaître un tour recherché de ce genre :

alius domini delicias phaselon actum
tonsillis in litore mobilem fictum
soluit

"Un autre détache la barque ... qu'il pousse ...". Tout le passage est d'ailleurs plein de recherches poétiques.

On a déjà vu que Varron sait l'art de se servir de l'adjectif en

+-to- avec habere, par exemple en Rel.,305 :

cum etiam Thais Menandri tunicam demissam habeat ad talos

Aussi n'y reviendra-t-on pas.

Il arrive fréquemment en latin classique qu'un participe apposé tienne lieu d'une proposition circonstancielle (351). C'est une question de style plutôt que de syntaxe ; on y reviendra à propos du goût de Varron pour les constructions appositionnelles. Pour l'instant, on se contentera de relever dans ce cas Tith.,351 :

sic inuitata matura anima corporeum corticem facile relinquit

ou Plaut.,170 :

nec dolorem διάφορον esse quod philosophia commalaxarem ea

πάθη , neque irato mihi habenas dedi unquam, neque cupiditati

non imposui frenos

"... et je ne me suis pas laissé la bride sur le cou lorsque j'étais en colère ..." Le participe a ici un sens restrictif, qui rappelle le tour de Plaute : celeriter mi hoc homine conuento opus est (352) : "Il me faut cet homme en tant que rencontré...", c'est à dire "Il me faut rencontrer cet homme...". En vieux latin, cette construction n'est représentée que par quelques tours prépositionnels. Dans la prose classique, elle gagne le nominatif et le génitif. A l'époque impériale , elle devient fréquente.

Ici, la construction s'explique par l'importance relative de chaque terme de la phrase. C'est mihi qui est primordial pour l'auteur. Le reste n'est qu'une addition, une précision apportée par la suite ; c'est pourquoi, ce "reste" est exprimé par un adjectif en +-to- en apposition.

---oo0oo---